Réjean Olivier

Contes, légendes et récits de Lanaudière illustrés et commentés

Une page de notre patrimoine



Joliette
Édition privée
2015

Contes, légendes et récits de Lanaudière illustrés et commentés

Réjean Olivier

Contes, légendes et récits de Lanaudière illustrés et commentés

Joliette
Édition privée
2015

Dépôt légal : 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

ISBN : 978-2-924448-35-9

Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière

Dédicace

Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il ne les ait oubliées.
Charles Nodier

Sentence qui devint, à la suggestion de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, le mot d'ordre des *Soirées canadiennes* en 1861.

Aux personnes qui m'ont éclairé dans l'élaboration de ce livre :

Aurélien Boivin, professeur de littérature, écrivain et spécialiste des contes,

Jean-Claude Dupont, professeur d'ethnologie et spécialiste des légendes,

Maurice Lemire, Lanaudois et spécialiste de la littérature,

Et Réginald Hamel, historien de la littérature.

À mon épouse, Yolande Pelletier Olivier,

Mes quatre enfants, Sébastien, Stéphane, Jérôme, Chantal et leurs conjoints,

Mes quatre petits-enfants, Charles, Alexandre-Réjean, Raphaël-Patrice et Romy,

Et aux Familles Olivier dit Lavictoire & Desrosiers de Berthier du côté paternel et Roch dit Fuseau & Laporte de Saint-Norbert du côté maternel, dont certains ancêtres sont arrivés ici au temps de la Nouvelle-France.

Remerciements

Victor-Lévy Beaulieu, écrivain et éditeur québécois, pour m'avoir offert l'opportunité de compiler et de présenter cette anthologie de contes, légendes et récits lanaudois,

Hubert Coutu, ancien directeur de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière et président du comité directeur de l'*Histoire de Lanaudière*, pour m'avoir guidé dans les archives photographiques de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière,

Jean-Claude Coutu, historien, pour m'avoir fourni des informations ainsi que des documents textuels et photographiques sur Mascouche,

France Despatis, fille d'Aimé Despatis, journaliste de Terrebonne, pour avoir fait un choix d'articles écrits par son père,

Marcel Ducharme, artiste-peintre, professeur d'art à la retraite et membre du Comité d'art sacré du diocèse de Joliette, pour m'avoir guidé dans les écrits lanaudois anciens, surtout ceux des familles Panet et Lévesque, du manoir d'Ailleboust à Sainte-Mélanie,

Louis-Guy Gauthier, bibliothécaire érudit et incontournable, pour ses recherches bibliographiques,

Philippe Jetté, spécialiste en musique traditionnelle, musicien avec le groupe Belzébuth, chercheur et collecteur en patrimoine vivant dans la Nouvelle-Acadie, pour ses conseils sur le folklore lanaudois,

Martine Lauzier, technicienne en documentation à la Bibliothèque Rina-Lasnier de Joliette, pour les prêts entre bibliothèques,

Julien-Samuel Mackay, notaire de Terrebonne, pour ses informations sur les notaires patriotes de 1837-1838,

Claude Martel, géographe-historien, pour la présentation de ses écrits lachenois,

Monique Martin Sarrazin, mère de Michelle Sarrazin, pour m'avoir présenté le conte « Le fin voleur »,

Jean-Marie Payette, pour avoir fait l'éloge des mérites d'Anthime Charbonneau, un précurseur du présent livre au milieu du XXe siècle,

Louise Pelletier, de la bibliothèque du Cégep de Joliette, ainsi qu'aux techniciennes et au technicien, pour m'avoir guidé parmi les collections de livres et de revues,

Gilles Rivest, historien de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Ignace-du-Lac, pour m'avoir fait connaître ses légendes,

Et Claire Saint-Aubin, présidente de la Société d'histoire de Joliette-de Lanaudière, pour son aide dans les dédales des fonds d'archives photographiques et textuelles.

Cette édition numérique gratuite se veut un instrument de travail complémentaire à l'édition format papier à l'usage des professeurs et des élèves. C'est pourquoi elle est abondamment illustrée avec plus de 100 anciennes photos et commentée par plus de 200 Lanaudois et par les médias régionaux et nationaux. Bonne étude donc !

« Le conte pour moi est quelques chose de sérieux, de très significatif et de plus vrai que la réalité. Il fait partie du mode de l'aveu, comme au théâtre. Je me suis trouvé en Gaspésie avec un groupe qui venait des vieilles paroisses. C'est en fréquentant le peuple que j'ai appris : je ne crois pas beaucoup aux élites. Un personnage devient intéressant pour autant qu'il soit accepté par le peuple, qui le raconte alors à sa façon. »

Ferron, Jacques et Pierre L'Hérault. – *Par la porte d'en arrière : entretiens*. – Outremont : Lanctôt Éditeur, 1997. – P. 200.

«Il y a quelque chose de religieux dans le conte, en ce sens qu'il doit se tenir à la portée de tous, des plus petits, des moins doués, des simples. Sa pudeur, en même temps que sa malice, sera de cacher tout ce qui ne leur est pas accessible, quitte à véhiculer des symboles, à devenir énigmatique, à intriguer, les moins simples, les savants. De même l'enfant, durant les premiers mois de sa vie, possède tous les phénomènes du monde, de même le conte, mieux que les études génétiques, porte la preuve de l'unicité du genre humain.»

Ferron, Jacques. - *Du fond de mon arrière-cuisine*. – Montréal : Éditions du Jour, 1973. – P. 37.

PRÉFACE

L'âme de Lanaudière

Au lecteur,

C'est ici un livre de bonne foi, comme dirait Michel de Montaigne. J'y ai mis tout mon attachement et ma connaissance des écrits lanaudois depuis 50 ans.

Mais d'abord, qui suis-je? Bibliothécaire au Collège de l'Assomption durant 35 ans (1965-2000), dans une institution qui célèbre cette année son 175e anniversaire de fondation, le côtoiement de personnes et d'écrits anciens et nouveaux m'ont imprégné petit-à-petit de notre héritage écrit et littéraire au sens large du mot. Mon passe-temps de bibliophile m'a aussi amené à bâtir un corpus livresque étendu que j'ai mis en valeur surtout avec ma bibliographie *Le Lanaudois; bibliographie de la région de Lanaudière* (1985) et d'autres documents connexes. Mes activités d'édition m'ont encore plus imprégné de la notion de notre valeur patrimoniale dans les domaines des contes et des légendes en publiant d'abord les *Légendes de Lanaudière* (1997) et, l'année suivante, *Noël et le Jour de l'an dans Lanaudière* (1998), deux anthologies de nouvelles et de contes lanaudois. Un intérêt constant m'amène donc à découvrir chaque jour d'autres facettes de notre valeur culturelle.

La phalange de nos auteurs lanaudois anciens et récents se calcule par centaines. C'est ainsi qu'à la suite de l'élaboration de deux publications, j'ai inventorié les écrits des auteurs, *Répertoire des auteurs contemporains de la région de Lanaudière* (1981) et *Dictionnaire des auteurs de Lanaudière* (2002); j'ai pu alors dénombrer les auteurs décédés et les auteurs vivants. Une région qui peut se vanter de posséder une mosaïque de 1 000 auteurs est certes bénie des dieux!

Ensuite quelle démarche ai-je faite pour l'élaboration du présent corpus lanaudois? Durant les huit derniers mois, j'ai monté 450 dossiers tant dans le domaine des contes, des légendes ainsi que des récits véridiques et fondateurs de Lanaudière.

Le CONTE est un récit plutôt court, narrant des aventures imaginées, au-delà du réel. La LÉGENDE est un récit fantaisiste et merveilleux où certains faits historiques sont amplifiés parfois jusqu'à la déformation par l'imagination populaire en prenant même un caractère poétique. Enfin le RÉCIT est une œuvre historique qui constitue le patrimoine d'un territoire.

J'aimerais invoquer ici deux textes qui m'ont permis de caractériser notre littérature populaire. D'abord celui d'Anthime Charbonneau, « Glanures historiques et légendaires au diocèse de Joliette »[1] composé dans les années 1950 est un répertoire sur nos légendes et celui de Léo-Paul Hébert, « Lanaudière, terre de légendes »[2] définit de façon scientifique la notion de légende dans notre coin de pays. Ce sont deux études préliminaires sur le sujet. Elles nous introduisent de plain-pied dans le vif de la matière.

LA RÉALITÉ DU RÊVE

Dans la première partie, la réalité du rêve, au fil des textes, les auteurs tracent l'histoire de Lanaudière. Afin de traduire l'ambiance de ces époques nombreuses et différentes, j'ai choisi de vous présenter un texte qui nous fait très bien voir l'évolution de la vie et de l'actualité sur notre petit coin de pays.

« Le territoire lanaudois a pris forme dès le XVIIe siècle. Voici les principaux jalons de son histoire.[3]

Les Amérindiens

La région de Lanaudière a été fréquentée par les peuplades amérindiennes à une époque qui remonte à la période préhistorique. Ils ont laissé des traces de leur passage au XIVe siècle, à Lanoraie. On sait aussi qu'ils parcouraient la région par les rivières L'Assomption et Maskinongé, que les îles de Berthier constituaient pour eux un réservoir important de gibier et un point d'échange avec les autres nations amérindiennes.

L'arrivée des Français

Lors de la fondation de Ville-Marie (1640), la colonisation de la région débute dans le cadre du régime seigneurial français. À l'époque, les cours d'eau sont la principale voie de communication. En 1716, toute la rive lanaudoise du fleuve est concédée et les premiers colons s'y établissent. Longeant le fleuve, une voie de transport est alors construite et connaîtra un nouvel engouement.

---

[1] Voir la référence complète dans la bibliographie – les ouvrages généraux.

[2] Dans *Légendes de Lanaudière* (1997). – Pp. : 9-16.

[3] Québec. Culture, Communications et Condition féminine, 2010.

Le chemin du Roy reliant Québec à Montréal devient la plus longue voie carrossable d'Amérique. En 1730, Lanoraie devient un relais incontournable sur cette voie.

La conquête anglaise

Avec la conquête (1760), le peuplement s'étend plus profondément dans toutes les concessions déjà accordées. Le système seigneurial est maintenu et les Anglais achètent même quelques seigneuries. Ils imposent en plus leur cadre de peuplement, soit les cantons.

L'industrie du bois

Couverte de forêts, la région est un territoire propice à l'essor de l'industrie du bois qui remplace progressivement l'exploitation de la fourrure. On voit apparaître un peu partout la construction de moulins et les colons peuvent compter sur le bois comme revenu d'appoint.

Le développement de la région

L'Assomption devient la capitale régionale grâce à ses nombreux commerces et ses institutions telles que le Collège (1832) et l'école d'agriculture (1867).

La fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle sont témoins de l'industrialisation qui transforme le mode de vie de la population québécoise. Celle de Lanaudière voit également la petite exploitation familiale supplantée par des entreprises modernisées où la production est intense et dépendante des lois du marché.

La fondation de deux institutions scolaires, le Collège de l'Assomption en 1832 et le Collège Joliette en 1848 viennent stimuler le développement de la région grâce à leur œuvre éducative. De nombreux anciens étudiants de ces institutions feront leur marque sur la scène nationale.

L'élévation de Joliette au siège épiscopal en 1904 la propulse en capitale régionale, remplaçant ainsi L'Assomption, qui jusque là avait bien assumé ce rôle grâce à ses nombreuses industries et institutions.

Depuis le début des années 1960, et particulièrement durant les années 1970 et 1980, la pression de l'urbanisation a été importante, notamment dans les secteurs de Repentigny, Le Gardeur, Terrebonne, Mascouche et Lachenaie. L'étalement urbain gagne les municipalités périphériques, atteignant même Saint-Lin–Laurentides.

Lanaudière, un riche patrimoine à découvrir

En ce début du XXIe siècle, la population de Lanaudière demeure attachée à son histoire et s'efforce de la mettre en valeur de différentes façons. Plusieurs bâtiments et lieux historiques ont été conservés au cœur des villes et villages ou encore répartis dans les secteurs ruraux : églises, moulins, séchoirs à tabac, maisons, etc.

Par ailleurs, la popularité dont bénéficient la musique, la danse et la chanson traditionnelle, de même que certains arts anciens comme le conte et la ceinture fléchée, et la tenue d'événements commémoratifs sont autant d'éléments qui illustrent aussi la vitalité du patrimoine et de l'histoire de la région. »

Cette première partie du livre met en valeur des spécialistes comme Christian Morissonneau, dans « Les premiers arrivés : une histoire amérindienne », Claude Martel, dans « Le temps d'un fort (1647-1730) » et « La Guerre franco-iroquoise (1684-1701) », puis Claude Gélinas, spécialiste des Amérindiens, avec « La réserve de Manouane ». S'ajoutent des personnages du XIXe siècle comme les curés Frédéric-Alexandre Baillairgé, « La boucherie de Rawdon : le cas de Tom Nulty », avec ce meurtrier que son curé défendra activement, et « Île Dupas, vendredi midi, premier juillet 1887 », qui raconte une excursion estivale, Théophile-Stanislas Provost, notre curé Labelle lanaudois, avec « La colonisation des cantons du Nord », et Vincent Plinguet, dans « Inondation à l'île Dupas ». Des textes rares comme celui d'Adolphe de Puibusque, « Notes d'un voyage d'hiver » au XIXe siècle. Des écrits plus récents comme ceux de Georges Cartier, bibliothécaire, avec « Aux premières loges des inondations ». Marc Laporte, avec « L'industrie du tabac : un beau souvenir » et aussi Louis Pelletier, journalistes, avec « Le village qui n'existe pas : Saint-Edmond » prolongent notre voyage littéraire régional. Enfin, Bernard-F. Clavel et Carol Roy, spécialistes dans le domaine de l'architecture, avec le texte « Bâtir le pays » nous amènent à visiter quelques-uns de nos beaux édifices patrimoniaux.

Je souligne également de façon spéciale les deux articles de Louis-Amélie Panet-Berczy d'Ailleboust, qui nous font fréquenter intimement cette époque révolue avec « L'arbre de mai au manoir d'Ailleboust » et « Je vais vous décrire ma journée d'aujourd'hui »; récits à ce point évocateurs qu'ils font revivre l'époque des seigneuries avec elle.

LE RÊVE DE LA RÉALITÉ

La seconde partie, le rêve de la réalité, entre dans le vif du sujet en proposant des textes riches en imagination et en poésie dans le domaine des contes et des légendes lanaudoises.

J'aimerais aussi attirer votre attention sur les textes d'Honoré Beaugrand, connu comme un grand écrivain québécois surtout pour ses légendes; nous avons retenu « La bête à grand'queue », « La chasse-galerie » et « Le fantôme de l'avare »; Gilles Rivest, l'historien de Saint-Michel-des-Saints, qui marche sur les traces de Beaugrand, nous raconte la « Montée au chantier » et la « Légende de Joe l'embûché »; Louis-Joseph Doucet, conteur trop méconnu, que j'ai voulu remettre à l'honneur, avec ses cinq contes suivants : « Le colporteur », « Philidor Mascapoux », « Le quêteux Sucré », « Le renard du Père Durant et « Le rêve de Champagne »; puis Adélard Lambert, bibliophile et amant du patrimoine, qui fut publié principalement aux États-Unis, mérite de revivre dans sa région natale; nous avons fait renaître six de ses contes : « L'aiguille qui parle », « Le boulanger et le voleur », « Les cornes d'or », « Jean-le-sot », « Puce est morte » et « Rendez-moi ma bourse ».

Soulignons ensuite les légendes du folkloriste contemporain Marcel Ducharme, « Le gros caillou », « Marie Bouilli » et « Pourquoi la rivière L'Assomption est-elle si croche? », ensuite la légende de Gonzague Ducharme, bibliophile et historien de Saint-Gabriel-de-Brandon, « La cloche de Saint-Gabriel-de-Brandon » et le conte « Pierre Souci dit Va-de-Boncoeur », du Belge Paul Stevens qui émigre à Berthier et nous fait vibrer en nous faisant revivre le temps de l'émigration vers les États-Unis.

Aussi, Marcel Dugas, Acadien et Jacobin, avec son magnifique poème « Salve Alma Parens » et son récit émouvant décrivant sa grand-mère, « Adélaïde Lanouë », les deux frères Fontaine, Acadiens et Jacobins eux aussi, nous font vibrer avec « La corvée des fileuses » et « Les Acadiens du district de Joliette », Léo-Paul Desrosiers, Berthelais, avec « Un charivari ». Rina Lasnier avec ses deux rares contes, « La porte » et « Le saule », nous plongent au sein de nos racines identitaires et patrimoniales.

Le récit de Maurice Léveillé, « Le p'tit mon oncle », tout empreint du régionalisme saloméen, le poème sur Lanaudière de Cajetan Larochelle, « Le livre d'images de Lanaudière », et la riche description de la rivière L'Assomption du notaire et historien Aurélien Boisvert, « Épanchement sur la rivière L'Assomption », tous ces écrits jettent un éclairage nouveau sur les nôtres et sur notre petit-grand univers.

J'attire aussi votre attention sur les notices biographiques des auteurs; j'ai ajouté à la fin de chacune une courte explication du texte présenté qui complète bien la bibliographie.

Enfin, en parcourant les textes de cette anthologie, vous vivrez des moments intimes avec nos gens, nos manières, nos coutumes, par l'entremise de notre littérature régionale mise à l'honneur et ouverte à tous ceux qui voudront revisiter Lanaudière, cette terre des contes et des légendes, surnommée aussi « la région verte ».

Je remercie beaucoup plusieurs collaborateurs qui m'ont mis sur la piste de textes importants. On peut consulter la liste des remerciements au début du livre. Un merci spécial à l'éditeur, Victor-Lévy Beaulieu, initiateur de cette collection rendue à son 10e livre, qui m'a proposé ce projet emballant. Il a pris le temps de consulter et de lire attentivement quelques centaines de dossiers pour en retenir une centaine. Ces derniers nous donnent un très bon aperçu de notre littérature lanaudoise.

Pour ma part, je dois dire qu'en élaborant cette recherche, j'ai réellement touché et senti vibrer « l'âme de Lanaudière », comme dirait un poète d'ici.

Je sors grandi de cette expérience et je suis très heureux de vous introduire à ce thésaurus lanaudois.

Bonne lecture lanaudoise en compagnie de 100 textes spéciaux de 70 auteurs !

Réjean Olivier

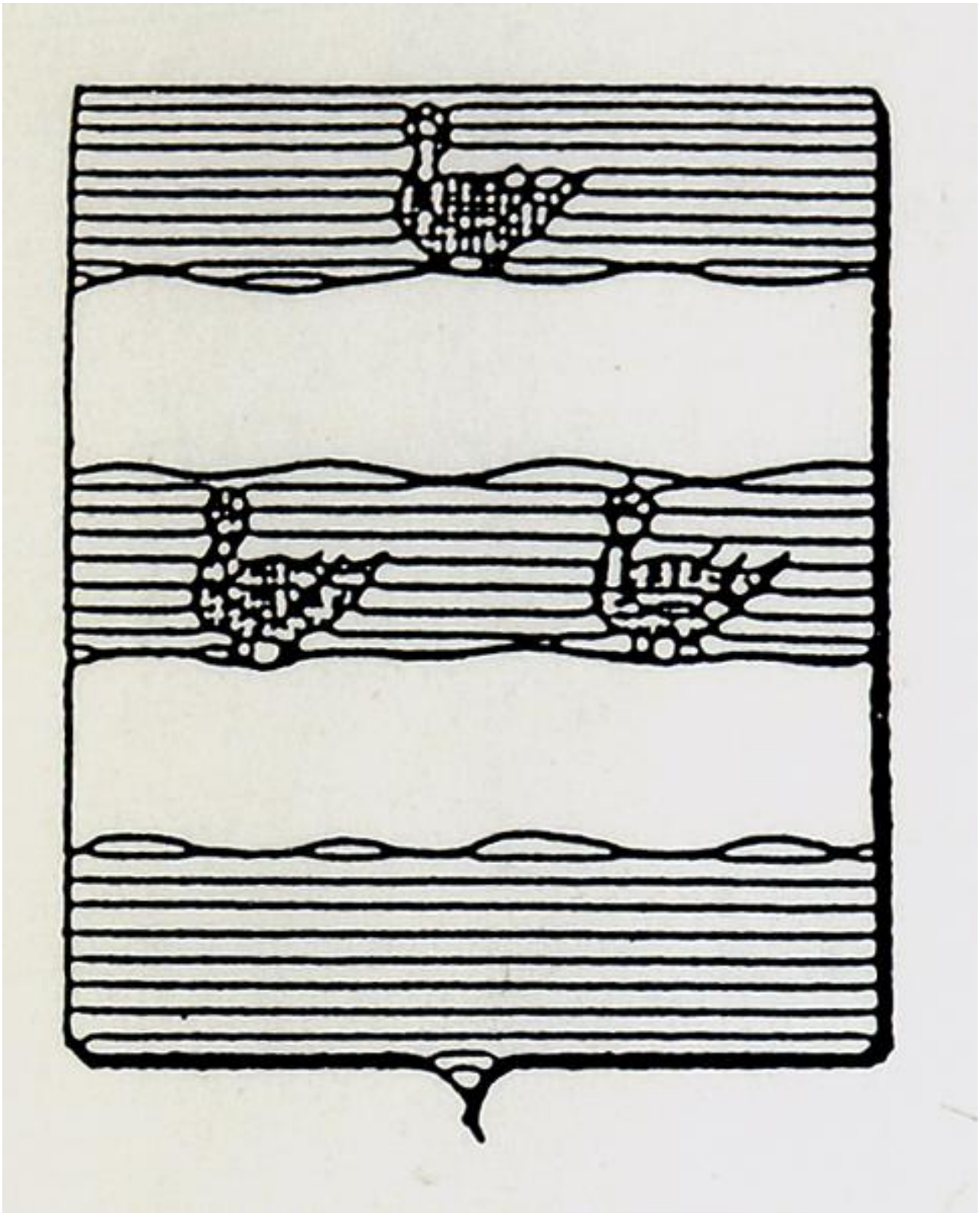
« La musique, la poésie, la littérature, le patrimoine, les arts visuels, la création, l'échange interculturel, l'ouverture sur le monde… Lanaudière : sol de culture, sol des cultures ! Quel est ce sol si riche à connaître ? »

« Je me trace un chemin
en déroulant le fil de ma mémoire
sans faux mouvements
en cherchant pas à pas derrière les murs
la faille de votre machination
je serai cette chenille surnaturelle
qui construit son cocon gaillard
à travers l'ère de glace
pour renaître sous la forme d'un ange
opaque
la tête droite
le souvenir intact
au-dessus de la route menteuse » [4]

[4] **C'est par ces deux citations que Judith Émery-Bruneau débute son texte sur Lanaudière dans *Vues du Québec : un guide culturel.* – Québec : Publications Québec français, 2008. - Page 245.**



Armoiries de la famille de Lanaudière
(Formulaire d'inscription sur le site
de la Société de généalogie de Lanaudière)



Armoiries de la famille de Lanaudière : D'azur, à deux fasces ondées d'argent, avec merlettes voguant de sable, posées une et deux. La région Lanaudière est la seule au Québec qui a un nom identifiant une famille seigneuriale. Les recherches permettent d'identifier officiellement l'emploi des armoiries par Thomas-Xavier Tarieu de Lanaudière (1644-1695). (*Lanaudière, d'où viens-tu*? Joliette, Société de généalogie de Lanaudière, 1995. P. 17.

« D'azur, à deux faces ondées d'argent… La couleur bleue pourrait être dominante... tout en respectant la présentation des autres pages couvertures de la collection dans leur présentation. »

Salve Alma Parens

J'userai pour parler de toi d'un ton familier et j'appellerai chat un chat. Non pas que je sois devenu l'ennemi de la subtilité. Mes poètes, comme Dieu, parlent sur un Sinaï entouré de nuages et d'éclairs. Ils ont créé un paradis d'images, un ciel où les mots ont leurs mystères comme les étoiles. Je ne les renie point. Mais il me plaît aujourd'hui de te parler comme un enfant à sa mère, de te caresser avec les syllabes les plus simples et les plus claires. Et tu me pardonneras, si tu veux, mon audace et peut-être ce que tu appelleras mon cynisme. Il n'importe, si tu y découvres mon amour et ma foi en ton destin. Comment pourrais-tu refuser le cri de tant de sincérité. Et si je te blesse, Mère, ne sais-tu pas pardonner?

Si lointaine que tu sois, je n'ai pas perdu le souvenir de ce que tu es et je devine ce que tu seras plus tard, dans un siècle, lorsque des flancs du possible, belle et grande, tu apparaîtras marquée au front du sceau de la maturité. On te proclamera glorieuse entre toutes les terres du monde et les siècles viendront te prendre par la main. Car, toi aussi, tu auras fabriqué de la gloire et tu fatigueras les oreilles humaines de la clameur de ton orgueil.

Pour l'instant, tu es jeune encore et danses avec ivresse sur les rives des fleuves et des lacs. Ils sont à toi : tu peux en être fière. On les dit prétentieux, mais ils ne sont que grands.

Ils ont vu l'ambition, la gloire, l'apostolat et le martyr refléter dans leurs flots des figures inédites. Avant que le civilisé ne vînt, les tribus sauvages allumèrent des feux de joie, troublant le silence des solitudes du cri fauve qui s'échappait de leurs lèvres.

Ils ont miré le visage du carnassier, contemplé les manèges de l'instinct et, un jour, l'homme qui, avec ses mains et son génie, construit des maisons et des temples. Car des vaisseaux, soulevés par l'espoir du vieux monde, sillonnèrent leurs vagues et, un matin ou un soir, ont apporté la parole de foi, la prière, le vrai Dieu.

Sur leurs rives, un peuple est né. Il a grandi et il saura bien ce qu'il veut de lui-même quand il aura cessé d'être pauvre et sera en possession de ses forces créatrices.

Il a quatre siècles d'existence à peine ; il vient de se retourner sur sa couche. De ses yeux fureteurs, il fouille l'horizon. Il demande du pain et des jeux; il va exiger bientôt ces grands hochets qui passionnent des peuples vieillis et ces idées qui fleurissent d'illusions leur tête et leur servent à tromper la mort.

Il s'est levé, certes, et dans l'inexpérience de sa jeunesse, sa confiance inébranlable, il choisit de ses doigts malhabiles les matériaux du futur, les amasse, les empile. Vienne l'homme, l'architecte, le créateur, et ces amas de richesses serviront à la cathédrale, à l'œuvre mûre.

Petite patrie si chère dont le nom prononcé frappe l'âme, ouvre des sources jaillissantes. Petite patrie, arche sacrée où l'homme dans son souvenir passe et repasse. Petite patrie, passerelle jetée entre deux mondes.

Tes érables étaient si beaux ; leur doux feuillage palpitait de nids et les feuilles tremblaient d'extase quand le rossignol de minuit égrenait sa chanson divine. À l'ombre de tes tilleuls, ma jeunesse épia les proies du bonheur ! J'ai couru dans tes chemins, hanté ton église où mon âme, priante, se mêlait à l'encens et aux grondements des orgues. J'ai tout aimé de toi : terre, ciel, bois, moissons et les sapins neigeux qui tendaient leurs branches dans l'hiver inexorable. Et ces veillées pleines de rires, d'histoires et de tabac. Comme ils fumaient ton tabac avec délices, les gars, les grands gars de chez nous ! Richesse âcre ou mielleuse, suc de cannelle ou relents d'enfer emportant bouches et gosiers.

Petite patrie dorée par la lumière ou battue des grands vents, de la neige et de la pluie, ton image tremble en moi comme une gestation, un amour indicible. J'ai le désir de vous, grands ormes berceurs où mon enfance a ri à la lumière et, dans ma vieillesse solitaire, je tends vers votre ombre mes mains suppliantes.

Et il y a la grande patrie, celle qui s'avance vers les siècles de l'avenir avec sa figure avide de gloire. La terre, travaillée en tous sens, où les morts tiennent conseil, s'entraîne vers les possibles. Quels fruits en jaillissent, et faune et flore ! C'est prodige des yeux et nourriture des corps.

Couché, en rêve, sur le sable de ton fleuve, j'évoque le passé dans ce vent qui agite les arbres ; je trempe mes doigts de fièvre dans le flot qui vient mourir sur la grève. Je tends l'oreille — comme le chasseur qui guette le gibier rare. Moi, je ne suis qu'un chasseur d'images et fouetté par les vents imaginaires, je vis dans ce rêve

qui est la réalité de ton histoire. Je recrée le passé pour qu'il réchauffe ma vieille âme. Ce fleuve chante le poème initial. Ce dur poème où, sur la glèbe encore inviolée, marchèrent jadis les héros et les saints.

Ruban de pourpre déroulé sous mes yeux ; ruban maculé de mots et de sang, de fastes, de ruées grandioses et sauvages ; ruban où s'imprimèrent le visage des hommes et des femmes, où s'estompent la cité primitive, les clochers habillés de prières, la rive ensorceleuse enchantant un peuple qui ne voulut pas mourir.

Mais pourquoi dormir sur ce passé ou tant scruter l'avenir, chercher à le faire tenir dans des mots, car il les dépassera tous. Le présent existe : courons nous enivrer au charme de sa réalité.

Ce pays a un corps et une âme ; ce pays respire dans chacun de ses habitants, mâles et femelles.

Les filles sont belles et simples, quoique parées — quelques-unes, certes, perdues de « manières », de curiosités quotidiennes, rêvant de chapeaux et de « machines ». Elles aiment les colliers, boucles d'oreilles, bracelets et tout le reste ; elles s'habillent comme la reine de Saba ou simplement, sans bijoux et sans fard.

Filles-fleurs qui ploient sous l'averse ardente des journées d'août.

Filles enrobées dans un manteau d'hermine et qui, des entrailles du sol, surgissent comme des statues de sel, car c'est l'hiver.

Dans leurs yeux, comme dans un miroir, le désir se baigne. Le désir ! Tous les désirs. Mais celui-là entre autres, le meilleur : au bout de l'allée, le jeune « cavalier »

s'avance, sourire aux lèvres, portant sa force, tel un talisman. Elles l'ornent de qualités : il est beau, ses regards brillent. Elles courent au-devant de lui, l'entourent, font chaîne. Et c'est un prisonnier. Il ne sait laquelle choisir, il les choisit toutes d'abord, pour ensuite prendre le bras de l'élue. La chaîne se rompt. Ils sont libres, ils peuvent courir le monde ; la joie emplit leur cœur et leurs bras. Ils peuvent courir : le monde leur appartient.

Ô jeunesse, fleur du ciel, ambroisie de la terre ! Pourquoi ne pas rêver, amasser dans ce moment béni la félicité humaine ? Oublier ceux qui ont souffert, qui ne furent jamais heureux, qui ignorent de telles joies, et traînent dans leur poitrine un cœur qui ne s'est jamais ouvert.

Que les lèvres se joignent pour qu'il y ait sous le ciel un peu plus de bonheur !

Le miracle va descendre de sa maison idéale.

Cessez vos sacrifices, essuyez vos larmes ; jetez loin de vous suaires et cilices et venez, troupes fraîches et riantes, à la fête qui vous appelle.

Venez prendre le bonheur à pleines mains. Ouvrez large votre cœur afin que le vent de l'ivresse s'y engouffre tout entier.

Et tes gars ! — Ils sont grands de taille, petits, moyens : ce sont des tournesols, des lys, des soleils. Ils ont un teint rouge vif de pomme, éclat du fruit natal sur l'arbre, au temps de la cueillette.

Ils adorent la force et le plaisir. On les trouve sur toutes les pistes du sport. Comme Antée, ils captent de leurs pieds fermes la vertu du sol.

Narines ouvertes, ils aspirent le vent salubre des savanes et des forêts, pareils à ces pionniers et défricheurs de jadis qui posèrent les bases de notre empire.

Ces filles et ces gars assurent la persistance de la race dans un coin perdu de l'Amérique. Ils parlent français. C'est bien pour cela que ce coin perdu de l'Amérique revêt une signification spéciale, miraculeuse, paradoxale. Autrement, il n'en faudrait pas parler.

L'arche flotte sur les eaux ; elle porte sa cargaison sacrée qui s'avance vers les rives du futur. Depuis trois siècles, elle est sauvée du déluge — celui des événements qui changent la face du siècle, le visage des peuples — celui de l'histoire qui pétrit les hommes dans son creuset.

Les vieillards lèvent les yeux sur cet avenir en fleur, sur ces générations vives, alertes, qui courent à la conquête sur les grandes routes.

Les vieillards qui descendent sur le versant de la montagne regardent avec envie ce lever d'aube, ces nouveaux venus en marche vers les îles de la promesse, heureux de porter les mains sur les trésors de la vie pour les faire fructifier. Ils augmenteront les legs ; ils créeront des jardins nouveaux où toutes les fleurs vont fleurir.

Dans le soir, l'érable balance ses bras vénérables. Doré par le soleil, dispensateur d'un suc unique, il évente sa vieille âme symbolique. Depuis un temps immémorial, il a nourri ses fils des eaux les plus vives : ces eaux qui traînent un goût d'ambroisie, un filet de nectar.

Quand vient l'automne, son feuillage berce la mort de l'été. Apothéose des feuilles où le rouge le plus sanglant alterne avec le vert le plus tendre. Charme de la beauté finissante, mêlé à ce qui ne veut pas mourir encore. Orchestration des déclins, et ce fin travail des soleils morts ayant laissé dans leurs ramilles des baisers de feu. Fête de la couleur !

De ces feuilles — tellement elles sont belles ! — on voudrait se construire un lit de repos ou d'amour.

Dans le soir, l'érable balance ses bras séculaires. Il évente sa vieille âme symbolique.

Ma terre, quel est donc ton secret ? Tu peux bien me le dire, car je ne le crierai pas sur les toits. Tout au plus me contenterais-je de confier ce secret aux pages d'un poème. Dis-moi, les soirs de juillet, lorsque le soleil descend, ne te retournes-tu pas sur toi-même pour regarder frémir, monter, tel un grand désir sur l'horizon, ta glèbe ensorcelée, tes animaux, tes forêts, tes rivières, tes jardins, dans ce ciel qui crépite ainsi qu'un brasier d'amour ?

Je crois que tu te regardes dans le miroir des sources et que tu te trouves belle. Les dieux de l'éther s'élancent vers toi ; ils couronnent ton front jeune : ce sont, hésitantes, au bord de la nuit, les étoiles qui déjà te sourient avant qu'ils ne te parent de leur éclat.

J'en ai la certitude, tu mêles tes soupirs d'ardeur avec ceux des hôtes nocturnes qui peuplent les espaces — royaume où se débat un autre univers parmi les rayons et les ombres, la bataille des éléments, la promenade oscillante des planètes.

Pour faire plaisir à l'Évangile, tes montagnes bondissent dans l'azur, escaladent l'infini. Elles bouleversent tellement l'ordre établi que, si on les regarde bien, on les aperçoit enveloppées d'un vêtement de sang, sous le voile épandu des feuilles mortes. Et tu ris de ta puissance et de cette splendeur qui est tienne.

Dans le jour qui va s'éteindre les correspondances s'établissent.

Tous les nids sont secoués d'un même frisson, et les nacelles aériennes partent pour le voyage sidéral.

Nacelle où le plus petit des oiseaux qui vainement chercha sa pâture s'élance vers les enivrements de l'empyrée, la corolle céleste, humide de larmes séraphiques, où il ira étancher sa soif.

Voici l'oiseau-mouche remontant de la terre éblouie de sa beauté vers je ne sais quel golfe astral qui, dans la sphère divine, attend son retour. Et voici l'aigle, l'hirondelle, les autres, les innommés, commençant l'ascension sublime. Sûrs d'eux-mêmes, enivrés d'espace, buvant la joie éparse des choses, ils saluent d'un geste de leurs ailes le soleil qui va mourir.

Et ce sont les soupirs des nids visités par les derniers rayons : le cri de la mère-oiseau qui remercie d'être traversée par cette chaleur.

Immobiles, cuits, vernissés, les arbres agitent faiblement la chevelure de leurs branches. De chacune, un peuple minuscule monte et descend : mouches, abeilles, fourmis. Ils sont obsédés de stridulements, et le bec fin du pivert troue leur écorce mousseuse. L'écureuil lèche ses pattes en dévorant l'espace du soupçon de ses yeux. Assailli de mille craintes, il semble un petit roi Lear de ce royaume de branches et de feuilles. Et l'ombre de Pan erre sur l'herbe soyeuse.

Des jardins paraissent s'envoler, saisis par l'étreinte des génies de l'air qui roulent sous des jonchées de roses, de dahlias et de marguerites.

Sur le bord des sources, Narcisse effeuille dans leur miroir son cœur qui fuit, rapide comme la flèche, insaisissable comme la pensée.

Là-haut, plus dense, mûr ainsi que le fruit qui va se détacher, l'azur, épanoui. Dans sa passion de lumière, il ramasse ses énergies et son audace. Il lutte désespérément contre la fin, la chute vers l'obscurité.

Les idées pures célèbrent de leur vol obstiné ce zénith aux confins de la splendeur. Elles tourbillonnent autour de l'âme des poètes et des apôtres. Fines, effilées, créations de l'esprit las des vanités de la Terre, elles jouent sur le seuil de l'éternité, porteuses du rêve et de la douleur des hommes.

C'est votre âme, poète, qui par vos deux yeux fouilleurs, voyage dans l'éther, cherchant à retrouver le squelette de l'amour défunt, l'archétype, le fin simulacre de vos tendresses, un fantôme échappé de l'oubli.

C'est votre âme qui, par vos regards blessés et priants, confie à l'azur une peine qui ne sait pas guérir, une angoisse que les hommes ne peuvent apaiser, un secret qui va se perdre dans l'univers stellaire, gardé par le silence.

Une vieille, aux bandeaux blancs, courbée sur elle-même, égrène de ses doigts noueux, un rosaire. Quelque part, sur le versant d'une colline, les morts dorment sous des croix.

L'hymne à la terre s'échappe de tous les gosiers, de toutes les bouches.

La terre tressaille, ivre-morte, de ces adulations qui s'élèvent des hôtes qui l'habitent.

La terre prie, vénère, adore les puissances célestes.

Le Soleil descend toujours ; son agonie glorieuse va cesser.

Soudain, dressée sur ses pieds d'ivoire, la nuit s'assied sur l'horizon ; elle presse dans ses bras le jour qui s'écroule.

Ô nuit plus enivrante que le jour le plus parfait !

Voici sonnée, cette heure du ciel ! Le rival de la Terre, en beauté, accuse en ce moment sa plénitude rayonnante. Il accapare toute la lumière et la verse, en coulées d'opale, sur notre planète endormie. Il n'est point avare d'échanges, de communications, de messages. Il est la voix qui parle intarissablement et le chemin par où s'engage le rêve des hommes fatigués du tumulte terrestre.

Ils disent adieu à leur corps charnel pour un départ où l'esprit et l'âme sont les navigateurs aventureux, assoiffés de paix ou tendus vers l'étoile qui n'a pas encore été découverte.

La sphère éthérée s'émeut de ce grouillement d'âmes devant la porte de ses mystères qu'elle garde si jalousement. Elle semble offensée des regards douloureux, braqués sur les parois fragiles qui dérobent à la connaissance ces merveilles sur lesquelles la main des terriens ne s'est pas encore posée. Mais du cœur pleurant des étoiles s'échappe une pluie de douceurs. Homme, cesse de souffrir et de chercher. Accueille ce repos, ces larmes nocturnes qui veulent être pour ton âme une rosée de grâce qui sanctifie : c'est l'heure de la prière de minuit.

Seigneur, vous avez créé les fleurs, la nuit et le jour, et l'homme avec ses cinq sens. Vous avez placé cet homme parmi les fleurs et vous lui avez donné des yeux pour regarder la terre qui est belle. Vous l'avez induit en tentation. Et il s'est approché de ces fleurs avec ses cinq sens. Il a voulu les respirer, les presser sur sa bouche, les étreindre. Et parce qu'il avait une volonté, il en a usé pour son plaisir durant les rapides minutes que vous lui avez accordées pour vivre cette vie. À cause de cette volonté qui lui vient de vous, et parce qu'il était fait selon votre ressemblance, il a voulu être maître de tout. Mais un maître sans sagesse, faillible, entouré de lisières et d'empêchements. Et parce qu'il était faible et malheureux, il a tenté de parfaire son désir. Dans toutes les choses créées, il a cherché à bercer sa misère, son cœur plein d'orgueil et sa chair mendiante d'amour. Il lui est arrivé de

regarder l'univers et lui-même avec des yeux pleins de larmes. Souvent, avec ses regrets et sa mémoire enchantée, il a su rajeunir sa vieille âme. Tout un paradis tremblant s'y reflétait avec ses archipels de délires et d'ivresses.

Cet homme s'est ingénié à faire éclater ses limites. Pardonnez à cet homme qui n'est pas autre chose qu'un homme et qui, certes, n'a rien d'un dieu.

Il vous a tant aimé, jadis, quand votre nom passait sur ses lèvres d'enfant. N'a-t-il pas usé de ses genoux les marches de vos temples et mangé à ces Tables où vous distribuez le pain des élus ?

Il vous a tant aimé avant de s'approcher de ce monde avec les cinq sens que vous lui avez donnés.

Pour tout dire, il vous aimait malgré la tyrannie qu'exerçaient sur lui ces téléphones vivants, pleins d'appels et de sollicitations. Sans doute, bien mal, avec cette contradiction de l'esprit et de la matière où il semble que devant eux la raison s'abolisse. De la sorte, il était semblable à tous ceux que vous lui avez prêtés comme compagnons, amis et ennemis, associés d'un jour et que parfois la vie sépare.

Puis il a couru le monde de l'imagination et celui qui appartient à la géographie.

Avec ses cinq sens, il s'est approché des créatures du jardin terrestre. Il les a regardées, touchées, aimées avec le même délire que, le jour où petit, il savait vous adorer et meurtrir sur vos pieds crucifiés sa bouche ivre de cris.

Vous étiez muet, Seigneur, devant ce débordement d'amour, et votre tête pâle continuait à s'incliner sur votre poitrine sans qu'un mot en jaillisse.

Mais que le silence des humains est plus épouvantable encore, et leur cruauté infiniment plus ravageante que ce halo mystérieux où votre voix dort éternellement derrière vos lèvres décharnées.

On vous a tué, et vous ne pouvez plus parler ! Des êtres existent qui se sont tus et se taisent toujours. Seigneur, votre créature peut tellement souffrir que, parfois, elle vous ressemble, attachée à une croix, les bras cloués et le cœur transpercé par le fer.

Seigneur, vous êtes meilleur que la créature sortie de vos mains, puisque vous comprenez tout. Les hommes qui ne sont qu'à votre image sont privés de comprendre autant que vous.

Puisque vous avez créé le désir, vous savez mieux que tous qu'il se peut exercer en dépit de ce que l'on a inventé pour l'empêcher de s'assouvir.

Seigneur, vous êtes parfait !

Marcel Dugas



Portrait de Jean-Moyse Raymond (Saint-Mathieu de Laprairie, 1787 – Saint-Jacques, 1843). Vers 1805. Collection Talbot Johnson, Senneville. Marié en secondes noces avec Angélique Leroux, fille de Laurent, marchand de L'Assomption, il fut marchand, manufacturier, officier de milice, homme politique, juge de paix et fonctionnaire et milita dans le parti canadien fondé par Louis-Joseph de Papineau. Il porte la ceinture fléchée, symbole officiel de la région de Lanaudière.

1

La réalité du rêve

Les premiers arrivés

Il y a des milliers d'années que les Amérindiens tirent profit de la pêche dans les chenaux poissonneux des îles de Berthier et de Sorel. Les tout premiers arrivés, cueilleurs-chasseurs nomades, trouvent dans l'archipel abri et nourriture. Les Amérindiens, qui s'installent de façon plus sédentaire sur les terrasses de la vallée du Saint-Laurent à partir de 500 après Jésus-Christ, tirent leur subsistance surtout de l'horticulture mais aussi de la pêche. On les appelle des Iroquoïens, c'est-à-dire que leur culture et leur langue sont proches de celles des Iroquois qui vivent au sud des Grands Lacs, proches aussi des Hurons des Grands Lacs. On a trouvé le site d'une maison longue du XIVe siècle, près de Lanoraie, sans doute construite dans un village iroquois. Jacques Cartier les rencontre à Hochelaga dans l'île de Montréal. Il en voit aussi dans l'archipel, qu'il est le premier Européen à décrire. Ceux qu'il décrit viennent peut-être du site Mandeville, près de la ville de Tracy, sur les bords du Richelieu.

En 1535, en remontant le Saint-Laurent à partir de Stadaconé (Québec) vers Hochelaga, Jacques Cartier entre dans le lac Saint-Pierre :

« Le dict XXVIIIe jour de septembre, nous arrivasmes à un grand lac et plaine dudict fleuve, large d'environ cinq ou six lieues, et douze de long, et navigasmes celluy jour amont ledict lac, sans trouver par icelluy que deux brasses de parfons, esgallement, sans haulcer ny baisser.

« Et trouvasmes qu'il y a quatre ou cinq ripvières, toutes sortentes dudict fleuve en icelluy lac, et venantes dudict Hochelaga, mays en icelles ainsi sortentes, y a barres et traverses, faictes par le cours de l'eaue, où il n y avoit pour lors, que une brasse de parfond.

« Toutes icelles ripvières circuyssent et environnent cinq ou six belles ysles, qui font le bout d'icelluy lac [et] puis se rassemblent, envyron quinze lieues à mont, toutes en une. Celluy jour fumes à l'une d'icelles, où trouvasmes cinq hommes qui prenoient des bestes sauvaiges, lesquels vindrent aussi privément à noz barques, que s'ilz nous eussent veu toute leur vie, sans avoir peur ny craincte… Nous leur trouvasmes ung grand monceau de ratz sauvaiges [rats musqués], qui vont en l'eaue, et sont groz comme conninz [lapins], et bons à merveilles à menger, desquels firent présent audict cappitaine, qui leur donna des cousteaulx et patenostres pour récompanses.

Un des chasseurs indigènes impressionne le groupe de Cartier :

« Et nosdictes barques arrivez à terre, l'un d'iceulxz hommes print ledict cappitaine entre ses braz, et le porta à terre aussi legierement qu'il eut faict ung enfant de six ans, tant estoit celluy homme fort et grand. »

L'eau pourvoyait autant que la terre. Les anguilles tenaient une place énorme dans l'alimentation des Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent. Ils en fumaient de grandes quantités. On pense que l'anguille leur servait aussi de monnaie

d'échange. Elle aura ce rôle, comme le castor, auprès des pionniers français, qui emprunteront aussi les méthodes de fumage et de conservation en tonneaux :

« Ils ont aussi de grandz vaisseaulz, comme thonnes, en leurs maisons, où ils mectent leur poisson, savoir anguilles et aultres, qu'ils seichent à la fumée durent l'ésté, et en vivent l'yver. »

Nos insulaires ont suivi ces méthodes depuis leur installation au XVIe siècle. Quelquefois, le sel remplaçait la fumée comme agent de conservation. Le poisson a assuré la survie alors que tout était à faire, du défrichement à la construction d'une cabane. L'anthropologue Harold E. Driver évalue que, pour l'alimentation, « ... le rendement à l'acre de l'eau douce était plus productif que ne l'étaient la chasse et la cueillette ».

Jérôme Lalemant, jésuite, en canot vers la Huronie en 1663, jette sur le papier des traits et des faits qui confirment la productivité de l'eau dans la région :

« Nous ne fûmes pas sitôt arrivés à l'extrémité de ce lac, que ces célèbres îles de Richelieu se découvrirent à nous. Quand les habitants de ces quartiers ont besoin de venaison et de gibier, ils n'ont en certains temps qu'à s'y transporter. Il ne faut point d'autre monnaie pour l'acheter, que le plomb et la poudre. Ces îles sont bien au nombre de cent cinquante. »

Jacques Cartier, qui n'est pas avare de dénominations de baie ou de pointe, n'avait pas proposé de nom pour ce plan d'eau, d'autant plus qu'il l'a cru obstrué par un labyrinthe d'îles. Les cartes dessinées pendant les années suivantes

indiquent le nom Angoulème pour le lac ou pour les îles. Ce toponyme n'est pas mentionné dans les écrits. On a souvent parlé d'au moins une carte faite par Cartier, mais on ne l'a pas retrouvée. La mappemonde dite de Harley, que l'on date de 1536, porte « ys dangoulesme », pour les îles; la carte de l'atlas de Vallard, en 1547, « lago do golesme » ; la carte de Mercator, en 1569, « lac Dangoulesme et isles dangoulesme ». La carte de Levasseur, en 1601, garde encore « Lac degoulesme». Il s'agit d'Angoulème, la capitale de l'Angoumois. Est né dans cette ville François 1er, le roi de France. Commanditaire de Jacques Cartier, il était le fils de Charles de Valois, comte d'Angoulème. En succédant à Louis XII, après avoir épousé sa fille Claude de France, c'est la branche des Valois-Angoulème, de la grande famille des Capétiens, qui monte sur le trône. Sa sœur, Marguerite d'Angoulème, épouse en secondes noces Henri d'Albret, roi de Navarre. Elle est connue pour sa culture et son talent d'écrivaine. Parmi les raisons expliquant que le navigateur de Saint-Malo appelle Angoulème les îles et le lac, il y a aussi l'hommage possible à un des fils de François 1er, Charles, duc d'Angoulème, qui inspirera le nom de Charlesbourg-Royal, en 1641, sur le site actuel de Cap-Rouge.

Champlain arrive au même endroit en 1603, exactement le 29 juin, fête de saint Pierre. Lui non plus ne l'indique pas à cette occasion. Il le fait, allant de soi, en 1609, quand il part rejoindre les Amérindiens alliés « …à l'entrée de la rivière des Iroquois ». Voici la première mention écrite de nom de lieu : « Continuant nostre routte jusques à l'entrée du lac sainct Pierre » Un paragraphe plus haut, Champlain, en

décrivant les «trois rivières», précise: « Et proches du lac sainct Pierre » On le retrouve dans ses cartes de 1612 et 1632. Le nom du lac n'aura pas de concurrents. Les îles ne seront pas nommées par rapport au lac, mais dans leur lien à la terre ferme, du côté de la rive sud, celle de la seigneurie de Sorel. On désignera, à partir du XIXe siècle, tout l'archipel comme « les îles de Sorel ». Une à une, toutes n'en seront pas moins baptisées. Ce dimanche 29 juin, Champlain traverse le lac et s'ancre dans le chenal du nord :

« …selon ce que l'ay peu voir, les unes sont de deux lieues, d'autres de lieue et demye et quelques unes moindres, lesquelles sont remplies de quantité de noyers, qui ne sont guère differens des nostres... Il y a aussi quantité de vignes sur le bord desdictes isles; mais quand les eaues sont grandes, la plus part d'icelles sont couvertes d'eau: et ce pays est encores meilleur qu'aucun autre que j'eusse vu. »

En 1609, il est de retour :

« L'eau est presque dormante dans le lac, qui est fort poissonneux... L'ayant traversé, nous passames par un grand nombre d'isles, qui sont de plusieurs grandeurs, où il y a quantité de noyers et vignes, et de belles prairies avec force gibier et animaux sauvages, qui vont de la grand terre ausdites isles. La pescherie du poisson y est plus abondante qu'en autre lieu de la rivière qu'eussions veu. De ces isles fusmes à l'entrée de la rivière des Yroquois où nous séjournasmes deux jours et nous rafraichismes en bonnes venaisons, oiseaux et poissons, que nous donnaient les Sauvages. »

L'île saint-Ignace, lieu de traite, d'alliance et de guerre

Il est possible que les Amérindiens aient utilisé l'île Saint-Ignace plus tôt pour les mêmes fins d'échange que plus tard les Français. L'endroit est lié à l'alliance des Français aux Montagnais, Algonquins, Etchemins, alliance commerciale et guerrière entre les parties contre les Iroquois. En mai et juin 1603, au cours de son premier voyage en Nouvelle-France, Champlain, qui accompagne le capitaine de navire et marchand Dupont-Gravé, rencontre, à la pointe aux Alouettes et à Tadoussac, environ 1 000 Amérindiens faisant une « tabagie » (fête et festin) pour célébrer leur victoire sur les Iroquois et l'alliance conclue entre eux.

Les coutumes guerrières amérindiennes observées têtes des ennemis tués accrochées aux piquets pendant les festivités de Tadoussac permettent de penser que l'île Saint-Ignace a servi de base aux alliés à l'occasion de cette bataille sur les rives du Richelieu et de lieu de torture après la victoire. Sans doute est-ce déjà un des endroits choisis pour la traite des fourrures puisque les Français trafiquent au moins depuis les années 1580 au lac Saint-Pierre et sur l'île de Montréal. Jacques Noël, neveu de Jacques Cartier, remonte le Saint-Laurent jusqu'à Montréal en 1583 ou 1585. Ces mêmes années, les marchands de Saint-Malo envoient des bateaux sur le fleuve. Normands, Basques et Rochelais les imitent. L'archipel du lac est connu des Malouins, qui y commercent avec les Algonquins de la vallée de l'Outaouais. Jacques Noël, après Jacques Cartier et avant Champlain, entend parler du lac

Ontario quand il est bloqué par les rapides à l'ouest de Montréal. Lui aussi rêve du chemin de l'Asie, rêve d'or.

L'île Saint-Ignace ne se compare pas à Tadoussac, le plus important centre du trafic des fourrures dans les «terres neuves», mais elle est assurément un lieu de traite important. De la baie James à l'Ontario, arrivent fourrures et Amérindiens, qui, eux, viennent même de la côte Nord-est des États-Unis.

Des noms de lieux la distinguent. Elle a droit au premier toponyme pour une de ses parties, une pointe ou un cap, et elle aura pour elle-même, en 1636, le premier nom officiel. Champlain y joue un rôle-clé. Il est de retour dans les îles le 19 juin 1610 avec des Montagnais « à une isle devant ladite rivière des Yroquois, en attendant les Algonquins qui devoient y venir... » Abri naturel, l'île Saint-Ignace ajoute un merveilleux point d'observation du Richelieu et des mouvements de l'ennemi iroquois.

La bataille contre les Iroquois

À peine arrivé, le groupe est averti qu'une centaine d'Iroquois sont embusqués sur la rive du Richelieu. Champlain n'attendra pas l'arrivée de ses alliés amérindiens hurons et algonquins en provenance des Grands Lacs et de l'Outaouais. Il lance une attaque désordonnée du campement iroquois. Peu de trafiquants français suivent Champlain, qui tient sa promesse de guerre.

« Les Sauvages crioyent à ceux qui restœint qu'ils avaient cœur de femmes, et ne sçavaient faire autre chose que la guerre à leurs pelleteries.

« …Ayant fait environ demie lieue en traversant la rivière, tous les Sauvages mirent pied à terre.»

Au cours de l'escarmouche, Champlain est blessé d'une flèche. « Nous prismes quelques quinze prisonniers, le reste tué à coups d'arquebuse, de flèches et d'espée... Voilà donc avec la grâce de Dieu la victoire obtenue, dont ils nous donnèrent beaucoup de louange. »

Voilà sans doute l'origine du nom du cap de Victoire. Quant à l'autre désignation de la même entité géographique, cap de Massacre, les descriptions de Champlain l'expliquent :

« Ces Sauvages escorcherent les testes de ceux qui estoient morts, ainsi qu'ils ont accoustumé de faire pour trophee de leur victoire, & les emportent. Il s'en retrounerent avec cinquante blessez des leurs, & leurs prisonniers avec eux. Ayant les testes pendues à des bastons devant leurs canots et un corps mort couppé par quartiers, pour le manger par vengeance, à ce qu'ils disoient, et vindrent en ceste façon iusques où estoient nos barques audevant de ladite rivière des Yroquois. »

Le lendemain 20 juin, arrive Dupont-Gravé avec des marchandises. L'attaque est une parenthèse au milieu des transactions, alors que, pour les Amérindiens, la logique de l'échange implique l'alliance guerrière. Des Hurons s'ajoutent, complétant un rassemblement de trois nations autochtones depuis la Côte-Nord du

Saint-Laurent jusqu'au lac Huron en passant par la région algonquine de l'Outaouais: « En toutes ces nations il y avoit bien près de 200 hommes qui n' avoient jamais veu de Chrestiens qu'alors, dont ils firent de grandes admirations. Nous fusmes quelques trois jours ensemble à une isle le travers de la rivière des Yroquois et puis chacune des nations s'en retourna en son pays. »

Au même rendez-vous, Champlain envoie Étienne Brûlé, un jeune homme installé à Québec depuis deux ans, hiverner chez les Algonquins et les Hurons « pour savoir quel estait leur pays, voir le grand lac [lac Huron], remarquer les rivières, quels peuples y habitent; ensemble descouvrir les mines et choses les plus rares de ces lieux et peuples... » Il est le premier Européen à avoir vu la Huronie et les lacs Huron, Ontario, Érié et Supérieur.

À leur tour, les Hurons confient à Champlain un jeune garçon, Savignon, pour qu'il aille « explorer » la France. « Nous serons bien aises qu'il nous rapporte ce qu'il aura veu de beau. » Cet échange s'avère un succès diplomatique de Champlain.

Champlain et les relations franco-amérindiennes

Champlain fera référence plusieurs fois à la stratégique île Saint-Ignace : « Nous apprisme que les sieurs du Pont et Deschesne estoient partis de Québec pour aller à mont ledit fleuve afin de traiter à une isle devant la rivière des Hiroquois... »

Le commerce des fourrures se déplace. À mesure que des Amérindiens venant plus à l'ouest nord-ouest, entre autres les Hurons, se mêlent de commerce, il y a déplacement non seulement du territoire d'échange mais aussi de la pénétration française vers l'intérieur du continent. Tadoussac régresse et l'île Saint-Ignace devient une étape sur le chemin vers l'Ouest. L'année 1623 est gravée dans la mémoire insulaire :

« Le 23 dudit mois [juillet], nous fusmes devant la rivière des Yrocois, où .trouvasmes ledit Deschesnes, qui dit avoir eu nouvelle qu'il devoit arriver quelques trois cens Hurons, où Estienne Bruslé les avoit rencontrez... Ce dit jour, arrivèrent quelques 60 canaux de Hurons et Algonquins qui ramènerent du Vernay, et autres hommes qu'on leur avoit donné pour hyverner en leur païs, afin de toujiours les tenir en amitié, et les obliger à venir. »

Le dimanche 30, on célèbre la messe. Plus de 200 ans avant la construction d'une église paroissiale, c'est la toute première célébration religieuse dans les îles. Plusieurs nations amérindiennes sont alors présentes, se plaignant de la conduite de l'une ou de l'autre. Les Hurons reprochent aux Algonquins qui sont sur le passage de la rivière des Outaouais de les malmener ou de les obliger à un péage quand ils se rendent commercer. Une décision de Champlain fera quant à elle jurisprudence dans les relations franco-amérindiennes. Le meurtrier amérindien de deux Français reçoit le pardon de Champlain « par la volonté de nostre Roy » devant les tribus réunies. Champlain hésitait entre punir à la française par la mort ou être

dédommagé à l'indienne par des présents. Guillaume de Caen ritualise le pardon public pour impressionner les représentants des trois nations alliées, ce que le frère Sagard raconte dans *Histoire du Canada* :

« Guillaume de Caen, général de la flotte, prit une espée nue qu'il fit jetter au milieu du grand fleuve sainct Laurens en la presence de nous tous, pour assurance aux meurtriers Canadiens [Amérindiens], que leur faute leur estoit perdue et ensevelie au fond des eaues, et par ainsi qu'ils n'en parleroient plus. »

C'est de l'île Saint-Ignace que les Amérindiens repartent vers l'Ouest, et les Français vers Québec. La traite doit être bonne car, à l'arrivée à Québec, le bilan est florissant des peaux de castor que chaque matelot a pu traiter. C'est de cette île aussi que partent avec les indigènes 11 Français « pour la défense de leur village contre leurs ennemis » et trois récollets, un par canot.

Le frère Sagard est l'un des trois récollets; il décrit avec réalisme et non sans humour les contraintes du voyage, des portages, de la nourriture, des heures collées au canot, de la chaleur et des moustiques, témoigne que le cap de Victoire ou cap de Massacre est, sinon la pointe des Pères à l'extrémité sud-ouest de l'île, du moins l'extrémité elle-même, c'est-à-dire l'ouest de notre contemporaine route 158, la plus grande partie du village de Saint-Ignace-de-Loyola lui-même. Sagard confirme tout ce que Champlain relate des activités insulaires.

Nous posons donc l'île Saint-Ignace pour la localisation de ce fameux cap dont parlaient les auteurs sans jamais s'entendre :

« Nous montâmes avec les barques par la même rivière Saint-Laurent jusqu'au cap de Victoire, que les Hurons appellent Onthrandéen, pour y faire la traite, car là s'étaient cabanés grand nombre de Sauvages des diverses nations. De Trois-Rivières nous passâmes par le lac Saint-Pierre, puis nous arrivâmes au cap de Victoire le jour de la Sainte Madeleine. »

Donc le 22 juillet. Suit une description suffisante pour situer l'endroit en question, sans oublier que Sagard s'est embarqué à Québec, donc en aval des îles :

« Ce lieu du Cap de la Victoire ou de Massacre est à douze ou quinze lieues en deçà de la rivière des Prairies. La rivière des Iroquois y aboutit à main gauche, comme celle des Ignerhonons [Agniers, Mohawks] qui est encore une Nation d'Iroquois, aboutit à celle du Cap de Victoire. »

Et pour finir d'anéantir tout doute :

« Pour revenir donc au cap de Victoire, la rivière en cet endroit, n'a environ qu'une demi-lieue de large, [le chenal principal du Saint-Laurent] et dès l'entrée se voit tout d'un rang six ou sept îles fort agréables et couvertes de beau bois; les Hurons y ayant fait leur traite et agrée pour quelques petits présents de nous conduire en leur pays. »

Plus précis encore, dans *Histoire du Canada* : « On voit du port [du cap de Victoire] la rivière des Ignerhonons qui se décharge dans le grand fleuve, vis-à-vis du port, beau, large, et fort spacieux.

Suivons l'ordre chronologique des références à l'île Saint-Ignace. En 1624 : «Nouvelles vindrent aussi qu'il estoit arrivé à l'entrée de la rivière des Yrocois, trente canaux Hurons, avec quelques Français. » Entre autres, deux récollets reviennent de Huronie : « Le premier du mois de juillet, du Vernay, qui estoit allé aux Hurons, arriva dans un canau, qui nous apporta nouvelles certaines de la descente des Sauvages, à la rivière des Yrocois. »

En 1627, c'est à l'île Saint-Ignace que se joue la paix précaire avec les Iroquois. Des Amérindiens trahissent la trêve, font prisonniers deux Iroquois, les ramènent à Trois-Rivières: « ... de là ils retournèrent devant la rivière des Yrocois, où se devoit faire le traitte, et là commencèrent à maltraiter ces deux prisonniers... les faisant promener de Cabanne en Cabanne... »

Champlain part de Québec et passe quelques jours à convaincre les Amérindiens assemblés pour le commerce de relâcher les prisonniers et de partir en ambassade de paix avec des présents en réparation de la faute. La visite protocolaire tourne mal: les ambassadeurs sont tués. Les Algonquins encore en l'île Saint-Ignace tuent l'otage qu'ils avaient gardé.

En conclusion pour cette année :

« Ledit Emery [de Caën] ayant faict la traitte qui fut l'une des bonnes, qui se fust faicte il y avoit long-temps, s'en retourna à Québec le dernier de Septembre et de là à Tadoussac porter ses pelteries. »

En 1629, Champlain s'entretient avec Erouachy (chef des Montagnais des environs de Tadoussac), qui a passé plusieurs mois chez les Abénaquis qui souhaitent l'alliance des Français contre les Iroquois. Champlain lui propose d'envoyer « de mes compagnons pour hyverner en leur pays, et au printemps se trouver au rendez-vous de la rivière des Yrocois, comme à toutes les nations leurs amis, qui les voudroient assister. »

L'île Saint-Ignace a-t-elle reçu la première délégation d'Abénaquis avant qu'ils s'installent, à la fin du XVIIe siècle, dans un territoire près de la rivière Saint-François, l'actuel village d'Odanak?

Les îles, lieux d'embuscade

Les îles de Berthier et de Sorel furent longtemps identifiées par les Français comme une immense réserve alimentaire, l'une d'elles comme lieu de traite et aussi de rassemblement guerrier car les lieux sont propices aux embuscades et la rivière Richelieu est une des voies d'eau les plus empruntées par les Iroquois à partir de leur territoire au sud-ouest du lac Champlain.

Le 6 juin 1633, Champlain, qui s'est absenté quatre ans après la prise de Québec en 1629, apprend que les Iroquois surveillent les déplacements sur le Saint-Laurent. Une flotte de canots hurons devant venir à Québec, il envoie une barque et une chaloupe d'hommes armés l'attendre à la rivière des Prairies. Quand ceux-ci passent dans les îles, des Iroquois les attaquent et, malgré la riposte efficace, ont le

temps de tuer deux hommes qui, de la rive, tiraient la barque à la cordelle. Un troisième succombe à ses blessures.

Beauté mortelle des îles

Parmi tous ces guets-apens, il en est un qui est resté dans la mémoire collective des Québécois : celui du père Jogues et de ses compagnons. Jésuite missionnaire à l'œuvre depuis 1636, il dirige, en Huronie, la construction du fort Sainte-Marie. En 1642, il revient à Québec avec des Hurons et repart pour la Huronie avec une flottille de 12 canots. L'accompagnent les donnés Guillaume Couture et René Goupil, le chef huron Ahatsistari et des hommes de son village.

Certains historiens localisent l'attaque entre Berthier et Lanoraie, mais l'endroit idéal pour une embuscade, avec des assaillants de chaque côté des rives, se situe dans un chenal. Les canots des Français et des Hurons empruntent le chemin le plus facile à canoter au lieu du cours principal du Saint-Laurent. Le chenal du Nord, entre l'île du Milieu et Berthier, a des rives assez encombrées par les hautes herbes et les roseaux pour le camouflage.

Le 2 août, après un rapide combat où jouent la surprise et le nombre, des Hurons sont tués et le reste du groupe est emmené en captivité en pays mohawk, par la route du Richelieu. Certains des compagnons de Jogues sont tués; lui-même survit aux tortures et est libéré un an plus tard par les Hollandais. Il retourne en France, mais reviendra. Il sera de deux ambassades envoyées, en 1646, chez les mêmes

Mohawks. À la deuxième ambassade, les Mohawks le tueront ainsi que son compagnon Jean de La Lande. Ces deux martyrs seront béatifiés le 29 juin 1930, avec ceux longtemps honorés au Québec, comme les saints martyrs canadiens.

Une autre capture de religieux est inscrite dans l'histoire. Le 29 avril 1644, le père François-Joseph Bressani, six Hurons et un jeune Français, partis de Trois-Rivières, sont capturés par les Mohawks près de l'embouchure de la rivière Maskinongé et sont emmenés en captivité.

Le père Bressani sera délivré par les Hollandais installés dans la région de la rivière Hudson et de la Nouvelle Amsterdam. Il retourne en France puis en Huronie qu'il voit disparaître. Il embarque pour l'Europe en 1650.

La réponse française aux embuscades iroquoises prendra la forme de la construction d'un fort à la pointe de Sorel, du côté droit de l'embouchure de la rivière Richelieu.

L’inquiétante présence iroquoise des années 1640

En juillet 1644, quelques centaines d'Iroquois débouchent du Richelieu, sous le nez des soldats du fort. Le gouverneur n'en décide pas moins, vu qu'il n'y a aucun établissement dans les environs autre que le village fortifié de Trois-Rivières, de rappeler une partie des effectifs à Québec. Le 12 octobre, il ne reste plus qu'une dizaine de soldats derrière la fragile palissade de pieux et même pas un commandant. Quelques jours plus tôt, le père Georges D'Endemarre écrivait de

Montréal à son supérieur en France avant d'aller remplacer le père Anne de Nouë aux Trois-Rivières. Montréal, officiellement fondée le 17 mai 1642, et Trois-Rivières sont les seuls établissements permanents des environs avec le fort du Richelieu. En tout donc, deux villages et une minuscule fortification. Québec est un peu plus gros mais situé à plus de 200 km. Les Iroquois, aux aguets et en patrouille, contrôlent quasiment le pays alors qu'ils habitent à plus de 500 km du lac Saint-Pierre par canot :

« Mais il est quasi impossible de faire ni la paix ni la guerre avec ces barbares. Cela est cause que nos habitations maintenant ne sont plus que des prisons, les rivières ne sont plus navigables qu'avec des armes et dans les barques équipées de canons et de soldats. La pesche et la chasse [sont] interdites aux français. Les poissons ont trêve avec les pêcheurs et les chasseurs. Les beautés du pays ne sont plus que pour les yeux qui voient de loin, à peine peut-on cueillir une salade en assurance dans un jardin, et pour aller faire quelque provision de bois, il faut mettre tout le monde en bataille et en garde. Ce n'est pas que ces voleurs soient toujours autour de nous, mais c'est qu'on ne sçay ni leur absence ni leur présence et nous sommes obligés de les craindre toujours. »

Le fort Richelieu

La capture du père Jogues et de ses compagnons par les Iroquois le 3 août 1642 a sensibilisé le gouverneur Montmagny à la fragilité des communications entre Trois-

Rivières et l'avant-poste de Ville-Marie. Quelques jours après, il aborde à la pointe de Sorel et décide de la construction d'un fort sur ce site, à l'embouchure du Richelieu. Dès le 13 août, les travaux du fort en pieux se font à la hâte, en vue de bloquer aux Mohawks leur grande voie de passage. Sept jours plus tard, les fortifications sont élevées et le père Anne de Nouë bénit la construction neuve.

Montmagny est présent et donne au fort le nom de Richelieu, en l'honneur du cardinal, premier ministre de France depuis 1624.

Des groupes d'Amérindiens viennent s'installer près du fort, qui leur garantit un refuge contre les Iroquois. Les convois sont toujours menacés. Le père Bressani est capturé le 29 avril 1644. Alors que rien dans la conjoncture ne le justifie, qu'il serait même plutôt nécessaire de gonfler les effectifs, le gouverneur, manquant de soldats à Québec, en fait venir du fort Richelieu. Le 12 octobre 1644, il n'y reste plus qu'une dizaine de militaires sans commandant.

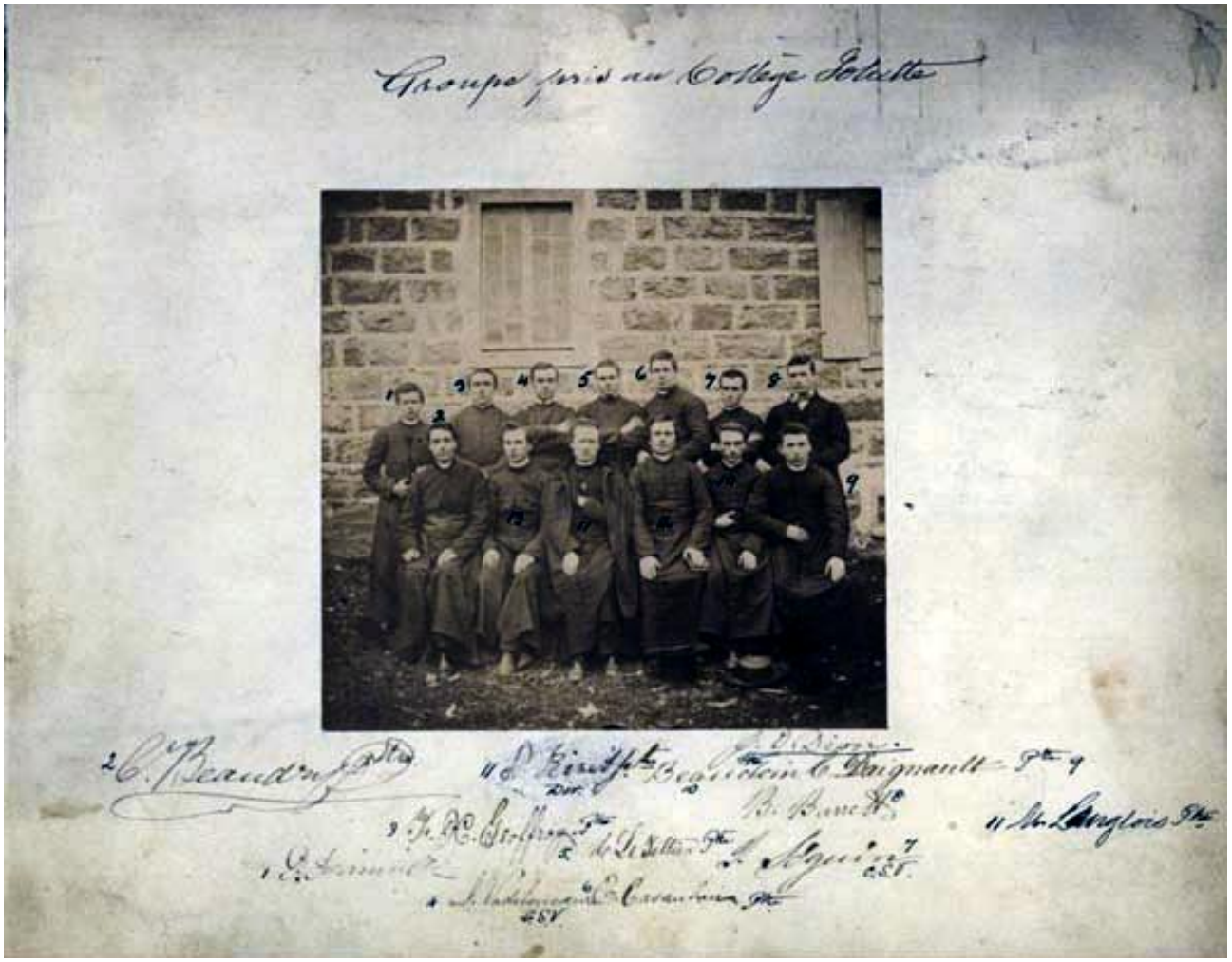
L'été 1646, prenant acte de la défense symbolique de l'embouchure de la rivière, le gouverneur abandonne le fort.

On rapporte que les Iroquois, en février 1647, en incendieront les bâtiments vides. À l'été, l'ingénieur-arpenteur Jean Bourdon fait ramener à Québec les canons devenus inutiles. Le nom du fort a précédé celui de la rivière et lui a donné le sien. On signale, dans le *Journal des Jésuites* de 1659, « rivière de Richelieu ». La Relation des Jésuites de 1665 explique : « ...se nomme la rivière de Richelieu à cause du fort

du même nom qui y fut basti à son embouchure, au commencement des guerres, pour s'asseurer de l'entrée de cette rivière. »

À l'été 1665, le capitaine Pierre de Sorel, du régiment de Carignan-Salières, est chargé de reconstruite le fort. On élargit le système de défense le long du Richelieu avec un second fort, Saint-Louis, au pied des rapides de Chambly, et un troisième, Sainte-Thérèse, une quinzaine de kilomètres en amont. Le régiment remonte le Richelieu jusqu' en Iroquoisie, en deux campagnes qui démontrent la puissance militaire française. Les troupes du régiment Carignan-Salières repartent en 1668. Des officiers et des soldats restent en Nouvelle-France. Avec eux, les pays du lac Saint-Pierre entrent dans l'étape du peuplement.

Christian Morissonneau



Groupe de prêtres au Collège Joliette. Photographie: albumine; 18,2 X 22,9 cm. Collection Baby. P00581FP06662

Le temps d'un fort

La ville de Lachenaie est située sur la rive nord des rivières des Mille-Iles et des Prairies. L'on doit son nom à Charles Aubert de La Chesnaye, seigneur fondateur de ce lieu au XVIIe siècle. Toutefois, sans vouloir négliger ce fait, l'histoire de ce petit coin de pays remonte bien au-delà, à l'époque lointaine où la Mer de Champlain se retire et laisse place au tracé de nos cours d'eau actuels.

C'est ainsi qu'il y a 5 500 ans, les premières populations de nomades du groupe «Archaïque Laurentien» apparaissent dans la région. La présence amérindienne se confirme d'autant plus par la découverte, en 1987, d'un campement amérindien à l'arrière de l'école Le Manoir à Mascouche et dont la période d'occupation serait de l'an 900 à 1000.

Lors de la venue de Jacques Cartier en 1535, ce dernier se trouve en contact avec des tribus iroquoises (huronnes) vivant dans des villages entourés de palissades; c'est le cas d'Hochelaga, sur l'île de «Teiontiakon» (Montréal). Moins d'un siècle plus tard, au moment où Champlain (1608) est de passage dans la région, celle-ci est entièrement peuplée d'Algonquins. Mentionnons que vers 1580, un conflit inter-ethnique chasse les Iroquois de la vallée du Saint-Laurent. Les Algonquins côtoient de près les premiers colons lachenois car, en 1674, on les retrouve installés sur la rivière des Prairies, près de Saint-François.

Au début de la colonie, les rapports entre les «Blancs» et les «Sauvages» sont le lot d'une série de difficultés. Toutefois, elles ne le sont qu'avec une seule nation, les Iroquois (Mohawks)! Les Agniers (tribu iroquoise des Adirondacks) font la guerre aux Français de 1641 à 1667, cette dernière année étant celle du traité de paix. L'événement qui suit démontre bien l'esprit et les valeurs de certains de nos compatriotes, un bien triste souvenir qui «inaugure» les annales lachenoises!

Nous sommes à l'hiver 1668-1669. Six Oneyiouts (nation iroquoise), trois hommes, une femme et deux enfants, ont dressé leur cabanage sur les bords de la rivière Mascouche, près de l'embouchure de la rivière des Mille-Iles. Quatre colons, qui ont déjà établi leurs quartiers de chasse dans le voisinage, décident un jour de leur rendre visite. Ils y remarquent une cinquantaine de peaux d'orignaux et quelques castors. Un bon soir, ils rendent une autre visite et font boire de force de l'eau de vie aux Indiens. «Peu habitués à cette liqueur, dont ils sont très friands, mais qu'ils ne peuvent supporter, les trois Sauvages et la femme sont bientôt plongés dans l'ivresse, et s'endorment du plus profond sommeil. À ce moment, les quatre colons bondissent sur eux et les assomment sans pitié. Dans leur férocité, ils n'épargnent même pas la femme et les enfants. Alors ils font main basse sur les fourrures, objet de leur convoitise, les emportent et les cachent dans la cave de leurs maisons. »

Les cadavres gisant, «tous couverts de sang et défigurés par l'ivresse ou les spasmes de l'agonie», nos colons craignent que l'on découvre les corps. Ainsi, ils les

placent tous dans un canot, au-dessus duquel ils fixent des traverses de bois pour y retenir les corps, et plongent ce dernier dans les rapides non loin de là (aujourd'hui le barrage de l'île des Moulins) où ils le coulent à fond sous le tronc d'un vieil arbre.

Malheureusement, les corps sont retrouvés quelques jours après le crime. On trouve les coupables: Étienne Blanchard, Louis Brodeur, Urbain Baudacour et Jean Sauriol dit Lavergne. Hasard ou non, au moment de leur procès, ils réussissent à s'enfuir. Ils sont condamnés à mort mais, semble-t-il, on ne les rattrapera jamais.

L'établissement seigneurial

Notre histoire débute à Paris, le 16 avril 1647, au moment où la Compagnie de la Nouvelle-France concède à Pierre Legardeur de Repentigny, une seigneurie de quatre lieues de front sur le fleuve Saint-Laurent et dépassant l'embouchure de la rivière des Prairies, par six lieues de profond. Cette seigneurie prend dès lors le nom de Repentigny.

Legardeur arrive au pays le 11 juin 1636, accompagné de sa famille et de quelques notables. Originaire de Thury-Harcourt (Normandie) où il voit le jour en 1608, descendant d'une illustre famille de notables français, il ne tarde pas à occuper d'importantes fonctions dans la colonie : lieutenant du gouverneur de Montmagny et amiral de la flotte navale de la Nouvelle-France. Il est, semble-t-il, le principal instigateur de la colonisation de la vallée du Saint-Laurent et ce, par le biais de la Communauté des Habitants, qu'il fonde en 1644. Un jour de mai 1648, à peine vient-

il de laisser La Rochelle, qu'une épidémie se déclare sur le navire qui le transporte. Gravement atteint, il succombe rapidement, «le corps demi couvert de taches pourpres noires, larges comme des doubles».

Marie Favery, épouse de Pierre Legardeur, prend la relève de la seigneurie. Mais rappelons-nous que depuis 1641, les Agniers harcèlent les établissements français, ralentissant terriblement le développement des seigneuries hors de Ville-Marie (Montréal). En juillet 1667, la paix est rétablie. L'année suivante, les autorités de la Nouvelle-France contraignent la seigneuresse à mettre sa seigneurie en valeur et à y établir des colons, ce qu'elle ne réussit pas à faire en raison de son âge avancé. C'est pourquoi, le 2 mai 1670, elle cède ses droits à ses fils Charles et Jean-Baptiste.

Le même jour, Jean-Baptiste Legardeur et son frère Charles Legardeur de Villiers échangent leurs droits sur les seigneuries de Repentigny et de Bécancour. Jean-Baptiste conserve celle de Repentigny et en devient le principal tenancier. Cependant, la mise en valeur d'une seigneurie nécessite un certain investissement que la famille Legardeur, malgré sa noblesse, ne peut consentir. C'est dans ce contexte que Legardeur fait appel à Charles Aubert de La Chesnaye, personnage influent et riche marchand de Québec. Aubert acquiert la moitié de la seigneurie et offre, en retour à Legardeur, les moyens de mettre son fief de Repentigny en valeur. Cet accord est signé le 11 mai 1670 et enregistré le 12 août suivant. Les bornes entre les deux nouvelles seigneuries sont fixées le 5 mai 1671, et réservent bien des surprises à Legardeur. Selon l'acte de partage, Aubert acquiert, en fait, plus de 90%

de la seigneurie de Repentigny, faute de mal connaître la géographie de sa seigneurie, ainsi que l'axe est-ouest et non nord-sud de la rivière l'Assomption, qui servait de limite entre les seigneuries. Aubert baptise sa partie sous le nom de La Chesnaye (Lachenaie en vieux français) en son honneur.

Au moment où il acquiert la seigneurie, Charles Aubert se réserve un vaste domaine seigneurial de ¾ de lieue de front entre la terre qui sera attribuée à Pierre Perrotin (procureur d'Aubert et fermier du domaine seigneurial à compter de 1676), et l'embouchure de la rivière l'Assomption.

Entre 1671 et 1673, Charles Aubert fonde une société avec Charles Bazire, dans laquelle ils incluent les actifs de la seigneurie de Lachenaie. Faut-il rappeler qu'à cette époque, les municipalités n'existent pas, et que les colons versent leurs cens et rentes (taxes de l'époque) au seigneur. Pour certains seigneurs, dont Aubert, cette formule est rentable. Mais cette société est éphémère puisque Bazire meurt en 1674. Aubert verse toutefois des parts à l'épouse de Bazire jusqu'en 1679, puis ils en viennent à un accord de partage.

Dès lors, l'entreprise de colonisation de la seigneurie de Lachenaie ne tarde pas. En fait, la mention des premiers colons apparaît dans les registres de la paroisse Notre-Dame de Montréal, le 31 octobre 1672, lors du baptême de Jean Minson, fils de Nicolas Minson et de Gilette Mignolet. Ces derniers se disent résidants de Lachenaie, tout comme Jean Préjean et Jeanne Chartier (épouse de Tècle Cornélius Aubrenan). Bien qu'à cette date le seigneur n'ait fait aucune concession dans la

seigneurie, il semble que quelques colons s'y soient établis au cours de l'été 1672. Avaient-ils obtenu une promesse de concession? Quoi qu'il en soit, ils se feront confirmer leurs concessions lorsque, le 6 février 1673, Pierre Perrotin, procureur des seigneurs de Lachenaie, concède les douze premières terres de la côte de Lachenaie. Au 30 juin 1676, la population atteint 53 personnes; 25 terres sont déjà concédées.

Entre 1673 et 1676, comme tout seigneur qui respecte ses devoirs, Aubert fait construire sur son domaine (actuels lots 69 et 71), un manoir seigneurial, un moulin à vent banal et quelques bâtiments de ferme. Le moulin est d'une grande utilité et constitue le pôle d'attraction social et économique de la seigneurie, mais il en faut plus pour répondre aux besoins spirituels de la population toujours grandissante. À cet égard, l'accès aux services religieux demeure très difficile pour les colons, la cure et chapelle la plus proche étant celle de Pointe-aux-Trembles et ce, depuis le 30 octobre 1674.

Toutefois, le 30 octobre 1678, Monseigneur François de Laval, évêque du diocèse de Québec, érige une cure pour Repentigny, La Chesnaye et l'Isle Jésus (les colons arrivent sur l'île Jésus en 1677). Les registres débutent en 1679, et sont tenus par le missionnaire Thomas Morel. À la fin de 1679, Charles Aubert fait installer une petite chapelle à même son manoir de Lachenaie. Les offices y sont tenus selon la disponibilité des missionnaires résidant à Repentigny.

Notons d'ailleurs que le seigneur réserve toujours une partie de son domaine pour y ériger une église paroissiale. On y retrouve, quelque temps plus tard, un cimetière sur le site adjacent à la chapelle.

Le 13 août 1680, Charles Aubert vend sa seigneurie à Pierre-Noël Legardeur de Tilly pour 20 000 livres, à raison de 1 000 livres en octobre, et de 1 000 livres au premier jour de la navigation de chaque année, payables en pelleteries. De Tilly est ainsi le premier seigneur à habiter le manoir. Sous son «règne», la seigneurie prend le nom de «Tilly». Un acte de 1683, fait d'ailleurs référence à la chapelle de Tilly pour désigner la chapelle du manoir. Pour des raisons financières, Legardeur rétrocède, au début de 1684, la seigneurie à Charles Aubert de La Chesnaye. Ce dernier conserve son titre de seigneur de Lachenaie pour 15 autres années.

Au cours de l'année 1683, Monseigneur de Laval fait faire un état des cures et missions de la colonie afin d'établir un certain nombre de cures au pays. C'est ainsi que Lachenaie est officiellement fondée, et devient la trente-quatrième paroisse à tenir registre en Nouvelle-France. […]

Une mission en plein essor

Au début de janvier 1701, Raymond Martel, nouveau seigneur, envoie trois habitants de Lauzon pour prendre possession de la seigneurie de Lachenaie. Cependant, Robert Jannot, fermier du domaine, les en empêche, sous prétexte que son bail n'est pas expiré. Les deux seigneurs somment alors Jean Gabin, le

procureur de Charles Aubert, de les mettre en possession de leur bien. C'est en vain, puisque ce n'est que le 16 août 1701 que Martel, au nom des deux seigneurs, prend pleinement possession de la seigneurie et du domaine. On note encore la présence militaire dans le fort.

Les beaux-frères Legardeur et Martel possèdent une société pour l'exploitation des pelleteries en France, laquelle fait faillite en 1700. Peine perdue, en 1701, ils établissent un poste de traite et de pêche au Labrador. Cette société a courte vie puisque Martel en retire ses droits le 3 décembre 1702 et devient, en retour, l'unique seigneur de Lachenaie.

L'année 1702 marque l'avènement d'une cure conjointe pour Lachenaie et l'île Jésus, avec desserte pour les quelques colons établis à Terrebonne (communément appelé «Mille-Iles»). Dans une lettre de Messieurs de Callières et de Beauharnois à Monsieur de Pontchartrain, on mentionne que, «si les habitants de ces terres n'avaient pas la consolation d'avoir une cure, ils déserteraient et n'y voudraient pas y demeurer». En 1704, Martel fait abandonner la chapelle de son manoir, probablement à cause de l'état de délabrement de la maison. Il habite alors son manoir. Les habitants iront aux offices dans la vieille chapelle de l'île Jésus jusqu'en 1706, année où le Séminaire de Québec fait construire une église près de la maison seigneuriale de l'île Jésus (près de la pointe de l'île). Une fabrique commune est alors créée pour les deux seigneuries.

Le couple Martel-Trottier semble être un drôle de ménage, car le 7 novembre 1703, on assiste à un procès de séparation des biens, demandé par Marie-Anne Trottier-Desruisseaux. Précisons que le couple s'était marié en 1697, alors que lui avait 34 ans, et elle, seulement 15 ans! Malgré ce fait, il s'agit d'un événement plutôt inusité, sinon unique, dans les annales de cette époque. Le jugement est rendu en faveur de l'épouse, le 28 novembre 1704. Toutefois, l'harmonie conjugale semble se rétablir car Marie-Anne donne naissance à Louise-Catherine, le 17 novembre 1705, et à Pierre, le 19 août 1707, et que Raymond Martel figure au registre comme père légitime! Nul n'est besoin de spécifier que cet épisode permettra d'alimenter savoureusement les «potinages» des Lachenoises et Lachenois!

La situation financière de Martel n'est guère reluisante. Il a beau être devenu l'unique seigneur de Lachenaie, la seigneurie rapporte peu et il y a tant de dépenses à faire! Malgré tout, il concède deux immenses arrière-fiefs à ses fils Nicolas, 5 ans (20 juillet 1707; Fief Bailleul) et Pierre, 7 mois (6 mars 1708; Fief Martel).

Martel décède, de façon accidentelle, alors qu'il est en compagnie d'André Ethier et de son domestique Joseph Éthier. Il est inhumé le 1er novembre 1708. Le manoir et tout le domaine sont très endommagés par la guerre. Le bétail est âgé, la situation financière de la seigneurie est précaire, et Martel avait accumulé beaucoup de dettes, ce qui n'aide aucunement à la relance de la seigneurie. On doit hypothéquer la seigneurie comme garantie de paiement. Malgré tout, Michel

Lepailleur, huissier royal, saisit la seigneurie le 26 avril 1709, et la met en vente. Cet acte nous fournit d'ailleurs une bonne description du domaine seigneurial :

« …une maison seigneuriale abandonnée, une grange de soixante pieds sur trente en colombage, couverte et close de planches, une étable en pieux, une petite maison en bois où résidait le fermier, une laiterie de pièces sur pièces couverte de planches, une boulangerie et un four avec une cheminée de terre chancelante, une autre maison inachevée avec charpente à demi pourrie, et enfin un moulin à vent avec une tour de bois décrépite qui menace ruine. »

Le 18 août 1710, par une ordonnance du Conseil souverain, la veuve Martel obtient le tiers de la seigneurie. On allègue qu'elle ne doit pas être responsable des dettes contractées par son mari et que, de toute façon, elle était mineure lors de la création de la société commerciale de son époux.

Comme le moulin va à la ruine, Jacques Babel, le représentant des créanciers de feu Martel, entreprend, en 1710, de faire rénover le moulin, lequel est vital pour subvenir aux besoins alimentaires des colons. Toutefois, les travaux sont interrompus pour des raisons inconnues. Ce n'est qu'en 1715, que l'on entreprend la construction d'un moulin neuf, près de l'ancien. La population de Lachenaie ne peut même pas y faire vivre un meunier; ce dernier, n'en retirant que de faibles revenus, n'occupe donc cette fonction que partiellement. L'état de délabrement avancé n'aide certes pas à donner un service de haute qualité aux habitants; ceux-ci ont même été privés de ses services, pourtant essentiels, pendant quelques années!

Le 14 février 1712, la veuve Martel prend pour second époux, Louis Audet de Piercot, sieur de Bailleuil, capitaine d'une compagnie des troupes de la marine. Bailleuil prend alors la gérance de la seigneurie et des deux arrière-fiefs au nom de sa nouvelle épouse. Le nouveau couple habite alors Lachenaie jusqu'au printemps 1716.

Le 3 mai 1715, la seigneurie est vendue à l'enchère et est adjugée à Pierre Legardeur de Repentigny II, pour la somme de 38 000 livres. La famille Legardeur règne à nouveau sur le territoire ancestral. Toutefois, tout ici est dans un état lamentable. Constatant l'état de la ferme et du manoir, Legardeur abandonne le manoir seigneurial de Lachenaie, vend le bétail de la ferme, et s'installe plutôt à Montréal.

Cette décision a pour effet de réduire la superficie du domaine à un seul lot de trois arpents de front; tout le reste du domaine, soit 46,5 arpents de front à partir du moulin jusqu'à la rivière l'Assomption, est concédé, la même année, en 18 terres. Legardeur conserve ainsi une mince tranche du domaine pour la construction d'une église et le développement d'un futur village sur la côte de Lachenaie.

Le 27 octobre 1717, le seigneur concède 21 nouvelles terres à la Rivière Maskouche, soit les terres actuelles du Bas Mascouche, sud et nord. En moins d'une décennie, les concessions atteignent le site du futur village de Mascouche d'un côté, et celle du futur village de Saint-Paul l'Ermite (Le Gardeur) de l'autre

côté, faisant ainsi croître de façon considérable la géographie du territoire occupé de la seigneurie et paroisse de Lachenaie.

Le 18 septembre 1721, un acte d'érection confirme la cure perpétuelle pour la paroisse de Saint-François-de-Sales de l'île Jésus. Au même moment, les habitants de Lachenaie réclament une église paroissiale du côté de Lachenaie. Le 11 octobre suivant, Monseigneur de Saint-Vallier autorise la construction d'un presbytère à Lachenaie. Ce dernier sert aux offices et comme résidence du curé, en attendant la construction de l'église.

Le 3 mars 1722, un arrêt du Conseil d'État crée la fabrique de la paroisse de Saint-Charles-de-Lachenaie. Le lendemain, les paroissiens se réunissent chez le curé Lepage afin de choisir le site du presbytère. La controverse éclate! Vingt-neuf chefs de famille, plus le seigneur Legardeur, favorisent le site déjà prévu sur le domaine seigneurial, tel que le veut la coutume! Bien d'autres s'y opposent, le domaine étant trop à l'est et non au centre de la nouvelle paroisse. Précisons que cette dernière couvre le territoire compris par les côtes de Lachenaie et de Mascouche; quant à la côte de l'Assomption (Charlemagne et Le Gardeur), elle est rattachée à la paroisse de Repentigny. Le curé Lepage continue tout de même à desservir les 16 familles de la mission Les Bois (Terrebonne).

Du côté de Lachenaie, le débat se poursuit parmi les habitants. Le 28 juin suivant, les marguilliers tranchent la question en choisissant un nouveau site au centre de la paroisse (lieu actuel de l'église), sur la terre de Jean Rochon. Une

maison de 38 x 26 pieds est louée afin de servir de chapelle. Finalement, les travaux de construction de l'église en pierre débutent à la fin de 1723. L'édifice est utilisé à compter de 1730. Entre-temps, le missionnaire Joseph Lacombe, en poste depuis 1726, est nommé premier curé de la paroisse, le 15 février 1728.

Le domaine seigneurial perd alors une partie importante de sa vocation. Il n'y reste qu'un moulin à vent faisant de la farine, et la maison du meunier. Le manoir, les bâtiments de ferme, la boulangerie et les palissades du fort sont démolis après 1715.

À l'été 1729, l'on craint un autre conflit avec les Iroquois. Forts de leur expérience, les habitants érigent à nouveau des fortifications en pieux autour des bâtiments avoisinant l'église de Lachenaie (elles y sont toujours existantes en 1739), et un second fort dans le haut de Lachenaie, le long de la rivière Mascouche. Fausse alerte, les menaces envisagées n'ont aucune suite et Lachenaie n'a plus rien à craindre des Iroquois.

Claude Martel



Paysage Mascouche par Georges Delfosse, huile sur toile, 66 x 98 cm, peinte vers 1889, collection privée. Cette toile du peintre Georges Delfosse, natif de Mascouche, a été réalisée d'après une photo d'environ 1886 qu'on retrouve dans la collection du photographe Edgar Gariépy. À gauche, les maisons du chemin Saint-Henri; au centre, la première église paroissiale construite en 1781 n'est pas encore démolie; à l'avant le vieux pont de bois; à droite, l'ancien presbytère avec ses deux larges cheminées qui sera remplacé en 1806, la nouvelle église fraîchement construite et toujours existante en 2010 et quelques maisons de la rue Principale, l'actuelle chemin Ste-Marie.



Mascouche en 1886. Photo conservée dans la collection du photographe Edgar Gariépy; toutefois, la photo n'est pas de Gariépy puisqu'il est né en 1881. Probablement que le photographe est Georges Delfosse lui-même.

La guerre franco-iroquoise (1684-1701)

Les récits des années 1670 nous révèlent de fréquents accrochages entre Amérindiens et coureurs des bois, le commerce des fourrures en étant la principale cause. La Nouvelle-France dispose de peu de soldats, la plupart étant retournés en France après le traité de paix de 1667, d'autres étant devenus colons. Il n'y a pas non plus de milice organisée dans la colonie. Le gouverneur craignant donc pour la sécurité du pays, obtient en 1683, un premier contingent de 150 soldats des troupes de la marine; 1 600 autres viendront s'ajouter jusqu'en 1688. La menace iroquoise devient omniprésente!

En 1684, les tribus iroquoises de l'ouest (les cinq nations : Agniers, Onneiouts, Onontagués, Goyogouins, Tsonnontouans) reprennent le sentier de la guerre. Des expéditions françaises s'organisent afin de dissuader les Iroquois. Les Français auront plusieurs surprises : les expéditions militaires de De La Barre en 1684, et de Denonville en 1687, vont échouer. Seul Denonville réussit à s'emparer par traîtrise de 36 chefs iroquois, qu'il enverra aux galères dès leur arrivée en France, ce qui ne contribua en rien au processus d'harmonisation entre les autorités iroquoises et françaises.

Le fort de Lachenaie

C'est dans ce contexte de crainte que les autorités de la Nouvelle-France entreprennent, dès 1684, de fortifier les principales habitations de Lachenaie, c'est-à-dire le manoir seigneurial et ses dépendances. On installe également un petit canon dans le fort afin d'avertir les habitants en cas de danger par l'approche de l'ennemi. Il faut dès lors préciser que Lachenaie est un poste de traite stratégique, situé en profondeur des terres, et se trouvant sur la principale voie de commerce des Amérindiens, entre le fleuve et les « pays d'en haut ». De par son isolement relatif, Lachenaie était une cible facile pour les incursions amérindiennes.

Bien qu'il n'existe pas de plan précis du fort de Lachenaie, nous pouvons, à partir de certains documents, en faire une bonne description. « Ces forts n'étaient que de grands enclos fermés de palissades avec quelques redoutes : l'église (chapelle) et la maison du seigneur (manoir) y étaient enfermées, et il y avait encore assez d'espace, pour y retirer, en cas de besoin les femmes, les enfants et les bestiaux ». A-t-on construit à Lachenaie des bâtiments pour les militaires? Nous n'en avons aucun indice. Quoi qu'il en soit, une compagnie du régiment Carignan-Salière est cantonnée à Lachenaie, du moins, assurément de la fin de 1689 à 1701. D'ailleurs, on y entretient le fort par des gardes, nuit et jour, afin d'avertir les habitants ou pour demander du secours au besoin.

Dès le début des conflits, le gouverneur et l'intendant ordonnent vainement aux habitants de ne pas s'éloigner seuls de leur habitation et, surtout, de ne pas le faire sans armes. Certains l'apprennent à leurs dépens! Deux cas : le 9 octobre 1687, on

inhumait le corps de Pierre Fournier (habitant de l'île Jésus), tué par les Iroquois. Le 17 août 1689, on inhumait cette fois Marie-Thérèse Hunault, l'épouse de Guillaume Leclerc, tuée cruellement dans sa grange par des Iroquois.

Batailles de 1689 et massacre de Lachenaie

Le 19 mai 1689, la France et l'Angleterre se déclarent la guerre. Toutefois, la nouvelle arrive d'abord dans les colonies anglaises (Nouvelle-Angleterre) où l'on put s'organiser à l'avance, notamment en incitant les Iroquois à se venger des Français. Les autorités de New York allèrent même jusqu'à fournir des armes aux Iroquois, lesquels habitaient ce qui constitue aujourd'hui le nord de l'État de New York. C'est ainsi que les Iroquois mettent le cap sur la région de Montréal et attaquent, dans la nuit du 4 au 5 août 1689, les habitants de Lachine. Le bilan est lourd : 24 morts, 42 disparus, une cinquantaine de maisons brûlées, mais surtout, un réseau de communication orale, rempli de récits de terreur qui donna la frousse à toute la colonie. Cette tragédie s'amplifie à Lachenaie à la suite de l'affaire Marie-Thérèse Hunault, le 17 août. Dès lors, la population lachenoise se réfugie dans le fort.

L'automne venu, les habitants profitent d'une période d'accalmie pour retourner sur leurs terres. Comme la neige tombe tôt, ils ne craignent pas de subir une nouvelle attaque. Cependant, le 13 novembre 1689, environ 150 Iroquois profitent d'une nuit d'épaisse poudrerie pour faire irruption à Lachenaie et surprendre les habitants dans leur sommeil.

Une lettre, écrite par le gouverneur Frontenac quelques jours plus tard, nous informe que les Iroquois ont brûlé et saccagé toutes les habitations jusqu'auprès du fort, et tué tous les habitants, sauf deux, qui ont réussi à se sauver. Le gouverneur enchaîne sur la nécessité d'obtenir des renforts militaires pour « *réprimer la fierté et la hardiesse de ces maudits Sauvages* ». Frontenac ordonne à ses soldats de poursuivre les attaquants, mais les résultats sont rarement satisfaisants. Il offre même des primes, dix écus pour un scalp (eh oui, les Français aussi avaient recours au scalp!) et vingt pour les prisonniers anglais! Les troupes françaises se rendront jusqu'au Massachusetts pour châtier l'ennemi.

Frontenac exagère l'ampleur des événements; il avait fait de même dans son rapport sur le massacre de Lachine. Malgré tout, la situation est alarmante et Frontenac use de cette stratégie pour influencer les autorités royales à envoyer plus de soldats en Nouvelle-France.

Toutefois, des documents nous permettent d'y voir plus clair dans les événements du « massacre de La Chesnaye ». Selon les récits d'un soldat qui était sur les lieux, voici ce qui s'est passé lors de cette terrible nuit :

« Il y avait une femme veuve (Marguerite Forget, veuve de Jean Muloin), de qui le mari avait été tué l'année précédente, à qui un vieux garçon de son voisinage fut rendre visite (François Le Masson). Comme il voulait se rendre chez lui, la femme le pria de rester avec elle, lui disant que la peur l'avait saisie. Le garçon fort complaisant, qui ne marchait point sans son fusil et un petit chien, lorsque la nuit

fut avancée, le petit chien fit grand bruit. Le garçon sortit dehors qui vit toutes les habitations en feu, fit lever la femme qui avait aussi un fusil et se mit en sentinelle au coin de la maison. Il n'y fut point longtemps sans voir des ennemis qui faisaient l'approche de la maison, lorsqu'ils furent à la portée, tira dessus et donna son fusil à la femme pour le charger et tira son deuxième avec le fusil de la femme. Les ennemis tirèrent sur lui et ne le touchèrent point. Le jour étant venu, les ennemis se retirèrent, l'habitant et la femme s'embarquèrent dans un canot et se rendirent au fort. »

La veuve Muloin demeurait à un peu moins de trois kilomètres en amont du fort. On constate d'ailleurs que la majorité des colons résidant loin du fort ont été tués par les Iroquois; de quoi émettre l'hypothèse que l'ennemi est arrivé par l'amont de la rivière des Mille-Îles, détruisant et pillant tout sur son passage!

Le bilan du massacre demeure néanmoins très lourd. Le 25 novembre 1689, le missionnaire Buisson de Saint-Cosme procède à une cérémonie de funérailles collectives dans une fosse où on avait enterré, pendant son absence, plusieurs victimes du massacre de Lachenaie.

La « vie » chez les prisonniers iroquois

Un document nous fait part du témoignage d'Hilaire Girardy dans lequel il souligne que François Éthier fut brûlé au nord de l'île de Montréal.

« Les sauvages Iroquois firent une irruption, dans la seigneurie de la Chesnaye et lieux circonvoisins, d'où ils tuèrent et firent prisonniers plusieurs personnes, l'un et l'autre sexes et tous âges, qu'il a parfaite connaissance que parmi ce nombre était François Éthier habitant dudit lieu de la Chesnaye et Jeanne Pilet sa femme avec une petite fille âgée d'environ deux ans que lui qui déclare fut aussi pris et emmené avec la mère qui fut brûlée par lesdits Iroquois, et que ledit Éthier fut brûlé huit jours après avoir été pris au nord de l'île de Montréal, à la grande terre (Lachenaie), après quoi lesdits Iroquois étant campés près du long sault, lesdits Iroquois un matin environ huit ou dix jours après la mort dudit Éthier, ladite Pilet tenant sa petite fille en ses bras, un de ces Iroquois lui arracha la prit par les pieds et lui cassa la tête d'un casse-tête et, toute remuante encore, la jetèrent dans un grand feu ou elle fut consommée après quoi, le lendemain, ils continuèrent leur route jusqu'au village de Onontahé ou ils amenèrent ladite Pilet. »

Les prisonniers partagés entre les Agniers et les Tsonnontouans qui ont participé à l'incursion serviront plus tard de monnaie d'échange. Ainsi, le 9 mars 1690, Gagnioton, ambassadeur des Iroquois, vient à Montréal pour parler de paix avec le gouverneur Frontenac. Dans ces discussions, l'Iroquois mentionne :

« J'avais huit prisonniers par ma part dans l'affaire de la Chenaye; j'en ai mangé quatre, et les quatre autres ont eu la vie. Vous avez été plus cruel que moi, ayant tué

douze Tronntouans[5] à coups de fusil; vous avez manqué les trois autres qui restèrent en vie, sans les donner à pas un; vous eussiez pu la donner à un ou deux, c'est pour cela que j'en ai mangé quatre des vôtres et en ai conservé quatre autres pour vous faire voir que vous êtes plus cruels que moi. Je ne sais pas ce que les Onneyoust (sic), avec qui j'étais allé en guerre auront fait des Français captifs qui leur sont échus en partage. »

Parmi les prisonniers, quelques enfants sont adoptés par des familles iroquoises. En somme, 33 habitants, soit un peu plus du tiers de la population, périssent dans le massacre de 1689. Plusieurs habitants qui réussirent à échapper aux Iroquois se réfugient dans la région de Québec.

Les batailles de 1690, 1691 et 1692

Le même scénario se reproduit le 2 juillet 1690, cette fois au « fort de la Coulée » au bout de l'île de Montréal (côté sud du pont Charles-De Gaulle, boulevard Gouin), sur la rivière des Prairies. Les registres nous mentionnent que les Iroquois y tuèrent et capturèrent plusieurs personnes. Le jour même, les Onneiouts brûlent une douzaine d'habitants capturés lors de cette bataille, derrière le « fort de La Chesnaye » et ce, sous le regard impuissant des habitants de Lachenaie!

En mai 1691, ils attaquent de nouveau à Lachenaie. Les 140 guerriers iroquois, 40 femmes et 20 enfants, sous la gouverne du Chef Chaudière Noire, viennent y

[5] Une des cinq nations confédérées appelées Iroquois. Ces Tsonnontouans habitaient la vallée de la Genesee, une rivière qui se jette dans le lac Ontario. Les Anglais nommaient cette nation Sénécas.

reproduire le même scénario, brûlant les granges et maisons, et saccageant les cultures. Cette fois, les Français gardent cinq hommes et 13 femmes comme prisonniers. Le 11 août suivant, les Iroquois, alliés à 266 Anglais venus d'Albany, s'acharnent sur La Prairie. L'année 1691 s'inscrit comme un véritable désastre pour la colonie française. Comble de malchance, c'est une année où la nourriture se fait rare.

Enfin, en juillet 1692, le Chef Chaudière Noire prend revanche sur Lachenaie. Il réussit à capturer neuf Français et trois Sauvages alliés. Ces derniers seront libérés par Monsieur de Vaudreuil et une armée de 500 hommes. Plusieurs colons périssent pendant ces quatre années sanglantes. La majorité de la population, vivant sous la protection constante des soldats, décline jusqu'à 32 personnes. Il ne reste plus que quatre maisons sur la côte de Lachenaie. Seules six familles persistent à cultiver la terre. En 1688, la production agricole se chiffrait à 548 arpents semés et un cheptel de 177 bêtes. En 1692, on ne retrouvait plus que 163 arpents semés et un cheptel de 77 bêtes. De quoi conclure que Lachenaie fut la paroisse la plus éprouvée de toute la Nouvelle-France!

La signature du traité de Ryswick, le 20 septembre 1697, établit (momentanément) la paix entre la France et l'Angleterre. Ce traité influence les Iroquois à faire de même avec les Français, car ils ne peuvent plus bénéficier des faveurs de New Yorkais en termes de support militaire. C'est ainsi que le 4 août

1701, fut signée la Grande Paix de Montréal, regroupant les chefs des cinq nations et les dirigeants de la Nouvelle-France.

En terminant ce récit, nous rendons hommages aux victimes du massacre de Lachenaie de 1689. Les noms qui suivent sont ceux qui laissèrent leur vie afin que nous puissions, aujourd'hui, jouir pleinement des plaisirs de vivre dans la MRC Les Moulins et dans la vallée du Saint-Laurent.

Suzanne Bettefer, 55 ans

Angélique Cottineau, 5 mois

Louis Cottineau, 2 ans

Charles Desmarre, 68 ans

François Éthier, 36 ans

Marie-Françoise Éthier, 2 ans

Jacques Éthier, 6 mois

Léonard Éthier, 47 ans

Jean-Baptiste Fonteneau, 38 ans

Madeleine Fonteneau, 7 ans

Charles Garnier, 5 ans

Jeanne Garnier, 6 ans

Julien Garnier, 40 ans

Marguerite Garnier, 1 an

Michel Garnier, 4 ans

Pierre Garnier, 10 ans

Charles Hubou, 35 ans

Geneviève Hubou, 33 ans

Marie-Thérèse Hunault[6], 26 ans

Gilette Mignolet, 43 ans

Jean Muloin, 38 ans

Anne Minson, 12 ans

Jean Minson[7], 17 ans

Jean-Baptiste Minson, 12 ans

Marguerite Minson, 15 ans

Marie-Thérèse Minson, 10 ans

Nicolas Minson, 53 ans

Bernard Sauvageau, 8 ans

Flavie Sauvageau, 5 ans

Marguerite Sauvageau, 8 ans

Marie-Thérèse Sauvageau, 7 ans

René Sauvageau, 67 ans.

Claude Martel

---

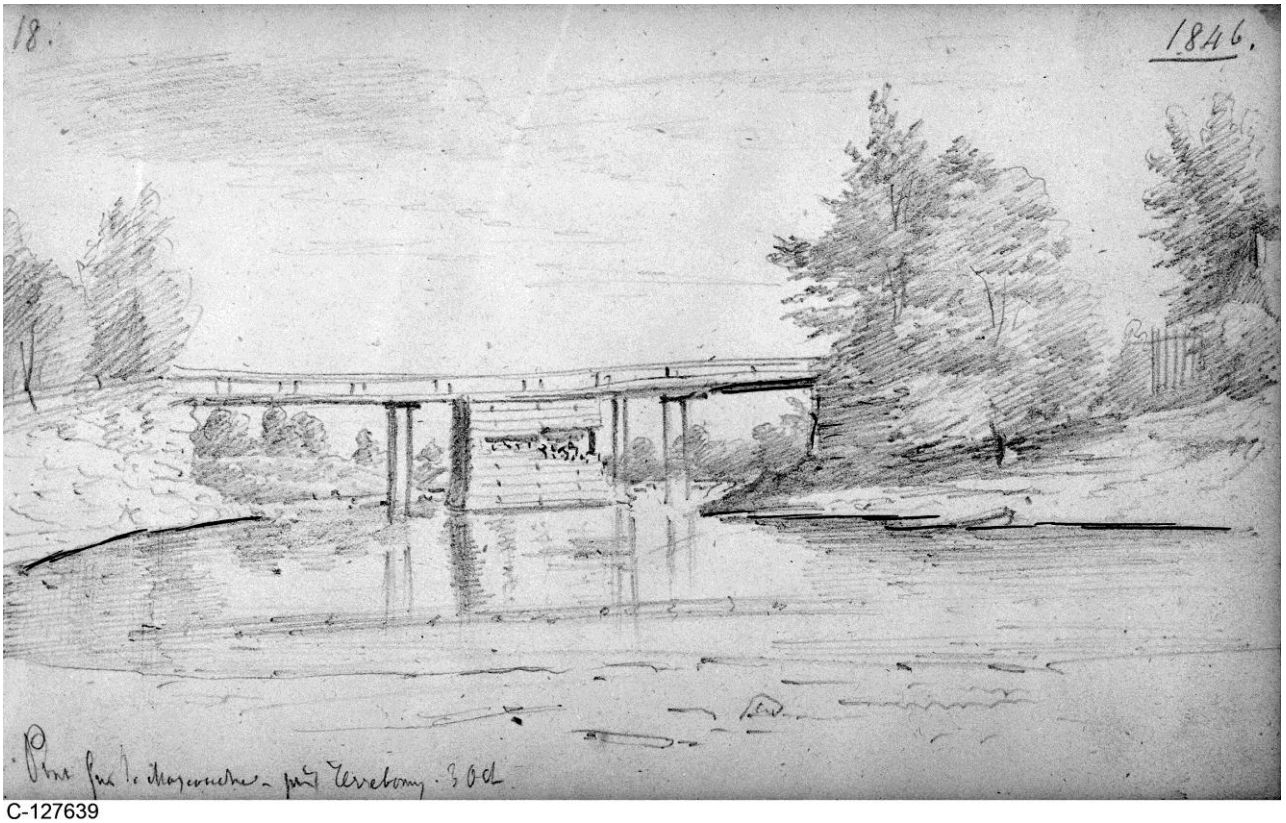
[6] Marie-Thérèse Hunault fut tuée avant l'attaque du 13 novembre 1689

[7] idem.



C-127678

Mascouche, 1845, par Jacques-Frédéric Doudiet (1802-1867). BAC / C-127678



C-127639

Pont sur la rivière Mascouche, 3 octobre 1846, par Jacques-Frédéric Doudiet. (1802-c1867) BAC / C-127639

Un enlèvement par les Algonquins au XVIIe siècle

C'était aux environs de 1695, à vingt-cinq milles de Ville-Marie; quelques colons français, séduits par la beauté du site et par la richesse du sol encore vierge, s'étaient établis sur la rive gauche du Saint-Laurent, et menaient là l'existence âpre et pénible que connurent les premiers colonisateurs de notre beau Canada. Non seulement ils devaient pourvoir eux-mêmes à tous leurs besoins, défricher la forêt au prix de mille labeurs, mais ils étaient à tout moment mis en alerte par de fâcheux voisinages. D'un côté les Iroquois, ennemis nés des Français, déterraient à toute occasion la hache de guerre; de l'autre, les Algonquins, quoique alliés, ne se gênaient guère, avec leur cauteleuse fourberie, pour se livrer à toutes sortes de rapines et de déprédations. Cependant ni l'énergie, ni la foi ne manquaient aux premiers colons et, peu à peu, l'avenir se faisait plus souriant. Mais ils devaient être prêts à tout, s'attendre à tout!

C'est ainsi que certain jour, les époux Duhamel, dits «Sans-Façon», trouvèrent en revenant des champs, leur maison saccagée. Les enfants, qu'ils avaient laissés le matin à la garde de leur fille ainée, à peine âgée de seize ans, étaient seuls, fous de terreur, et sanglotaient autour du foyer désert. Les Sauvages avaient passé par là, entraînant, malgré ses pleurs et ses supplications, la jeune fille impuissante.

On organise une battue : les rives du fleuve, la plaine, la forêt, les coins les plus ignorés sont vainement explorés, et les parents éperdus contraints d'accepter la

poignante réalité. Heureusement, ils sont chrétiens, et dans un sublime élan de foi ils s'écrient, comme le saint homme Job : «Le Seigneur nous l'avait donnée, le Seigneur nous l'a enlevée, que son saint Nom soit béni!»

Malgré tout, l'espoir ne s'éteint pas dans leurs cœurs. Durant cinq années, les recherches se poursuivent avec la même constance et la même inutilité.

Or, c'était l'âge d'or de la traite des pelleteries; et, de temps à autre, des compagnies de marchands visitaient les bourgades sauvages du Sault-Sainte-Marie pour y trafiquer avec les Algonquins. Il fallait essayer toutes les chances; l'oncle de la jeune fille, esprit fin et délié, voulut profiter de l'occasion pour tenter, sous couleur de commerce, de retrouver sa nièce.

Le voilà chez les Sauvages!... Il feint de ne pas entendre leur langage et demande si personne ne pourrait lui servir d'interprète. Effectivement, il y a là une squaw qui comprend le français. Indifférent en apparence, mais le cœur palpitant, il la voit venir… C'est bien une Visage-Pâle!... Si ce pouvait être?...

C'est elle! Du premier regard, l'oncle et la nièce se sont reconnus. Mais il faut se contraindre, se garder d'éveiller des défiances toujours sur le qui-vive... Quelle joie et quel supplice que cette première entrevue!

Cependant, les opérations commerciales s'achèvent, et l'agent de la Compagnie va retourner vers les établissements français. Profitant de l'absence du ravisseur Objibway parti pour la chasse, protégée par les ténèbres de la nuit, la captive court

se blottir dans le canot de son oncle, confiante dans la divine Providence qui ne peut l'abandonner.

Le départ a lieu sans encombre. Elle est sauvée; et quelques jours plus tard, elle aperçoit avec ravissement le clocher de son village natal. Avec ravissement sans doute, mais aussi avec inquiétude, car elle n'est pas seule. Le Sauvage ravisseur lui a imposé son alliance et l'a rendue mère de deux enfants.

Cette maternité, la malheureuse qui ne l'a pas voulue, l'accepte pourtant de la main de Dieu. D'autres, moins héroïques, moins chrétiennes, eussent pu abandonner les pauvres petits êtres à leur triste sort; elle, elle les aime, non seulement comme une mère courageuse aime ses enfants, mais comme une sainte aime ses épreuves. De ces enfants, elle fera des hommes de cœur, des Canadiens sans reproche, de futurs élus du royaume éternel.

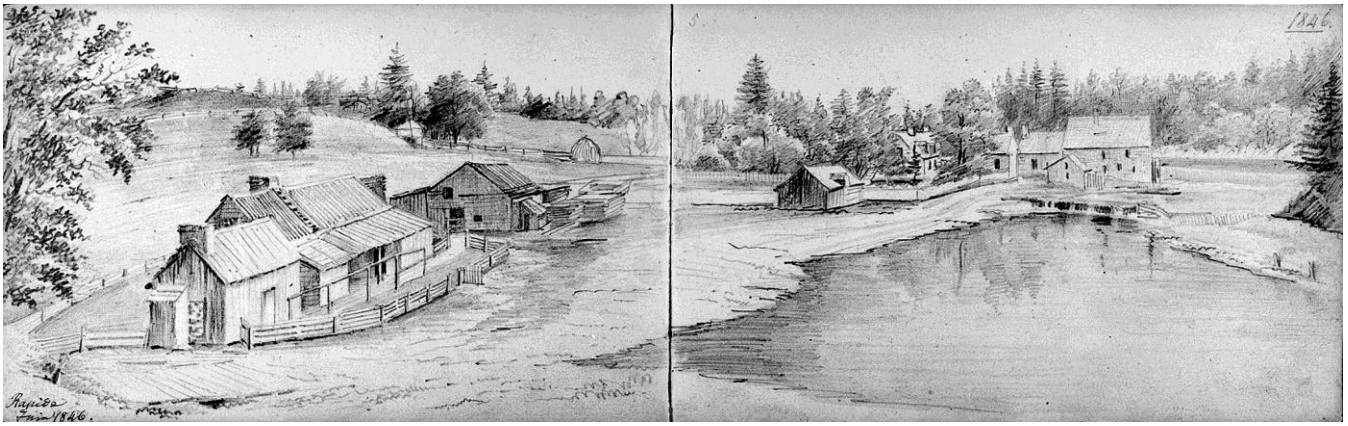
Telle est l'émouvante narration que nous avons entendu répéter bien souvent et sur laquelle le bon père Lacombe aimait à revenir. Car cette demoiselle Duhamel, dite «Sans-Façon», captive des Algonquins, mère héroïque et douloureuse, fut son aïeule maternelle. Cette maison de Saint-Sulpice, témoin de l'attentat, fut sa maison natale; c'est là qu'il fit ses premiers pas dans la vie, qu'il vécut les joyeuses années de sa jeunesse, souvent bercé par le tragique récit qui se passait de bouche en bouche, à chaque génération, comme une tradition de famille.

N'y a-t-il pas là plus qu'une coïncidence, et ne peut-on admirer le plan de la Providence qui voulait qu'un peu de leur sang coulant dans ses veines attirât davantage vers les Sauvages celui qui devait être le grand missionnaire du Nord-Ouest?



C-127613

Mascouche, 15 juillet 1845, par Jacques-Frédéric Doudiet (1802-c1867). C-127613



Esquisse de 1846 des moulins du domaine seigneurial de Mascouche, dessiné par Frédéric Doudiet, pasteur protestant suisse, actif dans la région à cette époque. Les moulins et la maison du meunier qu'on aperçoit à droite derrière la chute, bien que passablement modifié sont toujours existants.

C-127661m : Rapids juin 1846. Vue du Domaine seigneurial de Mascouche, un dessin de Jacques-Frédéric Doudiet (1802-c1867). De gauche à droite, les dépendances du moulin à scie, le manoir Grace Hall, les moulins à farine et à scie, le barrage sur la rivière Mascouche. (Bibliothèque et Archives Canada, Le carnet de dessins de Doudiet, folio 46 recto et verso, acquisition 1985-175).

De grands territoires : les seigneuries des cantons

Une seigneurie

Pour activer ou hâter l'établissement des colons, le roi de France, soit Louis XIII, Louis XIV ou Louis XV, donnait une immense étendue de territoire — seigneurie — habituellement à un homme de valeur, parfois, simplement à un ami de quelque personnage influent. Ce nouveau propriétaire devait s'adjoindre des aides, c'est-à-dire des gens avec qui il partageait ses immenses terres, à condition que ceux-ci les défrichent et les cultivent. Pour ce cadeau, les nouveaux habitants, qui s'appelaient censitaires, devaient payer le cens, soit certaines taxes de grain ou de travail, comme l'entretien des routes, des ponts, et accepter certaines corvées, quand il s'agissait d'une cause commune.

Habituellement le seigneur avait son manoir, une résidence plus grande, parfois plus cossue que celle des censitaires. De ces manoirs, il ne reste dans la région de Joliette-DeLanaudière que celui de Mascouche (un des plus anciens du pays: avant 1700), celui de Sainte-Mélanie (1811), et celui des Pangman à Saint-Lin.

Le seigneur ouvrait aussi un moulin où les censitaires étaient obligés «de porter leurs grains moudre» selon la formule des contrats. Pour se payer, le seigneur en gardait une certaine partie. Des moulins seigneuriaux, je crois que le dernier à disparaître fut celui des Sulpiciens à Saint-Liguori, vers 1920. Il datait de 1819. On en voit encore les belles ruines. À L'Épiphanie, une manufacture de portes et châssis

s'est installée dans les murs de l'ancien moulin de l'Achigan qui appartenait aussi aux Sulpiciens.

Le seigneur avait droit à un banc spécial à l'église, le banc seigneurial, que l'on admire encore dans certaines églises de la région de Québec. Dans notre région, on n'en voit plus. Avec le curé, le seigneur était l'homme le plus en vue de la paroisse.

Une seigneurie, c'était donc un immense domaine divisé en lots rectangulaires «qu'un chemin frontière reliait sur l'étroit et qui s'appelait rang. Quelques rangs secondaires, reliés par la route au rang principal de l'église, constituaient d'abord la première et souvent l'unique paroisse de toute la Seigneurie» (Louis Hamelin).

Le régime dit «seigneurial» ne fut aboli qu'en 1854, excepté dans la seigneurie de Saint-Sulpice qui garda la tenure seigneuriale jusqu'en 1863.

Ce régime a exercé une influence énorme et salutaire : il a groupé la nation canadienne, il l'a aidée économiquement, il l'a policée.

Sait-on qu'il y avait 17 seigneuries dans Joliette-De Lanaudière?

Elles ne couvraient pas tout le territoire de Joliette-De Lanaudière. Ce n'est qu'au XIX^{è} siècle, c'est-à-dire vers 1800, que toute la partie montagneuse sera divisée en townships ou cantons.

À partir du Fleuve Saint-Laurent, entre Repentigny et Saint-Barthélemy et de là, au pied des Laurentides, on distinguait les grandes seigneuries de Lachenaie, L'Assomption, Saint-Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie et Berthier. Les autres étaient plus

petites: D'Ailleboust, Ramesay, Dautré, D'Orvilliers, Île Saint-Pierre, Chicot et Île Dupas, Sorel, Dusablé, Lac Maskinongé, Carufel, Saint-Jean. Quelques-unes, comme celle de Ramesay et celle du Lac Maskinongé, se trouvaient en partie en montagne.

Depuis quelles dates les seigneuries de Joliette-De Lanaudière sont-elles concédées?

Certaines, comme celles de Dautré et de Saint-Sulpice, le furent avant même la fondation de Montréal. Dautré en 1637, et Saint-Sulpice, en 1640, au moment où se préparait à Paris et à Laflèche, la fondation de Montréal. Remarquons que concession ne veut pas dire défrichement : parfois, certaines ne seront défrichées que beaucoup plus tard; d'autres, jamais.

Celle de L'Assomption fut octroyée, peu longtemps après les deux premières, en 1647; Lachenaie, également, en 1647; Lanoraie, en 1657. En 1672, sur les 46 qui furent données cette année-là en Nouvelle-France, 7 se trouvent dans la région: l'Ile Dupas et du Chicot, Berthier, Lavaltrie, D'Orvilliers, Maskinongé, Lanoraie et celle de Sorel (Saurel dont une partie appartenait à notre région).

Celle de l'Île Saint-Pierre fut octroyée en 1674; Carufel, en 1705; Ramesay, en 1736; D'Ailleboust, en 1737; Dusablé, en 1739 et Maskinongé ou De Lanaudière, en 1750.

Avons-nous dans notre région ce qu'on appelle des "paroisses-mères", c'est-à-dire des paroisses qui ont contribué à l'organisation tant morale que matérielle de la plupart de nos paroisses?

Oui. Berthier, L'Assomption et Saint-Jacques.

Quel facteur facilitait le site d'une nouvelle paroisse?

La possibilité de communiquer avec l'extérieur. Les communications s'allongeaient d'abord le long du fleuve : Lachenaie, Repentigny, Saint-Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie, Berthier, L'Île Dupas sont la première ligne d'habitations. Au fur et à mesure qu'elles deviennent surpeuplées, une seconde se forme à l'intérieur; non pas à l'arrière immédiat, mais sur le cours des petites rivières : L'Assomption, Saint-Paul, Saint-Esprit, Saint-Lin, Mascouche, L'Industrie sont ainsi le fruit des excédents de population des premiers centres du fleuve. Pleines à leurs tours, ces paroisses débordent dans les Laurentides: Rawdon, Saint-Ambroise, Sainte-Mélanie, Saint-Félix, Saint-Lin, Saint-Calixte forment la troisième ligne d'habitation. Au fur et à mesure que celle-ci devenait de plus en plus occupée, la colonisation se déplace vers les «Hauts».

Notons qu'il y eut exception pour Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie. Aucune rivière n'attirait; seuls deux ruisseaux assuraient l'extraordinaire fertilité de ces terres. Phénomène rare: habituellement, une paroisse commence par graviter autour d'un moulin pour ensuite s'étendre en zones circulaires. À Saint-Jacques, il y eut

envahissement soudain de tout le territoire, à partir de Sainte-Marie-Salomé jusqu'au milieu du Grand Rang et de la Grande Ligne (Saint-Alexis). L'arrivée massive d'environ 500 Acadiens explique cette originalité.

Depuis quand une route unit-elle Montréal à Québec?

Dans *Initiation à la Nouvelle-France*, Marcel Trudel écrit ceci: « Les routes de terre apparaissent dans le premier quart du XVIIe siècle: ce sont d'abord des chemins seigneuriaux qui longent le fleuve pour unir les habitations d'une même seigneurie; puis, après la mise en place d'un grand-voyer, un petit réseau de «chemins de roi» se développe en tronçons. C'est seulement à partir de 1706 qu'on travaille systématiquement à faire le raccord entre les chemins seigneuriaux qui longent le fleuve sur la rive nord, pour édifier le grand chemin du roi de Québec à Montréal: large de 24 pieds, il fut terminé à l'été de 1737, et on put désormais aller d'une ville à l'autre en voiture, en 4 jours.

« À partir de 1733, le grand chemin du roi se prolonge dans diverses directions: sur la rive sud, vers Kamouraska; dans la région de Montréal, vers l'Ile Jésus et Terrebonne, de Laprairie vers le Richelieu.

« Les ponts ont 15 pieds de largeur, et une longueur maximale de 40 pieds. Sinon, il fallait prendre un bac. Il y avait une quinzaine de ceux-ci entre Montréal et Québec. »

Les premiers cabs à deux roues étaient arrivés d'Angleterre vers 1830, et les voitures à quatre roues commencèrent à rouler vers 1840. Elles coûtaient très cher et venaient d'Angleterre aussi.

Le service d'hiver entre Montréal et Québec se faisait par la diligence de la «malle», les diligences proprement dites, et les voitures «extra» (qui avaient droit de garder toujours le milieu de la route). Les premières exigeaient 10$, coucher et repas en plus.

Deux groupes assuraient le service, la Ligne Rouge et la Ligne Verte, faisant relais à tous les 5 lieues. Il y en avait à Saint-Sulpice, à Berthier, puis à Louiseville (Rivière-du-Loup-en-Haut). C'était vraiment le temps de la route panoramique! Durée: deux jours et demi.

Vers 1820, les postillons faisaient le service 3 fois la semaine entre Montréal et Québec, exigeant 18 sous pour transporter une lettre dans le Bas-Canada et 39 pour le Haut-Canada. Les premières voitures publiques du service officiel de la poste circulaient depuis 1721.

Enfin signalons que le compagnon absolument indispensable pour établir les communications comme aussi pour le défrichement du sol, c'était le cheval, noble serviteur entre tous.

C'est le gouverneur Montmagny qui, en 1647, en amena de France, à Québec. En 1666, 12 autres suivirent. Voilà comment la race chevaline prit souche en Nouvelle-France.

Cantons et Loyalistes

Comment expliquer la présence d'Anglophones dans notre région?

Aux alentours de 1815, s'établirent dans le nord des seigneuries des comtés de Leinster (Montcalm), et de Warwick (Joliette et Berthier), des Américains qui pour rester loyaux à la Couronne d'Angleterre émigrèrent en Canada, On leur donna des terres rectangulaires taillées dans d'immenses territoires de forme carrée, qu'on appelait «townships» ou «cantons», depuis leur concession permise par l'Acte constitutionnel de 1791.

Dans notre région, on tailla les cantons de Rawdon, Kilkenny, Cathcart, Wexford, Chertsey, Kildare, Brandon et Peterborough.

La plupart de ces Loyalistes étaient protestants. Vers 1820, des Irlandais catholiques vinrent les rejoindre. Depuis environ 1930, plusieurs émigrants allemands et slaves ont à leur tour choisis d'habiter dans ces cantons, à Rawdon surtout, et à Saint-Calixte.

Après 1850, quand ces cantons furent complets, on divisa d'autres territoires identiques jusqu'à l'Ungava, mais avec des noms français. Ce fut donc une troisième zone de peuplement : deux francophones, et, entre les deux, une plus ou moins anglophone.

Des seigneurs

À qui les grandes seigneuries de Joliette-De Lanaudière furent-elles octroyées?

Plusieurs le furent à des noms prestigieux de l'histoire du Canada. Par exemple: celle de Saint-Sulpice, au Baron de Fancamp et au Sieur de LaDauversière, puis aux Messieurs de Saint-Sulpice, les Sulpiciens; celles de Lachenaie et de L'Assomption à Pierre Le Gardeur de Repentigny, cette famille des Le Gardeur a été éminente, celle de Saurel, à Pierre de Saurel; celle de Berthier, d'abord au Sieur Randin mais, l'année suivante, en 1673, au Sieur Berthier, puis à Nicolas Blaise, et en 1718 à Pierre de Lestage, qui ne l'habita pas, puis une partie à Sir James Cuthbert, qui a donné son nom à Saint-Cuthbert; celle de Lavalterye, à Monsieur De La Valtrie, Pierre·Paul Margane de Lavaltrie, puis à Mme De Lavaltrie, Suzanne-Antoinette Margane De Lavaltrie, épouse de Charles De Lanaudière: sa succession sera divisée en 3 parties: la 1/2 à Pierre-Paul De Lanaudière; le 1/4 à Marie-Charlotte De Lanaudière, épouse de Barthélemy Joliette; et l'autre 1/4 à Marie-Antoinette De Lanaudière, épouse du Dr P.-C. Loëdel, de Joliette.

La seigneurie de Lanoraie fut donnée à Charles Sevestre puis, en 1672, au Seigneur Jean Niort de La Noraye et, cent ans plus tard, à James Cuthbert. Celle de de Ramesay, à Geneviève de Ramesay. Celle de D'Ailleboust à Jean D'Ailleboust, seigneur d'Argenteuil. Celle de Dusablé à Louis-Adrien Dandonneau, sieur du Sablé. Celle de Lanaudière ou Maskinongé, à Charles-François Tarieu, sieur De Lanaudière. Rappelons ici, que le nom De Lanaudière évoque, dans Joliette-De

Lanaudière, non pas le nom de la seigneurie, mais celui de la famille De Lanaudière, à cause de l'alliance de Suzanne-Antoinette Margane De Lavaltrie, fille du seigneur de Lavaltrie, avec un De Lanaudière. Elle apporta en dot la seigneurie de Lavaltrie, mais l'histoire lui vola le nom de sa seigneurie et le remplaça par celui de son époux. Charles-Gaspard De Lanaudière.

Que reste-t-il de nos seigneuries dans Joliette-De Lanaudière?

Leurs beaux noms à consonance si française sont en général restés intacts. On a gardé, on le sait, Berthier, Lanoraie, Lavaltrie, Dautré, Saint-Sulpice, L'Assomption, Lachenaie, Île Dupas, Rivière Chicot, Dusablé, Ramesay. D'Orvilliers et Île Saint-Pierre sont moins utilisés. Saint-Cuthbert rappelle le nom de famille d'un de ses anciens seigneurs protestants, les Cuthbert; à Berthier, l'école Pierre de Lestage, celui du troisième seigneur, (celui de 1718). À Saint-Barthélemy, il y a une école Du Sablé. À Saint-Félix, le Rang de Ramesay. À Sainte-Béatrix, le Centre sportif du Mont-D'Ailleboust. À Sainte-Mélanie, le manoir D'Ailleboust et l'école Panet.

À L'Epiphanie, il y a la rue des Sulpiciens. À Repentigny, le Pont Le Gardeur, inauguré en 1939.

Pourquoi, en parlant de régime seigneurial, évoque-t-on presque toujours l'idée d'une époque heureuse?

C'est vrai, n'est-ce pas, que ces mots de seigneur, de manoir et même de route seigneuriale évoquent, comme par magie, des décors de salons de haut goût où évoluent des toilettes élaborées qui donnent grande allure aux hommes comme aux dames. Ils évoquent un langage poli, distingué, raffiné; en en parlant, on éprouve la nostalgie de cette époque, de ses repas aux menus dressés avec autant de soucis que les toilettes et de ses réjouissances qui devaient combler, sans trop faire souffrir le porte-monnaie. Pourquoi cette nostalgie?

Je crois que c'est parce que le régime seigneurial permettait dans un milieu plutôt pauvre l'épanouissement des vertus familiales, des qualités françaises de gaieté, de politesse et de bon voisinage. La qualité du décor comme celle des costumes n'y était pas étrangère. Normalement un beau décor, comme une belle toilette, véhicule des idées ou des sentiments de qualité. Il faut, cependant, préciser que la vie sociale n'était pas organisée autour du manoir; elle l'était plutôt autour de l'église. Mais le seigneur donnait le ton. Les réceptions seigneuriales étaient plutôt rares, mais elles étaient de qualité. Qu'on relise *Les Anciens Canadiens* de Philippe-Aubert de Gaspé.

A-t-on souvenir ici dans Joliette-De Lanaudière de ces réceptions seigneuriales?

Oui. À Sainte-Mélanie, au manoir d'Ailleboust. En 1819, la fille du seigneur Panet, Louise-Amélie, épousait William Molt von Berczy, britannique d'origine allemande dont le père figure parmi les peintres canadiens. Louise-Amélie Panet, la

seigneuresse, était miniaturiste, poète, claveciniste. Polyglotte, elle parlait cinq langues. Elle tenait des soirées littéraires en son manoir de Sainte-Mélanie. Parmi les invités de marque, on retient les noms de Louis-Joseph Papineau, des deux Viger, Jacques et Benjamin, dont l'un était maire de Montréal et l'autre, premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste, du chevalier d'Estimauville, de ses neveux Lévesque, Charles et Guillaume, avocats et poètes. (Le premier répertoire national de littérature canadienne, publié en 1851 par James Huston, né à Kildare, reproduit leurs poésies qui chantent certains personnages de la région).

N'y eut-il que des seigneurs d'origine française?

Au début, évidemment, oui. Mais par la suite, il y en eut quatre types. D'abord, le gentilhomme militaire ou fonctionnaire français; puis, l'ancien négociant ou habitant enrichi devenu propriétaire de seigneurie; après 1760, le seigneur militaire anglais, écossais ou mercenaire d'origine allemande; enfin, les communautés religieuses. De celles-ci, la plus connue est le Séminaire de Québec, et, pour nous autres, les Sulpiciens qui possédaient la seigneurie de Saint-Sulpice dans laquelle furent fondées les paroisses suivantes: Saint-Sulpice, en 1706; L'Assomption, en 1717; Saint-Jacques, en 1774; Saint-Alexis, en 1852; Saint-Liguori, en 1852; L'Épiphanie, en 1854; Sainte-Marie, en 1888; Crabtree, en 1921; Saint-Gérard, en 1905.

De seigneur anglais, nous comptons Sir James Cuthbert, seigneur d'une partie de la seigneurie de Berthier; et, d'origine anglo-allemande, le co-seigneur William Molt von Berczy, époux de Louise-Amélie Panet, de la seigneurie d'Ailleboust.

Comment la ville de Joliette commémore-t-elle ses fondateurs?

Par quelques monuments, évidemment. Mais surtout par la désignation de plusieurs rues du centre-ville qui vibrent fortement du nom des saints patrons de ses fondateurs, Saint-Charles; la cathédrale, la rue, le village, l'Hôpital, etc. rappellent le nom du père de Mme Joliette, Charles-Gaspard De Lanaudière; la rue De Lanaudière, celui de la famille de Mme Joliette; l'école Marie-Charlotte, celui de Mme Joliette, Charlotte De Lanaudière; les rues Saint-Pierre et Saint-Paul, celui du frère de Mme Joliette, Pierre-Paul De Lanaudière; la rue Gaspard, celui du père de Mme Joliette, Gaspard De Lanaudière; Saint-Antoine, celui du père de M. Joliette, Antoine Joliette, ainsi que celui du patron de Marie-Antoinette De Lanaudière, Mme P.-C. Loëdel, et encore celui de la paroisse-mère de la seigneurie, Saint-Antoine de Lavaltrie; la rue Loëdel, celui de l'époux de Marie-Antoinette De Lanaudière; la rue Saint-Barthélemy, rappelle le nom du premier maire de Joliette, Charles-Barthélemy-Gaspard De Lanaudière, neveu de M. Joliette; la rue Saint-Marc, peut-être celui de Marc-Antoine Lévesque, seigneur d'Ailleboust et grand ami des De Lanaudière; la rue Sainte-Angélique, celui de la grand-mère et celui d'une nièce de Mme Joliette. Et enfin, la rue Lavaltrie, celui de la seigneurie.

Sait-on s'il existe des édifice- témoins du temps des seigneuries?

En parlant de seigneuries, on pense tout de suite au manoir, cette résidence plus importante que les autres où résidait le seigneur. Ces demeures se font de plus en plus rares dans la province. Jusqu'à la fin du dernier siècle, le manoir abandonné du seigneur de Lavaltrie existait devant l'église de Lavaltrie. À Lanoraie, la résidence de Mme Bostwick serait l'ancien manoir : son mari était descendant du seigneur Cuthbert et le moulin voisin, disparu en 1974, propriété des Bonin, était l'ancien moulin banal, résidence des serviteurs du manoir d'Autré. À Mascouche, le vieux manoir de Repentigny existe encore, bien caché derrière une école, mais fort bien conservé après de multiples réparations: il fut construit avant 1700, et présente le plus beau type d'architecture domestique française qui se puisse voir. À Sainte--Mélanie, celui du seigneur Panet, construit en 1811, est en bon état. On y donnait des soirées littéraires au siècle dernier. À L'Épiphanie, le moulin des Sulpiciens existe encore. À Saint-Liguori, on peut voir les ruines du moulin des Sulpiciens (de 1819) qui cessa ses activités vers 1920. À Repentigny, existent encore deux beaux moulins à vent d'avant 1800. Mais des manoirs seigneuriaux le long du fleuve, point de trace.

À Saint-Lin, subsiste encore en bon état le manoir des Pangman.

Existe-t-il encore d'autres témoins de l'époque des seigneuries?

En plus de quelques manoirs ou de quelques «bâtiments» seigneuriaux, bon nombre de maisons existent qui sont d'avant l'abolition du régime seigneurial en 1854.

Il existe aussi des églises qui, sans doute, avaient leur beau banc seigneurial. Les églises actuelles de Repentigny, Berthier et Saint-Paul avaient certainement leur banc réservé. Peut-être L'Assomption et Saint-Jacques.

Il existe aussi un autre témoin de cette époque, un témoin moins spectaculaire, si on veut, mais un témoin tout plein d'histoire, puisque de par sa nature, il condense l'histoire d'une famille, d'une ville, d'une région, d'un pays. Je veux parler des armoiries de la famille De Lanaudière. On les retrouve dans la brochure touristique *Joliette-De Lanaudière.* Il serait bien de les vulgariser, de les utiliser comme signe distinctif de notre région. Leur couleur bleue peut fort bien symboliser nos montagnes; leurs ondes argentées, l'autre partie de notre région, celle que borde le fleuve. Et les trois merlettes symboliseraient que tout notre territoire est propice à la chasse. Utiliser des armoiries, c'est un signe de civilisation.

Notre vocabulaire a-t-il été influencé par ce régime seigneurial?

Certainement. Beaucoup d'expressions nous viennent de cette époque du régime des seigneurs. Par exemple, l'expression «chemin de ligne», un Français ne la comprend pas. Pour nous cela semble un chemin droit, mais s'il est droit, c'est

parce qu'au début, il a été tracé pour marquer une frontière rectiligne entre deux seigneuries. Ainsi à Saint-Alexis; la Grande et la Petite Ligne étaient les limites des fiefs Bailleul et Martel, déjà taillés dans la seigneurie de Lachenaie. Les «Continuations» désignaient le prolongement de la seigneurie comme «l'augmentation», celle du canton ou township. Le mot «concessions» a fini par indiquer une partie située loin d'un village.

Certaines paroisses ont même un «rang» qui s'appelle «seigneurie», comme Sainte-Emmélie. D'ailleurs, le mot «rang» vient lui, aussi, de la seigneurie. Le mot «cordon», comme celui de Sainte-Julienne, décrit la limite d'une seigneurie. Et certainement, beaucoup d'autres, comme «chemin du roi», «de front», et d'autres termes de loi, sans doute, comme «lods et vente», «tenure», «tré-carré».

D'où vient le terme «habitant» pour désigner les cultivateurs?

Du régime seigneurial. Le roi récompensait un homme de valeur, habituellement, un militaire, en lui octroyant, un domaine — qu'on appelait fief — et l'obligeait à le défricher. Dans le mot fief, il y a le mot «foi», «confiance», et cela expliquera la qualité des relations entre le seigneur et ceux qu'il s'adjoindra pour défricher, qui sont souvent ses anciens compagnons d'armes. À ceux-ci, il sous-loue des terres, moyennant quelques sous par arpent ou quelques boisseaux de blé, quelques chapons et quelques jours de corvées.

Cette sous-location avait ceci de particulier, que le fermier était en quelque sorte conjointement propriétaire avec le seigneur. Ce droit d'occupation — la tenure — passait à l'héritier avec les mêmes obligations. Mais s'il voulait vendre sa terre, il y avait une forte taxe — un douzième — à remettre au seigneur.

Cela, évidemment, incitait fortement le fermier à se cramponner à sa terre, à l'habiter de père en fils. Aussi, le terme «habitant» a-t-il tôt désigné les vrais Canadiens, ceux qui se cramponnaient au sol, et restaient au pays.

C'est un terme de fidélité, de courage et de noblesse.

Est-il encore question de limites de seigneuries ou de droits seigneuriaux?

Évidemment. Certaines paroisses éprouvent encore des difficultés au sujet des limites de la seigneurie et du canton auxquels elles appartenaient ou appartiennent. Dans les contrats, ces questions-là se débattent encore.

Les premières limites assignées par la loi aux paroisses civiles furent celles des seigneuries dans lesquelles on traça les limites des paroisses religieuses. Jusqu'en 1831, les limites religieuses de la paroisse servaient aussi à celles de la commune ou paroisse civile. La population augmentant rapidement, tant par les naissances que par l'immigration anglaise, elle se mit dès le début du XIXe siècle, à déborder les cadres des paroisses établies dans les seigneuries. Le territoire non défriché, en dehors des seigneuries, fut divisé en townships ou cantons, avec de nouvelles lois.

D'où certaines difficultés non encore éclaircies. Cela faisait parfois deux pièces mal ajustées l'une sur l'autre.

Où peut-on trouver des détails concernant nos seigneuries?

On en trouvera dans un article intitulé «Le régime seigneurial au pays du Québec» sous la plume de Maurice Séguin, dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 1, 3 décembre 1947. Dans l'*Histoire de l'Assomption*, de Me Christian Roy, on trouvera des détails complets et intéressants au sujet des seigneuries de Lachenaie, Saint-Sulpice et L'Assomption, À consulter aussi: *Initiation à la Nouvelle-France* de Marcel Trudel. Enfin, dans le *Guide touristique de Joliette-De Lanaudière* que j'ai publié en 1971, on trouvera beaucoup de ces détails que j'ai donnés et aussi dans *Une Nouvelle Acadie, Saint-Jacques-de-l'Achigan.*

Quand le régime seigneurial fut aboli, qu'arrivât-il?

Après 1760, soit en régime anglais, on se demanda si on devait garder le régime seigneurial. Les gouverneurs Murray et Carleton comprirent la valeur exceptionnelle de ce rôle du seigneur, comme aussi celui du clergé. Aussi, continuèrent-ils, après le retour en France de certains seigneurs, de concéder à leurs amis britanniques ou canadiens, des seigneuries laissées vacantes. En même temps que pour le régime seigneurial, ils se prononcèrent pour le maintien des lois civiles et des coutumes françaises.

Tout de même, peu à peu les gouverneurs créèrent de nouvelles fonctions qui remplacèrent le rôle du seigneur. Comme en Angleterre, nous eûmes des baillis et des sous-baillis (1766) et le grand voyer (1777), ministres en quelque sorte de la justice et de la voirie, puis un député dans chaque district; et au lieu de seigneuries, les nouvelles concessions de la couronne prirent le nom de township ou canton, d'abord peuplées surtout d'anglophones. Au grand voyer, on adjoignit le capitaine de milice dans chaque paroisse, espèce de sûreté municipale. Celui-ci avait droit à un ou deux canons et à un mât — un mai — où il hissait le drapeau. Ce qui en imposait beaucoup, on l'imagine bien.

Au grand voyer et au capitaine de milice, furent bientôt adjoints (1799), les juges de paix, ministres de la justice, quoi! pour les districts de Montréal, Trois-Rivières et Québec. Joliette-De Lanaudière faisait partie du district de Montréal. En 1818, date importante — cinq ans avant Joliette — le régime municipal s'ébauchera: tout village de 30 maisons pourra élire cinq syndics ou personnes, responsables et aptes à passer des règlements sur un grand nombre de sujets ; quatorze ans plus tard, soit en 1832, le grand voyer — le ministre de la voirie —, fut remplacé par des commissaires de chemins dans chaque comté, avec un commissaire dans chaque paroisse. Tout ce monde-là dépendait d'un préfet ou gardien de district. Le rôle des 242 seigneurs, on le voit, était pas mal changé.

Après avoir décrété, en 1831, que les paroisses civiles et religieuses seraient les mêmes, on créa en 1841, des districts municipaux: 22 en 1841, et 2 en 1842. À leur

tête, on élisait des officiers municipaux de paroisse et de township, secondés par un ou deux conseillers. Ces personnes élues se réunissaient sous la présidence d'un préfet nommé, lui, par le Gouvernement. Ces gens-là s'occupaient des chemins et des ponts. Était-ce efficace? Trois ans après, en 1845, on créait 341 municipalités de paroisse et de townships. En 1847, nouveau changement: on remplaçait les municipalités de paroisse et de township par des municipalités de comté. En 1855, autre changement: 450 municipalités, à peu près telles que nous les connaissons aujourd'hui. L'année précédente, on avait aboli presque partout le régime seigneurial.

Comment s'appelaient autrefois les comtés de notre région?

Précisons que cette désignation de «comté» nous vient de l'Angleterre, qui elle, la tenait du Moyen Age européen. À cette époque, le roi, qu'il fût français, italien ou allemand, confiait un territoire à un comte: ce mot vient du latin «comes-itis», un compagnon qui, en son nom s'occupait du territoire. On en a fait le mot «comté».

Un député est donc un compagnon élu, choisi pour surveiller les intérêts d'un certain nombre de personnes réunies dans tel territoire. Depuis 1972, il faut 30 000 citoyens dans tel secteur pour former un comté et élire un député.

Nos comtés ont souvent changé de nom. Celui de Terrebonne-L'Assomption s'appela d'abord Effingham; celui de Montcalm, Leinster (Linstère, comme disaient les gens), et Joliette-Berthier, Warwick (Warrick selon certaines cartes). Tous des

noms anglais, comme celui des cantons du nord. Ils provenaient de l'Acte constitutionnel de 1791 qui avait divisé le Canada en deux parties: le Haut et le Bas-Canada. Ce dernier — la Province de Québec — comprenait 27 divisions électorales ou comtés. En 1829, apparut le comté de L'Assomption mais, en 1841, Leinster engloba à nouveau L'Assomption et Lachenaie. En 1854, nouveau remaniement: Joliette, Berthier, Montcalm, L'Assomption remplacent Leinster et Warwick.

En 1867, à la Confédération, apparaissent deux gouvernements: l'un, provincial, à Québec, et l'autre, fédéral, à Ottawa. Ici, Joliette-L'Assomption-Montcalm sont fusionnés depuis 1945; à l'autre, Joliette et Montcalm le sont depuis 1973.

François Lanoue



Le domaine seigneurial de Mascouche vers 1931.

LA VERENDRYE

La vie en ménage

Le cultivateur de l'île aux vaches

Aussitôt revenu au Canada, La Vérendrye reprit les choses où il les avait laissées au départ pour la France. Le 24 octobre, à Québec, les futurs époux ratifiaient le contrat de 1707 et, le 29, avait lieu le mariage dans l'église Notre-Dame de cette ville. Le nouveau marié avait 27 ans. Sa femme était plus âgée de deux mois [1]. Les époux, pour s'établir, n'ont que l'embarras du choix. La Vérendrye, indépendamment du poste de La Gabelle où il a des droits mais qui n'est pas destiné à la culture, est titulaire de la seigneurie du Tremblay, et sa femme est propriétaire de belles terres au Chicot, à l'île Dupas et à l'île aux Vaches. Celle-ci, située dans le haut du lac Saint-Pierre à environ quarante-cinq milles de Montréal, a à peu près trois quarts de lieue de longueur, du sud-ouest au nord-est. Elle a une largeur maxima de douze à quatorze arpents ou un demi mille, les deux bouts s'effilant et lui donnant plus ou moins l'aspect d'un fuseau. Les La Vérendrye possédaient la moitié sud-ouest de l'île. Durant l'hiver 1712-1713 ou de bonne heure au printemps, La Vérendrye commence à y bâtir une maison de « pièces sur pièces », comme toutes les maisons de la campagne, y compris celles des seigneurs,

[1] Annexe du contrat de mariage du 9 novembre 1707, par Florent La Cetière, notaire, 24 octobre 1712, greffe de Fr. Genaple, AJQ.

à cette époque. Il ne put évidemment pas verser immédiatement à sa femme les deux mille livres de douaire spécifié au contrat. Il dut même emprunter et, le 18 août 1713, les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal lui avançaient la somme de 1,300 livres, dont il avait besoin pour payer les ouvriers travaillant à sa maison et sur sa ferme. Cette affaire ne se termina qu'en 1756, quand son fils le chevalier Louis-Joseph acheva de rembourser les religieuses [2].

Les La Vérendrye étaient les seuls habitants de l'île, mais ils n'étaient pas isolés. La situation de la maison, au centre-sud apparemment, les mettait à quelques pas seulement, par-delà un petit chenal, des premiers voisins de l'île Dupas, où étaient établis plusieurs colons et les deux seigneurs de l'île. Ils étaient à deux milles et demi environ de l'église, située sur la pointe sud-ouest [3]. C'est là, dans la maison de l'île aux Vaches, ou tout près, chez les parents de Marie-Anne, que naquirent tous les enfants de La Vérendrye. Seul Jean-Baptiste n'a pu naître dans la maison de ses parents, qui n'était pas encore achevée à sa naissance. Tous les enfants ont dû être baptisés à l'église paroissiale, mais plusieurs sont enregistrés à Saint-Pierre de Sorel, un seul prêtre desservant les deux paroisses.

La famille vécut à l'île aux Vaches de 1713 à 1727. Pendant quatorze ans, le futur explorateur pratique la culture de la terre et l'élevage des animaux de ferme.

---

[2] Constitution de rente aux Dames Religieuses de Montréal (Hôtel-Dieu), par M. de la Verenderie, pour lui et son épouse, greffe d'Ant. Adhémar, 18 août 1713, AJM ; quittance des mêmes religieuses au chevalier de la Vérendrye, greffe de Danré de Blanzy, 19 février 1756, AJM.

[3] Voir la carte de Catalogne et la carte cadastrale du gouvernement de Québec.

Ils n'avaient rien à apprendre en agriculture. N'avait-il pas été élevé, avec ses frères et sœurs, sur la terre de Varennes ? Et n'avait-il pas les exemples et les enseignements de son grand-père Pierre Boucher, qui vivait une heureuse vieillesse sur ses terres de Boucherville ? Dès 1714, on constate que son travail porte ses fruits. Le 7 août de cette année-là, en effet, il s'engage à rembourser à Pierre Raimbault, procureur du roi à Montréal, la somme de 930 livres qu'il lui doit pour argent emprunté et marchandises. Cette somme sera payée au créancier, avant le 15 février 1715 « en blé ou en argent », au choix de celui-ci [4]. Dans un cas comme le sien, la culture de la terre, surtout avec l'élevage des animaux de ferme, était le meilleur moyen de procurer le nécessaire à sa famille. Le blé, il est vrai, n'a qu'un marché limité, vu que la France se suffit généralement et que seules les Antilles en importent des quantités assez restreintes, mais La Vérendrye a développé surtout la culture mixte, comme le prouvent les *Aveux et Dénombrements* et d'autres documents, et celle-ci permet de subvenir à presque tous les besoins d'une famille comme la sienne, soit pour la nourriture, soit pour le vêtement. Se vêtir, à cette époque, n'était pas un problème sur la ferme, car les métiers étaient en honneur depuis longtemps et on tissait le chanvre et le lin, en même temps que le cuir servait à la confection des souliers et des mocassins. La fourrure des animaux domestiques

[4] Obligation de M. et Mme de la Verenderye à M. Raimbault, greffe de J.-B. Adhémar, 7 août 1714, AJM.

donnait de plus des habits d'hiver, des couvertures et des tapis et les emplettes en ville étaient plutôt rares.

Cela ne signifiait cependant pas que l'on nageait dans l'abondance et La Vérendrye fut encore obligé d'emprunter en plusieurs circonstances. En août 1714, il se fait avancer mille livres par un habitant de Boucherville, Daniel Poirier [5], et, quelques jours plus tard, huit cents livres lui sont prêtées par Pierre Trottier-Desaulniers [6]. Deux ans plus tard, il vend à son frère Jacques-René, pour 220 livres, ses droits sur le moulin de Varennes[7].

De plus, les jeunes époux avaient dû, pour faire face à des dettes, aliéner une partie de leurs possessions. C'est ainsi que, le 3 novembre 1713, devant Chambalon, notaire à Québec, ils avaient cédé à Louis-Adrien Dandonneau et à son frère Joseph six arpents et demi sur la profondeur de l'île, à la réserve d'un arpent sur un arpent et demi, que Marie-Anne Dandonneau avait reçu de ses parents par contrat Adhémar du 28 juillet 1701. Le 18 juin 1724, par contrat sous seing privé, à La Vérendrye et sa femme cèdent à un acheteur non nommé cette petite pièce de terrain [8]. Il ne leur restait plus qu'une terre de six arpents et demi ou sept arpents

---

[5] Greffe de Marien Tailhandier, notaire à Boucherville, AJM.

[6] Contrat de constitut de quarante livres de rente, au principal de 800 livres, consenti par le sieur de la Veranderie en faveur du sieur Pierre Trottier dit Desaulniers, greffe de J.-B. Adhémar, AJM.

[7] Vente de Pierre Gaultier de tous les droits que le vendeur peut avoir dans le corps du moulin de Varennes, greffe de Pierre Raimbault, 16 janvier 1716, AJM.

[8] Vente de Pierre Gaultier de tous les droits que le vendeur peut avoir dans le corps du moulin de Varennes, greffe de Pierre Raimbault, 16 janvier 1715, AJM.

sur cette île. Le reste avait été vendu ou était retourné à la communauté des héritiers Dandonneau.

En 1723 et 1724, tous les seigneurs de la colonie durent fournir des *Aveux et Dénombrements* de leurs seigneuries. Ces aveux ou descriptions donnent les noms des propriétaires de toute catégorie, seigneurs et censitaires, l'étendue de leur terrain, cultivé et non cultivé, l'énumération des bâtisses, etc. Ils sont une source précieuse de renseignements. Ceux du sieur de Lestage, alors seigneur de Berthier, et des sieurs Brisset et Dandonneau, seigneurs de l'île Dupas et du Chicot, nous intéressent particulièrement, en ce qui a trait à La Vérendrye [9]. Nous y constatons que, si la superficie de ses terres a diminué par les ventes de 1713 et de 1724, il y a eu dans l'ensemble des améliorations sensibles : 35 arpents de terre cultivée, maison en construction à l'île aux Vaches, en 1713 ; en 1723-1724, 38 arpents de terre cultivée, 156 arpents de prairie, maison, grange et étable sur cette dernière terre. La Vérendrye a donc développé l'élevage des bestiaux plutôt que la culture du grain et on a vu pourquoi. Mais cela ne suffisait pas toujours et la situation de l'agriculteur dans la Nouvelle-France explique en partie la propension des Canadiens d'alors pour la vie d'aventure et le commerce des fourrures. La Vérendrye ne devait pas faire exception. Sur l'île Dupas, en 1723-1724, vingt-six habitants ont maison, grange et étable, et il reste très peu de concessions vacantes. Parmi les propriétaires, outre les deux seigneurs, on compte plusieurs oncles et tantes ou autres parents de Marie-

[9] Documents Dandonneau, dans les archives privées du juge Gérard Denis, de Montréal.

Anne Dandonneau. Jacques Brisset, fils du seigneur et cousin de Marie-Anne Dandonneau, a établi une boulangerie presque en face de la demeure des La Vérendrye et le sieur de Lestage vient de bâtir un « moulin à deux scies » sur la rivière Bayonne ou rivière de Berthier, en haut des terres concédées. La Vérendrye, à cette époque, n'a fait aucun défrichement au Chicot. Ainsi donc, la famille vit, mais sa situation n'est guère brillante.

Entre-temps, La Vérendrye prend part aux activités de la région. L'une d'elles mérite d'être notée. Sur l'ordre de la Cour, Benoît-Mathieu Collet, procureur général du roi au Conseil supérieur de Québec, fut chargé, avec le greffier Nicolas-Gaspar Boucault, de visiter en 1721 toutes les seigneuries, pour se rendre compte des besoins religieux de chaque mission, paroisse ou localité, et de présenter un rapport [10]. Collet et son greffier étaient à l'île Dupas au commencement de février. Étaient présents à l'assemblée, dans la maison du seigneur Brisset, « Jean-Baptiste Arnault, curé de la paroisse de la Visitation en ladite île, [et] de la seigneurie de Berthier, desservant des missions de Dorvilliers, Dautray et Lanoraie, ainsi que de Sorel et de

---

[10] Le rapport de Benoît-Mathieu Collet et de Nicolas-Gaspard Boucault a été publié dans le *RAPQ* de 1921-1922, pp. 262-380, avec notes de l'abbé Ivanhoé Caron. L'original est aux Archives nationales, à Paris. Pour l'île Dupas, voir pp. 286 et 309-310. Le rapport renferme cependant une erreur, quand il donne 26 arpents de front au fief du Tremblay. Le 31 mars 1781, le fief a toujours les 28 arpents initiaux, ou plus exactement, après arpentage sans doute, 28 arpents, 6 perches, 8 pieds de front sur deux lieues de profondeur. Voir : *Foi et hommage* de Joseph de Varennes, procureur de dame L.-A. Mézière de Lépervanche, veuve de Joseph Gaultier de la Vérendrye, pour le fief du Tremblay. Fois et hommages . . ., régime anglais, cahier I, fol. 304, APQ, et *Inventaire des Concessions* . . ., vol. II, pp. 235-236.

l'île Saint-Ignace ; les sieurs Brisset et Dandonneau, Pierre Gaultier, sieur de la Verendrye, demeurant à l'île aux Vaches », et un bon nombre d'autres paroissiens de ces localités. La conclusion du rapport est que l'église de l'île Dupas, au bout sud-ouest de l'île, est mal située, dans les conditions actuelles, et que la seigneurie de Berthier a besoin d'une église. La Vérendrye signe le rapport, avec le curé et quelques autres.

Un document de 1723 nous introduit dans la vie religieuse intime de La Vérendrye et de sa femme. L'évêque de Québec avait établi dans son diocèse, qui comprenait tout le Canada, la confrérie du Sacré-Cœur. Les associés ou confrères s'engageaient, entre autres pratiques, à faire chaque année une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement, au jour et à l'heure de leur choix. Dans le registre pour 1723, nous lisons la mention suivante : « M. de la Vérendrye depuis 2 jusqu'à 3 heures de l'après-midi, le 1er jour de l'An. Madame sa femme, nommée Marie-Louise Dandonneau de la Verendrie, le jour de Ste-Anne (26 juillet), depuis 2 jusqu'à 3 heures de l'après midi [11]. » Cet esprit religieux du couple se manifestera tout au long de la carrière du découvreur.

Le fief du Tremblay avait 28 arpents de front sur le fleuve, dont 22 à La Vérendrye et six à sa sœur Madeleine, entre la seigneurie de Boucherville et la baronnie de Longueuil. En faisaient aussi partie trois îles, situées en face, dans le Saint-Laurent : l'île du Fort, où était bâti, depuis 1700 au moins, un fort destiné à

[11] **Registre de la Confrérie du Sacré-Cœur, vol. I, 1923, aux Archives des Ursulines de Québec.**

retenir les Iroquois, l'île Madeleine et un autre petit îlot. Ces îles appartenaient à Madeleine et Marguerite Gaultier, sœurs de La Vérendrye. Le fort était habité par un fermier et est mentionné encore en 1721 dans le rapport Collet. En 1723, lors de l'Aveu et Dénombrement des fiefs de Varennes et du Tremblay, ce dernier comprend sept concessionnaires, tous établis et résidents, et il a pris un développement considérable puisque, sur la terre ferme, chaque habitant compte une moyenne de 27 arpents en valeur et, sur les îles, 74 arpents [12]. Nous ne croyons pas, cependant, que La Vérendrye s'enrichissait avec les rentes seigneuriales. En 1723, les habitants du Tremblay proprement dit, sans les îles, fournissaient à eux tous un total de : 35 livres et dix sols en argent, 30 chapons, 11 sols de cens et 28 minots de blé. Le revenu total ne dépassait pas 120 livres pour les vingt arpents dont les rentes revenaient au seigneur, le reste allant à ses sœurs.

[12] 17 juillet 1723. Aveu et dénombrement des fiefs de Varennes et du Tremblay, par Jacques-René Gaultier de Varennes, au nom de se frères et sœurs, *Aveux et Dénombrements du régime français*, cahier I, fol. 112, APQ, et *Inventaire des Concessions* . . ., vol. II, p. 226.

PREMIERES ECHAPPEES VERS LA VIE D'AVENTURE :

LA GABELLE

Il reste un aspect peu connu de la vie de La Vérendrye. Pendant qu'il développait ses terres de l'île aux Vaches et de l'île Dupas et y élevait péniblement sa famille, il voulut essayer, comme son père et comme tant d'autres, de trouver un supplément de revenus dans la traite des fourrures. En 1715, il obtint de M. de Ramezay, gouverneur des Trois-Rivières, la permission d'exploiter la seigneurie familiale de La Gabelle et y établit un comptoir où il se rendait pendant quelques semaines durant la période juillet-septembre pour faire ses échanges avec les sauvages. Les opérations ne commencèrent qu'en 1717 après que sa mère, Marie Boucher, lui eut permis, en 1716, de prendre immédiatement possession de ses droits personnels sur une partie de la seigneurie [13]. Le premier document connu qui les concerne est une obligation à Pierre Charly, marchand de La Rochelle, pour 1,329 livres, 3 sols et 9 deniers pour marchandises de commerce, le tout remboursable au mois de juillet suivant « en bon castor au prix du bureau et bonnes pelleteries au prix courant chez les marchands [14] ». Nous ignorons les résultats de

---

[13] 17 juillet 1723. Aveu et dénombrement des fiefs de Varennes et du Tremblay, par Jacques-René Gaultier de Varennes, au nom de ses frères et sœurs, *Aveux et Dénombrements du régime français*, cahier I, fol. 112, APQ, et *Inventaire des Concessions* . . ., vol. II, p. 226.

[14] Obligation de La Vérendrye pour 1,329 livres, 3 sols, en faveur de Pierre Charly, marchand de La Rochelle, et quittance signée à Québec par le sieur Saint-Ange-Charly, le 26 octobre 1742, *ibid.,* 9 mai, 1717.

ces opérations, mais il semble qu'il y récolta, comme son père, plus d'ennuis que d'espèces sonnantes. Dès 1716, en effet, les marchands des Trois-Rivières, qui avaient eu vent de ses intentions et qui voyaient venir la chose, se plaignirent que celui-ci, en se plaçant en cet endroit, sur la route des sauvages, interceptait les fourrures à son profit et nuisait à leur commerce. La Vérendrye se plaignit à la Cour, qui finit par lui donner raison en disant que tout était parfaitement légal dans ses opérations puisqu'il était chez lui à La Gabelle. Ceci se passait le 8 juin 1721 et les tracasseries avaient duré pendant quatre ou cinq ans [15].

L'enseigne de 1712 passa avec ce grade toute la période de l'île aux Vaches. Voyant qu'aucune promotion ne venait, malgré ses mérites passés, la pensée lui vint d'aller plaider lui-même sa cause en France. C'est du moins ce qui semble ressortir de documents émanant de la Cour un peu plus tard. La fait est que Vaudreuil, en 1724, et Beauharnois, en 1726, demandaient au ministre des permissions de s'absenter pour les sieurs de Laveranderie, de Raimond, Céloron et La Pérade, « qui désirent passer en France pour affaires indispensables. Mais, malgré l'imprécision étudiée des formules : « affaires indispensables. . . » et autres semblables, le roi avait deviné les intentions et, tout en leur accordant leur demande, leur avait laissé comprendre, dans sa réponse à Beauharnois, que si les pétitionnaires désiraient de

---

[15] Voir les documents suivants, aux Archives nationales : *a)* Col., F^3 (Collection Moreau de Saint-Méry), vol. 8, fol. 10, 1717-1726 ; *b)* Col., C^{11A}, vol. 43, fol. 127-128 ; vol. 46, fol. 115 ; vol. 48, fol. 58 ; *c)* Col., C^{11A}, vol. 120, fol. 395-398 ; *d)* Col., B, vol. 48, fol. 841, année 1725.

l'avancement, ils avaient choisi une mauvaise route pour y parvenir [16]. Cela dut les refroidir. Pour La Vérendrye, il n'eut pas besoin de cet avis, car il s'était décidé à suivre une autre direction.

Du mariage La Vérendrye-Dandonneau naquirent six enfants :

1. Jean-Baptiste, né probablement à l'île Dupas chez les Dandonneau, vu que la maison de l'île aux Vaches n'était pas encore prête, le 18 août 1713. Comme tous ses frères et sœurs, il dut passer ses premières années dans la maison paternelle. Entré dans l'armée, à l'instar de tous les jeunes nobles de son temps, il devint cadet en 1731. À cette époque, il hivernait dans une mauvaise cabane en rondins, loin de la maison paternelle. C'est que, à l'âge de 17 ans et neuf mois, il était parti pour l'Ouest avec son père, ses frères Pierre et François et son cousin La Jemmeraye. Désormais, sa vie se confond avec celle du découvreur La Vérendrye. On verra plus loin comment, le 6 juin 1736, il mourut tragiquement, massacré par les Sioux, avec le père Aulneau et dix-neuf autres Français, et fut enseveli dans la chapelle du fort Saint-Charles. Jean-Baptiste, en sa qualité d'aîné, porta le titre de La Vérendrye.

[16] AN, série D^{2D}, 1, pièce n° 14. En marge, de la main du ministre, sur la lettre de Beauharnois du 20 octobre 1726 : « Ils le peuvent mais, s'ils n'ont point des affaires qui demandent qu'ils fassent ce voyage, ils feront bien de s'en épargner la dépense, parce que cela ne servira de rien à leur avancement. » La signature et la date sont du 4 janvier 1727.

2. Pierre, que son père appelle « l'aîné » après la mort de son frère Jean-Baptiste, fut sans doute le premier à naître dans la maison de l'île aux Vaches ; il naquit le 1er décembre 1714 et fut baptisé à Saint-Pierre de Sorel le 26. Il partit pour l'Ouest alors qu'il n'avait que seize ans et demi et y servit jusqu'en 1745, puis de nouveau de 1747 à 1749. Cadet en 1728, il tint garnison à Montréal pendant deux ans, avant son départ pour l'Ouest. De 1745 à 1747 et de 1750 à 1755, il servit comme soldat et prit part à des opérations militaires, particulièrement en Nouvelle-Angleterre et en Acadie. Après la capitulation de Beauséjour en 1755, il revient à Québec pour y mourir le 13 septembre. Il porta le titre de Boumois et celui de La Vérendrye l'aîné.

3. François, né le 29 novembre 1715, partit pour l'Ouest quand il n'avait que quinze ans et demi et semble y être resté jusqu'en 1750 sans revoir son pays natal. Il fut nommé cadet « à l'aiguillette » en 1750 par le gouverneur La Jonquière et mourut à Montréal le 30 juillet 1794, à l'âge de 79 ans. C'est le dernier des La Vérendrye. François partagea avec ses frères les fatigues de la découverte, mais leur en laissa l'honneur. Illettré et n'ayant pas l'esprit d'entreprise de ses frères, il est rarement mentionné et on le voit toujours au deuxième rang. Il vécut sa vie dans l'ombre et se retira de bonne heure des affaires, se contentant d'une rente viagère quand il pouvait administrer d'importantes propriétés et se voyait l'unique héritier

de la famille. Il porta le titre officiel de du Tremblay et quelquefois aussi celui de La Vérendrye.

4. Louis-Joseph, appelé plus communément Joseph ou le Chevalier, dernier des fils du découvreur, naquit le 9 novembre 1717. Comme tous ses frères et même plus qu'eux, il prit une part importante aux découvertes de l'Ouest, mais il s'y rendit plus tard qu'eux, à cause de son âge. Le découvreur, dans un de ses voyages dans l'Est en 1734, l'envoya à Québec étudier les mathématiques et la cartographie. Parti pour l'Ouest en 1735, il y passa une quinzaine d'années pour en revenir définitivement à la suite du décès de son père et des changements qui en résultèrent. Différentes activités remplissent les dernières années de sa vie, où on le voit successivement commander dans la région du lac Supérieur et remplir un rôle en fonction de son grade dans la région du lac Champlain à la guerre de la Conquête. Il avait été nommé lieutenant le 1er mai 1757. En octobre 1761, il s'embarquait pour un voyage en France, avec un grand nombre de membres de la noblesse et autres personnages. Il périt avec 113 autres passagers, dans le navire *L'Auguste*, sur la côte nord de l'île du Cap-Breton, le 15 novembre 1761.

Le Chevalier se maria deux fois. De son premier mariage avec Marie-Amable Testard de Montigny, célébré à Montréal le 17 novembre 1755, il avait eu une fille, qui ne vécut que quelques jours. De son second mariage avec Louise-Antoinette de

Mézières de Lépervanche, célébré à Laprairie le 31 janvier 1758, il n'eut pas d'enfants. Sa deuxième femme mourut à Montréal le 3 mars 1825, à l'âge de 88 ans. Avec François avait disparu en 1794 le dernier rejeton des La Vérendrye. Avec la femme du Chevalier disparaissait ce nom glorieux.

5. Marie-Anne, cinquième enfant de La Vérendrye et de Marie-Anne Dandonneau, fut baptisée à l'île Dupas le 12 juin 1721. À l'âge de 11 ans et quatre mois, elle est mise en pension chez les Ursulines de Québec où sa mère et sa grand-mère avaient reçu leur éducation. Elle y mourut à 11 ans et 11 mois, le 8 mai 1733, après sept mois de séjour. Tout semble indiquer qu'elle fut emportée par la petite vérole, qui décima la colonie de 1732 à 1734.

6. Marie-Catherine, sixième et dernier enfant de La Vérendrye, fut baptisée le 26 mai 1724. Comme sa sœur, elle fut pensionnaire chez les Ursulines de Québec, mais n'y fit qu'un séjour de quatre mois, en 1737. Cette année-là, La Vérendrye, à l'occasion d'un voyage dans l'Est, transporta sa famille de Boucherville à Montréal. En plein mois de septembre, qui était le commencement de l'année scolaire, il retira sa fille de pension et la fit revenir avec sa mère, où elle pouvait recevoir la même instruction qu'à Québec en fréquentant une école non loin de chez elle. À la mort de sa mère en 1739, Catherine, qui avait 15 ans, fut recueillie chez sa cousine, Marie-Catherine Petit de Livilliers, épouse de Nicolas-Joseph de Noyelles.

C'est dans ces circonstances qu'elle contracta mariage avec Jean Le Ber de Senneville, le 25 juin 1743. On la retrouvera ailleurs, prenant part à certaines transactions avec ses frères ou d'autres personnages. Les deux époux eurent treize enfants, la plupart décédés au berceau. Ils périrent tous deux au naufrage de *L'Auguste*, en même temps que le Chevalier, avec les deux seuls enfants qui leur restaient. Marie-Catherine signait M.C. La Veranderie et La Veranderie-Senneville.

Antoine Champagne



La musique traditionnelle et le fléché à l'honneur. À l'occasion d'une rencontre à la bibliothèque du Collège de l'Assomption vers 1980 : première rangée, de gauche à droite, Stéphane Olivier, Pierre Bélanger, artisan du fléché et Marc Brien, chanteur folklorique; à l'arrière, Réjean Olivier, bibliothécaire du Collège de l'Assomption.

Le manoir

Ce mot de manoir par quoi on désignait encore à la fin du XIXe siècle les anciennes maisons seigneuriales du Canada français, était plus somptueux que ce qu'il nommait.

Le manoir de Saint-Ours, à l'Assomption, nous venait de l'héritage de notre arrière-grand-tante maternelle. Ma mère y avait été élevée, s'y était mariée. Nous y étions tous nés.

Il était à deux milles environ du village, sur la route de Montréal. C'était une grande maison de pierre, à long toit percé de lucarnes. Un porche de bois, auquel on accédait par un perron, servait d'entrée. Ce porche était situé à l'extrême droite de la maison. Une rangée de cinq fenêtres s'ouvrait dans la façade. Le grand toit et ses cinq lucarnes complétaient cet ensemble fort simple mais harmonieux. Aux deux bouts, des cheminées dépassaient le faîte. En arrière de la maison régnait une galerie de bois.

Depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à nous, le manoir avait souvent changé d'habitants et, par des héritages et des parentés, était passé des Le Gardeur aux Saint-Ours puis à ma mère. Il avait été en partie reconstruit vers 1790 par notre arrière-grand-oncle Charles-Auguste d'Eschaillon de Saint-Ours.

Son portrait était dans la salle à manger, à droite de la cheminée. Il représentait un jeune homme à cheveux blancs, ce qui m'étonna longtemps. Mais j'eus

l'explication de cette bizarrerie lorsqu'un jour ma mère m'apprit qu'à l'époque où l'oncle Saint-Ours était jeune il était de mode pour les hommes de se poudrer les cheveux.

Le portrait de mon arrière-grand-tante était également sur le mur de la salle à manger, faisant pendant à celui de son mari. Il avait été peint par Hamel et représentait une vieille dame en bonnet de dentelle noire. J'avais beaucoup de peine à comprendre pourquoi cette personne âgée avait été l'épouse du jeune homme de l'autre côté de la cheminée de marbre. On m'apprit un jour que l'oncle Saint-Ours avait été portraituré dans sa jeunesse et la tante dans sa vieillesse, ce qui expliquait la différence d'âge des deux personnages. Ainsi le recul des générations et la fuite du temps me furent sensibles, et j'appris à connaître les circonstances de la vie et la présence de la mort.

Le décès de Charles-Auguste d'Eschaillon, chevalier de Saint-Ours, était arrivé en 1837 et sa veuve s'était remariée, en 1843, à Louis-Michel Viger que l'on appelait le président parce qu'il était président de la Banque du Peuple, à Montréal. C'était un banquier et un homme politique. Il fut député de Terrebonne et receveur-général en 1848. C'était celui des quatre Viger que l'on avait surnommé «le beau Viger». Les autres étaient Denis-Benjamin Viger, membre du Conseil législatif, Jacques Viger, maire de Montréal, et Bonaventure Viger, insurgé en 1837, qui s'était enfui avec La Roque de Roquebrune et Lambert, avait été fait prisonnier à la frontière et condamné à la déportation. Ces Viger étaient riches. Le maire de Montréal a laissé

son nom au carré Viger. Il avait épousé la dernière des La Corne, la fille du chevalier de La Corne-Saint-Luc, laquelle était veuve de lord Lennox.

Saint-Ours était seigneur de l'Assomption et Viger était seigneur de Repentigny. Leur veuve hérita de ses deux époux et les gens de la région la nommaient la seigneuresse. Riche pour l'époque et sans enfants, elle avait recueilli chez elle sa petite-nièce Anne-Lilia d'Irumberry de Salaberry, ma mère, qui n'avait que cinq ans lorsqu'elle vint habiter le manoir en 1857. La vieille maison, quand j'y suis né, était demeurée sans changements depuis l'oncle Saint-Ours.

Le chevalier était un homme bizarre et quelques-unes de ses manies étaient restées proverbiales dans la famille.

Il avait horreur du métal, de n'importe quel métal. Ce contact lui produisait les plus désagréables sensations. Aussi ne touchait-il jamais une pièce de monnaie. Lorsqu'il allait faire des achats à Montréal, un domestique le suivait avec une bourse de cuir. Saint-Ours, au moment de régler ses acquisitions, se tournait vers le valet et disait simplement : «Baptiste, veuillez payer.» Et Baptiste soldait la dépense. À cause de cette phobie, il n'ouvrait jamais une porte lui-même ni un tiroir. Un domestique s'en chargeait. Quand il dînait, le chevalier de Saint-Ours se servait de fourchettes et de cuillers à ses armes qui étaient un ours passant sur champ de sable, mais n'y touchait que les mains gantées. Toute sa vie, il a ainsi pris ses repas avec des gants.

Le salon du manoir était meublé d'acajou. De grands fauteuils au bois sculpté de roses épanouies, recouverts de velours rouge, capitonnés, des tables à cartes, et des étagères remplissaient cette pièce. Deux vastes canapés à très hauts dossiers occupaient les pans, chaque côté de la porte. Devant la cheminée de marbre noir, une table ronde sur laquelle posait une épargne. Cet objet était étrange et compliqué.

C'était une sorte de pied en argent supportant des coupes de verre. Je n'ai jamais su ni personne à quoi cela pouvait bien servir et je pense maintenant que ce n'était d'aucune utilité. C'était un ornement. Et je trouvais très beau cet ustensile d'apparat. Ainsi manifestai-je dès l'âge le plus tendre un certain goût pour le faste et l'inutile et pour la poésie du décor.

Deux étagères ornaient le salon de leurs formes bizarres. C'étaient des meubles d'une laideur toute victorienne, en noyer noir. Ils dataient du mariage de mes parents en 1874. Une étagère, c'était une sorte de table supportant un miroir entouré de petites tablettes d'inégales dimensions, celles du haut plus petites que celles du bas. Sur ce monument bizarre, on plaçait des bibelots, des objets en porcelaine ou en bronze représentant des chiens courant, un chat dans un soulier, une dame d'autrefois (mais de quel autrefois? car le style en était vague) et autres sujets dans ce goût. On y voyait aussi un bouquet en porcelaine de Saxe dont les fleurs étaient si vives et si fraîches que leur éternelle jeunesse luttait avec les fleurs du jardin que ma mère plaçait, en été, sur la cheminée.

Au mur du salon des cadres étaient retenus par de gros fils de soie rouge. Et pour qu'on pût mieux les voir, ils étaient décollés de la muraille par le haut et se penchaient à un angle hardi. Cet artifice était obtenu par un morceau de bois placé derrière.

Un enfant peut être ému par les objets qui sont dans la maison où il ouvre son âme aux sensations. Mais rien n'est si émouvant que des tableaux, des gravures et des portraits.

Il y avait sur les murs du salon des scènes de chasse. Un cerf forcé, mourait, entouré par une meute. Une jeune dame en amazone donnait un morceau de sucre à son cheval. Une gravure représentait une « Scène d'hiver en Hollande». On y voyait un canal gelé, des patineurs, un moulin à vent. Mais tout cela me laissait assez indifférent et, même, m'ennuyait un peu. Car des chevaux et des chiens, j'en voyais tous les jours dans les champs, sur la route, devant la maison. Une dame à cheval n'était pas un spectacle fait pour étonner un enfant qui avait souvent vu sa mère en amazone descendre de son cheval devant le perron. Quant au cerf et à la scène d'hiver, ces choses-là n'étaient que la transposition d'une réalité. Car la scène d'hiver ne me laissait rien à imaginer. Qu'elle fût en Hollande n'importait nullement au jeune enfant qui la contemplait, car j'ignorais ce que c'était que la Hollande. Mais de la neige, de la glace, des traîneaux et des patineurs, tout cela m'était familier. Il n'y avait de moulins à vent ni à L'Assomption, ni à Saint-Sulpice, ni à Repentigny, mais ce détail ne me gênait pas et j'ai été longtemps convaincu

que ce tableau reproduisait ce que j'avais vu si souvent, en hiver, sur la petite rivière, devant notre maison : des patineurs. Je n'avais au sujet du réalisme en art aucune exigence.

De même, la mort du cerf me parut longtemps représenter la scène qui devait avoir lieu dans les bois chaque fois que mon père ou Jacques rapportaient à la cuisine un chevreuil qu'ils avaient tué.

Mais deux grandes gravures en couleur donnaient un aliment à mon imagination. Par elles, un monde inconnu m'était révélé. L'une représentait une jeune femme et un jeune homme dans une voiture lancée au galop. Un paysage de montagnes servait de fond au drame. Car, c'était un drame. La jeune personne avait sa tête sur la poitrine du jeune homme, lequel l'embrassait tout en guidant ses chevaux. Cette situation compliquée me donnait beaucoup à rêver. Sous la gravure, un mot anglais : *Elopement*, était imprimé. J'en demandai un jour la signification à Roquebrune et mon frère, qui savait un peu d'anglais, m'expliqua obligeamment que cela signifiait l'*Enlèvement*. Je fus d'ailleurs à peine étonné d'apprendre que cette gravure s'appelât l'*Enlèvement*, car j'avais très bien saisi les intentions de l'artiste. Ce jeune homme et cette jeune femme étaient évidemment contrariés dans leurs amours et avaient dû fuir pour le conquérir. Cette image fut longtemps pour moi l'illustration même de la passion. Et si je n'ai jamais compris l'amour que comme un drame et comme une conquête, c'est peut-être à cause de la gravure où

j'ai tant regardé, durant mon enfance, un jeune homme et une jeune femme emportés au galop de deux chevaux. sur une route, dans la montagne.

Un autre «cadre» du salon ne m'inspirait pas moins de rêveries. On y voyait un grand navire en partance près d'un quai chargé de tonneaux, de caisses de marchandises et de paquets de cordages. Des gens agitaient des mouchoirs à l'adresse d'un homme et d'une femme debout sur le pont. De grosses vagues déferlaient au loin. Le grand bateau allait danser sur leurs crêtes comme ceux que l'on voyait au large courbés sous le vent. Cette gravure avait également un titre imprimé dans la marge du bas. Elle s'appelait *L'Adieu.* Et je croyais assister à l'épilogue du roman commencé dans l'autre tableau. Ces deux morceaux n'avaient pourtant aucun rapport entre eux, mais je les avais associés comme deux actes d'un même drame.

Ni le Louvre à Paris, ni la National Gallery à Londres, ni l'Academia à Venise ne m'ont donné plus tard tant de plaisir que ces deux romanesques gravures. Non, aucun musée d'Europe, aucune exposition de tableaux célèbres ne m'ont apporté autant d'émotion que ces deux naïves gravures du salon de mon enfance.

Dans la salle à manger, il y avait des personnages immobiles le long des murs. Cette assemblée solennelle et muette m'inspira longtemps une secrète terreur. Ces figures m'intimidaient et les costumes bizarres de tous ces gens m'étonnaient. Lorsque l'on m'apprit que c'étaient là les grands-parents et arrière-grands-parents de mon père, j'éprouvai la plus profonde surprise. C'étaient des portraits peints à

des époques différentes et par des artistes d'inégale habileté. Le plus ancien représentait un homme à figure grave sous une perruque à marteaux. La couleur et la forme de son habit avaient presque entièrement disparu dans les ombres, mais le jabot et les manchettes de dentelle avaient conservé leur teinte d'un blanc pâle. De sorte qu'on ne voyait qu'une tête coiffée de cheveux poudrés et les dentelles du col et des poignets. C'était le trisaïeul de mon père. Cette tête sans corps qui sortait de la toile semblait un fantôme et ce vieux monsieur bizarre ne me plaisait pas du tout.

J'aimais beaucoup mieux une jeune femme en haut bonnet qui se tenait sur la muraille non loin du terrible trisaïeul. Cette figure était charmante. La personne avait posé assise en sa jupe à panier bombant autour d'elle, et coupée par le cadre doré. La soie de la robe était d'un rose fané, d'un ton ravissant, et on voyait très bien les petites fleurs du tissu. Une main de la dame tenait un livre à reliure rouge et l'un de ses doigts était passé entre les tranches du volume. L'autre main était posée sur la jupe. Un fichu de linon entourait une gorge généreusement découverte. Un mince fil de soie noire enserrait le cou long et bien modelé. Les yeux un peu tristes et la bouche souriante donnaient à cette figure de femme un charme énigmatique.

J'ai toujours ressenti pour elle une amitié particulière. J'ai revu ce portrait chez mon frère René. Et j'ai salué avec affection l'aïeule en robe rose à fleurs. Elle continue à sourire sous son haut bonnet et elle garde son doigt passé dans la tranche du livre rouge qu'elle lisait en 1775 et dont personne n'a jamais su le titre.

La salle à manger était une pièce plus intime que le salon et nous y vivions beaucoup. Mais je ne me la rappelle qu'en automne lorsque des bûches flambaient dans la cheminée, ou en hiver avec le gros poêle ronflant dans un coin. C'est que j'y ai vu si souvent mes parents, le soir. Mon père lisait, assis dans un grand fauteuil, non loin du feu car il adorait la chaleur. Ma mère reprisait ou cousait près d'une petite table où posaient une lampe, sa corbeille à ouvrage et un livre. À de longs silences succédait parfois une conversation très animée. Je jouais à leurs pieds sur le tapis.

Rien de ce qui s'est dit au cours de ces longues soirées d'hiver n'a plus aujourd'hui d'importance. Les paroles échangées dans cette vaste pièce à plafond bas sont à jamais diluées et fondues, sont des fumées évanouies. Ma mémoire n'en a conservé que le murmure vague et léger. Parfois le rire argentin de maman sonnait tout à coup dans l'air de la salle. Mes frères assis à la grande table où ils apprenaient leurs leçons dans des livres et des cahiers, levaient brusquement la tête. Mon père, alors, parlait plus bas et ce qu'il disait amusait ma mère qui penchait vers lui son visage souriant.

Il m'est resté pourtant le souvenir d'une parole proférée un soir dans cette chambre, parole pleine de mystère et d'inconnu. Mes parents étaient demeurés longuement silencieux, plus longtemps que d'habitude peut-être. La figure de ma mère était grave, un peu triste. Mon père, dans son grand fauteuil, avait un livre à la main, mais je savais qu'il ne lisait pas. Ses regards erraient distraitement, fixaient

dans l'ombre de la chambre un point vague. Maman leva la tête. Leurs yeux se rencontrèrent.

— C'est demain, dit-il.

Ces mots parurent causer à ma mère une grande émotion. Elle demeura inactive, les mains jointes au creux de ses genoux. Et, lorsqu'elle reprit sa couture, il me parut que ses doigts tremblaient un peu.

Plus tard, des années après, je l'ai interrogée au sujet de cette scène dont j'ai toujours conservé le souvenir. Elle parut surprise, ne se souvenait pas. Ainsi, peut-on oublier complètement une circonstance douloureuse de sa propre vie. Ce qui devait arriver au lendemain de cette soirée et dont l'annonce avait causé à ma mère une si vive appréhension, était à jamais effacé de sa mémoire.

Robert de Roquebrune



Mort du père Anne de Nouë. Lithographié par E. David. - Paris: Villain. Gravure : encre noire; 8,6 X 12,1 cm. représentant la mort du Père Anne de Nouë (1587-1646), prêtre jésuite mort gelé en allant administrer les sacrements à la garnison de Sorel pendant l'hiver 1646. Collection Baby. Gravures / P0058FG00310

L'affaire Banchot

Les premières décennies entourant la fondation de Ville-Marie (Montréal) est marqué par un long et pénible conflit armé qui opposa les Français et les cinq nations Iroquoises qu'étaient les Agniers (Mohawks), les Onneyouts, les Onnontagués, les Goyogouins et les Tsonnontouans. L'arrivée de contingents militaires français (Régiment Carignan-Salières), en 1665, contribue à «pacifier» les Iroquois. Néanmoins, cette première guerre franco-iroquoise laissa des «marques» culturelles auprès de nos ancêtres, car elle conditionna sévèrement la vie des premiers colons de la Nouvelle-France, entre 1641 et 1667. À cet effet, la culture québécoise a pratiquement toujours présenté les Iroquois comme un peuple féroce et sanguinaire, voire hostile! Alors, il n'est pas surprenant que notre histoire soit «teintée» de récit comme celui-ci.

Notre histoire se déroule à l'hiver 1668-1669. Un beau jour, six Onneyouts (nation iroquoise habitant au sud-est du lac Ontario) étaient de passage dans la région et avaient dressé leur «cabanage» sur les bords de la rivière Mascouche, près de l'embouchure de la rivière des Mille-Îles. Ce petit groupe d'Onneyouts était composé de trois hommes, une femme et deux enfants, dont le plus âgé pouvait avoir 18 ou 20 ans et le plus jeune 7 ou 8 ans. Selon leurs coutumes, les Onneyouts se déplaçaient en petits groupes en suivant le gibier. Comme le secteur est

maintenant fréquenté par les Français, notamment ceux de Ville-Marie, les Amérindiens ont l'habitude de voir des Blancs dans les environs.

Un bon jour, quatre colons qui avaient établi leurs quartiers de chasse dans le secteur décident de rendre visite aux Onneyouts. Le traité de paix signé en 1667 avec les nations iroquoises permettait d'établir à nouveau le «dialogue» entre les deux peuples. Au cours de la visite, les colons remarquèrent que les Onneyouts possédaient une cinquantaine de peaux d'orignaux et quelques peaux de castors. La valeur marchande de ces peaux fit l'objet de leurs convoitises.

Un soir, nos quatre colons retournent dans la cabane des Iroquois, s'asseyent avec eux et prirent part à leur repas. Au cours de la soirée, ils firent boire les Iroquois d'une quantité appréciable d'eau de vie. Dans son livre *Mascouche en 1910*, L.-A.-F. Crépeau a une façon bien à lui de décrire cet événement. En voici un extrait :

« Peu habitués à cette liqueur, dont ils sont très friands, mais qu'ils ne peuvent supporter, ces trois sauvages et la femme sont bientôt plongés dans l'ivresse et s'endorment du plus profond sommeil. À ce moment les quatre colons bondissent sur eux et les assomment sans pitié. Dans leur férocité, ils n'épargnent même pas la femme ni les enfants.

Alors, ils font main basse sur les fourrures, objet de leur convoitise, les emportent et les cachent dans la cave de leur maison. »

Réalisant du coup que leur crime était passible de terribles châtiments, nos colons décident de faire disparaître les corps des Onneyouts, lesquels étaient couverts de sang et «défigurés par l'ivresse et les spasmes de l'agonie». Ainsi, les quatre assassins placent les corps dans un canot au-dessus duquel ils fixent des traverses de bois pour y retenir les corps, puis ils conduisent le canot non loin de là dans des rapides (aujourd'hui le site de l'île des Moulins), où ils coulent à fond l'embarcation sous le poids du tronc d'un vieil arbre, couché dans l'eau et immobilisé à cet endroit.

Malheureusement pour eux, les corps sont découverts quelques jours après le crime. Comme il n'y avait peu de personnes qui «rôdent» dans ce secteur, les suspects furent assez vite identifiés.

Le 5 juillet 1669, le sieur de La Salle porte plainte contre les quatre assassins, Banchot et ses trois complices. Quatre jours plus tard, les autorités procèdent à l'inventaire des effets d'Étienne Banchot; la preuve était confirmée puisque l'on trouva 26 de ces peaux dans la cave de la maison de Banchot. Le 12 juillet, l'ordre est donné d'aller prendre possession des habits et des fourrures volées aux «malheureux Onneyouts» afin de les mettre en lieu sûr. Le même jour, Nicolas Maurice émit un témoignage contenant des révélations contre Banchot et ses compagnons. Il n'en fallait pas plus pour que le lendemain, l'on donnât l'ordre d'arrestation et d'emprisonnement. Le 28 juillet suivant, les autorités invitent tous ceux qui peuvent être endettés envers Banchot d'en faire la déclaration au greffier

de Montréal, puisque la cour ordonna la vente des effets appartenant à l'accusé. Les 8 et 12 août suivants, la cour examine de nouveau les témoins de cette cause.

Le 14 septembre 1669, Charles-Joseph d'Ailleboust des Muceaux, juge civil et criminel de Montréal, rend son verdict et condamne Étienne Banchot et ses trois complices à la potence, châtiment réservé aux criminels en Nouvelle-France. Faut-il ici rappeler que la justice coloniale traitait les délits envers les Amérindiens de la même façon que s'il s'agissait de citoyens français? Le taux de criminalité était très faible à l'époque, mais la justice ne laissait rien passer et les peines étaient sévères.

Dans un document daté du 25 mai 1672, le juge d'Ailleboust déclare que le procès qui les a condamnés à mort a été fait par contumace, c'est-à-dire, que les accusés ont refusé de comparaître. D'Ailleboust mentionne également que les accusés se sont enfuis ! L'histoire ne nous dit pas ce qu'il advint par la suite de Banchot : est-il retourné en France, c'est possible, car il ne figure plus dans nos archives! Avait-il des complices dans cette évasion? La justice était-elle moins insistante à retrouver des assassins d'Amérindiens? Tout cela demeure sans réponse.

Claude Martel



La bordée de neige; sans date. John Grant. Aquarelle. Souvenirs canadiens, p. 230. Ville de Montréal, Album Jacques Viger.

Le scandale de Pierre Roy

En 1683, Pierre Roy, un habitant de l'Île Jésus, célibataire âgé de 22 ans, s'éprend d'une jeune femme de 23 ans, Marie-Barbe Théodore dit Masson, épouse de François Dormet dit Lalande. Mais la belle Marie-Barbe ne tolère aucune avance, ou écart de conduite, au désespoir de Roy qui l'aurait sollicitée plusieurs fois « afin de lui ravir son honneur par force et violence ». Mais en vain, ni douceur, ni menace ne font fléchir la vertueuse épouse.

Le 20 juin de la même année, le malheureux soupirant assiste à la messe dominicale à Lachenaie. Ne pouvant plus se contenir, pendant la célébration eucharistique en présence du saint sacrement exposé, Roy aurait proclamé publiquement « qu'il tuerait ladite Lalande et qu'elle mourrait de sa main en la traitant de putain et qu'il lui couperait le nez »! Singulière et brutale façon de punir la femme qui refuse de partager l'amour qu'on lui offre! Il va sans dire qu'une révélation aussi inattendue provoque divers commentaires de la part des fidèles rassemblés à la porte de la chapelle du manoir seigneurial. Les voix montent, si bien que le curé et le seigneur Legardeur de Tilly doivent expulser ledit Roy.

Mais il en faut bien davantage pour faire taire un amant aussi coléreux! Si l'objet de ses convoitises allait le faire traiter de « sot mâle », enchaîne-t-il, « il lui baillerait un coup de fusil à la première fois qu'il la rencontrerait ». Ces paroles font scandale, attendu que le jeune couple Lalande jouit de la meilleure réputation.

Les choses n'en restent pas là. Le 26 juin suivant, les Lalande portent plainte contre Roy. Arrêté, ce dernier est interrogé pendant plus de quatre jours par l'officier de justice Migeon de Branssat, de Montréal. Les réponses de l'accusé sont soigneusement consignées. Est-ce pour flatter son orgueil de mâle, Roy se serait publiquement vanté « d'avoir partagé la couche de plusieurs femmes de Lachenaie et de Repentigny, nommément celles de Guillaume Leclerc, les deux sœurs dudit Charbonneau, de Jean Groux et La Joussette ». Décidément, Roy ne choisissait pas des partenaires dénuées d'intérêt. L'épouse de Guillaume Leclerc, Marie-Thérèse Hunault, vient d'avoir 20 ans. Les deux sœurs de Joseph Charbonneau, Anne et Élisabeth, sont âgées respectivement de 19 et 22 ans. Bref, voilà un tableau de chasse impressionnant, surtout dans un bassin de population si peu nombreux!

Ces vantardises de mauvais ton vont bientôt attirer de sérieux ennuis à leur auteur. Le dimanche suivant, Roy assiste au service divin. Comme il allait quitter la chapelle, il aperçoit cinq femmes d'habitants des environs qui étaient en colère contre lui. Elles veulent le faire maltraiter par leurs maris et parents présents, armés de bâtons. Le seigneur Legardeur de Tilly du intervenir afin d'éviter la bataille. Ces femmes en furie sont celles que Roy prétend avoir séduites.

L'interrogatoire se poursuit. Qu'a-t-il réellement dit à l'épouse de Lalande? Il est vrai, réplique l'inculpé, qu'étant fâché des faux commentaires que ladite Lalande eût rapporté sur lui, qu'il l'avait traitée de putain à deux ou trois reprises, en présence de tout le monde qui assistait à la messe. « S'il a parlé de couper le nez de

la jolie Marie-Barbe, c'est uniquement pour badiner, étant donné qu'il n'avait qu'un bâton à la main. »

Quoi qu'il en soit, les accusations sont trop graves et trop précises pour que Roy s'en tire sans peine. Le 19 juillet, Roy est confié à la garde de Pierre Cabazié, geôlier de la prison de Montréal. Le lendemain après-midi, cette détention est consignée « sur le livre de la geôle des prisons de ce lieu » par le bailli Migeon de Branssat.

Les accusations de la plaignante font grand tort au détenu. Six jours plus tard, Roy se plaint avec « un très grand respect » à l'intendant Jacques De Meulles. « La malice de la femme du nommé Lalande, habitant de Rivière-des-Prairies, est tellement étendue dans l'esprit de beaucoup de personnes, que le suppliant avait déshonoré plusieurs femmes du voisinage, disant à plusieurs qu'il s'était vanté d'avoir couché avec les femmes des nommez André Cyr de l'île Jésus, celle de Guillaume Labelle, celle de Guillaume Leclerc et autres. » Les femmes Cyr et Labelle sont sœurs. On imagine sans peine que toutes ces « créatures » aussi bien que leurs maris ayant appris cette calomnie, vont prendre parti contre Roy, au point où ceux-ci s'organisent et sollicitent l'appui de parents et amis afin d'organiser un mauvais parti lorsqu'ils rencontreraient ledit Roy.

Au dire de Roy, Lalande est pris de jalousie, et s'est vanté à plusieurs personnes qu'il tuerait Roy à coup de fusil, ou qu'il maltraiterait Roy au point de le chasser de la région. C'est dans ce contexte que Roy prétend à l'intendant que sa vie était en péril et que dans les circonstances, il réclame la protection de l'intendant. Roy

demande également qu'il soit ordonné audit Lalande, sa femme, et autres personnes ci-dessus nommées, de ne lui faire ni médisance, ni d'atteintes à ses biens.

Le bailli de Montréal ne poursuit pas moins son enquête, trois jours plus tard, il vient s'enquérir de la véracité d'un certain scandale arrivé à Lachenaie. Paul Dazé, un habitant de Rivière-des-Prairies, est convoqué comme premier témoin. Il confirme que Roy, à la sortie de la messe, a crié à la plaignante « Sors, sors putain que je te coupe le nez », ce qu'il répéta plusieurs fois en ayant un bâton carré dans les mains. Puis il ajoute qu'il « se vantait de lui couper le nez quand bien même qu'il devrait être pendu ». Ayant entendu les menaces, ladite Lalande n'osait sortir de l'église, c'est Jacqueline Lagrande, la belle-mère de Lalande, qui courut demander l'assistance du seigneur, lequel répondit à Roy «d'aller se retirer en l'île Jésus et de ne point demeurer davantage sur sa terre».

On peut s'attendre au pire avec un adorateur de la trempe de Roy. Peu après, comme l'objet de ses désirs se trouve dans le canot de son beau père qui passait vis-à-vis chez lui, Roy se mit à crier plusieurs fois, et fortement, les mêmes injures et menaces. Aussi, « lundi dernier, jour de la sainte Anne, Roy s'était vanté d'avoir couché plus de 20 fois avec elle et qu'il prouverait que leur querelle venait du fait que ladite Lalande avait rapporté que Roy s'était vanté d'avoir fait un enfant à la femme de Guillaume Leclerc ». Vantardise ou vérité, voilà un amant qui ne cache pas ses exploits.

Un second témoin, René Proulx, confirme les menaces que Roy a faites à la sortie de la messe. Le troisième et dernier témoin, Jean Charbonneau, 22 ans, de l'île Jésus, corrobore les dires des autres déposants. Dernier détail : lorsque passe ladite Lalande dans l'embarcation de ses beaux parents, Roy cria plusieurs fois : « La bougresse de putain, si je te tenais, je te couperais le nez de bon courage!»

En voilà suffisamment pour que l'intendant De Meulles rende justice le 2 août suivant. Convaincu de scandale public et de propos diffamatoires contre l'honneur de madame Lalande, le trop impulsif séducteur est « condamné à déclarer à haute et intelligible voix, devant la porte de l'église de Lachenaie, à un jour de dimanche au sortir de la grand-messe et en présence des paroissiens et de madame Lalande, qu'elle est une honnête femme, la reconnaît pour telle, se repent de l'avoir offensée et lui demande pardon ».

Une peine pécuniaire s'ajoute à l'amende honorable et Roy verse la somme de 10 livres (2$) qui est affectée aux dépenses de la Fabrique. Le 13 août, Roy paie son amende et chacun retourne tranquillement à ses affaires.

Claude Martel

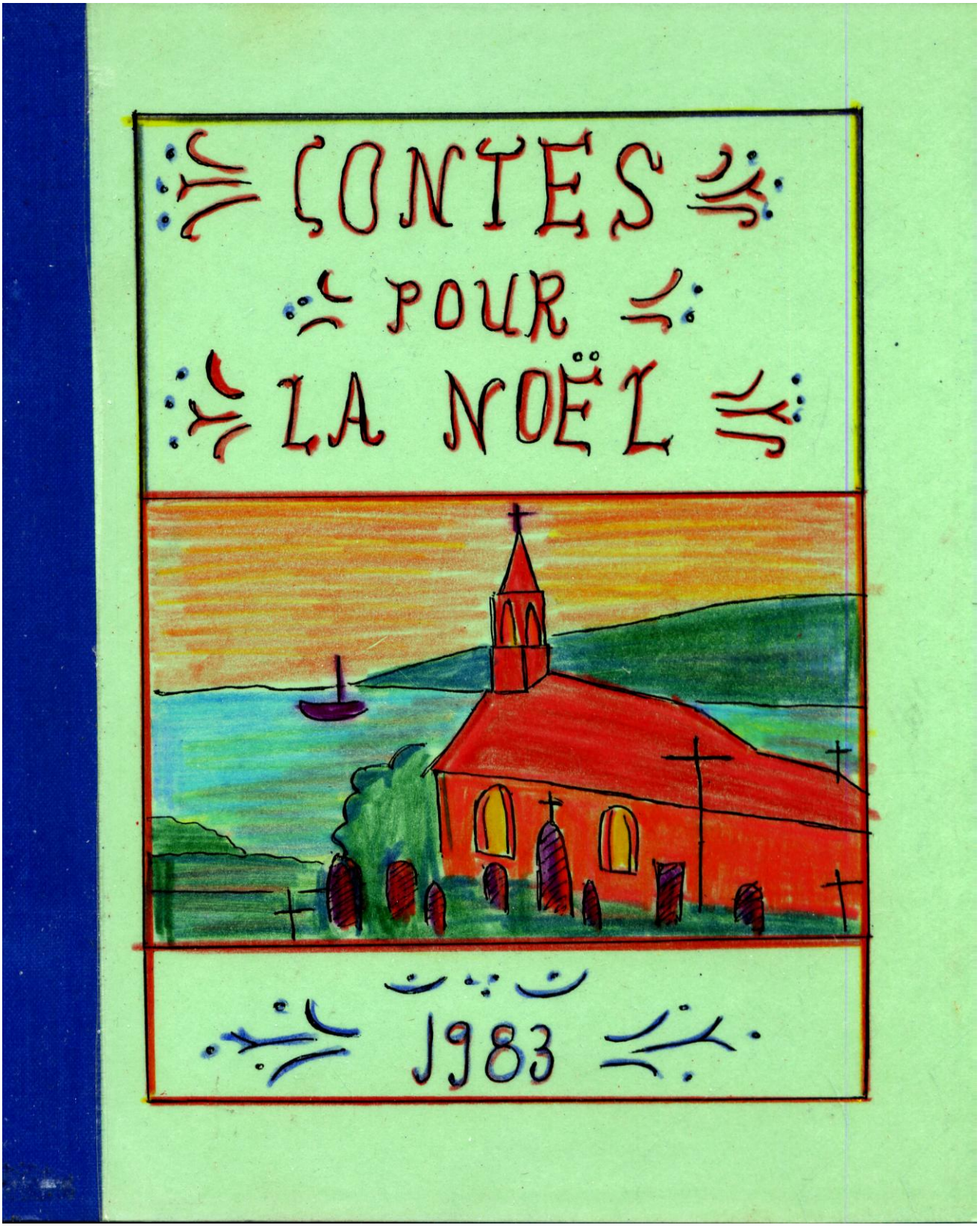


Réserve de la Manawan (photographe non identifié).

Les fistons

Le 30 — ... mis à terre à neuf heures du matin pour entendre la messe vis-à-vis un cabaret à cent pas de l'église de la paroisse de Saint-Sulpice (près La Valtrie). Entré dans le dit cabaret, entamé un jambon pour déjeuner, mais avertis que la messe allait commencer, sortis pour l'entendre. En avant du portail de l'église étaient plusieurs chevaux attachés à des piquets équarris de charpente, et plantés en quinconces. Curieux de savoir à qui ces chevaux appartenaient, on répondit qu'ils étaient aux fistons des paroisses, que chacun d'eux y entretenait son piquet, qu'on nommait tels (fistons) les jeunes gens qui dans leur accoutrement portaient une bourse aux cheveux, un chapeau brodé, une chemise à manchettes et des mitasses aux jambes, et avaient dans cet équipage droit de conduire en croupe leurs maîtresses à l'église. Les chevaux sont très communs en Canada. Pour le peu qu'un habitant soit à son aise, il en nourrit un nombre pour la culture des terres et le transport des bois; d'ailleurs, chacun des garçons en âge d'être marié a le sien; y eut-il dix enfants dans une maison, c'est autant de chevaux en sus de ceux nécessaires au service de l'habitation, et tous sont entiers, forts et résistants à la fatigue. Entendu la messe de paroisse plus longue que nous l'avons souhaité; de là retourné au cabaret dans l'intention de manger un morceau; mais un chien pendant notre absence s'étant accommodé de notre jambon, rabattu sur du beurre et du pain ensuite remis en route vers midi.

Louis Franquet



Contes pour la Noël à Sainte-Élisabeth de la Bayonne.

Quelques jours avant Noël de l'an 1742

Bénédiction fastueuse dans la seigneurie de Terrebonne de la cloche de l'église de 1734. Par une froide journée en date du 16 décembre 1742, devant la compagnie de plusieurs hauts personnages de la région de Montréal et de nombreux paroissiens, a été baptisée la cloche de l'église Saint-Louis-de-France de Terrebonne.

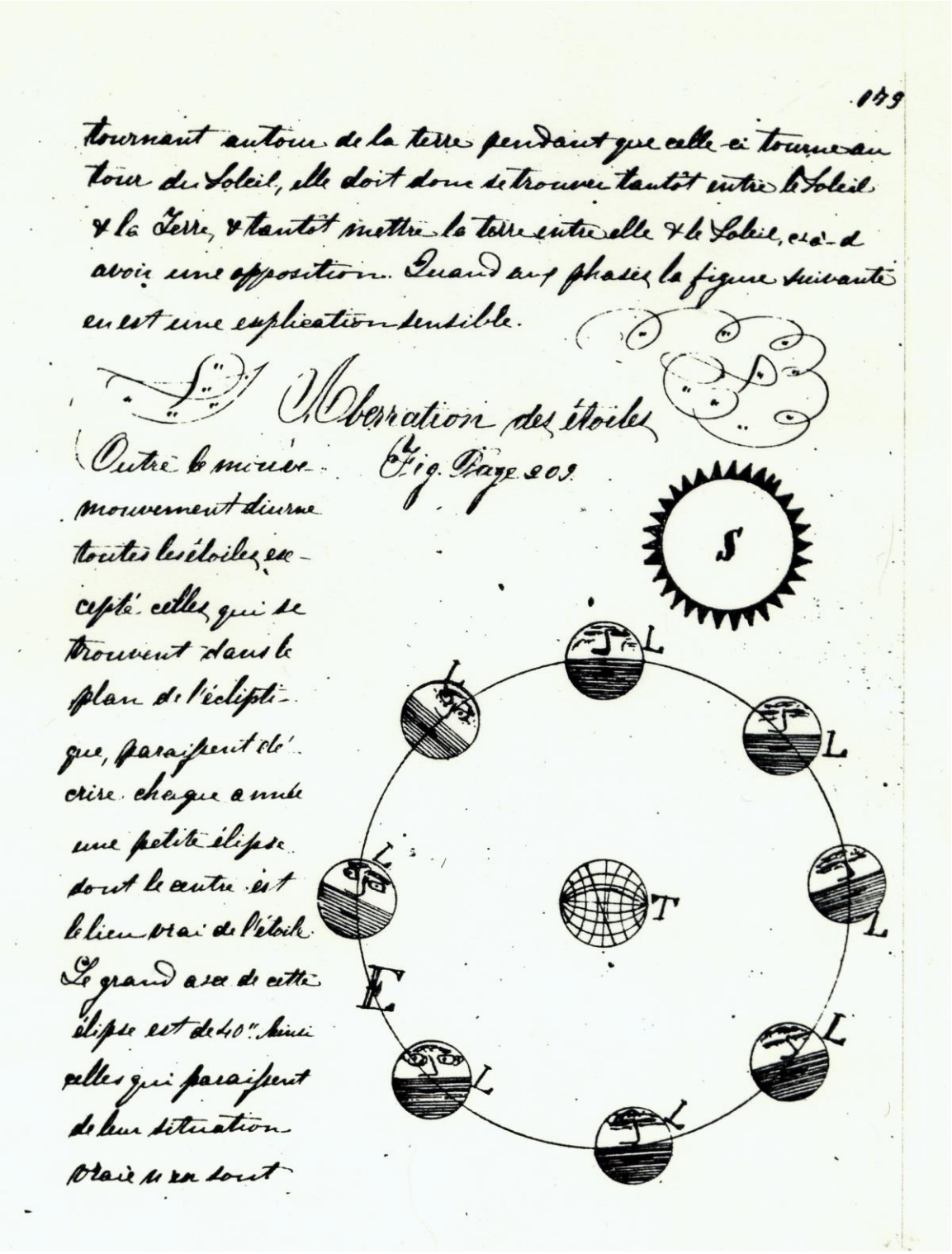
Le seigneur-patron-curé Louis Lepage de Sainte-Claire était l'hôte du rassemblement. Ce grand personnage du régime français n'aurait certes pas laissé passer l'occasion d'être la vedette de cette journée.

Il a été décidé de donner une voix au clocher de l'église pour appeler les fidèles aux offices religieux. Il y a donc rassemblement face à l'église où une cloche attend d'être baptisée avant d'être hissée là-haut. Les parrain et marraine de la Pierre-Jeanne ne sont pas les derniers venus. Jeanne Lemoyne de Sainte-Hélène, épouse de Jacques-René Gaultier de Varennes, et Pierre Lestage, seigneur de Berthier, ont répondu à l'invitation de messire Chartier de Lotbinière, le desservant qui a organisé cette cérémonie et qui prend le titre de «curé» en signant le livre officiel. En réalité, il n'est que le desservant, poste qu'il occupe depuis 1741, et qu'il détiendra jusqu'en 1746.

La cérémonie est fastueuse :

Notons tout de suite que les invités sont de hauts personnages de la colonie, dont monsieur Foucher, procureur du roi à Montréal. Citons aussi le curé de l'île Jésus, messire Lacombe, curé de Lachenaie. Il a aussi été noté dans le procès-verbal que de nombreux paroissiens de la seigneurie de Terrebonne participaient à la cérémonie.

Aimé Despatis



***Quatrième partie de la philosophie : physique*. Page 179 : « L'observation des étoiles ». Manuel scolaire manuscrit conservé aux archives du Collège de l'Assomption.**

Les Acadiens du district de Joliette

I

Au risque d'ennuyer les lecteurs de la *Gazette de Joliette*, je vais essayer de leur raconter la première histoire que j'aie jamais sue.

On m'a entretenu de cette odyssée — car, c'en est une véritable — dès mon berceau, sur les genoux de ma mère, au coin du feu, pendant les longues soirées d'hiver.

Cette première histoire, parfois vigoureusement vraie, parfois quelque peu légendaire, n'est autre que le récit des immigrations acadiennes dans le district de Joliette.

Les Acadiens qui ont souffert la déportation et l'exil ne sont plus ; mais leurs fils vivent encore, et la tradition des malheurs et des vicissitudes de leurs pères est toujours vivace parmi eux.

Or, cette tradition, pieusement conservée jusqu'ici, peut venir à se perdre ou à s'altérer avec le temps. Hâtons-nous donc, selon l'avis de Charles Nodier, de la recueillir, cette délicieuse tradition, avant qu'elle soit perdue, avant que ceux qui peuvent la transmettre, l'aient oubliée!

Les Acadiens furent chassés de l'Acadie vers le milieu du XVIIIe siècle, surtout en l'année 1755.

Cette odieuse prescription, cette infâme spoliation, fut exécutée par les milices de la Nouvelle-Angleterre, avec un luxe de barbarie, sans exemple dans l'histoire :

« Exile without an end, and without an example in story. » — Longfellow

Les malheureux proscrits furent jetés sur des vaisseaux, et dispersés aux quatre vents du ciel, mais principalement sur les côtes des États-Unis, alors colonie anglaise.

Les Anglais ou les Anglo-américains eurent la cruauté de séparer l'époux de l'épouse, la fille de sa mère, le fiancé de sa future, dans cette circonstance.

La plus grande partie des Acadiens qui demeurent dans le district de Joliette, viennent de Beaubassin et du district des Mines sur la Baie de Fundy, que les Français avaient appelée Baie française. D'autres avaient émigré du New-Brunswick. Ils furent jetés sur les rivages de la Nouvelle-Angleterre. Quelques-uns furent assez bien accueillis, les autres furent très mal reçus, et, en quelques endroits, les futurs républicains voulurent vendre les Acadiens, comme de vils esclaves. Mais ces derniers protestèrent avec tant d'indignation, que le cupide Yankee n'osa pas mettre à exécution son projet liberticide.

Les proscrits séjournèrent quelque temps parmi les Anglo-américains; mais ils n'eurent jamais l'intention de s'établir pour toujours au milieu de leurs ennemis, progéniture d'Angleterre et, en grand nombre, puritains fanatiques.

Aussi dès qu'une famille acadienne avait assez d'argent, elle quittait la Nouvelle-Angleterre, soit pour retourner en Acadie, soit pour venir en Canada, mais avec la résolution de revoir un jour le sol natal.

Jamais les Acadiens ne voulurent s'incorporer avec les Bostonnais — nom qu'ils donnaient aux Américains; jamais, pour bien dire, ils ne firent d'alliance avec eux. Cependant ils furent forcés d'apprendre l'anglais. Mais entre'eux, les exilés acadiens continuèrent de parler français.

Sans prêtres, sans culte, sans chefs, ils conservèrent précieusement leur croyance religieuse et leurs mœurs nationales.

Ceux qui voulaient se marier prenaient quatre témoins, qui attestaient que les futurs époux s'étaient irrévocablement unis. Les nouveaux mariés s'engageaient à faire bénir leur union aussitôt qu'ils rencontreraient un prêtre catholique.

C'est ainsi que rendus à L'Assomption, dans le district de Joliette, les Acadiens qui s'étaient juré la foi conjugale, en présence de témoins, firent bénir leur mariage, par le curé de cette paroisse. Souvent ce sont les mêmes témoins qui attestent les deux solennités. Les enfants nés de ces unions sont baptisés sous condition. L'extrait de baptême porte, par exemple : «À L'Assomption, j'ai baptisé un tel, âgé de 10 ans, né à Coatico en Angleterre. »

Les Acadiens quittèrent successivement la Nouvelle-Angleterre, en sorte que vers 1772, ils avaient presque tous laissé le sol américain, qui pour l'Acadie, qui pour le Canada.

En arrivant en ce pays, les Acadiens furent cruellement éprouvés par la petite vérole. Cette terrible maladie, inconnue en Acadie, sévissait alors dans le district de Montréal. Bon nombre d'Acadiens en moururent.

À la fin, le gouvernement s'en mêla, fit inoculer les survivants et les sauva.

Cette inoculation était pratiquée d'une manière très cruelle et très douloureuse. On transperçait les bras du patient avec une espèce de grosse broche de fer, et on bouchait la plaie, faite par l'instrument, avec de la ouate imbibée de picote.

II

Les Acadiens qui s'établirent en Bas-Canada peuvent se diviser en trois groupes distincts. Les uns se fixèrent à l'Acadie, les autres à Nicolet et autres paroisses du district des Trois-Rivières, enfin un certain nombre colonisa la Seigneurie de Saint-Sulpice, dans ce district (de Joliette.)

Plusieurs Acadiens achetèrent des terres dans l'Île Sainte-Thérèse, mais ils les vendirent bientôt, pour venir demeurer à L'Assomption. Ils quittèrent l'Île Sainte-Thérèse disent-ils, à cause de la dureté et de l'inhumanité du seigneur de cette île. On le peint comme un monstre, qui martyrisait sa femme, qui avait assommé deux de ses enfants, et qui rançonnait ses censitaires, comme un châtelain du Moyen-Âge.

Entre autres redevances seigneuriales, il fallait donner chaque année, à ce seigneur, un certain nombre de chapons, et il paraît que tous les chapons, les coqs,

les poules et les poulets du vassal y passaient. Il prenait volontiers toute la basse-cour.

Pour se débarrasser de ce seigneur trop féodal, les Acadiens de l'Île Sainte-Thérèse vinrent s'établir au milieu de leurs compatriotes, sur les terres du Séminaire de Montréal.

Le village de L'Assomption, qu'on nommait alors Le Portage, reçut d'abord les Acadiens, qui de là, se répandirent dans toute la seigneurie de Saint-Sulpice.

D'autres proscrits de l'Acadie, s'étant rendus maître, du vaisseau qui les déportait, retournèrent dans leur contrée natale; mais n'y trouvant que ruines et décombres, ils se dirigèrent sur le Bas-Canada, où plusieurs retrouvèrent leurs femmes et leurs enfants, qu'ils croyaient perdus sans retour.

Il fallait beaucoup de courage pour s'emparer d'un vaisseau, sans armes, et sur lequel était une centaine de soldats anglais.

Le capitaine du bâtiment disait aux Acadiens qu'il déportait, avec une amabilité toute britannique, qu'il allait les jeter sur la première île déserte qu'il rencontrerait; que des papistes français ne méritaient pas un autre sort. Cette plaisanterie anglo--saxonne eut de suite son effet.

Un Acadien du nom de Beaulieu, ancien capitaine de vaisseau, homme d'une force herculéenne, assomma d'un rigoureux coup de poing l'insolent Anglais. Ce fut le signal de la révolte. Au bout de quelques minutes, disent les héros de celle tragédie, tous les protestants étaient incapables de faire le moindre mal.

Parmi ces révoltés, se trouvaient, outre Louis Fontaine dit Beaulieu, Pierre Guilbeault, Charles Melançon, Denis Sincennes, dont les descendants demeurent aujourd'hui à Saint-Jacques et à L'Assomption.

On a vu des Acadiens chercher toute leur vie leur famille sans pouvoir la retrouver. Un nommé Doucet retrouva sa femme à Saint-Jacques, après 40 ans de séparation. Combien cherchèrent en vain! Combien ne retrouvèrent qu'une tombe!

Tout en pleurant leur chère Acadie — H*ome of the Happy* — pour me servir d'une expression du chantre d'Évangeline, les Acadiens se mirent avec ardeur à défricher les terres que les MM. du Séminaire de Montréal leur avaient concédées dans la seigneurie de Saint-Sulpice. Les redevances seigneuriales, excepté les droits de ventes, étaient plus faibles que celle qu'on exigeait des autres censitaires dans la plupart des seigneuries, sans compter que le cens n'était exigé qu'après quelques années d'établissement. Le Seigneur donnait aussi une vache à chaque censitaire, dit-on.

Les Acadiens s'établirent sur les bords de la rivière de L'Assomption, à partir du Portage, s'avançant sur la rivière de l'Achigan jusqu'à Saint-Roch, et ils fondèrent la paroisse de Saint-Jacques. Les paroisses de L'Epiphanie et de Saint-Jacques sont presque uniquement composées d'Acadiens. Ils sont nombreux à L'Assomption, à Saint-Roch, à Saint-Alexis et à Saint-Liguori. Et il y a eu de nombreuses migrations acadiennes, dans tous les townships du district de Joliette. Saint-Gabriel de

Brandon, dans le comté de Berthier, possède aussi une colonie d'Acadiens, enfants des familles acadiennes de Saint-Jacques.

Plusieurs familles d'Acadiens, d'abord établies à Saint-Jacques, sont retournées dans la péninsule acadienne. Je nommerai, entre autre, la famille Prince dont l'un des membres a été le premier évêque de Saint-Hyacinthe, et la famille Saint-Castin, issue probablement des fameux Saint-Castin, dont s'enorgueillissent les fastes acadiennes.

Les Acadiens qui avaient vécu en Acadie, gardèrent jusqu'à leur mort l'espoir de la revoir un jour.

Pour eux, la patrie, la demeure du bonheur, ce n'était pas le Canada, pourtant peuplé de Français, c'était la douce Acadie, avec ses plages retentissantes, ses brouillards diaphanes et son sol conquis sur les flots :

Ô rives du Jourdain ! Ô champs aimés des cieux !

Sacrés monts, fertiles vallées.

Par cent miracles signalées !

Du doux pays de nos aïeux,

Serons-nous toujours exilés?

Aussi l'Acadien aimait-il à donner les noms de son pays aux lieux de son exil!

Pour lui Saint-Jacques était la Nouvelle-Acadie, nom que cette paroisse porte sur les anciennes cartes géographiques. Saint-Jacques était d'ailleurs une paroisse de l'Acadie. On retrouve encore un Saint-Jacques sur les bords du Mississipi, où se

sont établies des familles acadiennes. Tout le monde connaît L'Acadie, située à quelques lieues de Montréal, sur la rive sud du Saint-Laurent qui, comme je l'ai déjà dit, se compose en grande majorité de descendants d'Acadiens.

Quand on voulait égayer un vieil Acadien, on n'avait qu'à lui dire un mot de l'Acadie; si on voulait l'irriter, on lui parlait des Bostonnais; pour connaître sa foi, on lui rappelait le serment du Test.

La plupart des Acadiens étaient des hommes d'une grande force, endurcis aux fatigues, aux longues routes à pied, à la misère.

Pendant longtemps la Nouvelle-Acadie, depuis Saint-Jacques, fit partie de la paroisse de Saint-Pierre du Portage. La distance entre les deux paroisses, est de quatre lieues. C'était alors une route pénible à parcourir. Cependant les Acadiens allaient, presque tons les dimanches, entendre la messe au Portage à pied, mal chaussés, mal vêtus. Le transport des vivres se fit longtemps de la même manière.

Enfin l'évêque de Québec donna un vicaire au curé de L'Assomption, ce qui permit à ce dernier d'établir une mission dans la Nouvelle-Acadie, à l'endroit appelé Ruisseau Vacher, à environ trois quarts de lieue de la future église de Saint-Jacques. Là une messe était célébrée deux fois par mois, dans une petite maison, qui était la plus grande de la Nouvelle-Acadie.

Après quelques années, cette mission fut érigée en paroisse, et M. Bro, prêtre acadien, fut le premier curé de la nouvelle paroisse, que l'évêque appela Saint-

Jacques le Majeur, mais qui est nommé Saint-Jacques de l'Achigan, par tout le Bas-Canada.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, les Acadiens s'établirent dans différentes paroisses, d'où ils se disséminèrent dans d'autres paroisses ou townships. Mais le groupe principal est à Saint-Jacques. C'est là que les proscrits de l'Acadie sont les plus nombreux, c'est là qu'ils ont le mieux gardé leurs mœurs primitives, bref c'est à Saint-Jacques, Nouvelle-Acadie, que le type acadien s'est le moins altéré.

Pourtant, on se tromperait, si l'on croyait qu'il y a une grande différence entre les Français de l'Acadie et ceux du Canada.

Les Acadiens sont peut-être plus hospitaliers, plus compatissants et plus unis entre eux; on les dirait tous de la même famille.

La vie intime des Acadiens est vraiment patriarcale. Comme les Bretons et les Vendéens, les Acadiens marcheraient volontiers au combat en récitant leur chapelet.

L'historien Garneau représente les Acadiens comme un peuple de frères. Leurs descendants sont encore pareils sous ce rapport.

Par exemple un édifice est-il renversé par le vent, ou par le feu, vite on se réunit pour venir en aide à la victime de l'accident.

Chacun fournit sa quote-part; personne ne tire en arrière, et, en deux ou trois jours, sur les ruines de l'ancien édifice, s'en élève un nouveau, souvent de plus grande valeur que celui qu'il remplace.

Et ce service est rendu de la meilleure grâce du monde; on en fait un jour de fête, et l'on travaille en riant et en chantant.

La construction des maisons et des autres bâtiments se fait généralement de la même manière.

Tout Acadien est corvéable volontaire.

Les procès entre Acadiens sont très rares; presque toujours, ils terminent leurs contestations à l'amiable. C'est une grande louange pour ce peuple, d'ailleurs entêté et très tenace dans ses opinions.

J'ai vu des frères, chargés d'une nombreuse postérité, passer leur vie ensemble sur les biens paternels indivis, partageant fraternellement les pertes et les profits.

C'est un peuple très avide d'instruction, et il s'instruit coûte que coûte.

Ce sont les Acadiens qui ont fondé l'une des premières écoles du district de Joliette, il y a bientôt 40 ans.

Le premier instituteur fut Charles Bourgeois, Acadien résidant aujourd'hui à L'Assomption.

La maison d'école fut construite à frais communs; mais le maître d'école n'était payé que par les citoyens dont les enfants fréquentaient l'école.

Après quelques années d'existence, cette école fut subventionnée par le gouvernement.

J. N. I. Melançon, avocat, qui vient de mourir, et Placide Melançon, peintre, qui étudia à Paris, où il passait pour un beau Sauvage, étaient élèves du père Bourgeois.

Depuis l'érection des deux collèges de L'Assomption et de Joliette, un grand nombre d'élèves acadiens y ont fait leurs études.

On trouverait peu de familles dont l'un des membres n'a pas fait un cours d'étude classique.

Aussi, les prêtres, les avocats, les médecins et les notaires descendants d'Acadiens sont-ils nombreux.

La majeure partie des Sœurs de Sainte-Anne, dont le couvent principal est à Saint-Jacques, sont Acadiennes, les unes venant de l'Acadie (nom d'une paroisse canadienne), et les autres du district de Joliette.

Je suis porté à croire que Saint-Jacques a fourni, à lui seul, au-dessus de 50 sœurs, depuis une quinzaine d'années.

Il y a littéralement une religieuse dans chaque famille.

Les sœurs de Sainte-Anne ont un grand nombre de missions en Bas-Canada, sans compter les missions de l'Ile de Vancouver et de l'Oregon. Presque toutes les sœurs qui sont allées se fixer dans des pays lointains sont des Acadiennes. Nouvelles Évangélines, elles bravent tout pour secourir les infidèles, pour enseigner la vraie religion et pour donner des âmes à Dieu.

Les protestants de ces contrées sont les premiers à reconnaître le mérite et la sublime abnégation des filles de Sainte-Anne. Aussi l'éducation de la jeunesse est-elle confiée à ces héroïnes du Canada.

Singulière destinée! Ce sont des descendantes des Acadiens qui instruisent les descendants des Anglais, leurs antiques ennemis.

III

Pendant la guerre contre les États-Unis en 1812, les Acadiens furent les premiers à combattre les Bostonnais qu'ils détestent toujours.

En 1814, tous les miliciens non mariés furent appelés sous les armes.

Les Acadiens de Saint-Jacques se rendirent avec empressement au champ d'honneur, sous la conduite du major Prévost, Acadien très populaire et fort instruit.

On dit qu'il avait porté la soutane quelque temps. Il fut député pour le comté de Linster (Montcalm et L'Assomption) de 1820 à 1824. C'est le premier Acadien qui ait eu cet honneur en Bas-Canada.

Comme les conscrits du major n'étaient pas tous de taille égale, on voulut les placer dans diverses compagnies, sauf à donner à M. Prévost une compagnie d'hommes de même taille.

Les Acadiens protestèrent hautement; ils voulaient bien se battre, disaient-ils, mais il leur fallait le major à leur tête.

De son côté, le major jura de ne point se séparer de ses soldats.

Grand émoi parmi les officiers anglais. Plaintes et réquisitions contre l'audacieux Acadien; menaces d'amendes et de prison: rien n'y fit.

On ne sait pas trop ce qui serait arrivé, si le gouverneur Georges Provost, n'eut pris l'affaire en mains. Comme il voulait ménager la race française dont il avait besoin; gain de cause fut donné au major Acadien, qui continua de commander à ces co-paroissiens.

IV

Longfellow, dans son admirable poème Évangéline, dit un mot du costume et de la vie intime des Acadiens. C'est E. Rameau qui traduit. «Les matrones et les jeunes filles, coiffées de leurs bonnets blancs comme la neige, ornées de leur jupon rouge, bleu et vert, se tenaient assises, tournant dans leurs mains la quenouille chargée de chanvre, qu'elles filaient pour les métiers, et de l'intérieur, les navettes venaient mêler leur bruit, au bourdonnement des roues et aux chansons des jeunes filles.»

Les Acadiennes filent encore le lin, et les navettes mêlent encore leur bruit au bourdonnement du rouet et aux chansons des jeunes filles.

Mais les jupons scarlet and blue and green ne se portent plus. Cependant on conserve (sans le porter) dans plusieurs familles, l'ancien costume acadien. Dépouillé de toute poésie, le bonnet blanc comme la neige de Longfellow n'est autre chose qu'un foulard passé autour de la tête. Les jupons tricolores étaient faits de l'étoffe du pays, appelée droguet.

Le poète a oublié de nous parler des sacs que les personnes du sexe portaient par-dessus les jupons, attachés à la taille, et battant sur les hanches.

En outre, les vieilles Acadiennes portaient invariablement, à cheval sur le nez, une énorme paire de bésicles, qu'elles appelaient bernicles. Ces antiques lunettes rappellent les lorgnons pince-nez d'aujourd'hui; mais la vitre en était plus grande.

Les Acadiennes d'ailleurs étaient comme toutes les filles d'Ève, elles aimaient la variété dans leurs modes. Outre le jupon bigarré, elles avaient des robes à fourreau ressemblantes à des soutanes, à force d'être étroites.

Ces fashionables d'un autre âge, prévoyant sans doute l'ampleur des robes d'à présent, voulaient par sollicitude maternelle faire de l'économie en faveur de leurs descendantes!

Chose admirable! Autant les robes étaient étriquées, autant les chapeaux avaient des proportions démesurées.

Je contemple toujours avec étonnement la capuce de leghorn de ma grand'mère, pieusement conservée dans la famille — comme un heirloom, comme une partie intégrante du patrimoine avitin! C'est un vaste chapeau du temps de Louis le Grand, dont la passe avait une couple de pieds de haut, avec une circonférence proportionnelle.

Le luxe et l'originalité dans les habits sont de tous les pays. Les Acadiennes ne faisaient pas exception à cette règle, la seule peut-être qui n'en souffre point.

Toutefois, grâce à l'autorité exercée par le clergé en Acadie, le luxe dans les habits n'alla jamais trop loin chez les Acadiens.

Les sermons du pasteur étaient autant d'articles de foi que l'on écoutait, et que l'on suivait sans murmurer. On ne s'en trouvait pas plus mal pour tout cela.

V

En terminant, on me demandera peut-être, quel est le total de la population acadienne dans ce district. J'avoue que je ne saurais le dire au juste; cependant, je puis faire un calcul approximatif assez exact.

Je prends pour base la population entière des différentes paroisses où se trouvent des Acadiens, d'après le recensement de 1861.

Dans le village de L'Assomption, sur 1 279 âmes, il y a environ 300 descendants d'Acadiens; dans la paroisse de L'Assomption, sur 2 031 âmes, la moitié à peu près sont Acadiens, soit 1 000. La paroisse de L'Epiphanie possède 1 486 habitants dont les trois quarts environ sont Acadiens. À Saint-Roch, il y a à peu près 200 Acadiens. Saint-Jacques, dont les trois quarts des habitants sont Acadiens, contient 3 254 âmes — soit 2 440 Acadiens. À Sainte-Liguori, à Sainte-Julienne, à Rawdon, à Beauport, à Kilkenny, à Wexford, à Chertsey, il y a au moins 1 000 Acadiens. Dans le comté de Joliette: Saint-Alphonse de Rodriguez, Cathcart, Saint-Côme, sont des places où les Acadiens sont en majorité — soit 500 sur la population entière.

Le calcul que je viens de faire est loin d'être exagéré; il pèche plutôt par l'excès contraire. On peut donc évaluer sans crainte la population acadienne du district de Joliette à 7 540 âmes.

Si l'on tient compte des fréquentes émigrations et autres déperditions, on pourra se convaincre de la multiplication prodigieuse de la race acadienne dans ce district, depuis un siècle à peine que les premiers colons acadiens s'y sont fixé.

Je connais plusieurs familles qui ne comptaient qu'un seul représentant vers 1766, tandis qu'aujourd'hui, après quatre générations, elles comptent 100, 150 et 200 membres. Que ceux qui douteraient de mes avancées comptent les nombreuses familles des Amireau, des Gaudet, des Forrest, des Dugas, etc., et ils verront que je n'exagère pas.

VI

Un voyageur français, M. Ney, rapporte que, faisant une excursion à quelque distance de Halifax, vers 1831, il rencontra deux paysans dont le costume, assez semblable à celui des Français, le frappa; il leur demanda en français s'il venaient de loin : «Ah ! Jarnigué, répondit l'un d'eux, je venons de plus de vingt mille de dedans la contrée.» Ils avouèrent à Ney, dit E. Rameau, que c'était le premier Français de France qu'ils eussent vu de leur vie.

De la phrase citée par le touriste français, je ne reconnais qu'un mot qui soit acadien : c'est dedans, employé surtout dans ce sens-ci: mettre son cheval dedans.

Jarnigué est un Juron que je n'ai jamais entendu dans la bouche d'aucun Acadien. Le juron favori des Acadiens est sacré dié ou gué!

Quant « à je venons,» ce sont les Canadiens, et non les Acadiens qui parlent ainsi. Je venons est essentiellement canadien; de même que je venions, j'allions, est du plus pur acadien.

VII

Certaines familles acadiennes, entr'autres, la famille Amireau, pratiquent la médecine avec un grand succès. J'ai vu des cures merveilleuses opérées par ces médecins sans brevets. Ils excellent surtout à guérir les membres fracturés ou cassés.

Il y a peu de personnes en Canada qui sachent mieux les différentes propriétés des simples que le médecin acadien.

Un grand nombre de malades qui lui doivent la santé peuvent attester ce que j'avance ici.

VIII

Quelques personnes m'ont posé cette question-ci : pourquoi les Anglais ont-ils déporté les Français de l'Acadie?

Cette déportation eut pour prétexte, selon une tradition acadienne, le refus que firent les habitants de l'Acadie de prêter au roi de l'Angleterre le fameux serment du Test.

Le clergé défendit de prêter ce serment que, d'ailleurs le gouvernement anglais n'avait point le droit d'exiger des Acadiens.

Voici ce qu'était le fameux serment du Test tel que traduit par Bossuet, dans son *Histoire des Variations* : «Moi, N. je proteste, certifie et déclare solennellement et sincèrement en la présence de Dieu, que je crois que dans le sacrement de la cène du Seigneur, il n'y a aucune transsubstantiation des éléments du pain et du vin, dans le corps et le sang du Christ, dans et après la consécration faite par quelque personne que ce soit: et que l'invocation ou adoration de la vierge Marie ou tout autre saint, et le sacrifice de la messe, de la manière qu'ils sont en usage à présent dans l'Église romaine, est superstition et idolâtrie.»

Le Test Act, où se trouve la formule précitée, a été passé sous Charles II.

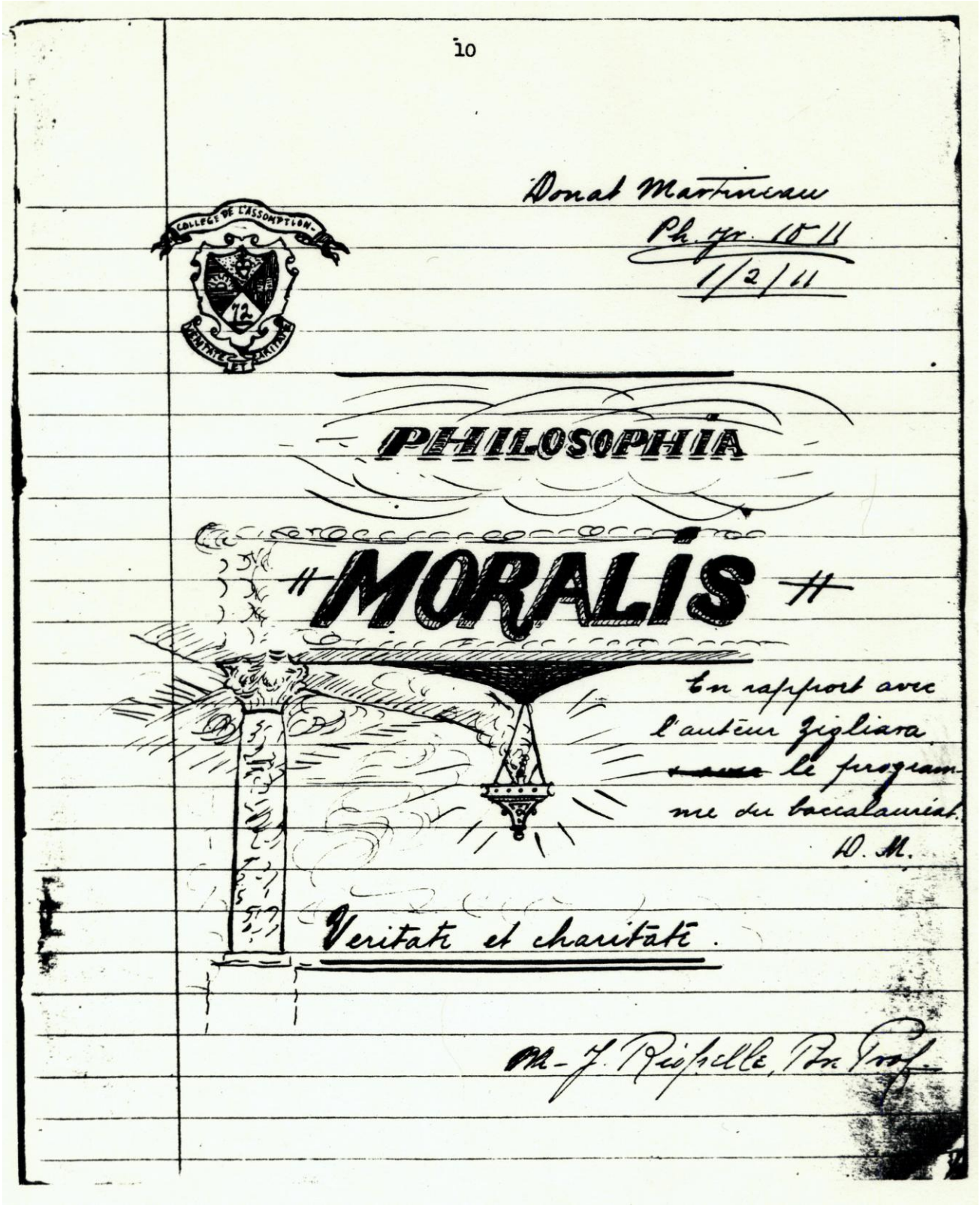
Toutefois, nonobstant la tradition acadienne, il paraît qu'on n'exigea point des Acadiens la prestation de cet odieux serment, soit qu'on prévit d'avance que ce peuple catholique s'y refuserait, soit qu'on fût décidé à agir contre les Français de l'Acadie sans aucune forme de procès.

La proclamation du gouverneur Lawrence n'appose aucune condition au bannissement des Acadiens. Les biens immeubles des proscrits et leurs animaux sont confisqués au profit de Sa Majesté, George II ; on leur permet d'emporter le reste de leurs meubles et leur argenterie. De plus, tous sont déportés sans exception, y compris le notaire Leblanc, ami des Anglais, à toutes les exigences desquels il s'était soumis, paraît-il.

Quelques Acadiens qui s'étaient réfugiés dans les bois durent prêter serment pour retourner dans leurs foyers. On dit que quelques-uns y consentirent, mais que le plus grand nombre aima mieux reprendre le chemin de l'exil.

Ludger-Urgèle Fontaine

L'Assomption, 24 décembre 1866



***Philosophia moralis*, par Donat Martineau (1911). Page titre d'un manuel scolaire manuscrit conservé aux archives du Collège de l'Assomption.**

Soudain cependant, maman m'étonna beaucoup en s'avouant abattue. Elle disait comme pour elle-même :

— C'est vrai que le malheur nous poursuit depuis longtemps. Il faudrait sans doute remonter bien loin pour en connaître la cause. C'est une longue histoire.

Tellement les histoires m'étaient alors amies, même au plus creux de la désolation, je la priai :

— Raconte.

Elle me fit un sourire navré qui sous-entendait : C'est bien le temps, va !

Malgré tout, cependant, commencèrent à lui échapper des bribes d'un récit de malheurs anciens que la scène chez le médecin avait sans doute réveillés — du moins c'est ce que j'ai cru comprendre.

Car, soudain, nous étions rejointes dans la rue paisible par une quantité de nos gens aux peines depuis longtemps mortes et qui pourtant revivaient en nous. En écoutant maman, j'eus la curieuse impression que notre détresse avait rappelé à nous des centaines d'êtres et qu'à présent, dans la rue déserte, nous allions ensemble, eux peut-être consolés de nous trouver attentives encore à leurs vies écoulées, et nous, de ne pas nous retrouver toutes seules.

— Tout vient, disait maman, de ce vol de nos terres là-bas, dans notre premier pays, quand nous en avions un, que les Anglais nous ont pris lorsqu'ils l'ont

découvert si avantageux. Au pays d'Évangéline. Pour avoir ces terres riches, ils nous ont rassemblés, trompés, embarqués sur de mauvais navires et débarqués au loin sur des rivages étrangers.

— Nous étions des Acadiens?

Peut-être maman me l'avait-elle déjà dit et je n'en avais pas gardé la mémoire. Ou bien je n'avais pas eu avant ce jour le cœur prêt à accueillir cette tragédie, et n'en avais pas fait grand cas.

— Ainsi a commencé notre infortune, il y a bien longtemps, dit maman. Je ne sais pas tout de l'histoire. Des bouts seulement, transmis de génération en génération.

— Où ont-ils été laissés, maman?

— Oh, un peu partout en Amérique, à se débrouiller comme ils pouvaient, ne connaissant même pas la langue du pays où ils avaient échoué. Une partie d'entre eux, de peine et de misère, réussirent à se rassembler au Connecticut. Ils travaillaient aux usines, aux chantiers forestiers, au chemin de fer, là où il y avait de rudes besognes à accomplir à vil prix. Ils voisinaient beaucoup entre eux, se réconfortaient dans leur ennui de la patrie.

C'est à cet endroit du récit de maman que j'ai commencé à me tracasser au sujet de la notion de patrie, de ce qu'elle signifiait au juste. En tout cas, je l'ai beaucoup étonnée en lui demandant à brûle-pourpoint si nous autres en avions une patrie.

— Bien sûr, a-t-elle répondu, puis aussitôt elle n'a pas eu l'air si certaine d'elle-même et m'a touché le front en disant : Tu n'as pas de fièvre au moins?

J'ai protesté que non et insisté pour connaître le sort de nos gens au Connecticut.

— Ce n'est pas le moment de me faire raconter cette vieille histoire triste, m'a-t-elle reproché. Je suis déjà assez accaparée. Il faut que je prépare ta valise pour l'hôpital… L'hôpital, gémit-elle, puis elle m'assura que j'y serais bien… et, malgré tout, elle était de retour avec nos gens du Connecticut Dans ce temps-là, fit-elle, des prêtres, que l'on nommait colonisateurs, vécurent, on aurait dit, pour retrouver les troupeaux perdus et en ramener le plus possible. L'un d'eux vint jusqu'à nous au Connecticut.

Elle avait commencé de dire «nous» à propos de nos lointains ancêtres, et cela me consola bizarrement.

— Dans notre petite église de là-bas, où on nous faisait le prêche en français, il nous annonça que le Québec nous attendait bras ouverts, que des terres nous seraient distribuées dans un canton fertile, non loin de Joliette, si nous voulions revenir au pays.

— Alors c'est le Québec, notre patrie?

— Oui et non, dit maman. C'est embêtant à préciser. Puis elle poursuivit: Il y eut discussion entre nous. Les uns disaient: «On se fera ici. Nous sommes déjà à moitié Américains. Nos enfants parleront anglais. C'est la sagesse. À rouler toute notre vie, nous n'arriverons à rien.» Mais d'autres tenaient pour tenter l'aventure au Québec:

«Ce sont là-bas nos frères. Nous parlons la même langue. Nous avons la même foi. Allons nous mettre entre leurs mains.»

— Qu'est-ce qu'ils ont décidé?

— Comme cette histoire t'intéresse tout à coup ! dit maman, et elle m'apprit: Eh bien ! Les uns sont restés, en sorte que nous devons avoir de lointains cousins au Connecticut, d'autres sont venus s'établir dans la belle et fertile paroisse de Saint-Jacques-l'Achigan.

Nous avons alors aperçu un banc au coin d'une rue, sous un arbre qui murmurait, et maman a dit : «Asseyons-nous un peu pour que tu te reposes.» Et le clair bruit du feuillage doucement agité nous parla de répit et d'un moment de bonheur dans la vie des exilés.

— Tu n'as toujours pas de mal? demanda maman.

Je fis signe que non, et c'est vrai, je n'en ressentais pas, seulement celui dont j'étais issue.

— Est-ce qu'ils ont été heureux, nos gens, à Saint-Jacques-l'Achigan?

— Oui et non. Ils avaient beaucoup d'enfants. Tous les nôtres élevèrent des familles nombreuses. Nos prêtres disaient qu'à ce prix nous reconquerrions notre place au soleil. À Saint-Jacques-l'Achigan, ils furent bientôt à l'étroit. Un peu au nord s'élevait une sévère chaîne de collines. La terre y était pauvre, semée de cailloux, hérissée d'épinettes sombres. C'est pourtant là que montèrent s'installer ton grand-père Élie et ta grand-mère Émilie. Personne ne travailla jamais sur Terre

autant que ces deux-là, raconta maman, les yeux au loin et comme navrée encore de leur long effort laborieux. Ils défrichèrent, ils arrachèrent au sol des milliers de pierres, ils en érigèrent des monticules, des murets, ils se firent quelques champs d'avoine, de blé noir. Leur première cabane fut bientôt remplacée par la maison où je suis née, celle que tu as vue dans l'album. Ton grand-père était habile: notre maison avait belle allure. Nous y avons mangé plus souvent de la galette de sarrasin que du pain blanc, mais je pense y avoir été une petite fille heureuse.

Je fus si contente que maman, avant sa vie de tracas, ait été une petite fille heureuse que je poussai un soupir d'aise. Je voulus savoir comment elle s'y était prise pour être heureuse, et maman répondit qu'elle ne s'en souvenait pas, qu'à son idée les enfants étaient généralement heureux, se faisant du bonheur avec peu. Puis elle prit pitié de moi qui la regardais avec l'envie de pleurer — mais elle se méprit et ne sut jamais que c'était sur elle que j'avais envie de pleurer. Elle me passa la main sur le front en m'assurant que j'allais revenir à la santé et retrouver mes jeux avec joie.

— Pourquoi, si vous étiez heureux à Saint-Alphonse-de-Rodriguez, êtes-vous encore partis? ai-je demandé.

— On a peut-être du sang d'errants dans les veines à force d'errer, dit maman. Pourtant, maintenant, personne plus que moi n'aimerait être fixé une fois pour toutes. Ton grand-père Elie était porté à l'aventure. Il se sentait à l'étroit dans les collines pauvres pour y établir ses fils autour de lui. Puis est venu vers nous un autre

de ces prêtres-colonisateurs, celui-là pour nous vanter le Manitoba et l'accueil qu'on nous y ferait. Il parlait de belles terres riches, de tout cet Ouest canadien où nous devrions nous hâter de prendre notre place avant les Écossais et les Anglais qui arrivaient à grand flot. Il disait que tout le pays, d'un océan à l'autre, nous revenait, à nous, de sang français, à cause des explorateurs de France qui l'avaient les premiers parcouru. Nos droits à notre langue, à notre culte seraient respectés. À chaque chef de famille, à chacun de ses enfants mâles ayant atteint dix-huit ans, le gouvernement de la nouvelle province concéderait un quart de section. C'était tentant pour des gens comme nous. Ton grand-père prit feu. Tu tiens de lui, ce don de partir en imagination, fit-elle en passant sa main sur ma joue. Ta grand-mère était la seule à s'opposer au projet. À la fin elle céda, et nous voilà en route encore une fois. Le reste de l'histoire, tu le connais, je te l'ai raconté cent fois. Ils eurent une concession dans la Montagne Pembina.

—Et enfin ils se reposèrent?

— Ah, mon Dieu, de loin encore ils n'eurent de repos. Tout était à refaire. Ton grand-père construisit la maison neuve exactement comme celle de Saint-Alphonse, ta grand-mère refit les meubles, les armoires, le pétrin…

— Et le banc-lit, je me le rappelle.

— Quand tu étais toute petite et que nous allions là-bas, tu pleurais si on te refusait de passer la nuit dans le banc-lit... Je me suis toujours demandé pourquoi tu aimais tellement coucher dans cette espèce de cercueil.

Je crus me souvenir que j'y éprouvais le sentiment d'une sécurité totale, comme si les mains qui avaient façonné ce vieux meuble rustique détenaient le pouvoir d'éloigner de moi toute menace.

— Après quelques années, tout aurait pu être si beau à Saint-Léon, dit maman, car la terre était à nous. En comptant celle des garçons, elle faisait un mille carré en tout! Grand-mère semait dans son jardin les mêmes fleurs qu'au Québec, on n'entendait parler autour de nous que notre langue familière, c'était presque la prospérité enfin, et voici que le gouvernement du Manitoba se tourna contre nous. Il passa cette loi inique qui interdisait l'enseignement de la langue française dans nos écoles. Nous étions pris au piège, loin de notre deuxième patrie, sans argent pour nous en aller, et d'ailleurs où aurions-nous été?

— Encore sans patrie?

— Nous avions toujours nos terres, nos coutumes, nos maisons et notre langue que nous n'étions pas prêts à nous laisser arracher. Mais aussi c'est ce qui nous ruina: cette longue lutte, toutes ces dépenses pour préserver nos écoles. Es-tu assez reposée? me demanda-t-elle. Il faudrait repartir. Ton père doit être inquiet de ne pas nous voir revenir plus vite.

Le feuillage, en s'écartant, nous exposa un pan du haut ciel clair que nous avons fixé ensemble en souriant malgré nous. Et maman a raconté :

— Ton père, lui, c'est la profonde misère des siens, du côté de Beaumont, qui l'a chassé. Il a dû commencer à travailler tout enfant, puis de bonne heure émigra aux

États-Unis comme tant des nôtres que le Québec ne pouvait faire vivre. Il a fait tous les métiers, mais tout le temps il lisait, s'instruisait, se préparait à jouer un rôle important quand il rentrerait dans son pays. C'est au Manitoba qu'il aboutit. Quand je l'ai rencontré, à Saint-Léon, il croyait, comme le prêtre-colonisateur jadis, que tout l'Ouest, jalonné de petites colonies, serait au moins à moitié français d'un océan à l'autre. Puis il connut Laurier, qui allait devenir bientôt le Premier ministre, et qui lui demanda s'il ne travaillerait pas à son élection. Dès cet instant, ton père donna sa vie à cet homme tant il avait foi et confiance en lui. Lorsque Laurier, devenu Premier ministre, refusa de prendre parti dans la question du français au Manitoba, puisque cela relevait du domaine provincial, ton père ne lui retira pas son appui. Il disait: «Il a ses raisons.» Ce qui lui fut intolérable, d'esprit religieux comme il était, ce fut d'entendre, du haut de la chaire, tomber l'anathème contre les partisans de Laurier que l'on déclara traître à la cause du français. Enfin sa loyauté politique, on la lui fit payer de son poste d'agent colonisateur, alors qu'il atteignait la vieillesse. C'était notre ruine, et j'ai des raisons de soupçonner les nôtres, nos propres gens, d'y avoir travaillé. Car le plus triste de notre histoire, c'est peut-être que tant de malheurs ne nous aient pas encore unis.

Elle pencha la tête, regardant le sol à ses pieds, et me demanda :

— Comprends-tu un peu peut-être pourquoi j'ai parlé de cela au médecin. Ce n'est pas de gaieté de cœur, je t'assure.

J'eus tant de peine pour elle, pour mon père, pour tous ces gens dont nous avions parlé, que je n'aurais pu répondre. Lorsqu'elle m'eut redemandé si nous allions nous remettre en route et que je me levai pour la suivre, il me sembla que nous prenions place dans l'interminable exode. Jusqu'où irions-nous donc à la fin des fins?

— Ton père, quand je l'ai rencontré, me dit-elle tout à coup sans aucun à-propos, n'était plus jeune, mais énergique, plein d'idéal, un homme très beau et gai à ses heures.

Alors je me rappelai qu'au cabinet de consultation le médecin avait demandé à maman: «Quel âge aviez-vous, madame, quand vous avez donné naissance? » Maman avait paru gênée. Elle avait répondu, comme si elle n'en était pas sûre: «Quarante... quarante-deux, ou trois... »

— Et votre mari, lui?

— Cinquante-neuf ans, docteur.

Comme si elle répondait à ma question silencieuse, elle m'assura :

— Ton père a été heureux et fier quand tu es venue au monde. On dit, poursuivit-elle, que les enfants de parents âgés sont fragiles et délicats, mais aussi, paraît-il, ce sont les plus doués.

Nous ne devions pas être loin de la cathédrale, car maman a suggéré:

— Veux-tu que nous entrions en passant, prier pour que tout se passe bien ?

La haute nef nous parut sombre après le grand jour. Elle ne semblait éclairée que par les lampions nombreux sur leur support, qui se consumaient, à l'avant de l'église.

Maman m'entraîna presque aux premiers bancs, tout près du chœur. C'est là que nous allions prier quand nous avions désespérément besoin d'aide, comme si nous avions ici plus de chance d'être vues et entendues. Nous nous sommes mises à genoux. J'ai prié, je suppose, mais surtout, je pense, j'ai regardé maman prier. Depuis, j'ai vu quelques êtres, très peu, prier comme elle ce jour-là, mais alors c'était la première fois, et le spectacle me chavira le cœur. Elle ne bougeait en rien, elle était tout immobile, et cependant tout en elle était tendu, le visage, les yeux, les lèvres, même les mains qu'elle avait portées au-devant d'elle et gardait dans une attitude de suppliante. Et c'est alors, il me semble bien me rappeler, que j'ai formé au fond de mon âme la résolution de la venger. Ou plutôt elle dut naître de l'excès de mon impuissance et de ma faiblesse.

À la sortie, la vive clarté du jour nous a comme blessé les yeux et l'âme. Maman a ralenti le pas, qu'elle avait alors si vif, pour se mettre au mien qui devenait traînant. Elle se faisait des reproches de m'avoir tellement parlé, de m'avoir fait marcher quelques pas de plus pour atteindre l'église.

A bout de forces, je n'en poursuivais pas moins ma petite idée qu'un jour je la vengerais. Je vengerais aussi mon père et ceux de Beaumont, et ceux de Saint-Jacques-l'Achigan et, avant, ceux du Connecticut. Je m'en allais loin dans le passé chercher la misère dont j'étais issue, et je m'en faisais une volonté qui parvenait à me faire avancer.

Gabrielle Roy



Le manoir d'Ailleboust. Photo d'Edgar Gariépy [avant 1939], négatif sur pellicule de nitrate de cellulose ; 17,5 x 12,4 cm.

La Réserve de Manouane

On n'a retrouvé que peu d'information explicite sur les circonstances qui amenèrent les Atikamekw de Manouane à réclamer une réserve. Toutefois, il semble évident que l'empiètement des exploitants forestiers sur leur territoire d'occupation a constitué un facteur déterminant. Rappelons que, depuis les années 1870, la population de Manouane vivait pratiquement au cœur des zones de coupe qui se multipliaient dans le bassin des rivières aux Rats, Vermillon, Flamand et Manouane. Or, l'exploitation forestière à cette époque était encore pratiquée à une échelle modeste, et les bûcherons ne s'attaquaient qu'à des espèces d'arbres en particulier, principalement les pins. En ce sens, l'impact des opérations sur la forêt et ses ressources fauniques devait être plutôt limité. De plus, les Atikamekw de Manouane avaient appris à cohabiter avec les bûcherons qu'ils fréquentaient régulièrement; les chantiers, tout comme le village de Saint-Michel-des-Saints, étaient devenus pour eux des lieux d'approvisionnement en nourriture ou en boisson et où des petits emplois occasionnels permettaient de diversifier leurs sources de revenus.

Mais, à compter de la fin du XIXe siècle, la population de Manouane a sûrement vu d'un tout autre œil la mainmise des compagnies de pâtes et papiers sur de vastes espaces forestiers, d'autant plus que celles-ci, pour leurs besoins en bois, pratiquaient une coupe sauvage qui souvent ne laissait derrière elle que des sols parsemés de souches et de branchages. De vastes territoires se trouvaient ainsi

rasés, avec les conséquences que l'on imagine sur la faune et les activités de chasse et de piégeage des Atikamekw. L'étau se resserrait constamment autour de Manouane, au point que, en 1903, des explorateurs sillonnèrent les alentours du poste de traite pour y évaluer le potentiel forestier et délimiter des limites de coupe. C'est vraisemblablement ce contexte qui a incité les Atikamekw à s'adresser au ministère des Affaires indiennes pour obtenir à leur tour un territoire protégé. Mais contrairement à la population de Weymontachie, celle de Manouane semblait davantage préoccupée par le sort qui attendait le village que par celui qui est réservé à la forêt et à la faune, bien que la diminution des ressources animales constituât aussi un facteur préoccupant. En effet, plusieurs Atikamekw possédaient à cette époque des maisons et des champs à Manouane et craignaient de se voir expropriés au profit des compagnies ; un fonctionnaire des Affaires indiennes écrivait à ce sujet en 1898 : « On souligne que la colonisation avance en direction du lac Manouane et que les Indiens de l'endroit craignent pour leurs propriétés et, par là, ils sont découragés et empêchés de s'adonner à l'agriculture. »

C'est en 1893 que le chef Louis Neweashish s'est adressé pour la première fois au gouvernement fédéral pour demander une réserve à Manouane. On suggéra alors aux Atikamekw de s'établir à Maniwaki, mais ceux-ci ont refusé en invoquant que cet endroit était trop éloigné de leurs terres de chasse et qu'ils ne croyaient pas pouvoir en trouver d'autres dans la région de la rivière Désert. L'année suivante, le ministère des Affaires indiennes a proposé d'acheter à Manouane un territoire de 8

000 acres déjà concédé pour la coupe, et ce à même le capital de la bande de Maniwaki, ce que celle-ci a toutefois refusé. En octobre 1896, le ministère des Affaires indiennes est revenu une fois de plus à la charge en s'informant auprès du gouvernement québécois sur la possibilité d'acheter des terres dans les environs de Manouane. Ce n'est finalement qu'en décembre 1905 que le gouvernement provincial, après avoir été constamment relancé, a donné son accord pour l'établissement à Manouane d'une réserve de 1 280 acres prises à même les superficies résiduelles de la banque de 230 000 acres de 1851. À la décharge du gouvernement du Québec, il convient de souligner que le territoire choisi pour y créer une réserve avait déjà été concédé pour la coupe, ce qui a sans doute contribué à retarder le processus. La réserve fut officiellement délimitée et créée l'année suivante.

Tout comme à Weymontachie et à Coucoucache, la superficie de la réserve de Manouane n'avait rien à voir avec les besoins réels des Atikamekw en matière de subsistance, que ce soit pour la chasse, le piégeage ou même pour se loger. En effet, dès 1907, les gens constataient qu'il n'y avait pas suffisamment de bois dans la réserve pour construire les vingt à trente maisons dont ils avaient besoin, et le chef de bande a dû s'adresser au ministère des Affaires indiennes pour obtenir la permission de couper du bois sur un territoire appartenant à la Laurentide Paper Co.

Celle-ci a accepté d'accorder un droit de coupe aux Atikamekw sur un territoire de 2,6 kilomètres carrés, en échange de quoi ces derniers devaient s'engager à se montrer plus prudents lorsqu'ils utilisaient le feu en forêt. Ce simple épisode montre à quel point la difficulté pour les Atikamekw d'exploiter le territoire et les ressources situés à l'extérieur des limites de leur réserve devenait grande, et dans quelle mesure ils étaient subitement devenus dépendants de l'intervention des autorités politiques pour des choses aussi banales que leur approvisionnement en bois.

Claude Gélinas



Femme âgée travaillant au métier à tisser. Photo d'Edgar Gariépy, diapositive sur verre au gélatino-bromure ; 10,1 x 8,2 cm. Photographie d'une femme âgée travaillant au métier à tisser dans une grange. On y voit un rouet à l'avant et un panier contenant de la laine.

Chez les Têtes-de-Boule

Nous arrivons du lac Mondonac après deux jours et demi de canot, trois ou quatre portages, deux nuits sous la tente. Haute à pleins bords, la rivière Manouane coule lente et paisible, sans rapides, sans remous en glacis, depuis la chute qui exigea un détour par voie de terre, à trois lieues de là. Ce sera bientôt la voie du chemin de fer, qui pique vers l'ouest jusqu'à Vancouver. Ce sera le confluent de la Manouane et du Saint-Maurice, plus loin que les rapides Allard, du Lièvre et des Cœurs, eux-mêmes plus lointains que la Trenche, où la compagnie Shawinigan Water & Power construisit sa nouvelle centrale. Il est trois heures de l'après-midi et il pleut.

Nous glissons sous un pont flottant, construit de billes et d'épais madriers, dans la partie inférieure duquel on pratiqua une brèche, pour le passage des petites embarcations. Puis nous apercevons un Indien qui rentre chez lui, agenouillé au centre d'un canot. Il pagaye d'un mouvement rythmé, à coups égaux et sûrs, dont chacun porte. Il va plus vite que nous, avec deux hommes aux avirons. Mais il est seul et voyage allège, tandis que nous pesons lourd.

À gauche, derrière un rideau d'arbres, le clocher d'une église modeste, dont la croix bénit des maisonnettes de bois, poussées ça et là autour d'une place herbeuse. Nous sommes au terme d'un long voyage.

Des chiens partout, bâtards de vingt races, qui nous accueillent avec des aboiements furieux, s'enfuient la queue entre les pattes, dès que nous abordons. Les chiens sont timides, non les enfants, qui accourent pour examiner notre canot d'aluminium, dont ils ne reviennent pas. Ils le touchent, le palpent, le tâtent. Pour le voir de plus près, ils entrent dans l'eau habillés et chaussés, avec l'insouciance de canetons.

Ils offrent assez bien le type mongol, avec leur visage rond, des pommettes saillantes, les yeux un peu bridés, mais moins que des Asiatiques. Il ne parlent pas français, ou ne veulent pas nous parler, car ils paraissent comprendre ce que nous disons et rient entre eux, avec l'air de commenter nos propos. Ils nous escortent, garçons et filles, excités et amusés, sautant, criant, comme nous nous dirigeons vers les premières habitations.

Nous sommes à Weymontaching, l'un des trois villages indiens du pays des Têtes-de-Boule, au nord-ouest des Trois-Rivières. Les autres sont Manawan et Obedjiwan, l'un à 70 milles au sud de Casey, en bordure du lac Madon, l'autre à 45 milles au nord d'Oskelaneo, vers le nord-est. Nous sommes à Weymontaching, mais aussi à Sanmaur, en même temps à Manouan, qui tient son nom de la rivière proche.

Sanmaur, Manouan, Weymontaching, cela se tient et ne fait qu'un, à 70 milles de La Tuque, en direction de l'Abitibi. Weymontaching, c'est la bourgade indienne, dont les habitants passent la moitié de leur temps à Sanmaur, poste central de la

Brown Corporation, compagnie papetière. Manouan, où se trouvaient autrefois la station du chemin de fer et le bureau de poste, fut absorbé peu à peu par Sanmaur, nom qui serait diminutif et corruption de Saint-Maurice.

Sauf erreur, Sanmaur n'est pas constitué en corporation civile. Une quarantaine de familles blanches y vivent, dont les chefs sont à l'emploi de la Brown, de la Commission des Eaux courantes ou de la St-Maurice Fire Protective Association. Des commerçants vinrent, qui ouvrirent des magasins et des restaurants, ce qui permet aux fils du sol de savourer les bienfaits de la civilisation sous forme d'eaux gazeuses, de gomme à mâcher et de jeux de bagatelle.

Les Têtes-de-Boule, ainsi nommés à cause de la coutume ancestrale d'envelopper la tête de leurs poupons, de façon qu'elle ressemble à une boule, sont de descendance algonquine. Ils parlent le cri et professent la religion catholique. Peu nombreux, moins de 800 âmes, ils ne formaient autrefois qu'un groupement, avant l'arrivée du chemin de fer. Ils se réunissaient à Weymontaching, pour rencontrer les missionnaires et accomplir leurs devoirs religieux. Le village n'a aujourd'hui qu'une population de 146 âmes, tandis que Manawan en compte 258, Obedjiwan, 322.

Pendant les mois d'été, les hommes travaillent dans les chantiers ou s'occupent à la cueillette des bleuets, selon l'époque. En hiver, ils s'enfoncent dans la forêt avec femmes et enfants, vivent sous la tente, piègent les animaux à fourrure. Ils se nourrissent de poisson et gibier, remplacent la graisse de porc par celle des ours,

déménagent chaque fois que le bois sec manque autour d'eux. Ayant à peu près exterminé la faune de la partie sud de leur réserve, région des immenses lacs Kempt, Mondonac, Kawachikamik et Watoussi (aujourd'hui Châteauvert), ils se dirigent maintenant vers le nord, le long de la rivière Windigo, dans le voisinage du barrage Gouin, au nord de Clova et de Parent. Jadis habiles à la construction de canots d'écorce, en particulier ces rabaskas qui portaient une dizaine d'hommes, ils semblent avoir oublié cet art. De nos jours, il n'y a nulle part de canot d'écorce en vue, mais des embarcations ordinaires de bois et de toile, fabriquées par les Blancs.

Les opérations forestières empiétant sur leurs territoires de chasse, le gouvernement d'Ottawa accorde aux Indiens des allocations spéciales de subsistance. Il les nourrit quinze jours par mois. On ne leur remet pas d'argent, mais des rations, qu'ils se procurent dans les magasins. Comme la plupart des autochtones du continent, ils restent de grands enfants, ne connaissent pas plus que leurs aïeux les vertus de prudence, d'économie et de prévoyance.

À ce propos, un marchand nous conte une anecdote qui montre leur désinvolture. ÀA une vieille femme, qui achetait chez lui un demiard de mélasse par jour, il demanda à la fin pourquoi elle n'en prenait pas une pinte ou un gallon, puisque le crédit à sa disposition le permettait. Elle répondit avec honnêteté :

— Vous ne connaissez pas mes gens. Si j'achète une pinte, tout passera dans un repas. Si c'est un gallon, ce sera de même, et l'on sera privé pendant des jours ou

des semaines. N'ayant qu'un demiard à la fois, ils ne peuvent manger davantage et ma mélasse dure plus longtemps.

Elle continua d'acheter à la cuillerée.

Nous parcourons le village de Weymontaching, enregistrant le détail des choses, mais nous gardant de produire un crayon. Il n'y a nulle part de jardin qu'on puisse estimer convenable. Çà et là, des rangs de pommes de terre aux tiges brûlées, d'autres légumes qui s'étiolent. Personne ne paraît abuser de la bêche et les plates-bandes n'en sont pas. Du linge qui sèche. Des femmes fument la pipe sur le pas de leur porte, qui ne nous accordent pas un regard. Elles ne nous voient pas, ne nous saluent pas, ne demandent pas où nous allons, ni ce que nous voulons.

Par contre, les enfants nous suivent, à qui nous offrons le chocolat qui nous reste. Nous sommes vite entourés. Nous avons beau séparer les tablettes en quatre ou cinq morceaux, une bouchée pour chacun, notre provision s'épuise avant qu'on satisfasse à la moitié des convoitises. Les jeunes nous talonnent, mais des filles de douze à quinze ans, qui portent des papooses enveloppés jusqu'aux yeux, se tiennent à l'écart. Elles approchent à notre invite et reçoivent leur part.

Derrière la demeure de ses parents, un jeune homme de dix-sept ans remplace la toile d'un canot. Nous nous approchons et la conversation s'engage. Édouard Lemieux, qui s'y connaît, examine son travail et lui pose quelques questions. Le garçon sait ce qu'il fait, procède selon les règles. Il bande la toile comme il se doit, n'a pas oublié de la mouiller, puis de la laisser sécher au soleil, avant de l'employer.

Comme nous lui parlons du petit nombre d'adultes au village, il dit que la plupart, hommes et femmes, sont aux bleuets dans les brûlés, et que certains chefs de familles coupent de la pitoune dans les chantiers de la Brown. C'est pourquoi la population est à sa plus simple expression. Il ne reste que quelques jeunes gens comme lui, les vieillards, les enfants. Les vieillards même sont rares, et nous déduisons que les impotents, plutôt que les hommes âgés, s'abstiennent seuls de prendre le bois, quand ils entendent son appel. L'esprit nomade subsiste.

À dix pieds du canot qui fait peau neuve, juché sur deux chevalets, un chaudron de fer se balance au bout d'une chaîne, attachée à trois piquets qui se tiennent par le sommet. Le restant du dîner, nous imaginons, qui sera le repas du soir. Aucune forme de couvercle, de sorte que les mouches et autres insectes y ont facile accès. Comme les sauterelles bondissent par centaines dans les herbes, nous nous demandons combien s'y noyèrent en ajoutant à la consistance de la bouillotte. Un chien s'approche, qui hume l'air, se dirige vers le chaudron, allonge le cou et se met à manger. Personne ne chasse l'animal, ni les femmes qui le regardent, ni le jeune homme au canot, ni les enfants dans l'expectative de sucreries. Ils sont heureux les chiens qui naissent à Weymontaching et y écoulent leurs jours terrestres.

Sous la direction de l'institutrice, visite de l'église et de l'école. Ici, l'enseignement se donne en été. Parce qu'il n'y a personne pendant les mois d'hiver. Pas de population, pas d'élèves, pas de travail scolaire. La période sérieuse des études commence le premier juin, se termine le 15 septembre. Qu'apprend-on? Le

catéchisme et les prières, un peu de français, de l'arithmétique, quelques notions de géographie et de dessin. À raison de trois mois et demi par an, les écoliers n'espèrent pas de titres universitaires.

La maîtresse, qui relève du service général des Affaires indiennes, ne paraît pas plus enthousiaste qu'il ne faut du succès de ses élèves. Comme ailleurs, certains tranchent sur les autres. Quelques-uns s'appliquent, dont l'effort, même soutenu, ne mènera pas loin. D'autres tireront des livres une connaissance passable du français, celui qui se parle chez eux, sans approfondir ni la grammaire ni la syntaxe. Il est à craindre que ces derniers ne soient la majorité. Leur connaissance relative de la langue leur sera toutefois utile. Elle leur permettra d'accepter de l'emploi chez les Blancs, de jouer des coudes, de se débrouiller.

Les manuels sont désuets, imparfaits, incomplets. Ils ne permettent pas renseignement que l'on désirerait. D'autres sont promis, qui tardent à venir. Mais on n'achète pas les livres souhaités avec la même facilité que le Petit catéchisme ou le journal. Les auteurs qui ont de la compétence en cri ne courent pas les rues, et les familiers avec le dialecte n'écrivent pas. Il faut attendre le patient labeur d'un missionnaire, préoccupé de la chose intellectuelle pour la gloire de Dieu, avant d'avoir les outils dont on a besoin.

Une seconde institutrice remplit un rôle particulier. Elle n'enseigne ni à épeler ni à lire, mais les arts domestiques. Ses élèves sont des jeunes filles en âge de se marier, des mères de familles, des grands-mères. Elle leur donne des leçons de

cuisine, de couture, d'hygiène. Elle visite les malades, les soigne, dit comment soigner. Elle vante les bienfaits du peigne et de la brosse à dents, montre à lire un thermomètre.

Au temps où nous promenons nos curiosités, une infirmière se trouve aussi sur les lieux, chargée de prévenir ou dépister les maladies, guérir les maux qu'elle relève, s'ils sont d'ordre bénin, compléter l'information reçue en hygiène élémentaire, maternelle ou autre. Nous la découvrons au milieu d'une quinzaine d'enfants espiègles. Elle est jeune elle-même, vingt-cinq ou vingt-six ans, mais d'une assurance et d'un calme étonnants, professionnelle on ne peut plus. Elle n'écoute personne et répond à tous en quelques mots, tantôt en français, tantôt en cri. Si elle ne parle pas cette dernière langue comme ses protégés, elle l'entend assez pour se défendre.

La santé de ces Indiens est plutôt bonne que mauvaise. Il n'y a pas de tuberculose. Les jeunes? Remuants, éveillés, normaux. Plusieurs souffrent de la gale et des poux. Elle épouille au peigne fin et enveloppe des bobos purulents, qui ne devraient pas être. Elle a, cette petite bonne femme, blonde et jolie, des gestes de sœur de charité et une patience d'ange. Sa journée finie, elle lavera son linge pour se reposer, ou se perdra dans un livre.

Il y a plus de cent ans que les Oblats de Marie-Immaculée enseignent la bonne parole dans le pays, y apportent un reflet de la civilisation telle que nous l'entendons. Avant le chemin de fer, les missionnaires voyageaient par eau, en

canot. Par eau, cela veut dire à pied, le tiers ou la moitié du temps. Leur route était celle de la Lièvre, de là Gatineau, puis des lacs et des autres rivières rencontrées. Ils partaient de Maniwaki, y retournaient après leur travail. Le Père J.-E. Guinard a laissé dans le pays un souvenir légendaire. Il y trima pendant quarante-quatre ans, de 1904 à 1948. Âgé de 87 ans, il occupe ses derniers loisirs à la rédaction d'un volumineux ouvrage sur les noms indiens. Avant lui, ce fut le Père Guéguen. En même temps que lui, le Père Fafard, originaire de la région de Saint-Hyacinthe, décédé il y a quelques années. Depuis 1948, la desserte de la mission est confiée au Père Édouard Meilleur.

Mais le Père Meilleur connaissait déjà les lieux. Il commença d'y exercer son apostolat en 1940, aux missions d'été, assurant la relève de ceux qui vieillissaient. Le reste de l'année, les secours spirituels venaient de Parent (Abitibi), à 37 milles à l'ouest. Une fois installé, le Père Meilleur ne tarda pas à conclure que ses Indiens étaient mieux desservis que les Blancs vivant à Sanmaur, dont le nombre grandissait. Il s'en ouvrit à S. E. Mgr Roy, évêque des Trois-Rivières, qui fonda en 1946 la desserte-mission de Sanmaur, laquelle avait déjà son titulaire: saint Gabriel Lalemant. Et voilà pourquoi le Père Meilleur, secondé par le Père Gabriel Caron, est aujourd'hui missionnaire de trois villages indiens et curé en fait de Sanmaur, sinon en titre.

Quand nous arrivâmes à Sanmaur, après notre visite de Weymontaching, notre premier souci fut de manger. Le second, de nous débarrasser du canot et des

bagages; le train pour La Tuque n'entrant qu'après minuit. À la station, il n'y avait âme qui vive. Quelqu'un nous conseilla de voir le chef de gare, seul capable d'indiquer une solution à nos problèmes. Nous le relançons chez lui. Il pleut maintenant à boire debout, comme s'il n'avait jamais plu, et il nous suggère d'aller au cinéma pour tuer le temps. Cinéma, où ça ?

— Au sous-sol de l'église, où vous n'avez qu'à vous présenter. Cela ne coûte rien. Gracieuseté de la compagnie. Vous entrez et vous vous emparez d'une chaise.

Entrer fut facile, non s'asseoir. La salle était comble. Quelques centaines d'hommes, bûcherons et autres, des Indiens et des visages pâles, les uns avec leurs blondes, les autres avec une cigarette ou leur pipe. L'atmosphère est lourde de fumée et d'odeurs. Cela sent la sueur et le chien mouillé. Des exclamations, de gros rires, des semelles cloutées qui râpent le plancher. Nous nous tenons debout à l'arrière, et personne ne remarque notre présence. Bottés comme la plupart, barbus comme eux, nos coupe-vent trempés de pluie, nous sommes acceptés.

L'église, ou chapelle, a du genre. Construite de bois, peinte en gris, elle ne se réclame d'aucun style particulier, mais du goût présida à sa conception. Les premiers travaux commencèrent à l'automne de 1947 et l'on célébra la Noël de la même année au sous-sol. Un an plus tard, messe de minuit à la chapelle elle-même, bien qu'on ne possédât ni autel, ni bancs, ni confessionnaux. En 1950, les missionnaires réussirent la gageure de se loger dans un presbytère, qui remplacera la modeste bâtisse à l'extérieur de papier goudronné, prêtée depuis quatre ans par la

Brown Corporation. Trois frères coadjuteurs, oblats et menuisiers, dirigent le travail de la main-d'œuvre indienne. Les Pères donnent un coup de main, dans la mesure des dispositions et des talents individuels. On s'installe dès novembre. Rien de l'intérieur n'est fini, mais on campe. Dans ce pays du nord, camper est dans les mœurs.

Il y a un ennui : les constructions neuves ne sont pas payées. On paiera quand on pourra. Entre temps, le fardeau des dettes n'est pas léger. Les contributions des indigènes sont infimes; celles des Blancs, la plupart de passage, guère plus. On s'appuya sur la charité publique, petite et grande, pour aller de l'avant, et l'on ne voit pas le jour où l'on cessera. Mais l'œuvre à poursuivre était d'importance; il n'y avait pas à hésiter et l'on n'hésita point. Aide-toi, si tu veux que le Ciel t'aide! Les missionnaires s'aidèrent, attendent maintenant les secours de la Providence et des hommes.

L'apostolat ne se poursuit pas qu'à Sanmaur et Weymontaching. En hiver, les Indiens se dispersent dans la forêt et les robes noires suivent. Le Père Meilleur va d'un côté, son adjoint de l'autre, selon les circonstances. Ils se déplacent en avion, quand ils le peuvent, ou en traîneaux que tirent des chiens. Une année, à plus de cent milles de distance, vers Obedjiwan, le Père Meilleur passe le Jour de l'An sous la tente, y dit la messe pour 300 de ses ouailles. Une autre, on le trouve à 42 milles à l'ouest de Parent, à 30 milles au nord, confessant et communiant une soixantaine de

familles. Ses fidèles sont nomades et il l'est. Il ne se plaint pas, ne se plaint jamais de rien.

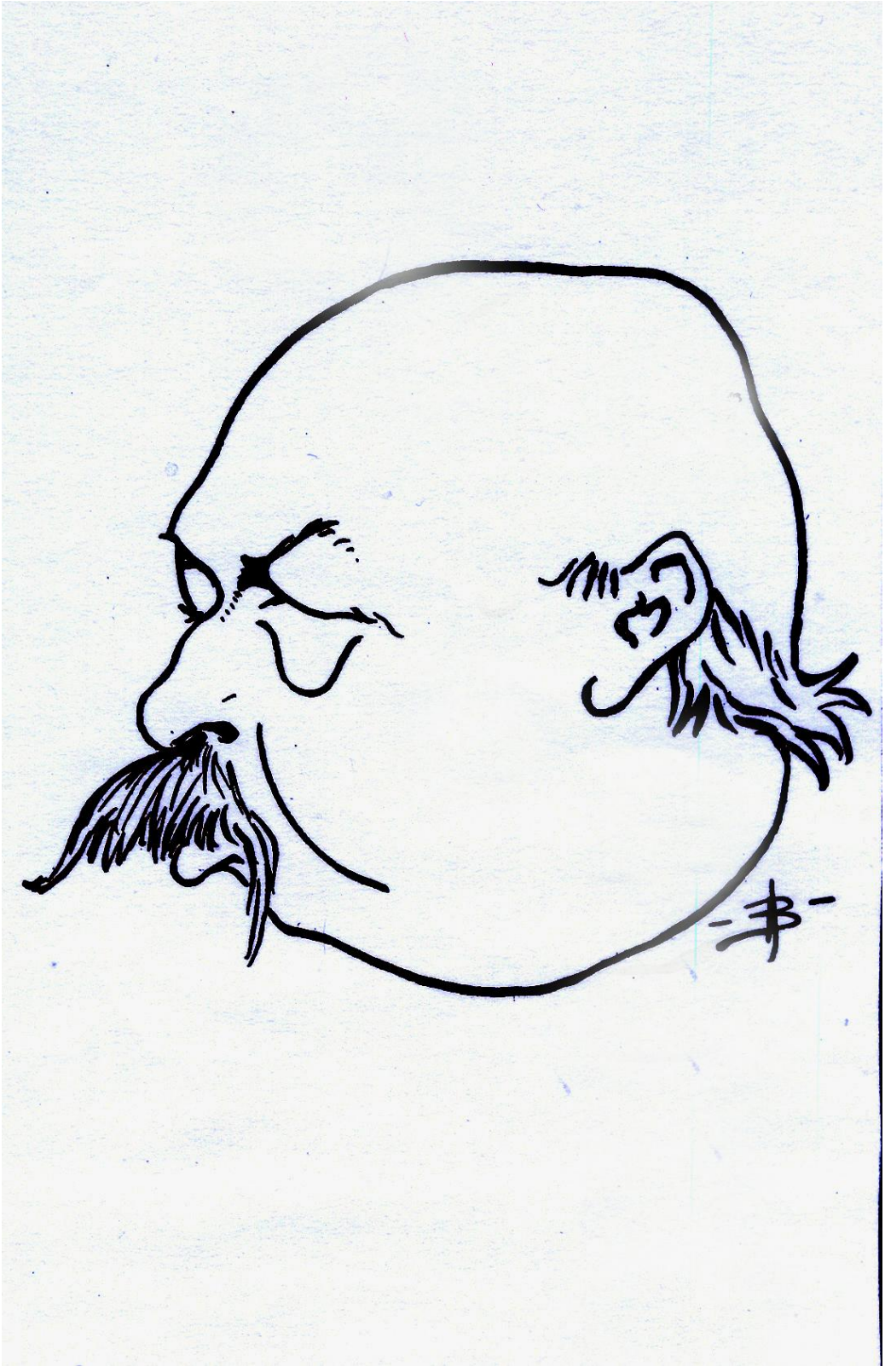
L'hiver en chiens, l'été en canot. Modes de locomotion classiques. Parlant canots, on s'en sert même pour les funérailles. Au village de Manawan, la chapelle est d'un côté de l'eau, le cimetière de l'autre. Après le service funèbre, on embarque le cercueil dans une chaloupe, et les gens du cortège suivent en canot, parents en pleurs, amis au visage grave. Spectacle pittoresque, coloré, même par temps gris.

Au pays des Têtes-de-Boule, la vie marche. Les choses ne vont pas vite, mais elles ne sont plus au stage passif, végétatif, stationnaire. Les mœurs anciennes s'accommodent du progrès, se l'incorporent, sans se renier à cause de lui. Car les hommes sont des individualistes tenaces, têtus, que rien ne détournera des caractères essentiels de la race. Après trois siècles, ils ne sont ni assimilés ni assimilables.

Devenus catholiques, ils apprennent le français, de préférence à l'anglais. Cela tient à l'ambiance, aux nécessités pratiques. Entre eux, ils parlent le cri comme leurs pères. Dans mes pérégrinations en forêt, j'ai souvent aperçu des messages d'Indiens sur la porte d'un camp, au dos d'un calendrier jauni, sur l'envers d'une nappe de toile cirée. Destinés à des compatriotes, ils étaient dans la langue des ancêtres, que ceux-ci n'écrivaient pas.

Leurs derniers progrès, ils les doivent aux missionnaires oblats, qui travaillent, vivent, meurent pour eux. Déjà ce dévouement remonte à plus d'un siècle. Il est le même que celui admiré au Labrador et à la Baie d'Hudson, dans le Mackenzie et l'Athabaska, en Indochine, en Afrique du Sud, au Chili, à Ceylan. On ne le définit point, ni ne le caractérise. Il est, partout, pareil et divers.

Harry Bernard



Louis-Joseph Doucet, par Albéric Bourgeois. Extrait de *Nos immortels* (page 72) par Germain Beaulieu (1931).

NOTES D'UN VOYAGE D'HIVER

[1]**Thermomètre Réaumur. — 7 degrés au-dessous de zéro — vent N.E.**

Enfin nous partons. Aller de Montréal à Québec en plein hiver n'est pas la chose la plus simple du monde. Adieu les commodes steamboats qui nous transportent, l'espace d'un sommeil au pied du Cap-Diamant ; la navigation est fermée, le Saint-Laurent ne marche plus que sous une voûte de glace, et les chemins de fer de ses rives n'existent encore qu'en projet. Il n'y a de choix pour le voyageur qu'entre le stage et l'extra. Le stage ne fait qu'une couchée ; il arrive à Québec à la fin du second jour ou dans le cours du troisième, selon l'état de la route ; le prix est de 10 piastres (50 francs). Il y a quatre places et chaque voyageur a droit à une robe de buffle. L'extra est plus petit ; il est à deux places seulement ; on change de voiture et de chevaux à chaque poste, c'est-à-dire de cinq lieues en cinq lieues, et on continue le voyage à volonté. On peut parcourir six postes ou ne faire qu'un relais, si on le préfère ; liberté précieuse dans une saison où, d'une heure à l'autre, le temps et la route subissent les plus graves changements ; mais ce privilège est celui du riche,

[1] **Ces notes sont empruntées à un voyage que j'ai fait avec ma femme au Canada ; si je les publie si peu de temps après avoir perdu cette compagne chérie de vingt-trois ans de mon existence, c'est que je cherche des consolations dans tout ce qui me la rappelle. Jusqu'ici il ne m'a pas été possible d'en trouver ; mais du moins, en ne me séparant pas d'elle, j'ai peut-être mieux supporté ma douleur.**

(*Note de l'auteur.*) Nous sommes heureux de reproduire cette esquisse dont la couleur locale est si vive, et le style si naturel et si charmant. Nos lecteurs, qui tous ont fait connaissance avec l'auteur, par la lecture des poésies qu'il veut bien nous envoyer de temps à autre, partageront l'émotion que nous ont inspirés les lignes qui précèdent. (*Red.*)

il faut donc le payer et assez cher : 30 piastres, un peu plus de 155 francs. Deux state-rooms d'un steamboat avec un souper ne coûtent que 5 piastres, environ 25 francs, différence en plus de 125 francs, sans compter les frais d'auberge et la perte de temps. Ces petits détails, insignifiants aujourd'hui, pourront devenir intéressants par la suite. Si l'état des routes indique le degré de civilisation d'un pays, la nature et le prix des voies de transport offrent d'époque en époque une échelle comparative sur laquelle on peut mesurer le progrès. Nos ancêtres auraient été bien fiers de ce que nous dédaignons, et peut-être arrivera-t-il que nos derniers perfectionnements feront sourire de pitié nos arrière-neveux.

Deux difficultés précèdent tout départ au Canada dans cette rude saison : 1º s'habiller ; 2º entrer dans la voiture. Au temps de l'arme blanche, quand on allait en guerre, il fallait couvrir toutes les parties vulnérables du corps ; chacune avait sa cuirasse : casque, visière, haubert, brassards, gantelets, cotte de mailles, corset bardé de fer ; sans un écuyer, on n'aurait pu tout ajuster ; il fallait être aidé par deux pages pour arriver en selle, et quand on était désarçonné, on ne pouvait se relever sans le secours de plusieurs valets ; il en est à peu près de même pour un touriste européen qui se hasarde à faire un voyage d'hiver ici. Son armure de martre, de castor, de buffle et de minks, le céderait à peine pour le poids aux armures d'acier du moyen âge ; mais on a beau se fourrer et se draper, le froid trouve toujours quelque défaut de cuirasse ; ainsi doublé ou triplé, comment s'enchâsser dans l'étroite boîte d'un sleigh qui n'a pas trois pieds de largeur ? Il faut être soulevé,

poussé, tiré, et finalement enfoncé. Cet emballage violent a du moins l'avantage de réchauffer, et une fois entré dans le sac de buffle, on peut crier avec confiance *: all right !* Nous n'avons pas eu à nous plaindre de notre départ ; il s'est fait avec un certain décorum. L'entrepreneur des postes était venu en personne présider à la cérémonie, et les spectateurs ne manquaient pas. À Paris nous en aurions eu cent ; car jamais, excepté en Carnaval, on ne voit caricatures si grotesques. Pourquoi ne conserverai-je pas la liste de mes armes défensives ? Cet inventaire m'égaiera quand je serai en pays chaud, et les costumiers pourront en faire leur profit.

Commençons par la tête : casque de martre ouaté en dedans avec oreillères à queue nouant sous le menton ; voile de gaze verte pour préserver les yeux de l'éclat de la lumière sur la neige ; crémone ou pèlerine de martre couvrant les oreilles, la gorge et la poitrine ; cache-nez de mérinos faisant deux tours et maintenant la coiffure et les pièces du cou étroitement fermées ; un gilet ou plutôt une tunique de flanelle ; une chemise, un carré double de flanelle sur la poitrine ; deux paires de bas de laine, des genouillères épaisses, des chaussettes de coton, un caleçon de caribou, un pantalon de drap de cuir, des dessus de jambe d'étoffe canadienne, des bottines de castor doublées et à seconde semelle de caoutchouc ; un gilet droit en drap de cuir laine descendant jusqu'aux jambes (mode Louis XV) ; des manches ouatées, un paletot ouatée avec parements, collet et revers de fourrure fine de castor, le collet se relevant et enveloppant la tête presque en entier ; enfin un pardessus de buffle bien doublé et croisant du haut en bas avec un capuchon semblable ; gants de laine

élastique et gantelets par-dessus en fourrure de minks. Si tout ce bataclan ne pèse pas 200 livres, peu s'en faut, à coup sûr.

Pour ma femme, je ne supposerai que 100 livres ; cela fait 300, et le poids des deux personnes réunies, élevant ce chiffre presqu'au double, nous permettait de maintenir la voiture dans un équilibre parfait ; nos bagages, attachés derrière, ne pesaient pas plus que nous. Pour expliquer toutes ces précautions prises contre le froid, il faut dire que les traîneaux, entièrement ouverts sur le devant et sur les côtés, ne se ferment qu'avec des rideaux de cuir assez mal ajustés et que le vent y entre sans le moindre obstacle.

Le première poste se termine au bout de l'île de Montréal sur la rive gauche de l'Ottawa, qui débouche dans le Saint-Laurent sous le nom de Rivières-des-Prairies. Au commencement et à la fin de la saison, ce point est dangereux ; on fait même un grand détour pour l'éviter, mais à présent la glace est si solide et si unie que nous avons passé la rivière sans nous en apercevoir ; il y a là une auberge isolée tenue par un nommée Deschamps ; on nous y fait descendre pour nous réchauffer, et ma foi, il était temps ; le nord-est qui nous soufflait au visage avec force nous avait empourpré le nez et le front ; nos yeux pleuraient ; le poêle a renouvelé notre provision de chaleur pour le second poste.

Deschamps tient sa maison comme tous les Canadiens-Français qui habitent la campagne ; c'est simple, propre, commode ; une famille nombreuse s'empresse autour des voyageurs pour les aider à ôter et à remette leur attirail fourré. Si l'on

était forcé de prendre gîte en pareil lieu, on ne serait pas à plaindre ; on y trouverait ce qu'offre ordinairement la campagne, tout ce qu'il n'est pas ordinaire de trouver à la ville : bonne figure d'hôte, bonne table et bon lit.

De la pointe de l'île de Montréal à La Valtrie, on continue à suivre la route de terre en passant par Repentigny ; le poste est aussi de cinq lieues. L'auberge de La Valtrie est tenue par des Canadiens-Anglais ; c'est une maison spacieuse et de bonne apparences ; toutes les dispositions intérieures rappellent les hôtels des petites villes de l'Amérique et du Canada ; le parloir des voyageurs est un salon garni, suivant l'usage, de rocking-chairs dont le dossier et les bras sont couverts d'un filet en coton blanc imitant la dentelle, d'un piano, d'une table ronde avec livres, keepsakes et colifichets de fantaisie, d'ottomanes en crin noir et d'un tapis à grand ramage.

Notre station à La Valtrie a été si courte que nous n'avons pu éprouver toutes les bonnes qualités de cette auberge ; nous ne pouvons louer en connaissance de cause que la netteté des appartements et la politesse des maîtres.

La Valtrie forme une saillie sur le bord du Saint-Laurent avec un bouquet de hautes futaies dont la beauté m'a frappé dans la belle saison, lorsque je descendais vers Québec en steamboat. À présent ce feuillage magnifique est remplacé par les frimas ; c'est un tout autre tableau, mais qui n'est pas, assurément, sans quelque charme.

Le chemin de terre que nous avons suivi depuis Montréal est assez bien fait, nous n'y avons rencontré que peu de cahots ; cependant la neige qui le couvre, bien que fortement pressée par la herse et le rouleau, résiste toujours, tandis que sur la glace un sleigh glisse sans exiger des chevaux le moindre coup de collier. Nous observons avec plaisir la différence de ces deux voies en passant aisément de vitesse sans les rencontres fréquentes qui nous obligent à faire halte. La route élevée enchaussée par les couches de neige qu'on y a successivement jetées pour la réparer est si haute qu'on ne peut incliner dans le débord, et si étroite qu'il est extrêmement difficile de passer côté à côte. Voilà pourquoi l'attelage est disposée en arbalète et la caisse de la voiture réduite aux proportions les plus exiguës.

Après avoir passé La Noraie vers le coucher du soleil, nous sommes arrivés à Berthier, un peu avant la nuit.

Berthier est une des paroisses les plus importantes du Bas-Canada ; la culture a pénétré au loin dans la profondeur des terres et les propriétés acquièrent chaque année plus de valeur ; cent acres valent déjà de 15 à 20 mille francs ; les Anglais ont accaparé les meilleures ; c'est la famille Cuthbert qui possède les seigneuries de Berthier et La Noraie. Madame Ross Cuthbert est la sœur de M. Rush, qui fut ministre des États-Unis à Paris. La seigneurie d'Aillebout, située derrière celle de Berthier, n'est pas encore concédée en entier ; la propriété est indivise entre plusieurs Français-Canadiens.

Deux hôtels se font concurrence à Berthier ; nous avons été conduits chez Giroux ; sa maison mérite une mention très honorable et ses chapons aussi ; pareille volaille ne nous avait jamais été servie depuis notre départ de France, et nous l'avons accueillie comme une heureuse tradition du Maine.

Après nous être lestés d'un déjeuner bien chaud et avoir quelque peu causé avec Madame Giroux, nous commençons notre travestissement, moi en bête fauve, Élisa en bête noire ; j'ai refusé hier de mettre un voile, et la gelée m'a laissé sur le front une empreinte brûlante ; la réverbération du soleil sur la neige m'a fatigué aussi la vue ; une gaze verte, si mince qu'elle soit, n'est pas seulement un rempart contre le vent et la lumière, elle forme une atmosphère plus tempérée et adoucit l'éclat des objets. J'ai donc mis toute pruderie de côté, je me suis voilé.

Madame Giroux, en nous faisant ses adieux, nous a dit : « Le nord-est vient de tomber ; il va mouiller. » Elle ne se trompait pas, la neige a commencé presque aussitôt ; seulement elle était si parfaitement gelée qu'elle était plutôt poudreuse qu'humide. Quel changement de décoration ! Voici pour notre seconde journée un tableau d'hiver entièrement différent de celui que la première journée nous a présenté. Hier, tout était bleu au ciel, limpide dans l'air, resplendissant sur la terre. Aujourd'hui, une brume jaunâtre resserre l'horizon autour de nous, une neige épaisse tombe lentement ; il ne fait ni jour ni nuit ; c'est la clarté opaque de la Laponie ; on ne distingue que les contours des objets comme si l'on n'était entouré

que d'ombres. La couleur, le mouvement, la vie, tout semble enseveli sous un immense linceul.

Et qu'a-t-il fallu pour opérer cette transformation générale ? Un coup de vent. Le sud a chassé le nord-est, qui a disparu avec tous ses prismes pour aller sans doute illuminer les palais de cristal et les montagnes de diamants des mers polaires. Chacun son tour : quelques rares éclaircies nous laissent voir le pays que nous traversons. La paroisse de Berthier se prolonge sur tout son front en forme d'avenue. Les maisons sont aussi rapprochées que dans les villes rurales des États-Unis ; des plaines se déroulent ensuite à perte de vue et l'œil n'y trouve pas un seul arbre pour se reposer ; la neige en couvrant jusqu'aux clôtures a donné à ces plaines l'apparence de lacs de lait ou d'argent ; on ne voit pas une seule tache sur ces surfaces d'une blancheur inimitable ; ça et là dans le lointain, à droite, l'œil distingue avec peine une file de point noirs qui se meuvent ; c'est une suite de trains, une caravane traversant les déserts du Saint-Laurent.

Plus on s'éloigne de Montréal, plus l'entretien des routes est négligé ; pour éviter d'y faire des réparations, on en fait de nouvelles et pour cela il suffit de changer de place les jalons ou balises, arbustes verts faciles à transporter ; néanmoins les cahots une fois ouverts se creusent bien vite, et quelle que soit l'habileté du conducteur on est sans cesse exposé à d'affreuses secousses. Le charretier canadien est admirable : doux, poli, attentif, il mène toujours debout, et, dans les mauvais pas, il s'agite comme sur une balançoire, se jetant tantôt à droite,

tantôt à gauche, sautant même hors de la voiture pour faire contre-poids et rétablir l'équilibre. Vent, neige, grêle, il reçoit tout dans une noble attitude de combat, et son attention ne s'endort jamais. Rien d'intéressé dans ses soins ; le pourboire est mis hors d'usage avec l'ivrognerie ; membres de la Société de Tempérance, la plupart des postillons passent devant les tavernes sans même les regarder, mais ils ne manquent jamais de saluer les croix plantées au bord des routes.

Adolphe Puibusque

Puibusque, Adolphe de, 1801-1863. Le départ de Montréal et la traversée de Lanaudière au milieu due 19e siècle. Dans *Notes d'un voyage d'hiver de Montréal à Québec ;* suivi de *Le coureur de bois ; Le Saint-Laurent ; Stadacona*. Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer, 1992. Collection *Les Oubliés du 19e siècle*, no. 43. pp.1-7. Reproduction de : Paris : Bureaux des Causeries de familles, 1861. 19. : ill. ; 17 cm. « Extrait du journal *Causerie des Familles* ».



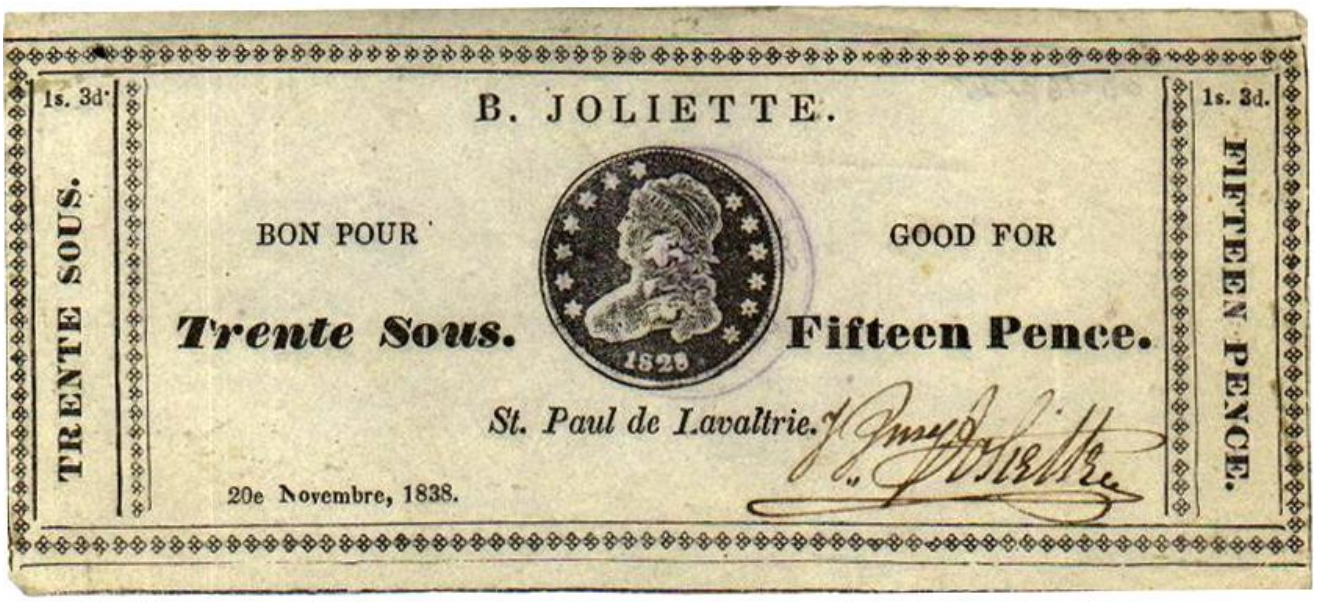
Lionel-Englebert Léveillé (pseudonyme Gallèze), 1875-1955, natif de Saint-Gabriel-de-Brandon, par Albéric Bourgeois. Extrait de *Nos immortels* (page 134) par Germain Beaulieu (1931).

La seigneurie de Terrebonne

Il y a 175 ans — le 30 décembre 1832 — Joseph Masson acquérait la seigneurie de Terrebonne. Le texte suivant a été copié intégralement dans un journal personnel qu'écrivait le notaire François-Hyacinthe Séguin, citoyen de Terrebonne. Le notaire notait presque quotidiennement les principales nouvelles et notamment les décès provoqués par une épidémie de choléra dans la région. Le notaire Séguin était né le 17 août 1787 à Terrebonne; il y est décédé le 18 août 1847.

(Le 18 décembre 1832. Nous apprenons ce matin que la Seigneurie de Terrebonne a finalement été adjugée hier à Monsieur Joseph Masson à raison de 25 100 $. En 1802, Mr McTavish la paya 25 100 $, en 1817 elle fut adjugée à l'Honorable Rod. McKenzie pour 28 400$. L'état languissant des affaires dans l'endroit (Terrebonne) faisait soupirer tout le monde depuis longtemps pour cet événement & chacun calculait sur une amélioration considérable dans le commerce, mais reste à savoir si Mr Masson est bien la personne propre à remplir l'espoir des gens & à restaurer les choses de manière à faire revivre l'activité qui régnait autrefois. Je participe volontiers au plaisir qu'éprouvent les censitaires (les habitants de la seigneurie de Terrebonne) en voyant passer cette belle propriété entre les mains d'un des leurs, mais j'appréhende en même temps le bout des oreilles dans le nouveau rôle que ce monsieur va avoir à jouer.

Aimé Despatis



Trente sous – Fifteen pence (20 novembre 1838) Fac-similé de la monnaie émise par Barthélemy Joliette et portant sa signature (Société d'histoire de Joliette-de Lanaudière)

Nelson préparait son travail de concert avec les insurgés du Haut-Canada et les deux groupes devaient frapper en même temps. Tous les plans étaient préparés et les rôles assignés. Le soulèvement était fixé au trois novembre, et devait éclater sur tous les points à la fois.

Dans la nuit précédente, des émissaires devaient parcourir les maisons pour avertir leurs partisans. Ceux-ci devaient se réunir à divers point de concentration, désarmer les Loyalistes surpris, puis se lancer dans des attaques simultanées sur Sorel, Chambly, Laprairie, Beauharnois, Montréal et Québec. Les Patriotes de Berthier et des environs devaient traverser sur la rive sud pour rejoindre ceux d'Yamaska et d'ailleurs. Seize paroisses devaient ainsi se réunir pour fondre sur Sorel. Les Patriotes des Deux-Montagnes devraient couper les communications avec le Haut-Canada, tandis que ceux des comtés de Terrebonne et Lachenaie devaient se joindre aux Patriotes de Montréal et tenter de prendre la ville. À Québec, les ouvriers du Faubourg Saint-Roch tenteraient de confiner les troupes dans la citadelle. En même temps Nelson, Côté, Gagnon, à la tête des réfugiés et des volontaires américains, marcheraient sur Montréal, entraînant avec eux tout le Sud. Le plan était vaste et avait certaines chances de réussir à condition d'avoir des armes et des chefs compétents. Malheureusement, armes et chefs devaient faire défaut et, par suite, le plan devait complètement échouer.

Le soulèvement avorta complètement en ce qui regarde le Nord. Tel que convenu, les Patriotes de cette partie avaient trois points de ralliement, Berthier, Terrebonne et le Lac des Deux-Montagnes.

Toute la partie comprise entre Lavaltrie et les Trois-Rivières devait se concentrer à Berthier, sous la direction de John McDonnell et traverser le fleuve pour attaquer Sorel. Le trois septembre, le bateau à vapeur, le *Swan*, appartenant au capitaine Pacaud, s'était rendu au quai de Berthier et s'y tenait, vapeur haute, prêt à embarquer les Patriotes, au signal qui devait venir de la rive sud. La nuit arriva sans aucune nouvelle. Pacaud traversa avec quelques matelots pour voir ce qu'il en était. Sur l'autre rive, personne n'avait bougé. Le capitaine revint en hâte à Berthier avertir McDonnell. Le coup était manqué, les Patriotes rentrèrent chez eux et les chefs prirent la fuite comme les policiers étaient déjà à leurs trousses. McDonnell et le chef des Patriotes de Berthier, le docteur La Fontaine, sautèrent dans un canot pour se sauver vers le bas du fleuve. Pacaud prit le même chemin avec son navire. Une forte brume s'était répandue sur le fleuve, McDonnell et La Fontaine se perdirent sur le Lac Saint-Pierre et abordèrent à Nicolet, le lendemain matin. Chacun prit son côté, La Fontaine parvint à se cacher, mais McDonnell se rendit tout droit à l'hôtel d'Antoine Beauchemin, véritable nid de Bureaucrates et de Chouayens. Il fut aussitôt arrêté et transporté à Montréal.

Pacaud, après avoir été forcé de jeter l'ancre, se rendit au port de Saint-François où son navire fut aussitôt saisi. Il parvint à s'échapper, se rendit à Nicolet, se

barricada avec trois de ses frères et quelques amis dans une maison d'où les Volontaires n'osèrent essayer de le déloger. Des renforts furent envoyés de Montréal, mais avant leur arrivée, les assiégés avaient levé le pied. Comeau, mis sur la piste, poursuivit Pacaud jusque dans le canton Stanfold mais n'osa essayer de l'arrêter.

Il y eut un peu plus d'activité autour de Terrebonne. Les Patriotes de cette région avaient pour mission de s'emparer du pont Lachapelle à l'Abord-à-Plouffe puis de marcher sur Montréal. Le pont Lachapelle était bien gardé par un corps de troupes imposant. Les Patriotes de Saint-Martin qui devaient les premiers prendre l'offensive comprirent que c'était folie que de vouloir chasser les Réguliers et ne bougèrent pas.

À Sainte-Rose, il y avait eu plusieurs conciliabules chez l'aubergiste Tassé. Le curé Turcotte y prenait une part active. Après les événements de Saint-Eustache, il avait été pris de peur et s'était enfui aux États-Unis où il avait rencontré les chefs patriotes. Rentré au pays, grâce à l'amnistie, il était revenu à Sainte-Rose, très excité, prédisant un massacre épouvantable de Bureaucrates et communiquant son énervement à ses paroissiens. Sa naïveté le poussait à raconter ses affaires au parti adverse. Ce rôle double le mit en si mauvaise posture vis-à-vis des deux groupes qu'il dut déguerpir au premier signe de mouvement. Son départ calma les esprits et quelques-uns seulement des Patriotes de Sainte-Rose se rendirent à Terrebonne.

On s'agita un peu plus à Sainte-Anne-des-Plaines. Le chef local était Guillaume Prévost. Il était secondé par ses deux fils, Melchior et Ménésippe, et par Latour et Granger. Ils avaient organisé une loge des Frères Chasseurs qui comptait un grand nombre de membres des plus enthousiastes. Prévost avait accumulé dans sa maison un vrai dépôt d'approvisionnements et avait même monté une petite manufacture de balles. Malgré toutes ces bonnes intentions, le soulèvement n'alla pas plus loin à Sainte-Anne.

Terrebonne était le centre de ralliement fixé aux Patriotes de cette région. Là comme ailleurs, les Frères Chasseurs avaient été fort actifs. De nombreuses personnes avaient prêté le serment secret. On fabriquait des balles, et l'on se préparait à marcher. Les chefs y étaient Charles-Guillaume Bouc, Léon Leclaire, Paul Gravelle, Antoine Roussin, François Saint-Louis, Pascal Rochon, le notaire Léandre Prévost, Éloi Marier. L'organisation ne s'était pas faite sans opposition. Les chefs patriotes avaient affaire à forte partie dans Joseph Masson, John McKenzie, Alfred Turgeon, Pangman et J.B. Prévost. Sans être des Bureaucrates et des Chouayens, ils ne voulaient pas voir Terrebonne subir le sort de Saint-Eustache et de Saint-Benoît. Dès que les Patriotes devinrent trop remuants, ils appelèrent la police. Le quatre novembre, Comeau et son assistant Loiselle arrivaient de Montréal, au cours de la soirée. Ils se saisirent de Marier, mais les autres avaient eu connaissance de leur arrivée et s'étaient cachés. Le chef de police revint le surlendemain, assisté de deux magistrats et d'une dizaine de recors qui se rendirent

tout droit chez Guillaume Bouc. Celui-ci, soutenu par une dizaine de ses amis, les reçut à coups de fusil et Loiselle fut blessé. Les policiers reculèrent et revinrent en nombre, quelques minutes plus tard. Bouc et ses amis avaient vidé la place. Les policiers criblèrent la maison de balles et voulurent l'incendier, mais Pangman les força à éteindre les flammes qu'ils venaient d'y allumer. Le lendemain, un groupe de Bureaucrates essaya de désarmer les Patriotes mais fut repoussé. En guise de représailles, Bouc s'empara du village, du pont, et établit partout des postes de sentinelles. Bouc et ses partisans n'étaient cependant pas des hommes désespérés ni très résolus. Masson et ses amis décidèrent de composer avec eux, et comme il n'y avait pas d'animosité très prononcée entre les groupes, l'entente fut vite conclue. Les termes de la convention furent mis par écrit et signés devant témoins. Les deux partis relâchaient leurs prisonniers, les Patriotes déposaient les armes et rentraient chez eux, leurs adversaires consentaient à ne pas témoigner contre eux. Malgré tout, les hommes de Comeau revinrent quelques jours après, se saisirent des chefs et les amenèrent à Montréal. Comeau profita de l'occasion pour pousser une pointe vers Sainte-Anne et y arrêter quelques meneurs, entre autres Granger et Latour.

Gérard Filteau



Un écu - Half a dollar
20 novembre 1838

Fac-similé de la monnaie émise par Barthélemy Joliette et portant sa signature.
(Société d'histoire de Joliette-de Lanaudière)

L'insurrection de 1837 à Saint-Jacques

Le conflit racial existe depuis longtemps au pays. Après la conquête de 1760, les sujets de litige furent nombreux. Britanniques et Canadiens s'opposaient par leur idéal religieux et leurs conceptions de la vie : les Britanniques étaient en majorité protestants et s'attachaient au commerce et à l'industrie; les Canadiens, catholiques et presque tous agriculteurs.

En 1834, les Canadiens, appuyés, même en Angleterre, par O'Connell et Hume, se plaignaient à bon droit de vexations ou d'ingérences indues de la part, soit du gouverneur, soit des Conseils, exécutif et législatif. Parmi leurs principaux griefs exposés dans les 92 résolutions, on signalait : la composition du Conseil exécutif où siégeaient les juges de la cour d'appel; la mauvaise administration des services publics et de la justice, en particulier; le favoritisme qui présidait aux concessions des terres publiques (dites de la Couronne); le cumul des emplois au bénéfice de certaines familles privilégiées; la part prise aux élections par le gouverneur et par des conseillers législatifs; les honoraires trop élevés exigés dans les départements publics; enfin, la sujétion trop grande imposée par le ministre des colonies (Downing Street) à notre Province[8]. L'attribution des deniers publics sans l'approbation préalable des députés (ou la question des subsides) envenima les

[8] Chapais, Thomas, *Histoire du Canada*, t. IV, p. 23-26.

esprits, parce que les patriotes se voyaient frustrés ainsi de la principale prérogative du régime parlementaire.

Dès lors, ils décidèrent de protester et commencèrent la guerre économique. Ils projetèrent de tarir certaines sources de revenu en favorisant la contrebande, les produits domestiques et en boycottant les marchandises anglaises.

Les Fils de la Liberté fomentèrent les premières émeutes autour de Montréal. À Saint-Charles, le 23 octobre 1837, l'Assemblée des Six Comtés lança le cri de guerre.

Dans les campagnes, des bagarres éclatèrent. À Saint-Jacques, où les Acadiens n'avaient pas oublié les malheurs de leurs grands-parents, une révolte sanglante aurait pu se produire, si deux grands pacificateurs n'étaient intervenus: M. le curé Paré et l'Honorable Barthélemy Joliette, dont l'influence sur la région était considérable.

Une lettre de M. Paré, datée du 26 novembre 1837, nous fournit de précieux renseignements sur ces événements. Le curé demande à l'évêque la permission d'acheter et de faire exécuter, sans réunir d'assemblée, les articles inclus dans les ordonnances de la dernière visite pastorale.

« L'on temporise, écrit-il, parce que parmi mes marguilliers, une grande partie sont Patriotes (sic) et quelques-uns d'entre eux, avec d'autres mutins, parlent déjà de s'approvisionner avec notre coffre-fort. Ce qui m'a forcé de l'envoyer (ce coffre-fort), chez mon marguillier, Alexis Melançon, très honnête sujet de notre Souveraine. Le coffre-fort contient 10 000 livres. Nos méchants sont disposés à se

défendre. Ils se sont fabriqués des balles et des lames (sic) et veulent tuer tous ceux qui ne seront point de leur avis, et les dépouiller pour s'approvisionner. Nous chantons une grand'messe demain ici, pour solliciter la paix du cœur, qui ne manquera pas de nous ménager l'autre, j'espère. »

Puis il ordonne un jeûne d'une journée aux fidèles et aux animaux.

Ces balles et boulets se fabriquaient, la nuit, avec des cuillers d'étain, dans la cave du magasin de Zacharie Cloutier (chez Alfred Morin).

Au cours d'une assemblée tenue en 1832, à L'Assomption, par Papineau et notre député Rodier, 400 habitants de Saint-Jacques d'après la tradition, étaient allés renouveler leur ardeur de Patriotes et l'avaient communiquée à leurs co-paroissiens. Cependant, l'on craignait, chez nous, les Loyalistes de Rawdon, et on les évitait. Dans ce temps-là, le simple fait, par exemple, de ne pas laisser assez de chemin à celui que l'on rencontrait, pouvait engendrer des bagarres dans tout un rang.

D'après la même tradition, seulement quatre ou cinq de nos gens participèrent à la rébellion à Saint-Eustache et à Saint-Denis. En 1851, quinze ans après ces événements, les maîtresses d'école, à la prière du soir, faisaient réciter un *De Profundis* pour les Patriotes de « 37 ».

Guy Courteau

François Lanoue



L'église de Lachenaie. Photo d'Edgar Gariépy, positif sur verre au gélatino-bromure; 21,5 x 16,4 cm.

Jean-François-Baptiste CHÊNEVERT dit Morin, sr., notaire à Saint-Cuthbert, 5 mai 1826-1876.

Fils de Jean-Baptiste Chênevert et de Françoise Marchildon. Jean-François-Baptiste Chênevert épouse en premières noces à Berthier, le 24 octobre 1831, Henriette Rolland et en secondes noces à Saint-Cuthbert, le 3 janvier 1855, Julie Fisette. Son décès survient à Saint-Cuthbert le 3 mai 1879 à l'âge de 76 ans.

Il est lieutenant de milice au sein du 1er bataillon de Berthier.

Le notaire participe à l'assemblée patriote de Berthier le 18 juin 1837 où il appuie une résolution soutenant les 92 Résolutions (Messier, 2002: 108).

Félix CHÉNIER, notaire à Saint-Eustache et à Saint-Félix-de-Valois, 18 novembre 1836-1846.

Félix Chénier voit le jour le 24 novembre 1813 à Montréal. Il est le fils du charpentier Philippe (Félix) Chénier et de Marie-Josèphe (Catherine) Bonhomme. Félix Chénier, demeuré célibataire, s'éteint à Montréal le 14 février 1847.

Il fit sa cléricature chez les notaires Louis Marteau et Paul Bertrand, respectivement de Montréal et de Saint-Mathias.

Arrêté le 2 janvier 1838 et libéré le 9 juillet 1838 contre une caution de 1000£, il est contraint de verser un autre cautionnement de 500£, lors du deuxième soulèvement de l'automne 1838.

François-Marie-Thomas Chevalier de LORIMIER, notaire à Montréal, 25 août 1829-1838.

Né à Saint-Cuthbert le 27 décembre 1803, François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier est le troisième d'une famille de dix enfants. Son père, un agriculteur, se nomme Guillaume-Verneuil de Lorimier, et sa mère, Marguerite-Adélaïde Perrault.

Après ses études classiques au petit séminaire de Montréal, le diplômé fait sa cléricature à l'étude du notaire Pierre Ritchot de Montréal.

Il épouse le 10 janvier 1832 Henriette Cadieux, fille de Jean-Marie Cadieux, l'un des notaires les plus riches et les plus éminents de Montréal (il a exercé du 13 avril 1805 à 1827). Le couple a cinq enfants; trois d'entre eux, dont le seul garçon, meurent en bas âge.

Le notaire est pendu à la prison de Montréal, au Pied-du-Courant, le 15 février 1839.

Joseph-Édouard FARIBAULT, notaire à L'Assomption, 16 février 1791-1849.

Joseph-Édouard Faribault est né le 4 mai 1773, à Berthier-en-Haut, du mariage de Barthélemy Faribault, notaire, et de Catherine-Antoine Véronneau. Il épouse en premières noces, en 1794, Marie-Anne-Élizabeth Poudret, fille du négociant Antoine Poudret et de Marie-Apolline Spagniolini. C'est à L'Assomption le 1er novembre 1845 que le notaire Faribault épouse, en secondes noces, Geneviève Fauteux. Il décède dans la même paroisse le 3 août 1859 et laisse dans son greffe 9 622 actes.

Notaire, homme d'affaires, juge de paix, officier de milice, homme politique et fonctionnaire, Faribault est l'oncle du notaire Barthélemy Joliette qui fait d'ailleurs sa cléricature à son étude.

Son père, Barthélemy Faribault, a pratiqué le notariat en France, tout comme son propre père et trois de ses frères. Il arrive en Nouvelle-France vers 1752. Le 22 juillet 1763, il obtient du major général Thomas Gage une commission de notaire avec résidence à Berthier-en-Haut, ce qui en fait vraisemblablement le premier notaire à recevoir une telle commission sous le Régime anglais.

Le notaire Joseph-Édouard Faribault devient l'homme le plus influent de L'Assomption entre 1800 et 1845. Il participe à la vie publique de sa région, multiplie les occupations politiques et remplit diverses autres fonctions. Toutefois, cet homme engagé ne participe d'aucune façon aux activités relatives aux rébellions. Au contraire, le 2 avril 1838, par décision de sir John Colborne, il est nommé, en même temps que le notaire Barthélemy Joliette, membre du Conseil spécial chargé d'administrer le Bas-Canada durant la suspension de la constitution de 1791. Ce Conseil, dissous par lord Durham le 1er juin 1838, est rétabli par Colborne en novembre 1838, et le notaire Faribault, qui reçut de nouvelles commissions de conseiller le 2 novembre 1838 et le 19 janvier 1839, en fit partie jusqu'à la fin des travaux, le 10 février 1841.

Faribault se garde de s'afficher trop bruyamment aux côtés des loyaux. Cependant, il soutient clairement les loyaux de Trois-Rivières et préside au moins une assemblée à L'Assomption le 12 décembre 1837 (DBC VIII; Lépine, 1996: 331).

Louis JANNOT dit Lachapelle, notaire à Saint-Esprit, 2 février 1830-1874.

Né du mariage de Jean-Baptiste Jannot et de Marie-Anne Archambault, Louis Jannot épouse à Saint-Esprit le 15 janvier 1833 Tharsile Vézina. Il décède dans le même village le 13 novembre 1875 à l'âge de 75 ans.

Il est présent à l'assemblée patriote de L'Assomption le 29 juillet 1837 et y appuie une résolution (Messier, 2002: 247).

Jean-François MERCURE, notaire à Saint-Cuthbert, 3 janvier 1805-1847.

Jean-François Mercure décède à Saint-Cuthbert le 23 juillet 1848 à l'âge de 69 ans.

Elinor Kyte Senior est la seule historienne à avoir mentionné son nom comme étant l'un des membres du comité central qui dirige avec le grand aigle Édouard-Élisée Mailhot la grande loge des frères-chasseurs dans la province, loge située à Montréal.

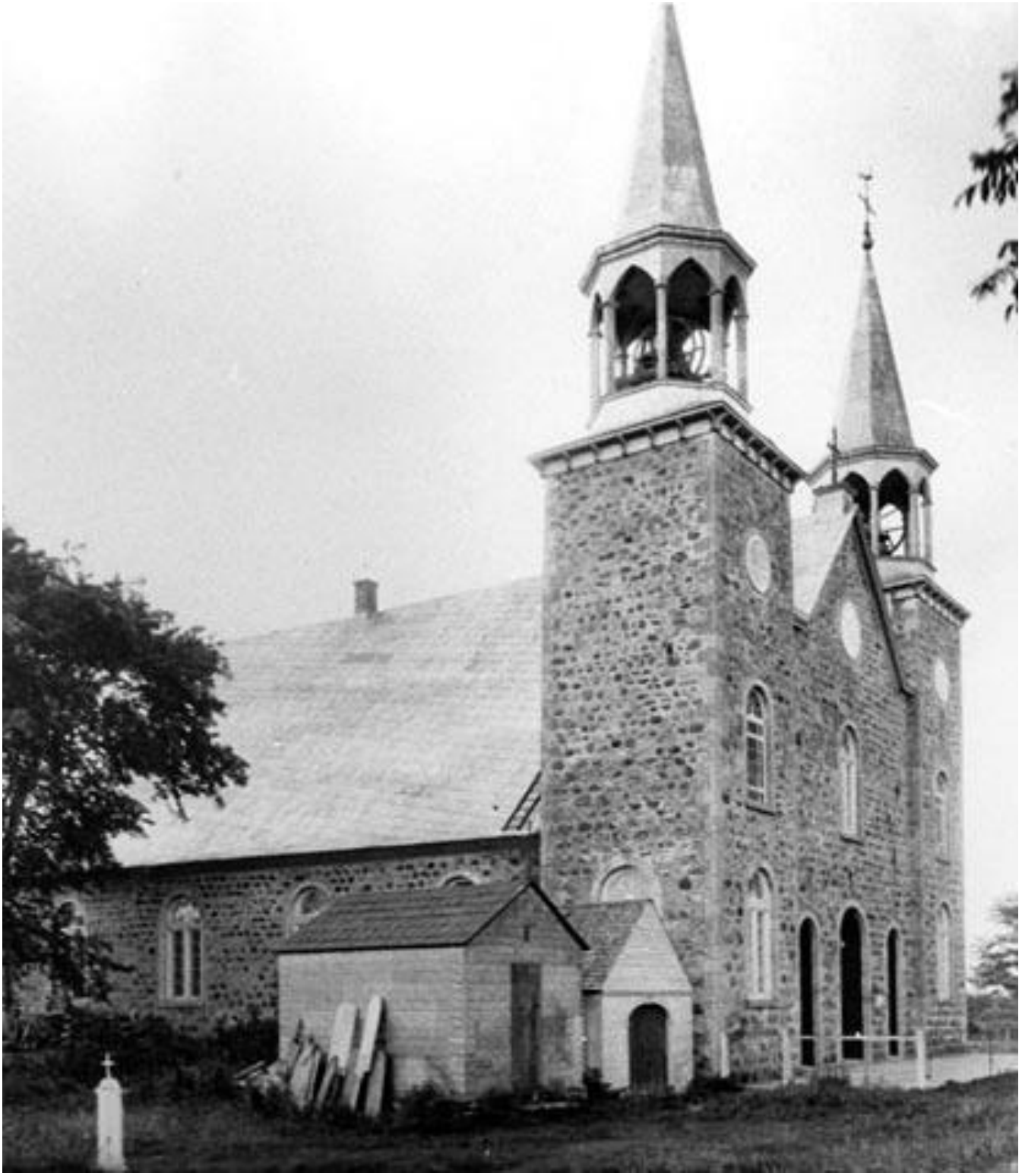
Jean-Baptiste-Léon-Léandre PRÉVOST, notaire à Terrebonne, 18 juillet 1826-1843.

Prévost voit le jour à Lachenaie, fils de Louis-Hyacinthe Prévost et de Marie-Angélique Séguin. Par sa sœur, Julie-Mélanise Prévost, épouse du notaire Gédéon-Mélasippe Prévost, il devient également cousin du notaire Melchior Prévost de

Saint-Jérôme. Il épouse à Montréal, le 6 février 1828, Hedwidge Coiteux, fille de François Coiteux et de Catherine Vaudry.

Il assiste à l'assemblée patriote de Sainte-Rose le 11 juin 1837 et y est nommé représentant du comté de Terrebonne pour une future convention générale. Prévost devient membre des frères-chasseurs et l'un des signataires d'une trêve entre les patriotes et les loyalistes de Terrebonne. Ceux-ci ont demandé aux patriotes de mettre bas les armes et de libérer leurs prisonniers en retour d'un engagement à ne pas les dénoncer ni les arrêter.

Julien Samuel Mackay



L'église de Repentigny. Photo d'Edgar Gariépy, diapositive sur verre au gélatino-bromure ; 10,1 x 8,2 cm.

Catalognes et ceintures fléchées

Les catalognes et les ceintures fléchées constituaient des moyens de décor de premier ordre. La catalogne était encore à cette époque le tapis de toutes les maisons de campagne au Canada. Fabriquées par les femmes d'habitants, ces longues bandes d'étoffes multicolores étaient partout l'ornement des cuisines. Les femmes faisaient cela avec des guenilles. Cette industrie singulière datait de l'intendant Jean Talon qui avait administré la colonie sous Louis XIV. Une seigneuresse Mme Le Gardeur de Repentigny, avait inventé le tissage des catalognes. On n'a jamais su la raison de ce mot catalogne. Influence lointaine des colonies espagnoles, du Mexique, de la Louisiane peut-être, rapportée par des traitants de fourrures, des voyageurs du temps de Cavelier de La Salle, des compagnons de Louis Jolliet qui découvrit le Mississipi. La cuisine du manoir était ornée de magnifiques catalognes. Le parquet des corridors en était recouvert. On les changeait souvent. Il fallait qu'elles fussent toujours neuves et brillantes. Une fois ou deux par année, Godefroy leur faisait subir une grande lessive. Mais dès que leurs couleurs se fanaient, ma mère en achetait au village chez une femme qui en avait la spécialité. Et les vieilles étaient montées au grenier.

Les ceintures fléchées étaient pendues à des clous fichés dans le bois. Leurs couleurs rouges donnaient au vaste grenier un aspect de tente indienne. Leurs longues franges semblaient des chevelures, le produit d'un scalp, les sanglants

trophées d'une victoire iroquoise. Au milieu du XIXe siècle, le comté de L'Assomption était encore le centre de production des ceintures fléchées. Les femmes d'habitants les tissaient pour les agents de la Compagnie du Nord-Ouest, lesquels en faisaient une grande consommation. Vers 1850 le Manitoba et les Territoires, ainsi que l'on appelait tout le vaste pays de l'ouest du Canada, étaient entièrement sous la domination de la Compagnie. La traite des fourrures était encore le plus grand commerce du Canada. Et les plus riches familles de Montréal descendaient des directeurs de la Compagnie. Elle employait de nombreux agents qui demeuraient dans les postes de traite des Territoires, au Manitoba, dans les Montagnes Rocheuses et sur la côte du Pacifique. Les directeurs qui s'appelaient les « Bourgeois » étaient surtout des Écossais et des Français. Les plus célèbres avaient été Simon McTavish, Nicolas Montour, le marquis Rastel de Rocheblave, Chaboillez. Ces grands aventuriers avaient fait des fortunes immenses. La Compagnie était hiérarchisée et ses membres formaient une véritable aristocratie à Montréal où elle avait son fameux club. Pour appartenir au Beaver Club, il fallait être bourgeois, agent ou officier de la Compagnie. Car elle avait des troupes appelées les Guides, lesquels étaient commandés par des gradés. La Compagnie était une puissance avec laquelle le gouvernement du Dominion eut à compter lors de la Confédération en 1867.

Hervé et moi nous connaissions, par les récits de mon père, beaucoup de détails sur la Compagnie du Nord-Ouest et les traitants de fourrures. Un cousin de notre

arrière-grand-père avait été commandant des Guides en 1820. II se nommait André de Roquebrune et avait été le héros de multiples aventures chez les Sioux, les Crees et autres tribus indiennes de l'ouest. C'était un hercule de plus de six pieds, d'un courage légendaire et d'une beauté célèbre parmi les Sauvages de l'Ouest, grands admirateurs de ces avantages physiques. Les papiers de famille, dans le secrétaire du salon, renfermaient de curieuses lettres du commandant André de Roquebrune. Sous le règne de Louis XV, le trisaïeul de notre père, Louis La Roque de Roquebrune, avait été le compagnon de voyages de son cousin germain le chevalier de Tonty, fameux traitant de fourrures. Enfin, notre grand-père maternel, le colonel de Salaberry, avait servi comme officier au Nord-Ouest en 1865 dans la guerre de Riel contre le gouvernement du Canada. À Montréal vivait encore la vieille Mlle de Rocheblave, la fille du marquis. Elle était riche, demeurait dans une des anciennes maisons à galerie du quartier Saint-Louis-de-France et y donnait des dîners magnifiques qui duraient quatre heures. Une ou deux fois par hiver, mes parents allaient en ville pour dîner chez la fille du bourgeois de la Compagnie. Le village de L'Assomption avait été longtemps un des comptoirs des traitants et on y voyait encore dans mon enfance l'un de leurs entrepôts de castors. Laurent Le Roux, compagnon de McKenzie, découvreur du grand fleuve qui porte son nom sur les cartes du Canada, habitait L'Assomption. Nous connaissions sa maison, près de l'église. Il y était mort paisiblement un jour en écoutant sonner l'angélus, après une existence de drames et d'aventures dans les Territoires.

Les ceintures fléchées représentaient tous ces héros du Nord-Ouest et il nous suffisait de prendre dans nos mains ces longs serpents de laine colorée pour faire revivre les récits de mon père. La Compagnie n'existait plus, les bourgeois étaient morts depuis cinquante ans, les Territoires ne figuraient plus sur les cartes, mais tout cela revivait pour nous sous les poutres du grenier. Dans des tentes de catalognes, drapées de ceintures fléchées, mon frère et moi étions La Vérendrye découvrant les Montagnes Rocheuses, McTavish faisant la traite dans un poste, André de Roquebrune à la tête du régiment des Guides, McKenzie et Laurent Le Roux remontant le fleuve inconnu qui conduit au pôle. Leurs noms oubliés et leur mémoire perdue ressuscitaient dans les jeux de deux garçons épris du roman de leurs vies aventureuses. Nous avions ajouté la troupe de ces Canadiens d'autrefois à Simbad le marin, au capitaine Hatteras et même à d'Artagnan, mêlant ainsi l'histoire à la fable, les héros des Territoires du Nord-Ouest aux personnages de Schéhérazade, de Jules Verne et d'Alexandre Dumas.

Robert de Roquebrune



L'église et le cimetière de Saint- Henri-de-Mascouche. Photo d'Edgar Gariépy, négatif sur verre au gélatino-bromure ; 17,7 x 12,6 cm.

Je dirai en quelques pages les impressions qui me sont restées de ma rapide mais intéressante excursion à travers la campagne de Rivardville.

Toute la paroisse me sembla un immense jardin. Le chemin du Roi, entretenu comme une route macadamisée, était presque d'un bout à l'autre, bordé d'arbres majestueux projetant leurs rameaux jusque sur la tête des voyageurs. Point de poussière, point de soleil brûlant ; mais une douce fraîcheur se répandait partout dans l'atmosphère que nous traversions.

C'était à l'époque où la végétation est dans toute sa force et toute sa beauté. Un épais gazon couvrait le sol ; dans les champs ensemencés, les tiges des grains formaient un riche tapis de verdure ; dans les jardins et partout autour des maisons les arbres étaient en fleur ou revêtus de feuillage, toute la nature semblait travailler au bien-être et au plaisir de l'homme.

La plus grande propreté se faisait remarquer dans le voisinage de la route et des habitations. On n'y voyait point de ces clôtures délabrées, de ces bâtiments en ruine, de ces monceaux d'ordures qui trop souvent attristent l'œil ou offusquent l'odorat du voyageur. Des troupeaux d'animaux des plus belles races connues, paissaient dans les gras pâturages. De distance en distance, à demie cachée par les arbres, apparaissait une jolie maison en brique ou en bois peint. C'est à peine si dans tout le cours de notre trajet, nos yeux s'arrêtèrent sur trois ou quatre

chaumières de pauvre apparence. Cet air de prospérité me frappa tellement que je ne pus m'empêcher d'exprimer tout haut ma surprise et mon enthousiasme.

— Cette prospérité, me répondit mon compagnon, n'est pas seulement apparente ; si vous pouviez pénétrer, comme je le fais souvent, dans l'intérieur de ces demeures, vous verriez dans l'attitude et les paroles de presque tous les habitants, l'expression du contentement et du bonheur. Vous n'y verriez pas de faste inutile, mais une propreté exquise, et même une certaine élégance et tout le confort désirable.

— À quoi attribuez-vous donc cette prospérité ?

— Rappelez-vous tous les secrets dont je vous ai parlé. Ce qui a fait mon succès, fait aussi celui d'un grand nombre d'autres. L'exemple est contagieux, voyez-vous ; le voisin imite son voisin, et c'est ainsi que s'introduisent les bonnes habitudes et les réformes utiles. La plupart des cultivateurs dont vous admirez la richesse sont entrés dans la forêt, il y a douze et quinze ans, n'ayant pour toute fortune que leur courage et leur santé. Le travail et l'industrie les ont faits ce qu'ils sont. Quant au bon goût déployé dans l'ornementation des résidences, et aux connaissances agricoles, qu'indique l'aspect général des champs ensemencés, l'exemple et les paroles de mon ami, le curé de Rivardville, le zèle et les leçons de notre professeur, ont contribué beaucoup à les répandre. Moi-même je ne suis peut-être pas étranger à ce progrès.

« Rien n'est propre à faire aimer la campagne comme cette apparence de bien-être, d'élégance et de luxe champêtre.

« La dimension, la situation, la propreté des maisons sont aussi pour beaucoup dans la santé physique et morale des habitants. Les chambres qu'habite la famille, et en particulier les chambres à coucher, sont généralement spacieuses et bien aérées. Nous attachons une grande importance à cela. À combien de maladies, de misère, de vices, ne donnent pas lieu les habitations basses, humides et malsaines de vos grandes villes ? »

Ça et là nous apercevions des groupes d'enfants jouant et gambadant sur la pelouse. Quelle différence, me disais-je entre cette vie des champs et celle de la ville, pour ce qui regarde le développement physique et intellectuel des enfants ! Dans nos grandes cités, l'enfant est presque toute l'année resserré entre quatre murs. Dans la belle saison, il respire l'air vicié et la poussière des rues. Combien il envierait, s'il le savait, le bonheur des enfants de la campagne qui, dans tous leurs ébats à travers champs, n'aspirent que le parfum des fleurs ou d'odeur des prairies ?

De temps en temps nous entendions la voix gracieuse de quelque jeune fille qui, tout en cousant, filant, ou tricotant, mariait son chant au chant des oiseaux. Vers le soir, mes oreilles furent agréablement frappées par des sons de musique que je pris pour ceux de la flûte et du violon.

— Mais, dis-je à mon hôte, vous ne vous contentez pas d'être artistes agricoles ; je vois que vous avez dans votre paroisse des artistes dans tous les genres ?

— Non, répondit-il, mais nous avons depuis longtemps du chant et de la musique. L'enseignement du chant fait partie du programme de nos écoles de filles et de garçons ; quant à la musique, mon ami le curé a formé, pour nos grandes solennités religieuses, un corps d'amateurs dont le nombre s'augmente de jour en jour.

— Dans la plupart de nos familles, la musique vocale et instrumentale forme un des plus agréables délassements. Elle repose le corps et l'esprit des fatigues du travail.

— De fait, ajouta Jean Rivard, notre ambition serait de transporter à la campagne tout ce qu'il y a de bon dans la vie de notre monde citadin, en nous gardant avec soin de tout ce qu'on y trouve de mensonger, d'exagéré, d'immoral. Rien de plus facile que de former les jeunes personnes aux manières polies, au bon ton, aux grâces de ce que vous appelez la bonne société. Tout cela n'a rien d'incompatible avec la modestie, la simplicité et les autres vertus. L'économie dans la toilette n'en exclut pas le bon goût. Personne n'est plus que moi ennemi du faste et de l'ostentation, mais l'extrême rusticité me déplaît également. C'est ma conviction que rien ne contribuera plus à retenir au sein de nos campagnes les centaines de jeunes gens qui cherchent à s'en échapper aujourd'hui que cet aspect

d'aisance, ces dehors attrayants, qui ont au moins l'effet d'égayer les regards et de faire croire au bonheur. C'est une idée qui peut être sujette à controverse, mais que je donne pour ce qu'elle vaut.

— Mais ne connaissez-vous pas quelque autre moyen également efficace d'arrêter l'émigration des campagnes ?

— Oui, j'en connais plusieurs, mais je ne m'arrêterai qu'à un seul qui me paraît moins connu que les autres : je veux parler de l'établissement de manufactures.

— Depuis plusieurs années, nous avons formé à Rivardville une association dans ce but. Bon nombre des habitants de la paroisse en font partie. L'association a déjà bâti six moulins, dont deux à scie, deux à farine, un à carder et l'autre à moudre de l'avoine ; elle a aussi une fabrique d'huile de grains de lin, et une de meubles ; elle aura prochainement une fabrique d'étoffes. Le risque a été de peu de chose pour chacun de nous et les résultats pour la paroisse ont été immenses. J'aurais dû mentionner cela parmi les secrets de notre prospérité ; car toutes les industries se soutiennent l'une par l'autre. Les ouvriers de nos fabriques, appartiennent principalement à la classe agricole ; ils donnent à l'association le temps qu'ils ne peuvent employer avantageusement sur leurs terres. Aussi en hiver comme en été, les habitants de Rivardville font un utile emploi de leur temps. Nul n'est oisif et personne ne songe à quitter la paroisse.

— Cela ne nuit en rien à l'existence de cette foule de petites industries, filles du travail et de l'intelligence, qui s'exercent au sein des familles et y sont une source d'aisance.

Jean Rivard continua à m'entretenir longtemps de tous les détails de l'association, de son organisation, des difficultés qu'elle avait rencontrées, des profits qu'elle rapportait, etc.

— Le principal but de notre association, me dit-il, a été de procurer du travail à ceux qui n'en ont pas ; car il existe malheureusement dans toute localité tant soit peu populeuse, un certain nombre d'individus dépourvus des connaissances, de l'expérience ou de l'énergie nécessaires pour s'en procurer par eux-mêmes ; et il arrive quelquefois que ces individus, rebutés, découragés, se livrent au vol ou à la fainéantise, et finissent par être des êtres nuisibles dans le monde. Il est vrai que le zèle privé, l'esprit philanthropique et charitable des citoyens éclairés, s'ils sont bien pénétrés de ces vérités, peuvent faire plus, comparativement parlant, que ne font les efforts combinés des associations ; mais il faut à ce zèle, à cet esprit philanthropique, un stimulant qui le tienne constamment en éveil ; et l'association est un de ces stimulants.

— Quoique les opérations de la nôtre aient été assez restreintes jusqu'aujourd'hui, car nous avons voulu agir avec la plus grande prudence, cependant les bases en sont très larges, et j'espère qu'avant peu nous en obtiendrons des résultats surprenants.

— Elle s'occupe en général de l'étude des ressources du pays et des moyens de les exploiter ; elle constate les produits de consommation locale, même ceux d'importation qui pourraient être fabriqués ici aussi économiquement que dans les autres localités ; elle favorise l'exportation des produits qui peuvent se vendre avec avantage sur les marchés étrangers ; elle s'efforce de rendre les communications et les débouchés plus faciles, et d'en augmenter le nombre, elle encourage l'agriculture, sans laquelle toutes les autres industries languissent ; enfin elle favorise la diffusion des connaissances usuelles, et l'instruction populaire qui sert d'engin à tout le reste. On ne sait pas tout ce qu'on pourrait accomplir au moyen d'associations de ce genre.

— Des personnes éclairées et bien intentionnées, fis-je remarquer, regardent pourtant d'un mauvais œil l'établissement de manufactures dans le pays.

— Oui, répondit-il, et la question est aussi controversée parmi nous. Nous ne nous cachons pas les inconvénients que présente l'industrie manufacturière exercée sur une grande échelle, comme dans les vieux pays de l'Europe où le bonheur et la vie même des pauvres ouvriers sont à la merci des fabricants, où les jeunes enfants s'étiolent, où les jeunes filles se dépravent, où des êtres humains devenus machines passent leur vie dans l'ignorance et l'abrutissement le plus complet. Mais ne pouvons-nous pas nous prémunir contre ces dangers ? D'ailleurs l'établissement de fabriques au milieu de nos campagnes, et c'est là qu'elles devraient être, serait loin, il me semble, de présenter les inconvénients qu'on redoute avec tant de raison.

— Le Canada peut être à la fois pays agricole et pays manufacturier.

— Une chose est au moins certaine, c'est que l'établissement de manufactures contribuera puissamment à arrêter l'émigration et l'expatriation de notre belle jeunesse, et à rappeler au milieu de nous ces milliers de travailleurs canadiens dispersés aujourd'hui dans toutes les villes manufacturières de l'Union américaine.

Tout en parlant ainsi, nous avions fait le tour de la paroisse, et nous entrions dans le village par l'extrémité opposée à celle d'où nous étions partis.

Jean Rivard m'apprit que, outre les moulins, fabriques, fonderie, etc., appartenant à l'association industrielle de Rivardville, on comptait encore dans le village une fabrique d'horloges, une fabrique de cribles et de moulins à battre, cinq forges, une tannerie, six boutiques de charpentier, une de ferblantier, deux charrons, un tailleur, un sellier, un potier, quatre cordonniers, etc. On y comptait aussi deux médecins et deux notaires. Il y avait un grand marché fréquenté non seulement par les habitants de la paroisse, mais par ceux des paroisses voisines. Les rues étaient spacieuses et bordées de chaque coté d'un large trottoir en bois [1].

En passant en face du lycée, nous nous arrêtâmes un instant pour admirer les proportions de l'édifice et la propreté des terrains environnants.

[1] **Si quelqu'un était porté à trouver exagéré le progrès de Rivardville depuis sa fondation, nous lui dirons que le village de l'Industrie, comté de Montcalm, après vingt ans d'existence, possédait tous les établissements dont nous venons de parler, sans compter un collège en pierre à deux étages, deux écoles, deux hôtelleries, etc. La construction du chemin de fer de l'Industrie vint couronner ce progrès en 1847.**

— Je vous proposerais bien d'entrer, me dit mon hôte, si nous n'avions pas à nous arrêter ailleurs : vous verriez ce que c'est qu'une école bien tenue. Je vous ferais voir aussi notre bibliothèque paroissiale qui occupe une des chambres du second étage. Nous avons un excellent choix de livres. À part ces petites historiettes d'une morale si pure, qui développent chez les jeunes gens le goût de la lecture en même temps qu'ils éveillent en eux les plus beaux sentiments de la nature, vous verriez des traités sur presque toutes les branches des connaissances humaines ; nous avons, comme de raison, donné la préférence aux ouvrages écrits d'un style simple et à la portée de toutes les intelligences. Des traités élémentaires d'agriculture, des manuels des arts et métiers forment une des plus intéressantes parties de notre collection. Les livres qui nous font connaître l'histoire et les ressources de notre pays ne nous manquent pas non plus. Chaque année nous achetons quelques nouveaux ouvrages, et le nombre des lecteurs augmente en proportion.

— Le professeur du lycée remplit les fonctions de bibliothécaire. C'est le dimanche, après Vêpres, qu'il distribue les volumes à ceux qui veulent en emporter. Vous ne sauriez croire tout le bien que font ces petits livres répandus ainsi sur tous les points de la paroisse. Notre professeur continue, en outre, chaque dimanche, son cours de notions utiles et de connaissances générales ; il est maintenant fort instruit, et ses leçons deviennent de plus en plus intéressantes. Il est tellement

populaire, que la paroisse vient d'élever le chiffre de son traitement, sans la moindre sollicitation de sa part.

— C'est un fait honorable et pour la paroisse et pour le professeur. Mais, ajoutai-je, à part votre bibliothèque paroissiale, vous avez aussi, je suppose, un cabinet de lecture ?

— Non ; mais un grand nombre d'entre nous souscrivent aux gazettes. Nous recevons les principaux journaux de la province ; nous en recevons plusieurs, afin de connaître autant que possible la vérité. Les voisins échangent souvent entre eux, qu'ils soient ministériels ou oppositionnistes ; car en général l'esprit de parti, en dehors des temps d'élection, est beaucoup moins vivace, moins exclusif à la campagne qu'à la ville, et nous lisons volontiers toutes les gazettes, pourvu qu'elles contiennent quelque chose d'instructif. Vous n'ignorez pas, c'est un fait bien connu, que nulle part les gazettes ne sont aussi bien lues qu'à la campagne. Il n'est pas rare de rencontrer parmi nous de ces liseurs avides qui ne s'arrêtent qu'au bas de la quatrième page de chaque numéro, sans même faire grâce aux annonces des charlatans. À part les gazettes politiques, nous recevons des journaux consacrés à l'agriculture, à l'éducation, à l'industrie, et même des recueils purement littéraires. Nous considérons que les connaissances disséminées par ces divers recueil, les idées qu'ils répandent, les sentiments qu'ils produisent, les aliments qu'ils fournissent à l'esprit, sont une ample compensation de la somme minime exigée annuellement de chaque individu. Le goût de la lecture s'est accru graduellement ;

je pourrais vous citer des hommes, autrefois d'une parcimonie étrange à l'égard des choses de l'intelligence, des hommes qui n'auraient jamais lu un livre s'ils n'eussent trouvé à l'emprunter pour l'occasion, qui aujourd'hui dépensent libéralement plusieurs louis par année en achat de livres ou en souscriptions à ces recueils périodiques. Les uns se privent de tabac, d'autres d'un article de toilette pour pouvoir souscrire à un journal ou acheter quelque livre nouveau.

— Depuis longtemps les entretiens sur la politique, sur le mérite des hommes publics ou les mesures d'utilité générale, sur les nouvelles européennes ou américaines, sur les découvertes récentes en agriculture ou en industrie, ont remplacé parmi nous les conversations futiles sur les chevaux, les médisances et les cancans de voisinage.

— Est-ce que vos discussions politiques sont généralement conduites avec sang-froid et dignité ? Ne dégénèrent-ils pas quelques fois en querelles ridicules, comme cela se voit si souvent ?

— Pour dire le vrai, notre petite société politique se ressent un peu de l'esprit des journaux qui composent sa nourriture intellectuelle. Celui qui fait sa lecture ordinaire de ces gazettes où la passion, l'injure, l'intolérance et les personnalités grossières tiennent lieu de bon sens, se distinguent généralement par un esprit hâbleur et des idées outrées. Celui qui au contraire reçoit un journal rédigé avec modération est presque invariablement poli, délicat et réservé dans son langage. L'esprit et le ton qui président à la rédaction d'un journal exercent une influence

étonnante sur l'éducation du peuple et la moralité publique. Tel journal, tel abonné. On pourrait, au moyen des journaux, renouveler en peu d'années, la face d'un pays.

Je pus voir de mes yeux, durant cette courte promenade, de quelle estime Jean Rivard était entouré. Tous ceux que nous rencontrions le saluaient respectueusement en ôtant leurs chapeaux. Quelques-uns l'arrêtèrent en passant pour lui demander quelque conseil. À la manière dont ils lui parlaient, je voyais qu'ils le considéraient tous comme leur meilleur ami.

Antoine Gérin-Lajoie



Louise-Amélie Panet, (Québec 1789 - Sainte-Mélanie-d'Ailleboust, 1862), seigneuresse d'Ailleboust, peinte par William Berczy, son beau-père. Femme de lettres lanaudoise et première poétesse québécoise, elle tenait un salon littéraire dans son manoir d'Ailleboust.

Lorsque BAC a acheté ce portait de Louise Amélie Panet-Berczy il était plutôt en mauvais état. Le vieux vernis avait jauni, il y avait de la saleté partout, le cadre était endommagé et on aurait dit que quelqu'un avait peint par-dessus certaines parties de l'image! Cette madame Panet-Berczy avait grandement besoin d'une métamorphose!

Mais avant qu'on puisse faire du travail de conservation, nous devions faire nos devoirs. À l'aide d'un scalpel, nous avons prélevé un minuscule morceau de peinture et l'avons examiné au microscope. Nous en sommes arrivés à la conclusion que le visage, les fleurs et la dentelle de la robe avaient été peints à différents moments en utilisant différents types de peintures. Nous avons observé certains dessins faits par le mari de madame Panet-Berczy et avons trouvé une copie du portrait, du moins, de ce qu'il aurait dû être. Ce croquis prouvait que dans la version originale du portrait, il n'y avait pas de fleurs masquant la poitrine de madame Panet-Berczy. C'est en consultant des livres au sujet du beau-père et peintre de madame Panet-Berczy, William Berczy, que nous avons découvert que les changements avaient été effectués par un membre de la famille de madame Panet-Berczy. On croit qu'elle a repeint son visage parce que la peinture avait été endommagée et que les fleurs et la dentelle avaient été ajoutées pour couvrir ce qui était un peu trop de poitrine nue pour l'époque!

Après nous être assurés que les changements n'avaient pas été faits par l'artiste original ou par madame Panet-Berczy elle-même, nous avons décidé de redonner à l'œuvre sa beauté d'origine. Nous avons utilisé des solvants avec précaution pour ôter le vieux vernis jauni et la sur-peinture. Nous avons ensuite rempli les espaces où la peinture s'était entièrement écaillée et avons ajouté une fine couche de nouveau vernis. Voilà! Louise Amélie était à nouveau aussi jolie qu'avant!

(Musée des beaux-arts du Canada)

INONDATION A L'ILE DUPAS

En 1865, l'inondation fut une véritable calamité [1]. L'eau s'était maintenue, tout l'hiver, à une hauteur plus qu'ordinaire ; le printemps fit tout à coup fondre la neige amoncelée dans le pays ; le fleuve Saint-Laurent, recevant à la fois cette surabondance d'eau, ne put suffire à la contenir, il déborda et s'éleva bientôt à une hauteur considérable. Tant qu'il ne fut qu'à la hauteur à laquelle il avait accoutumé les insulaires, ceux-ci ne s'en inquiétèrent pas trop ; mais quand il dépassa celle que la génération présente ne lui avait jamais vu atteindre, ils commencèrent à craindre ; cependant l'eau montait toujours ; les planchers postiches, qu'on avait établis à deux pieds au-dessus du plancher véritable des maisons, étaient submergés, l'eau commençait à baigner les estrades sur lesquelles on avait élevé les animaux, il fallut monter ceux-ci sur les greniers à foin, et loger les familles sous les toits ; et l'eau montait, montait toujours. On apprit bientôt, avec stupeur, que des piliers de pierre avaient été élevés au Richelieu, à quinze lieues en amont de Québec, pour arrêter les glaces d'automne et faciliter la prise d'un pont sur le fleuve en hiver ; qu'à chaque marée, ces glaces s'étaient augmentées d'épaisseur, et qu'il y en avait en ce moment, des bancs énormes qui obstruaient, en grande partie, le cours du fleuve. On remarqua, en effet, que l'eau ne coulait plus, mais elle montait toujours, et dans

[1] Plinguet, Vincent, (1810 — Île Dupas, 1891) et Sylvio Laporte, (Berthierville, 1898 — Joliette, 1977), « *L'inondation de 1865 à l'Île Dupas* » . Dans : *Histoire de l'Île Dupas et de l'Île Saint-Ignace*. Joliette, Sylvio Laporte, 1974. pp. 60-64.

les derniers jours, chaque matin, tous constataient, avec effroi, qu'elle était de quatre à cinq pouces plus haute que la veille.

Le 12 avril **— le Mercredi Saint — toutes les îles étaient submergées ; d'aussi loin que le regard pouvait s'étendre, on ne voyait que de l'eau ; elle s'élevait en ce moment de seize à dix-sept pieds au-dessus du niveau que tient le fleuve en été. Elle ne s'était pas élevée à cette hauteur depuis soixante-sept ans. Comme le fleuve était, dans l'automne suivant, de deux à trois pieds plus bas qu'à l'ordinaire, il y avait une différence de dix-neuf pieds dans la hauteur de l'eau du printemps à l'automne.**

Vers midi, le vent commença à souffler du sud-ouest ; à deux heures et demie, une véritable tempête était déchaînée, et soulevait les vagues de cette immense plaine liquide à une hauteur prodigieuse. La violence des vagues, même hors du lit ordinaire de la rivière, était effrayante à voir ; elles battaient avec une telle force contre tout ce qui leur faisait obstacle, qu'elles rejaillissaient bien au-dessus des bâtisses. L'eau poudrait comme en hiver, durant les plus fortes tempêtes de neige. Cette violence dans le vent dura trois heures. Pendant ce temps, des maisons, des granges étaient renversées et disparaissaient, emportées par l'ouragan. Des hommes, des femmes, des enfants étaient précipités dans les flots et se noyaient : les habitants des maisons voisines, qui restaient encore debout, le désespoir dans l'âme, étaient témoins de touts ces pertes de vie et de biens ; des scènes terribles se

passaient sous leurs yeux, des cris déchirants les appelaient au secours, et ils se voyaient dans l'impossibilité de ne rien faire.

Dans un grand nombre de familles, les hommes, voyant s'élever le vent vers midi, étaient montés dans leurs canots pour aller recueillir les perches qui se détachaient des clôtures : surpris plus tard par le vent, ils s'étaient réfugiés dans les bois pour laisser passer ce qu'ils croyaient être une bourrasque ; mais ils ne purent revenir que de nuit, et dans les maisons, où il n'était resté que des femmes, la frayeur était plus que grande.

Gilbert Brisset voit sa maison se séparer en deux, une moitié est emportée dans les flots ; toute la famille se jette dans un canot, Gilbert Brisset, sa femme et son enfant, sa mère, deux frères, quatre sœurs et la femme de Jean-Baptiste Boucher, qui était venue chercher là un refuge, et qui va y trouver la mort : une grange est tout près, on s'y dirige ; mais avant d'y arriver, l'embarcation chavire, et tous sont précipités dans les flots ; tous se noient à l'exception de Gilbert Brisset, qui, par un hasard providentiel, est jeté en traves d'un petit arbre — seul en cet endroit — qu'il saisit avec l'énergie du désespoir ; le tronc de ce jeune frêne peut-être de trois pouces de diamètre : à chaque vague qui passe, il plie et l'homme voit la vague lui passer sur la tête ; celui-ci revient sur l'eau avec son arbre auquel il se cramponne plus que jamais, car il n'y a pas de branche assez forte pour lui permettre de s'y asseoir ; seulement un bâton, qu'il retient sur deux branches, en y appuyant les pieds, lui permet de se soutenir ; depuis trois heures et demie de

l'après-midi jusqu'à onze heures du soir, il demeura là, dans une eau glacée, dans cette position critique. Un instant après qu'il se fut arrêté à cet arbre, une de ses sœurs lui avait saisi les pieds, pour tâcher de se soutenir, mais elle avait été obligée de lâcher prise presque aussitôt. Vers onze heures, il entendit un bruit d'aviron ; quelqu'un revenait du bois ; il se mit à crier, et Olivier Bérard vint le recevoir dans son canot. Hélas ! celui-ci ne connaissait pas encore toute l'étendue de son malheur.

Comme sa maison était basse, quoique solide, Olivier Bérard avait accepté, depuis trois jours, pour sa femme et ses quatre filles, l'invitation d'un voisin, Louis Désy, dont le haut de la maison était plus commode que la sienne.

Lorsque le vent avait commencé à s'élever, Louis Désy était allé, avec ses deux fils, porter secours à un pauvre homme qui, sans cela, aurait certainement péri ; mais en revenant à sa grange, le vent, qui était très fort, avait jeté sur un poteau le canot qui s'était brisé. Olivier Bérard était au bois ; la femme de Louis Désy, sa fille et la femme d'Olivier Bérard et ses filles se trouvaient donc seules dans la maison. Au plus fort de la tempête, elles se jetèrent à genoux, récitèrent le chapelet et d'autres prières, puis, quand elles virent la maison se disloquer par le bas et s'en aller pièce par pièce, elles récitèrent les prières des agonisants, s'embrassèrent en se disant au revoir dans l'éternité, et attendirent ensuite avec résignation le moment où la maison, en s'écroulant tout à fait, les entraînerait avec elle, ce qui, en effet, ne tarda pas d'arriver. La famille Bérard périt tout entière. La femme de Louis Désy et sa fille, après avoir été au fond, se trouvèrent, en revenant

sur l'eau, toutes deux auprès du pignon de la maison qui était tombé tout d'une pièce. Naturellement, chacune d'elles mit une main dessus pour se soutenir. L'instant après, en passant vis-à-vis la grange, la jeune fille aperçut son père et lui fit signe de la main de venir à leur secours ; le père leva les mains au ciel comme pour le prendre à témoin que cela lui était impossible ; elle crut qu'il lui faisait signe de monter sur les pièces de bois qui lui servaient d'appui ; elle y monta, et aida sa mère à y monter à son tour ; leur radeau alla s'échouer à un mille de là, dans le bois, où elles furent retrouvées le lendemain matin, à demi-mortes de froid, mais remerciant Dieu de tout leur cœur d'avoir encore un souffle de vie, et de se voir entourées de leur famille.

Jean-Baptiste et Joseph Boucher, au Nid-d'Aigle, ne trouvent pas d'autre moyen de salut que de faire un trou dans le toit, d'y faire passer leurs femmes et leurs enfants, pour les mettre à cheval sur ce vaisseau d'un nouveau genre, et de se laisser aller à la grâce de Dieu. Ils arrivèrent sains et saufs auprès d'un bois situé à quelque distance, mais ayant perdu tout ce qu'ils possédaient.

Plusieurs familles avaient vu une partie des maisons qu'elles occupaient s'en aller à la dérive ; elles demeuraient suspendues sur une travée du plancher du haut qui restait encore ; la vague venait battre à leurs pieds, et dans la crainte que le reste ne s'écroulât, n'ayant aucun moyen de fuir, elles jetaient de toutes leurs forces des cris qui, malgré la tempête, se faisaient entendre des voisins ; malheureusement, il était impossible à qui que ce fût de maîtriser une embarcation par un temps pareil.

Ce ne fut que le soir, lorsque le vent fut un peu apaisé, qu'on put venir à leurs secours. Dans l'île Saint-Ignace, du côté du fleuve, la côte étant élevée, était battue en blèche par les coups redoublés de la vague, et il s'en écroula une largeur de vingt-cinq pieds sur une longueur de quarante arpents. Des arbres énormes, en grand nombre, furent déracinés et culbutés dans l'île Dupas.

Les dommages furent considérables dans toutes les paroisses situées sur le fleuve, surtout dans les îles, et particulièrement dans l'île de Grâce, où, sur dix-huit maisons, quinze furent emportées et où dix-neuf personnes furent noyées.

Dans l'île Dupas, quinze personnes se noyèrent et les pertes de biens souffertes par les habitants de la paroisse furent d'à peu près 20,000. $. Vingt-sept maisons emportées ou grandement endommagées, quatre-vingt-huit granges, cinq hangars, cinquante-cinq autres bâtisses, quatorze chevaux, vingt-six bêtes à cornes, vingt-deux brebis, vingt cochons, treize voitures, beaucoup de grains et une quantité considérable de foin furent engloutis par les flots.

La charité est grande en Canada, et l'on y sait venir au secours de tous les besoins. À la première nouvelle du désastre, des comités s'organisèrent dans les villes, pour procurer des secours proportionnés à cette grande calamité ; tout le monde s'empressa de souscrire à l'œuvre de charité ; les campagnes envoyèrent aussi leurs contributions, qui aux comités des villes, qui aux paroisses qu'elles désiraient plus particulièrement secourir.

Vincent Plinguet



Le couvent de Saint-Henri-de-Mascouche avec ses écoliers posés en rang à l'extérieur. Photo d'Edgar Gariépy, négatif sur verre au gélatino-bromure; 17,8 x 12,7 cm.

Messieurs,

Au mois de juillet dernier, je fus chargé par le gouvernement de l'ouverture d'une grande artère de colonisation qui aurait son point de départ à l'établissement de l'honorable Edouard Masson, dans le township Wexford, et qui se poursuivrait en profondeur à travers les terrains encore inexplorés de la chaîne des Laurentides jusqu'à la vallée de la rivière Mantawa.

J'avais reconnu, dans l'exploitation de 1864 la partie de ce territoire qui s'étend au sud de cette rivière sur une distance assez considérable pour autoriser la demande de l'ouverture d'un chemin qui arriverait à cette vallée par une douzaine de lieues plus à l'ouest que celui qui est ouvert aujourd'hui par l'Énergie.

L'exploration que je viens de faire et dont je fais ici rapport avait pour but spécial de localiser le chemin sur tout son parcours aussi approximativement que possible. Il a fallu pour cela examiner tout avec soin, les montagnes, les plateaux, les vallées, les rivières et les pouvoirs d'eau : nous avons également examiné les bois et le terrain d'une manière assez minutieuse pour pouvoir en parler sûrement, sans danger de contradictions dans l'avenir. Je dis nous, car j'ai fait le voyage avec Joseph Deslauriers, écrivain de Ste. Anne de la Pocatière, envoyé, lui aussi, en mission spéciale dans ces parages : homme estimable et plein de mérite, dont la

société a fait disparaître les ennuis et les privations de la vie des bois. Je crois que son rapport, en ce qu'il peut avoir de commun avec celui-ci concourt parfaitement à établir les mêmes choses.

Voici maintenant mes observations, tel que mon journal crayonné en marchant et sur les lieux, me permet, joint au souvenir qui m'en reste, de les donner. Je pense qu'elles ne seront pas sans quelque utilité ; Dieu veuille surtout qu'elles ne soient pas sans résultat.

Le 24 septembre au matin, je quittais donc mon presbytère et ma paroisse pour aller jouir des douceurs d'une excursion à pied dans les quinze lieues de forêt boisée qui se déroulent comme une mer de verdure jusqu'à Mantawa. À huit heures tous les paquets pleuvent dans la voiture. Pendant que le cheval piétine à la porte, je fais une dernière ronde dans la maison. Je saisis violemment trois volumes qui protestent en vain par leur âge contre ma détermination, et je cours faire mes adieux dans ma chambre à coucher. Je ramasse un peigne, une brosse et du savon en cas de besoin, je renfonce une larme secrète à la vue de mon lit de plumes, puis le sac à la main, je reviens à la porte. Adieu vaisselle et plats couverts de la cuisine, et toi, propreté, suis-moi si tu peux.

L'atmosphère semblait avoir pris à tâche de nous faire rebrousser chemin en déversant sur nos épaules une pluie serrée qui nous battit à outrance pendant deux jours. L'épreuve enfin se termina et nous pûmes continuer notre route. En quittant l'établissement de M. Masson, nous suivîmes pendant une demi-journée la ligne où

le chemin doit passer, et nous parvînmes le soir à la dernière maison, dans les montagnes de Doncaster, occupée par un nommé Narcisse Ménard. Ce courageux colon a déjà fait un défrichement considérable à l'entour de son chantier ; il va recueillir cette année le fruit de son énergie ; il nous a conté son travail et ses espérances ; nous avons vu sa récolte dont une partie, qui mérite mention, consiste en 600 gerbes d'avoine qu'il a récoltées d'une semence de 4 minots. La longueur de la tige de cette avoine est généralement de 6 pieds ½ ; l'épi a 30 pouces. En voici quelques échantillons que je suis bien aise d'exhiber . . . c'était la seconde récolte sur ce morceau de terre ; avis aux cultivateurs qui ont besoin de prendre des lots.

Dans les 15 ou 16 milles parcourus jusque-là, le sol ne peut être meilleur, la couche d'engrais végétal est très épaisse, elle se conservera longtemps ; le sous-sol est une terre jaune très grasse qui est elle-même d'une qualité excellente. Le bois qui domine est l'érable, le merisier, le cèdre, l'épinette rouge et blanche. Il existe de grands espaces où l'on ne trouve pas une seule pierre, il en est d'autres où elles sont moins rares, mais elles ne sont nulle part en assez grande quantité pour nuire considérablement aux travaux de l'agriculture. La vallée dans laquelle est tracé le chemin jusque sur le 25ème lot du 6ème rang de Doncaster n'offre par le moindre accident de terrain. Elle est suffisamment large partout, et l'on y arrive facilement par des chemins de traverse. Il n'y a qu'un cours d'eau un peu considérable à traverser et déjà le jour est fait.

Les alentours de l'établissement où nous nous sommes arrêtés sont admirablement calculés pour devenir un centre de circulation plus tard. Le terrain est plan de tous côtés, l'abord en est facile, il y a un pouvoir d'eau à quelques arpents sur lequel un colon de l'endroit doit bientôt construire un moulin ; nous avons vu chez lui quelques machines destinées à cet usage. De plus, cet endroit forme le centre du township de Doncaster, et il n'y a plus de doute que l'autorité ecclésiastique fixera là, quand le temps en sera venu, la place d'une église pour la population de ce township, comme elle vient de le faire au centre du township Wexford, son voisin en deçà.

À ce premier poste sur la route, nous avons établi un méridien astronomique afin de connaître exactement la direction de la ligne que nous nous proposions de suivre. Devant nous s'ouvrait une vallée très longue qui nous laissait une échappée de vue jusque sur la montagne du lac Ouareau. Cette vallée indiquait assez naturellement la route à suivre ; néanmoins, comme sa direction tenait un peu fort à l'est et allongeait par là notre chemin ; comme d'ailleurs cette vallée subissait par endroits une dépression qui dégénérait en savanes, et que dans tous les cas il nous fallait passer à l'ouest de la grande montagne du lac Ouareau, nous nous décidâmes à suivre le plateau que nous avions à notre gauche.

Je constatai la variation de l'aiguille, je pris la direction la plus juste possible qui se trouvait alors à 10º N.O., et nous nous mîmes en marche. Les porteurs endossèrent le sac ; une large bande de cuir ceinture leur front et soutient la charge

sur leurs épaules, c'est ce qu'ils appellent leur collier, puis ils se croisent les mains sur la tête en la ramenant en avant. Un écolier, en les voyant, se rappellerait le grec Paulus que le visigoth Wamba traînait à sa suite, le front ceint d'une couronne de cuir d'où pendaient comme dépouilles quelques insignes pris au milieu des siens.

La forêt se compose d'une pousse vigoureuse de bois franc où l'érable, le merisier et autres bois de bonne qualité se disputent la possession du sol. Un ruisseau à demi caché par de grandes aulnes arrose ce terrain dans toute sa longueur ; nous nous sommes désaltérés mainte fois de son eau limpide, Le chemin ici est pour ainsi dire tout tracé et très facile à faire jusqu'au pied de la colline St. Michel, dont la côte peut être en partie évitée en se rejetant un peu sur la droite, avant d'y arriver. Au pied de cette colline coule un ruisseau fort embarrassé d'arbres morts et tombés en tous sens, dont le cours obstrué quelque part par des chaussées de castors a fait refouler l'eau. Cette eau imprégnée depuis longtemps dans le sol l'a rendu savaneux en le dépouillant de ses fiers ornements, et en a fait un mauvais pas ; mais ce n'est qu'un pas, car la largeur sur le tracé du chemin n'en est que d'environ deux arpents.

Nous tombons ensuite dans une magnifique érablière ; le bois est très long, très gros et clair semé. En revanche, la pousse de petites érables blanches, de coutre et autres arbrisseaux semblables est très serrée. Il nous faut marcher avec précaution et à distance les uns des autres. Vers le soleil couchant le terrain s'élève en pente douce, tandis qu'à notre droite, il incline légèrement au filet d'eau qui

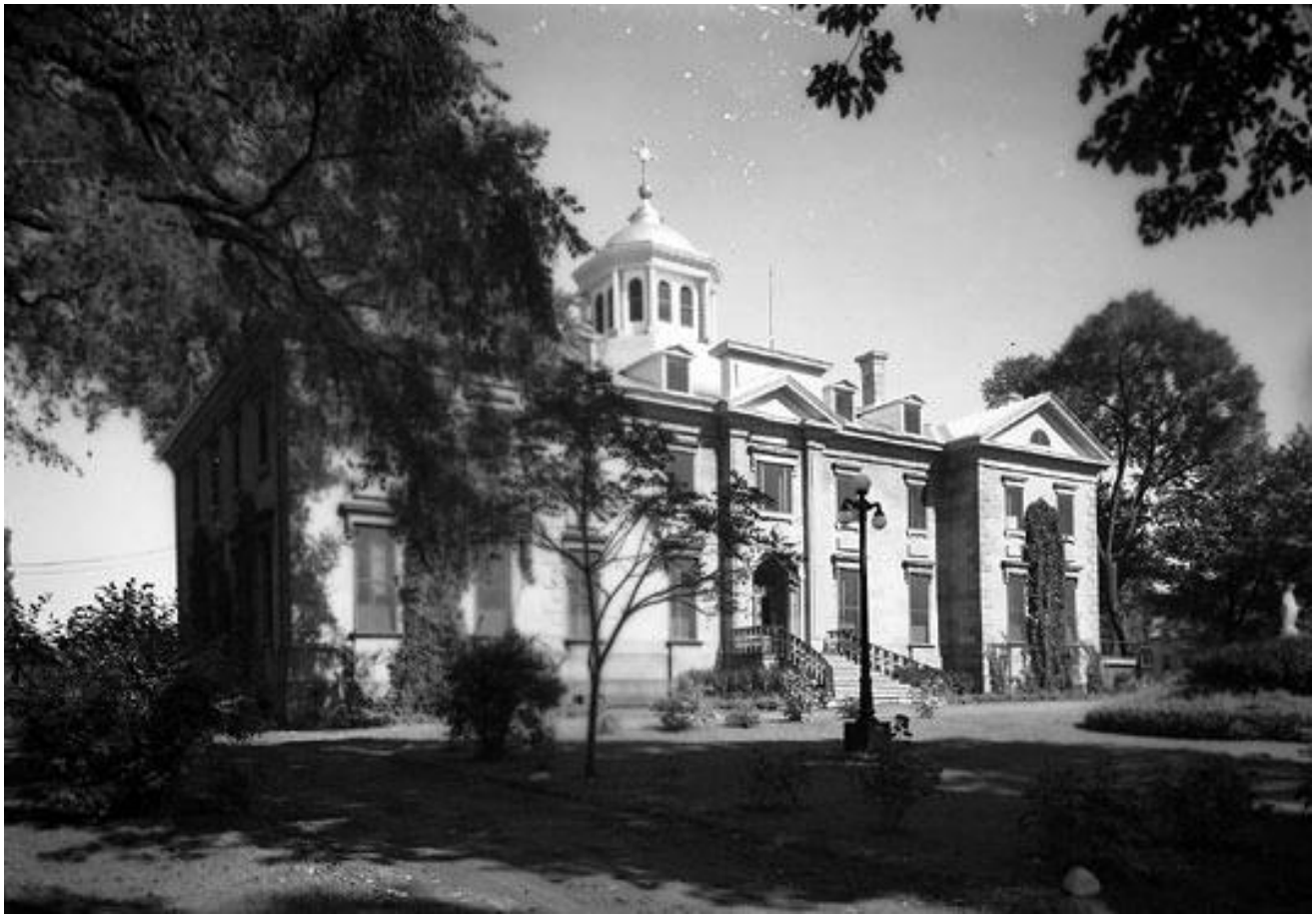
descend au lac St. Michel. À l'est du ruisseau, il se relève en suivant une semblable gradation jusqu'au même niveau, puis le plateau se prolonge horizontalement, à perte de vue. Nous arrivons bientôt au lac St-Michel, où nous réparons nos forces par un succulent dîner apprêté à la broche. Cette nappe d'eau peut avoir une longueur d'un mille et demi. Sa direction est de 10º N.E. Sa décharge est encore obstruée par quelques chaussées de castors qui en rendent le passage un peu difficile, mais, comme la précédente, elle n'a qu'un arpent ou deux de largeur et, une fois les chaussées détruites, le terrain redevient sec et ferme.

Nous côtoyons alors une hauteur que l'on appelle la « Montagne Jaune » et qui donne un terrain plan, pour le chemin, dans l'endroit où nous passons. À nos pieds coule la décharge du lac St-Michel qui court dans le nord-est vers la rivière du lac Ouareau. La terre est, comme partout ailleurs, d'excellente qualité : on peut y faire avec un certain succès de bons établissements.

Fatigués d'une marche rapide de trois jours, nous campons dans le bois franc de la Montagne Jaune. La place n'est pas des meilleures, mais il est temps de faire chaudière. Nous hissons la toile sur une frêle charpente, et pendant qu'ailleurs on s'occupe à la marmite, j'essaie de mon côté de niveler le terrain aussi mathématiquement que possible. Malgré les sueurs qu'il m'en coûte, je ne puis réussi à déloger une grosse pierre qui trône sévèrement au milieu du salon.

J'appelle à mon secours l'entrepreneur de la chambre à coucher, M. Deslauriers, qui résout l'objection avec une branche de sapin. Il étend avec art les plus grosses branches, puis il dispose les petites qu'il appelle le duvet sur le sens de leur longueur, afin de donner à son matelas une épaisseur qui fasse disparaître toutes les irrégularités.

Théophile-Stanislas Provost



Château ou manoir Masson à Terrebonne. Photo d'Edgar Gariépy (septembre 1945), négatif sur pellicule d'acétate de cellulose ; 17,7 x 12,6 cm.

LA MANTAWA

RECIT DE VOYAGE

I

— Vous partez pour la Mantawa : bon voyage. Bonne pêche et chasse abondante ! Surtout, saluez bien les rares colons qui végètent par là, si tant est que vous en rencontriez encore de vivants.

C'est rassuré ainsi par l'amitié, ne sachant pas trop qui serait le gibier dans cette course à travers un pays ignoré, mais bien décidé à chercher le vrai et à le dire si je revenais vivant, que je partais de Montréal, samedi, 4 septembre de l'an de grâce 1869. Le lendemain, je traversais le riant et ombreux village de l'Assomption et le quittais bientôt en compagnie de l'honorable M. Ls. Archambeault, ministre des Travaux Publics et de l'Agriculture, qui avait organisé lui-même cette expédition.

À peine de retour du Saguenay et de la vallée du Lac St-Jean, il n'hésitait pas à se mettre de nouveau sur la route pour voir de ses propres yeux l'emploi des deniers affectés aux chemins de colonisation et juger par lui-même de la valeur des vallées du versant septentrional des Laurentides.

Ni les fatigues certaines de l'expédition, ni la longueur de l'absence, ni la crainte des dangers, rien n'avait pu modifier son généreux dessein. L'honorable ministre avait à cœur de montrer le vif intérêt que lui et ses collègues portent à la

colonisation des terres incultes, afin de mettre, s'il est possible, un frein à ce flot incessant d'émigration qui décime notre population.

Je suis heureux de dire ceci à la louange de M. le Ministre des Travaux Publics, parce que cette sorte de dévouement gratuit est trop rare pour que le pays ne soit pas instruit des exemples qui lui sont ainsi donnés.

Joliette avait été indiquée comme lieu de rendez-vous.

II

Joliette est une industrieuse petite ville de 3000 âmes, fondée par l'homme entreprenant dont elle porte le nom, et qui doit une partie de son importance à ses nombreux moulins et au commerce de bois qui s'y fait. Chef-lieu de district, Joliette est destinée à devenir l'entrepôt et le marché du nord-ouest de cette partie du pays, comme St-Jérôme l'est pour le bassin de la rivière du Nord et les Laurentides qui la bordent. Ces deux centres, également riches de pouvoirs d'eau, sont à mi-chemin entre les vallées trans-laurentides et Montréal, et chacun est le terminus naturel des deux grandes routes que le gouvernement, avec une rare sagacité, jette à travers une épaisseur de dix lieues de montagnes pour atteindre la Mantawa.

Joliette possède déjà une voie ferrée qui l'unit au fleuve Saint-Laurent ; St-Jérôme projette d'en construire une qui le mettrait à deux ou trois heures du port même de Montréal. La nature semble donc avoir mis en réserve un avenir brillant

pour ces deux villes que l'esprit d'entreprise de leurs habitants rend si prospères d'ailleurs..

III

Or, c'était le six septembre sur les huit heures du matin. Il y avait grand remue-ménage à l'hôtel Deschamps, principale auberge de Joliette.

L'animation s'étendait jusque dans la rue ; on allait et venait ; nombre de gens affairés couraient ça et là en s'appelant ; des groupes de curieux se formaient en discutant autour de plusieurs wagons solidement garnis de sacs et de caisses ; bref, tout indiquait qu'il se passait quelque chose d'inusité dans la localité. Enfin, sur les neuf heures, tout ce monde se sépara, les voitures se remplirent de voyageurs, il y eut de chaleureux vivats de part et d'autre, et fouette cocher ! Nous roulons vers les montagnes.

Vive Mantawa !

IV

Les commères attirées sur leur perron par le grand bruit, nous regardent passer avec étonnement et comptent une par une ces six ou sept voitures qui disparaissent bientôt dans un nuage de poussière.

Il fait beau temps ; la campagne est pleine de soleil et des senteurs embaumées de la moisson qui mûrit.

V

À tout seigneur, tout honneur : M. l'abbé Brassard, le vénérable pionnier de la Mantawa, tient le devant, ainsi que son infatigable et dévoué collaborateur M. l'abbé Provost ; puis, vient l'honorable Ministre de l'Agriculture suivi de MM. Leprohon, M. D. et shérif de Joliette, G. Baby, avocat distingué de cette dernière ville, MM. Hêtu, et L.J. Martel de l'Assomption, Maynard de St-Paul, enfin votre très humble serviteur et de nos engagés sous les ordres du fidèle pigeon.

Les voitures de bagages s'avancent en trottinant, et de loin en loin.

Nous rasons le haut des paroisses de Ste-Élizabeth et de St-Félix de Valois, dont nous apercevons le clocher étincelant, et bientôt quelques côtes nous avertissent de l'approche des montagnes. Les campagnes que nous traversons sont couvertes ça et là de belles et abondantes récoltes. Tantôt le sol change ; alors les épis sont moins longs et plus clairsemés ; l'herbe même a de la peine à pousser sur le sable aride, et les granges étroites sont néanmoins toujours trop grandes.

Il n'y a qu'un instant, un petit garçon est accouru du maigre champ d'avoine, où il travaille avec toute sa famille, pour faire tomber une perche qui nous barre le chemin. Il a tendu la main ; et nous avons payé le tribut volontaire dû par le voyageur pour l'usage du chemin nonverbalisé qui passe à cet endroit. De l'autre côté du champ, nous avons renouvelé notre modique tribut, et nous avons vu l'enfant, par`s avoir remis sa perche, courir en faisant des cris de joie vers les siens en leur montrant de loin sa petite pièce blanche.

Il y a beaucoup de sable ici, et le propriétaire a raison de prélever sur le voyageur ou le riche fermier qui passe le butin que lui refuse sa terre.

Le chemin monte sensiblement, nos chevaux s'essoufflent vite, et vers la droite l'œil embrasse un panorama immense. Mon compagnon m'indique du doigt les riches paroisses du fleuve St-Laurent, les fertiles plateaux de St-Gabriel, et en se retournant, nous verrions le grand fleuve couler derrière nous si la brume ne faisait rideau.

À onze heure, nous gravissons les premiers contreforts des Laurentides qui se dressent devant nous, à gauche et à droite, si loin que le regard puisse s'étendre. Nous sommes en peu de temps au pied de la Montagne Coupée qui nous paraissait tout à l'heure un pic élevé et n'est plus maintenant qu'une petite montagne assez bizarre. Cinq minutes avant mon associé m'a fait remarquer deux ou trois échancrures dans la chaîne des montagnes : l'une à gauche, c'est la coupe de la rivière de l'Assomption, l'autre à droite, c'est celle de la décharge des lacs de St-Gabriel. Voilà comment de distance en distance ces lourdes masses granitiques s'écartent pour livrer passage à l'humble petit cours d'eau qui se fait mugissant et redoutable en descendant dans la vallée.

Nous venons de faire un détour, et tout à coup, St-Jean de Matha est devant nous, au bout de ce chemin qui monte, monte jusqu'au perron de l'église dont la croix domine tout ce fertile plateau.

C'est l'heure de l'*Angelus* : il est midi.

VI

Nous mettons pied à terre chez M. Lassalle, marchand de l'endroit, qui nous fait les honneurs de sa maison.

St-Jean de Matha est déjà une paroisse comparativement ancienne puisque les premiers établissements remontent à trente ans. La terre y est de bonne qualité, et l'hiver, il s'y fait un trafic considérable pour l'approvisionnement des chantiers des rivières Claire, du Poste, du Milieu et de la Mantawa, tributaires du St-Maurice.

Cette paroisse fait partie de la ligne irrégulière des derniers groupes d'établissements juchés sur les premiers échelons des Laurentides et qui commence à St-Gabriel de Brandon, se continue par St-Damien, St-Jean de Matha, St-Côme, Ste-Béatrix, St-Alphonse, St-Théodore de Chertsey, Ste-Marguerite ou Lac Masson, Ste-Agathe et se termine à Ste-Adèle.

À St-Jean de Matha s'ouvre à proprement parler notre expédition.

Il est deux heures de l'après-midi quand nous nous éloignons du toit hospitalier de M. Lassalle qui s'est joint à nous et veut bien nous accompagner avec le Dr. V. jusqu'à notre halte du soir..

VII

À mesure que nous avançons, les défrichements se font rares, et comme le remarque notre ami M. — « les terres faites s'en vont, les maisons aussi. »

Nous sommes en pleines montagnes : le chemin nous paraît à tout bout de champ se diriger vers un cul-de-sac ; mais c'est une illusion à laquelle nous nous faisons vite.

La route s'élève sans doute, puisque nous sommes à quelques centaines de pieds au-dessus du niveau de Montréal qui est lui-même de 1028 pieds au-dessus du niveau de la mer. Mais l'ascension est à peine marquée, sauf quelques *raidillons* par ci par là.

La nature s'adoucit cependant peu à peu ; la ligne des élévations qui s'approchent ou s'éloignent de nous, prend cette forme mœlleuse propre aux bois francs. Encore une demi-heure, et nous entrons dans la vallée de la Rivière Noire où le vétéran des pionniers du Nord, M. Antoine Leprohon est venu abattre le premier arbre il y a quinze ans.

Qui ne connaît M. Antoine Leprohon dans le Nord du diocèse de Montréal ? C'est presque un personnage légendaire dont on cite le nom à la veillée, l'esprit aventureux, les misères, les travaux, les privations et la bonne humeur. Il fut jadis l'hôte aimé des soirées du grand monde à Montréal ; la jeunesse dorée de son temps le comptait parmi ses membres et une carrière d'emplois et d'aisance s'ouvrait devant lui. Il n'avait qu'à y entrer, lorsqu'un jour le jeune lion jeta là sa défroque parfumée, et vint planter sa tente au milieu de la forêt, à plus de dix milles des dernières habitations. Il campa, et le lendemain il s'attaquait corps à corps à cette forêt vierge qui devait après mille chances diverses, céder la place à de luxuriantes

moissons. Quand le pionnier, que son caractère de bohème de grande ville ne quitta jamais, eut assez vécu seul, assez lutté, assez agrandi son domaine, un beau matin, les colons établis sur le chemin que ses pieds avaient défriché le virent descendre endimanché et à peu près vêtu comme eux. Quand il remonta, il n'était plus seul : un gai cortège apportait encore dans les montagnes quelques-unes des notes joyeuses de la noce célébrée dans la plaine. L'intrépide chasseur et le hardi défricheur était allé se chercher une femme selon son cœur.

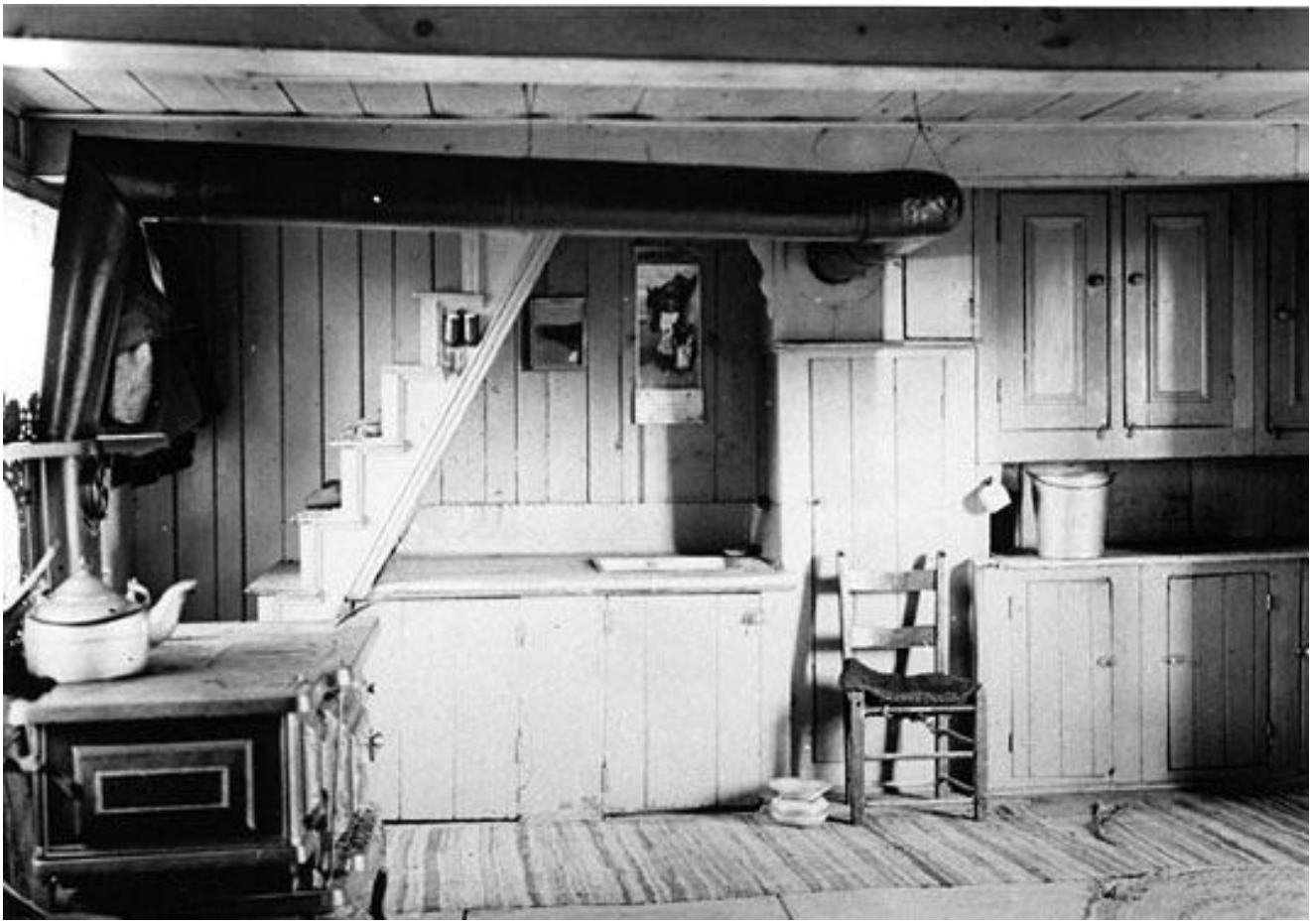
Jean-Baptiste ramenait Josette. Une vie nouvelle commença pour le colon et le bonheur calme du foyer domestique germa sous les pas de la jeune femme en même temps que le ciel souriait à leur union. De beaux enfants naquirent à la jeune et courageuse ménagère : ils eurent l'air doux de leur mère, et le caractère audacieux de leur père. Le champs s'agrandirent, l'horizon se recula, une jolie habitation remplaça la hutte du chasseur et du colon insouciant ; des voisins montèrent de la plaine. Bref, l'établissement se fonda, et bientôt on cessa de dire — Chez Leprohon —, on dire Ste-Émmélie des Monts. Cependant la colonie conservera le nom qui lui fut donné par les gens du pays — L'Énergie.

À un mille environ de la demeure de M. Leprohon, nous vîmes arriver au devant de nous un homme à cheval : les acclamations des premières voitures l'accueillirent. Les dernières y mêlèrent leurs vivats : c'est M. Leprohon qui vient à la rencontre de ses hôtes et qui leur sert la main à tous.

Nous cheminions depuis quelque temps sur un plateau mis à nu de distance en distance par de larges trouées de colonisation. Enfin, nous débouchons sur de beaux champs en culture. Les granges, les arbres, les maisons des colons portent des drapeaux et nous sommes accueillis par un feu de joie redoublé par les échos des montagnes qui nous entourent.

Joseph Royal[1]

[1]**Royal, Joseph, (Repentigny, 1837-1902), « Vous partez pour la Mantawa . . . ». Dans : *La vallée de la Mantawa : récit de voyage.* Montréal, Typographie Le Nouveau-Monde, 1869, pp 7-18.**



Cuisine dans une maison de ferme. Photo d'Edgar Gariépy, diapositive sur verre au gélatino-bromure ; 10,1 x 8,2 cm. Cuisine d'été dans une maison de ferme traditionnelle. On y voit un poêle à bois avec une bouilloire, des armoires, une chaise, un calendrier accroché au mur et un escalier menant à l'étage supérieur.

La corvée des fileuses

Dans un canton presqu'inconnu du district de Joliette, sur les bords du Ruisseau Vacher, s'établit, il y a quelque cent ans, une colonie d'Acadiens qui donnèrent à leur patrie nouvelle le nom de Nouvelle Acadie. Un de leurs frères d'exil, un prêtre, M. Brault, vint les rejoindre plus tard et leur inspira cet esprit d'union, cet amour des vieilles coutumes et de la vie patriarcale de leurs pères, que l'on retrouve encore chez leurs descendants, et qui leur conserve une physionomie distinctive jusqu'à ce jour.

Toutefois, les traditions s'affaiblissent, les vieillards qui avaient connu les anciens bannis, et dont les récits nourrissaient chez leurs enfants le culte du passé, disparaissaient peu à peu, et la jeunesse insouciante ne se modèle plus sur de lointains souvenirs, mais suit le mouvement général : dans quelques années ces familles acadiennes auront perdu toute originalité.

De charmants usages tombent chaque année en désuétude, et la chronique doit se hâter de les peindre, pour en garder au moins quelque chose et les sauver de l'oubli.

Enfant de la Nouvelle Acadie, j'ai voulu esquisser un tableau de ces mœurs naïves, j'ai voulu reproduire l'une des scènes les plus attrayantes dont j'ai été témoin, et si mon crayon n'est pas élégant, il est au moins fidèle.

J'entreprendrais de décrire les paysages de la Nouvelle Acadie, si je pouvais vous les faire voir avec mes yeux, si je pouvais donner aux arbres, aux capricieux méandres du ruisseau, aux humbles maisons, à toute cette fraîche campagne, la poésie dont se revêt pour moi le sol natal.

D'autres spectacles m'entraînent ; un bourdonnement confus, mêlé de rires joyeux, le refrain de quelque chanson champêtre, perçant au milieu du bruit, attirent nos regards sur la demeure du Père François, de M. France, comme on l'appelle. Profitons de l'hospitalité proverbiale de nos paysans pour nous introduire. L'appartement où nous entrons occupe le front de la maison, et sert tout à la fois de cuisine, de salle à dîner et de salon de réception. La plus grande animation y règne aujourd'hui. Avec le mois d'août se terminent les vacances, et le jeune Joseph doit rentrer au collège. Madame France veut lui faire un habillement complet en étoffe du pays, et pour en hâter la préparation, elle a obtenu le concours du voisinage pour une corvée de fileuses.

La *relevée* commence ; à leurs rouets sont assises les voisines, vêtues de la jupe de droguet et du mantelet de tiretaine, et l'on voit de charmants minois de jeunes filles sous cet agreste vêtement.

Les Acadiens ont horreur des noms de famille et se désignent entre eux à la façon d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; un tel fils d'un tel, et c'est ainsi que je vous présenterai nos travailleuses, autrement elles ne se reconnaîtraient pas elles-mêmes. Voici donc : Mélina à Charles à Charlot, Julienne à Menan Bonan, Baboche à Pierre à Pierre à Pierriche à Pierre à la veuve, la Louise à Jos à Jos, Marie-Louise à David à Charlot-Claude, etc.

Pendant que leurs pieds appuyés sur la marchette impriment le mouvement à la roue, les doigts agiles des fileuses roulent la laine étendue sur leurs genoux et leurs voix dominent les bruits stridents du rouet. Fidèles aux coutumes nationales de nos Canadiennes, elles ne parlent que six à la fois. Quelle franche gaieté règne partout ! Quels frais éclats de rire à chaque instant ! À l'ordinaire, on discute les affaires du prochain, et les matrones commentent les amours des jeunes filles des environs.

Le cavalier d'Angèle à Fanfan doit faire la grand'-demande aux parents mercredi prochain, samedi, l'on mettra les bans à l'église et la noce sera splendide, à faire mourir ses amies de jalousie ; cent invités, un cortège de cinquante voitures, et l'on dansera durant trois jours. Quoiqu'il fut mieux, disent les commères, de penser à mettre du pain dans la huche des nouveaux mariés.

Alix à Jonas est accusée d'être revenue des vêpres dimanche dernier avec le grand Jules à Pontie, c'est-à-dire d'avoir fait calèche [1] et la sournoise s'en défend mollement. Est-ce sa faute après tout si les jeunes gens en délaissent tant d'autres pour papillonner autour d'elle ?

On passe ainsi toute la jeunesse en revue, et les vieilles filles sont impitoyables dans la critique de ces plaisirs qu'elles regrettent encore et dont l'âge ennemi les a sevrées. Sans pitié surtout pour la moindre faiblesse est la brune Zoé, cette grande desséchée dont la lèvre supérieure est ornée d'une demi-moustache ; Zoé, dont ces fins regards de garçons ont trouvé les charmes trop verts et qui a déjà vu cinquante printemps.

[1] Chez nous lorsqu'un jeune homme revient à pied de la messe ou des vêpres en compagnie d'une jeune fille, on dit qu'il fait calèche.

À ces commérages se mêlent de vives chansons, et je distingue la ritournelle de circonstance :

Ah ! Dieu, ma Claudine,

Que fais-tu donc là ? ah ! ah !

Recule-toi, range-toi !

Recule-toi que je file.

Parfois aussi se font entendre des complaintes monotones, chantées sur un ton lent et d'une voix dolente, avec chute et point d'orgue à chaque vers :

Les garçons du village ne sav' point fair' l'amour.

Toujours les mêm' paroles, toujours les mêm' discours,

Ils vous diront : belle Nanon, pleurez point tant,

Ne pensez plus à votre amant,

Car il est mort au régiment.

Cependant les heures s'enfuient, et l'on s'arrache avec peine au chant, à la censure du prochain pour passer à des sujets plus sérieux. Mademoiselle Céleste débrouille en ce moment les généalogies de tout le canton. mademoiselle Céleste

est contemporaine des vieux Acadiens, et sa mémoire est remplie de tant d'anecdotes antiques, qu'u écolier du voisinage soutient qu'elle a vu le temps où reine Berthe filait. Pourtant sa chevelure est grisonnante à peine, et droite encore, elle porte gaillardement le fardeau de ses quatre-vingts années.

À ces rapprochements de cousins et de cousines se mêle plus d'une histoires touchantes. L'auditoire captivé écoute dans un profond silence, et l'on n'entend pus que la voix traînante de la vieille fille qui s'élève au-dessus du ronflement monotone des rouets. Permettez-moi de vous raconter une de ces poétiques légendes.

Au temps de la dispersion des Acadiens, un jeune homme du nom de Martin Barnabé, marié depuis six mois à peine, fut violemment séparé de sa compagne, et, le même jour, des vaisseaux différents les transportèrent tous deux dans une différente terre d'exil. L'ennemi ne se contentait pas de ruiner ces pauvres gens, coupables de fidélité à leur France et à leur Dieu, il ne se contentait pas de leur ravir la patrie, il les punissait encore dans leurs familles, dans leurs épouses, dans leurs enfants.

Martin fut débarqué dans l'un des ports américains, et dès ce jour, il commence un pénible voyage à la recherche de sa femme, de son Ursule chérie. Il

erre de ville en ville, de pays en pays, et quand la misère l'empêche de continuer sa route, il amasse à la sueur de son front la somme modique qui lui permettra de visiter d'autres lieux. Partout où demeure un compatriote, il y court, plein d'une espérance inquiète, et s'éloigne bientôt la tristesse dans l'âme, le cœur saignant, mais non découragé. C'est ainsi qu'il passa parmi ses frères du Mississipi, de la Guyane, et que les Acadiens des landes de Bordeaux s'étonnent un jour de le voir au milieu d'eux. Les années s'écoulent dans cette recherche incessante, la jeunesse malheureuse de Barnabé fait place à l'âge mûr, et bientôt la vieillesse commence à jeter sa neige sur la tête, et ses rides sur le front de l'infortuné. Pourtant, fidèle à son Ursule, il espère toujours la retrouver. Peut-être est-elle au Canada, peut-être a-t-elle suivi ces nombreuses familles qui, lui dit-on, se sont fait une Acadie nouvelle dans cette contrée habitée par leur race, chez ce peuple qui parle leur langue et partage leur foi. Le pauvre Martin reprend son bâton de voyage, et bientôt son pied foule notre sol. Il parcourt l'île d'Orléans, Nicolet, Saint-Jacques le Mineur, mais nul n'a vu son Ursule.

Cependant, dans la Nouvelle Acadie vivait une pauvre femme, toujours triste, et dont chacun déplorait le malheur. Épouse enlevée jeune à son mari, elle n'avait plus souri depuis ce moment. C'était Ursule, constante elle aussi, et rêvant contre tout espoir le retour de son époux.

Trente années se sont écoulées. Ursule n'a plus cette fraîcheur, cette beauté qu'elle avait apportée à son mari avec ses vingt printemps, mais l'infortune a gravé sur ses traits des marques douloureuses que le bonheur n'effacera pas.

Un jour, pendant qu'elle erre dans la prairie sur les bords du ruisseau, elle voit s'avancer sur l'autre rive un vieillard étranger, et machinalement elle se dirige vers lui. Son œil d'abord distrait se fixe bientôt sur l'inconnu ; dans cette figure vieillie, dans cette démarche rendue pesante par l'âge, il lui semble reconnaître une ressemblance fugitive avec l'ami de sa jeunesse, elle approche encore et son cœur bat plus rapide en son sein, leurs yeux se concentrent et soudain ils tombent dans les bras l'un de l'autre en s'écriant : C'est lui ! C'est Ursule !

Il y eut de grandes réjouissances le soir au hameau pour célébrer ces héros de l'amour conjugal, et remercier la Providence, qui leur accordait le bonheur après tant d'années d'attente et d'épreuves, le bonheur, récompense d'une si longue fidélité.

Pendant que les fileuses prêtent l'oreille à cette histoire, la nuit est venue. On enlève les rouets, pour se préparer au souper. Sous la direction de Madame France, les jeunes garçons disposent sur les tréteaux des planches qui, recouvertes de

nappes blanches, deviennent des tables splendides ; des madriers appuyés sur des chaises tiennent lieu de bancs. Les simples apprêts du repas sont bientôt complétés, et les convives s'attablent sur l'ordre de M. France. Aussitôt apparaît le fricot, cette merveille de nos campagnes. Pour le rendre parfait, la ménagère à mis à contribution la laiterie et la basse-cour, et des pâtes délicieuses, ou grands-pères en complètent l'économie ; à côté de ce chef-d'œuvre, au fumet enivrant pour le gourmet, l'on admire des rôtie succulents, dignes d'un festin d'Homère. Les hôtes de ce soir ont, du reste, l'appétit des temps héroïques, et personne en son âme ne peut réclamer la prééminence sur ce point.

Mille lazzis, mille quolibets entretiennent la bonne humeur générale et l'on arrive gaiement au dessert. Alors sont apportées, avec du sirop, des compotes et de la crème, des piles de tartes de toutes les façons, tartes à la crème, à la bouillie, aux œufs, au miel, à la mélasse, et le maître de la maison, plein de mépris pour la parcimonie des villes où l'on vous offre à peine la huitième partie d'un pâté, commence par servir à chacun une tarte toute entière ; une seconde et une troisième ronde se succèdent Les piles disparaissent avec une rapidité prodigieuse. « Goûtez donc, voisine, de cette compote, ma femme n'en a jamais faite de meilleure. » « Un peu, M. France, si ça vous fait plaisir. » « Et ce bon sirop, fait avec la première eau d'érable de ce printemps ? » « Quelques cuillerées, s'il vous plaît. »

À tout instant, l'on répète : « Gênez-vous pas ! », ce qui permet à dame Délaïde, de donner la centième édition de son calembour favori : « On se gêne . . . en dedans. »

Cependant l'entrain diminue, et pour le raviver un peu, et couronner le repas, M. France, d'une voix belle encore, quoiqu'un peu fêlée, car il n'est plus jeune et a perdu ses dents, M. France entonne la première chanson :

Les vendredis nous choquent

Plus que les quatre-temps,

Car, ils sont sans relâche

Cinquante-deux fois par an.

Renfonçons nos chapeaux

Déplions nos serviettes,

Tirons nos couteaux

Frappons nos assiettes,

Que le vin est bon, courage, camarades,

Que le vin est bon, camarades, buvons !

Tous les chanteurs font à leur tour entendre des chants bachiques et je saisis les couplets suivants :

Et s'il y en a quelqu'un qui gronde

On lui dira : faites comme nous.

Un homme sans argent, ah ! c'est un corps sans âme,

Car c'est l'argent qui nous fait divertir,

Il nous fait caresser bouteille.

Le vin, l'amours nous fait parler.

Hélas ! je crains de dépoétiser à vos yeux mes bons Acadiens ; ce vin que l'on célèbre n'est pas sur la table, et la carafe, est oubliée, couverte de poussière, au fond du coinson. Depuis longtemps, depuis la croisade éloquente de M. Chiniquy, les habitants de la Nouvelle Acadie observent une sobriété parfaite, et vous ne trouveriez pas un verre de boisson dans tout le canton ; aussi, la croix de Tempérance, maintenant suspendue au chevet de leurs lits, et qui doit un jour les accompagner au cimetière, ne rendra pas témoignage contre eux. Ils aimaient pourtant jadis la bouteille, et en ce moment même, pendant que l'on enlève les tables improvisées, vous pouvez les entendre raconter les anciennes scènes

d'ivrognerie, surtout celles du fameux buveur Mercier, surnommé *Baptême*, dont les reparties spirituelles sont fameuses dans le district de Montréal.

Pressé par son pasteur, Mercier se convertit un jour, mais voulant engager un dernier combat avec son vieil ennemi et remporter un triomphe suprême, il s'attache autour du cou une longue corde à laquelle est suspendu un flacon de rhum ; et le nouveau prosélyte, traînant comme il le disait, le poids de son péché, s'en va travailler aux champs. Après une longue lutte ou bien des fois, Mercier fut prêt d'embrasser son adversaire sur les ruines de ses bonnes résolutions, il prend son courage à deux mains, et brise le flacon sur un caillou. Le soir, le curé apprend cet exploit et dit à *Baptême* : « Eh bien ! Mon enfant, le diable a dû avoir bien du chagrin du coup que tu as fait. » « Baptême de mon âme ! monsieur le curé, reprend l'autre, pas tant que moi ! »

La veillée est venue, et l'on a fermé les fenêtres par crainte du serein, quand tout à coup l'on entend au loin un bruit roulant de voitures et bientôt les cavaliers [1] débouchent à grande vitesse devant la porte, suspendus aux rênes de leurs chevaux, comme si ces fringants coursiers avaient pris le mors aux dents. Cette manière

[1] On appelle ainsi les amants d'une jeune fille, sans doute parce que c'est leur coutume, d'aller la visiter à cheval ou en voiture.

d'arriver chez sa blonde est de rigueur et le jeune homme qui conduirait alors son équipage au pas ne pourrait passer pour faraud.

Les jeunes filles viennent recevoir ces hôtes bienvenus et la compagnie se complète par la venue des voisins. Un peintre seul pourrait esquisser la scène variée qui s'offre maintenant à nos regards, et vous faire admirer d'un coup d'œil, les divers groupes qui viennent de se former. D'un côté se range la jeunesse, sous la surveillance de la maîtresse de la maison, et les amoureux commencent les savantes manœuvres qui les rapprocheront de la belle de leur choix. Le timide Misaël à Bitou allume sa pipe à la cheminée, et trouve moyen, en revenant s'asseoir, d'avancer sa chaise d'un pas vers la jolie Julienne à Jos à Jos ; dans un quart d'heure, il aura renouvelé ce manège trois fois et atteint son but. Jean Louis à Menan a trouvé plus simple d'aller boire, accompagné de Mélina, et maintenant, assis tous les deux dans l'embrasure d'une fenêtre, ils échangent leurs portraits, leurs mouchoirs et la promesse d'un éternel amour. Les jeunes couples s'assortissent ainsi, et comme vous le savez, mesdames et messieurs, à cet âge et dans de telles circonstances on aime le mystère, ainsi soyons discrets et suivons le triste Abran vers d'autres groupes. Ce pauvre Abran n'a pu aborder sa blonde qu'un rival heureux lui enlève — il mange de l'avoine, et tout décontenancé, se mêle aux anciens. Peut-être les discours de ces têtes grises, impuissantes à consoler l'amant éconduit, auront-elles plus d'attraits pour mous. On vient de quitter le terrain de la politique et j'en

suis fort aise, car nos Acadiens sont de pauvres hommes d'État. En revanche, ils comptent parmi eux les géants par douzaine, et le père Cadette commence le récit des tours de force d'autrefois. Il y a quelque cinquante ans, Charlot Claude, alors jeune homme, conduisait une charretée de foin, quand, au pied d'une côté très longue et très raide, le cheval refuse d'avancer ; jurons, menaces, coups de fouet n'y font rien ; impatienté, Charlot saisit sa fourche, en donne un coup sur la tête de l'animal et l'assomme. Sans se déconcerter, il dételle et range la bête, et s'attelant lui-même dans les timons, gravit lentement la côte avec la charge, et traîne sans fatigue la voiture jusqu'à la grange. Ce fait ne doit pas vous surprendre, il y a mieux encore ; à l'âge de vingt ans, Charlot Claude et son frère Biton, qui défrichaient alors leurs terres, ne s'amusaient pas à couper avec la hache les jeunes épinettes, les bouleaux, les balises, mais se faisaient un jeu de les arracher à la main, comme des poignées de lin. En 1812, lors du fameux commandement général, trois Brisson rebelles refusèrent de servir comme soldats, et pour réduire ces géants, le gouvernement fut obligé d'envoyer contre eux une compagnie de 16 hommes et une pièce de campagne.

À la suite de ces propos, viennent naturellement les histoires de la vieille Acadie. La catastrophe de 1755, qui jeta sur des rivages étrangers la population des Mines, est fertile en drames navrants ; chaque famille a sa légende. Ce sont des enfants en bas âge enlevés à leurs mères, et qui ne les retrouvent qu'après de

longues années, des jeunes filles séparées de leurs fiancés, comme l'Évangéline de Longfellow ; c'est un ancêtre massacré dans les champs paternels, des femmes égorgées par d'impitoyables soldats.

Parfois aussi les traditions rappellent de sanglantes représailles exercées par les vaincus, et parmi nos veilleux, plusieurs descendent de ces braves Acadiens qui s'emparèrent du navire où ils étaient prisonniers, et le conduisirent en triomphe à Québec.

La patrie est toujours chère, même à qui s'en éloigne volontairement ; mais le temps même n'en peut effacer le regret dans le cœur de l'exilé. Quels devaient donc être les sentiments de ces pauvres bannis, si heureux naguère dans ce beau pays dont la violence seule les avait arrachés. Comme les Hébreux sur les bords de l'Euphrate, ils pleuraient au souvenir de leur Acadie, et nourrissaient l'espoir de revenir y mourir. Revoir le sol natal, tel était le rêve d'un vieillard de la Nouvelle Acadie, nommé Pierre Richard. Échappé seul aux massacres dans ces heures funèbres, il avait laissé derrière lui, sans pouvoir leur dire un dernier adieu, les tombes de toute sa famille, et quand vint l'âge, son unique pensée, son unique désir fut de reposer, dans la mort du moins, auprès de ses parents.

Le voyage alors était long et pénible. Cependant le vieux Richard se met un jour en marche, et réussit après des misères incroyables à revoir les lieux qui l'ont vu naître. Hélas ! Dans ces campagnes jadis si florissantes, tout est désolé ; partout des ruines, à peine peut-il reconnaître l'emplacement de la maison de ses aïeux, et dans le vieux cimetière, l'humble croix de bois n'indique plus les tombeaux qui lui sont chers.

Des étrangers, des Écossais au rude langage remplacent ses frères ; et dans toutes ces campagnes, tout rappelle le deuil et l'oppression. Mais c'est la patrie, et le vieillard ne peut la quitter une seconde fois. C'est pour lui une amère jouissance que de vivre parmi les souvenirs de tant de jours de liesse suivis de tant d'infortune. Le père Richard vécut quelques années encore et le rêve de sa vie entière se réalisa. Il dort maintenant le dernier sommeil dans le vieux cimetière à côté de ses aïeux.

Cette mélancolique légende a tempéré la gaieté des veilleux et les histoires de revenants, loup-garous, chasse-galeries et feux-follets que l'on raconte ensuite ne la ravivent pas. Les superstitions ne sont pas pourtant le faible des Acadiens ; au contraire, en fait de surnaturel, ils sont presque des esprits forts ; cependant, les jeunes filles se sont petit à petit réunies au centre de la salle en avant des hommes, et j'en vois plus d'une qui a souleur ; il fait si sombre dehors ! Pour dissiper ce malaise, on propose de danser. Il n'y a pas de violon, car l'on a oublié d'inviter le

père Lajeunesse, le musicien du canton. C'est dommage, j'aurais aimé vous le présenter. Le père Lajeunesse n'a jamais su qu'un air, et le fait servir à toute danse. Si on le prie de jouer du nouveau, il annonce les reels Fisher, Money Musk, Roger de Coverly, accorde son instrument, et recommence sur le même ton.

En son absence, c'est Monsieur France qui chante les reels, et l'on n'y perd rien, car il sait tous les airs connus. Le voici déjà qui prélude par une vive ritournelle et de suite, jeunes garçons et jeunes filles entrent en danse avec l'entrain que nos paysans savent mettre dans leurs plaisirs. À ces cotillons effrénés succèdent des contre-danses, des hornpipes, des gigues superbes où les beaux danseurs se font admirer. À la ville, on se contente de marcher, souvent sans cadence, sous prétexte de décorum, mais ici l'on pratique sérieusement l'art de Terpsichore. Quels entrechats magnifiques, avec quelle prestesse, quelle élégance Jean Louis à Jos ne bat-il pas l'aile de pigeon pour faire ensuite le pas de matelot, battre quatre à quatre, exécuter le saut de carpe et terminer par une joffle merveilleuse, sans avoir manqué la mesure une seule fois ! Sa partner, Marguerite, est digne de lui et plus d'une citadine envierait ses pas gracieux. Après les reels viennent les plongeuses, le peloton, le brandy, et quand la jeunesse est lasse de ces ébats, tout le monde demande un menuet ; tout le monde, mais bien peu pourrit l'exécuter, car le menuet a passé de mode en même temps que les perruques, et les anciens seuls savent encore le danser.

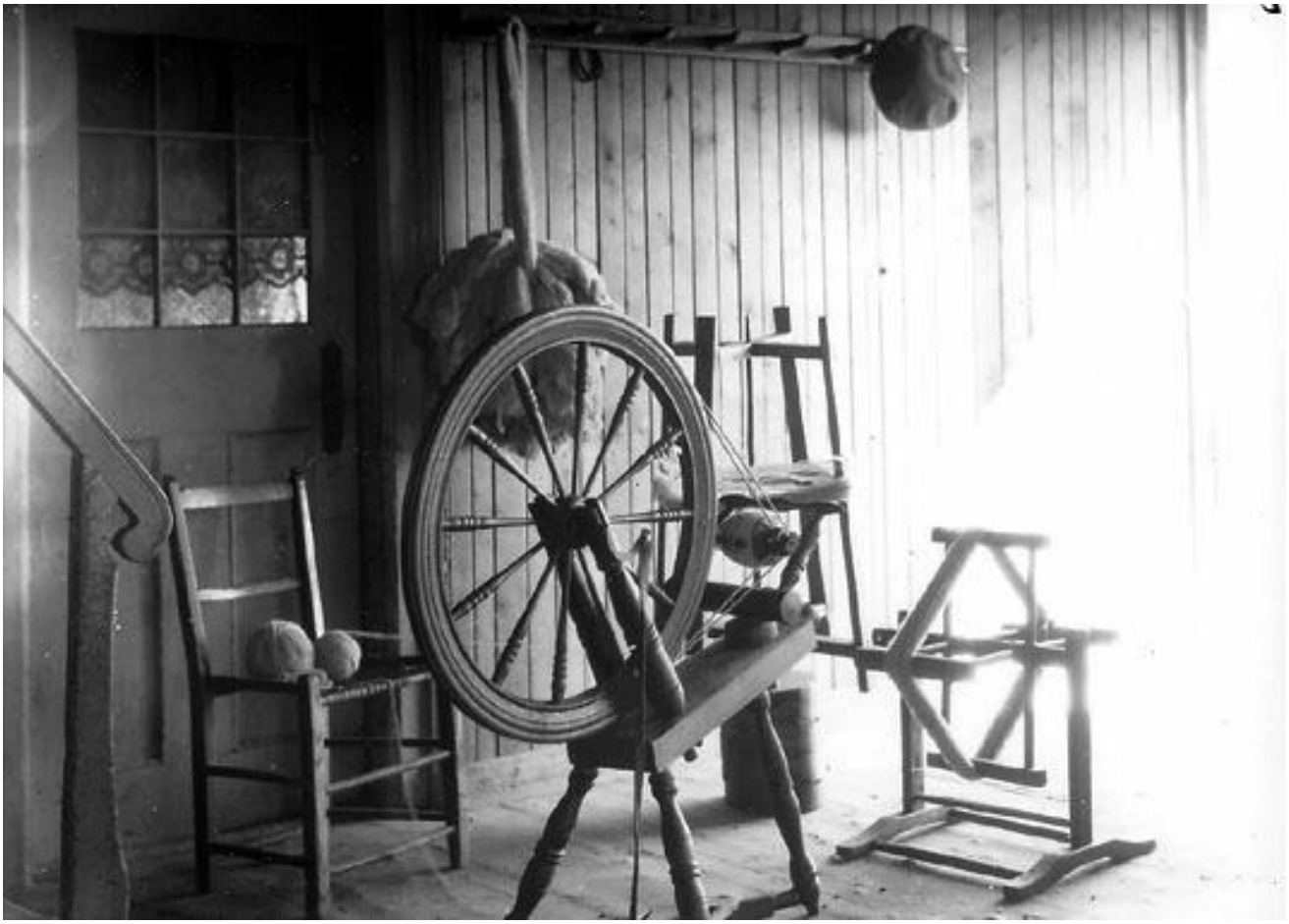
Après bien des instances, mademoiselle Céleste et son vieux frère Jean, entrent à leur tour en danse et le musicien chanteur entonne un vieux refrain. En cadence, et majestueusement, les partners exécutent de graves évolutions coupées ça et là par des révérences profondes. Le père Jean, légèrement incliné, les bras en demi-cercle, tient les pans de son habit, et son maintient noble et dégagé semble celui d'un marquis de la cour de Louis VIV, tandis que sa sœur tient du bout des doigts les plis de sa jupe de droguet, se balance avec grâce, et glisse légèrement sur le plancher avec cet air un peu précieux des grandes dames d'autrefois.

Je ne sais à quelle école nos pères avaient pris des leçons, mais j'ai souvent entendu vanter cette élégance et ces belles manières qui faisaient dire à un voyageur, au commencement de ce siècle : « Les Canadiens se disent tous fils de gentilshommes et je les crois, car tout en eux rappelle les gens de haute lignée. »

La corvée est maintenant finie, et voisins et voisines, cavaliers et blondes se préparent à regagner leurs logis, car il se fait tard et c'est la saison des travaux. Bientôt l'on n'entend plus que ces paroles d'un usage traditionnel dans nos campagne : « Bonsoir la compagnie ».

À mon tour, je dois prendre congé de vous, mesdames et messieurs, et je voudrais avoir rempli ma tâche aussi bien que ces fileuses dont je vous ai entretenu.

Joseph-Octave Fontaine



Deschambault : rouet et dévidoir. Photo d'Edgar Gariépy (1921), négatif sur pellicule de nitrate de cellulose ; 10,8 x 8,3 cm.

ÎLE DUPAS, VENDREDI MIDI, PREMIER JUILLET 1887

Ouf ! ouf ! ouf ! je suis brisé de la tête aux pieds. Nous avons fait hier une excursion à l'île aux Ours [1] et nous avons passé la nuit dans cette île, à la belle étoile.

Je n'ai jamais vu nuit pareille. J'ai maintenant quelque idée de ce que peut être le purgatoire.

Plusieurs d'entre nous voulaient aller camper. Les anciens nous disaient : « Gardez-vous en. C'est la saison des maringouins. » Nous nous sommes obstinés, nous sommes partis quand même. Nous méritions d'être châtiés et nous l'avons été.

On se console un peu à l'idée que plusieurs sont à la même peine Que dis-je, après coup, on n'en rit que davantage. Quoiqu'il en soit, voici tout d'abord la liste de mes compagnons d'infortune :

Rév. P. Sylvestre, prêtre, assistant-directeur au Collège Joliette ;

R.P. Boucher, C.S.V., professeur de morale au Collège Joliette ;

Rév. F.-X. Lavallée, prêtre, professeur de méthode au Collège Joliette ;

Rév. L.-A. Lavigne, prêtre, professeur de musique au Collège Joliette ;

Rév. J. Laporte, prêtre, vicaire au côteau du Lac ;

Rév. L. Vigneault, vicaire à St-Timothée. [2].

---

[1] Cette île est à la tête du lac St-Pierre.

Nous partageâmes, 3 dans une chaloupe, et 4 dans une autre. Ces chaloupes, un peu de la famille des bateaux, avançaient en se faisant prier ; les rames du reste n'avaient pas toute la longueur réglementaire.

En avant donc sur le St-Laurent.

Il pouvait être 6 heures de l'après-midi.

Nous avions fait deux milles de course, lorsque l'ennemi que nous avaient annoncé les anciens fit son apparition.

1, 2, 10, 20, 30 maringouins même, c'est peu de chose après tout. Nous nous enveloppons la tête dans de larges mouchoirs et . . . vogue mon bateau.

Après avoir fait 3 milles (4 kilomètres), nous passons entre 2 ou 3 îles fortement boisées. À cet instant, un bruit formidable se fait subitement entendre ; on aurait dit de nombreux tuyaux d'orgue de la basse, soufflant ensemble. Les maringouins, maîtres de ces lieux, étaient les auteurs de cette musique. Il y avait là, disons 50 000 pieds cubes de maringouins, ce qui à 125 maringouins par pied donnait un total de 6 millions 250 mille maringouins ! Après quelques exclamations, il y eut u n moment de silence causé par la stupeur, puis . . . de vigoureux coups de rames. Il fallait à tout prix sortir de ce guêpier. Nous en étions assez loin et toujours cependant nous entendions le bruit d'ailes de l'immense volée.

---

[2] **Les Révérends Ch. Dugas, vicaire à Ste-Élisabeth et A. Desrochers, maître de discipline à Joliette, hommes de bons services qui devaient aller aux 40 heures d'une paroisse voisine, ne purent, heureusement, prendre part à l'excursion.**

En moins de 20 minutes de course, nous fûmes au terme de notre voyage, mais nos misères ne faisaient que commencer.

■

Il était près de neuf heures. Les étoiles se faisaient rares au ciel. Nous mettons le pied sur l'île aux Ours. De hautes herbes nous barrent le chemin. Nous avançons à tâtons. Nous savons qu'il y a tout près une grange en ruine ; la voilà, nous y déposons nos paniers. Nous n'avons pas à craindre les ours qui ont déserté cette île depuis longtemps, chassés sans doute par la férocité des indigènes. Du reste, deux ou trois ours, sur les bras, nous auraient donné moins d'embarras que ce qui nous attendait.

S'il est une terre pour chaque famille d'insectes, j'ose dire que l'île aux Ours est la terre des maringouins, tant ils y sont nombreux et despotes. À peine avons-nous déposé nos paniers que ces gracieux *animalcules* s'abattent légion sur nous. C'était le commencement de la réception. Les ténèbres du reste les favorisaient et leur ouvraient toutes les portes.

Chacun de s'armer d'une branche de sapin, et de frapper impitoyablement les agresseurs.

Force me fut de monter immédiatement mes jambes de bas par-dessus mes pantalons, afin de mette mes genoux à l'abri.

Il n'y avait pas à lambiner, il fallait au plus tôt chasser ces suceurs de sang.

— Allons, les amis, des fagots.

Chacun apporte le sien.

La lumière se fait avec accompagnement de fumée.

Pendant quelques instants, nos ennemis nous donnent un peu de repos — la fumée sans doute leur donnait des nausées. Il nous fut donc possible de nous installer et de causer un peu. Nous avions à notre disposition des planches, des couvertes et des oreillers. Chacun de se faire un petit lit près du feu et de prendre une beurrée avec un verre de bière.

■

Il est dix heures.

Halte-là ! semblent alors nous crier nos suceurs de sang. Les 6 millions 250 mille maringouins que nous avions rencontrés plus haut étaient-ils venus au secours de leurs frères de l'île, je l'ignore, n'ayant pas eu le loisir d'étudier la question. Toujours est-il qu'en dépit de tous les fagots, nous fûmes de nouveau envahis.

Nous avions à travailler sans cesse pour ne point être piqués ; les piqûres cependant se multipliaient ! Tout ce que nous avions de linge fut mis à contribution pour nous envelopper. Vaines précautions, nos petits buveurs de sang nous retrouvaient toujours le nez, les yeux, les oreilles, les mains.

Il n'y avait pas à redescendre le fleuve, on tombait en plein lac Saint-Pierre. Le respect humain d'autre part nous empêchait de retourner sur nos pas. Partir pour camper et ne faire que décamper !

■

Quelle mine faisions-nous pendant ce temps-là ?

M. Sylvestre, chef de la troupe et M. Lavigne, notre chef de cuisine, faisaient de sublimes efforts pour donner à tous du courage. Ce fameux chef de cuisine n'a pu cependant nous faire cuire une seule patate.

M. Vigneault chantait, sautait, courait à droite et à gauche, croyant qu'il n'y avait pas de meilleure philosophie pour la circonstance. Le chœur laissait toujours ses chants sans écho.

M. Lavallée concentrait ses pensées dans un silence profond.

Le Père Boucher avait presque l'air d'avoir du plaisir.

M. Laporte disait bien haut : « Nous avons fait une bêtise pommée. » Il avait cent fois raison, aussi tous nous répondions intérieurement AMEN.

Quant à moi, affublé comme je l'était, j'avais quelque peu la façon de Jean-Paul Choppart au service du marquis de la Galoche.

Si notre confrère et ami M.A.-O. Houle [3] eut été là, rien n'eut manqué à la partie tragico-comique de la situation.

■

Croyant améliorer mon sort, je me réfugiai dans la grange. Le P. Boucher m'avait devancé et s'était hissé au grenier ; mal lui en prit : le plancher mal ajusté (vieille porte de grange de travers sur deux soliveaux) fit entendre un gémissement qui le fit bientôt déguerpir, au moment où M. Vigneault allait le rejoindre.

Les maringouins du reste ne ménageaient pas plus les fuyards que les combattants.

M. Laporte, lui, avait pris le parti de laisser faire.

MM. Lavigne et Lavallée, couchés dans l'herbe l'un près de l'autre, ne faisaient nullement l'effet de gens endormis. M. Lavigne ayant reçu la maigreur en partage, le dard du maringouin le perçait chaque fois jusqu'à l'os. M. Lavallée, homme sanguin et replet s'il en est, donnait véritablement le dessert aux sangsues de la forêt. M. Lavigne lui répétait tous les 10 minutes : « Allons, le vieux, on va changer de place, je ne puis plus résister. » Et tous les deux de prendre leurs planches et d'aller se faire mordre à 15 pieds plus loin.

Quant à moi, je voulus tenter un dernier effort. Je m'enveloppai de nouveau la tête aussi parfaitement qu possible : temps perdu : après mille et un détours, mille et

[3] **Professeur des Belles-Lettres au Collège Joliette, alors en voyage aux États-Unis.**

un bourdonnements, la place était envahie. Cinq minutes avaient suffi pour détruire mon œuvre !

Mes compagnons ne réussissaient pas mieux.

Que faire ? Il n'y avait qu'à souffrir en patience, jusqu'au point du jour. On allait, on venait, on s'époussetait ; pas de sommeil, pas de repos ; toujours la guerre, sans trêve ni merci. Les minutes paraissaient des heures et les heures des mois. Sur les minuit, j'avais la figure tellement enflée que mes amis crurent à un érysipèle.

Le soleil finalement se leva pour éclairer notre misère. Les patates ayant été mises au feu, le Père Boucher et M. Lavallée prirent une chaloupe, espérant trouver un endroit plus propice. Force leur fut de revenir.

C'en était assez, la mesure était comble.

Nous ne donnerons pas à nos patates le temps de cuire.

Adieu lait, veau, vache, cochon, couvée.

Adieu, vilains maringouins.

Adieu, île aux Ours ; adieu, terre inhospitalière, tu ne porteras plus le nom d'île aux Ours, tu t'appelleras désormais l'île du *Campement-décampé* !

■

Il ne nous restait plus qu'à remonter le fleuve avec notre petit bonheur.

La Providence nous ménagea un retour agréable.

Après un appétissant déjeuner, nous nous arrêtâmes à droite et à gauche en recherche de gibier. Les oiseaux, effrayés sans doute par la mine que nous avaient donnée les maringouins, se hâtaient de prendre le large ; aussi la chasse du R.P. Boucher et de MM. Laporte et Lavigne fut-elle des plus maigrelettes.

M. Lavigne, s'étant quelque peu avancé dans le bois à la poursuite d'un oiseau de proie, se trouva soudain dans un marais. Une clôture à longs piquets traversait heureusement ce marais. Notre chasseur se réfugia sur la clôture, puis se tenant des pieds à la traverse inférieure, il s'attacha de la main gauche à la traverse supérieure, pendant qu'il tenait son fusil de la droite. Les maringouins, qui abondaient en cet endroit, voyant leur ennemi désarmé l'enveloppèrent. M Lavigne dut faire trente à quarante pas sur la clôture en cet état, obligé en plus à payer la douane à chacun des longs piquets qui, fermant les travées, s'opposaient au passage du fusil.

Le R.P. Boucher, témoin de cette scène, faillit se casser deux côtes.

■

Les anciens au retour furent très curieux de savoir comment on avait passé la nuit ; ils eurent la trop grande charité de ne s'amuser que peu à nos dépens. Dans tous les cas, chacun jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Nous nous séparâmes enchantés de la réception que nous avait faite la famille Sylvestre.

■

Un mot sur l'île Dupas semble trouver ici sa place.

La seigneurie de l'île Dupas fut concédée à M. Dupas en 1672. Aidés des habitants de Berthier, les habitants de l'île eurent bientôt leur église (vers 1706). En 1720, M. Jean-Baptiste Arnaud était nommé curé de l'île Dupas et desservant de Berthier et de Sorel. En 1729 l'île comptait 171 âmes. Dès 1749, il fallut songer à renouveler la première église. Une histoire ou une légende assez singulière se rapporte à cette première église. Le Révérend M. Plinguet, curé de l'île Dupas, s'exprime comme suit à ce sujet dans son histoire de l'île Dupas :

« L'on croit assez généralement ici qu'il y eut un prêtre inhumé dans cette église ; quoique, dans les registres qui existent, je n'aie rien découvert qui pût confirmer cette tradition, je crois celle-ci fondée sur une histoire de revenant, que j'ai hésité à consigner ici ; mais me souvenant de celle racontée par M. le chevalier J.C. Taché, dans ses *Forestiers et Voyageurs des Soirées Canadiennes* (vol. de 1863, p. 167) : pourquoi pas ? me dis-je, et la voici :

On avait remarqué plusieurs fois, dans l'église, au milieu de la nuit, une lumière plus forte que celle donnée par la lampe ordinaire ; d'abord on en fit peu de cas ; puis, comme la lumière continuait d'apparaître toutes les nuits, on s'en émut, et on résolut d'éclaircir la chose ; on se réunit donc au nombre de quatre ou cinq pour se donner un peu ce courage, et l'on s'avança sur une seule ligne vers l'église. Quelle ne fut pas la stupéfaction de ces hommes, lorsqu'ils virent au pied de l'autel

un prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux, et demeurant toujours au même lieu ! Ils n'osèrent pas entrer et s'en retournèrent, même un peu plus vite qu'ils n'étaient venus, et, de retour chez eux, ils se livrèrent à mille conjectures.

En entendant parler de ce qui se passait, un nommé Jacques Valois (le trisaïeul de celui de qui je tiens ces détails et le père de ceux qui s'établirent à LaChine et à la Pointe-Claire) plus brave que les autres, s'engagea à entrer dans l'église, pour voir de plus près ce dont il s'agissait. Un soir donc, après la veillée avec ses amis, il se rendit à l'église, fit sa prière et attendit. Vers minuit, il vit un prêtre, en soutane, sortir de la sacristie, allumer deux cierges aux extrémités de l'autel, tout préparer pour une messe, et rentrer dans le lieu d'où il venait de sortir. Quelques instants après, il l'en vit ressortir, revêtu de ses ornements, portant le calice, et monter à l'autel. Pensant bien que la messe allait avoir lieu, notre Valois se rend au pied de l'autel, sert la messe qui se dit à l'ordinaire, et reconduit le célébrant à la sacristie ; celui-ci, après avoir salué la croix, se tourne de son côté et lui dit : « Depuis trois ans, je viens ici toutes les nuits, pour redire une messe que j'ai dite avec trop de précipitation pendant ma vie ; j'étais condamné à y venir jusqu'à ce que j'eusse trouvé un servant ; grâce à vous, ma pénitence est terminée, je vous remercie. » Et il disparut.

Dans ces traditions, il y a toujours un enseignement ; la morale de la légende de M. Taché est : respect aux morts. La conséquence de celle que je viens de rapporter est qu'il faut rendre service à tous ceux qui ont besoin de nous. Ne

pourrait-on pas en tirer une autre : qu'il ne faut pas avoir peur des morts ? De ces trois conséquences, la première et même la seconde seront facilement admises de tout le monde ; mais pour la troisième, je pense que d'ici à longtemps, il y en aura plus d'un qui aura de la peine à l'admettre comme règle de pratique. Que voulez-vous, n'est pas *Valois* qui veut. »

■

L'île Dupas en est à sa 3ième église. La 1ère a duré près de 50 ans, la 2ième 100 ; la 3ième date de 1851. La paroisse de l'île Dupas comprend en outre plusieurs îles adjacentes : l'île St-Ignace, l'île à l'Aigle, l'île St-Armand, l'île du Campement-décampé !, etc.

La population de la paroisse est de 1356 âmes. On ne trouve point chez elle le luxe et l'ivrognerie qui dévorent tant d'autres paroisses. L'étoffe du pays et les souliers de bœuf y sont encore en honneur.

Il n'y a jamais eu d'auberges à l'île Dupas et personne n'en est mort !

■

Parler de l'île Dupas sans dire un mot de son curé, le Révérend M. Plinguet, serait presque un péché véniel.

Le Révérend M. Plinguet est un grand et beau vieillard de 76 ans.

Natif de Montréal, il fait ses études chez les Messieurs de Saint-Sulpice, occupe différents postes dans le diocèse et devient curé de l'île Dupas en 1861.

Le Révérend M. Plinguet, comme Calypso dans Ogygie, est roi et maître dans son île, il n'y eut jamais de royauté plus douce et plus bienfaisante.

Le curé de l'île Dupas, en dépit de son grand âge, ne souffre d'aucune maladie. Il chante habituellement la grand'messe et fait son carême tout comme à 25 ans. Quel sujet de confusion pour la génération qui pousse ! Le Révérend M. Plinguet doit la force de sa constitution à sa vie frugale et régulière.

Sa notice sur l'île Dupas est bien écrite et suppose beaucoup de recherches [4].

Doué d'une grande perspicacité, le curé de l'île Dupas trouve en peu de temps la réponse à cette multitude de difficultés qui constituent ce qu'on appelle assez communément la gymnastique intellectuelle : devinettes, charades, logogriphes, carrés, losanges, etc, etc. Il en construit lui-même de fort ingénieuses, les lecteurs de L'*Étudiant* et du *Couvent* en savent quelque chose [5].

Ami des arts et de la littérature, le Révérend M. Plinguet tient à encourager la littérature canadienne.

Puisse Dieu conserver encore longtemps ce digne prêtre à l'estime et à l'amour de ses paroissiens.

Frédéric-Alexandre Baillargé

---

[4] **Voir *l'Annuaire de Ville-Marie*, tome 1.**

[5] **Les parents chrétiens feront bien d'abonner leurs garçons à l'*Étudiant* (50 centins par année) et leurs filles au *Couvent* (25 centins par année). Adresse : F.A. Baillargé, prêtre, rédacteur de l'*Étudiant* et du *Couvent*, Joliette, P.Q. Canada.**



La Misère (hameau dans Charlevoix-ouest) : scène de labour. Photo d'Edgar Gariépy, négatif sur pellicule de nitrate de cellulose ; 9,2 x 6,1 cm. Homme labourant la terre à l'aide d'un cheval et d'un bœuf dans le hameau de Misère.

LA BOUCHERIE DE RAWDON

LE CAS DE TOM NULTY

M. le directeur de La Presse,

Dans ma première correspondance, je n'ai pas prétendu dire mon dernier mot ; j'avais une réserve. Ce n'est pas par amour de loquacité — j'ai d'autres occupations plus agréables —, c'est l'amour de la vérité : *Veritas liberavit vos*.

Il y a une tendance à vouloir tout excuser par la folie. Avec ce système, on détruit le royaume de Dieu sur la terre. Il est donc du devoir de tout catholique qui tient une plume, d'affirmer les droits de Dieu et de flétrir le crime, dans la mesure de ses convictions.

La boucherie de Rawdon a produit, dans toute la province, une impression de stupeur. Il est de fait qu'on ne voit rien de semblable dans l'histoire du pays à moins de se reporter au temps de la sauvagerie huronne ou algonquine.

Tout en affirmant la culpabilité de Tom — ne s'agirait-il que d'une faute non mortelle —, je dois à l'opinion publique des explications. Ces explications, je les dois à l'Église qui souffre des fautes de ses enfants ; je les dois à l'humanité dont l'honneur ne doit pas être flétri outre mesure ; je les dois enfin à Tom qui est encore mon paroissien et qui ne doit pas rester complètement orphelin dans sa misère.

Il en est de certains crimes, comme de certains événements politiques. Vous voyez les malheurs engendrés par une telle résolution ; elle vous paraît affreuse, vous envisagez certains abus auxquels cette révolution a mis un terme ; votre premier sentiment se modifie. Si vous embrassez finalement tous les points de vue, vous arrivez souvent à une résultante d'appréciation qui s'éloigne sensiblement des prémisses.

Le crime de Tom est horrible. On y voit une série d'actes humains frappés conséquemment d'un certain cachet de responsabilité. Il est cependant une chose qu'il ne faut pas oublier. La responsabilité d'un acte ne se mesure pas à ses conséquences brutales et matérielles. C'est l'être formel de cet acte qui doit fixer l'attention.

Cet être formel est parfois difficile à saisir. Les circonstance aident souvent à en reconstituer les éléments. Tom est intelligent, oui : mais cette intelligence a-t-elle été cultivée jusqu'à « maturité » ? Être intelligent, ce n'est pas précisément comprendre, c'est être capable de comprendre.

Sans doute que des premiers principes de la loi naturelle sont gravés dans le cœur de l'homme. L'homme cependant, s'il reste inculte, a sa manière à lui de voir les choses. Cette manière diffère de la manière « civilisée », de la manière « cultivée ». Le sauvage qui manque à un précepte naturel ne sera pas jugé comme nous serons jugés.

Tom Nulty a reçu vraisemblablement la même éducation que ses sœurs. En faisant connaissance avec Élizabeth et Annie, nous allons faire connaissance indirectement avec Tom. C'est le point important de la question.

I

La famille Nulty réside dans le bois, au nord-est de la paroisse, à u ne dizaine de milles de l'église. Cette famille ainsi que plusieurs autres dans la même région sont desservies par M. le curé de Saint-Théodore-de-Chertsey, dont l'église est plus rapprochée. En 1894, au temps de la visite de la paroisse, je ne pus voir ces familles, vu des chemins impraticables. En 1895, M. le vicaire (il y avait alors un vicaire à Rawdon) remplaça le curé indisposé. C'est à la suite de cette visite que je vis arriver un bon matin trois personnages aux allures typiques. C'était M. Nulty, son épouse et leur fils Tom. Ils me faisaient l'impression d'immigrants encore dépaysés. Ils firent leurs Pâques. Je voulais les faire déjeuner, la mère seule accepta, les autres firent un peu comme des sauvages.

Un peu plus tard, M. Nulty me dit qu'il avait mangé ma dîme, qu'il m'apporterait des piquets. Très bien. Sur ce, je l'interrogeai sur lui-même et sur ses enfants. Il m'avoua ingénument et sans rougir, chose que je trouvais stupéfiantes. Je me trouvais en face d'une écurie d'éducation dont je n'avais jamais eu l'idée. Sa maison était remplie d'enfants qui croupissaient dans la plus honteuse ignorance. En réalité, c'était encore pis que je ne pensais.

— Monsieur Nulty, lui dis-je, vous allez m'emmener Élizabeth.

La pauvre enfant ne savait lire ni « *A* » ni « *B* » ; elle allait avoir 10 ans et elle n'avait pas encore fait sa première communion ! La mère était là — figure inerte — qui hésitait peut-être à me laisser sa fille pour trois ou quatre mois. Tom, présent, gardait le silence ; il avait l'air surpris de je ne sais quoi.

Élizabeth vint.

Je renonce à décrire son mode d'habit. C'était organisé au rebours de ce qui se fait. Je lui assignai une chambre au deuxième étage. Le lendemain, Élizabeth descendait. Après avoir mis sa robe de jour par-dessus sa robe de nuit qui dépassait d'un pouce !

Nous sommes à la première leçon de catéchisme.

— Élizabeth, qui a fait le ciel et la terre ?

Elle me répondit :

— Qui a fait le ciel et la terre !

— Ne répétez pas ma question, répondez à la question. En voici une plus facile : Y a-t-il un Dieu ?

— Y a-t-il un Dieu ! me répondit-elle.

— Encore une fois, ne répétez pas ce que je vous ai demandé. Allons, y a-t-il un seul Dieu ou plusieurs Dieux ?

— Il y a plusieurs Dieux, monsieur !

Je me trouvais très bien renseigné. J'ai dû lui donner ou lui faire donner jusqu'à huit leçons par jour sur une matière, avant de lui faire comprendre et retenir.

Quelques jours après son arrivée au presbytère, elle trouva dans sa chambre un ceinturon que la ménagère y avait oublié. Élizabeth s'en empara, y mit les ciseaux, le refit à sa manière, se le mit autour de la taille et descendit à la cuisine fière de son œuvre ! La ménagère, ébahie, reconnut son ceinturon, hors de service. C'est dire qu'Élizabeth avait à peine la notion du bien d'autrui.

Pendant plusieurs jours, elle allait 15 ou 20 fois par jour s'examiner et se contempler dans une glace : elle ne pouvait se rassasier de s'y voir. Avait-elle jamais vu un miroir ? Elle ouvrait tous les tiroirs, en prenait les objets un par un, les regardait avec curiosité puis les remettait en place.

Tout à coup, elle partait, se mettait au bout d'une galerie et chantait deux heures durant, sans se fatiguer : c'était son triomphe et avec la danse, son unique talent. Elle arriva au *quod justum* et fit sa première communion. Malgré tous les soins qu'elle eut au presbytère, elle n'en témoigna jamais de reconnaissance, extérieurement. C'était à part le chant une nature silencieuse, insensible, endormie : quelque chose dans le genre de l'huître.

Pendant le séjour d'Élizabeth au presbytère — arche de Noé d'un nouveau genre —, j'avais hébergé un jeune fou qui faisait le désespoir de ses parents : Gilbert Brousseau. Ce jeune homme ayant commis une faute grave matériellement, je lui

administrai une raclée qui fit effet. Peu après, je l'envoyai à la Longue-Pointe en sorte qu'Élizabeth ne le revit plus. (Ce détail reviendra.)

L'année suivante, je fis avertir Mme Nulty que je prendrais Annie, de me l'envoyer trois mois avant sa première communion. Le temps arrive, pas d'Annie. Huit jours, quinze jours, vingt jours s'écoulent, pas d'Annie. Finalement, j'envoie un séminariste et le bedeau pour s'enquérir de la chose.

Mme Nulty ne vint pas. Pourquoi ? Je sus enfin. S'adressant au séminariste, du ton le plus sérieux :

— Dites-moi donc, est-ce vrai que M. le curé a tué un nommé Gilbert Brousseau ?

Tête du séminariste ! Il dut s'escrimer pour faire comprendre à madame qu'il n'en était rien, ajoutant qu'il ne comprenait pas comment une femme de son âge pouvait se mettre pareille idée dans la tête.

Annie nous arrive. Je suis l'un des premiers à la rencontrer. Elle me regarde avec surprise. « Un homme avec une robe ! » dit-elle à la ménagère. Je ne savais pas cela, moi, que les prêtres portaient des robes noires. Annie, cependant, marchait sur ses 15 ans. Elle n'avait jamais vu de prêtre en soutane (ma longue capote de fourrure lui avait caché ma soutane à la visite de la paroisse) ; elle n'avait jamais vu le village de Rawdon ; elle n'avait jamais vu l'église vraisemblablement.

Sa science allait de pair avec celle d'Élizabeth. Je constatai que l'enfant n'avait pas de notion explicite sur l'enfer ; elle en ignorait même le nom.

— Si tu faisais mourir ta mère, finirai-tu mal ?

— Oui, monsieur.

— Si tu mourais immédiatement, après, où irais-tu ?

— Chez le vieux !

— C'est en bas.

Catherine, autre sœur de Tom, qui s'est mariée cette année, a conduit ses amours de façon si burlesque, qu'elle a attiré l'attention et la compassion du public. Après la cérémonie, les mariés ne se sont pas même présentés à la sacristie, pour l'acte.

Quant à Judith, elle m'a toujours fait l'effet d'une timbrée.

II

Dans tous les cas, Tom est le frère d'Élizabeth ; c'est le frère d'Annie ; c'est le frère de Catherine ; c'est le frère de Judith et c'est le fils d'Émélie Ricard, son fils aîné !

Est-ce trop de dire, après tout cela, que Tom Nulty n'a pas eu de chance, qu'il s'est senti du mal de famille, qu'il n'a pas reçu plus de formation que ses sœurs, que

son intelligence a croupi pendant des années dans les lointains brumeux de la rationalité et que son sens moral ne fut jamais façonné qu'à coups de hache ?

Il fut même plus mal partagé que ses sœurs, car c'est dans la maison paternelle qu'il a fait ses premières études, pas brillantes à juger d'après les connaissances d'Élizabeth et d'Annie.

Ajoutez au défaut d'instruction et d'éducation, le lointain du monde, une nature inculte et sauvage : toujours les mêmes roches, toujours les mêmes arbres, la même masure, la même et sempiternelle galette de sarrasin, et dites-moi quel fut pendant des années l'horizon de ce jeune homme ?

Il ne faut rien exagérer, mais il ne faut pas fermer les yeux sur tout. Les hommes agissent beaucoup plus d'après leurs habitudes que d'après les impressions du moment et l'importance qu'ils attachent à un acte dépend alors de l'angle visuel, du rayon lumineux. Qu'il est petit cet angle, qu'il est faible ce rayon, lorsque le foyer n'est qu'une étincelle qui fume à peine !

La volonté suit l'intellect. Le mal que l'on veut impute le mal que l'on voit. Le mal que l'on voit dépend, en large mesure, des idées reçues, des jugements formés, des raisonnements élaborés. Donneriez-vous cinq centimes pour un article de ce genre fabriqué dans la boutique des Nulty ? Si l'ignorance tend à détruire le volontaire, la passion dans bien des cas tend à l'affaiblir.

Une passion violente s'empare de Tom. En quinze jours, il fait, à pied, huit voyages et 10 milles par voyage. Personne ne l'arrête ; personne ne lui ouvre les yeux ; pas un ami pour le mettre sur ses gardes. Les obstacles qu'il rencontre ne font qu'augmenter cette passion. Une idée diabolique a traversé son esprit. Il a vu le mal. Mais comment et jusqu'à quel point ? C'est le secret de Dieu.

Tom devient coupable. L'arbre tombe où il penche. Mais il penche du mauvais côté, d'où lui vient cette inclinaison ? Quels sont les vents qui l'ont secoué et jeté dans l'abîme ? Les circonstances le disent.

Avais-je raison de dire qu'il avait des circonstances atténuantes, pour ne pas dire plus ?

Pour apprécier le crime de Tom, il faut donc sortir, pour ainsi dire, des idées ordinaires de civilisation et se mettre à un point de vue spécial.

Du sommet de ces considérations, l'être formel du crime se dessine sous une forme nouvelle ; il se fait sous nos yeux comme une clairière et celui qui était un monstre tout à l'heure s'enveloppe d'un nuage d'indécision qui fait songer ! On éprouve une tentation ; on ne veut pas absoudre, mais on se sent faible pour lever la hache. On se dit involontairement : il est plus malheureux que le coupable. On reconnaît dans Tom un fruit dégénéré, mais on est forcé de dire : l'arbre était rabougri et piqué des vers.

L'acte de Tom est un acte sauvage, fruit naturel d'une instruction et d'une éducation de sauvage. Un sauvage, ce n'est, pour ainsi dire, que la moitié d'un homme. Il répond de ses actions devant Dieu, mais comme le nombre, le poids et la mesure font généralement défaut dans ses actions, Dieu les pèse dans une balance à part.

Les eaux qui nous arrivent d'un lieu quelconque, nous en font connaître le niveau en remontant à la hauteur du point de départ. Si l'on considère la manière de Tom, depuis qu'il est entre les mains de la justice, elle ne cadre pas avec la situation et elle choque nos idées. Le niveau aujourd'hui et le niveau des jours qui ont précédé la catastrophe. Tom a peu compris ce qu'il ne comprend encore !

De cette façon, la tragédie de Rawdon commence à s'expliquer ; la scène change ; les personnages se dessinent et l'acteur principal paraît sous son vrai jour. Les victimes restent victimes, mais le scandale diminue, les responsabilités s'amoindrissent et la justice . . . Tom, si tu lis ces lignes, tu pourras dire que ton curé est resté tout de même ton père.

Abbé Frédéric-Alexandre



La Misère (hameau dans Charlevoix-ouest) : scène de labour. Photographie d'Edgar Gariépy, négatif sur pellicule de nitrate de cellulose ; 8,1 x 6,1 cm. Homme labourant la terre à l'aide d'un cheval et d'un bœuf dans le hameau de Misère.

Le crime de Tom Nulty[9]

Au fond obscur d'une pauvre campagne,
Vivait naguère un fermier irlandais.
Sous son vieux toit, cinq enfants, sa compagne,
Semblaient goûter le bonheur et la paix.

Un triste jour, il quitta sa chaumière.
Il se rendit au village voisin.
À son départ, hélas, il pensait guère
À son retour, trouver un assassin.

Le fils aîné, quel infernal génie,
Arma son bras d'un instrument mortel.
Sur ses trois sœurs, dont la voix le supplie,
Frappe sans trêve, au foyer paternel.

Il veut encore une tendre victime :
Son jeune frère, à peine à ses dix ans.
Il vit, l'bourreau, par un quadruple crime,
Ôter la vie à ces quatre innocents.

(Élizabeth)
- « Que t'ai-je fait, ô Thomas, ô mon frère ?
Pourquoi frapper sur ton aimable sœur ?
Pourquoi brandir ta hache meurtrière ?
Pitié, Thomas, j'ai connu ton bon cœur. »

(Thomas)
- « Non, non, jamais, j'ai juré, qu'elle meure.
Elle est de trop; il me faut place ici.
Je veux, c'est dit, vider cette demeure. »
D'autres, encore, doivent périr ici. "

(Anne)
- « Arrête, Thomas. Ne frappe pas mon bon frère.
Épargne-la. Je veux la secourir.
Laisse tomber ta hache meurtrière.
Pitié, Thomas, ne la fais pas mourir. »

---

[9] **Autres appellations : La complainte de Tom Nulty, La complainte de Rawdon.**

(Thomas)
- « Pas de pitié, pour toi plus que pour elles.
Tu vas tomber, sur le bord du chemin.
Tiens, je t'immole à ma rage cruelle.
Et vous allez périr tous par ma main. »

(Hélène)
- « Ô mon Thomas, épargne ton Hélène.
Grâce et pitié, tu sais que j't'aimais. »
- « Pas de pitié, plus d'amour, c'est la haine.
Vous épargner, non, mille fois jamais. »

Et sur le coup, le vil assassin frappe.
Le sang jaillit sur le sol, au foyer.
Quatre à ses pieds, quatre, pas un n'échappe
Au fer cruel du frère meurtrier.

(La mère)
Ô chers enfants, je vous revois sans vie.
Vous, qu'en partant, j'ai laissés si joyeux.
Quel vil brigand, quel infernal génie
Aurait commis ce forfait odieux ?

Serait-il vrai que l'auteur de ce crime
Serait mon fils que j'aimais tendrement ?
Ai-je nourri le frère et ses victimes ?
Quel sort cruel, quel chagrin, quel tourment !

(Le père)
Pauvres enfants, Berthe, Anné, Hélène,
Tendre Patrick, vous tous que j'aimais tant,
D'un deuil sans fin, je vais porter la peine
Qui perpétra ce crime révoltant ?

Qu'entends-je, Tom, ta propre voix
Déclare que c'est ta main qui leur donna la mort
Enfant sans coeur et frère plus barbare,
Pourquoi nous faire ainsi pénible sort ?

Devant tes pairs tu vas bientôt paraître,
Tu répondras du sang que tu verseras.
Puisse le ciel, puisse l'Auguste Maître
Te pardonner ton forfait d'ici bas.

Il faut punir ce crime épouvantable,
D'un assassin purger notre pays.
Le meurtrier et les lâches coupables
Des yeux de tous doivent être bannis.

Malgré l'horreur que l'échafaud présente,
Tu dois montrer sur l'infâme gibet
Pour enseigner à la race présente
Quel châtiment mérite ton forfait.

Anonyme

Voilà le cas particulier d'une chanson littéraire, probablement écrite par un lettré, qui est entrée dans la tradition populaire. Il existe quatre versions répertoriées aux Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval. Ces versions proviennent des comtés de L'Assomption, Maskinongé et Témiscouata.

Répertoriée dans le catalogue numéro VI de la chanson folklorique française (Chansons sur des timbres), Tom Nulty fut composée sur le timbre de Au sang qu'un Dieu va répandre.

Cette histoire qui se serait véritablement déroulée à Rawdon le 4 novembre 1897, dans Lanaudière, aurait fait couler beaucoup d'encre, à la fin du siècle dernier. Le curé de Rawdon, Frédéric-Alexandre Baillairgé (1854-1928) aurait écrit, en 1897, une brochure dans laquelle il défend et prend en pitié son paroissien, Tom Nulty, accusé d'avoir tué ses trois sœurs et son jeune frère. Cette brochure de quatorze pages, aujourd'hui introuvable, essaie d'exempter Nulty de la pendaison. C'est alors qu'une chanson d'un feuillet serait parue. La chanson que nous connaissons aujourd'hui sous le titre de Tom Nulty aurait originairement été intitulée La complainte de Rawdon.

Anonyme – « Le crime de Tom Nulty ». - Complainte folklorique chantée par Marc Brien (Sainte-Marie-Salomé). - Sainte-Foy : Université Laval, Archives de folklore et d'ethnologie. - Collection Monique Jutras. - F-631, no 56. 7.17 minutes. - 2 pages.



Religieuse tissant une ceinture fléchée. Photo d'Edgar Gariépy. Diapositive sur verre au gélatino-bromure ; 10,1 x 8,2 cm. Photographie d'une religieuse installée face à une fenêtre et tissant une ceinture fléchée. On y remarque un petit tapis sur le sol et que la laine est tendue et fixée à la poignée de la fenêtre à une extrémité et au sol à l'autre extrémité.

AUX PREMIERES LOGES DES INONDATIONS

Dans la profonde et large embrasure de la fenêtre de salle à manger de notre maison de pierres, bien assis sur l'allège, les jambes croisées, le dos appuyé, j'occupais une place privilégiée pour assister au spectacle de la rue. De mon poste d'observation, je pouvais même voir le pont surélevé, dont la double et haute structure de poutres métalliques franchissait la rivière en s'appuyant sur un seul pilier central.

De mon observatoire, j'embrassais d'un coup d'œil deux rues importantes du village : la route qui venait de Montréal et tournait à angle droit juste avant notre maison, qu'elle longeait en passant près du kiosque et du tennis, avant de se confondre avec la rue principale, ainsi que la voie qui montait vers l'église construite au sommet de la partie élevée de la presqu'île. Devant la fenêtre, de l'autre côté de la rue, se dressaient les ruines de la manufacture Langlois, rasée par un incendie qui n'avait laissé debout que les plus solides éléments, principalement des cheminées et parties de murs érigés en pierres des champs étroitement cimentées.

Ces piliers aux formes irrégulières, très variées, se découpaient en partie sur la façade de l'église, devant laquelle une foule de gens se rassemblait après chaque messe, le dimanche. Ils retournaient chez eux en défilant sur le trottoir qui bordait les pelouses inclinées du couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Très haut dans le ciel, les deux clochers lançaient leurs flèches, chacune surmontée d'une immense croix de métal dont la présence, sur leur fine pointe, m'intriguait beaucoup. Je n'arrivais pas à comprendre comment un homme avait pu escalader les clochers, chargé d'aussi grosses croix, ni comment il avait réussi à les dresser à la pointe de ces cônes, si élevés. Décidément, elles avaient été piquées là par miracle !

Si je me souviens avec beaucoup d'acuité de la loge préférée de mon enfance, c'est avant tout à cause des inondations. Chaque printemps ou presque, la rivière sortait de son lit, souvent sans prévenir et à la faveur de la nuit. Ses eaux se mettaient à déborder, et son niveau croissait rapidement ; en quelques heures, elles envahissaient tout, faisant disparaître sous leur surface rues, trottoirs et terrains situés au bas de la presqu'île. Le jour où la rivière décidait enfin de se retirer, ce n'était pas sans laisser l'empreinte de son débordement, bien visible sur les solages des maisons et les murs des bâtiments. Une bande jaunâtre y restait imprégnée, indiquant clairement le niveau d'eau atteint.

Ces crues printanières me fournissaient une distraction inespérée, unique. Je pouvais passer des heures, recroquevillé dans ma loge, à m'étonner à chaque instant des péripéties du spectacle qui se déroulait sous mes yeux et qui me captivait à m'en faire oublier le temps, qui filait aussi vite que les eaux gonflées de la rivière.

D'immenses pans de glace dérivaient dans les rues, heurtaient les poteaux de lignes électriques, pivotaient sur eux-mêmes, changeaient de direction, allaient

buter contre un mur de hangar ou de maison, y restaient bloqués jusqu'à ce qu'un autre bloc vienne les déloger. À certains endroits, poussés par un fort courant, des morceaux de glace épaisse se brisaient, s'amoncelaient, s'enchevêtraient et formaient des monticules d'arêtes et de pointes qui étincelaient au soleil.

Un jour, j'avais aperçu de gros rats, trottinant en tous sens, affolés, sur une grande plate-forme de glace qui filait au beau milieu de la rue, tout près de ma fenêtre. J'avais ameuté toute la maison, mais seul mon frère s'était précipité pour ne pas manquer ce rare spectacle ; ma sœur et ma mère, qui poussaient des cris d'effroi à la seule vue d'une souris, n'avaient pas jugé ma découverte suffisamment intéressante pour qu'elles abandonnent leurs occupations. Sans doute étaient-elles dégoûtées seulement à m'entendre décrire le ballet des rats sur leur scène mouvante.

Une autre fois, cependant, tout le monde était venu assister à l'attaque du garage d'un voisin par un peloton d'énormes morceaux de glace. À force de porter des coups répétés contre la fragile structure de bois, ces fonceurs d'élite avaient réussi à l'arracher de sa base, et le garage entier était parti à la dérive, flottant de travers sur l'eau. Entraîné jusqu'au milieu du lit habituel de la rivière, il s'était fracassé contre l'arête vive et inclinée du pilier central du pont !

Cette arête, formée d'une plaque épaisse de métal pliée en V, servait à préserver le béton en fendant les grandes surfaces de glace que l'impétueux courant, déchaîné à la fonte des neiges, y poussait avec une telle force qu'elles grimpaient à

l'assaut du pont en glissant sur l'arête inclinée. Sous leur propre poids, soudain sans appui, elles se brisaient bientôt en deux parties, qui retombaient en soulevant une gerbe d'eau, disparaissaient sous la surface, puis émergeaient de l'autre côté du pont.

Lorsque j'ai grandi, j'ai obtenu la permission et le privilège, lors des débâcles normales du printemps, d'aller assister à la descente des glaces du haut du pont. Assis en plein centre du tablier, les jambes pendantes sous le garde-fou, juste au-dessus du pilier central, j'avais la sensation d'être à la proue d'un navire et de foncer à travers les glaces qui craquaient, se fendaient, s'entrouvraient dans un fracas assourdissant. L'eau et les glaces filaient si vite de chaque côté de l'étrave que j'en avais parfois le vertige.

Après quelque temps à mon poste de pilotage, j'avais l'illusion que le pont et son pilier central avançaient à toute allure, et non l'eau et les glaces qui défilaient sous moi. Je pilotais un immense brise-glaces et je bravais la clameur des blocs qui craquaient sous la poussée de l'étrave. Parfois, toute la structure du navire vibrait tant, durant quelques secondes, que je craignais d'être emporté ; le bateau allait-il couler ? J'étais subitement saisi d'une réelle appréhension, à la fois inquiétante et exaltante.

Naturellement, mes parents étaient loin de partager l'exaltation qui s'emparait de moi lors des débâcles annuelles, sachant trop bien qu'elles menaçaient toujours de se transformer en catastrophes. Si les glaces se mettaient à

se bloquer dans une courbe, à s'amonceler et s'entremêler, elles érigeaient rapidement un solide barrage, ce fameux embâcle que tous les gens redoutaient, car même le recours au dynamitage ne parvenait pas toujours à libérer un passage. L'eau de la rivière se mettait à déborder et envahissait bientôt à une vitesse étonnante, toute la partie basse du village. Elle commençait par pénétrer dans les caves, puis se répandait dans les rues, abîmait terrains et clôtures et détruisait sur son passage des aménagements patiemment réalisés au cours d'années de labeur.

Chaque indice annonciateur du printemps suscitait chez les villageois riverains, en même temps que l'effervescence euphorique des bourgeons qui allaient poindre et bientôt éclore aux branches des arbres, une attente inquiète. Ils demeuraient dans l'expectative, priaient le ciel que le soleil ait vite raison de la fermeté des glaces, que ses rayons les transpercent et les transforment rapidement en amas de chandelles, n'offrant plus de résistance. Leurs préoccupations convergeaient vers la rivière et le risque d'une nouvelle inondation, même si en apparence chacun se préparait aux travaux printaniers, comme si cette fois le dieu des eaux allait se montrer plus clément et la débâcle s'opérer normalement.

Durant mon enfance, les eaux ont atteint le rez-de-chaussée de notre maison seulement deux fois. Habituellement, elles se limitaient à occuper la cave, d'où mes parents prenaient soin de tout retirer dès qu'elles commençaient à refluer par le renvoi du sous-sol. Après le retrait des eaux, mon père devait remettre en état l'énorme fournaise, posée sur le sol de la cave ; elle s'élevait jusqu'au plancher du

rez-de-chaussée, découpé en carré et remplacé par un lourd grillage de métal d'où montait l'air chaud qui chauffait la maison. Pendant l'inondation, mes parents y substituaient des chaufferettes électriques en forme de demi-sphères. Malgré ce chauffage d'appoint, au retrait des eaux, une humidité glaciale et une odeur de moisi flottaient longtemps dans l'air, même si tous les soupiraux demeuraient ouverts jour et nuit.

C'est lors de l'une des deux grandes inondations que j'ai connues que les dictionnaires Larousse dont je vous ai parlé, rangés sur la tablette la plus basse du secrétaire-bibliothèque, sont restés immergés durant plusieurs jours. Cette année-là, le spectacle a vraiment tourné à la catastrophe ! Nous avons dû nous réfugier chez Angela, notre bonne, que nous logions à l'étage avec son vieux père, grâce aux transformations que mes parents avaient opérées : fermeture du puits d'escalier conduisant à nos chambres, ouverture d'une porte dans le mur latéral est, et ajout d'un nouvel escalier, à l'extérieur.

C'est donc chez elle que, l'année de la grande inondation nous nous sommes réfugiés durant quelque temps. Nous dormions, les trois enfants, sur des matelas transportés là-haut et simplement posés par terre. Nous sommes restés prisonniers durant plusieurs jours, car il n'y avait plus aucun moyen de quitter la maison, si ce n'est en chaloupe !

Les villageois dont les habitations n'étaient pas inondées venaient en aide à leurs concitoyens ; des maisons prisonnières de la crue des eaux aux magasins de la

haute ville, plusieurs faisaient la navette avec des *Verchères* (grandes et lourdes chaloupes, réputées pour leur solidité et leur stabilité, fabriquées dans les ateliers du village de Verchères), afin que les sinistrés puissent se ravitailler. Seul mon père quittait notre refuge pour aller aux courses, car le parcours était dangereux, disait-on ; les embarcations devaient se frayer un chemin à travers les glaces et pouvaient être emportées à tout moment par la force des courants.

Dans le logement d'Angela, aménagé sous la pente accentuée du toit, les fenêtres étaient beaucoup plus petites ; étroites, elles se terminaient en accent circonflexe se projetant hors du toit. En fait, elles fermaient les lucarnes et me permettaient tout de même, à l'avant comme à l'arrière, d'observer le va-te-vient des « taxis d'eau ».

Je voyais même encore plus loin que dans ma loge du rez-de-chaussée ; mon regard pouvait atteindre jusqu'à l'autre rive de la rivière et jusqu'à la ligne d'arrêt des eaux, au milieu de la légère pente qui montait vers le bureau de poste et vers l'église. Je m'apportais une chaise près des carreaux et m'y tenais debout, car il n'y avait là-haut aucune allège sur laquelle m'asseoir. J'occupais donc une place au dernier balcon, et non plus aux premières loges, pour assister au spectacle.

Quand les eaux se sont retirées, toute notre famille a dû prolonger la cohabitation avec Angela qui, chaque matin, accompagnée de ma mère et de mon père, descendait au rez-de-chaussée pour effacer toute trace de dégâts. Il fallait nettoyer, frotter, réparer. La remise en état s'est prolongée plus d'une semaine, je

crois, sans que je puisse descendre et constater les dommages, surtout dans ma chambre. Durant ce temps, quand je n'étais pas à la fenêtre, je me distrayais en dessinant ou en feuilletant les albums que m'avait apportés ma mère ; ou encore je jouais aux cartes avec le vieux père d'Angela.

Curieusement, mes petites-filles, ce sont des moments exceptionnels de divertissement que me rappellent les inondations, et non des catastrophes coûteuses et déplorables. La seule fois que je me suis attristé, je crois, c'est à la vue des grands dictionnaires encyclopédiques Larousse, que le retrait des eaux avait laissés dans un pitoyable état.

Mais ma rivière ne constituait pas qu'une menace ; pleine d'astuces, elle m'offrait d'autres divertissements, très agréables et sans danger, que vous découvrirez bientôt . . . !

Georges Cartier



Manoir de Mascouche.

Au grand lac Clair

Si singulier que cela paraisse, le terrible accident de Saint-Michel-des-Saints, qui coûta la vie à trois médecins éminents de Montréal [1], me rappela des souvenirs heureux. L'avion qui les entraîna à la mort plongea dans le vaste lac formé par le gonflement de la rivière Mattawin, à la suite de la construction de la digue du Taureau par le gouvernement de la province, en 1931. Ils revenaient d'un séjour au lac Clair, à quelque vingt-cinq milles au nord, et j'en arrivais moi-même avec des compagnons, quelques semaines auparavant.

Le grand lac Clair, comme on dit dans le pays, est une pièce d'eau imposante, située entre les 47e et 48e degrés de latitude, au nord-est du village de Saint-Michel. Il peut avoir quatre milles et demi dans sa plus grande largeur, à l'extrême nord, et une longueur de huit ou neuf milles, de son point le plus élevé à l'extrémité de sa dernière baie. Avec des variantes, elle présente dans son ensemble la configuration de l'Amérique du Sud. Il y a vingt-cinq ans et plus, d'importantes opérations forestières s'y poursuivaient. Il en reste peu de traces, sauf les ruines d'abris de bûcherons écroulées ça et là et pourries. On y maintient au sud un poste de gardes forestiers, chargés de surveiller la région sous l'angle feu, et l'on trouve sur ses bords quelques camps de sportifs. Pour le reste, c'est la sauvagerie, la solitude.

[1] MM. les docteurs Émile Legrand, René Dandurand et Azarie Charbonneau, en septembre 1949.

On n'atteint au lac Clair que par avion, en partant du sud, ou en canot, après une série de treize ou quatorze portages, dont quelques-uns long et pénibles. On peut s'y rendre aussi par voie de la rivière Saint-Maurice, après un détour d'environ deux cents milles. En 1932, quand je lus le prenant ouvrage d'Adolphe Nantel, *À la hache*, je n'imaginais pas que je verrais un jour son fameux lac Clair. Pendant des années, l'auteur exerça des fonctions d'employé de bureau, de comptable-secrétaire, de commis, dans l'un des postes établis au sud du lac, celui de la Laurentide Company. Revenu à la vie citadine, il raconta dans son livre son expérience forestière. Ses pages sont parmi les meilleures que l'on sache, sur le bois et la vie des bois.

Je me rendis au lac Clair en août 1949, au cours de mon voyage annuel et comme obligatoire, dans la Haute-Mauricie. J'avais comme compagnons deux jeunes : Laurent Leclerc, un concitoyen de Saint-Hyacinthe, et Pierre Scott, élève à l'École de Médecine Vétérinaire de la province. Âgé de vingt ans, Scott a grandi près de la rivière des Outaouais, non loin de Fort Coulonge, et il paraît avoir passé la moitié de sa vie dans un canot. Désigné tout de suite comme homme de canot, il s'acquitta de sa tâche avec une habileté parfaite. Leclerc, 27 ans, est un chasseur et un pêcheur d'expérience, prêt à faire face à n'importe quelle situation, en tout temps. Nous formions à trois une équipe capable de se débrouiller. Quand je pars pour la grande forêts, seuls des jeunes acceptent de me suivre. Les autres refusent.

Ils ont peur des ours, des loups, de voyager en canot, de coucher sur la dure, d'abandonner le confort des villes.

Du barrage du Gilardo, sur la rivière Vermillon, où nous laissons l'auto, nous remontons le courant sur environ trois milles, pour nous installer temporairement à la Pointe des Ingénieurs, dans un camp mis à notre disposition par l'abbé Charles-Édouard Bourgeois, des Trois-Rivières. Le barrage ouvert, comme ceux du voisinage, le niveau de l'eau est si bas que nous nous échouons à tout propos. À un moment, il nous faut laisser sur le rivage la moitié de notre bagage, pour alléger l'embarcation. Le fond de la rivière n'est qu'un fouillis d'herbes, de branches, de souches, d'arrachis. Nous avançons de peine et de misère. Cette année encore sachant que le terrain est ou peut être mauvais, nous employons un canot d'aluminium, de treize pieds et demi. Il se portera facilement, mais nous y serons à l'étroit. Aucun de nous ne pèse moins de 175 livres, et il y a le gréement.

À la Pointe des Ingénieurs, nous commençons par explorer les lieux, pour nous orienter. Nous remontons la rivière sur quelque distance, entrons dans la passe qui conduit au premier lac Muskeg, et qu'on nous a décrit comme non navigable. De fait, le canot touche fond à chaque instant. Nous nous rendons cependant jusqu'au Muskey, à la condition de suivre un étroit chenal d'eau vive. Autour de nous, des centaines de canards, de races et d'âges variés. Sauf les jeunes, ils ne sont pas peureux et ont l'air de se moquer de nous. Au passage, nous pourrions en tuer deux ou trois d'un bâton. Nous prenons un brochet dans le lac et le faisons cuire à

la manière indienne, sans le gratter ni vider, allumons par-dessus un feu de branches. Au bout de vingt minutes, le repas est prêt. Écarté le sable brûlant, il s'agit de soulever la peau carbonisée de la bête et de servir. La chair ainsi apprêtée est d'un blanc de neige, excellente, mais de goût fade, parce que non assaisonnée. On relève de sel et poivre.

Vers les cinq heures, nous apercevons notre premier orignal, à deux arpents de distance. C'est une femelle, venue boire au bord de l'eau. Elle ne nous voit pas. Elle patauge ça et là, pour rentrer bientôt dans le bois. Au cours de la quinzaine passée dans le Haut du Saint-Maurice, il nous est donné de voir six orignaux, d'en approcher un à vingt-cinq pieds, après avoir suivi les courbes de la rive pour nous cacher de l'animal. Presque tous sont des femelles, ce qui témoigne du carnage chez les mâles de l'espèce, depuis quelques années.

Deux jours plus tard, départ pour le lac Clair. La visite du Muskeg avait son importance, parce qu'il nous faudra revenir par ses eaux et celles, si peu abondantes, de la passe qui le relie à la Vermillon. Cette passe n'a pas moins de trois milles, et elle ne soupçonne pas la loi qui veut que la ligne droite soit le chemin le plus court, d'un point à un autre. Elle se compose de méandres qui vont de droite à gauche, de courbes et de coudes, de détours abrupts, qui nous font perdre le chenal à suivre, amènent le canot à s'échouer, nous obligent à pousser des avirons, par en avant, par en arrière, pour nous dégager d'une vase noire, gluante, et qui

empeste. Nulle part nous n'osons mettre pied à terre, de crainte de nous enliser jusqu'aux oreilles.

L'excursion durera deux ou trois jours et nous estimons qu'elle sera de quarante milles, peut-être un peu moins, mais nous n'avons aucun moyen de le savoir de façon sûre. Nous partons sans guide, cherchant notre route à l'aide de cartes. Nous en avons deux, dont l'une à l'échelle de trois milles au pouce, où la plupart des accidents de terrain sont indiqués, mais en très petit. Nous pouvons toujours, si nous nous égarons, tendre vers la rivière. De quelque point que ce soit, ce chemin qui marche nous ramènera à la civilisation.

Le bagage est réduit au strict nécessaire, car il faudra portager, mais il comprend encore une tente et des toiles isolantes, des sacs de couchage, une carabine, une hache, trois avirons, quelques ustensiles et des vêtements de rechange, un petit appareil photographique, de quoi attraper du poisson, de quoi manger. On a beau éliminer, il y en a toujours trop, quand il faut transporter sur son dos. Le canot pèse environ soixante livres, le reste deux fois autant.

La première partie du trajet n'offre rien de très émouvant. La rivière Vermillon coule entre des berges assez élevées, couronnées d'épinettes mêlées d'essences secondaires. Elle se rétrécit à mesure que nous avançons vers l'ouest, direction sud-ouest, d'après la carte. À l'aviron, notre vitesse ne dépasse pas trois milles à l'heure. L'embarcation et son contenu, y compris trois hommes, pèse plus de 700 livres. Après une couple d'heures, nous traversons les lacs Cantin et Travers, qui sont des

élargissements de la Vermillon, pour aborder, affamés, les membres perclus, à une pointe où nous dînerons d'un brochet qui respire encore. Pierre l'enfouit dans le sable pour la cuisson, Laurent cherche du bois et met la table — façon de parler — pendant que je cueille des bleuets pour le dessert.

Nous remarquons autour de nous, et cette constatation se fera vingt fois, que les bouleaux de toutes tailles sont morts en grand nombre, étêtés en plus par le vent, et que ceux-là même qui se parent de feuilles ont perdu leur cime. Ils sont victimes de chancres et de caries, à l'état épidémique depuis une dizaine d'années. Nous avions été avertis de cette situation au poste du Chapeau de Paille, par notre ami Arne Rosholm, ingénieur forestier de la Consolidated Paper Corporation, dont la conversation, en français et en anglais, en norvégien aussi — mais pour d'autres que nous — roule deux fois sur trois sur les fléaux qui déciment la forêt canadienne, ce dont il ne se console pas.

La rivière s'élargit de nouveau, en une baie qui porte le nom solennel d'Ambassadeur, puis nous entrons à gauche, à travers une série d'îlots ronds, boisés, fort jolis, dans le lac Pin Rouge, qui s'étend du nord au sud, et dont l'extrémité est séparée par une bande de terre de la baie la plus septentrionale du lac Clair. Le Pin Rouge est un lac de deux lieues, à fond de sable et de roc, très propre. Des pins rouges de cinquante pieds dominent la futaie, oscillant dans le vent qui souffle d'un point ou d'un autre, mais toujours semble-t-il, à l'encontre du canot. La vague est forte, l'eau profonde, d'un vert glauque, et il jugé sage de suivre le bord,

même si les anses nous obligent à de longs détours. D'ailleurs, rien ne presse. Nous débarquons ça et là pour voir le paysage, nous étirer les jambes. Quelques chantiers en ruines, comme sur la Vermillon, comme ailleurs. Il y a partout, à profusion, des pistes d'orignaux et de loups, d'ours, ces dernières moins nombreuses. Si l'on juge par leurs empreintes, les loups infestent la région. Mais nous n'en verrons pas un en quinze jours, nous n'entendrons pas hurler la nuit, même au loin dans la montagne. Silence presque religieux. Solitude indéfinissable. Nous avons l'impression d'être au bout du monde. De jeunes canards s'enfuient quand nous approchons, courant sur l'eau, soutenus par le battement saccadé de leurs ailes.

Un orage monte, que n'annonçait pas le temps clair de la journée. Après un dernier arrêt, à une sorte de presqu'île où les bleuets sont par milliers, gros comme le bout du doigt, nous nous hâtons vers l'entrée de portage que nous cherchons, et que marquent ensemble une affiche des gardes forestiers, clouée à un arbre et une plaque de métal du ministère des Terres et Forêts. C'est ici que nous camperons pour la nuit. De pesants nuages flottent au-dessus de nos têtes, le vent s'élève, cependant que des éclairs déchirent l'horizon. Nous dressons la tente dans la forêt dense, loin de pins élevés ou de chicots morts, susceptibles d'attirer la foudre comme des clochers d'églises. Impossible de risquer un feu, vu le vent. Nous mangeons froid, sur le pouce, et dès huit heures, nous disparaissons dans nos sacs.

Il faudra en ressortir pour nous accrocher à la tente, que la tempête veut emporter à tout prix. C'est à peine si, à trois, nous l'empêcherons de s'envoler,

malgré de solides poteaux de bois vert et des cordes tendues à se briser. Il pleut à boire debout, il éclaire, il tonne, et les vagues qui s'écrasent au bord du lac, à cent-cinquante pieds, mènent un vacarme infernal. Les éclairs se succèdent avec une telle rapidité que nous voyons comme en plein jour, dans notre intérieur réduit. C'est le cas de dire que nous avons l'éclairage électrique. Nous avons aussi une certaine frousse, quand un éclair aveuglant s'accompagne d'un claquement de tonnerre, sec comme un coup de fouet, que reprend et prolonge l'écho de la montagne. Rien de terrible comme un orage dans le bois.

Le lendemain, la pluie tombe encore. Il est six heures. Nous déjeunons tant bien que mal et partons. Premier portage, qui n'est pas très difficile, ni embarrassé. Je remarque une flore qui n'est pas de la forêt : des marguerites séchées, des boutons d'or, de l'herbe à dinde, des brunelles, souvenirs des chantiers d'autrefois. Graines apportées dans l'avoine des chevaux, et qui s'acclimatèrent. Laurent, chasseur-né, invétéré, impénitent, montre un énorme tronc renversé, creux à l'intérieur, où il relève le passage de chats sauvages (ratons laveurs). Puis c'est la première baie du lac Clair, en forme de tuyau de pipe.

Elle a un quart de mille de longueur et des bords vaseux. Nous trouvons morte, vers le milieu, une truite grise de quatre ou cinq livres, portant une profonde blessure de chaque côté du corps, entre la queue et la nageoire dorsale. Victime vraisemblable d'un brochet monstre qui n'a pu tenir sa proie. Tout à coup, devant nos yeux, l'immense étendue du lac Clair, à perte de vue. Il porte son nom.

L'eau y est si limpide, propre, pure, d'un vert pâle qui tourne au bleu dans le lointain, que nous apercevons les fonds à vingt pieds. Les rives n'offrent pas l'aspect hérissé et spectral des lacs endigués, qui débordent du gonflement d'eaux entravées, et tuent la moindre végétation autour d'eux. Des baies inclinées de sable jaune, grenu, et des battures couvertes d'herbages. Alentour, aussi loin que porte l'œil, des conifères rangés, alignés, droits comme des soldats à la revue, et les inévitables bouleaux malades, décapités. Si l'on n'apercevait parfois un billot flottant, une vieille planche sur la berge, une pièce d'estacade portant quelques anneaux de chaîne rouillée, on jurerait que l'homme n'a jamais mis le pied dans le voisinage. Le silence est grand, gênant, si complet qu'on croit l'entendre.

Le lac s'étend si loin vers le sud qu'il est impossible d'en apercevoir la fin, même à l'aide de nos jumelles, qui ne sont pas celle qu'emploient les officiers de marine. Vers la droite, nous croyons distinguer la toiture d'une bâtisse, camp de gardes forestiers ou de chasseurs, mais tout cela est flou, indistinct. La vague grossit et les moutons blancs nous obligent à pointer le canot vers la terre ferme. D'énormes roches dominent l'eau. Nous abordons et prenons quelques photos. Sur le sol, pistes d'orignaux et de loups se suivent, se croisent, s'entremêlent. Nous cherchons ; bientôt, nous devrons trouver une île assez grande, à l'extrémité nord-est du lac. À sa droite, d'après les renseignements obtenus, s'ouvre l'entrée de portage qui nous conduira au grand lac Muskeg, ou Potherie, de son nouveau nom. Chemin faisant, nous capturons à la cuillère deux brochets moyens, pour le repas

qui vient. Le lac est peuplé d'énormes brochets du nord et de truites grises, mais le poisson donne mal. C'est la période de pleine lune et il se nourrit peu. D'ailleurs, nous ne sommes pas intéressés à pêcher, pour ajouter à notre bagage.

Voici l'île dont on nous a parlé, puis le portage, à six ou sept arpents plus loin. Une heure après dîner, nous y entrons. Il est en dos de cheval, monteux, malaisé, et nos sacs s'appesantissent à chaque pas. Il fait chaud, humide, collant. Les moustiques nous dévorent. À tel point que personne ne peut bientôt plus les endurer. Nous nous frottons le visage et le cou, les mains, d'une huile qui les chassera, mais souille aussi nos chemises.

Nous avons les cheveux graisseux comme le reste. Le parcours n'a pas un mille de longueur, si nous jugeons par le tracé de la carte, mais il donne l'impression d'une lieue. Pierre porte le canot, renversé sur ses épaules. On m'a confié le sac le moins lourd — une quarantaine de livres — auquel s'ajouter la tente, qui en pèse quinze. Chargé comme un mulet, Laurent tient sa carabine d'une main, tue ses maringouins de l'autre. Jamais portage ne m'a paru aussi épuisant. Sur le Muskeg, au fond d'une anse en forme de V, nous nous laissons tomber d'harassement, dans l'ombre d'un camp de bûcheron à moitié debout, mais pourri, noir, branlant.

Le retour au point de départ s'effectue comme prévu, sans une difficulté, par les grand et petit lacs Muskeg. Notre randonnée n'aura pris que deux jours. Nous mettons des cuillères à l'eau et amenons encore des brochets. Il y a de la truite grise dans les Muskeg, comme dans le lac Clair, comme dans les autres lacs de la région,

mais aucune ne se laisse tenter par l'appât. L'eau est chaude et la truite se tient en profondeur. Après avoir pagayé sur une distance de quelque cinq milles, nous revoici enfin dans la passe étroite qui nous conduira à la rivière Vermillon, à la Pointe des Ingénieurs.

Et nous recommençons le jeu de nous échouer, de nous dégager de la vase, de chercher le chenal d'eau vivante et de le perdre, de pousser le canot sur des fonds peu engageants, par-dessus des branches mortes, des billots qui barrent la route, à travers les racines griffues de souches en bordure du rivage. Les canards sauvages sont toujours là. Des gros et des petits, des noirs et des gris, des canards des bois, des becs-scie, des sarcelles à ailes bleues. Les jeunes se sauvent devant nous, plongent et reparaissent, nous aperçoivent et replongent, en un jeu de cache-cache inutile, et qui les épuise. Les adultes se montrent plus placides. Ils nous regardent de leurs yeux ronds, indifférents, sans s'énerver, comme s'ils savaient que nous ne leur voulons aucun mal, et que d'ailleurs la saison de chasse n'est pas près de s'ouvrir.

Comme nous arrivons, un hibou hulule dans le noir. Les avirons nous pèsent aux bras, comme de plomb. Déjà le lac Clair est loin.

Harry Bernard



William Bent Berczy, époux de la seigneuresse d'Ailleboust, Louise-Amélie Panet, par son père William Berczy v. 1808. Aquarelle et gouache sur mine de plomb sur papier vélin. Catalogue *Berczy* MBA, 1991. P. 71 et 211.

Être institutrice à Berthier

Moi, j'ai enseigné à Berthier plusieurs années; j'ai été grand-mère en enseignement. J'ai enseigné aux parents, les parents se sont mariés et puis j'ai enseigné à leurs enfants, puisque j'ai toujours été dans la même école. Les élèves ne connaissaient pas d'autres maîtresses que moi : ils me disaient «Bonnes vacances et au mois de septembre.» Eh bien ! Ces élèves-là sont devenus les premiers des villes comme notaires, docteurs ou mêmes prêtres.

Normalement, on construisait l'école au milieu du rang. J'ai enseigné deux ans dans une vieille école avant d'enseigner dans une école neuve. Et vous dire ce qui s'est passé là : le panneau de la porte est tombé à terre en plein cœur d'hiver, car naturellement, il n'était plus bon. On se réveillait le matin, puis il y avait du frimas sur nos couvertes : c'est vrai, c'est de la réalité que je vous conte, parce que l'école était vieille. On chauffait avec du bois et un poêle à deux ponts. Il y avait une toilette dehors et un tuyau tout le tour de la classe pour être capable de chauffer l'école. Plus tard, lorsque l'école a été plus neuve, on a eu moins de misère. On voyageait toutes les semaines, on passait la semaine à l'école avec nos petits frères et nos petites sœurs, on les instruisait et, en retour, nos parents nous donnaient les produits de la terre pour aider un petit peu en compensation de l'habit, de la nourriture de nos frères et de nos sœurs; alors en compensation, ils nous donnaient ce qu'il y avait sur la terre. Mais, il n'y en avait pas toutes les semaines. Alors, il

fallait rester renfermé, ne pas sortir, pas de restaurant, ne pas avoir connaissance de rien.

On existait et on enseignait pour un salaire de famine. Pourquoi? Par pure vocation, par amour du travail; on faisait comme Madeleine de Champlain[10], la première institutrice du Canada, on enseignait gratuitement.

Souvent, il y avait une croix de chemin pas loin de l'école pour les neuvaines. On faisait des neuvaines quand ça allait mal, pour aider aux cultivateurs; et les gens priaient dévotement. Quand ça allait mal dans la paroisse, dans ce temps-là, on demandait à la maîtresse d'école d'aller faire une neuvaine et de prier. On y allait avec dévotion et avec l'idée de demander ce qu'on voulait. On y allait le soir avec les gens du rang. C'est moi qui récitais le chapelet, la maîtresse d'école, et on leur faisait chanter un cantique; c'est nous autres qui était en tête de cela.

D'autres fois, lorsqu'il y avait une école, on installait une croix de chemin; c'était la paroisse qui payait la croix de chemin; ce qui était à nos frais, c'était le chauffage, puis l'entretien de la classe, de l'école, le vidage du tuyau, le mettage des châssis doubles et les châssis simples et le lavage, l'allumage du poêle à tous les lundis. On vidait le tuyau avec nos plus vieux. L'école était construite en bois, en déclin de pin de 7 à 8 pouces. La toiture était en bardeaux. Il n'y avait pas de cloche sur notre école, ni de décoration.

---

[10] Hélène Boullé (Hélène de Champlain) 1598-1654, calviniste, convertie en 1612 par Champlain. Venue en Nouvelle-France avec son mari de 1620 à 1624, à 22 ans, veuve en 1635, entra chez les Ursulines de Meaux (1645) où elle mourut.

Nous autres, à la rivière Bayonne qui séparait les deux rangs, on les distinguait ainsi : le côté de la rivière Bayonne Nord et le côté de la rivière Bayonne Sud.

Dans le poêle à deux ponts, il fallait se mettre la tête un peu dedans pour faire notre manger. Le poêle était dans l'école, mais sur le devant du poêle, il y avait des portes qui s'ouvraient et qui se trouvaient de notre côté dans notre cuisine. Alors on ouvrait les portes et on était capable de cuisiner. Mais il y avait juste les portes de notre côté. Il faisait assez froid. On avait une petite chambre. Si on avait assez de bois, très bien; si on en manquait, il fallait fournir de notre salaire; on n'en avait jamais trop.

On partait, on s'en allait jusqu'où il y avait un petit peu de bois, on montait dans les hauts et on disait : «Moitié bouleau vert et moitié bois sec.» On mettait du bois vert avec du bois sec pour que ça dure longtemps, pour un peu ménager notre bois. Pour le mois de mars, il faisait moins froid, on mettait juste des petits morceaux pour être capable de faire notre cuisine.

C'était nous autres qui trouvions notre bois; notre voisin nous prêtait son cheval, on prenait les brides, le cheval tout attelé, puis on partait à la belle aventure pour nous aller trouver un homme qui était pour nous chauffer la job et là, on disait : «J'ai 25$ pour chauffer ma classe pour tout l'hiver, le côté de la maîtresse», qu'on appelait; on partait le lundi de chez nous, puis on revenait le vendredi; on habitait la classe. Si on avait du bois de trop, ça nous appartenait.

Chez nous, il y avait une cave en terre, pour fermer notre «steamcut[11]» pour ne pas que l'eau gèle. Le lundi, on allait l'ouvrir. On abrillait ça avec de la paille de sarrazin, du brin de scie et une boîte de bois pour ne pas que le "steamcut" gèle. Le lundi matin, c'était gelé pareil. Alors il fallait descendre après la classe le lundi soir, avec de l'eau chaude, après avoir enseigné avec le manteau sur le dos tout l'avant-midi; celui qu'on avait nommé pour allumer le poêle, il y avait des fois qu'il l'oubliait; d'autres fois, il se levait trop tard; alors on arrivait, puis il y avait de la boucane dans la classe; on se mettait autour de notre poêle à deux ponts, puis on le chauffait; il fallait tenir notre tuyau net, le nettoyer deux ou trois fois par année pour ne pas que ça prenne en feu.

On descendait dans la cave; on faisait un jump. C'était une porte dans le plancher (une trappe), sans peinture. Elle avait trois ou quatre pieds.

Quand l'eau gelait dans le tuyau du chemin, on se rendait à la rivière avec les élèves, on faisait un trou sur la glace sur l'heure du midi, de la grandeur d'une chaudière. Un ou deux élèves apportaient la chaudière et moi je montais la hache. D'autres fois, on y allait seul, par exemple, lorsqu'on venait les chercher par mauvais temps, on y allait seul. Il nous fallait de l'eau pour notre cuisine du soir et le lendemain matin. Un rigola, c'était le nom du trou dans la rivière.

Au grenier, on remisait de vieilles cartes, la revue de l'enseignement primaire reliée et de vieux pupitres. Dans la classe, il y avait un tableau noir portatif, à

[11] **Robinet**

ballant. Il y avait un crucifix et ça priait. Mais parce qu'il y avait beaucoup de fenêtres, il n'y avait pas tellement de place pour les cadres.

Il y avait par contre les anciens catéchismes en images, mais les enfants appréciaient la prière qu'on faisait le matin, le chapelet le midi et la prière du soir.

À 8 heures du matin, on commençait par l'étude. L'heure d'entrée était entre 8:00 et 9:00 heures. Quand je descendais en bas, lorsque j'habitais le haut, les élèves se levaient — «Bonjour mademoiselle» — «Bonjour mes élèves, ça va bien, à genoux pour la prière. Mettons-nous en présence de Dieu et adorons-le.» Après la prière, il y avait la lecture, l'analyse et l'explication de la lecture.

On travaillait en trio tout le temps; pendant que je faisais lire mes petits avec moi, mes élèves de première et deuxième années, je leur montrais comment épeler un mot, je faisais résoudre un problème au tableau noir en 3e, 4e, 5e, et 6e, je leur donnais une phrase de dictée; pendant qu'ils écrivaient leur phrase de dictée, je revenais à mes petits pour qu'ils épellent leurs mots.

Pour les problèmes de discipline, il ne fallait que se brosser un tableau de l'emploi du temps, approuvé par l'inspecteur, et on travaillait. Les parents avaient confiance en nous. On leur avait donné confiance. Quand les enfants se lamentaient de la maîtresse, les parents venaient nous voir. Alors, on leur donnait le plus beau fauteuil, puis de la manière qu'on les accueillait, ils partaient le cœur content. Souvent, ils ne voulaient pas qu'on enseigne l'histoire du Canada ou la géographie;

ils nous demandaient à quoi cela servait; ils voulaient qu'on fasse plus de catéchisme; nous autres, on pouvait pas faire ça, il fallait suivre notre programme.

On donnait des punitions corporelles en un sens. Mettons qu'un élève se levait dans la fenêtre pour regarder passer une voiture, c'était défendu dans ce temps-là, on disait : «Reste de même, une minute.» Je ne donnais pas de coup de règle. Avant de partir, s'ils ne disaient pas «Bonsoir mademoiselle», on les arrêtait. On les éduquait dans ce temps-là.

L'institutrice passait après le curé. Quand il y avait des quêtes, c'était l'institutrice qui passait, qu'on demandait. On passait des images de saint Joseph, envoyées par l'Oratoire Saint-Joseph, on les tirait au hasard et on les donnait à la première communion, on vendait les petits Chinois, les sous de la survivance.

Il fallait être vêtu modestement, c'est-à-dire les bras couverts, pas trop décolletée, car on recevait les inspecteurs, les prêtres; on ne buvait pas, on ne fumait pas, on ne faisait pas de bicyclette. Il y avait tellement de yeux rivés sur nous.

À l'automne et au printemps, ils venaient pieds nus. On leur disait: «Vous êtes arrivés proprement ce matin, faites attention à vos vêtements pour partir aussi propres comme vous êtes arrivés; quand vous entrez dans la classe, essuyez vos pieds et évitez la vase.» Les élèves manquaient l'école surtout durant le temps des récoltes et des semences. Dans ce temps-là, on avait de la misère, mais on travaillait pas pour l'argent, mais par vocation.

Blanche Ilda Beaufort



Fête de la moisson, par William Bent Berczy, époux de la seigneuresse d'Ailleboust, Louise-Amélie Panet, v. 1840-1850. Aquarelle sur mine de plomb sur papier vélin. « Cette vue représente probablement la campagne autour d'Ailleboust, où l'artiste réside de 1832 jusqu'à la fin de sa vie. La première église de Sainte-Mélanie a été construite en 1832. Vers la gauche, on pense que la construction représenterait le manoir d'Ailleboust. »

***Catalogue Berczy*, MBA, 1992. P. 270.**

L'industrie du tabac : un beau souvenir

S'il y a une industrie chez nous qui a donné des couleurs et des vitamines à l'économie joliettaine et celle de toute la région Lanaudière entre les années trente et quatre-vingt-dix du siècle dernier, c'est bien celle du tabac. Mais en même temps c'est elle qui lui a infligé, sans le vouloir, les pires blessures. Comment ? C'est bien simple, c'est que le tabac qui a régné en maître durant des années et des années, est devenu aujourd'hui un produit dont il faut s'éloigner si on veut vivre quelques années de plus.

En effet, il a été prouvé hors de tout doute qu'il est un tueur silencieux, qu'il attente à la santé des individus. Il est en fait un ticket pour le corridor de la mort, parce que son usage a un lien direct avec le cancer du poumon.

Lorsqu'on s'en est rendu compte, les gens se sont mis à délaisser la cigarette, le cigare et la pipe, les organismes pour la promotion de la santé ont incité la population à abandonner ce produit, et les gouvernements sont entrés dans la danse en y allant d'une série de mesures qui ont complètement modifié notre économie.

Ainsi les tabaculteurs de la région qui faisaient des affaires d'or, particulièrement à Saint-Thomas près de Joliette, ont abandonné graduellement leurs terres ou encore se sont orientés vers d'autres cultures, de sorte qu'ils ne sont plus en 2003 que quelques-uns à faire pousser du tabac.

C'est après la crise de 1929 que les cultivateurs de la région ont fait connaissance avec le tabac, grâce en fait à Conrad Turcot et Anthime Charbonneau qui ont implanté cette culture dans les terres sablonneuses de Saint-Thomas, propices pour ce genre de culture. Ainsi, de 1930 à 1980, la région immédiate de Joliette fut considérée comme le plus grand centre de culture du tabac jaune au Québec.

Cet exploitation du tabac a bien sûr profité aux Joliettains qui ont vu des usines de traitement de cette plante pousser près de chez eux, au même rythme que les feuilles verdâtres qui s'étendaient sur plusieurs acres en banlieue, surtout du côté sud-est.

Il y eut la Coopérative des tabacs laurentiens qui s'installa en bordure du chemin de fer du Canadien National au début des années trente et dont le joliettain Jean Bordeleau fut gérant dans les années quarante. Cette usine devait passer aux mains du coloré Frank H. Jones un peu plus tard, et fut démolie il y a quelques années pour faire place à un projet domiciliaire qui n'a cessé de grandir depuis.

Monsieur Jones, qui s'est longuement impliqué dans la communauté joliettaine sur le plan social, était arrivé à Saint-Thomas en 1938, après avoir étudié l'agriculture, surtout la culture du tabac, en Ontario. Il épousa Annette Desmarais, fonda une famille, fit l'acquisition d'une première terre en tabac en 1941, et fonda Frank H. Jones Tobacco en 1961 après avoir acquis la Coopérative de tabac et les terrains de l'ancien rond de course près de la voie ferrée, en 1959. Monsieur Jones est décédé en 1998 à l'âge de 92 ans. Il est parti en somme, en même temps ou

presque, que l'industrie du tabac chez nous puisque l'usine Imperial Tobacco érigée en grandes pompes chez nous en 1947, devait disparaître elle aussi en 2001. Imperial Tobacco et Frank H. Jones Tobacco quittant le paysage joliettain, on sonnait presque le glas de cette industrie chez nous. Déjà en 1997, lors du cinquantenaire de l'Imperial Tobacco en terre joliettaine, on sentait que l'industrie du tabac chez nous était sur une pente glissante même si elle continuait de s'accrocher. On avait concentré la fabrication de cigares à l'usine joliettaine, mais le cigare commençait à se vendre moins.

Pourtant, le tabac a eu ses années de gloire à Joliette et dans la région. Il n'y a qu'à se rappeler le Festival annuel du tabac qui a connu un succès monstre entre 1973 et 1984 à Saint-Thomas. En retournant plus loin en arrière, on se rappelle les 250 emplois que l'ouverture de l'Imperial Tobacco à Joliette avait créé en 1947, alors qu'Antonio Barrette était ministre provincial du Travail. En 1997 il ne restait que 79 employés à l'usine joliettaine, mais la masse salariale était de 6,4 millions $. Ça donne une idée des salaires intéressants que l'usine versait à ses employés, sans compter les retombées indirectes qui étaient de plusieurs millions de dollars.

Les gens d'Imperial Tobacco n'ont quand même pas quitté Joliette sur un simple salut. En effet, après avoir été un citoyen corporatif responsable, la compagnie a assuré sa présence à long terme dans la collectivité en versant à la ville, pour sa future bibliothèque, un montant de 300,000 $ réparti sur cinq ans. Ce fut un geste fort apprécié. **Marc Laporte**



Autoportrait, William Berczy, beau-père de Louise-Amélie Panet, seigneuresse d'Ailleboust. Catalogue *Berczy* MBA, 1991. P. 295.

Chanson de la coopérative de tabac

Timbre : *On est canadien ou ben on l'est pas*

La coopérative qu'on a dans l'village
Ça en donne au monde un p'tit peu d'ouvrage,
Y sont 3,4 boss qui dirigent tout ça,
Où va tout l'argent on ne la voit pas.

Y a des inspecteurs presqu'à tout' les tables
Y a le gros Marlet qui vaut pas sa marde
Et le jeune Arpin qui est toujours là;
Travaillez mes gars ou ben donc j'clair ça.

Après notre journée, on est sans reproche;
On est fatigué, on se tient tout croche,
L'argent dans nos poches ne les défonce pas;
Je vous dis franchement qu'on s'enrichit pas.

Pour faire une semaine, faut bien du courage :
Pour faire de l'argent, faut faire du botchage.
On gagne notre argent, soyez-en certain,
Cela ça dépend de Monsieur Bonin.

On fait bien des farces, mais ce n'est pas drôle,
À chacun nos places et à tour de rôle,
Le commis arrive la paye dans sa main.
On prend not'env'loppe, pis on s'en revient.

Ayez bien du courage mais pas trop d'misère,
C'est la meilleure place pour passer l'hiver.
Rendu au printemps, j'en suis convaincu,
La coopérative n'existera plus.

Robert Lemarbre



William Bent Berczy, époux de la seigneuresse d'Aillebоust, Louise-Amélie, c.1808, par son père William Berczy. Aquarelle avec touches de gouache, vernie, sur papier vélin fin avec bordure de cercles découpés dans une feuille d'or, collé en plein sur un panneau de bois.

***Catalogue Berczy*, MBA. - 1991. P. 295.**

Bâtir le pays

Le paysage architectural de Lanaudière est aussi varié que sa géographie. Si on peut y retrouver la majorité des facettes du patrimoine bâti du Québec, la région n'en présente pas moins d'intéressantes particularités.

L'île des Moulins de Terrebonne est au Québec l'un des sites les plus importants évoquant l'ère préindustrielle. L'héritage seigneurial est illustré par le manoir de Mascouche, qui démontre en outre comment l'évolution des besoins de chaque époque parvient à modifier un ensemble architectural. La maison provinciale des clercs de Saint-Viateur à Joliette enrichit l'architecture institutionnelle par son style inusité. Finalement, l'église Sainte-Geneviève de Berthierville, un des joyaux du Québec, et la chapelle Cuthbert, premier temple protestant édifié au Québec, figurent parmi les grandes contributions à l'architecture religieuse québécoise.

L'île des Moulins

L'île des Moulins, à Terrebonne, est l'un des premiers centres préindustriels de la région de Montréal. On y trouve déjà au début du XVIIIe siècle un moulin à scie et un moulin à farine qui exploitent l'énergie hydraulique de la rivière des Mille Îles. L'activité industrielle y sera toujours prédominante, mais la fonction résidentielle s'y maintiendra jusqu'en 1973, année où le ministère des Affaires culturelles fait l'acquisition du site. Un projet global de restauration, déposé l'année suivante, veut

faire de l'île, après Place-Royale à Québec, le deuxième projet en importance au Québec, en matière de restauration historique. En raison des réticences qu'ont manifestées les groupes de pression quant à ce concept de restauration et ses coûts prohibitifs, seule une partie des travaux a pu être réalisée. Ce retard dans la mise en valeur de l'architecture ancienne de l'île aura toutefois permis de dévier du concept de départ et de générer des idées nouvelles en ce qui a trait aux pratiques de la restauration. Aujourd'hui, ce site peut être considéré comme un des bons exemples de l'évolution des théories de la restauration au Québec.

Parmi les bâtiments de l'île, l'ancien bureau seigneurial est celui qui a le moins subi l'outrage du temps. La restauration en 1978 de cette grande «maison de ville» du milieu du XIXe siècle a donc été minimale. On a remarquablement mis en valeur le riche décor de boiseries et la belle quincaillerie d'époque. Le Centre d'interprétation historique de Terrebonne occupe maintenant l'édifice.

Toujours en 1978, une intervention assez controversée redonnait au moulin neuf (1850) sa volumétrie d'origine, effaçant de la sorte les traces successives de son évolution. Le moulin neuf loge le Centre culturel de Terrebonne.

Une des réalisations les plus intéressantes sur le site de l'île des Moulins sera la mise en valeur en 1985 des vestiges du moulin à scie (1804) et la restauration du moulin à farine (1846) par la firme d'architectes Blouin et Associés. Ici, la création contemporaine s'affirme pleinement tout en intégrant de manière fort sensible les composantes architecturales anciennes, les anciens équipements mécaniques et

l'environnement naturel. Les nouveaux espaces au riche potentiel imaginatif et didactique sont occupés par la bibliothèque municipale de Terrebonne.

La boulangerie (1803), le plus vieux bâtiment de l'île, s'apparente par son volume et sa sobriété aux constructions du Régime français. Elle n'a pas encore été touchée par ce grand mouvement de restauration. Un projet de plus attend donc les propriétaires de ce site d'une grande harmonie, où l'agencement des bâtiments crée des places pittoresques avec des points de vue sur la rivière et sur les rapides.

Le manoir de Mascouche

En 1647, la Compagnie de la Nouvelle-France concède une vaste étendue de terre le long du Saint-Laurent à Pierre Le Gardeur de Repentigny. Comme ce dernier, ses héritiers et ses successeurs ne peuvent habiter la seigneurie, il n'y aura aucun manoir seigneurial à Mascouche durant toute la période du Régime français. Entre 1724 et1765, un moulin à scie est construit puis, entre 1766 et 1785, un moulin à farine vient compléter les installations. Ce n'est que vers 1830, sous le Régime anglais, que le seigneur John Pangman fera construire le manoir de Mascouche sur le site des moulins de la seigneurie de Repentigny.

De 1881 à 1932, le domaine se transforme en exploitation agricole et, avec la naissance de l'industrie du bois, la scierie connaît une activité intense. Peu de modifications sont apportées à l'architecture du manoir de Mascouche, qui avait alors les caractéristiques de la maison traditionnelle québécoise. Le bâtiment se

présentait sous une forme irrégulière et le corps principal était constitué d'un long rectangle flanqué de deux ailes perpendiculaires. Une galerie parcourait toute la façade au rez-de-chaussée et un larmier soutenu par des colonnes de bois la protégeait des intempéries. Le toit à deux versants, muni de quatre cheminées, était recouvert de tôle. La dénivellation du terrain dégageait le soubassement. Les murs étaient faits de moellons revêtus d'un crépi ou de planches de pin. Le rez-de-chaussée comprenait dix-huit pièces réparties de chaque côté d'un couloir central. Deux escaliers donnaient accès à l'étage qui comportait neuf pièces. Les deux ailes n'avaient qu'une seule pièce chacune.

En 1930, Mme Arthur Colville acquiert la propriété et donne au manoir l'apparence d'une gentilhommière française du XVIIe siècle. À partir d'éléments architecturaux empruntés à la Bretagne et à la Normandie, le bâtiment subit des transformations majeures qui respectent peu le style originel. On apporte beaucoup de soin à l'aménagement intérieur pour en faire une maison de campagne cossue et raffinée. L'ordonnance des pièces est complètement modifiée. L'aménagement du terrain est aussi entièrement repensé. Aussi, après les travaux, le domaine devient-il essentiellement un lieu de villégiature.

Les frères de Saint-Gabriel achètent le domaine en 1959 et y établissent un juvénat. De nouveaux bâtiments sont annexés au manoir, modifiant profondément son aspect. Il est en outre à demi occulté par un gymnase construit en 1963. Son

intégrité architecturale est irrémédiablement altérée. Depuis 1970, le juvénat loge une école secondaire publique.

La maison provinciale des clercs de Saint-Viateur

À Joliette, la maison provinciale des clercs de Saint-Viateur, vaste complexe à l'architecture remarquable, s'élève à proximité de la rivière L'Assomption. Construit entre 1939 et 1941, l'édifice rappelle un monastère allemand du Moyen Âge. On doit au père Wilfrid Corbeil la conception de l'édifice dont les architectes Gérard et René Charbonneau ont préparé les plans et devis. L'ensemble, qui remplace les bâtiments incendiés quelques années auparavant, est formé de deux ailes reliées par un passage couvert. Les murs sont revêtus de pierre de taille bosselée provenant des rives de la rivière, et certaines des toitures sont recouvertes de cuivre.

L'aile gauche possède une galerie à arcades intégrée au corps de l'édifice. Elle abrite des salles au rez-de-chaussée et des chambres aux étages. Un petit clocher chevauche le toit.

L'aile droite nommée «Maison Champagneur», qui loge les prêtres retraités, est reliée à la partie centrale par un passage couvert dont les arches laissent entrevoir une cour intérieure. Une tour accolée au mur-pignon et largement fenêtrée abrite des salons à chaque niveau. Sous le portail cintré de l'entrée principale, un tympan sculpté dans la pierre représente Saint-Viateur entouré d'anges. Le corps central de l'édifice est surmonté d'une tour carrée au toit à quatre versants dominé par une

croix. Cette partie loge un vaste hall et un escalier monumental qui mène à la chapelle.

La chapelle est une adaptation de l'église allemande de Frielingsdorff. Malgré leur apparence tout à fait médiévale, les colonnes et les voûtes aux lignes ogivales sont formées de treillis métallique enduit de mortier; de plus, tout l'appareillage est suspendu au toit en béton armé de la chapelle. Les vitraux, faits de verre coloré dans la masse, ont été conçus par Marius Plamondon et fabriqués par la Maison O'Shea de Montréal. Plamondon a également conçu le chemin de croix. Cette chapelle aux admirables proportions est en outre meublée et décorée d'œuvres de grande valeur.

L'église Sainte-Geneviève

L'église Sainte-Geneviève de Berthierville fut édifiée entre 1781 et 1787. Elle est une des plus anciennes du Québec (18e rang). À l'origine, l'église adoptait un plan en croix latine — avec transepts — et sa façade ne comportait qu'un clocher central chevauchant le pignon. Son apparence actuelle lui vient de transformations successives. Les deux clochers traditionnels à double lanterne et à claire-voie ont été ajoutés en 1810. Leur élégance et leur légèreté contrastent avec l'ordonnance rigoureuse, tout académique, de la façade haussée en 1818. En 1841, la sacristie est allongée et, trois ans plus tard, l'église est élargie par l'abattement des murs latéraux et leur reconstruction dans l'alignement des tours et des chapelles des transepts. En

1874, les lucarnes dans le toit en croupe des anciens transepts ont ajouté une touche inédite à l'ensemble.

Le décor intérieur de ce monument, réalisé entre 1821 et 1830 par Amable Gauthier et Alexis Millette, deux disciples de Louis Quévillon, est d'une grande richesse, démontrant souvent une virtuosité exceptionnelle. Certains éléments de l'ornementation ont été exécutés par d'autres artistes de renom : le maître-autel réalisé par Gilles Bolvin[12] en 1760, le tableau de Sainte-Geneviève, œuvre de l'école française du XVIIIe siècle et plusieurs tableaux du chœur, peints par Louis Dulongpré en 1797.

La chapelle Cuthbert

Située à Berthier la chapelle Cuthbert (chapelle Saint-André, patron des Écossais) fut construite entre 1786 et 1789 par le maçon Antoine Selton et le menuisier Pierre Fouré dit Vadeboncoeur, d'après la commande de James Cuthbert, aide de camp du général Wolfe à l'époque de la bataille des plaines d'Abraham.

Premier temple presbytérien du Bas-Canada et deuxième du Canada, son architecture est sobre et équilibré. Seuls le clocher et les fenêtres cintrées permettent de différencier ce temple d'une habitation. À l'encontre de la plupart des églises, les portes se trouvent sur les murs latéraux et non sur la façade-pignon. Les murs sont construits de pierres des champs revêtues de crépi alors que le toit est recouvert de

[12] **Né près de Paris, à Avesnes. Venu en Nouvelle-France en 1730.**

bardeaux de cèdre. Les fenêtres sont encadrées de pierres de taille et pourvues de volets, comme pour une habitation traditionnelle.

À l'intérieur, il n'y avait pas de bancs et les fidèles prenaient place sur des chaises lors des cérémonies. La chaire, fixée au mur, était couronnée d'un dais. Sous la tribune réservée aux serviteurs de Cuthbert, à l'extrémité ouest, plusieurs membres de la famille Cuthbert ont été inhumés. En 1866, on a transporté leurs restes dans le nouveau cimetière protestant de Berthier.

À la fin du XIXe siècle, le temple est laissé à l'abandon. Le gouvernement du Québec s'en porte acquéreur en 1927, mais le bâtiment se trouve alors dans un état de détérioration avancée. En 1958, l'église est classée monument historique, puis restaurée une première fois. La restauration de l'édifice, fort réussie, a été achevée en 1978.

Bernard-F Clavet

Carol Roy


AU CŒUR AVIONS GRAND DÉSIR
D'ALLER À SAINT-JACQUES
IPSA DVCE
W. Corbeil s.j.v.

Armoiries de Saint-Jacques peintes par Wilfrid Corbeil, c.s.v., dessin original de François Lanoue : les trois coquilles – écartelé au premier d'or aux trois coquilles de Messire saint Jacques – le calice et l'hostie – au deuxième de gueules au calice d'or accompagné en cher d'une hostie d'argent – l'étoile et le bateau – au troisième d'azur au vaisseau d'argent, voguant sur une mer du même senestré d'une étoile d'or – le pied de tabac – au quatrième d'or au pied de tabac au naturel, tigé et fleuri sur une terrasse de sable. IPSA DUCE, la Vierge est notre guide.
Les portes de Port-Royal, Grand-Pré et Beaubassin souhaitaient la bienvenue. « Au cœur, avions grand désir d'aller à Saint-Jacques », faisons-nous dire aux visiteurs, sur une immense pancarte dressée sur le chemin de Joliette. Et nous leur répondions : « Et nous, de vous recevoir! »

(François Lanoue, *Une nouvelle Acadie, Saint-Jacques-de-l'Achigan : 1772-1972*. 2e édition, 1972. P. 357)

Le village qui n’existait pas : Saint-Edmond

La région de Brandon cache jalousement un bijou de village légalement inexistant. C'est Saint-Edmond, paroisse de 350 âmes qui a fêté son centenaire en 89.

Ce nom apparaît capricieusement sur certaines cartes et panneaux routiers car, en réalité, trois localités se partagent cette paroisse.

« Ce sont les colons de Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert et Saint-Gabriel qui, devant faire plus de dix milles pour aller prier, ont obtenu leur église. En 48, j'ai tenté de convaincre mes voisins que ce serait avantageux de se constituer en municipalité, avec l'assurance de milliers de dollars en subventions du ministère de la Colonisation, pour les chemins et même une école. Les gens ont dit non », raconte Roger Therrien. Ce marguillier est non seulement une légende vivante du coin, il a été le dernier à opérer le moulin à scie local.

Pour le bois...

« Dans les années 40, j’ai vu des souches de pin de 3 et 4 pieds de diamètre alors que je devais me contenter de 12 à15 pouces... En haut du moulin, je faisais des cages à poules et des caisses de liqueurs avec 6 employés », dira M. Therrien.

Saint-Edmond a connu les hauts et les bas de la colonisation. Ainsi, au début du siècle, plus de 500 paroissiens émigrèrent dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre. Il y avait 97 cultivateurs en 1904, il n'y en a plus qu'un seul avec du

bétail », dira Marie-Paule Therrien. Présidente régionale de l'Association québécoise des droits des retraités, elle soulignera que « Saint-Edmond c'est le calme, la nature... une paroisse que choisissent de nombreux retraités ».

Originaire de Lachute, elle confiera qu'il fallait avoir l'esprit missionnaire pour s'installer à Saint-Edmond : « L'électricité est arrivée en 49, le téléphone en 50. »

…et la motoneige!

Ce charmant patelin a compté une fromagerie et même 2 magasins. Il ne reste plus maintenant qu'un seul commerce, l'Auberge Marie, qui sert d'hôtel, de bar, de restaurant et de dépanneur. Depuis un an, on y trouve aussi le seul poste d'essence à la ronde... et seulement du super.

« Mon seul concurrent, c'est le curé François Harnois, à l'heure de la messe », confie, en riant, Pierre Bédard. Ex-gérant du BM motel, il a été le premier président du Festival provincial de la motoneige, responsabilités qui lui ont permis de bien cerner le potentiel de Saint-Edmond.

«Dans les années 60, les motoneigistes circulaient un peu partout. Ceux des années 80-90 suivent les sentiers, de véritables autoroutes, et il y en a deux qui passent près d'ici. C'est la liaison Laval/Lac St-Jean et le sentier Québec/Mont-Laurier. Depuis trois ans, le trafic a plus que doublé et il y a de plus en plus de Français qui veulent vivre leur raid Harricana. »

L'hiver, la salle à manger de 51 places ne suffit pas à satisfaire tout ce beau monde. Mais aujourd'hui, l'auberge est le rendez-vous du tout Saint-Edmond, un patelin où tous se connaissent, se respectent, s'entraident... comme dans le bon vieux temps.

Louis Pelletier



Le Collège St. Louis, Terrebonne, par M. Richard, Terrebonne. Collection BNQ.

2

Le rêve de la réalité

Nipissingue, le sorcier indien à la tête de pierre

Il y a bien de cela des lunes, vivait dans les terres de chasse des Algonquins, sur les hauteurs que couronne aujourd'hui le village de Rawdon, un vieux sorcier indien, le méchant et tout puissant Nipissingue. Maître en sorcellerie, Nipissingue pouvait rendre des points à tous les sorciers des autres tribus, et le grand conseil des Sachems ne décidait jamais rien sans l'avoir auparavant consulté.

Fort rusé, adroit et mauvais, le sorcier menait à sa guise le clan des Algonquins. Bien des ennemis personnels avaient rejoint leurs ancêtres pour lui avoir déplu. Personne n'avait osé lui résister.

Dans la même tribu vivait la douce Hiawatha. Fille de sachem, l'incomparable Indienne aux yeux sombres était belle comme le jour ensoleillé et droite comme une épinette. Sa jeunesse et sa beauté avaient captivé bien des cœurs mais le terrible Nipissingue l'aimait et personne ne la lui disputait. Malheureusement pour le sorcier, Hiawatha n'était plus libre car elle avait donné son cœur à un autre. Elle possédait un maître.

Née sur les bords du fleuve géant au confluent de la rivière Qui-Marche, la jeune Algonquine avait vécu chez les Blancs et parmi eux avait écouté la Robe Noire, le Père Jogues, plus tard martyrisé; ce dernier avait parlé à Hiawatha du vrai Manitou. Celui qui aime et qui pardonne, Celui qui s'était donné à la mort pour que nous

vivions. Captivée par les figures de Jésus et de Marie, Hiawatha s'était renseignée et bientôt avait cru.

Baptisée, elle était profondément chrétienne, bien plus, elle avait, comme les bonnes sœurs venues de la si lointaine France, donné son cœur à ce maître si bon, promettant de lui garder toujours.

La jeune Indienne ne pouvait donc, ni ne voulait entrer dans le wigwam du grand sorcier. Mais la jeune Hiawatha était chrétienne, Nipissingue ne l'était pas et se moquait bien de telles sornettes.

Un soir de conseil, quand le calumet eut trois fois circulé autour de la fleur rouge dansante, Nipissingue se leva, drapé dans la couverture de lin rouge et blanche: « Le grand Manitou ne veut plus voir son sorcier seul sur la route. Hiawatha l'accompagnera. J'ai dit. »

Trois fois encore le calumet s'aviva aux bouches lippues sous le nez en bec d'aigle et le plus vieux des sachems articula en grimaçant: «Le Grand Manitou est sage, Nipissingue ne marchera plus seul.» Le sorcier était fiancé.

Il ne restait plus qu'à préparer les magnifiques cérémonies et les danses qui consacreraient à jamais l'union d'une fille de sachem avec le tout puissant messager du Manitou. Hiawatha cependant ne l'entendait pas de cette oreille. Désemparée, elle se livra à une prière intense et demanda l'aide de Dieu à qui elle s'était confiée, puis décida d'aviser Nipissingue de son vœu. Le sorcier éclata de rire, puis se moqua d'elle avant de la menacer de mort, si elle ne changeait point sa décision.

Hiawatha se sentit perdue. Soudain, elle eut une idée. Fille de sachem, elle n'avait point le droit de refuser le mariage mais de choisir son époux. Elle n'avait qu'à choisir un autre que Nipissingue, par exemple Arondack, son ennemi juré qui comprenait sans doute la promesse de Hiawatha, car il était bon. Ainsi la jeune promise garderait son cœur intact au Grand Maître.

La jeune Algonquine fit connaître sa décision au Conseil des sachems qui s'inclina. Elle se prévalait d'un droit traditionnel qui n'appartenait point aux sachems de faire disparaître. Nipissingue, informé, fit une colère noire, se rua au feu du conseil, jura de faire sombrer le clan sous ses maléfices si la jeune Indienne ne l'épousait pas... puis se retira vaincu, la haine dans le cœur et l'injure à la bouche. Hiawatha, cependant n'épousa point Arondack.

Nipissingue, sorcier retors toujours écouté au conseil des sachems comme messager du Grand Manitou, lança les Algonquins sur le sentier de la guerre. Si Nipissingue avait compté sur les aléas des combats pour se débarrasser de son ennemi, il avait bien juré. La guerre fut désastreuse et Arondack revint mourant à son wigwam.

Hiawatha, fiancée par son choix, et d'ailleurs depuis toujours garde-malade de la tribu, se tint à son chevet et prépara les infusions de plantes qu'elle cueillait elle-même dans les bois environnants.

Un jour, manquant de plantes et s'éloignant du camp pour en récolter, Hiawatha se dirigea vers le profond précipice Dorwin au fond duquel coulait alors un mince

filet d'eau saumâtre. Quelques racines de salsepareille couraient sur les bords du gouffre. La jeune Algonquine se pencha pour les cueillir. Nipissingue à l'affût, la vit.

Toute rancune afflua dans son cœur d'Indien. Sans réfléchir, devant cette proie facile qui s'offrait à lui, il s'empressa et courut sur elle. D'un geste brusque, il la précipita dans l'abîme puis se pencha pour voir son corps frêle se déchiqueter sur les rocs.

Il ricana férocement, savourant sa vengeance, mais il ne vit rien après s'être penché !

À peine le corps de Hiawatha eut-il touché le mince filet d'eau que le précipice vibra d'un coup de tonnerre et qu'une magnifique chute, multipliant à l'infini la robe de l'Indienne, jaillit et se rua dans la gorge étroite, où depuis elle ne cesse de bondir et de chanter. Nipissingue, stupéfait, s'immobilisa et fut immédiatement changé en pierre par le Grand Manitou et condamné à entendre ainsi pendant des siècles le chant de victoire de Hiawatha.

Si vous allez aujourd'hui à Rawdon, à la chute Dorwin qui devrait se nommer Hiawatha, vous verrez le sorcier de pierre. Si vous vous penchez un peu, vous admirerez la fine robe blanche d'Hiawatha qui brille de mille éclats sous le soleil du printemps, et si vous êtes un peu poète, vous entendrez le chant de la victoire que ne cesse de fredonner la chute bondissante. En écoutant la chute, vous pourrez voir un dernier témoignage de la véracité de mon récit.

Les rhizomes bruns de la salsepareille tapissent maintenant les parois de la chute en souvenir des bontés d'Hiawatha et la sanglante sanguinaire s'y étale chaque printemps pour y célébrer son martyre.

Voilà l'authentique histoire de Nipissingue et d'Hiawatha.

Henri Tellier



Le vieux moulin, ancienne résidence du Seigneur Saint-Sulpice, L'Épiphanie. Carte postale : Trois-Rivières, Pinsonneault, photographe-éditeur. Collection BNQ.

Pourquoi la rivière L'Assomption est-elle si croche?

Un jour, il y a bien longtemps, un Sauvage était parti chasser. Son canot sur le dos, il s'est dirigé vers le nord. Il voulait aller le plus loin possible pour découvrir de nouveaux territoires de chasse.

Alors, il a marché pendant plusieurs jours. Il a traversé des lacs, remonté des rivières, traversé des montagnes, puis, un jour, il a décidé de revenir chez lui. Il se sentait fatigué et craignait de ne pas avoir assez de force pour refaire la distance qui le séparait de son village. Alors, il s'est assis et a commencé à réfléchir.

Quel serait le meilleur chemin pour revenir chez lui? Le meilleur moyen, bien sûr, serait de trouver une rivière dont le courant le ramènerait chez lui. Mais comment trouver ce cours d'eau qui justement descend jusqu'au fleuve où se trouve son village?

Alors, il pensait et repensait, puis à un moment donné, désespéré, il a crié: «Je donnerais mon âme pour trouver une rivière qui me ramènerait au fleuve.» Sa voix a résonné dans les montagnes, tellement que le diable a bien entendu ce qu'il venait de dire.

Enfin, le Sauvage se fit un abri avec son canot et s'endormit. Dans son sommeil, le diable lui dit: «Demain matin, tu vas trouver la rivière que tu cherches. Les montagnes vont s'ouvrir devant ton canot pour te laisser passer, mais une fois que tu seras revenu à ton village, tu m'appartiendras tel que tu l'as dit.»

Le lendemain matin, quelle ne fut pas sa surprise de voir près de lui un beau grand lac se jetant dans une rivière aux eaux tranquilles qui se dirigeait vers le soleil levant. C'était le lac L'Assomption.

Il s'est engagé sur la rivière et a avironné doucement, aidé par le courant, toujours vers la même direction, lorsque soudain il a pensé à ce que le diable lui avait dit: «Une fois que tu seras revenu à ton village, tu m'appartiendras tel que tu l'as dit.»

Mais là, il regrettait ce qu'il avait dit. Mais comment se défaire de cet engagement? Alors il s'est dit: «Il me faut du temps pour réfléchir.» Et comme le diable lui avait dit: «Les montagnes vont s'ouvrir devant ton canot pour te laisser passer», il a commencé à faire des détours, à tourner vers la gauche, puis vers la droite pour allonger le trajet le plus possible. Puis il a descendu comme ça jusqu'au fleuve près de Montréal où était son village.

Puis après, jamais plus personne n'a entendu parler de lui. C'est ça la raison pour laquelle la rivière L'Assomption est si croche.

Marcel Ducharme



Le Collège St. Louis, Terrebonne, par M. Richard, Terrebonne. Collection BNQ.

L'enfant dans la lune

Un jour, un vieil Indien nommé Niaskonowetc (*Il y avait des traces par tout*) vivait seul avec sa femme Waponokwe (*Quand le soleil se lève*) dans un wigwam dans la forêt.

Niaskonowetc revenait d'amasser des baies sauvages lorsqu'il entendit un bruit. Il s'arrêta pour entendre mieux d'où ce bruit venait, il chercha un peu et trouva un petit bébé enveloppé sur sa planche, tout seul près d'un arbre. Il regarda un peu partout afin de voir s'il ne trouverait pas quelqu'un qui aurait perdu cet enfant. Tout était tranquille et il ne trouva personne. Aussi, il décida de prendre le bébé avec lui et le porta chez sa femme, Waponokwe. Maintenant, ils étaient bien heureux puisqu'ils avaient un petit bébé à aimer. Ils lui donnèrent un nom : Etci (Lièvre).

Etci grandit dans la forêt et il apprit à vivre avec la nature. Leur wigwam était assez proche d'un lac et le vieux Niaskonowetc avait dit plusieurs fois à Etci de ne pas s'aventurer vers le lac, parce qu'il avait peur qu'Etci tombe dans le lac et se noie.

Un beau soir, pendant que ses parents dormaient, Etci pensait: «Je vais aller marcher dehors un peu.» Etci devait bien voir trois ans, je pense. Il marcha vers le lac; c'était comme un beau rêve. La lune brillait très fort, si fort que sur le lac il pouvait voir sa réflexion. Et tout autour, il y avait des rayons qui ressemblaient à de longs fils d'or très larges: c'était la lune qui se regardait dans le lac comme dans un

miroir. Etci ne pouvait plus la quitter des yeux. Il y avait le lac et cette belle forme ronde qui ressemblait à un tambour en or, avec ses longs fils d'or tout autour. Un de ces fils d'or était brisé au bout là-bas.

Etci pensait: «Si j'allais attacher ce fil d'or là-bas, tout serait parfait!...» Il marchait un peu ici et là et le fil d'or était toujours devant lui. Il commença à marcher sur le fil. Il marchait, il marchait, il était comme perdu dans un rêve tellement c'était beau ce qu'il voyait. Et tout d'un coup, il se vit très haut dans le ciel, puis dans la lune.

Là, il fit connaissance avec une tribu de gens très petits: ces gens étaient bien heureux de rencontrer Etci parce qu'il était différent. Ils ont joué ensemble et ils ont fait une danse en rond. Après quelque temps, Etci pensait : «Je dois descendre, aller raconter à mes parents tout ce que j'ai vu.» Mais à ce moment-là, le jour était venu et Etci ne pouvait pas descendre. Il attendit que la nuit vienne et que la lune se regarde encore dans le beau lac tout près de son wigwam. Et là, il descendit raconter à ses parents, très inquiets, tout ce qu'il avait vu. Etci invita ses parents, à venir par une belle nuit, rencontrer ses petits amis.

Les deux vieux étaient bien heureux de rencontrer cette tribu de petites gens et de savoir qu'Etci ne serait jamais seul. Après quelque temps, la vieille maman Waponokwe s'est endormie pour toujours. Une belle nuit, Etci descendit de la lune pour venir visiter son père dans son wigwam; le vieux Niaskonowetc s'était endormi

pour ne plus se réveiller. Etci debout à côté de son père souriait. Etci pensait: «Je ne dois pas faire de bruit puisqu'il dort si bien.»

L'histoire d'Etci est arrivée il y a déjà bien des années. Quelquefois dans la nuit, quand la lune brille très fort, on pense voir un petit garçon: Etci sourit en regardant en bas son père qui dort.

Alanis Obomsawin



Le vieux moulin, ancienne résidence du Seigneur Saint-Sulpice, L'Épiphanie. Carte postale : Trois-Rivières, Pinsonneault, photographe-éditeur. Collection BNQ.

Le gros caillou

Il y a bien longtemps, il y avait une tribu de Sauvages qui vivait près de la rivière Ouareau. Le chef avait deux fils et naturellement il était prévu que ce serait le plus vieux qui prendrait la relève lorsque le père mourrait. Et le plus jeune des deux frères était jaloux à mort de son frère aîné. Un bon jour qu'ils étaient à la chasse ensemble, le jeune frère décida d'éliminer son frère aîné. Il laisserait croire à son retour que le canot avait chaviré et que son frère était mort noyé. Ainsi, il pourrait succéder à son père plus tard comme chef de la tribu. Alors il s'approcha par en arrière de son frère et d'un grand coup de sa hache lui trancha complètement la tête. Mais là, une chose étrange se produisit. La tête en tombant par terre s'est mise à gonfler, gonfler jusqu'à atteindre environ dix pieds de diamètre, et ensuite elle se changea en caillou. C'est que le grand Manitou a voulu que toujours il ait devant les yeux le souvenir de ce geste odieux qu'il avait commis. Il en eut tellement de remords qu'il en est mort. Mais la pierre, elle, est toujours là, près de la rivière Rouge, juste à la limite entre Saint-Liguori et Crabtree.

Marcel Ducharme



Église et presbytère de Manouane. Éditeur : Cap-de-la-Madeleine, Les Ateliers Désilets. Collection BNQ.

Jean Nicoquette

Jean Nicoquette, qui n'a ni chaud ni froid, est parti avec son grain de blé. Il arrive à une maison. Con ! Con ! Con !

— Qui est là?

— Jean Nicoquette qu'a ni chaud ni froid.

— Qu'est-ce que tu veux encore?

— Bien, veux-tu garder mon grain de blé?

— Mets-le sur la table, là.

Jean Nicoquette part.

— Je viendrai le chercher à soir.

Le soir Jean Nicoquette arrive. Con ! Con ! Con !

— Qui est là?

— Jean Nicoquette qu'a ni chaud ni froid. Je suis venu chercher mon grain de blé.

— Bien, parle-moi-z'en pas. Ma poule est rentrée dans la maison aujourd'hui et elle l'a mangé, ton grain de blé.

— Je veux avoir ta poule.

— T'auras pas ma poule !

Il pogne la bonne femme, la jette à terre. Il pogne la poule et se sauve avec. Il arrive à une autre maison. Con ! Con ! Con !

— Qui est là?

— Jean Nicoquette qu'a ni chaud ni froid.

— Qu'est-ce que tu veux encore?

— Bien, veux-tu garder ma poule pour la journée?

— Mets-la dans la bergerie avec le mouton, là.

Il met sa poule dans la bergerie.

— Je viendrai la chercher à soir.

Le soir, Jean Nicoquette arrive. Con ! Con ! Con !

— Qui est là?

— Jean Nicoquette qu'a ni chaud ni froid. Je suis venu chercher ma poule.

— Bien, parle-moi-z'en pas. Mon mouton s'est mis à toquer ta poule, il l'a tuée.

— Bien, je veux avoir ton mouton.

— T'auras pas mon mouton !

— Je veux avoir ton mouton.

— T'auras pas mon mouton !

Il pogne la bonne femme, la jette à terre. Il pogne le mouton et se sauve avec. Il arrive à la maison suivante. Con ! Con ! Con !

— Qui est là?

— Jean Nicoquette qu'a ni chaud ni froid. Veux-tu garder mon mouton?

— Mets-le dans l'écurie avec le cheval.

— Je viendrai le chercher à soir.

À soir, Jean Nicoquette arrive. Con ! Con ! Con !

— Qui est là?

— Jean Nicoquette qu'a ni chaud ni froid. Je suis venu chercher mon mouton.

— Bien, parle-moi-z'en pas. Ila a passé derrière le cheval aujourd'hui et le cheval l'a rué et a tué ton mouton.

— Je veux avoir ton cheval.

— T'auras pas mon cheval !

— Je veux avoir ton cheval.

— T'auras pas mon cheval !

Il pogne la bonne femme, la jette à terre. Il pogne le cheval et se sauve avec. Il arrive à une place suivante. Con ! Con ! Con !

— Qui est là?

— Jean Nicoquette qu'a ni chaud ni froid. Veux-tu garder mon cheval?

— Oh !, Attache-le après le piquet.

Il attache le cheval après le piquet.

— Je viendrai le chercher à soir.

Le soir, Jean Nicoquette arrive. Con ! Con ! Con !

— Qui est là?

— Jean Nicoquette qu'a ni chaud ni froid. Je suis venu chercher mon cheval.

— Parle-moi-z'en pas. Ma petite fille est partie aujourd'hui pour aller le faire boire. Le cheval hennissait, il piochait. Elle est partie pour aller le faire boire et le cheval s'est sauvé.

— Bien, je veux prendre ta petite fille.

— T'auras pas ma petite fille !

Il pogne la bonne femme, la jette à terre. Il pogne la petite fille et se sauve avec. Arrivé à une place, Con ! Con ! Con !

— Qui est là?

— Jean Nicoquette qu'a ni chaud ni froid. Veux-tu garder ma poche?

Il avait mis la petite fille dans une poche.

— Bien, mets-la là sur la table.

— Je viendrai la chercher à soir.

Dans la journée, la poche s'est mise à parler.

— Marraine ! Marraine ! Ouvrez la poche !

La femme va ouvrir la poche. Sa petite filleule était là-dedans !

— Bien, tu vas voir ce qu'on va lui faire à Jean Nicoquette à soir !

Quand Jean Nicoquette est arrivé : Con ! Con ! Con !

— Qui est là?

— Jean Nicoquette qu'a ni chaud ni froid. Je suis venu chercher ma poche.

— Bien, elle est là sur la table Prends-la.

Elle avait mis deux vieux matous dedans. Elle prend son manche à balai et part après. Les matous se sont mis à la graffigner. Jean Nicoquette en a eu pour son argent !

Marc Brien



Marie-Anne Panet à la guitare, par sa sœur Louise-Amélie Panet, seigneuresse d'Ailleboust, 1827. Aquarelle sur mine de plomb, Musée royal de l'Ontario, Toronto.

***Catalogue Berczy,* MBA, 1991. P. 295.**

Légende des vieux moulins

À Repentigny, deux vieux moulins-à-vent se regardent par-dessus la route poudreuse qui longe le fleuve.

De loin, on admire leurs silhouettes gracieuses qu'égaie le paysage, mais de près on se sent douloureusement ému à la vue des nombreuses blessures que le temps leur a infligées.

La brise du large s'engouffre dans leurs ouvertures béantes et, le soir, quand tout s'endort, on entend un murmure mystérieux, tantôt doux comme une mélopée, tantôt plaintif comme un gémissement, tantôt grave et expirant comme un sanglot.

Instinctivement, le passant solitaire presse le pas en appelant à son aide tous les saints du paradis. Les uns disent que ce sont les plaintes des âmes des farouches Iroquois cernés et brûlés dans une maison du voisinage par François Le Moyne, sieur de Bienville, le 7 juin 1691. Les autres soutiennent que ce sont les ombres errantes de deux jeunes amoureux disparus tragiquement un soir du siècle dernier et dont le destin précaire fut si intimement lié à celui des deux moulins.

Phénomène ou avertissement, histoire ou légende, voici ce que racontent les vieux le soir au coin du feu.

Jean était fils unique de François, meunier du coteau sud, et Blanche, fille unique de Narcisse, meunier du coteau nord. Tous deux, orphelins de mère,

s'aimaient tendrement et les vieux meuniers caressaient l'espoir d'unir leurs intérêts par un partage si bien assorti.

Un soir de journée très chaude, Jean proposa à Blanche de l'accompagner à Verchères, sur la rive opposée du fleuve, pour remettre à Desmarais, le chaloupier, le prix d'une embarcation neuve. Blanche voulait bien, il fallait au préalable l'assentiment de son père. Le temps était superbe: le soleil couchant glissait doucement sur la cime bleutée des Laurentides, quelques légers nuages comme des rubans de tulle rose flottaient à la dérive sur un firmament d'or en fusion. Mais au sud, de gros nuages gris montaient lentement à l'horizon et, comme de gigantesques mouches-à-feu, s'embrasaient soudainement pour s'éteindre aussitôt. Les nuages inquiétaient les deux meuniers; aussi, firent-ils quelques objections au voyage sur l'eau. Mais Jean était si confiant, Blanche se fit si cajoleuse, qu'après un dernier baiser, les jeunes s'embarquèrent et s'éloignèrent en chantant, à la cadence des rames, la vieille romance des Deux Amants.

C'étaient deux amants qui rêvaient d'amours lointaines,

C'étaient deux amants qui s'aimaient bien tendrement.

Ils s'en sont allés sur une barque fragile,

Ils s'en sont allés au pays des exilés.

Leurs voix s'éteignirent dans le lointain et les vieux meuniers, debout sur la grève, les virent disparaître dans l'étroite passe qui sépare l'Île Marie de l'Île

Bouchard. Cette passe aboutit à l'Île-aux-Prunes, en face de Verchères et dispense d'un détour de trois lieues.

Nos voyageurs débarquèrent au Vieux-Moulin, situé près du monument de Madeleine, puis, ayant accompli leur mission, ils s'attardèrent chez des amis.

Vers dix heures, ils décidèrent de revenir malgré l'obscurité et malgré le vent qui déjà s'élevait. Des éclairs sillonnaient le firmament; un roulement lointain annonçait l'orage. Sourds aux conseils de leurs amis qui voulaient les retenir à Verchères, Jean et Blanche s'embarquèrent, espérant devancer la tempête. Ils disparurent bientôt dans la direction de la passe en arrière de l'Île-aux-Prunes.

Réunis au moulin du coteau du sud, François et Narcisse attendaient avec inquiétude le retour de leurs enfants. Ils avaient placé un fanal allumé dans l'embrasure de la lucarne donnant sur le fleuve, pour les guider dans l'obscurité.

La tempête longtemps annoncée se déchaîna avec une violence inouïe.

Le vent mugissait, hurlait dans les ailes et la toiture. La pluie et la grêle crépitaient dans les fenêtres, menaçant de tout casser. Sur le fleuve, à la lueur des éclairs, on voyait des nuages bas, échevelés, raser, bousculer les vagues écumantes. Les éléments confus se dressaient les uns contre les autres, se tordaient dans un corps à corps titanesque, chaotique, infernal.

Narcisse et François, instinctivement, tombèrent à genoux et d'une voix émue récitèrent le chapelet pour implorer la protection de la Vierge.

Presqu'aussitôt, le tonnerre s'éloigna, la pluie cessa. Le vent seul continua à souffler et la vague agitée déferla sur la grève.

À minuit, comme les voyageurs n'apparaissaient pas, les meuniers en conclurent qu'ils avaient décidé de passer la nuit à Verchères et, confiants, ils allèrent se coucher.

Le jour parut, radieux. La matinée s'écoula, ensoleillée. Aucune embarcation sur le fleuve. L'inquiétude s'insinua peu à peu, sournoise, lancinante dans les cœurs paternels. Bientôt elle grandit, les enserra comme dans un étau. N'en pouvant plus, ils se consultèrent, descendirent sur la grève et appareillèrent pour aller aux nouvelles.

Soudain, une chaloupe montée par deux hommes, parut entre les deux îles. Aussitôt qu'ils furent à portée de voix, le père Narcisse héla les rameurs. C'étaient Louis Chevalier et Désiré Nantais de Verchères, des amis de la famille, qui avaient assisté au départ des amoureux et venaient s'informer d'eux.

Les deux vieillards devinrent livides et se regardèrent sans se voir: un voile jaune flottait devant leurs yeux. Le cœur en arrêt, ils comprirent qu'un grand malheur fondait sur eux. Alors ce fut une scène de désespoir à fendre l'âme: les deux vieillards pleuraient, criaient, erraient sur la grève en se tirant les cheveux. Pendant ce temps, les deux rameurs avaient atterri et, à force de paroles d'espoir et de suppositions, parvinrent à les calmer: les enfants n'étaient peut-être pas morts; ils étaient peut-être échoués sur une île; il valait mieux organiser des recherches. On

alerta les voisins et bientôt six chaloupes montées par les Goulet, les Rivest, les Juneau, les Laporte, les Grenier, partirent dans différentes directions pour explorer les îles. Tout l'après-midi et jusqu'au coucher du soleil, on fit des recherches. Le soir, la côte de Repentigny et celle de Verchères furent mises en alarme. Les femmes passèrent la nuit en prière. À l'aube, quarante chaloupes quittèrent les deux rives, chargées de vaillants rameurs munis de grappins, de perches, de cordes et de provisions pour la journée. On visita l'Île-aux-Prunes, l'Île-aux-Bœufs, l'Île-à-Prive, sans succès. En amont, on visita l'Île Beauregard, l'Île Hertel, l'Île Bellegarde, l'Île Robinet, l'Île Lebel et finalement sur la grève de l'Île-à-la-Dague on trouva une chaloupe renversée, sans rame. Plus de doutes, les malheureux avaient péri, victimes de la tempête. Trois jours durant, on continua les recherches. Aucun résultat. Tout le monde était consterné et, le dimanche, au prône, les curés de Repentigny et de Verchères récitèrent des prières publiques pour retrouver les deux disparus. Le lundi matin, on alla quérir à Varennes le tableau miraculeux de sainte Anne et, après avoir exploré toute la côte sud, on trouva enfin, en face des Grèves, les corps flottant au fil des eaux, étroitement enlacés. Fait étrange, un solide rosaire les retenait par le cou, les unissant dans le trépas.

Les funérailles eurent lieu à l'église de Repentigny. La population des deux rives était accourue comme pour un jour d'obligation. Les sympathies et les consolations affluèrent chez les deux malheureux pères. Ils demeurèrent inconsolables et

moururent tous deux de chagrin au cours de l'année. Les deux moulins furent abandonnés.

Depuis ce temps, quand la brise souffle du large, on entend, près des moulins, ce murmure mystérieux, tantôt doux comme une mélopée, tantôt plaintif comme un gémissement, tantôt grave et expirant comme un sanglot.

Certain soir d'été, on aperçoit au clair de lune un esquif monté par un jeune homme et une dame blanche, qui longe l'Île Marie. La brise apporte l'écho du refrain de la complainte de Deux amants:

C'étaient deux amants qui rêvaient d'amours lointaines,

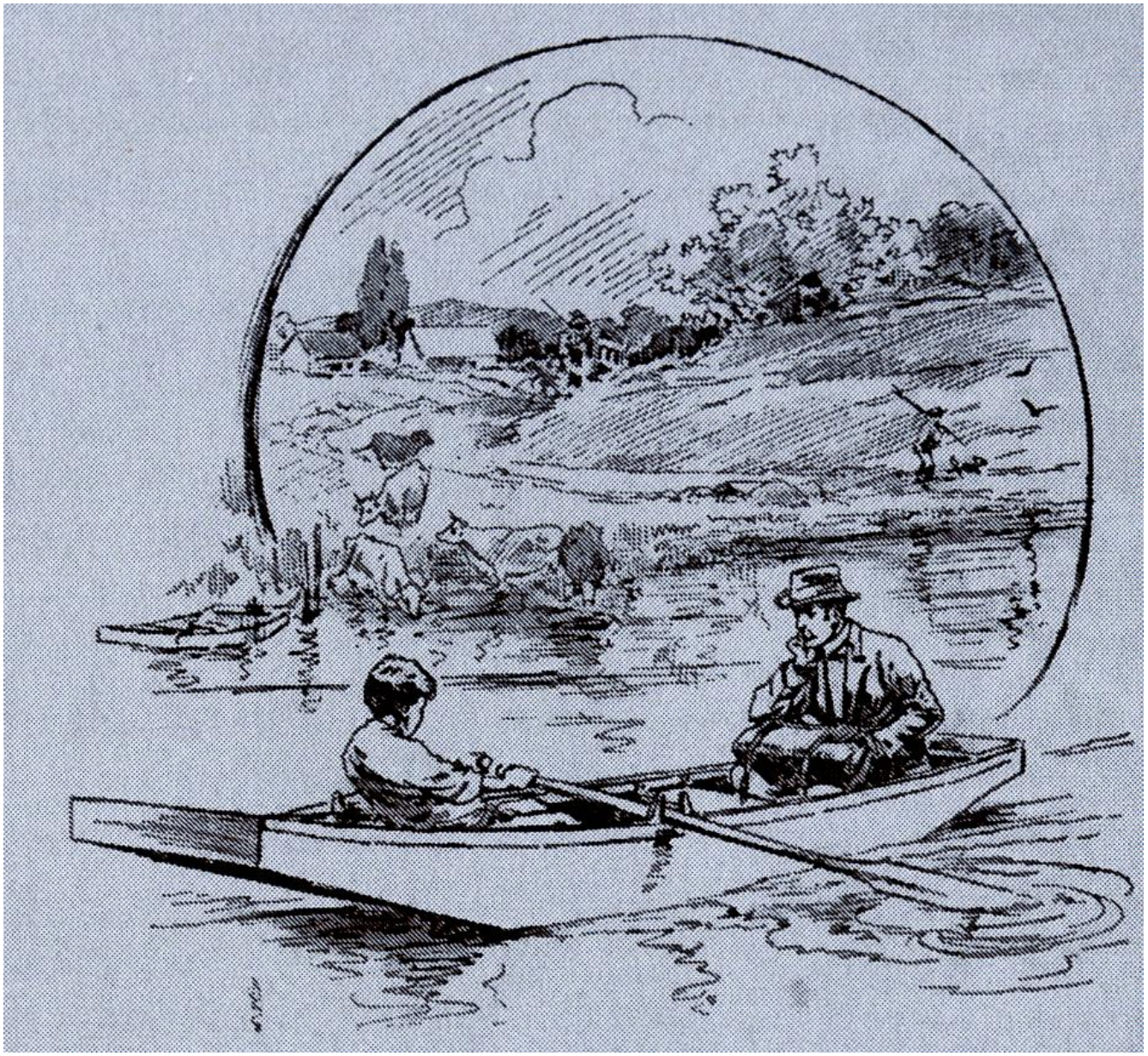
C'étaient deux amants qui s'aimaient bien tendrement.

Ils s'en sont allés sur une barque fragile,

Ils s'en sont allés au pays des exilés.

Leur nacelle, doucement bercée par la vague, disparaît comme une brume diaphane dans la direction de l'Île-à-la Bague. Personne n'a jamais pu les rejoindre, ni les interroger. C'est le secret des ombres, le secret de ceux qui, comme nous, ont vécu, rêvé et pleuré et qui, par-delà la tombe, continuent à vivre et à s'aimer.

G. R. Talbot



Royal, Joseph. - Une histoire de revenant, dans : *Revue canadienne*. – Vol. 31, no 3. – Page 170.

L’aiguille qui parle

La belle Hélène était devenue orpheline de père et mère, lorsqu'elle était jeune. Elle était demeurée depuis chez un oncle jusqu'à l'âge de seize ans. Un jour, son oncle qui l'adorait lui dit : «Ma chère petite Hélène, je t'ai toujours aimée comme faisant partie de la maison. Aujourd'hui je veux compléter mon désir en te demandant de m'épouser. Depuis que ta tante est morte, j’ai toujours patienté, attendant que tu deviennes assez âgée pour devenir ma femme.»

La jeune fille fut très surprise de cette demande. Elle n'aurait pas voulu déplaire à son oncle. Or, si d'un côté la jeune Hélène était douée d'une beauté sans pareille, son oncle, d'autre part, incarnait la laideur repoussante, au point d'être un objet de dégoût pour tous ceux qui l'approchaient. La jeune fille, craignant par un refus de provoquer sa colère, essaya de lui représenter la différence d'âge, et finalement lui dit: «Mon oncle, vous savez que je suis jeune et fière; d'un autre côté, vous possédez de grandes richesses. Si donc vous pouvez me trouver une robe couleur du temps, je vous épouserai.»

L'oncle ne voulut pas refuser, et se mit immédiatement en chemin pour trouver l'objet désiré. Il revint au bout de dix jours, apportant la robe couleur du temps, telle que demandée. «Cela est bien ce que j'ai demandé, dit la jeune Hélène, mais ne me satisfait pas. Mon oncle, je suis jeune et fière : trouvez-moi une robe couleur d'étoiles, et je vous épouserai.» L'oncle, cette fois encore, ne voulut pas faire voir

que les demandes de sa nièce étaient extravagantes; immédiatement il se remit en route. Au bout de trente jours, il arriva à la maison, apportant la robe couleur d'étoiles, telle que demandée. «C'est bien ce que j'ai demandé, dit la belle Hélène; mais mon oncle, je suis jeune et fière, et vous êtes riche; trouvez-moi une robe couleur de soleil pour le jour de mes noces, et je vous épouserai.»

L'oncle ne dit rien, puisque la jeune Hélène voulait se mettre belle pour le jour des noces. Cela réglait les objections. Il se remit donc de nouveau en route. Au bout de soixante jours, il était de retour avec la précieuse robe couleur de soleil. « C'est bien ce que j'ai demandé, dit la jeune fille; mais, mon oncle, vous êtes riche: avant le grand jour des noces, je veux vous faire une dernière demande de deux objets. Ce sera la dernière. Je désire avoir une aiguille qui parle et un coffre volant.»

L'oncle pensa protester pour un instant, mais vu la promesse formelle que ce serait sa dernière demande, il partit. Il fut un an en voyage. Au bout de ce temps, il arriva à la maison avec les deux objets demandés, qu'il présenta à la jeune fille, en lui demandant si elle était enfin satisfaite, et quand elle serait prête à l'épouser. «Demain, mon oncle, à huit heures, vous viendrez frapper à la porte de ma chambre et nous irons nous marier.»

Le lendemain matin, à l'heure convenue, l'oncle alla frapper à la porte de la chambre et une voix lui répondit: «Attendez, mon oncle, dans un instant je serai prête.» Une deuxième, une troisième, une quatrième fois, l'oncle alla frapper à la porte de la chambre et toujours la voix de lui répondre: «Attendez, mon oncle, je

serai à vous dans un instant.» L'oncle, impatienté, ouvrit la porte, mais il faillit tomber à la renverse. Tout était en ordre dans la chambre, mais la jeune fille n'y était point. Il y fit quelques pas et tout à coup il entendit une voix qui disait: «Mon oncle, je serai à vous dans un instant.» En regardant de plus près, il aperçut sur l'oreiller l'aiguille parlante, qu'il avait apportée la veille. Il vit aussi la fenêtre ouverte par laquelle avait dû s'envoler la jeune Hélène, car le coffre volant était disparu. L'oncle eut un accès de rage épouvantable, mais il ne pouvait remédier à ce qui venait de lui arriver.

La belle Hélène avait bien calculé son plan, car elle n'avait jamais songé à épouser son oncle. Le matin, en se levant, elle avait arrangé sa chambre proprement, avait piqué l'aiguille parlante sur sa taie d'oreiller avec mission de répondre à son oncle à sa place, puis avait mis ses belles robes dans le coffre volant. Elle-même y avait pris place, avait ouvert la fenêtre et commandé au coffre de s'envoler. Le coffre volant, sous l'ordre de la jeune fille, avait pris une direction quelconque.

Longtemps le coffre voltigea dans les airs. Enfin, arrivant près de la mer, la jeune fille lui commanda d'arrêter. Elle souleva le couvercle et descendit faire quelques pas sur la grève. Tout à coup, elle aperçut un objet noir qui lui barrait le chemin; c'était une peau de négresse. Elle la ramassa, s'en revêtit, retourna prendre place dans le coffre, auquel elle commanda de la conduire au château du roi, où elle s'engagea pour garder les moutons.

Un jour qu'elle s'en allait garder ses moutons dans un champ très éloigné, il lui prit fantaisie d'apporter sa robe couleur du temps. Se croyant seule, elle ôta sa peau de négresse pour se vêtir de celle-ci. Mais ne voilà-t-il pas que le fils du roi, qui, étant malade, était sorti prendre l'air, se trouvait à cet instant dans les environs. Il vit la belle Hélène se dépouiller de sa peau de négresse et se vêtir ensuite de sa belle robe couleur du temps. Il la trouva si belle que, le soir, il n'en était que plus malade. On s'empressa autour de lui et l'on se mit à l'interroger sur ce qu'il voulait pour soulager sa maladie. On fut très surpris de l'entendre exprimer le désir d'avoir son manger fait par la petite négresse et qu'il fut lui-même transporté dans une chambre voisine de la cuisine. On prit cela comme fantaisie de malade, et le roi commanda de faire selon ses désirs.

Le prince perça un trou dans le mur, et regardait souvent travailler la petite négresse qu'il avait vue, un jour, dans le champ, lui paraître si belle. Il voulait approfondir le mystère de cette merveilleuse transformation.

Or, un jour, la petite négresse, se voyant seule dans la cuisine, dépouilla sa peau de négresse et revêtit sa belle robe couleur d'étoiles. Le prince, qui regardait, en fut si charmé, si ébloui, qu'il feignit une crise et appela toute sa famille à son secours. Le roi et les membres de la famille furent si alarmés de le voir dans cet état qu'ils lui demandèrent ce qu'il désirait qui pourrait l'aider. Le jeune prince demanda qu'on lui amenât la petite négresse tout de suite, car il voulait l'épouser.

Le roi et tous les parents, étonnés de cette demande singulière, commencèrent par s'objecter, mais le prince feignit une crise si forte, qu'ils consentirent, quitte à arranger cela plus tard.

Le lendemain avaient lieu les noces, mais, quand la mariée apparut au bras du prince, habillée de sa robe couleur de soleil, tout le monde fut ébloui par la merveilleuse beauté de la belle Hélène. L'éblouissement fut tel qu'on prit quelque temps avant de se remettre. Le roi fut si enchanté de cette beauté rare qu'on fêta les noces pendant trente jours, et tous ses sujets furent invités à venir participer à cette grande réjouissance. Après les noces, la belle princesse Hélène prit la petite peau de négresse, la mit dans le coffre volant et la retourna à son vieil oncle qui était si laid. L'oncle ne goûta pas cet envoi, car en le recevant, il fut pris d'un tel accès de rage qu'il mourut d'une attaque d'apoplexie.

Adélard Lambert



Royal, Joseph. - Une histoire de revenant, dans : *Revue canadienne*. – Vol. 31, no 4. – Page 230.

Madeleine de Repentigny

J'ai souvenance d'avoir lu, dans l'heureux temps où l'on croit aux contes merveilleux, la touchante histoire de Madeleine de Repentigny dont les vieilles annales des Ursulines conservent encore le nom.

C'était en 1717. Un jeune Sauvage appartenant à la grande tribu iroquoise, dans une rixe avec un Français qui avait insulté sa sœur Fleur du Printemps, avait tué son adversaire.

Le jeune Indien, qu'on avait baptisé sous le nom de Paul, était, selon l'histoire, un des types les plus beaux de la race guerrière: grand, bien fait, intelligent, il avait été adopté par un éminent ecclésiastique de ce temps, lequel, destinant son protégé à la prêtrise, lui avait donné toute la science nécessaire.

Mais le sang des vaillants chefs, ses pères, coulait trop bouillant dans les veines de Paul, et quand il eut atteint l'âge de la majorité, il alla rejoindre son peuple.

Or, le jeune Iroquois avait, quelque temps auparavant, sauvé des eaux Madeleine de Repentigny. À la vive reconnaissance de celle-ci se mêla bientôt un sentiment plus tendre qui changea toute la vie de Madeleine.

Paul n'avait jamais paru s'apercevoir de la préférence marquée que la jeune fille avait pour lui. Fier et hautain, il se retranchait derrière un masque de froideur impénétrable.

Les Français et les Iroquois étaient alors en paix et ceux-ci avaient souvent accès dans le fort; ce fut dans une de ces visites que s'éleva la querelle sanglante dont on a déjà parlé. Paul fut arrêté et jeté en prison.

L'amour rend ingénieux. Madeleine de Repentigny parvint à tromper la surveillance des gardiens et lui fit parvenir, dans un petit pain, une lime et un plan d'évasion qu'elle avait conçu pour lui.

Mais quand, par une nuit profonde, Paul tenta de s'échapper de sa prison en se laissant glisser le long du mur, la sentinelle crut entendre un léger bruit et déchargea immédiatement son arme dans cette direction.

La balle, hélas! atteignit en pleine poitrine le fugitif qui tomba dans les bras de mademoiselle de Repentigny, postée au bas de la tour avec sa vieille nourrice et un serviteur dévoué.

On s'empressa autour de Paul, mais la blessure était mortelle. Il ouvrit les yeux, et, apercevant Madeleine tout en pleurs qui se penchait sur lui, il porta la main à son cœur et mourut en disant:

— Je l'aimais, pourtant.

Quelques mois plus tard, Madeleine de Repentigny entrait aux Ursulines pour s'y faire religieuse.

Quand et où ai-je lu cette histoire? Je ne me rappelle pas. Il m'en échappe bien des détails, ainsi que le nom de l'auteur et le titre du livre lui-même.

Mais tout enfant que j'étais alors, il me resta de cette aventure un souvenir si fort, si vivace que je le retrouve tout frais dans mon esprit.

Qu'une Madeleine de Repentigny eut existé, cela ne saurait faire aucun doute; les registres du cloître en font foi et disent, de plus, qu'elle laissa une certaine somme d'argent destinée à l'entretien perpétuel d'une lampe comme elle en avait fait le vœu.

Quand j'allai aux Ursulines, j'éprouvai un plaisir indicible en songeant que j'allais y voir les traces du passage de mon héroïne.

Et lorsque, pour la première fois, j'entrai avec mes compagnes dans la chapelle du cloître, lorsque, promenant mes regards sur les murs blanchis à la chaux, les vieux tableaux d'un autre siècle qui les ornent, ces hautes imposantes stalles où psalmodient d'une voix grave et solennelle les filles d'Angèle de Mérici, je ne pus me défendre d'un sentiment d'émotion profonde.

Tout devant la grille du sanctuaire brûlait la lampe du tabernacle, mais plus haut, dans la pénombre d'un grand jubé, vis-à-vis l'autel de Notre-Dame du Grand Pouvoir, j'aperçus une petite flamme qui brillait doucement. Je me dis en la regardant si belle et si claire :

— La voilà donc enfin, la chère petite lumière qui ne s'éteint jamais.

Je ne m'étais pas trompé.

Et chaque fois que le règlement de la communauté nous réunissait au saint lieu, c'était un plaisir pour moi de retrouver ma vieille amie, de lui parler et de deviner ce que pourrait me dire sa lueur mystique.

Je chérissais son histoire et la gardais avec un soin jaloux, depuis le jour où j'avais confié le roman de mademoiselle de Repentigny à ma maîtresse de littérature, qui l'accueillit avec un haussement d'épaules et un sourire de crédulité.

En effet, ce n'était pas tout ce que la sévérité des règles monastiques pouvait désirer, et je m'exposai plus à ce qu'on détruisit ma légende ou qu'on doutât de son authenticité...

Depuis, bien des jours ont passé. D'autres histoires, ou plus réelles ou plus fictives encore, sont venues s'ajouter à la touchante histoire de Madeleine, et je les garde toutes dans mon âme: petites lumières qui ne s'éteignent jamais!

Robertine Barry



Royal, Joseph. - Une histoire de revenant, dans : *Revue canadienne*. – Vol. 31, no 4. – Page 233.

«Faudrait bien que je fasse un petit quelque chose pour les enfants! Marie-Joseph aurait besoin que je lui rallonge sa jupe, et Antoine, son paletot. Mais où prendre le tissu?»

Et préparant sa fournée de pain, ses tartes, ses galettes, son gigot d'agneau et une volaille, Marie-Madeleine Dugas mijotait des plans. La journée, l'avant-veille de Noël, semblait devoir se passer dans la paix coutumière.

«Le temps se casse !» s'exclama en fin d'après-midi, Joseph Leblanc, en partant soigner ses animaux (1 jument, 1 bœuf, 3 vaches, 2 taures, 10 moutons, 6 cochons, quelques poules). «Si les Avents reprennent encore leur temps doux, ça va tout prendre pour que nos viandes de boucherie ne dégèlent pas. On n'en a pas beaucoup, mais tout de même... s'il faut que le temps s'en mêle maintenant!... Que j'ai donc hâte de connaître le jeu des nuages de par ici, comme mon père les connaissait en Acadie. Il lisait dans les vents et les marées comme dans un gros livre.»

Joseph Leblanc à François, mari de Marie-Madeleine Dugas, revenait souvent sur le sujet de la température. Comme tous ses compatriotes, d'ailleurs. En effet, en arrivant dans la région de L'Assomption, les Acadiens faisaient l'expérience d'un climat nouveau. En Nouvelle-Angleterre, durant l'exil, c'était pas mal comme en Acadie: climat marin, hiver plutôt doux et humide, sans beaucoup de neige. Mais,

pas ici! Quel climat capricieux! Des étés suffocants! Des hivers itou! Dans les deux, des sautes qui affectent les poumons, massacrent les humeurs, engendrent des tempéraments excessifs.

Le sol, heureusement, semblait devoir être d'une fertilité incomparable. Quels beaux rêves! La quinzaine d'arpents que chacun avait défrichés ne permettait-elle pas de faire naître!

Depuis les sept ans de leur arrivée dans cette partie nord de la Seigneurie de Saint-Sulpice, Acadiens et Canadiens avaient multiplié les éclaircies. Des érables francs, des pins énormes, ils avaient tiré poutres et planches à nulle autre pareilles. Ainsi, Joseph Leblanc était fier de narguer avec ses planches de 21 et même de 22 pouces de largeur, dans la chambre du côté nord. Quant à sa terre et à celle du voisinage, elles s'avéraient devoir être les plus extraordinaires de la région.

Le climat les obligeait aussi à de nouvelles cultures, à de nouveaux mets, à de nouvelles façons de construire maisons et bâtiments. Aussi consultaient-ils souvent leurs voisins canadiens sur leur nouveau mode de vie. Et ceux-ci leur conseillaient, par exemple, de se garder des lopins «complantés en bois debout» comme réserves de bois — bois à chauffer, bois à construire — et aussi pour y faire les sucres. — «Les sucres? Tiens, une nouvelle chose à apprendre», se répétaient les Acadiens.

Joseph Leblanc s'était levé un beau carré de maison de 28 pieds par 28 pieds, avec pignon très pointu et immense toit, sur les bords du Ruisseau Vacher, près de la deuxième équerre, deuxième voisin de son frère Basile, au village, et voisin

immédiat de ses beaux-frères, Daniel Dugas, Charles Béliveau, Armand Bourgeois et Joseph-à-Claude Dugas, le troisième par en bas.

Par l'intermédiaire de leur confrère, l'abbé Jacques Degeay, curé de L'Assomption, les Sulpiciens multipliaient tellement les secours que l'espérance d'une vie heureuse ne pouvait pas ne pas fleurir à travers la fumée des abatis. Même si une certaine nostalgie, une angoisse profonde persistait à pincer les cœurs. Imaginez, dix-neuf ans plus tôt, le Grand Dérangement les avait tous lancés aux quatre vents du ciel. Et l'exil en Nouvelle-Angleterre n'avait été que le prolongement de ce séisme. Chaque mois, chaque semaine, chaque jour, les secousses s'étaient répétées durant 11, 12 ans.

Ce qui culminait dans cette langueur, c'était la perte de certains parents, et aussi, celle d'objets familiers auxquels on s'attache facilement et solidement.

«... quelques hochets bien chers,

Qu'ils voulaient avec eux emporter sur les mers» (Longfellow).

Aussi Madeleine Dugas s'exclamait souvent en soupirant: « Mon doux Seigneur! Où aurais-je bien pu perdre ma chaîne avec sa croix d'argent que mémère avait apportée de France? — Et ma petite statue de la Sainte-Vierge? — Pourtant, je les gardais toujours en sûreté sur moi! Mon doux Seigneur! »

Quand elle lançait cette plainte, ses deux sœurs, Osite (Nanade Béliveau) et Marguerite (Madame Bourgeois) lui rappelaient toujours tel fait surprenant, sinon miraculeux qui, durant l'exil, les avait convaincues que la Sainte-Vierge leur

réservait des joies insoupçonnées. «Je le crais bien», répondait Magdeleine en soupirant. Quel chaud réconfort que ce voisinage des familles Leblanc, Béliveau et Dugas, comme celui de la parenté de beaucoup de familles.

Le Ruisseau Vacher coulait devant le seuil de leurs demeures. Des saules y rappelaient le Grand-Pré natal. Le four à pain au coin sud-est de la maison de Joseph Leblanc crépitait plusieurs fois, la semaine, pour faire gonfler miches de pain, pois et fèves au lard.

Pour aller rejoindre le grand chemin, la route de l'autre bord du ruisseau longeait — environ un arpent — le dit Ruisseau Vacher et, pour se rendre au village, elle le franchissait trois fois, d'abord, tout près de chez Joseph Leblanc à François, une centaine de pieds plus loin, chez l'autre Joseph-à-Paul-Antoine Leblanc, puis chez Daniel Dugas. Charles Béliveau aurait préféré que la route devant chez lui aille rejoindre directement le grand chemin, à la deuxième équerre, chez Daniel Dugas, ce qui, en allant au village, aurait fait deux ponts de moins à franchir ou à entretenir. Mais il aurait fallu passer dans la cour même de chez Joseph Leblanc... On comprend bien le refus de ce dernier.

Dans ces maisons régnait l'austérité parfaite qui devait se contenter du plus mince strict nécessaire. Habile ou non, le père devait fabriquer les meubles. Habile ou non, la mère devait confectionner la lingerie et les vêtements et mettre tout son génie à l'épreuve pour les transmettre des aînés aux plus jeunes.

Les paroles prophétiques de l'abbé Degeay, à la fin de la première messe de juin 1772, s'étaient incrustées dans les cœurs: « Dieu vous bénira dans vos enfants. ». Les comparaisons que le nouveau curé, Monsieur Jean Bro, ne cessait de leur faire avec les Juifs déportés à Babylone, leur martela cette conviction que, portion très choisie du peuple de Dieu, ils en vivaient une des pages les plus fécondes de la résurrection. Quelle aubaine pour eux, maintenant! Ils avaient un prêtre bien à eux autres, de chez eux, et tout près d'eux, lequel, tous les quinze jours, venait de Saint-Roch-de-l'Achigan, leur célébrer les sacrements dans la maison accoutumée de Charles Forest. Bientôt, dans quelques mois, le presbytère-chapelle serait construit!

«Mon doux Seigneur, priait Magdelaine pendant la sainte messe, pourquoi nous avoir tout enlevé? Si, au moins, j'avais ma petite croix de là-bas... Elle m'aiderait à prendre cœur! Les Fontaine, les Mireault, les Lord, les Melançon, comme ils sont chanceux d'avoir pu conserver quelques objets de chez nous, là-bas.

Les enfants demandaient souvent pourquoi M. le curé leur parlait tant du peuple juif. Et, pour la centième fois, les parents répétaient l'inépuisable comparaison.

En ce décembre si doux de 1774, les enfants pensaient que l'été reprenait. Ce Noël, comment serait-il? Depuis le premier, le monde chrétien se pose la question primordiale, pressentant inconsciemment que de la façon dont on recevra l'Enfant, la vie de la planète ou germera ou se fanera. Que sera dont ce Noël ? Les chemins seront-ils praticables? Ce qui, pour ces super-chrétiens voulait aussi dire: allons-

nous enlever les grignons qui nous font cahoter sur la route vers le Seigneur de Bethléem?

«Mon doux Seigneur, gémit Madeleine, déjà le 24! Demain Noël! On ne sait pas si M. Bro pourra venir. De toute façon, je n'ai pas le temps de vider mon travail; je monterai ma pièce de lin après la fête.»

Elle ouvre le coffre qui fleure le bon cèdre.

«Tiens, tiens, tiens, avec ce mantelet, j'en aurai assez pour réparer la robe de Marie-Josephte. J'ai, en plein, du fil de la même couleur, ou presque.»

S'approchant de la lampe-à-suif pendue au soliveau, elle commence avec un couteau de table, à peu près le seul objet contondant de la maison, à découdre la bordure de ce vieux mantelet qui, lui aussi, avait fait l'exil. «Rapiesté», ses teintes bleues, rouges et vertes avaient perdu leur vivacité. La mère de Magdelaine, Marie Melançon, l'avait tissé à Port-Royal. Elle l'avait longtemps porté. De combien de pleurs n'avait-il pas été imbibé! De longues stries le prouvaient, surtout pendant la terrible attente des bateaux, au bord de la grève.

«Au fait, se disait Magdelaine, devrais-je le tailler, le couper?»

Refoulant une fois de plus le flot de ses souvenirs, elle commence à découdre le précieux butin. Elle fredonne : «Il est né le Divin Enfant», «Les Anges dans nos campagnes», «Ça, bergers, assemblons-nous!»: tout le répertoire de France y passe. Le fil résiste bien. Nerveuse, pour aller plus vite, de ses deux mains, elle écarte les coutures. Soudain, un mince éclair traverse son champ de vision. Qu'est-ce qui

pourrait bien être tombé par terre? A-t-elle échappé quelque chose? Son couteau? Qu'est donc cet objet qui a relui?

Pour en être quitte, elle allume une chandelle au feu de la lampe et s'agenouille pour mieux fouiller le parquet. La faible lueur capte l'éclat d'un objet.

«Non! Non! s'écrie Magdelaine. Non, mais? Mais quoi? Non! Mon doux Seigneur! Ma petite croix d'argent! Comment ça? Mon Jésus, c'est-y-possible? » La flamme en vacille. Elle saisit la sainte relique. Elle court vers la porte. Elle appelle les enfants en train de jouer dans la brunante. Elle leur crie d'aller quérir leur père: «Vite, venez voir. Venez voir. Mon doux Seigneur, venez voir ce que je viens de trouver.»

Les enfants arrivent en trombe: «C'est quouais, maman? C'est quouais?

— Ma petite croix! Ma croix en argent!

— La petite croix dont vous êtes toujours à nous parler?

— Mais oui!

— Mais, où était-elle?

Joseph arrive tout essoufflé: «Qu'est-ce qui se passe? Serais-tu malade?»

— Ma croix! Ma petite croix de mémère Melançon, Anne Granger. Sa croix qui venait de France.

— Comment ça?

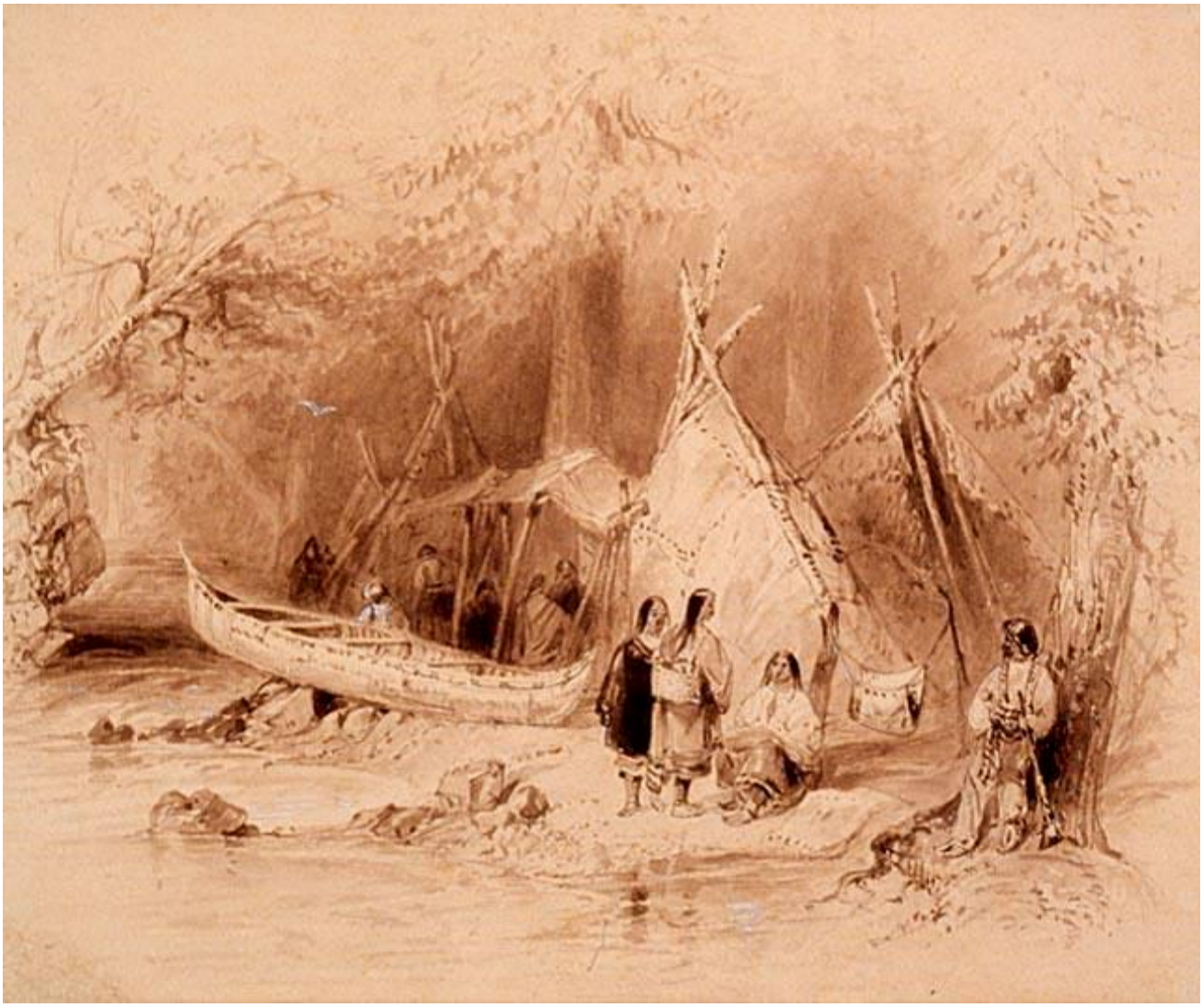
— En décousant le mantelet de maman! Elle était là, là-dedans, dans une doublure.

— Tu vois, Magdelaine, les histoires merveilleuses que Marguerite et Osite te racontent de la Nouvelle-Angleterre, eh bien, nous autres aussi, on va en avoir une à raconter, et une bonne!

Tout de même, Marie Magdelaine aurait bien aimé que le Seigneur fasse les choses plus complètement. Sa statue de la Sainte-Vierge, n'aurait-il pas pu la lui faire retrouver, elle aussi? Elle y tenait tellement ! Au souper, elle ne put s'empêcher de penser tout haut. Alors, son époux, Joseph Leblanc qui avait hâte de devenir familier avec les nuages et les vents de par ici, se sent tout-à-coup animé par le souffle de l'Esprit. Devant ses enfants ébahis, il dit simplement ces paroles prophétiques qui rejoignaient celles de l'abbé Degeay :

— Écoute, Magdelaine, depuis dix-neuf ans, la croix, tu le sais — tous, nous le savons, par ici — la croix a été dans notre portion quotidienne. Elle n'était pas seulement dans la doublure du mantelet de ta mère. Si on a été capable de la porter, c'est sûrement par rapport à quelqu'un. Je le sais *mouais*, par rapport à qui : c'est par rapport à sa mère, la Sainte Vierge; elle n'est jamais bien bien loin de nos croix; c'est elle qui nous mène; c'est sous sa conduite (*Ipsa duce*) que nous sommes arrivés par ici. Et, statue ou pas statue, sa dévotion, on va la planter dans le cœur de nos enfants.

Abbé François Lanoue



Wigwam dans la forêt, par W. H. Bartlett (1835-1845). Lavis brun, avec rehauts de blanc, sur mine de plomb sur papier vélin - 15,3 x 18,8 cm - Musée des beaux-arts du Canada (nº 6585)

Janvier le quêteux

Je veux bien vous raconter les promesses de Janvier. Vous savez tous le grand nombre d'émigrés qui arrivèrent au Canada dans les années 1847 et 1848 et dans quelles malheureuses conditions. Le typhus avait causé des ravages tels parmi eux, la mort avait tellement fauché qu'il n'y avait pour ainsi dire aucune des familles arrivées qui n'en avait pas ressenti les effets. Soit le père ou la mère ou les enfants, tous avaient payé un tribut à la terrible moissonneuse, la mort. Les familles se trouvant désorganisées, les orphelins furent adoptés par les Canadiens, les hommes et les femmes se répandirent dans les campagnes en quête d'ouvrage et surtout pour mendier. Il y avait tellement de quêteux sur les routes, que j'ai connu des habitants à l'aise qui continuellement tenaient sous le hangar une table dressée où il y avait à la journée un couteau, un pain et un vaisseau de lait frais, pour satisfaire à la faim et à la soif de ces passants nécessiteux.

À ce nombre de malheureux, il ne faut pas oublier nos propres quêteux. Il y en avait qui étaient vraiment dans la nécessité de mendier, d'autres, à ce que l'on disait, auraient pu vivre mieux, enfin il y en avait qui en faisaient un métier ou une profession et parmi ces derniers se trouvait Janvier.

Tous les vieux d'alors, les habitants de Saint-Cuthbert et des villages environnants, se rappellent de lui et souvent racontent ses exploits. On le nommait le quêteux Janvier. Et du moment qu'il apparaissait quelque part, on s'empressait

de dresser la table et on lui servait un bon repas. On le craignait. On le craignait parce que son arrêt dans telle maison ou endroit était toujours suivi de la disparation du chien, si c'était un beau chien, d'un mouton, d'un veau, d'un beau coq ou de belles poules. Et ce que l'on ne pouvait expliquer, malgré que l'on faisait bonne garde, lorsqu'on le savait dans les environs, qu'on mettait les meilleurs chiens à ses trousses, c'était les meilleurs chiens qui disparaissaient.

Janvier n'aimait pas à passer pour voleur ou quêteux, non, car moyennant finance, il se chargeait volontiers de retrouver l'objet perdu ou disparu. C'était une profession.

Un jour, j'étais bien jeune alors, j'avais éprouvé un grand chagrin et m'étais lamenté une partie de la journée, inconsolable. C'est que depuis la veille mon chien, mon beau petit chien Castor, était disparu. J'avais eu beau chercher, rien. Mon père m'avait plusieurs fois répété : «Ne pleure pas ton chien, j'irai te le chercher.»

Le lendemain, mon père se rendait au village et je l'accompagnais. Peu de temps après que nous fûmes rendus là, mon père aperçut Janvier et se dirigea vers lui. «Janvier, dit-il, tu m'as volé mon chien?»

— Non, je n'ai pas volé ton chien, mais je sais où il est.

— Janvier, si tu ne me ramènes mon chien de suite, je te bats en chair à pâté.

Janvier se mit à rire et répondit : «Quand même tu me battrais, cela ne te donnera pas ton chien. Je sais où il est, te dis-je, donne-moi un écu et je vais aller te le chercher.»

Les demandes, les menaces n'y firent rien. Il fallut que mon père se résigne à payer un écu, et le soir, j'avais le grand plaisir de revoir mon beau petit chien Castor.

D'où venait Janvier et où demeurait-il ? Encore aujourd'hui, je serais en peine de vous l'apprendre et comme je vous le disais au commencement, le grand nombre de quêteux qui passaient et repassaient tous les jours dans les rangs et, si ce n'eut été l'enlèvement de mon chien par Janvier, je n'aurais pas plus remarqué celui-là que les autres. Je vous assure que par la suite, je le reconnaissais et que je prêtais attention sur tout ce qui se disait sur son compte.

Janvier chargeait en proportion de la valeur de l'objet rapporté. Monsieur un tel, qui était allé chercher un coq de race dans une paroisse éloignée, avait payé trente sous à Janvier pour se le faire rapporter. Madame telle autre avait déboursé douze sous pour une poule. Un mouton, un veau, un beau chien, c'était un écu.

Mais ce qu'il y avait d'incompréhensible, c'est que presque toujours Janvier laissait entendre à la personne que tel objet disparaîtrait, et malgré la surveillance donnée la chose arrivait. On tenait Janvier pour sorcier, car comment penser autrement, quand les meilleurs chiens se 1aissaient emmener sans japper et que tout disparaissait sans bruit, sans jamais pouvoir découvrir le ravisseur.

Janvier, comme tous les gens de métier, devait quelquefois éprouver certaines émotions. Un jour, un habitant des environs de Berthier avait fait boucherie. Janvier, passant par là, lui fit remarquer qu'il avait tué un beau cochon. «J'en ai la

moitié à vendre, dit 1'habitant, veux-tu l'acheter ?» — «Non répondit-il, car je peux m'en procurer autant que j'en veux et cela sans débourser un sou.» — «Tu n'auras toujours pas celui-ci pour rien.» — «Cela reste à voir, malgré que je n'y ai pas songé», répondit Janvier qui se mit à rire, et l'on parla d'autres choses.

Le soir, l'habitant avait traversé dans une île en face de Berthier pour y placer sa marchandise chez des parents. Le lendemain matin, au petit jour, comme il s'en revenait, il aperçoit un canot, il croit reconnaître Janvier et remarque au même instant dans le fond du canot un objet d'assez large dimension recouvert d'un drap blanc.

— C'est toi, Janvier ? Qu'est-ce que tu apportes donc là dans le fond du canot ?

— Ah ! Mon cher ami, répondit Janvier, un grand malheur vient de m'arriver, c'est mon frère qui vient de se noyer que je ramène, sans compter que je suis venu bien près moi aussi d'aller au fond de l'eau; mais Dieu merci, je m'en tire assez bien encore pour cette fois-ci, au revoir.

Et Janvier, faisant force de rames, s'éloigna dans la direction d'une petite île inhabitée et laissa l'habitant intrigué, car il ne savait pas que Janvier avait un frère.

En arrivant à sa maison, la première chose qu'il apprend c'est que la moitié de son cochon avait été enlevée durant la nuit. « Mais, dit-il à sa femme, n'as-tu pas entendu aucun bruit ?» — «Non !» — «Le chien n'a pas jappé?» — « Non !»

L'habitant se mit à penser et soudain il s'écria: «Je sais qui a mon cochon. C'est le frère noyé de Janvier. Je l'aurai bien avant longtemps, seulement cela va coûter quelque argent.»

Le lendemain, l'habitant voit venir Janvier, il l'arrête et lui dit : «Janvier, hier, on est venu m'enlever la moitié de mon cochon, pourrais-tu me le trouver? » — «Je crois que oui» — « Comment vas-tu me charger pour payer ton trouble?» — «Un écu.»

L'habitant paya, et le soir Janvier arriva de noirceur à la maison, emportant la moitié du cochon, mais sans la tête. L'habitant en fit la remarque et voulut se fâcher, mais Janvier lui dit : « Il y a bien assez du cochon qui a perdu sa tête, moi je l'ai gardée, gardez donc la vôtre.»

Il y en aurait beaucoup plus à raconter sur Janvier, mais je m'arrête ici. J'étais jeune quand mes parents partirent pour aller demeurer aux États-Unis, depuis je n'entendis plus parler de lui. Comment a-t-il fini, je ne puis vous le dire ; seulement il est chanceux d'avoir vécu à la campagne, car s'il eut demeuré dans une grande ville, Janvier aurait pu donner des points à un Mandarin ou un Cartouche, c'est mon idée.

Gustave Lanctôt



Chasseurs autochtonies, vers 1785, par James Peachy. Aquarelle et plume et encre sur graphite, 24,6 x 32,7 cm. Bibliothèque et Archives Canada. Cette aquarelle était possiblement destinée à orner une ancienne carte du Québec. Les chasseurs autochtones portent des bijoux en argent qu'ils ont probablement troqués avec des Européens.

La cloche de Saint-Gabriel-de-Brandon

Dans la paroisse de Saint-Gabriel de Brandon, en janvier 1849, la cloche, que l'on avait installée sur une chèvre, disparut mystérieusement, et malgré toutes les recherches, on ne put d'abord la retrouver.

L'évêque, que monsieur le curé Théoret avait informé de cet événement peu ordinaire, ordonna à ce prêtre et aux marguilliers de prendre des procédures contre les détenteurs de la cloche. Ces derniers firent avertir le pasteur que plutôt que de se départir de l'objet en litige, ils préféraient le détruire. Les marguilliers, sachant que les rebelles[13] étaient déterminés, hésitèrent devant ces menaces; de plus, on ne savait pas alors, d'une manière certaine, qui avait pris la cloche, ni qui l'avait en sa possession.

Un jour, le secret fut dévoilé: on sut où elle se trouvait. Aussitôt, cinq ou six gars bien déterminés, parmi lesquels un Morrison et un Desmarais, allèrent pendant la nuit l'enlever de la grange où on l'avait mise, et ils la rapportèrent à la chapelle du village. On la remit sur une chèvre, et, pour prévenir un nouvel enlèvement de cette cloche, qui n'avait pas probablement le poids du bourdon de l'église Notre-Dame de Montréal, chaque soir, lorsque l'angélus était sonné, on la descendait de son poste aérien et on la mettait sous clef. Un soir, on retarda quelque peu de prendre

[13] **Un groupe de paroissiens de la Rivière qui s'opposaient à la reconstruction loin de chez eux de l'église paroissiale.**

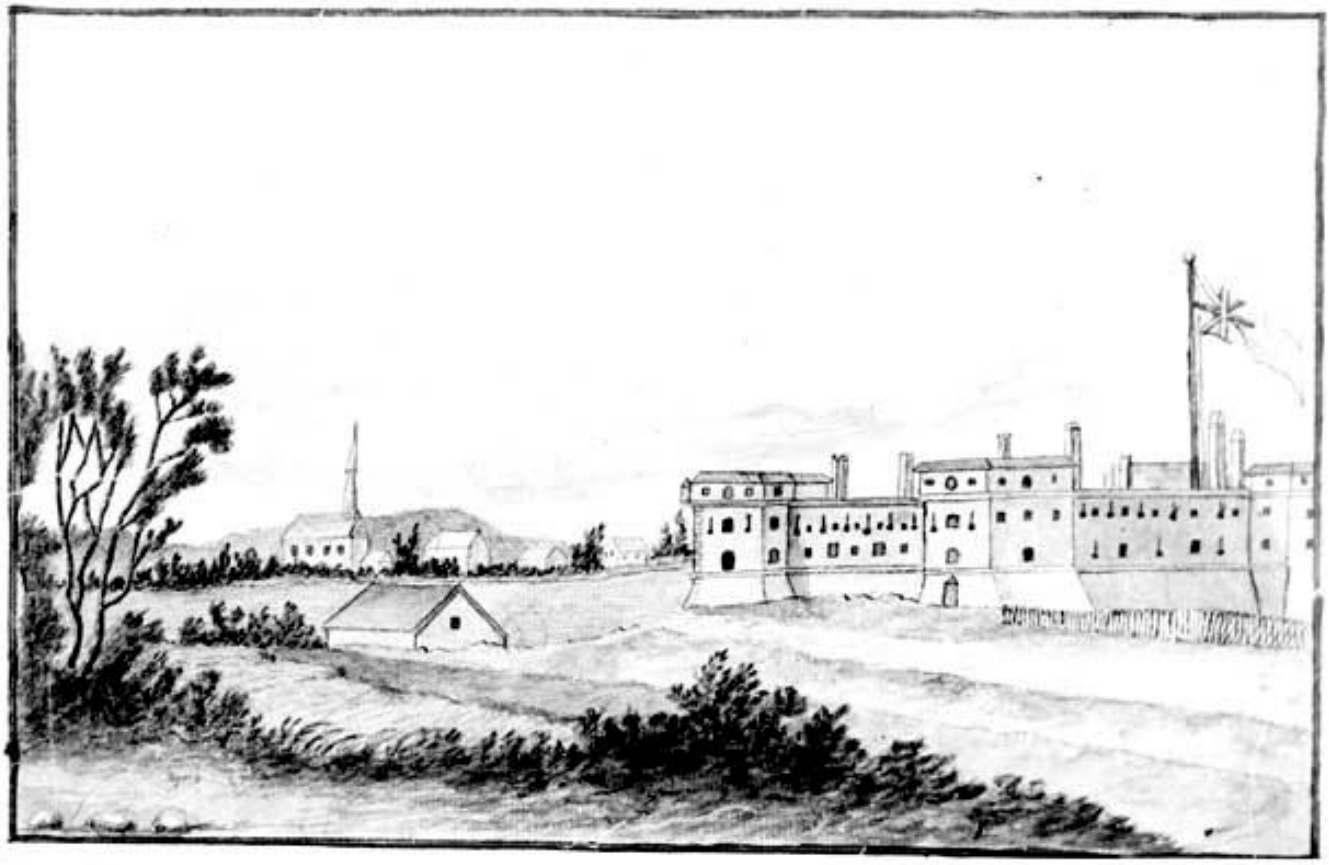
cette précaution et, lorsque vers neuf heures, on voulut rentrer la cloche, on s'aperçut avec stupéfaction qu'elle était de nouveau disparue.

Les gens d'en bas se la passèrent de main en main, secrètement, puis l'immergèrent dans la baie à Barolette, près de la décharge du lac, dans la rivière Maskinongé. Lorsque les esprits furent un peu calmés, il y eut à Saint-Gabriel une retraite dont les vieillards ont gardé le souvenir. Elle dura plusieurs jours et devait se terminer le jour de Pâques de 1851. Il n'y a pas de doute que l'éloquent prédicateur[14] qui la prêcha fit allusion aux récents événements. La tradition nous rapporte que pendant ses sermons, peu d'yeux restèrent secs. Il sut vaincre les dernières résistances des rebelles d'en bas, déjà ébranlés par les manières aimables et polies de monsieur Dequoy, le nouveau curé. Toujours est-il que le matin de Pâques, un bruit inusité fit sortir de leurs demeures les rares habitants du village: la cloche revenait, non pas de Rome, mais nouvelle Naïade sortant des eaux glacées du lac, elle arrivait sur une voiture, escortée par le grand Louison[15] et quelques autres citoyens de la Rivière. Ce jour-là, les paroissiens eurent le bonheur d'ouïr de nouveau les sons aimés de leur cloche, muette depuis si longtemps.

Gonzague Ducharme

---

[14] Charles Chiniquy, l'apôtre de la tempérance qui devait apostasier quelques années plus tard.
[15] Louis Beausoleil, homme d'une force peu commune, qui, à la demande des rebelles, avait enlevé la cloche.



Le Fort de Chambly, par Louise-Amélie Panet. Cote : 2008-04-377. Lieu de conservation : Musée du Québec/ photo Luc Chartier. Cote de conservation : A-59-8 D. Descripteurs : fortification, église, drapeau, bâtiment. Banque de Septentrion.

Pierre Souci dit Va-de-Boncoeur

Heureux, trois fois heureux l'habitant s'il connaissait son bonheur !

VIRGILE

Heureux celui qui, loin du tumulte des villes, laboure le champ paternel avec ses bœufs.

HORACE

Le voyageur qui aurait parcouru, de nuit, au commencement de l'hiver de l'an de grâce mille huit cent cinquante-et-un, le chemin du Roi qui relie Montréal à Québec, aurait pu remarquer, en passant rapidement devant les nombreuses habitations échelonnées le long du fleuve — depuis Saint-Sulpice jusqu'à Lanoraie — une grande maison en pierres, dont les nombreuses fenêtres brillamment illuminés projetaient sur le chemin une clarté inaccoutumée dans nos campagnes, à cette heure avancée de la nuit.

Il y avait en effet grand bal à l'intérieur. Il s'agissait de *payer un bouquet*, et cette fête, très commune au village, avait réuni une nombreuse société dans la maison aux vitres illuminées, dont l'heureux hôte, M. Jean-Baptiste Souci dit Va-de-Boncoeur, propriétaire d'une terre de trois cents arpents, avait de plus l'honneur d'être le père du héros de cette histoire.

Le rez-de-chaussée de cette grande habitation n'était composé que de deux pièces, séparées d'une cloison qui pouvait s'ôter à volonté. Dans celle du fond, des jeunes filles endimanchées, et même de bonnes mamans dansaient gaîment,

follement, aux sons monotones d'un tambour de basque et d'un crincrin criard ; tandis que dans la chambre d'entrée, les vieux réunis autour d'un poêle immense, où brûlaient en pétillant de grosses bûches d'érable, écoutaient avec déférence et force exclamations, les récits extraordinaires que leur faisait M. Petit-Jean, revenu depuis peu de Californie.

Ce monsieur Petit-Jean — qu'on aurait pu très bien appeler Grand-Jean, car il avait six pieds, mesure française, ce qui n'est pas peux dire — accusait plus de trente ans quoiqu'il n'en eût que vingt-cinq. Porteur d'une physionomie insignifiante et vulgaire, il était parvenu à se la rendre tout à fait ridicule, par une paire de moustaches audacieusement retroussées, dont les pointes effilées comme des aiguilles menaçaient à chaque instant de percer ses grosses narines. Il portait, ce soir-là, une redingote bleue à larges boutons dorés, un gilet rouge sur lequel serpentait une grosse chaîne d'or, un pantalon du plus beau vert, et des bagues à tous les doigts. Les histoires qu'il débitait avec un aplomb imperturbable, tout en mordillant un cigare qui ne quittait pas ses lèvres, avaient jusqu'alors rencontré des auditeurs crédules, mais au moment où nous allons reproduire la fin de cette étonnante allocution, la bonne foi générale commençait à faire place à l'incrédulité la plus opiniâtre.

— Quand je vous dis, Père Goguelu, s'écriait en s'animant de plus en plus M. Petit-Jean, qu'il y a des journées que j'ai fait jusqu'à deux cents piastres ! Ce n'est

pas bien rare là-bas, on y gagne plus vite une piastre que par ici une cope ! Il y en a qui ont fait jusqu'à dix mille piastres en six semaines de temps !

— Oh ! Bateau, qu'est-ce que c'est ça ! Il y a bien du sorcier là-dedans, répétait en chœur la galerie.

— Pas plus de sorcier qu'ici dedans, continuait M. Petit-Jean, en promenant sur l'auditoire un regard de défi. Faites comme moi, allez-y donc, et vous verrez si tout ce que je vous dis n'est pas la pure vérité. Mais non ! Les pauvres habitants aiment mieux rester chez eux, à s'échiner comme des mercenaires ; et ils n'en sont pas plus riches une année que l'autre. Aujourd'hui, ce sont les sauterelles qui viennent manger les clôtures ; demain c'est l'avoine qui manque ; une autre fois les bleds gèlent sur pied ; il y a toujours quelque chose qui va de travers ! Je vous le demande un peu, ne vaut-il pas mieux essayer de devenir riche tout d'un coup en faisant comme nous, plutôt que de travailler toute sa vie une terre sur laquelle on n'aura peut-être pas la chance de mourir ? Et puis, dans les États, on ne voit pas de la misère comme par ici. Il y a partout du travail autant qu'on en veut, et le gagne est gros. Ouaiche ! Ne me parlez pas de notre pauvre pays pour faire de l'argent ; celui qui n'a rien et qui a une famille est aussi sûr d'y crever de faim, que vous êtes là devant moi, Père Goguelu, à fumer votre pipe. Tenez, il n'y a pas si loin à aller pour en juger. Ce matin, quand j'ai passé par la Petite Misère, j'ai vu des petits enfants courir dans la neige, nu-pieds, et presque sans culotte, plus de trois quarts d'arpent, pour demander la charité. Ma bonne vérité, je crois bien que si les chiens étaient

hivernés comme beaucoup de ces pauvres gens, ils seraient obligés, au printemps, de s'accoter contre les murailles pour japper.

De tous les auditeurs de M. Petit-Jean, personne n'avait recueilli plus avidement ses paroles que Pierre Souci, le fils de la maison, héros principal de cette singulière odyssée. C'était un jeune homme de taille moyenne, bien pris, d'une physionomie franche et ouverte et dont le menton commençait à se couvrir d'un duvet blond et clairsemé. Sorti du collège depuis un an, après avoir fait de médiocres études, il était arrivé à cet âge important et difficile de la vie où le choix d'une carrière décide de notre avenir. Le père Souci, qui ne savait ni lire ni écrire, et niait énergiquement l'utilité du latin dans l'agriculture, désirait que son fils devînt laboureur comme lui ; mais la mère, qui nourrissait pour son Pierre chéri des projets de grandeur, aurait voulu le voir avocat ou tout au moins notaire public. Malheureusement, l'éducation tronquée qu'avait reçue le jeune homme, lui faisait envisager avec dédain la profession paternelle, non qu'il rougît de son père, il était trop bon fils pour cela, mais il se croyait trop savant, et il avait contracté des habitudes trop oisives pendant ses huit ou dix ans d'études, pour vaquer aux travaux de la campagne, qu'il déclarait abrutissants et insipides, grâce à sa haute science et à son inexpérience de la vie. D'un autre côté, la faiblesse de ses études ne lui permettait guère de songer au Barreau. Pierre passait donc son temps à la chasse et à la pêche, tantôt à pied, tantôt en canot, mais toujours un fusil sur l'épaule, ou une ligne à la main. Puis, lorsqu'il rentrait à la maison, fatigué, harassé, crotté, avec une brochetée de barbottes ou

quelque gibier, il se mettait à lire et à relire certains journaux, morts aujourd'hui, qui, à cette époque, battaient la grosse caisse en faveur des États-Unis, et ne voulaient ni plus ni moins que nous annexer à la grande République.

On concevra facilement les désirs coupables, la curiosité fatale que devaient faire germer dans l'esprit du jeune homme de semblables lectures.

Bref, les discours de M. Petit-Jean achevèrent l'œuvre commencée par le journal. Ce soir même, Pierre prit une résolution irrévocable, il irait en Californie. Pauvre, pauvre Pierre !...

□

Lecteurs, je ne fatiguerai pas votre bienveillante attention par l'ennuyeux récit d'un voyage sur mer. Qu'il me suffise de dire, pour l'intelligence de ce véridique récit, qu'il y eut des alternatives de beau et de mauvais temps, et qu'après une traversée de quatre mois et dix-huit jours, le navire jeta l'ancre dans le port de San Francisco, à la plus grande satisfaction des passagers en général et de notre ami Pierre en particulier qui, pour inaugurer son entrée dans la capitale de la Californie, s'était paré de ses plus beaux habits.

□

À peine avait-il mis le pied sur ce sol sacré de l'or et de la liberté, qu'un inconnu porteur d'une redingote bleue, à boutons de métal et d'un sombrero démesuré,

s'approchant d'un air empressé de notre ami Pierre, lui demanda, d'une voix mielleuse et en mauvais français, s'il voulait de l'or américain pour de l'argent.

Plein de confiance dans ce noble étranger, dont la redingote aux boutons brillants, la moustache en croc, et l'air tout à fait gentleman, lui rappelaient trait pour trait M. Petit-Jean que nous avons entendu le soir du bouquet, Pierre fut assez candide pour déposer son sac de voyage sur une des caisses qui encombraient le quai, et entrouvrant sa veste et le col de sa chemise, il alla chercher, sur son cœur, le portefeuille qui contenait toute sa fortune. À peine l'homme à la redingote bleue eut-il entrevu les précieuses piastres françaises que madame Souci n'avait certainement pas économisées pour lui, qu'il asséna un vigoureux coup de poing entre les deux yeux de sa victime, arracha plutôt qu'il ne prit le portefeuille, et s'éloigna rapidement. Quoique Pierre eût perdu l'équilibre, il n'avait point cependant perdu connaissance. Le premier moment de stupeur, bien excusable, une fois passé, il ne songea qu'à se frotter vivement les yeux et à rattraper son voleur. Plongeant un regard anxieux et désespéré dans les profondeurs de la rue, il aperçut, dans un lointain brumeux, la redingote bleue aux boutons de métal se promenant au petit pas comme le plus honnête flâneur des deux mondes.

Pierre aurait devancé un orignal à la course ; aussi rejoignit-il son homme en un clin d'œil, et le saisissant à la gorge, il lui cria d'une voix emportée en serrant le nœud de la cravate : « Mon argent, misérable ! Mon argent tout de suite, ou je t'étrangle !... » Mais le filou ne se souciait guère plus de rendre l'argent que de se

laisser étrangler. Saisissant Pierre à bras le corps, il lui avait donné un violent croc en jambe et tous deux roulèrent à terre, la redingote bleue par-dessous et Pierre par-dessus, ne lâchant pas prise, et criant de toutes ses forces : « Mon argent ! mon argent ! »

À la vue de cette lutte, quelques curieux avides de ces sortes de spectacles gratis, et appartenant à la lie de la société, étaient accourus faire cercle autour de ces deux hommes, et loin de les séparer, les excitaient au contraire, par des paroles grossières et d'odieuses plaisanteries, à se faire le plus de mal possible. Cependant l'Américain râlait, une écume blanchâtre suintait de ses lèvres contractées. De temps à autre, par un effort violent et désespéré, il cherchait à mordre cette main de fer qui lui étreignait le gosier, mais sa tête, soulevée un instant, retombait lourdement sur le sol, et de sa bouche entrouverte sortait en sifflant une respiration pénible et saccadée.

Pierre triomphait ; déjà même il se disposait à lâcher son misérable adversaire, car il ne tenait nullement à l'étrangler tout à fait, mais il voulait bon gré mal gré ravoir son portefeuille, lorsque l'ignoble cercle s'entrouvrit tout-à-coup et livra passage à deux messieurs décorés d'une étoile aux armes de la grande République et porteurs, chacun, d'un bâton noir, court et gros, aussi dur que pesant, marques distinctives de leurs fonctions. Bientôt Pierre se sentit saisi vigoureusement au collet par un de ces messieurs, tandis que l'autre lui faisant lâcher prise d'un coup

de bâton qui faillit lui casser le bras, soulevait avec précaution l'homme à la redingote bleue et le remettait délicatement sur pieds.

Si Pierre eût connu l'anglais, c'était le moment de donner des explications qui auraient amené infailliblement la découverte de son précieux portefeuille ; malheureusement il ne parlait cette langue que très imparfaitement et son accent surtout était des plus déplorables ; aussi tout ce qu'il crut dire de plus touchant, de plus pitoyable, fut-il accueilli avec un sourire de pitié méprisante par ces deux honorables représentants de la force publique. Le souvenir de son sac de voyage contenant toute sa garde-robe lui revint à l'esprit, et il se mit à supplier, de plus belle, ses gardiens de vouloir bien l'accompagner jusqu'au quai ; mais ceux-ci qui ne comprenaient guère plus ses gestes que ses paroles, se contentèrent de lui prendre brutalement le bras, chacun de son côté, et le traînèrent jusqu'au poste, en compagnie du gentleman à la redingote bleue et au sombrero démesuré.

Après l'interrogatoire et les formalités d'usage, Pierre fut confié aux bons soins d'un monsieur en manches de chemise, portant suspendu au bras droit un énorme trousseau de clefs. Ce dernier s'empressa de faire passer son protégé par un corridor sombre et nu, le long duquel, d'espace en espace et de chaque côté d'une muraille épaisse, l'on voyait une porte rentrante, garnie d'un judas et d'énormes verrous. Arrivé à l'extrémité du couloir, le porte-clefs s'arrêta et fit passer Pierre devant lui, ouvrit la dernière porte de droite, et, le poussant par les deux épaules dans l'intérieur, lui referma bruyamment les portes au nez.

□

Resté seul entre les quatre murailles de ce cachot, Pierre promena un regard douloureux autour de lui et embrassa, d'un coup d'œil, tout l'ensemble jusqu'aux moindres détails de cet étrange logement auquel il était loin de s'attendre ce matin, alors que, d'un pied léger et le cœur joyeux, il foulait pour la première fois le sol de cette Californie – triste objet de ses fiévreuses insomnies, de ses rêves les plus extravagants et les plus dorés, depuis tant de nuits !

Un lit de camp étroit, composé de trois planches épaisses, présentant une surface légèrement inclinée vers le bas, et d'un madrier posé en travers, vers le haut, pour servir d'oreiller, occupait à peu près la moitié de cette étroite cellule. Dans le coin faisant face au lit, un tuyau de plomb, sortant un peu du mur, laissait couler avec un bruit monotone et continu un filet d'eau mince et rapide, qui allait se perdre dans une espèce de bassin de pierre en forme d'entonnoir faisant saillie. Entre le bassin et le tuyau de plomb était appendu à la muraille, par une chaînette longue de deux pieds environ, un gobelet d'étain bosselé, sordide, rouillé, servant de verre aux prisonniers.

Une clarté douteuse et blafarde pénétrait dans ce réduit par une espèce de fenêtre plus large que haute, entourée d'épais barreaux de fer.

Par un mouvement machinal et purement instinctif, le premier soin de Pierre fut d'essayer d'ébranler la porte ; mais elle était lourde et massive. Elle ne bougea pas

plus que la muraille. Il colla alors son œil au judas, et jeta un regard inquiet et curieux au-dehors, mais il ne vit devant lui qu'une autre porte exactement semblable à la sienne.

Peu satisfait de ses découvertes, il songea à regarder par la fenêtre : malheureusement elle se trouvait à une dizaine de pieds du sol, et il n'avait rien sous la main qui pût l'aider à y monter.

Alors il s'assit tristement sur le rebord du lit de camp et, le visage caché entre les mains, les coudes appuyés sur les genoux, il demeura là, immobile, pensif.

Quand il releva la tête, un rayon de soleil, cet ami de tout le monde, se jouait sur le mur grisâtre, et y dessinait, en longues barres de fer, les trois barreaux de fer qui garnissaient la fenêtre. Pierre se rappela alors qu'il n'avait pas dîné, et comme sa fenêtre regardait le couchant, il en conclut naturellement que ce rayon de soleil indiquait l'heure du souper et qu'on ne tarderait pas à lui apporter le sien. Dans cette douce espérance, il se mit à arpenter en long et en large son misérable réduit, accueillant avec une joie farouche et répétant à haute voix toutes les réminiscences classiques plus ou moins conformes à sa position :

Aequum memento rebus in arduis

Servare mentem

Justum et tenacem propositi virum.

Notre malheureux ami déclamait au moins pour la dixième fois cette magnifique tirade du bon Horace, lorsqu'en jetant les yeux sur le mur, il s'aperçut avec un effroi légitime que les barres de fer diminuaient peu à peu, ce qui signifiait, à l'évidence, que le soleil allait se coucher et que l'heure du souper se passait. Alors Pierre, qui avait faim, se colla le dos contre la porte, l'oreille contre le judas, et se mit à heurter de toutes ses forces, tantôt du pied gauche, tantôt du pied droit, mais personne ne répondit à ses appels désespérés.

Cependant la nuit se faisait insensiblement. Pierre se résigna à ne pas souper et, surmontant ses répugnances, il prit d'une main frémissante le gobelet d'étain, le rinça avec indignation, et but, coup sur coup, trois énormes verres d'eau, de cet air stoïque que devait avoir Alexandre le Grand lorsqu'il avala d'un trait la potion préparée par son médecin Philippe ; après quoi, Pierre monta sur le lit de camp, défit le nœud de sa cravate, ôta son habit qu'il plia soigneusement en forme d'oreiller, et s'étendit de tout son long sur les planches, où il ne tarda pas à dormir d'un profond sommeil.

Dors en paix, Pierre ! Dors en paix, pauvre ami, et puissent des songes riants faire diversion à tes peines !

□

Pierre dormait profondément, lorsqu'il fut réveillé en sursaut par des cris qui n'avaient rien d'humain. On allait et on venait dans le corridor où retentissait sourdement le bruit d'une lutte désespérée entremêlée d'horribles blasphèmes.

Pierre se leva aussitôt comme poussé par un ressort et courut à la porte de son cachot, mais il n'entendit plus rien que le cliquetis sonore des clefs du geôlier et le grincement sinistre des verrous.

Cependant le jour allait poindre. Les étoiles s'éteignaient au ciel, et l'oreille exercée de Pierre percevait le chant lointain du coq matinal.

Bientôt il entendit le bruit d'une cloche sonnant l'*Angélus*. Cette voix amie qui lui rappelait la patrie, absente et ses plus chères affections, le jeta dans un trouble inexprimable. Son imagination vivement frappée fit passer devant ses yeux les lieux chéris où s'était écoulée son heureuse enfance, et le pauvre prisonnier faisant une triste comparaison entre les jours passés et le jour présent, se prit à pleurer. Mais bientôt se reprochant cette faiblesse, Pierre essuya ses yeux rougis. Il se jeta à deux genoux sur la pierre humide de sa cellule solitaire et pria longtemps.

□

Pierre était encore en prières, lorsque la porte de son cachot s'ouvrit et le geôlier entra.

En voyant à genoux notre malheureux ami qu'il confondait avec ses pensionnaires de tous les jours, ou plutôt de chaque nuit, il éclata d'un rire ignoble et lui dit, tout en jetant sur le lit de camp la moitié d'un pain :

— Ah ça ! Mon gentilhomme, il paraît que vous faites le difficile et que les lits de plume de l'établissement sont contraires à votre chère santé, puisque vous vous levez de si bonne heure ?

Soit que Pierre eût compris, soit qu'il ne voulut pas comprendre, il se contenta de jeter un regard de mépris sur ce stupide insulteur.

— Dites donc, mon petit monsieur, continua le porte-clefs en gagnant la porte, tenez-vous prêt pour neuf heures. Son honneur le Juge aura l'honneur de vous présenter ses respects, et probablement de renouveler connaissance avec vous.

□

Aussitôt que le geôlier eut refermé la porte, Pierre qui avait parfaitement compris sa dernière phrase, s'imagina candidement que l'heure de sa liberté allait sonner. Aussi mangea-t-il de grand cœur l'humble pitance qui lui avait été jetée comme à un chien et, après avoir avalé le dernier croûton, il eut la douce satisfaction de se déclarer à lui-même, tant il avait eu faim, que le pain de Californie était bien cuit, très nutritif et d'un goût excellent.

Et maintenant buvons un coup d'eau claire, s'écria-t-il. Mais en examinant minutieusement le gobelet d'étain, Pierre eut honte de son intempérance de la

veille. Il le rejeta avec dégoût et se servit de ses mains en guise de verre, se rappelant, grâce à ses souvenirs classiques, que Diogène avait jeté au loin une écuelle de bois, le seul ustensile meublant qu'il possédât, parce qu'il avait vu un jour un enfant buvant dans le creux de sa main, et qu'il croyait indigne d'un sage, et surtout d'un philosophe cynique, de recevoir des leçons d'économie domestique d'un simple galopin.

□

Neuf heures sonnaient quand le geôlier vint ouvrir la porte. Pierre qui avait passé le temps, pour tromper son impatience, à improviser vingt discours pathétiques et persuasifs qu'il croyait susceptibles d'attendrir le juge le plus rébarbatif et de confondre l'homme à la redingote bleue, ne se fit pas prier pour sortir, et suivit son introducteur dans la pièce où il avait comparu la veille. Elle était remplie, en ce moment, d'agents de police et d'une dizaine d'individus à figure sinistre ou avinée, porteurs d'habits fripés ou en loques. L'un d'eux surtout était repoussant. Il n'avait plus, pour tout vêtement, qu'un pantalon maculé de boue, dont les jambes se prenaient dans des bottes éculées et qu'une seule bretelle passée en travers sur sa poitrine empêchait de tomber à terre. Un feutre multicolore défoncé, bosselé, déchiré, couvrait en partie sa figure hideuse, empourprée de taches d'un sang noirâtre dont les caillots s'étaient arrêtés dans sa barbe épaisse, inculte et rousse.

Évidemment, on n'attendait plus que Pierre. À peine fût-il entré que les argousins placèrent leurs prisonniers deux par deux, bousculant celui-ci, frappant celui-là ; et le cortège se mit en marche, l'homme à la redingote bleue, en tête, causant familièrement avec le chef d'escouade et Pierre formant la queue avec l'ignoble individu presque sans chemise. Il traversa ainsi une partie de la ville, n'osant jeter les yeux sur son étrange compagnon dont la démarche mal assurée et chancelante trahissait l'affreuse habitude. De temps à autre, quand le misérable décrivait un zigzag trop prononcé, le bâton d'un argousin le repoussait brutalement dans les rangs, et Pierre entendait alors, avec horreur et dégoût, son voisin titubant murmurer d'odieux blasphèmes en grinçant des dents. Enfin, on arriva au Palais de Justice. La salle d'audience était pleine de cette foule oisive et déguenillée, suant le vice et le brandy, auditoire ordinaire de ces représentations quotidiennes.

Quand ce fut au tour de Pierre de comparaître devant le Juge, il raconta d'une voix émue qui dissimulait mal sa douloureuse indignation, sa triste mésaventure de la veille. Malheureusement, ses gestes véhéments, et les déplorables barbarismes dont il émaillait sa narration anglaise, ne firent qu'exciter la stupéfaction de Son Honneur, et le fou rire de l'ignoble galerie. L'homme à la redingote bleue expliqua à son tour, au milieu d'un profond silence, qu'il était innocent comme l'enfant qui vient de naître, et que si quelqu'un avait le droit de se plaindre, c'était bien lui, victime d'une attaque injustifiable et non provoquée. Après quelques pourparlers entre les deux argousins qui avaient opéré l'arrestation et Son Honneur le Juge, ce

dernier demanda à Pierre s'il avait des témoins, et les moyens de fournir caution. Pierre répondit douloureusement que non. Dans ce cas, continua le Juge, il faut attendre en prison que l'affaire s'instruise ; et la séance fut levée.

□

Ainsi donc, sans s'être rendu coupable d'aucun autre crime que celui d'avoir voulu reprendre par la force ce qu'un audacieux coquin lui avait enlevé avec violence et en plein soleil, Pierre s'était entendu condamner – faute de déposer un cautionnement qui répondît de sa présence en Cour, au prochain terme, – à être enfermé, pendant longtemps peut-être, dans une prison, avec les plus vils criminels ; tandis que le misérable qui l'avait dépouillé pourrait continuer à exercer son industrie en plein jour, grâce à l'intercession officieuse de deux malfaiteurs de son espèce qui répondaient de lui. C'était donc pour que la justice eût son cours et que la loi fût accomplie, que Pierre se trouvait emprisonné ; lui honnête et candide étranger, débarqué de la veille, lui pauvre et innocente dupe d'une folle imagination, à qui la liberté devait être d'autant plus nécessaire, plus précieuse qu'il ne possédait guère plus rien autre chose au monde ! Qu'il était loin de se douter, ce pauvre Pierre, que de pareilles monstruosités se commettent tous les jours chez ce peuple si libre, si éclairé, si humain, qui étourdit le monde de ses clameurs sympathiques pour tous les opprimés et fait crever à la peine ou mourir sous le fouet des millions de créatures humaines !

□

Plusieurs semaines s'étaient déjà écoulées depuis l'incarcération du pauvre Pierre, et le malheureux jeune homme, en proie à un sombre désespoir, dépérissait lentement, lorsqu'un des gardiens de la prison vint lui ordonner, un matin, de le suivre chez le Directeur.

— Vous êtes libre, M. Souci, lui dit ce fonctionnaire ; la personne que vous accusiez de vous avoir dérobé un portefeuille a été tuée, il y a quelques jours dans une bagarre nocturne. Je regrette, dans votre intérêt et surtout en votre qualité d'étranger nouvellement arrivé en cette ville, que vous perdiez ainsi toute chance de recouvrer ces valeurs ; mais je me permettrai de vous donner un conseil, c'est d'être plus prudent à l'avenir, car il y a malheureusement par ici plus de fripons que d'honnêtes gens. Voici votre montre, votre bague, un couteau, et une somme de deux dollars et six cents qui avaient été déposés à votre entrée, dans l'établissement. Auriez-vous quelqu'autre chose à réclamer ?

Pierre, pour toute réponse, se confondit en salutations et sortit du bureau à reculons.

□

Une fois hors de prison, Pierre se trouva dans la rue, sans but certain, sans amis, presque sans le sou. Il se mit à marcher au hasard, ne sachant où il allait, guidé par le caprice des rues et de sa bonne étoile. Il y avait déjà plus d'une heure qu'il errait ainsi à l'aventure, respirant l'air pur à pleins poumons, lorsqu'en longeant les quais,

il aperçut, de l'autre côté de la rue, une enseigne qui le fit arrêter et concentra toute son attention : on lisait au-dessus de la porte d'une maison en bois de modeste apparence et que Pierre regardait, du haut en bas et de bas en haut, avec autant d'attention que si c'eût été un chef d'œuvre d'architecture :

Au rendez-vous des Canadiens,

John Durand, Boarding House,

Repas à toute heure.

— Eh bien, dit-il, nous dînerons ici, et traversant la rue, il entra.

Il vit alors une pièce assez vaste, plus longue que large, garnie de tables inoccupées pour la plupart, qu'un nègre, d'une stature athlétique, et du plus beau noir, était occupé à couvrir de nappes d'une propreté équivoque. Le plafond, bas et enfumé, était supporté par des étançons de bois en forme de colonnettes, et allait en se rétrécissant vers le comptoir où un bec de gaz, à moitié ouvert, dans le double but d'éclairer la « bar » et d'allumer les pipes, jetait une lueur blafarde sur les figures d'une demi-douzaine d'individus en train de boire et causant bruyamment.

L'odeur méphitique du gaz, l'air parfumé s'exhalant de la cuisine et des pipes, les éclats de voix des consommateurs dont l'accent nasillard et traînant accusait l'ivresse, firent presque regretter à Pierre de s'être aventuré dans cette taverne. Il n'en alla pas moins cependant prendre place à la table la plus éloignée, et demanda à dîner.

Pierre eut bientôt terminé son repas, car il n'avait voulu accepter qu'un modeste plat de mouton bouilli, coté un chelin sur la carte, quoique le nègre lui eût indiqué, avec une volubilité étonnante, une dizaine de mets plus ou moins étranges ; et il se disposait à payer son écot et à sortir au plus vite quand la bonne et franche figure de l'hôtelier fit irruption dans la salle.

La vue de cet homme lui fit du bien. Un pressentiment secret dont il ne pouvait se rendre compte lui disait : « Tu trouveras dans ce compatriote un ami et un guide sûr, va à lui et interroge son expérience. »

Pierre alla donc à l'hôtelier et lui demanda s'il y avait loin pour aller aux mines.

Ce dernier reconnaissant tout de suite qu'il avait affaire à un Canadien fraîchement débarqué, au lieu de répondre, se mit au contraire à questionner. Peu à peu la conversation devint plus générale, et Pierre l'ayant enfin ramenée à son point de départ :

— Des mines, il y en a partout, mon cher monsieur Souci, mais les bonnes mines commencent à se faire rares.

Pierre, s'apercevant qu'il avait devant lui un honnête homme, et cédant à ce besoin d'expansion qu'éprouvent tous les malheureux, se mit alors à raconter à son hôte, sans omettre le moindre détail, toutes ses mésaventures depuis son arrivée en Californie.

— Ah ! Les canailles, exclama le père Durand. Tenez, monsieur Souci, je vous le dis en toute vérité, car je les connais bien, depuis six ans que je suis sur ce bord-ci, les trois quarts des Yankees ne valent pas les quatre fers d'un chien. Mais à propos, qu'allez-vous faire maintenant ? Vous n'irez pas loin avec deux piastres, et d'ailleurs, il ne faut pas songer aux mines pour le moment. Voilà la saison des pluies qui approche, et les travaux vont être suspendus. Vous m'avez l'air bon enfant ; vous resterez ici avec nous, si vous le voulez, jusqu'à ce que les travaux reprennent. D'ici à ce temps-là, vous apprendrez à connaître votre monde. Il vient ici toutes sortes de gens. Vous m'aiderez comme vous pourrez, et je vous apprendrai la cuisine, ce qui ne vous sera pas inutile plus tard, car dans ce pays-ci, voyez-vous, il est bon de savoir un peu tout faire et faire de tout.

Pierre accepta avec reconnaissance l'offre de M. John Durand, et le soir même, il écrivit à ses parents qu'il était arrivé, sain et sauf, à San Francisco, après une traversée de cinq mois et demi, qu'il se portait très bien, et que des circonstances indépendantes de sa volonté, l'avaient empêché de donner plus tôt de ses nouvelles. Il leur faisait part en même temps de ses espérances de fortune, disant qu'il allait bientôt partir pour les mines, et avait omis soigneusement tout ce qui aurait pu laisser percer les moindres craintes pour l'avenir. Pourquoi, se disait-il, en tâchant d'excuser cet innocent mensonge, affliger mes bons parents, et les rendre malheureux par des pressentiments sinistres ? Si le bon Dieu permet que je réussisse, les espérances que je laisse entrevoir d'avance se seront réalisées ; mais si

j'allais leur raconter ma pénible position, les bonnes nouvelles que j'aurais à leur envoyer plus tard, arriveraient beaucoup trop lentement pour sécher les pleurs qu'auraient fait couler leurs inquiétudes sur mon sort.

□

Après un séjour de trois mois chez le père Durand, Pierre partit pour les mines. Une fois sur les lieux, notre ami qui n'avait aucune expérience du métier, crut faire une excellente spéculation en se mettant à piocher aux risques et périls de deux Américains qui l'engagèrent pour toute la saison à raison de quatre piastres par journée de travail.

Voyez-vous, d'ici, chers lecteurs, notre pauvre Pierre, grattant, creusant, minant, suant à grosses gouttes, tantôt dans l'eau, tantôt dans la boue jusqu'aux genoux, avec un soleil de feu au-dessus de la tête ; et pour compagnons, quelques misérables nègres et quelques Irlandais suant et gémissant comme lui, tandis que nos deux Yankees, nonchalamment étendus sur des peaux de buffle et fumant comme des tuyaux de cheminée à l'ombre de leur tente, surveillaient ces forçats en gourmandant leur paresse ?

Au bout de huit semaines, Pierre, qui en avait assez de ce chien de travail, et surtout fatigué des mauvais traitements de ses deux tyrans, leur réclama son dû ; ceux-ci, après quelques difficultés, le payèrent en billets de banque crasseux.

Pierre se dirigea alors plus loin. Après deux journées de marche, il arriva à un certain endroit où une dizaine de mineurs lui parurent travailler gaiement et avec ardeur. S'imaginant qu'il n'avait qu'à se présenter pour être reçu à bras ouverts, Pierre alla résolument aux travailleurs ; mais quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsqu'aux premières paroles qu'il prononça, en hasardant un joyeux bonjour, il reçut pour toute réponse, d'un individu qui paraissait le chef de la bande, cette apostrophe brutale qu'il ne se fit pas répéter :

— Au large, chien d'Allemand, et vite... ou nous te secouerons la carcasse de telle manière que tu t'en souviendras encore au jour de tes noces.

Allons, pensa tristement Pierre, les Yankees ne sont guère plus hospitaliers que polis. Le père Durand a mille fois raison et je commence à croire que ses sentiments, à leur égard, ne sont pas exagérés.

Vers le soir, notre chercheur d'or, accablé de fatigue et les pieds meurtris, aperçut à une assez grande distance les fumées d'un campement nombreux. Il aurait, en ce moment, donné de grand cœur la moitié de sa petite fortune pour se voir transporté tout-à-coup à côté d'un de ces feux lointains, où devaient se trouver sans doute quelques compatriotes, car l'expérience lui avait déjà appris que les distances sont trompeuses au désert, et dans l'état de prostration où il se voyait, il calculait, avec un effroi voisin du désespoir, la longueur de chemin qui le séparait encore de cette autre terre promise.

Heureusement pour Pierre, il côtoyait alors un ruisseau qui devait être rivière dans la saison des pluies.

Il s'assit péniblement sur le bord, et après avoir ôté ses chaussures poudreuses et retroussé ses pantalons jusqu'au-dessus du genou, il trempa ses pieds endoloris dans l'eau fraîche. Ce bain ranima quelque peu ses forces, et Pierre se remit en route, l'oeil fixé sur ces fumées bleuâtres, s'élevant comme autant de panaches vers le ciel étoilé. Quelquefois un hurlement sinistre, forcené, réveillant les échos, venait frapper l'oreille tendre du voyageur, et lui faisait presser le pas, malgré sa lassitude.

Enfin, il arriva en face du camp. Les aboiements de plusieurs chiens signalèrent sa venue. Pierre n'en continua pas moins sa marche, mais bientôt une traînée de feu partant du haut d'une charrette renversée, illumina la figure d'un mineur faisant le guet, et un effroyable coup de fusil retentit au loin. Pierre entendit deux ou trois balles passer en sifflant autour de ses oreilles, et soit excès de frayeur, soit excès de fatigue, tomba par terre, ne bougeant pas plus qu'un mort.

Cependant on était venu à lui. Pierre se laissa emporter comme une masse inerte, les jambes et les bras pendants, et se sentit déposer doucement près d'un bon feu. Lorsqu'il se réveilla le matin, il se vit entouré de plusieurs individus, au visage bruni par le soleil, se livrant aux suppositions les plus contradictoires sur son compte, dans un langage aimé qui caressa ses oreilles mieux que la plus douce musique.

Il se trouvait enfin au milieu de ses compatriotes : aussi oublia-t-il bien vite ses fatigues et ses déboires, et dès le lendemain il recommença à miner avec une énergie d'autant plus grande qu'il travaillait pour son propre compte. Chaque jour lui rapportait quelque chose, et il voyait avec un orgueil légitime, s'enfler, petit à petit, le sac de peau contenant sa poudre d'or.

Une fois même que les souvenirs classiques assaillaient sa mémoire avec plus d'opiniâtreté que de coutume, il avait poussé la témérité jusqu'à s'appliquer, tout en le récitant avec emphase, ce vers de Virgile :

Audaces fortuna juvat, timidosque repellit.

Mais, hélas !, le pauvre Pierre comptait sans la maladie et surtout sans les médecins de Californie et la friponnerie de ses premiers maîtres.

Un beau matin, ou plutôt un triste matin, il ne put aller aux mines. La fièvre le retenait au camp, cloué sur une misérable robe de buffle appartenant à l'un de ses compagnons. Une soif ardente le dévorait, et, quoiqu'il pût faire pour l'étancher, le feu qui circulait dans ses veines, desséchait sa gorge enflammée. Pour comble de malheur, le pauvre malade tomba entre les mains d'un Sangrado Yankee dont tout le bagage médical se composait d'une trousse et de quelques onces de calomel et de quinine.

Grâce à l'excellente constitution de son sujet, le disciple d'Hippocrate le remit bien sur pied, à la vérité, après un traitement d'une quinzaine de jours ; mais il ne

lui laissa pas un grain de sa poudre d'or, et poussa même la barbarie jusqu'à lui ôter toute envie d'en chercher de sitôt.

— Si vous retournez aux mines, avait-il dit en recevant le contenu du petit sac de Pierre, vous courez dix chances contre une que la fièvre vous reprendra, et les rechutes sont presque toujours mortelles.

Que faire ? Pierre était jeune et tenait à la vie ; et puis il lui restait encore les cent quatre-vingt-douze piastres en billets de banque qu'il avait reçus en paiement de ses premiers maîtres ; profitant donc du passage d'une caravane qui s'en retournait à San Francisco à petites journées, il quitta les mines, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

□

De retour à la ville, Pierre, voulant avoir de l'or, présenta ses billets de banque à un courtier. Celui-ci, après les avoir examinés, déclara à notre ami consterné qu'il y avait un escompte de 95 par cent sur chacun d'eux, et lui demanda de qui il les tenait.

— De deux misérables Yankees, répondit sourdement Pierre, qui m'avaient engagé aux mines moyennant quatre piastres par jour.

— Comment, imbécile, grommela le courtier dont l'oreille avait été désagréablement chatouillée par ce qualificatif de misérable, comment ? Vous allez gratter du bon or pour vos maîtres, et vous acceptez en paiement du méchant papier

qui, avant quinze jours, ne sera plus même bon à allumer votre pipe ? Voyons, voulez-vous que je vous le change ? Vous avez ici cent quatre-vingt-douze piastres ; déduction faite de l'escompte, il vous reviendra neuf dollars et soixante cents. Eh bien ?

— Donnez, dit Pierre, et il sortit tristement en prenant la direction du *Rendez-vous des Canadiens*.

□

— Comment ? C'est vous, monsieur Souci ? Déjà de retour ! s'écria le père Durand, du pas de sa porte, en voyant Pierre venir à lui. Il faut que vous rapportiez beaucoup, ou rien du tout, pour avoir quitté les mines si tôt ! Allons, entrez me conter ça, et montrez-moi votre magot. Avec moi il n'y a pas danger d'être pillé, vous le savez bien.

Pierre avait achevé de raconter les résultats de sa campagne et paraissait profondément abattu.

— Allons, allons, du courage, mon cher ami, lui dit le père Durand, en le frappant familièrement sur l'épaule, je vous le disais bien, les trois quarts des Yankees ne valent pas les quatre fers d'un chien, et vous êtes trop honnête garçon pour vivre parmi eux. Si j'avais un conseil à vous donner, je vous engagerais à profiter d'une excellente occasion que j'ai de vous placer cette semaine. Le capitaine d'un vaisseau, en partance pour la Nouvelle-Orléans, m'a chargé de recruter son

équipage, et si vous voulez utiliser vos talents culinaires, je puis vous embarquer comme maître d'hôtel et vous gagnerez vingt piastres par mois. Mettons que la traversée dure trois mois, cela vous fera soixante piastres, avec lesquelles vous pouvez attendre quelque bonne place, ou bien continuer votre route en Canada. Je vous conseillerais cependant de courir votre chance à la Nouvelle-Orléans. Vous êtes bien instruit, et vous avez bonne mine. Qui sait si vous ne trouveriez pas là-bas dans le commerce, ce que vous avez vainement cherché par ici ?

Il va sans dire que Pierre accepta l'offre de l'excellent père Durand, et, le soir même, il prenait la haute direction des batteries de cuisine du *Flying Fish*, trois-mâts américain, ayant sous ses ordres un nègre du plus beau noir, et un représentant du Céleste-Empire du plus beau jaune-cuivre.

□

À son arrivée dans la capitale de la Louisiane, Pierre se mit aussitôt à la recherche d'un logement et n'eut pas de peine à trouver une pension modeste dans un des quartiers les plus populeux de la ville. Puis il se mit à parcourir la quatrième page des journaux et écrivit différentes lettres relatives aux annonces qu'il y trouva. « Il faudra décidément que j'aie bien du malheur, se disait-il en cachetant ses lettres, si, parmi tous ces annonceurs je ne puis me faire agréer d'un seul. Les emplois, il est vrai, ne sont pas clairement spécifiés, mais il me semble que je pourrai toujours, d'une manière ou de l'autre, me rendre utile, et remplir ainsi, à la

lettre, cette formule banale qui termine presque toutes les annonces que j'ai recueillies. »

Cependant les jours se passaient, et toutes ses lettres demeuraient sans réponse. Pierre qui n'avait aucune occupation pour tromper ses ennuis tomba peu à peu dans un morne découragement. Il ne sortait plus, et passait des journées entières, se promenant de long en large dans la misérable solitude de sa chambre, à récapituler ses revers et à interroger tristement l'avenir.

Un matin qu'il avait passé une nuit plus agitée que les autres, Pierre s'habilla à la hâte et sortit en prenant la direction de la levée, bien résolu à ne pas rentrer sans avoir trouvé une occupation quelconque.

« Il est impossible, disait-il en se livrant à un monologue animé, que dans une grande ville comme celle-ci, un homme qui veut travailler ne trouve point d'ouvrage. J'irai charger ou décharger des bâtiments, s'il le faut, aider les maçons, gâcher du mortier, n'importe, pourvu que je puisse secouer cette oisiveté qui me tue. Mais triple bête que je suis ! si au lieu d'avoir écrit aux personnes, j'étais allé les trouver, je serais peut-être placé depuis longtemps : Mahomet n'était pas un sot quand il disait à ses soldats : « Mes amis, la montagne ne veut pas venir à nous, eh bien !, allons-nous-en à la montagne. » Allons c'est dit, je veux faire comme Mahomet. »

Et Pierre se précipita dans un café où il parcourut d'un œil avide le premier journal qui lui tomba sous la main.

Victoire ! Euréka !... Enfin !... murmura bientôt cet autre Paturot à la recherche d'une position sociale, et il se mit à transcrire au crayon l'adresse ci-dessous, d'une main tremblante, – car la joie fait trembler quelquefois : – *Le docteur Killmany a besoin immédiatement d'un jeune homme capable d'avoir soin de son bureau, et de tenir au courant son livre de visites.*

Pierre relut avec soin, en comparant l'adresse avec le texte par crainte d'erreur, sortit du café après avoir salué profondément le garçon qui le regardait d'un air ébahi, et regagna sa chambre en courant. Après s'être habillé de son mieux, Pierre descendit les escaliers quatre à quatre, et se dirigea en toute hâte vers la résidence du docteur Killmany.

□

C'était un étonnant et singulier personnage que monsieur le docteur Killmany, chez qui notre ami Pierre se trouva installé le jour même qu'il lui présenta ses services. Au physique, on n'aurait pu rien trouver de plus laid ; figurez-vous un homme taillé en poteau de télégraphe, possesseur d'un nez abominable dont les ailes longues et étroitement collées ne lui permettaient l'usage de la parole qu'en nasillant comme un canard ; supposons maintenant à cet homme déjà si heureusement doté par la nature, la poitrine aiguë, étroite, taillée en lame de rasoir, d'un coq-d'inde qui a passé un mauvais hiver, et pour achever ce portrait peu flatteur, ajoutons encore une paire de bras et une paire de jambes d'une longueur invraisemblable, terminés par des mains de squelette et une paire de pieds en forme

de battoirs. Tel était monsieur le docteur Killmany, médecin-dentiste, domicilié et pratiquant à la Nouvelle-Orléans depuis près de dix mois, lorsque Pierre entra à son service. Hâtons-nous d'ajouter que le docteur rachetait un peu les disgrâces de sa personne par l'élégance sévère de sa tenue et la gravité de son geste.

Cet homme, avant de se faufiler dans le docte corps qui a droit de saigner, de purger, voire de tuer au nom de la science et de l'humanité, avait déjà fait trente-six métiers. Nul mieux qui lui ne comprenait cet art, toujours difficile, de poser en public et de le tromper. En un mot, c'était un véritable Yankee, passé maître en fait de hâbleries, qui en aurait remontré à Robert Macaire. Tour à tour maquignon, vendeur d'esclaves, entrepreneur de cirques, banquier, artiste en daguerréotypes, marchand de bibles, monsieur Killmany aujourd'hui, et demain monsieur Sharpfellow, tantôt dans une place, tantôt dans une autre, cet honorable personnage roulait gros train, et levait toujours le pied au moment où la Justice se disposait à jeter un œil indiscret sur ses faits et gestes.

Il occupait, pour le moment, un logement splendide, dans le quartier le plus fashionable de la Nouvelle-Orléans. Son office richement meublé était garni de fauteuils rembourrés en caoutchouc, dans lesquels les visiteurs s'enfonçaient malgré eux.

Sur une vaste table d'acajou se trouvaient rangés avec symétrie une foule de paquets et de fioles élégantes à étiquettes dorées, revêtues de la griffe du docteur. On y voyait aussi, mais en plus petit nombre, des boîtes de pilules d'Holloway,

excellentes pour le rhume, les affections de cœur et des pieds ; le Kathairon de Lyons, capable de faire pousser une chevelure abondante sur la tête d'un rocher, et ce fameux onguent mexicain qui possède la rare vertu de guérir les chevaux et les enfants en bas âge.

Pierre avait, pour toutes fonctions, à se tenir dans l'antichambre meublée avec autant de luxe que l'office de son patron, afin d'inscrire les noms et résidences des visiteurs et de leur tenir compagnie en attendant qu'il les introduisît dans le sanctum, si son maître était occupé.

Il va sans dire qu'il entrait aussi dans ses attributions de faire les commissions. Grâce à ses réclames pompeuses, à ses innombrables affiches et surtout au luxe de son établissement, il pleuvait des malades chez M. le docteur Killmany et, chose étrange et incompréhensible, dans les premiers temps, pour notre ami Pierre, il les voyait traités tous de la même manière.

Un jour, il avait introduit un petit vieillard d'un embonpoint exorbitant, qui s'était nommé, en entrant, monsieur Greenhorn. Dès que le petit homme se fut enfoncé dans un des fauteuils, le docteur prenant son air le plus grave, lui demanda de quoi il se plaignait en lui tâtant le pouls.

— D'une hydropisie, cher docteur, qui me fait souffrir depuis plusieurs mois.

— Le cas est grave ! Bien grave !

— Hélas ! Oui, bon monsieur, j'ai été abandonné des autres docteurs.

— Ils ne vous auraient plus laissé quinze jours en vie, continua maître Killmany, en accentuant chaque syllabe.

— Hoh ! Aie ! Aie ! Que dites-vous-là, cher docteur ! Pouvez-vous faire encore quelque chose pour moi ? beuglait le patient d'une voix à faire pleurer un tigre.

— Montrez votre langue, répondait impassiblement le docteur. Bon, vous avez bien fait, cher monsieur Greenhorn, d'être venu me trouver aujourd'hui, car dans huit jours je n'aurais plus répondu de vous. Vous allez suivre de point en point le régime que je vais vous prescrire.

Maître Killmany prenant alors sur la table une fiole et un de ses paquets, les remettait au patient qui les recevait avec les marques du plus profond respect.

— Vous prendrez tous les jours six bouillons de dinde, mon cher monsieur Greenhorn, de deux en deux heures, en commençant à six heures du matin, et vous mettrez dans chaque une cuillérée de la poudre minérale contenue dans ce paquet. Cette poudre a une vertu merveilleuse. Elle provient de carottes qui ne poussent qu'au Brésil où j'étais allé, il y a cinq ans, pour guérir Sa Majesté Don Pédro, d'un coup de soleil, lorsque je fis la découverte de cette précieuse racine, j'avais été piqué par un serpent à sonnettes et je lui dois la vie. Vous n'oublierez pas non plus de vous graisser, soir et matin, le gras des jambes et des bras ainsi que les oreilles avec l'huile contenue dans cette fiole. Cela est de la dernière importance. En suivant

rigoureusement ce traitement pendant six semaines, vous allez devenir aussi léger qu'à l'âge de quinze ans.

— C'est vingt-cinq piastres, monsieur Greenhorn.

Aussitôt que le patient s'était exécuté, le docteur Killmany lui souhaitait le bonjour, et l'accompagnait jusqu'à la porte, en lui disant pour adieu : « N'oubliez pas de venir me revoir demain, mon cher monsieur, et tout ira bien, je réponds de vous. »

Il y avait déjà un peu plus de deux ans que l'illustre et docte personnage pratiquait de la sorte, lorsqu'un beau jour il décampa sans tambour ni trompette, laissant pour gage de son retour le restant de ses fioles, deux paires de bottes qui tiraient la langue, quinze mille piastres de dettes et beaucoup de dupes.

Pierre se consola d'autant plus facilement du départ un peu brusque de M. le docteur Killmany, qu'il avait réalisé la somme assez ronde de quatre cents piastres, et qu'il se sentait suffisamment édifié sur les mérites de la grande République et de ses intéressants citoyens pour imiter l'exemple de son honorable patron, mais cette fois dans la direction de son clocher natal.

□

Un mois, jour pour jour, après son départ de la Nouvelle-Orléans, le pauvre exilé volontaire, rentrant dans sa patrie, revit les bords du grand fleuve. À cette vue

aimée, des pleurs de joie gonflèrent ses paupières et coulèrent lentement sur ses joues amaigries et brûlées du soleil.

Lorsqu'il rentra dans le village natal, la nuit était tout à fait venue, et les fenêtres des maisons, éparpillées le long de la côte, s'illuminaient une à une.

Il faisait un temps magnifique.

Des milliers d'étoiles scintillant sur le fond bleu du ciel, comme autant de diamants, reflétaient leur molle clarté sur la surface du grand fleuve polie comme une glace.

À l'extrémité de l'horizon, la lune encore à moitié cachée par de légers nuages, montrait peu à peu son disque d'une grandeur démesurée et rouge comme de la fonte bouillante.

Aucun bruit ne troublait le silence majestueux de la nuit. Quelquefois seulement on entendait la respiration puissante et cadencée d'un bateau à vapeur fendant les flots avec ses roues bruyantes, et l'aboiement monotone d'un chien de garde, que répétaient d'autres chiens, de loin en loin.

La grand-route était déserte, et celui qui avait vu, il y a cinq ans, partir le pauvre Pierre, d'un air si triomphant, si dégagé, si sûr de lui-même, ne l'aurait certes pas reconnu, tant la démarche mal assurée du voyageur annonçait la fatigue et de cruelles déceptions.

Il avançait d'un pas lent, inquiet, furtif, évitant avec le plus grand soin de passer le long des fenêtres éclairées.

À mesure qu'il approchait de la maison paternelle, il reconnaissait les lieux de son enfance.

Les bords du grand fleuve étaient toujours les mêmes ; seulement de temps à autre, il remarquait que la grève s'était rétrécie, et que là, où il avait couru, enfant, pieds nus et un fusil sur l'épaule en quête de pluviers ou de canards, il y avait aujourd'hui de l'eau et des joncs.

Parfois aussi une maisonnette qu'il avait vue jadis sur le bord de la côte était venue se placer de l'autre côté du chemin, et des arbres qui lui prêtaient autrefois un ombrage si gai – doux abri des oiseaux – les uns étaient couchés tristement dans la rivière, montrant, çà et là, leurs branches dépouillées ; les autres abattus par la cognée avaient servi probablement à chauffer la famille pendant les longues et froides nuits d'hiver.

En longeant la clôture du cimetière sur lequel se projetait l'ombre de la flèche argentée de l'église, comme si elle eût voulu protéger ceux qui dormaient leur dernier sommeil, Pierre vit quelques tombes de plus. Quelques-unes avaient déjà commencé à se couvrir d'un gazon clairsemé dont le vert tendre contrastait avec la teinte sombre des hautes herbes ondulant autour d'elles. Deux ou trois étaient

toutes fraîches, et leur surface bombée, où se dessinaient encore les pelletées d'une terre noire et glaiseuse, faisait tache dans le champ du repos.

Un pressentiment sinistre lui traversa alors l'esprit, et cédant à une impulsion plus forte que lui, il franchit d'un bond la clôture, et se dirigea, l'œil ardent, le cœur battant à rompre dans sa poitrine, vers l'endroit du cimetière où il avait remarqué ces tombes nouvelles.

Pierre en eut rapidement passé l'inspection ; arrivé à la dernière, il poussa un cri déchirant, et tomba à terre, à genoux, sur cette tombe, en face de cette croix de bois, en murmurant à travers des sanglots étouffés : « Mon père ! Mon père ! Mon père ! »

Quand Pierre se releva, il ne pleurait plus : mais on lisait sur sa figure mâle et résignée une résolution énergique. Il avait juré de se livrer tout entier à la culture de l'héritage de ses ancêtres. Cette dignité d'homme qu'il avait perdue aux États, il venait de la retrouver sur la tombe de son père.

Aussi se dirigea-t-il d'un pas plus assuré vers la maison paternelle, où l'attendait depuis longtemps sa pauvre mère, en deuil devant son foyer solitaire, inconsolée mais non inconsolable, parce qu'elle avait foi en Dieu et qu'elle attendait son fils.

Aujourd'hui, Pierre est marié, et déjà père de deux enfants, que la mère Souci embrasse et dorlote du matin au soir. Il habite la maison paternelle, et dirige lui-même les travaux. Levé le premier, couché le dernier, il ne croit pas être trop savant pour manier un fléau ou modérer l'ardeur d'un cheval traînant la charrue. L'an

dernier, il a été nommé, à l'unanimité, président des commissaires d'école. Cette année, il s'est assis au banc des marguilliers ; l'an prochain il deviendra probablement préfet du comté.

□

Pierre aimé tendrement par sa femme, fêté, choyé par tout le monde, se fait un plaisir et un devoir de raconter, dans les veillées, sa longue et folle odyssée, sans omettre le moindre détail. Ses aventures dans la cuisine du père Durand et dans la cambuse du *Flying Fish* égayent autant ses auditeurs attentifs que les faits et gestes de l'intéressant docteur Killmany ; mais Pierre, tout en amusant ceux qui l'écoutent, ne perd aucune occasion de les instruire et de les attacher à leur pays, et il ne termine jamais ses agréables récits sans répéter ces mots que tout vrai Canadien comprendra : heureux celui qui laboure la terre paternelle et récolte en paix ses produits ! Si ceux-là que la tentation de l'or a séduits, écoutaient davantage leurs Pasteurs et les gens d'expérience, ils maudiraient les États, et comprendraient aussi bien que moi que la sphère de leur bonheur et de leurs devoirs se trouve à la place où le bon Dieu ne les a pas fait naître sans dessein.

Paul Stevens



St-Henri-de-Mascouche : le manoir des Le Gardeur de Repentigny ou manoir Pangman. Vue des ailes arrières et du moulin / Edgar Gariépy. [Après 1939]. 1 photographie : négatif sur pellicule d'acétate de cellulose ; 10,9 x 8,3 cm. Photographie des ailes arrières et du moulin du manoir des Le Gardeur de Repentigny (ou manoir Pangman) à Saint-Henri-de-Mascouche (devenu Mascouche). On y voit la rivière Mascouche. Notes : Le titre est donné par le créateur. La pièce porte la cote G-1658. Un négatif 35 mm et une version numérique (TIFF 300 ppp) sont aussi disponibles. Épreuve G-1658.

La chasse-galerie

On était à la veille du Jour de l'An 1858, en pleine forêt vierge, dans les chantiers des Ross, en haut de la Gatineau. La saison avait été dure et la neige atteignait déjà la hauteur du toit de la cabane.

Le bourgeois avait, selon la coutume, ordonné la distribution du contenu d'un petit baril de rhum parmi les hommes du chantier, et le cuisinier avait terminé de bonne heure les préparatifs du fricot de pattes et des glissantes pour le repas du lendemain. La mélasse mijotait dans le grand chaudron pour la partie de tire qui devait terminer la soirée.

Chacun avait bourré sa pipe de bon tabac canadien, et un nuage épais obscurcissait l'intérieur de la cabane, où un feu pétillant de pin résineux jetait, cependant, par intervalles, des lueurs rougeâtres qui tremblotaient en éclairant par des effets merveilleux de clair-obscur, les mâles figures de ces rudes travailleurs des grands bois.

Joe le cook était un petit homme assez mal fait, que l'on appelait assez généralement le bossu, sans qu'il s'en formalisât, et qui faisait chantier depuis au moins 40 ans. Il en avait vu de toutes les couleurs dans son existence bigarrée et il suffisait de lui faire prendre un petit coup de jamaïque pour lui délier la langue et lui faire raconter ses exploits.

Je vous disais donc, commença-t-il, que si j'ai été un peu tough dans ma jeunesse, je n'entends plus risée sur les choses de la religion. J'vas à confesse régulièrement tous les ans, et ce que je vais vous raconter là se passait aux jours de ma jeunesse quand je ne craignais ni Dieu ni diable. C'était un soir comme celui-ci, la veille du Jour de l'An, il y a de cela 34 à 35 ans. Réunis avec tous mes camarades autour de la cambuse, nous prenions un petit coup; mais si les petits ruisseaux font les grandes rivières, les petits verres finissent par vider les grosses cruches, et dans ces temps-là, on buvait plus sec et plus souvent qu'aujourd'hui, et il n'était pas rare de voir finir les fêtes par des coups de poings et des tirages de tignasse. La jamaïque était bonne — pas meilleure que ce soir — mais elle était bougrement bonne, je vous le parsouête. J'en avais bien lampé une douzaine de petits gobelets, pour ma part, et sur les onze heures, je vous l'avoue franchement, la tête me tournait et je me laissai tomber sur ma robe de carriole pour faire un petit somme en attendant l'heure de sauter à pieds la tête d'un quart de lard, de la vieille année dans la nouvelle, comme nous allons le faire ce soir sur l'heure de minuit, avant d'aller chanter la guignolée et souhaiter la bonne année aux hommes du chantier voisin.

Je dormais donc depuis assez longtemps lorsque je me sentis secouer rudement par le boss des piqueurs, Baptiste Durand, qui me dit:

— Joe! Minuit vient de sonner et tu es en retard pour le saut du quart. Les camarades sont partis pour faire leur tournée et moi je m'en vais à Lavaltrie voir ma blonde. Veux-tu venir avec moi?

— À Lavaltrie! lui répondis-je, es-tu fou? Nous en sommes à plus de cent lieues et d'ailleurs aurais-tu deux mois pour faire le voyage, qu'il n'y a pas de chemin de sortie dans la neige. Et puis, le travail du lendemain du Jour de l'An?

— Animal, répondit mon homme, il ne s'agit pas de cela. Nous ferons le voyage en canot d'écorce, à l'aviron, et demain matin à six heures nous serons de retour au chantier.

Je comprenais.

Mon homme me proposait de courir la chasse-galerie et de risquer mon salut éternel pour le plaisir d'aller embrasser ma blonde, au village. C'était raide! Il était bien vrai que j'étais ivrogne et débauché et que la religion ne me fatiguait pas à cette époque, mais risquer de vendre mon âme au diable, ça me surpassait.

— Cré poule mouillée! Continua Baptiste, tu sais bien qu'il n'y a pas de danger. Il s'agit d'aller à Lavaltrie et de revenir dans six heures. Tu sais bien qu'avec la chasse-galerie, on voyage au moins 50 lieues à l'heure lorsqu'on sait manier l'aviron comme nous. Il s'agit tout simplement de ne pas prononcer le nom du bon Dieu pendant le trajet, et de ne pas s'accrocher aux croix des clochers en voyageant. C'est facile à faire et pour éviter tout danger, il faut penser à ce qu'on dit, avoir l'œil où l'on va et ne pas prendre de boisson en route. J'ai déjà fait le voyage cinq fois et tu vois bien qu'il ne m'est jamais arrivé malheur. Allons, mon vieux, prends ton courage à deux mains et si le cœur t'en dit, dans deux heures de temps, nous serons à Lavaltrie. Pense à la petite Liza Guimbette et au plaisir de l'embrasser. Nous

sommes déjà sept pour faire le voyage mais il faut être deux, quatre, six ou huit et tu seras le huitième.

— Oui! Tout cela est très bien, mais il faut faire serment au diable, et c'est un animal qui n'entend pas à rire lorsqu'on s'engage à lui.

— Une simple formalité, mon Joe. Il s'agit simplement de ne pas se griser et de faire attention à sa langue et à son aviron. Un homme n'est pas un enfant, que diable! Viens! Viens! Nos camarades nous attendent dehors et le grand canot de la drave est tout prêt pour le voyage.

Je me laissai entraîner hors de la cabane où je vis en effet six de nos hommes qui nous attendaient, l'aviron à la main. Le grand canot était sur la neige dans une clairière et avant d'avoir eu le temps de réfléchir, j'étais déjà assis dans le devant, l'aviron pendant sur le plat-bord, attendant le signal du départ. J'avoue que j'étais un peu troublé, mais Baptiste, qui passait dans le chantier pour n'être pas allé à confesse depuis sept ans, ne me laissa pas le temps de me débrouiller. Il était à l'arrière, debout, et d'une voix vibrante, il nous dit:

— Répétez avec moi!

Et nous répétâmes :

— Satan! Roi des enfers, nous te promettons de te livrer nos âmes, si d'ici à six heures nous prononçons le nom de ton maître et du nôtre, le bon Dieu, et si nous touchons une croix dans le voyage. À cette condition, tu nous transporteras, à

travers les airs, au lieu où nous voulons aller et tu nous ramèneras de même au chantier! Acabris, Acabras! Acabram! Fais-nous voyager par-dessus les montagnes!

À peine avions-nous prononcé les dernières paroles que nous sentîmes le canot s'élever dans l'air à une hauteur de cinq ou six cents pieds. Il me semblait que j'étais léger comme une plume et au commandement de Baptiste, nous commençâmes à nager comme des possédés que nous étions. Aux premiers coups d'aviron le canot s'élança dans l'air comme une flèche, et c'est le cas de le dire, le diable nous emportait. Ça nous en coupait le respir et le poil en frisait sur nos bonnets de carcajou.

Nous filions plus vite que le vent. Pendant un quart d'heure, environ, nous naviguâmes au-dessus de la forêt sans apercevoir autre chose que les bouquets des grands pins noirs. Il faisait une nuit superbe et la lune, dans son plein, illuminait le firmament comme un beau soleil du midi. Il faisait un froid du tonnerre et nos moustaches étaient couvertes de givre, mais nous étions cependant tous en nage. Ça se comprend aisément puisque c'était le diable qui nous menait et je vous assure que ce n'était pas sur le train de la Blanche. Nous aperçûmes bientôt une éclaircie, c'était la Gatineau dont la surface glacée et polie étincelait au-dessus de nous comme un immense miroir. Puis, p'tit-à-p'tit, nous aperçûmes des lumières dans les maisons d'habitants; puis des clochers d'églises qui reluisaient comme des baïonnettes de soldats, quand ils font l'exercice sur le Champ de Mars à Montréal. On passait des clochers aussi vite qu'on passe les poteaux de télégraphe, quand on

voyage en chemin de fer. Et nous filions toujours comme tous les diables, passant par-dessus les villages, les forêts, les rivières, et laissant derrière nous comme une traînée d'étincelles. C'est Baptiste, le possédé, qui gouvernait, car il connaissait la route, et nous arrivâmes bientôt à la rivière des Outaouais qui nous servit de guide pour descendre jusqu'au lac des Deux-Montagnes.

— Attendez un peu, cria Baptiste. Nous allons raser Montréal et nous allons effrayer les coureux qui sont encore dehors à cette heure-ci. Joe! Là, en avant, éclaircis-toi le gosier et chante-nous une chanson sur l'aviron.

En effet, nous apercevions déjà les mille lumières de la grande ville, et Baptiste, d'un coup d'aviron, nous fit descendre à peu près au niveau des tours de Notre-Dame. J'enlevai ma chique pour ne pas l'avaler, et j'entonnai à tue-tête cette chanson de circonstance que tous les canotiers répétèrent en chœur:

Mon père n'avait fille que moi,

Canot d'écorce qui va voler,

Et dessus la mer il m'envoie:

Canot d'écorce qui vole, qui vole,

Canot d'écorce qui va voler!

Et dessus la mer il m'envoie,

Canot d'écorce qui va voler,

Le marinier qui me menait:

Canot d'écorce qui vole, qui vole,

Canot d'écorce qui va voler!

Le marinier qui me menait,

Canot d'écorce qui va voler,

Me dit ma belle embrasse-moi:

Canot d'écorce qui vole, qui vole,

Canot d'écorce qui va voler!

Me dit, ma belle, embrasse-moi,

Canot d'écorce qui va voler,

Non, non, monsieur, je ne saurais:

Canot d'écorce qui vole, qui vole,

Canot d'écorce qui va voler!

Non, non, monsieur, je ne saurais,

Canot d'écorce qui va voler,

Car si mon papa le savait:

Canot d'écorce qui vole, qui vole,

Canot d'écorce qui va voler!

Car si mon papa le savait,

Canot d'écorce qui va voler,

Ah! C'est bien sûr qu'il me battrait.

Canot d'écorce qui vole, qui vole,

Canot d'écorce qui va voler!

Bien qu'il fut près de deux heures du matin, nous vîmes des groupes s'arrêter dans les rues pour nous voir passer, mais nous filions si vite qu'en un clin d'œil nous avions dépassé Montréal et ses faubourgs, et alors je commençai à compter les clochers: la Longue-Pointe, la Pointe-aux-Trembles, Repentigny, Saint-Sulpice, et enfin les deux flèches argentées de Lavaltrie qui dominaient le vert sommet des grands pins du domaine.

— Attention, vous autres ! nous cria Baptiste. Nous allons atterrir à l'entrée du bois, dans le champ de mon parrain Jean Gabriel, et nous nous rendrons ensuite à pied pour aller surprendre nos connaissances dans quelque fricot ou quelque danse du voisinage.

Qui fut dit fut fait, et cinq minutes plus tard notre canot reposait dans un banc de neige à l'entrée du bois de Jean-Jean Gabriel; et nous partîmes tous les huit à la file pour nous rendre au village. Ce n'était pas une mince besogne, car il n'y avait pas de chemin battu et nous avions de la neige jusqu'au califourchon. Baptiste qui était

plus effronté que les autres s'en alla frapper à la porte de la maison de son parrain où l'on apercevait encore de la lumière, mais il n'y trouva qu'une fille engagère qui lui annonça que les vieilles gens étaient à un snaque chez le père Robillard, mais que les farauds et les filles de la paroisse étaient presque tous rendus chez Baptiste Augé, à la Petite-Misère, en bas de Contrecœur, de l'autre côté du fleuve, où il y avait un rigodon du Jour de l'An.

— Allons au rigodon, chez Batissette Augé, nous dit Baptiste, on est certain d'y rencontrer nos blondes.

— Allons chez Batissette!

Et nous retournâmes au canot, tout en nous mettant mutuellement en garde sur le danger qu'il y avait de prononcer certaines paroles et de prendre un coup de trop, car il fallait reprendre la route des chantiers et y arriver avant six heures du matin, sans quoi nous étions flambés comme des carcajous, et le diable nous emportait au fin fond des enfers.

Acabris! Acabras! Acabram!

Fais-nous voyager par-dessus les montagnes!

cria de nouveau Baptiste. Et nous voilà repartis pour la Petite-Misère, en naviguant en l'air comme des renégats que nous étions tous. En deux tours d'aviron, nous avions traversé le fleuve et nous étions rendus chez Batissette Augé dont la maison était tout illuminée. On entendait vaguement, au dehors, les sons des violons et les éclats de rire des danseurs dont on voyait les ombres se trémousser, à travers les

vitres couvertes de givre. Nous cachâmes notre canot derrière les tas de bourdillons qui bordaient la rive, car la glace avait refoulé, cette année-là.

— Maintenant, nous répéta Baptiste, pas de bêtises, les amis, et attention à vos paroles. Dansons comme des perdus, mais pas un seul verre de Molson, ni de jamaïque, vous m'entendez! Et au premier signe, suivez-moi tous, car il faut repartir sans attirer l'attention.

Et nous allâmes frapper à la porte.

Le père Batissette vint ouvrir lui-même et nous fûmes reçus à bras ouverts par les invités que nous connaissions presque tous.

Nous fûmes d'abord assaillis de questions :

— D'où venez-vous?

— Je vous croyais dans les chantiers!

— Vous arrivez bien tard!

— Venez prendre une larme!

Ce fut encore Baptiste qui nous tira d'affaire en prenant la parole :

— D'abord, laissez-nous décapoter et, ensuite, laissez-nous danser. Nous sommes venus exprès pour ça. Demain matin, je répondrai à toutes vos questions et nous vous raconterons tout ce que vous voudrez.

Pour moi, j'avais déjà reluqué Liza Guimbette qui était faraudée par le p'tit Boisjoli de Lanoraie. Je m'approchai d'elle pour la saluer et pour lui demander l'avantage de la prochaine qui était un reel à quatre. Elle accepta avec un sourire qui

me fit oublier que j'avais risqué le salut de mon âme pour avoir le plaisir de me trémousser et de battre des ailes de pigeon en sa compagnie. Pendant deux heures de temps, une danse n'attendait pas l'autre et ce n'est pas pour me vanter si je vous dis que dans ce temps-là, il n'y avait pas mon pareil à dix lieues à la ronde pour la gigue simple ou la voleuse. Mes camarades, de leur côté, s'amusaient comme des lurons, et tout ce que je puis dire, c'est que les garçons d'habitants étaient fatigués de nous autres, lorsque quatre heures sonnèrent à la pendule. J'avais cru apercevoir Baptiste Durand qui s'approchait du buffet où les hommes prenaient des nippes de whisky blanc, de temps en temps, mais j'étais tellement occupé avec ma partenaire que je n'y portai pas beaucoup d'attention.

Mais maintenant que l'heure de remonter en canot était arrivée, je vis clairement que Baptiste avais pris un coup de trop et je fus obligé d'aller le prendre par le bras pour le faire sortir avec moi, en faisant signe aux autres de se préparer à nous suivre sans attirer l'attention des danseurs. Nous sortîmes donc les uns après les autres sans faire semblant de rien et cinq minutes plus tard, nous étions remontés en canot, après avoir quitté le bal comme des Sauvages, sans dire bonjour à personne, pas même à Liza que j'avais invitée pour danser un rigodon. J'ai toujours pensé que c'était cela qui l'avait décidée à me trigauder et à épouser le petit Boisjoli sans même m'inviter à ses noces, la bougresse. Mais pour revenir à notre canot, je vous avoue que nous étions rudement embêtés de voir que Baptiste Durand avait bu un coup, car c'était lui qui nous gouvernait et nous n'avions juste que le temps de

revenir au chantier pour six heures du matin, avant le réveil des hommes qui ne travaillaient pas le jour du Jour de l'An. La lune était disparue et il ne faisait plus aussi clair qu'auparavant, et ce n'est pas sans crainte que je pris ma position à l'avant du canot, bien décidé à avoir l'œil sur la route que nous allions suivre. Avant de nous enlever dans les airs, je me retournai et je dis à Baptiste :

— Attention, là, mon vieux ! Pique droit sur la montagne de Montréal, aussitôt que tu pourras l'apercevoir.

— Je connais mon affaire, répliqua Baptiste, et mêle-toi des tiennes!

Et avant que j'aie eu le temps de répliquer:

Acabris! Acabras! Acabram!

Fais-nous voyager par-dessus les montagnes!

Et nous voilà repartis à toute vitesse. Mais il devint aussitôt évident que notre pilote n'avait plus la main aussi sûre, car le canot décrivait des zigzags inquiétants. Nous ne passâmes pas à cent pieds du clocher de Contrecœur et au lieu de nous diriger vers l'ouest, vers Montréal, Baptiste nous fit prendre les bordées vers la rivière Richelieu. Quelques instants plus tard, nous passâmes par-dessus la montagne de Beloeil et il ne s'en manqua pas de dix pieds que l'avant du canot n'allât se briser sur la grande croix de tempérance que l'évêque de Québec avait plantée là.

— À droite! Baptiste! À droite, mon vieux, car tu vas nous envoyer chez le diable, si tu ne gouvernes pas mieux que ça!

Et Baptiste fit instinctivement tourner le canot vers la droite en mettant le cap sur la montagne de Montréal que nous apercevions déjà dans le lointain. J'avoue que la peur commençait à nous conduire de travers, nous étions flambés comme des gorets qu'on grille après la boucherie. Et je vous assure que la dégringolade ne se fit pas attendre, car au moment où nous passions au-dessus de Montréal, Baptiste nous fit prendre une sheer et avant d'avoir eu le temps de m'y préparer, le canot s'enfonçait dans un banc de neige, dans une éclaircie, sur le flanc de la montagne. Heureusement que c'était dans la neige molle, que personne n'attrapa de mal et que le canot ne fut pas brisé. Mais à peine étions-nous sortis de la neige que voilà Baptiste qui commence à sacrer comme un possédé et qui déclare qu'avant de repartir pour la Gatineau, il veut descendre en ville et prendre un verre. J'essayai de raisonner avec lui, mais allez donc faire entendre raison à un ivrogne qui veut se mouiller la luette. Alors, rendus à bout de patience, et plutôt que de laisser nos âmes au diable qui se léchait déjà les babines en nous voyant dans l'embarras, je dis un mot à mes autres compagnons qui avaient aussi peur que moi, et nous nous jetons tous sur Baptiste que nous terrassons, sans lui faire de mal, et que nous plaçons ensuite au fond du canot, après l'avoir ligoté comme un bout de saucisse et lui avoir mis un bâillon pour l'empêcher de prononcer des paroles dangereuses, lorsque nous serions en l'air. Et:

Acabris! Acabras! Acabram!

Nous voilà repartis sur un train de tous les diables car nous n'avions plus qu'une heure pour nous rendre au chantier de Gatineau. C'est moi qui gouvernais, cette fois-là, et je vous assure que j'avais l'œil ouvert et le bras solide. Nous remontâmes la rivière Outaouais comme une poussière jusqu'à la Pointe à Gatineau et de là nous piquâmes au nord vers le chantier. Nous n'en étions plus qu'à quelques lieues, quand voilà-t-il pas cet animal de Baptiste qui se détortille de la corde avec laquelle nous l'avions ficelé, qui arrache son bâillon et qui se lève tout droit, dans le canot, en lâchant un sacre qui me fit frémir jusque dans la pointe des cheveux. Impossible de lutter contre lui dans le canot sans courir le risque de tomber d'une hauteur de deux ou trois cents pieds, et l'animal gesticulait comme un perdu en nous menaçant tous de son aviron qu'il avait saisi et qu'il faisait tournoyer sur nos têtes en faisant le moulinet comme un Irlandais avec son shilelagh. La position était terrible, comme vous le comprenez bien. Heureusement que nous arrivions, mais j'étais tellement excité, que par une fausse manœuvre que je fis pour éviter l'aviron de Baptiste, le canot heurta la tête d'un gros pin et que nous voilà tous précipités en bas, dégringolant de branche en branche comme des perdrix que l'on tue dans les épinettes. Je ne sais pas combien je mis de temps à descendre jusqu'en bas, car je perdis connaissance avant d'arriver, et mon dernier souvenir avant d'arriver était comme celui d'un homme qui rêve qu'il tombe dans un puits qui n'a pas de fond.

Vers les huit heures du matin, je m'éveillai dans mon lit dans la cabane, où nous avaient transportés des bûcherons qui nous avaient trouvés sans connaissance,

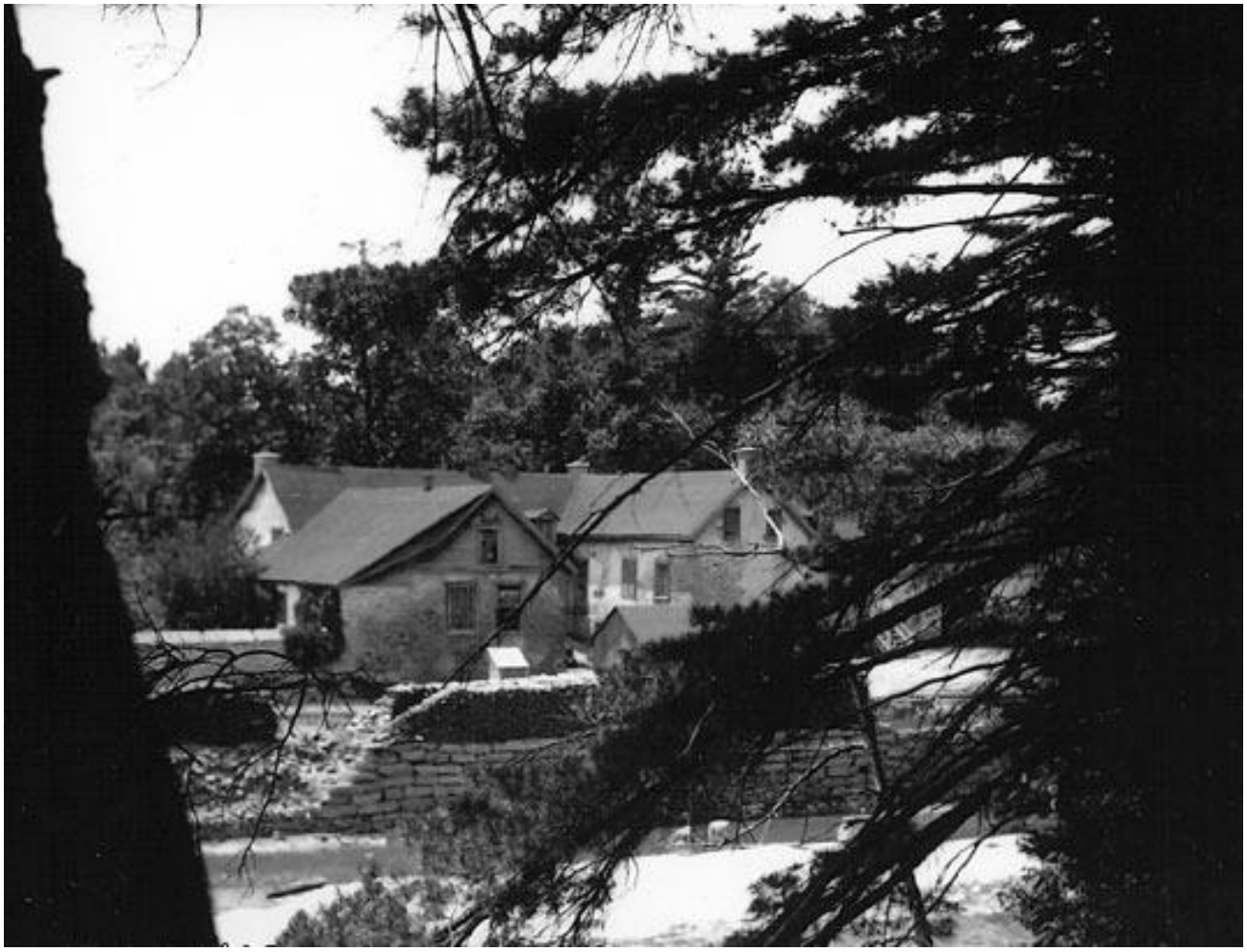
enfoncés jusqu'au cou, dans un banc de neige du voisinage. Heureusement que personne ne s'était cassé les reins, mais je n'ai pas besoin de vous dire que j'avais les côtes sur le long comme un homme qui a couché sur les ravalements pendant toute une semaine, sans parler d'un blackeye et de deux ou trois déchirures sur les mains et dans la figure. Enfin, le principal, c'est que le diable ne nous avait pas tous emportés et je n'ai pas besoin de vous dire que je ne m'empresserai pas de démentir ceux qui prétendirent qu'ils m'avaient trouvé, avec Baptiste et les six autres, tous saouls comme des grives, en train de cuver notre jamaïque dans un banc de neige des environs. Ce n'était déjà pas si beau d'avoir risqué de vendre son âme au diable, pour s'en vanter parmi les camarades; et ce n'est que bien des années plus tard que je racontai l'histoire telle qu'elle m'était arrivée.

Tout ce que je puis vous dire, mes amis, c'est que ce n'est pas si drôle qu'on le pense que d'aller voir sa blonde en canot d'écorce, en plein cœur d'hiver, en courant la chasse-galerie: surtout si vous avez un maudit ivrogne qui se mêle de gouverner. Si vous m'en croyez, vous attendrez à l'été prochain pour aller embrasser vos p'tits cœurs, sans courir le risque de voyager aux dépens du diable.

□

Et Joe le cook plongea sa micouane dans la mélasse bouillante aux reflets dorés, et déclara que la tire était cuite à point et qu'il n'y avait plus qu'à l'étirer.

Honoré Beaugrand



St-Henri-de-Mascouche : le manoir des Le Gardeur de Repentigny ou manoir Pangman. Vue des deux ailes arrières datant de c. 1795 / Edgar Gariépy. [19-]. 1 photographie : négatif sur pellicule d'acétate de cellulose ; 10,8 x 8,2 cm. Photographie des ailes arrières du manoir des Le Gardeur de Repentigny (ou manoir Pangman) à Saint-Henri-de-Mascouche (devenu Mascouche). On y voit la rivière Mascouche. Notes : Le titre est donné par le créateur. L'émulsion est manquante à l'extrême gauche du négatif. La pièce porte la cote G-1656. Un négatif 35 mm et une version numérique (TIFF 300 ppp) sont aussi disponibles. Épreuve G-1656.

Le fantôme de l'avare

Vous connaissez tous, vieillards et jeunes gens, l'histoire que je vais vous raconter. La morale de ce récit, cependant, ne saurait vous être redite trop souvent, et rappelez-vous que derrière la légende, il y a la leçon terrible d'un Dieu vengeur qui ordonne au riche de faire la charité.

C'était la veille du jour de l'an de grâce 1858.

Il faisait un froid sec et mordant.

La grande route qui longe la rive nord du Saint-Laurent de Montréal à Berthier était couverte d'une épaisse couche de neige, tombée avant la Noël.

Les chemins étaient lisses comme une glace de Venise. Aussi, fallait-il voir si les fils des fermiers à l'aise des paroisses du fleuve se plaisaient à « pousser » leurs chevaux fringants, qui passaient comme le vent au son joyeux de clochettes de leurs harnais argentés.

Je me trouvais en veillée chez le père Joseph Hervieux, que vous connaissez tous. Vous savez aussi que sa maison qui est bâtie en pierre, est située à mi-chemin entre les églises de Lavaltrie et de Lanoraie. Il y avait fête ce soir-là chez le père Hervieux. Après avoir copieusement soupé, tous les membres de la famille s'étaient rassemblés dans la grande salle de réception.

Il est d'usage que chaque famille canadienne donne un festin au dernier jour de chaque année, afin de pouvoir saluer, à minuit, avec toutes les cérémonies voulues, l'arrivée de l'inconnu qui nous apporte à tous une part de joies et de douleurs.

Il était dix heures du soir.

Les bambins, poussés par le sommeil, se laissaient les uns après les autres rouler sur les robes de buffle qui avaient été étendues autour de l'immense poêle à fourneau de la cuisine.

Seuls, les parents et les jeunes gens voulaient tenir tête à l'heure avancée, et se souhaiter mutuellement une bonne et heureuse année, avant de se retirer pour la nuit.

Une fillette vive et alerte, qui voyait la conversation languir, se leva tout à coup et allant déposer un baiser respectueux sur le front du grand-père de la famille, vieillard presque centenaire, lui dit d'une voix qu'elle savait irrésistible :

— Grand-père, redis-nous, je t'en prie, l'histoire de ta rencontre avec l'esprit de ce pauvre Jean-Pierre Beaudry – que Dieu ait pitié de son âme – que tu nous racontas l'an dernier, mais ça nous aidera à passer le temps en attendant minuit.

— Oh oui, grand-père, l'histoire du jour de l'An ! répétèrent en chœur les convives qui étaient presque tous les descendants du vieillard.

— Mes enfants, reprit d'une voix tremblotante l'aïeul aux cheveux blancs, depuis bien longtemps, je vous répète à la veille de chaque jour de l'An, cette

histoire de ma jeunesse. Je suis bien vieux, et peut-être pour la dernière fois, vais-je vous la redire ici ce soir. Soyez toute attention, et remarquez surtout le châtiment terrible que Dieu réserve à ceux qui, en ce monde, refusent l'hospitalité au voyageur en détresse.

Le vieillard approcha son fauteuil du poêle, et ses enfants ayant fait cercle autour de lui, il s'exprima en ces termes :

— Il y a de cela soixante-dix ans aujourd'hui. J'avais vingt ans alors.

Sur l'ordre de mon père, j'étais parti de grand matin pour Montréal, afin d'aller y acheter divers objets pour la famille ; entre autres, une magnifique dame-jeanne de Jamaïque, qui nous était absolument nécessaire pour traiter dignement les amis à l'occasion du nouvel An. À trois heures de l'après-midi, j'avais fini mes achats, et je me préparais à reprendre la route de Lanoraie. Mon « berlot » était assez bien rempli, et comme je voulais être de retour chez nous avant neuf heures, je fouettai vivement mon cheval qui partit au grand trot. À cinq heures et demie j'étais à la traverse du bout de l'Île, et j'avais jusqu'alors fait bonne route. Mais le ciel s'était couvert peu à peu et tout faisait présager une forte bordée de neige. Je m'engageai sur la traverse, et avant que j'eusse atteint Repentigny il neigeait à plein temps. J'ai vu de fortes tempêtes de neige durant ma vie, mais je ne m'en rappelle aucune qui fût aussi terrible que celle-là. Je ne voyais ni ciel ni terre, et à peine pouvais-je suivre le chemin du Roi devant moi, les balises n'ayant pas encore été posées, comme l'hiver n'était pas avancé. Je passai l'église Saint-Sulpice à la brunante ; mais

bientôt, une obscurité profonde et une poudrerie qui me fouettait la figure m'empêchèrent complètement d'avancer. Je n'étais pas bien certain de la localité où je me trouvais, mais je croyais alors être dans les environs de la ferme du père Robillard. Je ne crus pouvoir faire mieux que d'attacher mon cheval à un pieu de la clôture du chemin, et de me diriger à l'aventure à la recherche d'une maison pour y demander l'hospitalité en attendant que la tempête fût apaisée. J'errai pendant quelques minutes et je désespérais de réussir, quand j'aperçus, sur la gauche de la grande route, une masure à demi ensevelie dans la neige et que je ne me rappelais pas avoir encore vue. Je me dirigeai en me frayant avec peine un passage dans les bancs de neige vers cette maison que je crus tout d'abord abandonnée. Je me trompais cependant ; la porte en était fermée, mais je pus apercevoir par la fenêtre la lueur rougeâtre d'un bon feu de bois franc qui brûlait dans l'âtre. Je frappai et j'entendis aussitôt les pas d'une personne qui s'avançait pour m'ouvrir. Au « qui est là ? » traditionnel, je répondis en grelottant que j'avais perdu ma route, et j'eus le plaisir immédiat d'entendre mon interlocuteur lever le loquet. Il n'ouvrit la porte qu'à moitié, pour empêcher autant que possible le froid de pénétrer dans l'intérieur, et j'entrai en secouant mes vêtements qui étaient couverts d'une couche épaisse de neige.

— Soyez le bienvenu, me dit l'hôte de la masure en me tendant une main qui me parut brûlante, et en m'aidant à me débarrasser de ma ceinture fléchée et de mon capot d'étoffe du pays.

Je lui expliquai en peu de mots la cause de ma visite, et après l'avoir remercié de son accueil bienveillant, et après avoir accepté un verre d'eau-de-vie qui me réconforta, je pris place sur une chaise boîteuse qu'il m'indiqua de la main au coin du foyer. Il sortit, en me disant qu'il allait sur la route quérir mon cheval et ma voiture, pour les mettre sous une remise, à l'abri de la tempête.

Je ne pus m'empêcher de jeter un regard curieux sur l'ameublement original de la pièce où je me trouvais. Dans un coin, un misérable banc-lit sur lequel était étendue une peau de buffle devait servir de couche au grand vieillard aux épaules voûtées qui m'avait ouvert la porte. Un ancien fusil, datant probablement de la domination française, était accroché aux soliveaux en bois brut qui soutenaient le toit en chaume de la maison. Plusieurs têtes de chevreuils, d'ours et d'orignaux étaient suspendues comme trophées de chasse aux murailles blanchies à la chaux. Près du foyer, une bûche de chêne solitaire semblait être le seul siège vacant que le maître de céans eût à offrir au voyageur qui, par hasard, frappait à sa porte pour lui demander l'hospitalité.

Je me demandai quel pouvait être l'individu qui vivait ainsi en sauvage en pleine paroisse de Saint-Sulpice, sans que j'en eusse jamais entendu parler. Je me torturai en vain la tête, moi qui connaissais tout le monde, depuis Lanoraie jusqu'à Montréal, mais je n'y voyais goutte. Sur ces entrefaites, mon hôte rentra et vint, sans dire mot, prendre place vis-à-vis de moi, à l'autre coin de l'âtre.

— Grand merci de vos bons soins, lui dis-je, mais voudriez-vous bien m'apprendre à qui je dois une hospitalité aussi franche. Moi qui connais la paroisse de Saint-Sulpice comme mon pater, j'ignorais jusqu'aujourd'hui qu'il y eût une maison située à l'endroit qu'occupe la vôtre, et votre figure m'est inconnue.

En disant ces mots, je le regardai en face, et j'observai pour la première fois les rayons étranges que produisaient les yeux de mon hôte ; on aurait dit les yeux d'un chat sauvage. Je reculai instinctivement mon siège en arrière, sous le regard pénétrant du vieillard qui me regardait en face, mais qui ne me répondait pas.

Le silence devenait fatigant, et mon hôte me fixait toujours de ses yeux brillants comme les tisons du foyer.

Je commençais à avoir peur.

Rassemblant tout mon courage, je lui demandai de nouveau son nom. Cette fois, ma question eut pour effet de lui faire quitter son siège. Il s'approcha de moi à pas lents, et posant sa main osseuse sur mon épaule tremblante, il me dit d'une voix triste comme le vent qui gémissait dans la cheminée :

« Jeune homme, tu n'as pas encore vingt ans, et tu demandes comment il se fait que tu ne connaisses pas Jean-Pierre Beaudry, jadis le richard du village. Je vais te le dire, car ta visite ce soir me sauve des flammes du purgatoire où je brûle depuis cinquante ans, sans avoir jamais pu jusqu'aujourd'hui remplir la pénitence que Dieu

m'avait imposée. Je suis celui qui jadis, par un temps comme celui-ci, avait refusé d'ouvrir sa porte à un voyageur épuisé par le froid, la faim et la fatigue. »

Mes cheveux se hérissaient, mes genoux s'entrechoquaient, et je tremblais comme la feuille du peuplier pendant les fortes brises du nord. Mais le vieillard, sans faire attention à ma frayeur, continuait toujours d'une voix lente :

« Il y a de cela cinquante ans. C'était bien avant que l'Anglais eût jamais foulé le sol de ta paroisse natale. J'étais riche, bien riche, et je demeurais alors dans la maison où je te reçois, ici, ce soir. C'était la veille du jour de l'aAn, comme aujourd'hui, et seul près de mon foyer, je jouissais du bien-être d'un abri contre la tempête et d'un bon feu qui me protégeait contre le froid qui faisait craquer les pierres des murs de ma maison. On frappa à ma porte, mais j'hésitais à ouvrir. Je craignais que ce ne fût quelque voleur, qui sachant mes richesses, ne vint pour me piller, et qui sait, peut-être m'assassiner.

« Je fis la sourde oreille et après quelques instants, les coups cessèrent. Je m'endormis bientôt, pour ne me réveiller que le lendemain au grand jour, au bruit infernal que faisaient deux jeunes hommes du voisinage qui ébranlaient ma porte à grands coups de pied. Je me levai à la hâte pour aller les châtier de leur impudence, quand j'aperçus, en ouvrant la porte, le corps inanimé d'un jeune homme qui était mort de froid et de misère sur le seuil de ma maison. J'avais, par amour pour mon or, laissé mourir un homme qui frappait à ma porte, et j'étais presque un assassin. Je devins fou de douleur et de repentir.

« Après avoir fait chanter un service solennel pour le repos de l'âme du malheureux, je divisai ma fortune entre les pauvres des environs, en priant Dieu d'accepter ce sacrifice en expiation du crime que j'avais commis. Deux ans plus tard, je fus brûlé vif dans ma maison et je dus aller rendre compte à mon créateur de ma conduite sur cette Terre que j'avais quittée d'une manière si tragique. Je ne fus pas trouvé digne du bonheur des élus et je fus condamné à revenir à la veille de chaque nouveau jour de l'An, attendre ici qu'un voyageur vint frapper à ma porte, afin que je pusse lui donner cette hospitalité que j'avais refusée de mon vivant à l'un de mes semblables. Pendant cinquante hivers, je suis venu, par l'ordre de Dieu, passer ici la nuit du dernier jour de chaque année, sans que jamais un voyageur dans la détresse ne vint frapper à ma porte. Vous êtes enfin venu ce soir, et Dieu m'a pardonné. Soyez à jamais béni d'avoir été la cause de ma délivrance des flammes du purgatoire, et croyez que, quoi qu'il vous arrive ici-bas, je prierai Dieu pour vous là-haut. »

Le revenant, car c'en était un, parlait encore quand, succombant aux émotions terribles de frayeur et d'étonnement qui m'agitaient, je perdis connaissance.

Je me réveillai dans mon « berlot », sur le chemin du Roi, vis-à-vis l'église de Lavaltrie.

La tempête s'était apaisée et j'avais sans doute, sous la direction de mon hôte de l'autre monde, repris la route de Lanoraie.

Je tremblais encore de frayeur quand j'arrivai ici à une heure du matin, et que je racontai aux convives assemblés, la terrible aventure qui m'était arrivée.

Mon défunt père — que Dieu ait pitié de son âme — nous fit mettre à genoux, et nous récitâmes le rosaire, en reconnaissance de la protection spéciale dont j'avais été trouvé digne, pour faire sortir ainsi des souffrances du purgatoire une âme en peine qui attendait depuis si longtemps sa délivrance. Depuis cette époque, jamais nous n'avons manqué, mes enfants, de réciter à chaque anniversaire de ma mémorable aventure, un chapelet en l'honneur de la vierge Marie, pour le repos des âmes des pauvres voyageurs qui sont exposés au froid et à la tempête.

Quelques jours plus tard, en visitant Saint-Sulpice, j'eus l'occasion de raconter mon histoire au curé de cette paroisse. J'appris de lui que les registres de son église faisaient en effet mention de la mort tragique d'un nommé Jean-Pierre Beaudry, dont les propriétés étaient alors situées où demeure maintenant le petit Pierre Sansregret. Quelques esprits forts ont prétendu que j'avais rêvé sur la route. Mais où avais-je donc appris les faits et les noms qui se rattachaient à l'incendie de la ferme du défunt Beaudry, dont je n'avais jusqu'alors jamais entendu parler ? M. le curé de Lanoraie, à qui je confiai l'affaire, ne voulut rien en dire, si ce n'est que le doigt de Dieu était en toutes choses et que nous devions bénir son saint nom.

□

Le maître d'école avait cessé de parler depuis quelques moments, et personne n'avait osé rompre le silence religieux avec lequel on avait écouté le récit de cette étrange histoire. Les jeunes filles émues et craintives se regardaient timidement sans oser faire un mouvement, et les hommes restaient pensifs en réfléchissant à ce qu'il y avait d'extraordinaire et de merveilleux dans cette apparition surnaturelle du vieil avare, cinquante ans après son trépas.

Le père Montépel fit enfin trêve à cette position gênante en offrant à ses hôtes une dernière rasade de bonne eau-de-vie de la Jamaïque, en l'honneur du retour heureux des voyageurs. On but cependant cette dernière santé avec moins d'entrain que les autres, car l'histoire du maître d'école avait touché la corde sensible dans le cœur du paysan franco-canadien : la croyance à tout ce qui touche aux histoires surnaturelles et aux revenants.

Après avoir salué cordialement le maître et la maîtresse de céans et s'être redit mutuellement de sympathiques bonsoirs, garçons et filles reprirent le chemin du logis. En parcourant la grande route qui longe la rive du fleuve, les fillettes serraient en tremblotant le bras de leurs cavaliers, en entrevoyant se balancer dans l'obscurité la tête des vieux peupliers ; et en entendant le bruissement des feuilles, elles pensaient encore, malgré les doux propos de leurs amoureux, à la légende du fantôme de l'avare.

Honoré Beaugrand



St-Henri-de-Mascouche : le manoir des Le Gardeur de Repentigny ou manoir Pangman. Vue de l'arrière du manoir au bord de la rivière / Edgar Gariépy. [19-]. 1 photographie : négatif sur verre au gélatino-bromure ; 17,7 x 12,7 cm. Photographie du manoir des Le Gardeur de Repentigny (ou manoir Pangman) à Saint-Henri-de-Mascouche (devenu Mascouche). On y voit un petit chemin de terre. Notes : Le titre est donné par le créateur. La pièce porte la cote G-1653. Un négatif 35 mm et une version numérique (TIFF 300 ppp) sont aussi disponibles. Épreuve G-1653.

Des sabots noirs

De deux sources différentes m'arrive le récit suivant. Lorsque mourut la seigneuresse, Madame Barthélemy Joliette, le 28 janvier 1871, dans son manoir de la rue de Lanaudière, ce fut un grand deuil. Les dames et les demoiselles auraient peinturé ou teint leurs sabots en noir... Légende ou tradition? Madame Joliette était une femme d'une belle distinction et d'une belle éducation. Elle jouissait sans doute, à cause de ses remarquables qualités et pour avoir été l'épouse du fondateur, d'une grande popularité. Mais porter le deuil jusque sur les sabots, voilà qui dépasse vraiment l'ordinaire. Aussi, si nous rapportons cette curieuse anecdote, c'est que légende ou non, elle rappelle combien Madame Joliette était vénérée dans la ville de Joliette.

Omer Valois



Saint-Henri-de-Mascouche : le manoir des Le Gardeur de Repentigny ou manoir Pangman. Façade / Edgar Gariépy. [19-]. 1 photographie : négatif sur verre au gélatino-bromure ; 17,7 x 12,7 cm. Photographie du manoir des Le Gardeur de Repentigny (ou manoir Pangman) à Saint-Henri-de-Mascouche (devenu Mascouche). On y voit des bancs de bois, une fontaine et une petite statue. Notes Le titre est donné par le créateur. La pièce porte la cote G-1652. Un négatif 35 mm et une version numérique (TIFF 300 ppp) sont aussi disponibles. Épreuve G-1652.

La seigneuresse de Lavaltrie

Un jour, c'était en l'absence de son époux[16] la seigneuresse, assiégée par un certain nombre de mendiants, n'avait pu résister à l'entraînement de son bon cœur: d'une aumône à l'autre, elle avait donné jusqu'à quatorze minots de blé! À la fin de sa journée, réfléchissant qu'elle avait plus consulté sa générosité que sa discrétion, elle craignait de recevoir des reproches à cause d'une pareille prodigalité. Son inquiétude était assez vive. Pour prévenir la réprimande, elle avait chargé un ami d'avertir son époux de ce qui était arrivé.

En apprenant cette conduite, celui-ci vint la trouver, et la félicitant sur sa bonne action: «Fais, à l'avenir, lui dit-il, selon que te le conseillera ton cœur généreux, tout ceci t'appartient, ajouta-t-il, en lui désignant du geste, le manoir et les environs.»

Digne et noble réponse, qui entoure de la même gloire, et la charité de l'épouse et la grandeur d'âme de l'époux.

Dans une autre circonstance, Madame Joliette, dont l'œil vigilant surveillait tout, s'était transportée auprès du vaste four, d'où l'on retirait en ce moment le pain qui devait nourrir sa nombreuse famille de serviteurs. Sur ses pas, comme d'habitude, les pauvres avaient accourus, demandant l'aumône. Émue jusqu'aux larmes à la vue des haillons qui les couvraient, de leur misère peinte sur leur figure, la noble dame leur distribua toute la fournée de pains.

---

[16] **L'Honorable Barthélemy Joliette.**

Les mendiants s'en retournèrent en bénissant son nom et celui de son époux, tandis qu'en souriant, elle donnait des ordres pour une nouvelle fournée.

Joseph Bonin



L'Assomption : Ruines du manoir de la seigneuresse Viger / Edgar Gariépy. [19-]. 1 photographie : diapositive sur verre au gélatino-bromure; 10,1 x 8,2 cm. Photographie des ruines du manoir de la seigneuresse Viger à l'Assomption. On y voit des ruines de pierre, principalement ce qui semble être un mur latéral du manoir. Notes : La pièce porte la cote G-406. Un négatif 35 mm et une version numérique (TIFF 300 ppp) sont aussi disponibles. Épreuve G-406. Cette photographie a été publiée dans : Commission des monuments historiques de la province de Québec. *Vieux manoirs, vieilles maisons*. Québec, 1927. p.55 La photographie G-2544 représente la même image.

Louis XVII à l'Île-du-Pads en 1875

Je compose ce court récit légendaire en pensant à l'abbé Sylvio Laporte, ancien curé de cette paroisse, qui m'avait si bien conté la légende de Louis XVII, lequel aurait vécu et serait enterré à l'Île-du-Pads vers la fin du XIXe siècle.

« La population des îles avait fêté ce Noël de l'année 1874 ainsi que le Jour de l'An comme par le passé. L'église et le curé avaient organisé des fêtes splendides, car à cette époque, on vouait à ces grandioses cérémonies du début de l'hiver un culte religieux très profond, empreint de folklore et d'esprit patriotique. Juste après le Jour de l'An, le grand domaine des îles, assez plat de par sa géographie maritime, avait connu trois journées de grandes poudreries et de neiges abondantes. La campagne était recouverte de plusieurs pieds de blanche neige et il fallait bien penser ouvrir les chemins et déblayer les maisons pour enfin célébrer dignement la Fête des Rois qui était à nos portes.

Il y avait bien le Père Latour qui devait avoir dans les quatre-vingt-dix ans et qui vivait seul dans le fond du Rang Nord. Plusieurs fois au cours d'une semaine, il allait jaser au magasin général, assis près du vieux poêle. Là, souvent, il parlait aux vieux de grands châteaux avec boiseries magnifiques, de lustres somptueux, de grands tableaux et surtout d'hommes et de femmes habillés comme des princes et des princesses qui se baladaient à travers les grands couloirs et qui parfois dansaient et valsaient au son des violons anciens. On aimait bien l'entendre et on était

fasciné, sans savoir d'où il venait, d'écouter ces récits presqu'irréels. Lui-même ne se rappelait pas très bien cet autre âge et ces lieux.

Or, pour ce jour des Rois de l'année 1875, il avait été invité à fêter chez les voisins, la famille Chevrette, qui au bas mot devait bien comprendre plus de cinquante personnes, hommes, femmes et enfants bien comptés. Il était vêtu de ses plus beaux atours et arriva vers onze heures à la demeure de ses voisins qu'il fréquentait très peu souvent. Il avait été invité pour le dîner des Rois. Vous savez la tradition du pois et de la fève pour élire un roi et une reine...

Or, après avoir mangé de cette tourtière campagnarde comme on sait si bien l'apprêter dans les îles, après avoir aussi ingurgité amplement de vin et d'alcool pour rendre les esprits un peu plus animés, on passa au gâteau des Rois. Ce fut le vieux Père Latour, Louis de son prénom, et la plus jeune des filles Chevrette, qui devait bien avoir dans les vingt ans tout au plus, qui furent élus roi et reine pour la journée des Rois.

On les couronna tous les deux. Celle-ci mit une belle couronne faite avec du papier doré tandis qu'on avait confectionné pour le roi une plus grande couronne de papier argent sur laquelle on avait appliqué trois fleurs de lys découpées dans un carton bleu foncé. Le Père Latour était très ému et des pleurs descendirent lentement sur ses joues et sur son visage ridés par le temps et les épreuves de toutes sortes.

Tout ce qu'il put dire, c'est ceci: «Quand j'étais tout jeune enfant, je me rappelle avoir vu un autre Louis qui portait une belle couronne; mais c'est bien vague dans mon idée...» Les gens ne portèrent pas attention à cette remarque.

Le Père Latour, malgré son air campagnard, avait en ce moment une allure royale et ses yeux jetaient un regard à la fois songeur et aussi très solennel. Puis on fêta tout le reste de la journée au son de la danse des violons et des chants du vieux français de France et, à chaque nouvelle chanson, le regard de Louis devenait rayonnant et songeur.

Puis, Louis s'en retourna à la fin de la soirée dans sa pauvre chaumière. On peut dire que les îles avaient reçu sans le savoir et avaient fêté le fils de Louis XVI, le dauphin et héritier du trône de France, perdu dans un coin de la Nouvelle-France de jadis!

En effet, Louis Latour mourut quelques années après cette belle fête et fut enterré dans le terrain réservé aux pauvres et aux déshérités, dans ce que nous appelons communément la fosse commune.

Or, voilà que vers les années 1900, un historien français très bien renseigné sur le régime royal en France était venu à l'Île-du-Pads. Il avait dit aux habitants que vers 1793, quelques fervents monarchistes avaient enlevé le dauphin, fils du Roi Louis XVI qui était mort à la guillotine le 21 janvier de cette même année et qu'ils l'avaient mis sur un bateau en partance pour la Nouvelle-France ou Canada.

Le jeune devait avoir huit ans au plus. On l'avait alors confié à des habitants qui allaient s'établir dans la région de Berthier. Son prénom était Louis, car il allait devenir Louis XVII, et on avait ajouté comme nom de famille Latour, nom qui avait une consonance bien monarchiste; mais il fallait le savoir.

Alors, les plus vieux s'expliquèrent pourquoi Louis Latour, quand il se rendait au magasin général, parlait de rois, de châteaux et d'autres sujets semblables. La jeune Chevrette qui avait été couronnée reine en 1875 et qui avait bien maintenant dans les quarante-cinq ans se rappela alors la Fête des Rois d'il y avait vingt-cinq ans et pensa donc qu'on avait couronné en Nouvelle-France, au Québec, pour une journée mémorable, celui que les monarchistes français recherchaient pour lui faire reprendre possession du trône de France après plus de cent ans d'abolition de la monarchie.

Ainsi, si vous allez prier dans le cimetière, sur la tombe de Louis Latour, vous pourrez bien penser que cet humble habitant des îles de Berthier aurait pu, selon un autre hasard de la Providence, être couronné Roi de France et vivre une longue aventure à la cour, entouré de ministres, de princes et de princesses, de comtes et de comtesses de toutes sortes. Car il semble bien que Louis Latour, d'après les plus anciens qui se souvenaient de lui, avait une allure princière et royale à la fois!

Réjean Olivier



St-Henri-de-Mascouche : le manoir des Le Gardeur de Repentigny ou manoir Pangman. Vue des bâtiments arrières et de la rivière / Edgar Gariépy. [19-]. 1 photographie : négatif sur pellicule d'acétate de cellulose ; 10,9 x 8,3 cm. Photographie des bâtiments arrières du manoir des Le Gardeur de Repentigny (ou manoir Pangman) à Saint-Henri-de-Mascouche (devenu Mascouche). On y voit des billots de bois, un muret de pierre ainsi que la rivière Mascouche. Notes : Le titre est donné par le créateur. La pièce porte la cote G-1655. Un négatif 35 mm et une version numérique (TIFF 300 ppp) sont aussi disponibles. Épreuve G-1655.

La bête à grand'queue

I

C'est absolument comme je te le dis, insista le p'tit Pierriche Desrosiers, j'ai vu moi-même la queue de la bête. Une queue poilue d'un rouge écarlate et coupée en sifflet pas loin du trognon. Une queue de six pieds, mon vieux !

— Oui c'est ben bon de voir la queue de la bête, mais c'vlimeux de Fanfan Lazette est si blagueur qu'il me faudrait d'autres preuves que ça pour le croire sur parole.

— D'abord, continua Pierriche, tu avoueras ben qu'il a tout ce qu'il faut pour se faire poursuivre par la bête à grand'queue. Il est blagueur, tu viens de le dire, il aime à prendre la goutte, tout le monde le sait, et ça court sur la huitième année qu'il fait des pâques de renard. S'il faut être sept ans sans faire ses pâques ordinaires pour courir le loup-garou, il suffit de faire des pâques de renard pendant la même période, pour se faire attaquer par la bête à grand'queue. Et il l'a rencontrée en face du manoir de Dautraye, dans les grands arbres qui bordent la route où le soleil ne pénètre jamais, même en plein midi. Juste à la même place où Louison Laroche s'était fait arracher un œil par le maudit animal, il y a environ une dizaine d'années.

Ainsi causaient Pierriche Desrosiers et Maxime Sansouci, en prenant clandestinement un p'tit coup dans la maisonnette du vieil André Laliberté qui

vendait un verre par-ci et par-là, à ses connaissances, sans trop s'occuper des lois de patente ou des remontrances du curé.

— Et toi, André, que penses-tu de tout ça ? demanda Pierriche. Tu as dû en voir des bêtes à grand'queue dans ton jeune temps. Crois-tu que Fanfan Lazette en ait rencontré une, à Dautraye ?

— C'est ce qu'il prétend, mes enfants, et, comme le voici qui vient prendre sa nippe ordinaire, vous n'avez qu'à le faire jaser lui-même si vous voulez en savoir plus long.

II

Fanfan Lazette était un mauvais sujet qui faisait le désespoir de ses parents, qui se moquait des sermons du curé, qui semait le désordre dans la paroisse et qui — conséquence fatale — était la coqueluche de toutes les jolies filles des alentours. Le père Lazette l'avait mis au collège de l'Assomption, d'où il s'était échappé pour aller à Montréal faire un métier quelconque. Et puis il avait passé deux saisons dans les chantiers et était revenu chez son père qui se faisait vieux, pour diriger les travaux de la ferme.

Fanfan était un rude gars au travail, il fallait lui donner cela, et il besognait comme quatre lorsqu'il s'y mettait ; mais il était journalier, comme on dit au pays, et

il faisait assez souvent des neuvaines qui n'étaient pas toujours sous l'invocation de saint François Xavier.

Comme il faisait tout à sa tête, il avait pris pour habitude de ne faire ses pâques qu'après la période de rigueur, et il mettait une espèce de fanfaronnade à ne s'approcher des sacrements qu'après que tous les fidèles s'étaient mis en règle avec les commandements de l'Église.

Bref, Fanfan était un luron que les commères du village traitaient de *pendard*, que les mamans qui avaient des filles à marier craignaient comme la peste et qui passait, selon les lieux où on s'occupait de sa personne, pour un bon diable ou pour un mauvais garnement.

Pierriche Desrosiers et Maxime Sansouci se levèrent pour lui souhaiter la bienvenue et pour l'inviter à prendre un coup, qu'il s'empressa de ne pas refuser.

— Et maintenant, Fanfan, raconte-nous ton histoire de bête à grand'queue. Maxime veut faire l'incrédule et prétend que tu veux nous en faire accroire.

— Ouidà, oui ! Eh bien, tout ce que je peux vous dire, c'est que si c'eût été Maxime Sansouci qui eût rencontré la bête au lieu de moi, je crois qu'il ne resterait plus personne pour raconter l'histoire, au jour d'aujourd'hui.

Et s'adressant à Maxime Sansouci :

— Et toi, mon p'tit Maxime, tout ce que je te souhaite, c'est de ne jamais te trouver en pareille compagnie ; tu n'as pas les bras assez longs, les reins assez

solides et le corps assez raide pour te tirer d'affaire dans une pareille rencontre. Écoute-moi bien et tu m'en diras des nouvelles ensuite.

Et puis :

— André, trois verres de Molson réduit.

III

D'abord, je n'ai pas d'objection à reconnaître qu'il y a plus de sept ans que je fais des pâques de renard et même, en y réfléchissant bien, j'avouerai que j'ai même passé deux ans sans faire de pâques du tout, lorsque j'étais dans les chantiers. J'avais donc ce qu'il fallait pour rencontrer la bête, s'il faut en croire Baptiste Gallien, qui a étudié ces choses-là dans les gros livres qu'il a trouvés chez le notaire Latour.

Je me moquais bien de la chose auparavant ; mais, lorsque je vous aurai raconté ce qui vient de m'arriver à Dautraye, dans la nuit de samedi à dimanche, vous m'en direz des nouvelles. J'étais parti samedi matin avec vingt-cinq poches d'avoine pour aller les porter à Berthier chez Rémi Tranchemontagne et pour en remporter quelques marchandises : un p'tit baril de mélasse, un p'tit quart de cassonade, une meule de fromage, une dame-jeanne de Jamaïque et quelques livres de thé pour nos provisions d'hiver. Le grand Sem à Gros-Louis Champagne m'accompagnait et

nous faisions le voyage en grand'charrette avec ma pouliche blonde — la meilleure bête de la paroisse, sans me vanter ni la pouliche non plus. Nous étions à Berthier sur les onze heures de la matinée et, après avoir réglé nos affaires chez Tranchemontagne, déchargé notre avoine, rechargé nos provisions, il ne nous restait plus qu'à prendre un p'tit coup en attendant la fraîche du soir pour reprendre la route de Lanoraie. Le grand Sem Champagne fréquente une petite Laviolette de la petite rivière de Berthier, et il partit à l'avance pour aller farauder sa prétendue jusqu'à l'heure du départ.

Je devais le prendre en passant, sur les huit heures du soir, et, pour tuer le temps, j'allai rencontrer des connaissances chez Jalbert, chez Gagnon et chez Guilmette, où nous payâmes chacun une tournée, sans cependant nous griser sérieusement ni les uns ni les autres. La journée avait été belle, mais sur le soir, le temps devint lourd et je m'aperçus que nous ne tarderions pas à avoir de l'orage. Je serais bien parti vers les six heures et je ne voulais pas déranger un garçon qui gossait sérieusement et pour le bon motif. J'attendis donc patiemment et je donnai une bonne portion à ma pouliche, car j'avais l'intention de retourner à Lanoraie sur un bon train. À huit heures précises, j'étais à la petite rivière, chez le père Laviolette, où il me fallut descendre prendre un coup et saluer la compagnie. Comme on ne part jamais sur une seule jambe, il fallut en prendre un deuxième pour rétablir l'équilibre, comme dit Baptiste Gallien, et après avoir dit le bonsoir à tout le monde, nous prîmes le chemin du roi. La pluie ne tombait pas encore, mais il était facile de

voir qu'on aurait une tempête avant longtemps et je fouettai ma pouliche dans l'espoir d'arriver chez nous avant le grain.

IV

En entrant chez le père Laviolette, j'avais bien remarqué que Sem avait pris un coup de trop ; et c'est facile à voir chez lui, car vous savez qu'il a les yeux comme une morue gelée, lorsqu'il se met en fête, mais les deux derniers coups du départ le finirent complètement et il s'endormit comme une marmotte au mouvement de la charrette. Je lui plaçai la tête sur une botte de foin que j'avais au fond de la voiture et je partis grand train. Mais j'avais à peine fait une demi-lieue, que la tempête éclata avec une fureur terrible. Vous vous rappelez la tempête de samedi dernier. La pluie tombait à torrents, le vent sifflait dans les arbres et ce n'est que par la lueur des éclairs que j'entrevoyais parfois la route. Heureusement que ma pouliche avait l'instinct de me tenir dans le milieu du chemin, car il faisait noir comme dans un four. Le grand Sem dormait toujours, bien qu'il fût trempé comme une lavette. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'étais dans le même état. Nous arrivâmes ainsi jusque chez Louis Trempe dont j'aperçus la maison jaune à la lueur d'un éclair qui m'aveugla, et qui fut suivi d'un coup de tonnerre qui fit trembler ma bête et la fit s'arrêter tout court. Sem lui-même s'éveilla de sa léthargie et poussa un gémissement suivi d'un cri de terreur :

— Regarde, Fanfan ! La bête à grand'queue ! Je me retournai pour apercevoir derrière la voiture, deux grands yeux qui brillaient comme des tisons et, tout en même temps, un éclair me fit voir un animal qui poussa un hurlement de bête-à-sept-têtes en se battant les flancs d'une queue rouge de six pieds de long. – J'ai la queue chez moi et je vous la montrerai quand vous voudrez ! Je ne suis guère peureux de ma nature, mais j'avoue que me voyant ainsi, à la noirceur, seul avec un homme saoul, au milieu d'une tempête terrible et en face d'une bête comme ça, je sentis un frisson me passer dans le dos et je lançai un grand coup de fouet à ma jument qui partit comme une flèche. Je vis que j'avais la double chance de me casser le cou dans une coulée ou en roulant en bas de la côte, ou bien de me trouver face à face avec cette fameuse bête à grand'queue dont on m'avait tant parlé, mais à laquelle je croyais à peine. C'est alors que tous mes pâques de renard me revinrent à la mémoire et je promis bien de faire mes devoirs comme tout le monde, si le bon Dieu me tirait de là. Je savais bien que le seul moyen de venir à bout de la bête, si ça en venait à une prise de corps, c'était de lui couper la queue au ras du trognon, et je m'assurai que j'avais bien dans ma poche un bon couteau à ressort de chantier qui coupait comme un rasoir. Tout cela me passa par la tête dans un instant pendant que ma jument galopait comme une déchaînée et que le grand Sem Champagne, à moitié dégrisé par la peur, criait :

— Fouette, Fanfan ! La bête nous poursuit. J'lui vois les yeux dans la noirceur.

Et nous allions un train d'enfer. Nous passâmes le village des Blais et il fallut nous engager dans la route qui longe le manoir de Dautraye. La route est étroite, comme vous savez. D'un côté, une haie en hallier bordée d'un fossée assez profond sépare le parc du chemin, et de l'autre, une rangée de grands arbres longe la côte jusqu'au pont de Dautraye. Les éclairs pénétraient à peine à travers le feuillage des arbres et le moindre écart de la pouliche devait nous jeter dans le fossé du côté du manoir, ou briser la charrette en morceaux sur les troncs des grands arbres. Je dis à Sem :

— Tiens-toi bien mon Sem ! Il va nous arriver un accident.

Et vlan ! Patatras ! Un grand coup de tonnerre éclate et voilà la pouliche affolée qui se jette à droite dans le fossé, et la charrette qui se trouve sens dessus dessous. Il faisait une noirceur à ne pas se voir le bout du nez, mais en me relevant tant bien que mal, j'aperçus au-dessus de moi les deux yeux de la bête qui s'était arrêtée et qui me reluquait d'un air féroce. Je me tâtai pour voir si je n'avais rien de cassé. Je n'avais aucun mal et ma première idée fut de saisir l'animal par la queue et de me garer de sa gueule de possédé. Je me traînai en rampant, et tout en ouvrant mon couteau à ressort que je plaçai dans ma ceinture, et au moment où la bête s'élançait sur moi en poussant un rugissement infernal, je fis un bond de côté et je l'attrapai par la queue que j'empoignai solidement de mes deux mains. Il fallait voir la lutte qui s'ensuivit. La bête, qui sentait bien que je la tenais par le bon bout, faisait des sauts terribles pour me faire lâcher prise, mais je me cramponnais comme un

désespéré. Et cela dura pendant au moins un quart d'heure. Je volais à droite, à gauche, comme une casserole au bout de la queue d'un chien, mais je tenais bon. J'aurais bien voulu saisir mon couteau pour la couper, cette maudite queue, mais impossible d'y penser tant que la charogne se démènerait ainsi. À la fin, voyant qu'elle ne pouvait pas me faire lâcher prise, la voilà partie sur la route au triple galop, et moi par derrière, naturellement.

Je n'avais jamais voyagé aussi vite que cela de ma vie. Les cheveux m'en frisaient en dépit de la pluie qui tombait toujours à torrents. La bête poussait des beuglements pour m'effrayer davantage et, à la faveur d'un éclair, je m'aperçus que nous filions vers le pont de Dautraye. Je pensais bien à mon couteau, mais je n'osais pas me risquer d'une seule main, lorsqu'en arrivant au pont, la bête tourna vers la gauche et tenta d'escalader la palissade. La maudite voulait sauter à l'eau pour me noyer. Heureusement que son premier saut ne réussit pas car, avec l'erre d'aller que j'avais acquis, j'aurais certainement fait le plongeon. Elle recula pour prendre un nouvel élan et c'est ce qui me donna ma chance. Je saisis mon couteau de la main droite et, au moment où elle sautait, je réunis tous mes efforts, je frappai juste et la queue me resta dans la main. J'étais délivré et j'entendis la charogne qui se débattait dans les eaux de la rivière Dautraye et qui finit par disparaître avec le courant. Je me rendis au moulin où je racontai mon affaire au meunier et nous examinâmes ensemble la queue que j'avais apportée. C'était une queue longue de cinq à six

pieds, avec un bouquet de poil, au bout, mais une queue rouge écarlate ; une vraie queue de possédée, quoi !

La tempête s'était apaisée et, à l'aide d'un fanal, je partis à la recherche de ma voiture que je trouvai embourbée dans un fossé de la route, avec le grand Sem Champagne qui, complètement dégrisé, avait dégagé la pouliche et travaillait à ramasser mes marchandises que le choc avait éparpillées sur la route.

Sem fut l'homme le plus étonné du monde de me voir revenir sain et sauf, car il croyait bien que c'était le diable en personne qui m'avait emporté.

Après avoir emprunté un harnais au meunier pour remplacer le nôtre, qu'il avait fallu couper pour libérer la pouliche, nous reprîmes la route du village où nous arrivâmes sur l'heure de minuit.

— Voilà mon histoire et je vous invite chez moi un de ces jours pour voir la queue de la bête. Baptiste Lambert est en train de l'empailler pour la conserver.

V

Le récit qui précède donna lieu, quelques jours plus tard, à un démêlé resté célèbre dans les annales criminelles de Lanoraie. Pour empêcher un vrai procès et les frais ruineux qui s'ensuivent, on eut recours à un arbitrage dont voici le procès-verbal :

« Ce septième jour de novembre 1856, à 3 heures de relevée, nous soussignés, Jean-Baptiste Gallien, instituteur diplômé et maître-chantre de la paroisse de Lanoraie, Onésime Bombenlert, bedeau de ladite paroisse, et Damase Briqueleur, épicier, dûment nommés commissaires royaux et p'tit banc politique et permanent, ayant été choisis comme arbitres du plein gré des intéressés en cette cause, avons rendu la sentence d'arbitrage qui suit dans le différend survenu entre François-Xavier Trempe, surnommé Francis Jean-Jean et Joseph, surnommé Fanfan Lazette.

« Le sus-nommé F. X. Trempe revendique des dommages-intérêts, au montant de cent francs, audit Fanfan Lazette, en l'accusant d'avoir coupé la queue de son taureau rouge dans la nuit du samedi, 3 octobre dernier, et d'avoir ainsi causé la mort dudit taureau d'une manière cruelle, illégale et subreptice, sur le pont de la rivière Dautraye près du manoir des seigneurs de Lanoraie.

« Ledit Fanfan Lazette nie d'une manière énergique l'accusation dudit F. X. Trempe et la déclare malicieuse et irrévérencieuse, au plus haut degré. Il reconnaît avoir coupé la queue d'un animal connu dans nos campagnes sous le nom de bête à grand'queue, dans des conditions fort dangereuses pour sa vie corporelle et pour le salut de son âme, mais cela à son corps défendant et parce que c'est le seul moyen reconnu de se débarrasser de la bête.

« Et les deux intéressés produisent chacun un témoin pour soutenir leurs prétentions, tel que convenu dans les conditions d'arbitrage.

« Le nommé Pierre Busseau, engagé au service dudit F. X. Trempe, déclare que la queue produite par le susdit Fanfan Lazette lui paraît être la queue du défunt taureau de son maître, dont il a trouvé la carcasse échouée sur la grève, quelques jours auparavant dans un état avancé de décomposition. Le taureau est précisément disparu dans la nuit du 3 octobre, date où ledit Fanfan Lazette prétend avoir rencontré la bête à grand'queue. Et ce qui le confirme dans sa conviction, c'est la couleur de la susdite queue du susdit taureau qui, quelques jours auparavant, s'était amusé à se gratter sur une barrière récemment peinte en vermillon.

« Et se présente ensuite le nommé Sem Champagne, surnommé Sem-à-gros-Louis, qui désire confirmer de la manière la plus absolue les déclarations de Fanfan Lazette, car il était avec lui pendant la tempête du 3 octobre et il a aperçu et vu distinctement la bête à grand'queue telle que décrite dans la déposition dudit Lazette.

« En vue de ces témoignages et dépositions et :

« Considérant que l'existence de la bête à grand'queue a été de temps immémoriaux reconnue comme réelle, dans nos campagnes, et que le seul moyen de se protéger contre la susdite bête est de lui couper la queue comme paraît l'avoir fait si bravement Fanfan Lazette, un des intéressés en cette cause ;

« Considérant d'autre part, qu'un taureau rouge appartenant à F. X. Trempe est disparu à la même date et que la carcasse a été trouvée, échouée et sans queue, sur la grève du Saint-Laurent par le témoin Pierre Busseau, quelques jours plus tard ;

« Considérant qu'en face de témoignages aussi contradictoires il est fort difficile de faire plaisir à tout le monde, tout en restant dans les bornes d'une décision péremptoire :

« Décidons :

« 1. Qu'à l'avenir ledit Fanfan Lazette soit forcé de faire ses pâques dans les conditions voulues par notre Sainte Mère l'Église, ce qui le protégera contre la rencontre des loups-garous, bêtes à grand'queue et feux follets quelconques, en allant à Berthier ou ailleurs.

« 2. Que ledit F. X. Trempe soit forcé de renfermer ses taureaux de manière à les empêcher de fréquenter les chemins publics et de s'attaquer aux passants dans les ténèbres, à des heures indues du jour et de la nuit.

« 3. Que les deux intéressés en cette cause, les susdits Fanfan Lazette et F. X. Trempe soient condamnés à prendre la queue coupée par Fanfan Lazette et à la mettre en loterie parmi les habitants de la paroisse afin que la somme réalisée nous soit remise à titre de compensation pour notre arbitrage pour suivre la bonne tradition qui veut que, dans les procès douteux, les juges et les avocats soient

rémunérés, quel que soit le sort des plaideurs qui sont renvoyés dos-à-dos, chacun payant les frais.

« En foi de quoi nous avons signé,

Jean-Baptiste Gallien,

Onésime Bombenlert,

Damase Briqueleur

Commissaires royaux et arbitres

du p'tit banc municipal.

Pour copie conforme. »

Honoré Beaugrand



St-Henri-de-Mascouche : le manoir des Le Gardeur de Repentigny ou manoir Pangman. Vue de l'environnement du manoir / Edgar Gariépy. [19-]. 1 photographie : négatif sur pellicule de nitrate de cellulose ; 17,4 x 12,4 cm. Photographie de l'environnement du manoir des Le Gardeur de Repentigny (ou manoir Pangman) à Saint-Henri-de-Mascouche (devenu Mascouche). On y voit des habitations, un petit pont, un chemin de terre et des arbres. Notes : Le titre est donné par le créateur. La pièce porte la cote G-1654. Un négatif 35 mm et une version numérique (TIFF 300 ppp) sont aussi disponibles. Épreuve G-1654.

Le fin voleur

Il était une fois une veuve qui n'avait qu'un seul fils. Et malheureusement, il était voleur, c'était ben effrayant! Un beau jour, il arrive avec une pleine bourse d'argent. Il dit à sa mère : « Comment faire pour savoir combien il y a dans ce sac? »

Sa mère lui répond :

— Je ne vois pas autre chose que d'aller chez le roi. Lui, il a une grosse balance, il va nous peser ça.

La mère part. Elle s'en va chez le roi. Elle lui dit :

— Sire mon roi, me pèseriez-vous ça?

Elle ne lui dit pas ce que le sac contenait. Le roi lui répond :

— Certainement, je peux bien vous peser ça.

Mais en prenant la bourse, il s'aperçoit que c'était des écus qu'il y avait dedans. Alors il dit :

— Ah! Ah! Je vous prends comme il faut là, hein! C'est votre garçon qui a volé ça, je suppose, tel que je le connais.

— Non, non, ce n'est pas de l'argent qu'il y a là-dedans.

— Oui, oui, ce sont des écus, je connais ça. Votre garçon veut être un voleur, et bien je vais lui donner la chance de voler. Vous lui direz que, demain au petit matin, s'il ne vient pas voler mes bœufs qui seront conduits au marché par deux hommes, il sera pendu à sept heures devant ma porte.

La vieille s'en retourne chez elle en pleurant... puis elle pleurait... puis elle pleurait. Son garçon lui demande alors :

— Qu'est-ce que t'as, sa mère?

— Imagine-toi donc que le roi a dit que, d'abord que tu veux voler, tu vas avoir la chance de voler. Il s'est aperçu que c'était des écus qu'il y avait dans le sac, des écus que tu étais allé voler. Alors il dit que si tu vas pas voler ses bœufs qui seront conduits au marché par deux hommes, tu seras pendu à sept heures demain matin devant sa porte.

— Inquiète-toi donc pas, sa mère, j'ai déjà fait pire que ça.

De bon matin, après avoir habillé un bonhomme de paille pareil à lui, il part. Les hommes qui conduisaient les bœufs pour aller au marché devaient passer par un petit bois. Il s'en va donc dans le petit bois. Il prend son bonhomme de paille et il l'accroche à un arbre. Quand les deux hommes passent avec les bœufs, il y en a un qui s'adonne à regarder en l'air et dit :

— Tiens, regarde donc le fin voleur, y est pendu icitte. Y avait trop peur du roi, y s'est découragé ... y sera plus dangereux.

Les deux hommes continuent donc leur chemin en jasant de choses et d'autres. Le fin voleur prend son bonhomme et il va, en courant à travers le bois, le pendre un peu plus loin. Arrivés plus loin, les deux hommes aperçoivent encore le fin voleur pendu. L'un d'eux dit :

— Tiens! Le fin voleur! Tu m'avais dit qu'y était là-bas. Regarde, y est pendu icitte.

— Je te dis qu'y était là-bas!

— Ben, faut croire que c'était pas lui! Ça peut pas faire autrement!

— Je te dis que je l'ai vu là-bas et que c'était ben lui.

— Regarde, y 'est icitte, tu le vois comme moi?

L'obstination les prend. Le premier dit :

— Sais-tu, on va faire une gageure. Je vais te gager cinq piastres qu'y est là-bas, le fin voleur.

— Parfait, je te le gage moi aussi. On va faire un marché. On va attacher nos bœufs icitte, pis on va aller voir.

Ils attachent les bœufs après l'arbre, et ils partent. Pendant ce temps-là, le fin voleur pogne les bœufs et il les amène à la maison.

Alors la bonne femme, toute heureuse, arrive le matin chez le roi.

— Sire mon roi, est-ce que mon garçon a pas été voler vos bœufs conduits au marché par deux hommes?

— Oui, oui... Oui, y 'est ben fin votre garçon. Mais d'abord qu'y veut être fin, y va avoir embelle à être fin. Vous lui direz que si y vient pas voler ma jument grise dans mon écurie gardée par cinq hommes, y sera pendu demain matin à sept heures devant ma porte.

Ah ben là, la vieille pleurait, pis elle pleurait.

En arrivant chez elle, son garçon lui demande :

— Mais qu'est-ce que t'as, sa mère?

Elle lui raconte alors qu'il fallait qu'il aille voler la jument grise dans l'écurie du roi gardée par cinq hommes.

— Inquiète-toi donc pas, sa mère, j'ai déjà fait pire que ça.

Dans ce temps-là, il y avait toujours un mendiant qui passait à tous les hivers, toujours le même quêteux, toujours habillé pareil. À chaque hiver, il faisait sa tournée. Alors le fin voleur a jonglé à ça. Il s'habille donc pareil comme le quéteux. Il part vers le coup de minuit, arrive à l'écurie. Il cogne... toc toc toc. Les hommes se sont dit: « V'là le fin voleur! »

— Entrez! Entrez!

— Bonjour, les amis!

— Bonjour' le quéteux! Ah ben, comment ça va?

Le fin voleur se met à parler pareil comme le quéteux :

— Ah, ça va ben, ça va ben! Voulez-vous ben me dire qu'est-ce que vous faites icitte?

— Ben, imaginez-vous qu'on garde la jument du roi. Le fin voleur est supposé venir la voler cette nuit. Pis j'vous dis qu'on l'attend. On va l'organiser.

— Ah ben, me permetteriez-vous de faire un petit bout de veillée avec vous autres?

— Ah oui, ah oui, assoyez-vous!

Alors, il tire un petit banc, puis il s'assit. Il avait mis dans ses poches un petit flasque d'eau d'endormitoire. Quand on buvait ça, ceux qui en prenaient un petit peu s'endormaient immédiatement. Alors, au bout d'à peu près quinze, vingt minutes, jase, jase, parle d'affaires et d'autres, le fin voleur fait semblant de prendre un petit coup et dit :

— En prendriez-vous, vous autres aussi?

— Ah ben oui, ça passerait le temps.

Le fin voleur en donne à tous les cinq qui en ont pris chacun une bonne gorgée. Ç'a pas pris cinq minutes que tout le monde tombe endormi. Quand il a vu ça, il prend un des hommes, le couche dans la crèche, l'autre, dans l'allée, le troisième, il va l'étendre au bord de la porte, un autre dans l'auge et le dernier dans le carré de foin. Il les a tous disposés d'un bord et de l'autre comme ça. Il prend alors la jument grise et s'en va chez lui avec. Ah ben là, sa mère était heureuse. Elle s'en va trouver le roi le lendemain matin :

— Sire mon roi, est-ce que mon garçon a pas été voler votre jument grise hier?

— Oui, oui, y 'est ben fin votre garçon. Ben fin. Mais d'abord qu'il veut voler, je vais lui donner la chance de voler. Mais cette fois, ce sera pas facile. Vous lui direz que s'il ne vient pas voler ma bourse qui sera à la tête de mon lit ainsi que le drap que je vais avoir sur moi, il sera pendu à sept heures devant ma porte.

Ah ben là, la vieille se dit, c'est une affaire qui se fait pas. Elle pleurait, pis elle pleurait. Arrivée chez elle, son garçon lui demande :

— Mais qu'est-ce que t'as, sa mère?

— Le roi veut que tu ailles voler son drap qui sera sur lui pis sa bourse qui sera à la tête de son lit.

— Inquiète-toi pas, sa mère, j'ai déjà fait pire que ça.

Il part. Il s'en va dans le champ où il avait fait un bonhomme de paille pour faire peur aux corneilles, prend le bonhomme et s'en va chez le roi. Il savait ousque le roi couchait. Il connaissait la fenêtre. Il jouque son bonhomme de paille dans la fenêtre. Le roi dit à sa femme :

— Ah ben, dis-moi donc, v 'là le fin voleur!

La peur la prend.

— Inquiète-toi pas, dit le roi, je le manquerai pas. Ça fait assez de fois qu'il me joue des tours. Là, ce coup-là, je vais m'en débarrasser.

Le roi prend son fusil, vise et tire sur le bonhomme. Bang ! Le fin voleur jette le bonhomme par terre.

— Ah, dit le roi, je l'ai eu!

Pendant ce temps-là, le fin voleur se cache. Le roi dit à sa femme :

— Sais-tu, il faudrait ben l'enterrer. Ça se fait quasiment pas le laisser là, même si c'est un voleur pis un bon à rien. J'vas aller lui creuser une fosse derrière le château.

— C'est vrai, c'est encore de valeur de le laisser là.

Le roi part et s'en va creuser la fosse.

Pendant ce temps-là, le fin voleur entre dans la chambre à la grosse noirceur et, en prenant la voix du roi, dit :

— Sais-tu, y faudrait quasiment l'envelopper. On peut pas enterrer une personne de même!

— T'as ben raison! Attends, j 'vas aller te chercher des draps que j'ai dans mon armoire.

— Non, non, non, non... donne-moi le drap que t'as sur toi, ça va faire!

Il tire le drap. La bonne femme roule en bas du lit. Elle le trouvait bien pressé! Le fin voleur part avec le drap et pendant qu'elle se ramasse, il saisit la bourse d'argent qui était à la tête du lit, la vide dans ses poches, fait ses besoins dedans, pis il part.

Au bout de cinq minutes, le roi rentre et dit :

— Coudonc, sa vieille, faudrait quasiment que tu me donnes des draps... au moins un drap pour l'enrouler, ç'a pas d'allure de l'enterrer comme ça!

— Es-tu après v 'nir fou? Tu viens juste d'en chercher un!

— Ben non! Chus pas rentré, j'étais après creuser la fosse en arrière!

— Ben voyons, j't'ai donné le drap que j'avais sur moi!

Ah ben là, le roi y a pensé... Il prend la bourse, rentre la main dedans... pus de pièces d'or... tout découragé, se passe la main dans la face et là, tout beurré, il dit :

— Ah là, y m'a ben eu. Je m'aperçois qu'y est ben plus fin que moi.

Le lendemain matin, la bonne femme arrive :

— Sire mon roi, mon garçon vous a-t y pas volé votre drap pis vos écus à la tête de votre lit hier?

— Ah oui! Ah oui! Je m'aperçois que votre garçon est ben fin. Mais j'aurais un service à lui demander. S'il me rend ce service-là, et s'il le fait comme il faut, je vous promets qu'il n'aura plus jamais besoin de voler.

— Ben, qu'est-ce que c'est?

— Moi, dit le roi, ça fait longtemps que j'en veux à mon curé. Si votre garçon veut lui jouer le tour que j'vas y demander, je vous promets que vous et votre garçon, vous vivrez dans mon château avec moi.

La bonne femme va voir son gars, toute heureuse, et lui dit :

— Le roi te fait demander. Y'a une proposition à te faire. Si tu y rends service, on va être ben riches... on va habiter au château.

Il part. Il s'en va trouver le roi et dit :

— Qu'est-ce que vous me voulez, sire mon roi?

— Ben... j'aimerais que tu emmènes le curé de la paroisse dans mon poulailler parmi mes oies pis mes dindes.

— Inquiétez-vous pas. À soir, le curé sera dans le poulailler.

Le fin voleur pense encore à son affaire. Là, il se déguise en ange, un ange comme l'archange Gabriel, avec une grand'robe blanche pis des ailes. Sur le coup de minuit, il s'en va à l'église, il s'en va dans le clocher pis il commence à sonner les cloches: béding, bédang... béding, bédang... Le bedeau qui entend sonner les

cloches à minuit se demande ben ce qui se passe. Il part vitement réveiller le curé et lui dit :

— Coudonc, monsieur le curé, les cloches sonnent...

— Je me demande bien qu'est-cé que ça veut dire. J'vas aller voir.

Le bedeau lui dit :

— Moi aussi, j'vas y aller.

Ils partent tous les deux. Le curé se cache derrière le grand autel. Le bedeau s'avance et demande :

— Qui est là?

Avec une voix d'outre-tombe, le fin voleur répond :

— C'est l'archange Gabriel descendu du ciel qui vient chercher monsieur le curé. Vous lui direz qu'y s'apporte une grande poche blanche. J'vas l'emmener au ciel en corps et en âme!

Malgré que les curés, ça croyait ben aux miracles dans ce temps-là, le curé dit :

— Ça se peut quasiment pas... mais c'est vrai que chu pas mal bon... que chu pas mal saint...

Le bedeau va chercher une poche, met le curé dedans et recule derrière l'autel. Le fin voleur s'approche, prend la poche, et la traîne derrière lui. Mais pour sortir de l'église, il y avait des marches... et ça sonnait !

Le curé qui criait : « Ayoye !... ayoye !...» à chaque marche qu'il descendait. Le fin voleur avec sa voix d'archange lui disait :

— Dites rien, monsieur le curé, le chemin du paradis est étrette... Dites rien!

Toujours est-il qu'il l'emmène dans le poulailler du roi. Quand les oies ont aperçu une poche blanche en plein milieu du poulailler, elles venaient chacune leur tour picosser la poche. Et à chaque fois le curé criait : « Ayoye !... ayoye! » Le fin voleur disait :

— Dites rien, monsieur le curé, ce sont les anges qui vous caressent!

Alors là, il a passé la nuit dans le poulailler comme ça. La poche était toute picossée... Pauvre curé, y était pas beau à voir le lendemain.

Le roi arrive au poulailler le lendemain matin. Il aperçoit la poche au milieu des oies et des dindes. Il ouvre la poche et là... c'est le curé qui sort.

— Jamais je croirai! s'écrie le roi, indigné. Le curé de la paroisse qui prêche tant la charité, pis qui est en train de voler mes oies pis mes dindes!

Le curé avait beau se défendre tant qu'il pouvait, le roi insistait tout le temps en disant qu'il était venu pour voler ses oies et ses dindes. Le curé est reparti pas fier, lui qui faisait toujours la leçon au roi.

Le fin voleur est venu rejoindre le roi qui lui dit :

— À partir de maintenant, toi et ta mère allez venir vivre au château. Tu vas être mon serviteur, pis tu vas avoir un bon salaire, pis t'auras plus jamais besoin de voler.

Ainsi se termine le conte du fin voleur.

Michel Sarrazin



L'Assomption : L'Hôtellerie du Major en 1925 / Reproduction d'Edgar Gariépy. [après 1925] (original créé en 1925). 1 photographie : négatif sur verre au gélatino-bromure ; 17,7 x 12,7 cm. Photographie de l'hôtellerie du Major se trouvant à L'Assomption. On y aperçoit l'inscription suivante dans l'une des fenêtres : «Le thé Salada est délicicieux, P. Beaudry». Notes : Le titre est donné par le créateur. La pièce porte la cote G-2542. Un négatif 35 mm et une version numérique (TIFF 300 ppp) sont aussi disponibles. Épreuve G-2542. Cette photographie a été publiée dans: Commission des monuments historiques du Québec.

Le lac des innocents

Un autre incident, moins tragique, s'est déroulé à Saint-Norbert, vers 1880, sur l'étang qui avoisine le presbytère et qui donne au village beaucoup de sa poésie. C'est là un conte qui est, dit-on, de l'histoire.

Tout comme aujourd'hui, il y avait alors un lac minime, si petit qu'on n'osait pas l'appeler lac. C'est là que devait arriver l'aventure si amusante et en même temps si dramatique qui devait laisser un nom à ce lac.

À ce moment, une chaussée barrait l'eau un peu en aval du pont actuel qui n'existait alors. Les habitants du Rang de Sainte-Anne venaient alors à l'église par cette pointe de terre qui étrangle l'étang, à l'arrière du presbytère.

L'eau amassée par la chaussée fournissait le pouvoir hydraulique au moulin à bois et à farine et procurait aux villageois ainsi qu'à leur curé, une nappe d'eau qui avait l'air d'un lac, un lac bien peu profond en vérité, mais un lac qui réjouissait et égayait tout le village. C'est encore ainsi aujourd'hui.

Les enfants d'alors l'aimaient et le curé, Joseph-Sinoïde Saint-Aubin, s'y promenait en chaloupe. Or, le plus triste de cette histoire, c'est que pour quelque malheureuse affaire politique, le curé se brouilla bel et bien avec le propriétaire du moulin. Celui-ci n'avait pas la parole facile de monsieur le Curé, mais il disposait d'une autre arme, comme nous allons le voir.

Voyant un jour monsieur le Curé en train de dire son bréviaire dans une chaloupe amarrée au beau milieu du lac, il courut aussitôt ouvrir toute grande l'écluse en bois qui maintenait le niveau de l'étang, non sans avoir averti de l'affaire les enfants du village.

Monsieur le Curé, tout absorbé aux soins de l'office divin, ne remarqua rien d'insolite jusqu'à ce qu'il se vit tout à coup échoué sur le fond boueux de la rivière.

Le pire est que la victime dut regagner son presbytère en franchissant le fond vaseux de l'étang, au grand amusement des badauds et sous les rires railleurs des gamins du village, tout réjouis de la bonne aventure que s'était fait jouer l'autre, trop innocent pour prévoir un pareil guet-apens.

C'est depuis ce jour-là que Saint-Norbert possède un lac que les malins appellent encore le Lac des innocents.

Réal Aubin



Carte postale de la BNQ.

Assassinat de Beau-Bec

D'où vient le nom de Beau-Bec ? Il y a là toute une légende. Parmi les trappeurs qui opéraient jadis sur les rivières Bayonne et L'Assomption se trouvait un Sauvage du nom de Beau-Bec. Or, un jour, il planta sa tente à côté du ruisseau qui porte aujourd'hui son nom, tout près de la route qui conduit de Saint-Félix à Saint-Cléophas. Quelques jours plus tard, on le trouva assassiné. Vengeance de trappeur, sans doute. Il fut inhumé non loin de là. À partir de ce moment, des événements extraordinaires, insolites, commencèrent à se produire. Parfois les voyageurs entendaient des plaintes, des gémissements à fendre l'âme. D'autres fois, des piétons se voyaient poursuivre par des feux-follets et arrivaient au village hors d'haleine. Dans la nuit noire, les chevaux apeurés par des formes indécises et des cris stridents ou encore par le claquement de fouets invisibles prenaient le mors aux dents et renversaient leur cavalier. Ces vexations s'exerçaient surtout sur les paroissiens qui n'avaient pas fait leurs Pâques. Les voyageurs en étaient arrivés, la nuit venue, à ne plus vouloir passer par là. Et la crédulité populaire attribuait tous ces maléfices, tous ces attentats au mauvais génie du Sauvage Beau-Bec. Qu'en était-il au juste ? Certains pensaient, et avec raison, que c'était le fait de quelques drôles en mal d'amusement. Tout de même c'en était assez pour que le ruisseau, qui avait vu tant et tant de maléfices, prenne et garde le nom de Beau-Bec.

Clovis Rondeau



Carte postale de la BNQ.

Montée au chantier

Au XIXe siècle, la région était parsemée de quelques chantiers qui recevaient chaque hiver des bûcherons des environs. On y coupait du pin. Le plus près du village était situé en bordure du lac Des Pins. C'était la ferme Guilmor. Mais le dernier quart de ce siècle annonce la fin des coupes de grands pins. Dès 1873, une crise économique mondiale frappe ce commerce et ralentit considérablement la production. La politique nationale de Macdonald, bien qu'efficace, ne parviendra pas à restaurer l'exportation de pins vers l'Europe. C'est la « pitoune de 4 pieds » qui prend la relève. Les chantiers se multiplient au début du XXe siècle. À cette époque, l'hiver, il y a plus de gens dans les chantiers de la vieille Mantavinie que dans les villages. Une fois les foins rentrés, les patates entassées dans les caves et souvent avant même de faire boucherie, les hommes doivent monter au chantier.

— Hey, salue à vous l'bonhomme Comtois !

Le jeune Albert Champagne, tout juste âgé de 24 ans, n'est pas mécontent de voir venir le charretier Arthur Comtois derrière lui. Il fait froid en ce début novembre et la fine pluie qui tombe lui fait paraître la route bien longue entre Saint-Zénon et Saint-Michel.

— Tiens, si c'est pas le p'tit Champagne, le gars à Jimmy. J'imagine que tu r'fuseras pas d'embarquer.

— Ben non, l'père Comtois. C't'une chance de vous avoir pogné avant la grande côte.

Ce n'est pas qu'il était paresseux, le petit Champagne. Bien que pas très grand, il avait de bonnes épaules et une constitution solide, comme tous ces bûcherons canadiens qui montent aux chantiers chaque année. Tous étaient fiers de se dire Habitant avec un grand « H », comme celui que les joueurs du jeune club de hockey portent sur leur chandail.

En chemin, le charretier embarque plusieurs autres voyageurs en route vers le chantier du lac Clair. Les hommes, bien que tristes d'avoir dit au revoir à leur famille, retrouvent vite la bonne humeur une fois rassemblés. Entre les deux villages, le p'tit Champagne aura bien le temps de leur pousser sept ou huit bonnes chansons à répondre. À l'été, en se rendant jouer à la balle contre les gars de Saint-Michel et le bon gin aidant, il en avait chanté sans interruption tout le long du voyage entre les deux villages.

Arrivé à Saint-Michel, le bonhomme Comtois mène tout ce beau monde directement à l'hôtel. Trop tard pour partir pour le chantier aujourd'hui. La route boueuse a trop retardé le groupe. Par deux fois, il a fallu déprendre la charrette enlisée dans la boue jusqu'aux essieux. De toute façon, certains sont partis de Sainte-Émilie-de-l'Énergie, d'autres de Saint-Côme ou Saint-Alphonse pour se rendre ici.

— Une dernière soirée pour arroser ça, les gars! Demain, c'est l'bois qui nous attend, lance le bonhomme Coutu de Sainte-Émélie.

À 48 ans, il était encore solide et son expérience en faisait un leader que les hommes aimaient suivre. Toute la soirée, il allait raconter ses histoires impossibles. Dans un coin, le jeune William Saint-Georges écoute. Il deviendra bientôt bien meilleur que le maître pour compter ses histoires. Comme celle de sa jument grise. La plus vite jamais vu, disait-il. Tellement qu'un jour il l'avait fait trotter de Saint-Zénon jusqu'à Joliette. Arrivée en ville, la jument tombe par terre, épuisée. Le vétérinaire, que l'on fait venir en toute hâte, pose son diagnostic.

— Ta jument, mon gars, est morte depuis Sainte-Émilie !

Ainsi va la vie dans les hôtels, en ce début de XXe siècle. Elles sont le point d'arrêt des charretiers, des bûcherons, des maréchaux ferrants, des cuisiniers, des mesureurs, des contremaîtres ou des diguidis[17] qui montent dans les chantiers.

Le soleil n'est pas encore levé le lendemain matin que très tôt, par petits groupes, les hommes se mettent en marche. Pas de charretier pour les mener cette fois-ci. Le bonhomme Comtois a des comptes à régler avec les dirigeants de la Saint-Maurice Paper avant de prendre la route. Il a aussi de la ferraille à charger chez le forgeron et quelques autres commissions à faire.

Les hommes traversent donc le village vers le Nord et longent la rivière à sa gauche jusqu'à la chute à Ménard. En cet automne pluvieux, elle gronde comme 100

[17] Le diguidi est celui qui fabrique les chemins dans les chantiers. Ce nom lui vient du diguidi, un pont de rondins de bois et de glace pour traverser les lacs et les savanes.

ours, s'accordant au son du moulin à scie qui roule de l'autre côté de la rivière. Là, l'eau s'engouffre dans un petit élargissement de la rivière Matawin.

Besace au dos, les bûcherons seront bien chanceux s'ils parviennent à rejoindre le camp sale avant la tombée de la nuit. Ils ont prévu le coup. Chacun a sa réserve de pain et quelques tranches de lard au-dessus du sac. Le jeune Albert a même son pot de mélasse, question d'ajouter un peu de sucré à sa pitance.

Marchant deux par deux, les hommes suivirent le chemin de terre battue qui contournait la petite baie de la rivière au pied de la chute à Ménard. Le sol était encore gelé et le chemin bien ferme.

— Si y fait pas trop chaud aujourd'hui, lance le bonhomme Gouger, le chemin va rester beau. Surtout si y mouille pas !

On marchait déjà depuis une bonne heure et personne n'avait osé briser le silence de cette forêt froide et humide que seuls les pas du père Bellerose brisaient. À 55 ans, il donnait l'impression de traîner de la patte. Pourtant, même s'il semblait avoir du mal à lever les pieds en les mettant l'un devant l'autre, il avait encore la couenne dure. En fait, il avait toujours traîné de la patte. À première vue, on le pensait paresseux. Pourtant, d'un calme déconcertant, il n'avait pas son pareil pour manier le godendart. À une cadence parfaite, tel un métronome, il bougeait comme un chef d'orchestre, imposant son rythme aux conifères.

C'est le jeune Albert qui marchait à ses côtés. Il connaissait le père Bellerose. Sa réputation de bûcheron n'était pas à faire. Mais Albert l'aimait aussi parce qu'il ne

dédaignait pas lui porter secours dans son petit commerce illicite. Chaque année, le vieux distillait. Et il ne faisait pas que vendre. Il buvait, mais jamais seul. Évidemment, le curé était son pire ennemi.

— Dis-moi donc, le jeune Champagne, vas-tu bûcher toute ta vie ? Tu m'as l'air pas mal dégourdi. Tu pourrais faire mieux.

— Moi, monsieur, c'est les chevaux qui m'intéressent. J'veux devenir maréchal-ferrant un jour. Au village, j'me tiens à la boutique de forge pis j'aide à soigner les chevaux. Y paraît que j'ai des dons. J'sais pas qui va avoir le contrat cette année, mais j'aimerais ça travailler avec lui.

— Ben moé, j'connais pas mal le surintendant d'la Saint-Maurice. J'vas y glisser un mot pour toi. La compagnie vient juste d'acheter trois autres compagnies. Y vont couper 150 000 cordes de plus cet hiver. Avec tout le bois qui a brûlé depuis une couple d'années de la rivière Rouge jusque dans le coin du lac Clair, y va y avoir pas mal plus de chevaux en haut. On sait jamais.

On était déjà rendu au lac des Pins. La matinée avançait et le temps se réchauffait, si bien que la chaussée se détrempait. Les bottes s'enfonçaient déjà d'un ou deux pouces dans la boue. Il valait mieux marcher en bordure de la route, dans le foin.

Les hommes longèrent le lac du côté ouest durant une bonne heure. Une fois au nord du lac, avant de rejoindre la Traverse, ils firent une pose sous un immense pin

blanc. La pluie fine n'était pas parvenue à se faire un chemin jusqu'aux épines séchées de ce pin qui recouvraient le sol. Ils mangèrent au sec.

Il ne leur fallut que quelques minutes, après le dîner, pour rejoindre la Traverse. Elle menait de l'autre côté de la rivière Matawin. Comme d'autres étaient passés avant eux en matinée, il leur fallut d'abord tirer les câbles pour ramener le chaland de ce côté-ci de la rivière.

Entre-temps, un team de chevaux les avait rejoints. Son propriétaire, un gars de Saint-Gabriel, montait au lac Clair pour la première fois. Le jeune Albert n'en croyait pas ses yeux. Les chevaux étaient magnifiques. Deux percherons blonds ornés d'agréments d'un beau rouge vif. Des colosses dont la sueur due au voyage faisait ressortir une musculature parfaite.

Albert examina en détail les deux bêtes.

— Ils ont la peau du cou mince et les oreilles pointues. Y doivent être violents tes chevaux !

Le propriétaire des deux juments ne disait rien. Sourire aux lèvres, fier de ses bêtes comme pas un, il se contenta d'un léger clin d'œil. En mettant le pied sur le chaland, Albert savait qu'il avait vu juste. La traversée risquait de ne pas être calme. On n'était pas rendu à mi-chemin que le vent souleva une vague qui claqua sur le bord de l'embarcation et vint mourir aux pieds des deux chevaux. L'un d'eux fit deux pas en avant, poussant l'un des compères vers les ondes. Il parvint de justesse à mettre le pied sur le dernier bout de billot à l'avant du chaland et à se maintenir en

équilibre grâce à la main que le jeune Champagne lui avait tendue. Son cri eut cependant pour effet d'exciter davantage les chevaux qui, cette fois, reculèrent de deux pas. La plus jeune des deux juments mit la patte arrière gauche dans le vide. L'autre patte plia, mais elle réussit à reprendre son équilibre et sa lace à bord.

— Tout doux, Poulette ! Tout doux ! lança Albert en prenant place près de la jument et en lui flattant les narines.

Elle se calma et tous en furent quittes pour une bonne frousse. Même les chevaux, qu'on eut bien du mal à convaincre de mettre les sabots sur la terre ferme une fois arrivés du côté est de la rivière. Il était déjà deux heures de l'après-midi et la distance à parcourir demeurait considérable.

Évidemment, tous appréhendaient la prochaine traverse, celle de la rivière du Poste. Mais comme cette fois la traversée se faisait du sud au nord, le vent de dos, tout se déroula calmement, si bien qu'à la brunante, le groupe de voyageurs se trouvait déjà à proximité du camp Sale. Chacun ramassa les branches de sapin nécessaires à faire sa paillasse et on chauffa le poêle.

L'un d'eux dit en se couchant :

— C'est icitte qu'on va pogner nos poux pour l'hiver. Bonne nuit !

□

— Réveille-toi, Albert. C'est à ton tour de chauffer le poêle. On gèle icitte!

— Pas besoin d'me réveiller, j'dormais pas encore.

Albert se leva donc pour chauffer la chienne. Les derniers tisons ne tardèrent pas à enflammer les nouvelles bûches d'érable et de merisier. Quelques minutes plus tard, il faisait une chaleur incroyable dans le camp. Telle était leur nuit. Une heure de chaleur insupportable avant un petit répit, puis encore le froid humide qui envahissait le repère des voyageurs.

Au matin, la nuit avait recouvert le sol de son premier drap blanc. En mettant le pied hors du camp, le père Bellerose en éprouva un grand plaisir. « C'est la cinquante-cinquième fois que je vois la première neige, se dit-il, pis c'est toujours aussi beau! »

Lorsque le jeune Champagne se leva le matin, il entendit les haches s'abattre sur les bûches gelées à l'extérieur. Toute la compagnie était déjà levée. Comme chaque groupe qui transitait par là, les travailleurs forestiers de passage faisaient leur part pour qu'il ne manque jamais de bois de chauffage dans ce motel sauvage. Certains en profitaient pour vérifier l'affûtage de leurs sciottes et de leurs godendarts en abattant un ou deux feuillus pour en faire des bûches. Lorsque le mercure descendait suffisamment sous le point de congélation, d'autres sortaient les haches pour fendre les rondins qui volaient en éclat sous l'effet conjugué du froid et de la vélocité de la lame d'acier. L'organisation et l'efficacité de cette petite compagnie improvisée impressionnèrent Albert. Ils avaient déjà entassé trois ou quatre bonnes cordes de bois entre deux belles épinettes rouges.

— Comme t'as chauffé le poêle toute la nuit l'jeune, on t'a laissé dormir un peu. Asteure, va qu'ri[18] d'l'eau à rivière pis prépare du gruau pour la gang, lança le bonhomme Bellerose sans cesser de fendre son bois, la pipe au bec.

Malgré la consistance exagérée de la bouillie d'Albert, les compères déjeunèrent en se racontant leurs exploits antérieurs dans les chantiers de la région. La conversation, agrémentée de bonnes blagues grivoises en l'absence des femmes, dévia vite vers les légendes locales. Le père Bellerose raconta celle de Joe l'embûché, le plus célèbre sciotteur de nos grandes forêts. Chacun se demanda qui avait bien pu inventer une histoire pareille.

Bref, l'atmosphère était bonne et les hommes, en se retrouvant entre eux, prêts à abattre les plus grands conifères, oublièrent vite les au revoir de l'avant-veille à la maison. C'est le cœur gai que le jeune Albert et sa bande de gaillards reprirent le chemin du lac Clair.

Après une bonne journée de marche vers le nord en longeant la rivière du Poste, ils arrivèrent au chantier tout juste avant la tombée de la nuit. Chacun trouva son coin dans le grand dortoir chauffé par une paire de poêles à deux ponts avant de se rendre à la salle à manger.

Le cuisinier, qui avait vu arriver plus d'une centaine de bons bûcherons depuis trois jours, leur avait préparé de quoi les rassasier.

---

[18] **Forme populaire de quérir : aller chercher quelqu'un, quelque chose.**

— Rien de mieux qu'des tourtières, du ragoût d'pattes pis une bonne plotée de bines avant d'se mettre à l'ouvrage, les gars! Pour dessert, j'ai des tartes aux bleuets pis d'la pouding aux fraises d'à matin. Profitez-en, ça sera pas toujours de même.

Après le souper, le foreman fit venir Albert à son bureau.

— On m'a dit que t'aimerais ben travailler avec les chevaux, l'jeune.

— C'est ben sûr, ça, m'sieur.

— Y paraît que t'as l'tour avec ces bêtes-là. Le maréchal va avoir besoin d'aide. T'es pas ben grand, mais t'as l'air bâti solide. Peut-être qu'un jour, à force de ferrer des chevaux, on t'appellera Ti-clou, maréchal-ferrant !

Gilles Rivest



Carte postale de la BNQ.

Légende de Joe l'embûché

Au tournant du XXe siècle, chaque automne, des milliers de bûcherons s'engouffraient dans les forêts de conifères du Québec, sachant qu'ils n'en ressortiraient possiblement qu'au printemps, plus riches d'un gage durement gagné. Depuis quelques décennies à peine, on ne coupait plus de pin pour l'équarrir, mais du sapin et de l'épinette pour en faire de la pitoune destinée aux nouveaux moulins de pâte à papier. Fiers, forts et courageux, tous savaient manier la hache, la sciotte et le godendart. Parmi eux, cependant, un certain Joe s'était forgé une réputation qui faisait écho à travers toute la grande forêt laurentienne. Nul ne connaissait ses origines. Jamais il ne parlait de son passé. Peu bavard, il attirait le respect d'abord par ses habiletés de bûcheron. En effet, personne ne savait mieux que lui comment manier la sciotte. Aucun ne pouvait rivaliser d'adresse et de rapidité lorsqu'il s'agissait d'abattre un sapin centenaire. On le respectait aussi pour son corps imposant (il dépassait tous les autres d'une bonne tête) et une figure qui dégageait un air à la fois réservé et jovial, mais assurément sympathique. Âgé d'une trentaine d'années, il transcendait le bonheur à travers un visage d'une beauté à faire pâlir les femmes les plus frigides.

Joe vivait sans enfant avec son épouse dans le rang le plus reculé de Saint-Michel-des-Saints. Ainsi, on le voyait peu au village. Il avait épousé la plus jolie jeune fille de la région, la belle Catherine. C'était une femme grande et mince, aux

cheveux longs, noirs comme la nuit, et aux yeux vert émeraude. Chaque fois que le couple se présentait sur la grand-rue, à l'église ou au magasin général, chacun ne pouvait s'empêcher de tourner la tête. Les dames, même les mieux mariées, éprouvaient un brin de jalousie pour Catherine alors que les hommes ne pouvaient qu'envier Joe.

Pourtant, si le couple avait tout pour attirer la sympathie de leurs concitoyens, un malaise régnait en leur présence. Malaise et murmures. Voilà qui décrit bien l'ambiance de ces moments en leur compagnie. C'est que les rumeurs couraient sur la vie de Joe.

En fait, tous étaient au courant, mais personne n'osait en parler.

Joe aimait trop. Oh ! Il aimait sa Catherine du plus profond de son être. Mais il aimait aussi Marie, la femme du cuisinier du chantier du lac Clair, elle qui n'avait rien à envier à la beauté de Catherine. Marie était une de ces blondes aux yeux bleus que tous les hommes auraient voulu posséder. C'était bien un sacrilège que de permettre à une si grande beauté d'être la seule femme du chantier parmi tous ces hommes dans la fleur de l'âge. Mais en fait, Joe avait aimé Marie avant Catherine, à l'adolescence. Elle avait cependant été forcée d'épouser ce cuisinier rustre qui n'avait que du mépris pour elle, sans doute parce que la nature l'avait doté d'un visage indigne d'embrasser une telle grâce.

Évidemment, chaque hiver, depuis plusieurs années, c'est dans ce chantier où Marie faisait la cuisine que Joe allait livrer bataille aux conifères les plus grands.

Chaque fois qu'ils en avaient l'occasion, Joe et Marie savaient se retrouver quelque part pour soulager leur amour.

Mais Joe aimait trop. Oh ! Il aimait sa Catherine et sa Marie du plus profond de son être.

Mais il aimait aussi Françoise, la fille de la pension de Trois-Rivières où il séjournait en revenant de la drave. Françoise était une belle jeune rouquine aux yeux noirs, plus profonds que les récifs qui abritaient Charybde et Scylla. Chaque printemps, la douce Françoise attendait patiemment son amant, sachant que ces quelques jours seulement en sa compagnie la remplissaient d'un bonheur qui lui donnait la force de patienter une autre année entière avant de le posséder à nouveau.

Cet automne-là, dès son arrivée au chantier, Joe avait remarqué que sur les montagnes nord, est et ouest du grand lac Clair dominaient trois grands pins. Des pins qui dépassaient les autres arbres de quelques bonnes dizaines de pieds. « Cet hiver, se dit-il, ces pins représenteront mes trois amours, Catherine, Marie et Françoise. Et par amour, je les abattrai tour à tour pour qu'ils deviennent des navires qui pourront voguer aussi loin que ma passion pour elles est éternelle. »

C'est ainsi que trois jours plus tard Joe devait bûcher près de la montagne nord. Il se leva donc bien avant le lever du soleil, alors que tous les hommes dormaient encore au camp. Il en avait averti la belle Marie qui se fit un plaisir de lui préparer un bon déjeuner et de lui voler quelques tendres baisers avant qu'il ne la quitte.

Au premier rayon de soleil, Joe éleva la hache à bout de bras. Bien entendu, il savait que l'on pouvait faire tomber un arbre de trois côtés, selon les besoins : à main droite, au centre ou à main gauche. Le premier, pour Catherine, tomberait donc à main droite. Il fit son entaille à la hache en conséquence puis il tendit le godendart qu'il était bien le seul homme à pouvoir manier seul tant sa force était grande. De mémoire de bûcheron, aucun autre n'avait jamais pu le faire avec un tel aplomb.

L'arbre était imposant et il fallut bien du temps avant que le colosse ne veuille plier l'échine. Puis, lentement, il commença à craquer, à plier, puis il s'effondra aussi lourdement que Goliath dans un fracas qui fit trembler toute la forêt à des milles à la ronde. Joe sentit son cœur battre de joie, puis se calmer après tous ses efforts. Cependant, un malaise vint le hanter. Il ne savait pas quoi, mais un mauvais pressentiment traversa son esprit.

Pendant que Joe abattait son arbre, un orage tombait à des milles de là sur le village de Saint-Michel-des-Saints. Catherine, venue faire des courses au magasin général, traversait la grand-rue au moment même où l'arbre touchait le sol. À cet instant, un éclair déchira le ciel et vint abattre un érable à moins de trois pieds de Catherine. Quelques secondes plus tard, l'arbre s'affaissait sur la belle pour lui arracher la vie bien plus rapidement qu'il n'en avait fallu à Joe pour enlever la vie au grand pin.

Les premières neiges ayant été abondantes, la route du chantier était fermée pour l'hiver et la nouvelle de cette tragédie ne put parvenir à Joe. Durant les semaines qui suivirent, lui et Marie ne cessaient de se voir en cachette. Tantôt dans un coin sombre de l'écurie, tantôt dans un camp de chasse abandonné à l'hiver, tantôt dans le caveau à légumes. Aucun endroit n'était trop insalubre, lorsqu'on y étendait une couverture de laine chaude et propre, pour qu'ils ne se permettent de s'aimer passionnément.

Ainsi, quelques semaines plus tard, à la veille du jour de l'an, Joe entreprit de se rendre sur la montagne est afin de coucher le second pin. Encore une fois, il se leva tôt, sous les bons soins de Marie, avant de se rendre sur les lieux de son travail. S'approchant sous sa prochaine victime, il la regarda longtemps, comme s'il anticipait revivre encore ce sentiment étrange qu'il avait ressenti après que le premier pin soit tombé.

— Celui-là, se dit-il, tombera pour Françoise en plein centre.

L'arbre était imposant et il fallut bien du temps avant que le colosse ne veuille plier l'échine. Puis, lentement, il commença à craquer, à plier, puis il s'effondra aussi lourdement que Goliath dans un fracas qui fit trembler toute la forêt à des milles à la ronde. Joe sentit son cœur battre de joie, puis se calmer après tous ses efforts. Cependant, un malaise vint le hanter. Il ne savait pas quoi, mais un mauvais pressentiment traversa son esprit.

Pendant que Joe abattait son arbre, à Trois-Rivières, Françoise travaillait à l'usine de pâte et papier quand survint un drame horrible. Une pièce de métal se brisa sous le poids d'un rouleau de papier géant. Dégagé de sa prise, l'immense cylindre se mit à rouler dans l'usine sans que personne ne puisse le retenir. Françoise, concentrée sur son travail, tournait le dos au rouleau compresseur qui s'avançait vers elle. Dieu avait décidé de reprendre sa vie comme Joe l'avait enlevé au deuxième grand pin.

Mais Joe n'en sut rien, évidemment. Il ignorait que ses amours ne plaisaient pas à Dieu. Sa relation avec Marie ne cessa donc pas. Au contraire, sa soif d'amour le poussa même à s'absenter de son travail, prétextant une grippe ou un quelconque malaise pour rester au camp. Il en profitait pour tourner autour de Marie dont la naïveté de l'époux ne cessait de l'impressionner. Il prenait plaisir à ce jeu, à prendre Marie presque sous les yeux du pauvre cuisinier.

Ce n'est que la semaine avant de prendre le chemin du Sud par la drave que Joe se décida à aller abattre son dernier pin, celui de la montagne ouest. Un autre déjeuner avec Marie avant que le soleil ne se lève et le voilà reparti vers le troisième pin. L'arbre lui sembla encore plus grand que les deux autres et le même malaise fit passer un frisson à travers tout son être.

— Celui-là va tomber pour Marie à main gauche ! se dit-il.

L'arbre était imposant et il fallut bien du temps avant que le colosse ne veuille plier l'échine. Puis, lentement, il commença à craquer, à plier, puis il s'effondra

aussi lourdement que Goliath dans un fracas qui fit trembler toute la forêt à des milles à la ronde. Joe sentit son cœur battre de joie, puis se calmer après tous ses efforts. Cependant, un malaise vint le hanter. Il ne savait pas quoi, mais un mauvais pressentiment traversa son esprit.

Le vent qui contribua à pousser l'arbre à gauche soufflait déjà avec véhémence sur les rives du lac Clair. Près du camp principal, là où se trouvait la cuisine, un vieux bouleau n'en pouvait plus de subir les affronts du vent. Ses vieilles racines se décrochèrent du galet de roche où il était ancré et l'arbre s'affaissa sur le camp, au-dessus de la cuisine. Le toit ne put résister au poids de ce colosse et la bâtisse entière s'écrasa sur Marie, occupée à la besogne. Dieu ne voulut pas d'elle au paradis.

De retour au camp, en après-midi, Joe ne put contenir sa peine. Si personne ne parlait de sa relation avec Marie, tous n'étaient pas dupes de la situation et comprenaient bien son deuil. Mais leur sympathie allait avant tout au cuisinier. Ce cocu qui venait de perdre sa femme. Durant les jours qui suivirent, Joe se mit à boire pour noyer sa peine. Il but aussi durant la drave qui le menait à Trois-Rivières où la nouvelle du décès de Françoise doubla sa peine. Il augmenta d'autant sa consommation d'alcool, anticipant déjà ce qui l'attendait à son retour chez lui. On s'en doute, sa peine tripla et il se mit à boire trois fois plus. N'en pouvant plus de ce monde, il vécut en ermite quelques années, ne tolérant qu'un vieux chien pouilleux et sa boisson.

Quand il eut l'impression d'être vraiment rendu au fond de sa vie, un soir de veille du jour de l'an, on frappa à la porte de sa cabane. Personne ne pouvait l'y rejoindre à ce temps de l'année. Qui cela pouvait-il bien être? Sans demander la permission, un homme, du moins ce qui lui semblait être un homme, entra et vint s'asseoir près de lui devant la cheminée. Joe ne le regarda même pas.

— Qui es-tu et que veux-tu ?

La voix qui sortit de cette bouche lui glaça le sang.

— Satan. Je suis Satan et je viens te délivrer de ta peine.

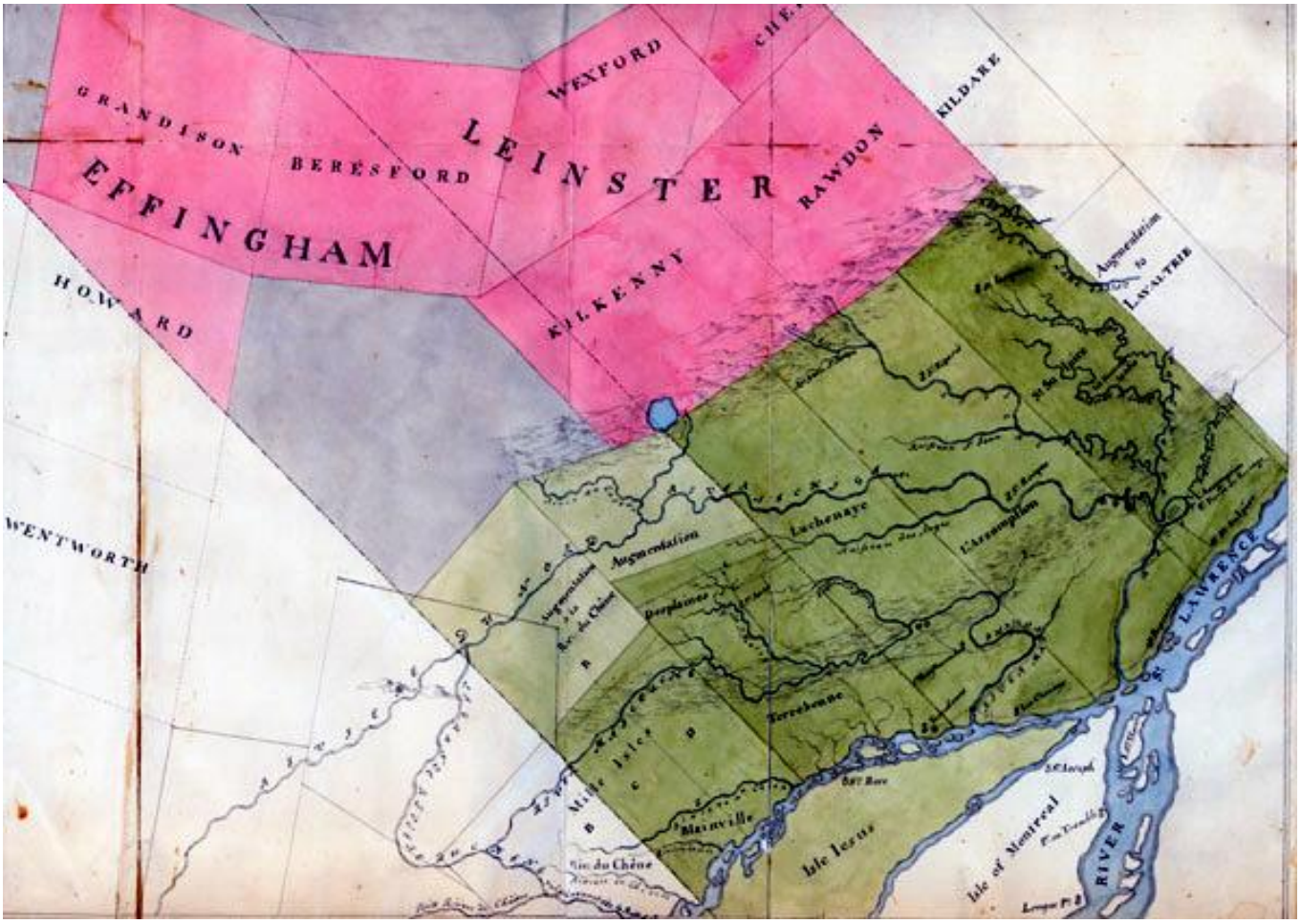
— L'enfer ne me guérira pas.

— Non, mais j'ai un pacte à te proposer. Tu as péché par la chair et tu as abattu des arbres innocents par amour, fier de te penser le plus fort, de te croire invincible. Donne-moi ton âme et je rendrai ton esprit à la forêt. Tu vivras éternellement, parmi ces arbres que tu as mal aimés.

Ivre mort et à bout de force, Joe accepta, sentant bien que rien ne pourrait être pire que le calvaire qu'il vivait déjà depuis trop longtemps. Satan prit la moitié de lui-même et incrusta la forêt de l'esprit et du visage de Joe.

Aussi, chères bonnes gens, si vous allez près du grand lac Clair, encore aujourd'hui, observez bien les plus grands pins qui dépassent des montagnes. Si vous y accédez, vous y verrez, sculpté dans les arbres, le visage de Joe l'embûché. Et si vous avez déjà pris épouse, prenez garde à son esprit, afin qu'il ne sache vous éloigner de la fidélité et ne vous conduise, vous aussi, auprès de Satan.

Gilles Rivest



Carte des seigneuries et des cantons de Lanaudière…
Carte postale de la BNQ.

Monsieur Malo et la chasse aux renards

Nos sportsmen liront avec intérêt l'exploit suivant arrivé dans la paroisse de Saint-Paul de Joliette. Monsieur Onésime Malo, vieillard de soixante-dix ans et chasseur bien connu de l'endroit, tendait un appât depuis quelques jours à plusieurs centaines de renards qui avaient fait leur apparition dans le voisinage de sa demeure. Embusqué dans le grenier d'une étable, le chasseur attendait le moment favorable qui ne tarda pas à se présenter. En deux coups de fusil, Monsieur Malo abattit dix renards bien comptés. Ce fait est aussi inéluctable qu'invraisemblable. Monsieur Malo invite les citadins à aller s'illustrer contre la gent malfaisante qui infeste les environs de sa demeure. Une bonne occasion pour les jeunes d'aller s'exercer au tir, avant de partir pour la guerre contre les métis et les Sauvages du nord-ouest.

André Nadeau



Carte postale de la BNQ.

Chanson pour Louis Bazinet

1
En mars dernier, le soir de la défaite[19],
Louis, voyant ses gens dans le pétrin,
Dit à Neveu : Ce n'est pas toujours fête.
Je les battrai. J'en jure par Menin.

Refrain

À mon secours, je vous appelle,
Gens de Saint-Paul et d'Saint-Matha,
Gens du rang Double et d'Montapelle,
Et toi, lion du Canada.

Chœur

J'ai Saint-Albert et tout le Grand Coteau,
Beurdochettes et Pic-Dur, Péningue et Saint-Gerlot. (Bis)

2
Je m'en irai, dans chaque presbytère,
Dire au curé mes services rendus.
J'amènerai Magnan, le gros notaire,
Charles à Tit-Roch, cabaler chez Chalut.

3
Mercier, mon chef, dans sa gloire et sa pompe,
Viendra m'aider au plus fort du combat.
Nous irons tous le chercher à la Pompe.
Voyez d'ici quel train et quel éclat!

4
Je l'aperçois, escorté de Charlette,
Du blond Vital et de Grichon Forget,
Tout glorieux, entrer dans Joliette,
Dans un vieux sleigh emprunté chez Goulet.

[19] **Avocat, Joseph Martel brigua les suffrages pour devenir député aux élections québécoises de 1887, perdit et se consola en écrivant des chansons satiriques sur lui-même et sur la politique.**

5

Je vois déjà sa brillante escorte,
Nadon, Dessert, précédé de Pelland,
Gilbert Morin, Jolicoeur et Laporte,
Le beau Baptiste à côté de Fend l'Vent.

6

Mais qu'aperçois-je ? Est-ce un heureux présage
Ou de ma perte un signe précurseur ?
Dans le cortège, un étrange attelage,
Je vois Lanctôt, son blanc et son scraper !

7

Entendez-vous le Comte, le grand homme,
Dire à son peuple à genoux devant lui :
« Je suis plus grand qu'un Pontife dans Rome.
C'est grâce à moi si ce beau jour a lui. »

8

Entendez-vous la foule qui trépigne
D'un saint transport et d'un pieux effroi?
Je suis le chef et Bazinet est digne
De vous servir et de marcher après moi.

9

J'aurai Piché, Tremblay, Dugas, Champagne,
Taillefer, Lemieux, Saint-Jean, Cléroux, Pelland.
Et pour finir cette fameuse campagne,
Mon cher neveu, tu seras l'aide de camp.

10

Puis en dernier, j'amènerai Lacoste,
Dont La Patrie a dit beaucoup de bien;
Et le petit Proulx, ma foi, c'est pas grand-chose,
Mais, au besoin, c'est toujours mieux que rien.

11
Si bien armé, je ferai la bataille
Contre Renaud, Martel et Cornellier.
Il n'y en a pas un seul qui soit de taille
Quant ce serait Lavallée ou Tellier.

12
Si par malheur il faut que je succombe,
Et que le ciel chasse mes bataillons,
Je voudrais bien que l'on creusât ma tombe
Dans le gravier du Coteau des Cochons.

L'Abbé des Chaleurs
Joseph Martel



Carte postale de la BNQ.

Légende de Walker

À propos de la Révolution américaine, il s'est passé à L'Assomption un événement qui a fait du bruit dans le temps et a occupé pendant longtemps les tribunaux du pays. Les loyaux qui s'étaient réfugiés à l'Assomption se prétendaient plus loyaux[20] que leur souverain. Aussi prirent-ils en suspicion un brave et bon Irlandais, sympathique aux Canadiens-français, qui habitaient à L'Assomption, du côté nord-est du ruisseau du Point-du-Jour, probablement l'emplacement occupé aujourd'hui par Théophile Desroches, du nom de Walker, et sous prétexte qu'il était favorable aux Américains, ils brûlèrent sa maison en plein midi et brutalisèrent sa femme et ses enfants. Cet événement eut beaucoup de rebondissements.

Pierre Poulin

[20] Loyaux : loyalistes. Les loyalistes, défavorables à la Révolution américaine, vinrent s'installer au Québec et au Canada anglais



Manoir seigneurial de Berthier, vue de l'arrière, côté de la rivière Bayonne.

Le militaire de l'Hôtel James Wright

La guerre américaine de 1812 a aussi fourni un incident intéressant pour ceux qui connaissent et visitent L'Assomption. Qui ne connaît le militaire qu'il y a sur le toit en croupe de l'Hôtel James Wright ? Eh bien, voici ce qui en est. Après la célèbre victoire du vaillant de Salaberry à Chateauguay et après le lancement du bataillon de Leinster (L'Assomption) qui comptait dans ses rangs plusieurs Canadiens de L'Assomption, entre autres le père Louison Mercier, propriétaire de l'hôtel d'aujourd'hui, ce bataillon se débanda ici. Mais comme dans ce bon vieux temps, nos pères aimaient à trinquer et à s'amuser à l'ancienne bonne franquette, ils résolurent de donner une forme tangible et durable à la commémoration de leur heureux retour du feu, et des bons et loyaux traitements qui leur avait prodigués leur capitaine, le major Provost. C'est pourquoi quelques-uns d'entre eux qui étaient charpentiers et menuisiers, allèrent chercher dans la forêt voisine un gros cèdre et ils en façonnèrent le militaire qu'il y a depuis ce temps sur le toit en croupe de l'Hôtel James Wright, et le baptisèrent du nom de leur capitaine le major Provost.

Voilà pourquoi il y a depuis la fin de la guerre 1812 un militaire, l'épée au vent (le bonhomme Jinie Rye), sur le toit de l'Hôtel Wright, l'une des plus anciennes et des plus originales maison de L'Assomption, et probablement l'une des plus anciennes auberges du pays tenues au même endroit, si l'on s'en rapporte aux témoignages de vieillards de 80 ans et au-delà, qui prétendent que leurs pères leur ont dit qu'il y avait toujours eu une auberge à cet endroit-là.

Pierre Poulin



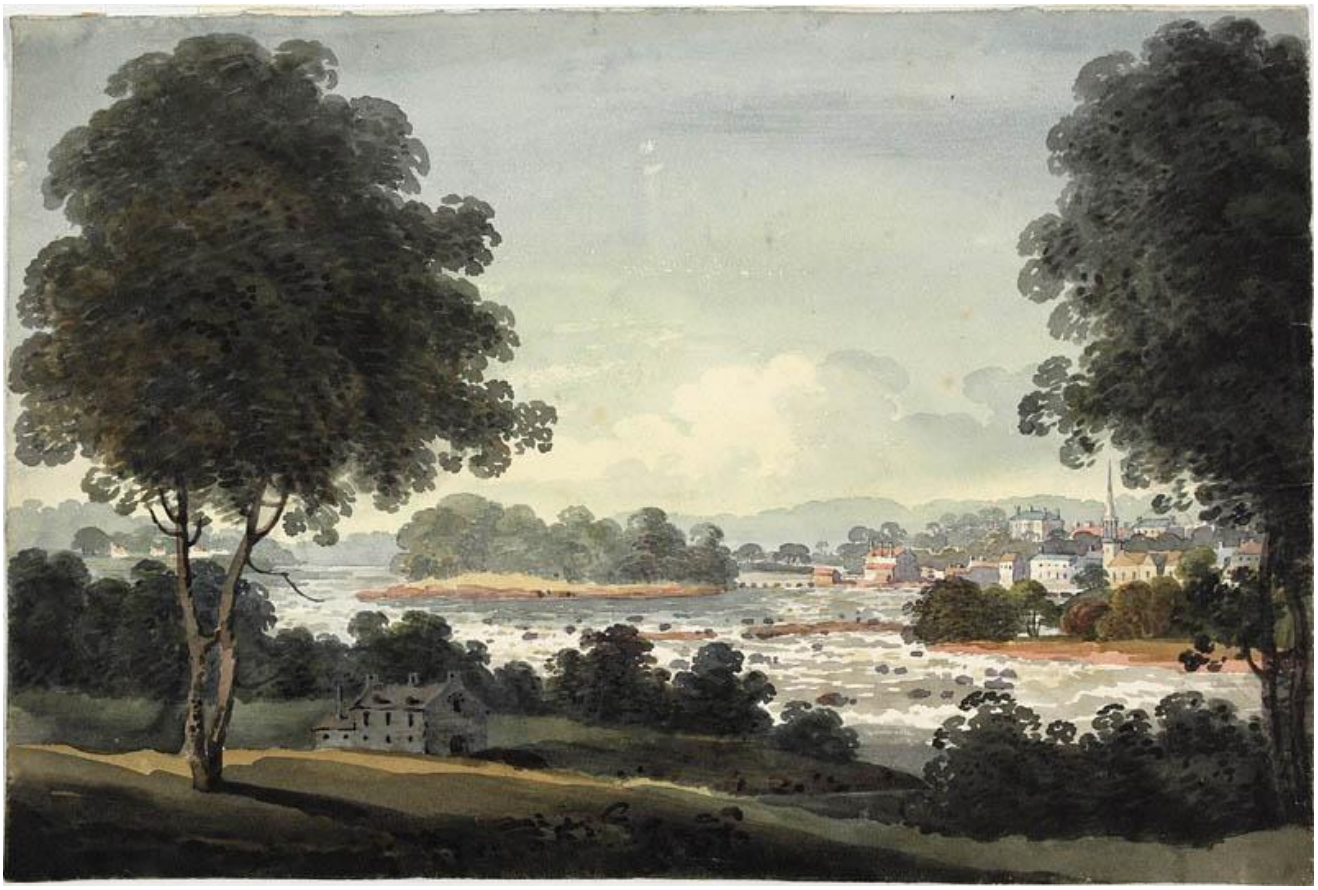
Manoir seigneurial de Berthier, vue de l'avant.

Le trou du diable

L'île d'Orléans a eu ses légendes. Philippe Aubert de Gaspé raconte des faits au sujet de feux follets, de sorciers, de jeteurs de sorts, etc. Nos premiers défricheurs avaient, eux aussi, leurs récits auxquels ils croyaient.

Ici, à Sainte-Béatrix, il y avait le trou du diable. On le situait dans les pointes de terres avoisinant la rivière L'Assomption, dans le rang Sainte-Cécile. Il y avait là un colon qui, tous les soirs ou à peu près, entendait se promener les carcasses des animaux morts dans les champs voisins. C'était un va-et-vient continu près de la maison. À leur tour, les patates se promenaient du caveau à la maison. En plus de ces scènes cocasses, il était ennuyé par un voisin qu'on disait «étrangleur de maîtresses d'école». La vie n'étant plus tenable, il fit demander le curé Blanchard pour bénir les lieux et chasser les prétendus sorciers.

Josée Loyer



Terrebonne, 26 octobre 1810 (Heriot, George (1759-1839).

Claude Grenache, l'homme fort

Claude Grenache était un fermier d'une force inimaginable. Il jonglait avec des boulets, il traînait trois hommes agrippés à sa chevelure et, quand ça lui disait, il faisait placer une enclume sur son corps arqué et demandait à deux hommes de la frapper à coups de masse. Un jour qu'il labourait son champ à l'aide de sa charrue à manchons, un Américain de passage lui demanda où habitait Claude Grenache car il voulait se mesurer à lui; sans broncher, Grenache leva sa charrue de sa seule main droite et la pointa vers sa maison. On ne revit jamais l'Américain dans le coin.

Jean Provencher



Mme Masson, Terrebonne, QC, 1865, par William Notman (1826-1891) 1865, 19e siècle. Sels d'argent sur papier monté sur papier - Papier albuminé. 8.5 x 5.6 cm. Achat de l'Associated Screen News Ltd. I-17691.1

© Musée McCord

Louis Cyr et le Grand Capot

À l'époque où Louis Cyr vivait à Saint-Jean-de-Matha, un homme qu'on a appelé le Grand Capot dans le village, qui venait de l'extérieur de la place, s'est un jour présenté à la mairie du village s'informant où il pourrait trouver Louis Cyr. Il disait qu'il venait ici pour le défier et il croyait être plus fort que lui.

Après avoir fanfaronné, Grand Capot se mit en direction de la ferme de la famille Cyr et, à l'approche de celle-ci, ne sachant pas où exactement le grand Louis habitait, il s'enquit de ce fait auprès d'un cultivateur qui labourait son champ. Ce dernier qui tenait sa charrue par les manchons, souleva celle-ci en la pointant dans la direction à suivre. Dans sa tête, l'homme dut se dire: si les habitants de la place soulèvent ainsi leur charrue, inutile de défier l'homme fort de l'endroit. Il continua donc son chemin sans qu'on n'entende plus jamais parler de lui.

Le côté intéressant de l'événement, c'est que le cultivateur interpellé par le Grand Capot n'était autre que Louis Cyr lui-même qui avait été prévenu, par un villageois, qu'un Grand Capot de la ville le cherchait pour défier celui qui allait devenir l'homme le plus fort du monde.

Jean Chevrette



Vue est de la chapelle Cuthbert après les réparations, Berthier, QC, 1928. Anonyme – Anonymous. 1928, 20e siècle. MP-0000.1522.4

© Musée McCord

L'exhumation des restes funéraires de Louis Cyr

L'histoire populaire raconte qu'à la mort de Louis Cyr son corps, dans un premier temps, aurait été enterré à Montréal au cimetière Côte-des-Neiges.

On l'aurait par la suite exhumé pour le transporter à Saint-Jean-de-Matha pour son dernier repos. C'est un cercueil entouré de barrures qu'on a ainsi enterré.

Les gens de la place ont souvent prétendu que c'était un cercueil rempli de briques qui aurait été placé en terre. Le docteur Zénon Aumont, son gendre, aurait vendu le corps de Louis Cyr à l'Université de Montréal.

Jean Chevrette



Presbytère, Saint-Cuthbert, QC, vers 1910. Anonyme – Anonymous. Vers 1910, 20e siècle. Encre sur papier monté sur carton – Phototypie. 8 x 14 cm. Don de Mr. Stanley G. Triggs.

MP-0000.1198.6 © Musée McCord

L’hiver à L’Assomption

Les arbres avaient été brusquement dépouillés par un grand vent. Quelques flocons de neige erraient sur le jardin. Dans les chambres, les feux de cheminées ne brillaient plus sur les chenets. Dans le salon et la salle à manger, de gros poêles avaient été installés. Une tuyauterie compliquée courait le long des plafonds. Godefroy avait passé des heures à en assurer l'architecture savante. Les portes de toutes les pièces seraient désormais grandes ouvertes pour que la chaleur pût circuler. Godefroy avait posé les châssis doubles. L'hiver pouvait venir, la maison et ses habitants étaient parés.

Il arrivait à la fin de novembre.

Durant quelques jours, une immense tristesse régnait sur la campagne. Les grands arbres de la route gémissaient dans le vent et secouaient leur branchage dénudé. La rivière prenait des tons plombés, livides. Le ciel bas n'envoyait qu'une lumière grise et sans reflets. Des bandes d'oiseaux le traversaient en criant. Parfois, un coup de fusil claquait. Un chasseur à l'affût dans les roseaux avait atteint un oiseau dans sa fuite.

Mon père chassait avec les Simard. Jacques était le plus adroit de tous.

La grande table de la cuisine se chargeait alors de canards sauvages, se jonchait de perdrix. Sophronie la cuisinière, et Sophronie la femme de chambre, aidées du nègre Sambo, étaient occupés à plumer les bêtes. J'allais parfois les regarder. La

peau bleuie des oiseaux me semblait horrible et les gouttes de sang séché qui noircissaient leurs becs me faisaient mal. J'en voulais un peu à Jacques d'avoir tué ces bêtes. Mais un jour que je lui avais fait part de mes sentiments, il était parti d'un grand éclat de rire. «Il faut bien que je les tue pour que tu les manges», avait-il dit. Cette logique m'avait beaucoup frappé. Je savais très bien, en effet, que lorsque le plat de perdrix aux choux apparaissait sur la table pour le dîner, j'en étais ravi. Et les petites têtes rangées autour de la faïence ne m'inspiraient plus aucune pitié. Ainsi Jacques me révéla que la sentimentalité peut devenir une sorte d'hypocrisie car, je n'ignorais pas que je profitais des crimes du chasseur.

Tout à coup, la neige était là, elle s'étalait sur la pelouse, cachait les allées, surmontait les boules de la clôture d'un cône blanc, chargeait les branches nues et faisait de chaque arbre un grand bouquet scintillant. La route blanche était bientôt rayée de sillons noirs. Les roues des voitures qui passaient devant chez nous, allant vers Montréal ou vers L'Assomption, traçaient deux voies parallèles dans le sol blanc. Mais le lendemain, les traîneaux apparaissaient sur la grande route qui était devenue dure et glacée. Et, sur la blancheur de la neige, les crottes laissées par les chevaux, jaunissaient cette blancheur de taches riches et hautes en couleurs.

Mon père m'emmenait au village, ou Jacques.

Quand c'était lui, il me laissait tenir les guides. Le traîneau filait sur le chemin dur et brillant. Aux premières maisons du village, Jacques reprenait la direction du

cheval. On s'arrêtait chez le forgeron ou au magasin général. Jacques avait des affaires à débattre avec les gens importants.

Au magasin, chez Archambault, la station était parfois longue.

Jacques allait s'asseoir au fond, près du poêle. Il y avait toujours là quelqu'un de connaissance. Jacques s'asseyait dans un fauteuil de bois et allumait sa pipe. Je m'installais sur ses genoux et je finissais par m'endormir dans ses bras, au ronron de la conversation et de la chaleur du poêle.

Les grands froids et les grosses bordées de neige ne venaient qu'en janvier et février. Décembre était parfois assez doux. La neige pelotait, ce qui permettait de construire un château fort sur la pelouse. Jacques avait sculpté près de la clôture un bonhomme qui semblait la sentinelle du manoir. Une casserole renversée lui faisait un chapeau militaire et un vieux balai lui servait de fusil.

Aux environs de Noël, mes parents allaient faire un voyage de quatre jours à Montréal. C'était pour acheter les cadeaux et les bonbons des fêtes. Ils profitaient de ce séjour pour faire des visites à des parents, de vieux amis. Pendant leur absence, j'étais confié à la garde de mes sœurs et de mes frères et aussi à celle de Jacques.

Nos soirées se passaient à la cuisine où la vieille Sophronie nous racontait des histoires.

Ces voyages de mes parents à Montréal étaient pour nous, enfants et domestiques, de véritables vacances. Non pas que mon père et ma mère fussent

tyranniques ou grondeurs, car ils étaient l'indulgence et la bonté mêmes. Mais enfin ils exigeaient certaines habitudes dont l'affranchissement nous ravissait. Ainsi, durant leur absence, nous mangions à la cuisine, le soir. Ces repas étaient pour nous une grande source de joies et de plaisirs sans nombre. Les deux Sophronie, Godefroy, le nègre Sambo nous accueillaient dans leur domaine. Et Jacques venait partager notre repas.

Je m'arrangeais toujours pour être près de lui.

La vieille Sophronie nous faisait des dîners où l'excellente cuisine canadienne apparaissait dans toute sa plantureuse saveur. Soupe aux pois, ragoût de pattes de cochon, tourtières, crêpes, gâteaux recouverts de sucre d'érable, crème fouettée figuraient sur l'immense table. L'abondance qui régnait dans la maison était fournie par les fermes, la basse-cour et le jardin. C'était là «une vie» qui ne coûtait rien. J'entends que rien de tout cela n'était payé par de l'argent. L'existence de la maisonnée était assurée par la terre où nous vivions.

Au manoir, les repas étaient les mêmes à la cuisine et dans la salle à manger. C'était le repas pour tout le monde qui sortait des habiles mains de Sophronie. Et mes parents n'auraient pas eu l'idée saugrenue, et qui leur eût semblé odieuse, de manger mieux que leurs domestiques.

Le repas terminé et quand Sophronie, aidée de la petite Sophronie et de Sambo, avait lavé la vaisselle et rangé sa cuisine, on s'asseyait de nouveau autour de la grande table et Sophronie contait des histoires.

Je ne me souviens plus ce que c'était que ces histoires. Transmis de mère en filles par des générations de conteuses, ces anciens récits, venus des provinces de France, appartenaient au folklore romanesque de la mère patrie. Transformés par leur séjour en Amérique, ils avaient pris des couleurs coloniales. Et la vieille Sophronie, qui avait le génie des vrais conteurs, ajoutait de son cru, corsait les histoires, y mettait des incidents terribles ou comiques, de sorte que nous pouvions entendre une histoire vingt fois, et ce n'était jamais tout à fait la même.

Si j'ai perdu, pour toujours le souvenir de ces contes dont le texte ne fut jamais écrit, je me souviens bien des soirées dans la vieille cuisine, de nos visages tendus par l'intérêt, et j'entends encore la voix de la conteuse. C'était une voix pleine d'effets dramatiques. J'en suivais parfois la musique sans percevoir le sens du récit. Au-delà des têtes et des visages de mes frères et de mes sœurs, de Jacques, de Sambo, j'apercevais les fenêtres aux vitres collées sur la nuit.

Et le mystère du dehors se peuplait pour moi de tous les personnages que la vieille femme créait de sa voix chantante.

La venue de l'hiver à la campagne apportait les plus prodigieux changements à notre existence. Rien des couleurs et des formes de la nature autour de la maison, n'existait plus. La neige et la glace changeaient tout en des choses différentes d'elles-mêmes. Les arbres devenaient des objets brillants et aériens, des pièces montées, d'étranges décorations, des candélabres de cristal, de grands bouquets de fleurs givrées. Le soleil et la lumière jouaient dans leurs ramures de verre et y

allumaient des facettes et des scintillements. La neige tombait parfois en cristaux qui étaient des étoiles. Et les vitres se couvraient de paysages légers que le soleil faisait fondre doucement.

La campagne était un blanc désert, un espace vide et inaccessible. Le jardin lui-même n'était plus le même lieu. Tout avait été modifié. Beaucoup de choses avaient disparu sous la blancheur, n'existaient plus. Et des traces subtiles et légères devenaient visibles tout à coup, comme les pas des oiseaux et des chats demeurés en creux sur la neige de la pelouse.

L'hiver isolait le manoir. Le village semblait avoir pris soudain une grande distance. Le silence et la solitude nous entouraient.

Les hommes et les animaux n'avaient plus le même aspect. Les chevaux couraient sur la route en tirant de légers traîneaux. Par une tempête de neige, chaque cheval devenait un animal fabuleux, tout blanc, couvert de frimas et entouré de la musique argentine des grelots.

Ces attelages pleins de sonnailles sur les routes blanches du Canada, faisaient de chaque traîneau, de chaque carrioles quelque chose de gai et de charmant. Le passage d'un berlot d'habitant sur le chemin, devant la maison, tintait dans l'air froid. On entendait cela au plus profond des chambres bien closes et surchauffées. Ces sonneries grêles sur la route venaient distraire un instant. On levait la tête, on tendait l'oreille à ce bruissement qui grandissait et s'éteignait, peu à peu,

doucement, dans l'atmosphère. Cette légère musique des grelots était l'accompagnement de l'hiver dans ce temps-là.

Le retour de la neige était l'époque où mon esprit et mes sens attendaient la transformation du monde autour de moi. La féerie annuelle ne manquait jamais de se produire.

Parfois, cela se passait la nuit, ce qui ajoutait à l'impression magique. Je m'éveillais le matin dans ma chambre plus claire. Des reflets blancs dansaient sur les murs et au plafond. La glace de la cheminée qui contenait un coin du jardin, me montrait la neige étalée sur la pelouse.

Je me levais précipitamment et courais à la fenêtre. J'écartais les rideaux. L'hiver était là, derrière la vitre.

Robert de Roquebrune



Joseph « Criquet » Landry et Georgeline Sincerny. Collection de photographies : Philippe Jetté, Saint-Jacques-de-l'Achigan.

Le colporteur

La côte de la Pinière[21] est sablonneuse et le soleil du mois d'août, un soleil ardent de la deuxième heure, rend plus dur à monter le chemin long et harassant.

C'est par ce chemin et cette chaleur que marche le colporteur, vous savez le colporteur à barbe rousse et inculte comme la portait, selon les vieilles écritures, Julien l'Apostat. Le colporteur, celui-là même qui l'an dernier, à pareille époque, a dérobé un cadran, à l'église du village.

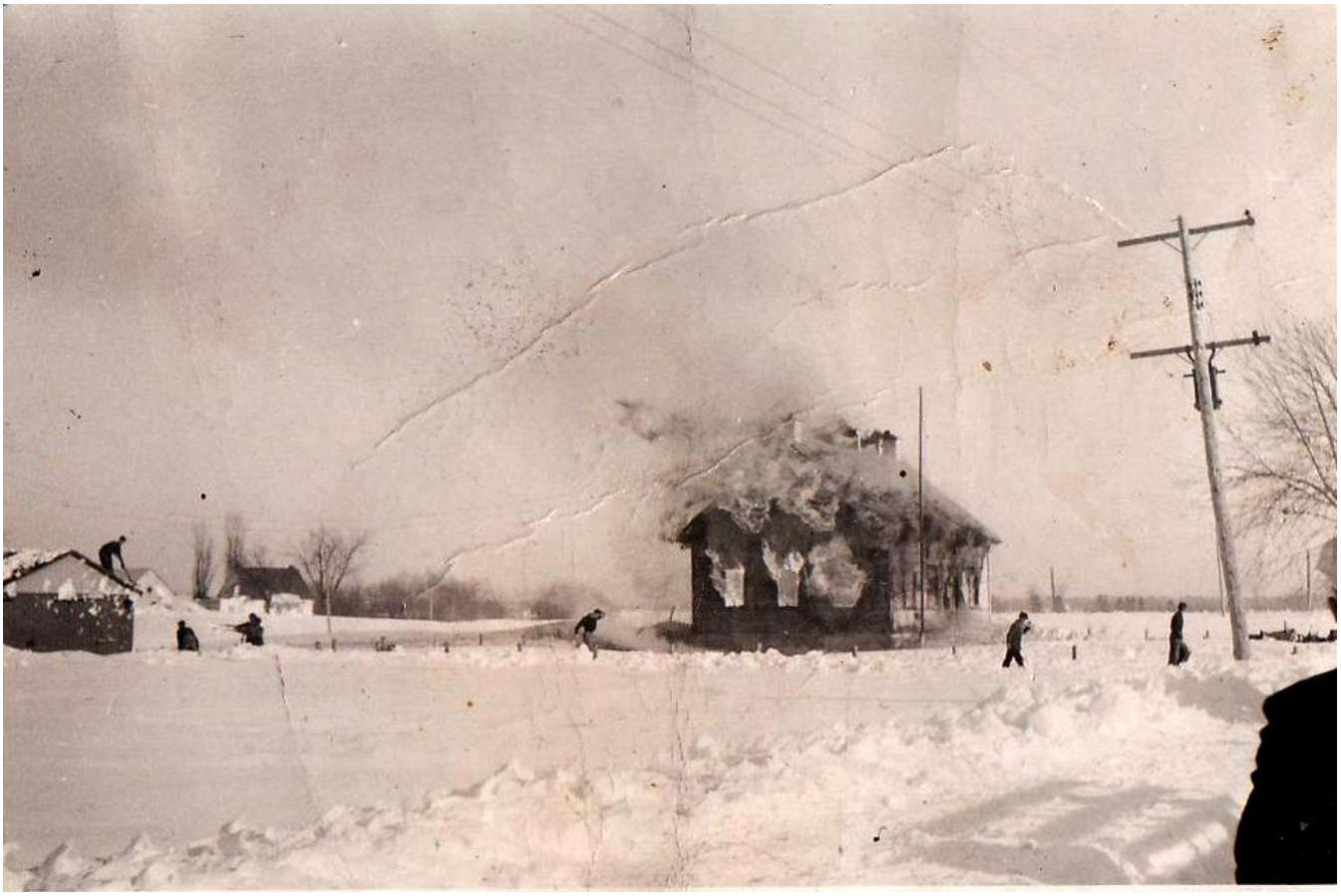
Cet homme s'éponge le front, et s'assoie au bord de la route, la route n'est plus guère longue avant d'atteindre le village aux toits blancs et irrégulièrement échelonnés sur le rivage de la grande Rivière, dominé par le clocher effilé de la même église où s'accomplit le vol du cadran.

L'homme qui colportait, portant sur son dos un ballot de marchandise, ne colportera plus. L'eau de la source où il but tantôt, il est mort bien vite, était froide. Son cœur déjà malade a cessé de battre, un passant seul recueillit sa dernière parole : « Mon cœur ne veut plus battre, mais le cadran que j'ai volé et que je rapporte à cette église, là-bas, lui, bat encore, voudrez-vous le remettre où je l'ai pris. »

[21] **Dans la paroisse de Berthierville**

Maintenant le cadran a sonné, les cloches ont sonné, le soleil décroît à l'horizon, mais le passant, le colporteur ne passe plus, il est passé, le colporteur ne colportera plus, il a colporté, le voleur ne volera plus, il a volé, il a remis son larcin.

Louis Joseph Doucet



École du rang des Continuations, bas, Saint-Jacques. Collection de photographies : Philippe Jetté, Saint-Jacques-de-l'Achigan.

La légende de l'île du Pads

— Oui, j'ai été constructeur d'églises!

— Toujours pauvre, alors, me lança l'ami G.

— Pauvre d'argent, mais riche de souvenirs.

Le diable n'aime pas qu'on construise des églises. Il déteste la maison de Dieu, il hait ceux qui y travaillent.

Que ne fait-il pas pour leur nuire ? Que de choses ne présente-t-il pas à leur imagination ?

Ainsi, moi-même, quand j'ai construit l'église de l'île du Pads, il m'a fait voir — ne souriez pas, rien n'est plus vrai —, il m'a fait voir La légende de l'île du Pads.

Alors, comme aujourd'hui, je voyageais souvent à pied. Alors, plus encore peut-être qu'aujourd'hui, j'aimais les doux et tendres paysages des îles de Sorel.

Bien des fois, j'ai flâné sur la route de Saint-Ignace, m'asseyant pour respirer l'odeur des foins et des arbustes d'alentour. Du chemin, je voyais brouter les bêtes sur les bords du marais, j'entendais chanter les grillons, je sentais battre mon cœur.

Et puis, la route des seize arpents entre les deux églises! Combien de fois, arrivé dans la coulée qui la traverse, je me suis assis sur le bord du fossé, cherchant des combinaisons, essayant de trouver des moyens plus faciles pour l'exécution de mes travaux !

Mais voici :

Un soir d'octobre, nous avions une assemblée des marguilliers, au presbytère. Je venais de Sorel, vers les six heures; j'avais traversé en canot.

Il ventait.

Les lames avaient bercé mon embarcation et mon imagination vagabondait, mobile comme le flot qui venait de me porter.

Sur la route de Saint-Ignace, j'allais songeur et un peu triste, imprégné comme malgré moi de cette douce mélancolie que les soirs d'automne communiquent à nos âmes.

Soudain, à quatre ou cinq arpents du chemin, près d'une clôture, je vois un homme, enlignant avec un soin minutieux, deux baguettes écorcées.

La brunante arrivait.

De sombres nuages se promenaient au ciel, le temps était lourd et gris, il allait pleuvoir.

M'arrêtant, malgré l'apparence d'orage, me demandant ce que cet homme faisait là, j'eus l'impression — une simple impression — que son visage était noir et que ses yeux avaient des reflets rouges.

Je n'eus pas le temps de raisonner cette sensation, car de suite, je vis un autre homme, plus petit que le premier, se lever du rebord du fossé, regarder à son tour les deux baguettes, puis aller à grands pas changer la position de la plus éloignée.

Le premier gesticula, sembla se fâcher puis, baissant la tête, alla s'asseoir quelques pas plus loin.

J'attendis une seconde et je le vis se relever. Avec un soin extrême, il vérifia l'alignement, puis il alla vers la baguette la plus éloignée et la replaça, me sembla-t-il, dans sa position primitive.

Le second, qui s'était assis, se leva de nouveau. Il allait, probablement, refaire le même geste, mais je ne le vis pas : une goutte de pluie venait de tomber sur mon visage et de me rappeler qu'il fallait me hâter avant l'orage.

Je continuai ma route, intrigué, inquiet, sentant flotter autour de moi, comme un fluide invisible et mystérieux.

Quand j'arrivai au presbytère, le vieux passeur Moreau y était rendu, fumant dans la grande salle, avec monsieur le Curé.

Je leur demandai: «Que font donc ces deux hommes que je viens de voir à la troisième terre de Saint-Ignace et qui m'ont paru occupés à tirer une ligne ? De loin, ils paraissaient porter des masques ?»

— Où est-ce? fit monsieur le Curé, sursautant.

— À la troisième terre de Saint-Ignace, le long de la clôture de ligne.

— Êtes-vous sérieux ? demanda-t-il tout pâle. Ou bien avez-vous lu *La légende de l'Ile du Pads* ?

J'étais sérieux et jamais — j'en donne ma parole — je n'avais entendu parler de cette légende.

Le bon prêtre tira de son armoire un vieux registre, feuilleta quelques pages, puis me lut ce qui suit :

«Au mois de mai 17..., alors que toutes les îles appartenaient à la paroisse de l'île du Pads, Ambroise C... et Hypolite V... vinrent en difficultés, à propos de la position d'une clôture de ligne que l'eau du printemps avait enlevé. Le Révérend Messire C..., missionnaire d'alors, leur offrit de régler leur différend. Vrais Normands, ils refusèrent et préférèrent porter leur cause devant les tribunaux, à Québec. Deux ans durant, ils passèrent leur temps à voyager, négligeant même d'ensemencer leurs terres. La pauvreté s'installa à leurs foyers et de peine et de misère, leurs femmes, à tous deux, moururent la même année.

« En octobre 17…, descendant à Québec, en canot, avec deux témoins, ils se querellèrent en passant sur le Lac Saint-Pierre.

« Ils en vinrent aux mains, tombèrent par-dessus bord et se noyèrent, malgré les efforts de leurs témoins : qui durent revenir seuls à l'île.

« Depuis, quand le temps est brumeux, que la nuit s'annonce mauvaise, à chaque mois d'octobre, on les voit, une seule fois, revenir pour se quereller encore au sujet de cette maudite clôture.

« Alors, il vaut mieux ne pas sortir, au moins sans dire une prière pour les trépassés. »

Quand monsieur le Curé eut fini sa lecture, je portai la main à mon front. Des gouttes de sueur y perlaient.

J'avais vu *La légende de l'île du Pads.*

Joseph Héroux



Famille Wilfrid Gaudet devant la demeure familiale lors des fêtes acadiennes de 1955. Lucille Gaudet est costumée. Collection de photographies : Philippe Jetté, Saint-Jacques-de-l'Achigan.

Tragique rencontre

Quand le doux vent vient à souffler du côté de mon pays,

m'est avis que je sens une odeur de Paradis.

Maisonneuve

N'avez-vous jamais entendu parler de Mattawin, ce coin de terre perdu dans les Laurentides?

Cette place est renommée autant par ses paysages enchanteurs, ses rivières et ses lacs poissonneux, que par ses bois infestés de bêtes fauves.

Il ne faut donc pas être étonné si parfois l'on parle de rencontres, avec certains animaux très redoutables, que des chasseurs, soit imprudence ou mauvaise fortune, ont payées chèrement.

Mattawin! Quel nom curieux, me direz-vous! Nom primitif de Saint-Michel-des-Saints, il lui vint des Sauvages de Manaouan qui se transportaient là chaque été, et c'est une anecdote relative à l'un de ces indigènes que je vais raconter.

□

C'était un beau lundi de septembre. La matinée un peu fraîche se tempérait déjà sous l'action du soleil qui venait de lancer ses premiers rayons dans la plaine; les oiseaux animaient l'air calme et pur de leur joyeux ramage; la nature était en fête à la suite des ténèbres de la nuit.

— Il fait un temps superbe! Viens-tu à la chasse, Grégoire? La saison est favorable pour le gibier, et je n'ai rien à faire aujourd'hui.

Ainsi parlait à son frère David Simon, un brave métis s'il en fut, marié à une Canadienne de Mattawin; et qui, en dépit de ses cinquante ans, avait conservé toute la force et l'agilité de la jeunesse.

— Ça me ferait ben plaisir, mais je ne puis. Ti-Fred se marie avec la grand'Rose-au-père Valcour, à huit heures et demie, et je suis de la noce. Tu sais que ça ne se manque pas quand on y est invité. On aura le droit de se reprendre. À plus tard donc!» — «Eh bien! J'irai seul; et mieux que cela, comme mes occupations me le permettent, j'apporte des provisions pour une semaine. Au revoir, mon vieux! Tu embrasseras la mariée pour moi et, si le cœur t'en dit, danse un bon set à ma place.

Athanase Ménard



Famille Delvina Leblanc et Jean-Louis Jetté.
Collection de photographies : Philippe Jetté, Saint-Jacques-de-l'Achigan.

Je me souviens de mémère

Le souvenir est un endroit plein de larmes...
Ernest Hello

Connaissez-vous mémère?

C'est une vieille *vieille*, aussi blanche que la nappe dont on couvre la table quand il vient de la visite; et avec cela, si bonne, si douce, si infatigable qu'on ne peut pas ne pas l'aimer.

Tenté je serais de vous dire ses autres qualités; mais vous m'accuseriez de vouloir cacher ses défauts.

Pourtant il en est une encore que je ne puis vous taire et qui la distingue entre toutes les mémères.

— Qu'est-ce donc?

— Son habileté à conter de belles histoires.

— Ah! Bah! Les racontars des vieilles mémères, c'est invariablement la même chose!

— Eh! Bien, non, ce n'est pas la même chose, je le sais, moi. Elle conte tous les soirs, et je puis vous affirmer que son langage est toujours aussi intéressant que nouveau. Je me rappelle surtout un récit où elle y mit tellement de son âme qu'elle oublia ceux qui l'entouraient. Désirez-vous l'entendre?

— Avec plaisir.

— À la bonne heure; dorénavant vous n'entendrez plus de préjugés à l'endroit de mémère.

□

J'avais six ans, j'étais le frère aîné de quatre petites filles, gaies comme le chant du rossignol, jolies à rendre songeur le plus chic des amoureux. Tel était l'auditoire coutumier de grand-mère.

Le soir, quand le soleil disparaissait derrière les montagnes bleues et que nous avions soupé, mémère sommeillait sur sa grande chaise, se berçant aux murmures des bambins qui étudiaient à mi-voix. D'ordinaire l'étude durait peu, car toujours nous espérions entendre mémère conter quelque chose: il nous semblait que c'était le passé qui sur ses lèvres rendait son sourire si radieux.

Et Germaine, la plus vieille de mes jeunes sœurs, posait bientôt son sac sur le rond-point en vous prenant la dormeuse par le bras: «Mémère!... Mémère! Un conte! »

— Que veux-tu ma belle? Sais-tu tes leçons?

— Oui, sur le bout des doigts.

— Ben, approchez d'abord.

Ainsi Germaine tirait grand-mère de son rêve et petit frère de ses livres, puis l'histoire commençait.

— Je vous conterai ce qui advint à votre grand-père le jour qu'il alla à son dernier levage : vous savez, le hangar où les Chevrette font leurs épluchettes. »

Et elle continua plus émue, essuyant les larmes qui coulaient de ses yeux.

Mémère, n'a pas écrit son récit et je n'ai pas souvenance de toutes ses expressions; voilà pourquoi, remplaçant aujourd'hui mémère, je souffre de ne pouvoir remplacer la vieille conteuse.

Il y a tantôt trente ans que le hangar des Chevrette est brûlé. Pendant une journée d'octobre, mémère récitait son chapelet pour que Dieu calme son tonnerre. Tout à coup elle aperçut un feu violet descendre sur le hangar du voisin, s'y étendre et embraser le toit. Les hommes du rang accoururent, versèrent l'eau à pleines chaudières, mais l'incendie ne s'arrêta point. Après l'orage, lorsque la nature sembla renaître, une fumée bleuâtre s'élevait d'un tas de cendres.

Le mois d'août prenait fin; le grain était mûr, les fléaux prêts; par malheur, le hangar n'existait plus. Le père Chevrette se trouvait dans une très mauvaise passe.

Touchés de son sort, les habitants de la paroisse résolurent de lui venir en aide. Aussi, le dimanche suivant, à l'issue de la grand-messe, il fut convenu qu'on s'organiserait pour une corvée.

Quand une corvée doit avoir lieu, il faut bien en être: le mardi suivant, chacun était au rendez-vous. Vers les sept heures, le vieux Champagne arriva, suivi de ses deux fils; puis apparut Racicot, qui, à travers champ, marchait à grandes enjambées. Basile Saint-Onge, hache à l'épaule, chapeau sur l'oreille, passa la barrière de sapins ronds, en sifflant des airs de chantier, et vint s'asseoir près des autres. Tout le rang y était, même pépère et sa vieille qui arrivèrent bras dessus bras

dessous: l'un venait pour équarrir, l'autre pour fricasser. Après les saluts ordinaires, et un brin de conversation, on se mit promptement à l'ouvrage.

Il est huit heures; la figure du père Chevrette respire la satisfaction: il sourit, le bon vieux. À sa démarche, on le dirait porteur d'un sac gonflé de blé. Un peu d'orgueil lui monte à la tête: tant de monde travaille pour lui... «Hé! crie grand-père, qui a équarri cette saule? Regardez-moi ce nœud qu'on y a laissé.» Et d'un coup de hache, le nœud fend l'air. Chacun fait sa part: les trois Champagne approchent les chantiers de pierre; le bonhomme François prépare les mortaises; les autres s'occupent de l'aplanissement du terrain. Et pendant que mémère brasse la soupe, les enfants s'amusent à bâtir avec les rognures.

Vers dix heures, six poteaux de pin soutenaient quatre poutres de cèdre. Malgré les chauds rayons du soleil, l'activité ne se ralentit point: on besogne dur et ferme jusqu'à midi. Au son de l'Angélus, haches et marteaux s'échappent des mains; les têtes d'où ruisselle une sueur abondante se découvrent, et vers le ciel sans nuages monte une fervente prière.

Quelques minutes plus tard, les rudes tâcherons sont à table, livrant assaut aux mets préparés par madame Chevrette et mémère. La gaîté aiguillonne les appétits, et tous sont heureux à la fois de goûter un repos bien mérité.

Bientôt il faut se remettre au travail: reste à poser le comble sur le carré. Et comme des abeilles qui retournent à leur ruche, les travailleurs reviennent à l'ouvrage.

Déjà le hangar s'élève. Tous rivalisent d'ardeur. Pépère équarrit, Racicot et quelques autres installent des échafauds et les Champagne coupent les liens. Vers trois heures, on commence à fixer les chevrons. «Monte en haut, toé, t'es jeune», crie le père François au moins âgé des Champagne. Celui-ci grimpe d'un côté, son frère de l'autre; quatre ou cinq se placent dans les échelles pendant que les vieux unissent les chevrons. On y va si prestement qu'à cinq heures, il n'y en a plus que deux. «C'est un triomphe», s'exclame le bonhomme Chevrette. Il court à la maison chercher un mouchoir rouge et le plante au faîte du hangar au milieu des acclamations.

Tous veulent voir flotter le pavillon au haut de la charpente, et mémère accourt les mains dans son tablier d'indienne. «Quelle bonne affaire, lui dit grand-père, nous finirons avant la brunante: il ne reste plus qu'une cheville à poser.» À ces mots, le petit Champagne lève sa hache pour donner le dernier coup; mais, ô horreur! Il l'échappe et «elle tombe, continue mémère, en se voilant le visage, sur la tête de votre grand-père...»

À ce spectacle, tout le monde frémit et pousse des cris de douleur!. Cependant, on a vite fait de se ressaisir; et le vieux chêne, qui était resté debout malgré sa blessure, est transporté chez lui.

Entre temps, le père Champagne a compris le tragique de la situation. En un clin d'œil, il a attelé son grand Rouge, celui qui gagne les premiers prix aux expositions, et est parti comme un coup de foudre.

Hélas! Lorsqu'il revint, tout était silencieux dans le rang. Les lampes s'allumaient une à une, semblables à de petites étoiles, et les vaches reprenaient le sentier qui mène au bois. Chez les Chevrette, il n'y avait personne; chez grand-mère, la maison se trouvait pleine. Des cierges bénits brûlaient dans les chandeliers de bois et éclairaient un groupe de campagnards récitant le chapelet. Le vieux vivait encore; il reçut les derniers sacrements et il expira la figure couverte d'un flot de sang.

Ici, mémère s'arrêta: elle pleurait à chaudes larmes; puis reprenant avec un accent de profonde tristesse que je n'oublierai jamais : « Ce soir-là, dit-elle, la brise léchait la charpente du hangar et un crêpe battait à ma porte.» Ce furent ses dernières paroles: elle se prit la tête dans les mains et sanglota amèrement.

□

C'est ce que mémère nous conta un soir, à l'heure où le bonhomme Sept Heures entreprenait sa ronde nocturne. Il faut vous dire que le fameux hangar ne fut achevé que deux ans après la mort de pépère, quand on ne vit plus au clair de la lune une ombre se pencher et essuyer des taches de sang. Les Chevrette assurent que tous les soirs de tempête, ils entendaient une voix d'homme se lamenter et se plaindre dans l'obscurité. Aussi, il ne faut pas être surpris, si chaque printemps les Chevrette donnent la plus belle génisse pour la criée des Âmes.

Et nous pourrions nous demander, peut-être bien, comme le fit Germaine, dès que mémère eut cessé de parler: «C'ti vrai, mémère, qu'on avait jeté un sort chez monsieur Chevrette?»

Omer Valois



Valérie Jetté, 87 ans.
Collection de photographies : Philippe Jetté, Saint-Jacques-de-l'Achigan.

La côte du diable

Au nord de la paroisse de Saint-Norbert, dans le comté de Berthier, se développent deux rangs appelés Rang de Sainte-Anne et Rang du Chemin du Lac. Ce dernier chemin porte aussi le nom de Route Alfred. Voisins à leur départ du village, ces deux rangs s'étendent presque parallèlement jusqu'au moment où le Rang du Chemin du Lac quitte les limites de la paroisse pour continuer seul vers le village de Saint-Gabriel de Brandon. À trois milles et demi, au nord de l'église paroissiale de Saint-Norbert, un chemin transversal unit les deux rangs; c'est sur ce chemin transversal, à peu près à mi-chemin entre les deux rangs mentionnés, que se trouve située la Côte du diable dont nous allons raconter l'histoire.

À première vue, cette côte semble bien ordinaire: si le chemin serpente un peu, les pentes ne sont pas trop raides; le point est bien modeste, tout autant que le ruisseau qui, après un détour, se dirige vers Saint-Félix-de-Valois; les champs avoisinants paraissent incultes et des massifs d'aulnes les ont envahis. Seulement, sur cette butte dénudée, toute voisine du ponceau, s'est déroulée un jour l'aventure si effroyable d'où cet endroit tire son nom.

Voici les faits, tels qu'on les racontait encore il y a une douzaine d'années.

Il y avait dans cette partie de la paroisse un homme qui aimait bien la pêche à la ligne et qui, hélas!, était devenu tristement célèbre par les jurons et les sacres qu'il proférait. Tous déploraient l'inconvenance de ses propos et on pensait même que ce

langage de charretier recevrait un jour sa punition du ciel. Malgré les avertissements de ses voisins et de ses amis, notre homme — appelons-le Baptiste — ne s'était jamais corrigé de son lamentable défaut.

Un matin d'été, Baptiste décida d'aller à la pêche. La truite et le goujon abondent dans les trous noirs que le ruisseau fait en sortant de l'érablière voisine. À bonne heure, notre pêcheur était déjà posté au pied de la butte, à une soixantaine de pieds du chemin. Mais contrairement à l'ordinaire, ce matin-là, Baptiste ne prenait rien: il avait beau choisir le meilleur ver, tendre la ligne en appliquant tous les trucs qu'il avait si souvent expérimentés, rechercher les coins ombragés, ça ne voulait pas mordre et les grenouilles qui dansaient entre les sagittaires semblaient pouffer de rire. Pauvre Baptiste! Les jurons et les sacres augmentaient avec sa déconvenue.

Midi était passé quand Baptiste décida de rentrer à la maison et commença d'enrouler sa corde à pêcher autour de la longue branche d'aulne qui lui servait de canne. C'est alors que survint quelque chose d'aussi extraordinaire qu'inattendu.

Juste au moment où Baptiste atteignait le faîte de la butte et se préparait à enjamber la pagée de clôture en maudissant poissons, ruisseaux, nature, il se sentit vivement soulevé de terre. C'était Satan lui-même qui l'avait agrippé par les épaules et qui le transportait maintenant dans les airs. Notre pêcheur était plus mort que vif! Un tas de questions se pressaient dans son esprit épouvanté: où allait-il? Qu'allait-il devenir? Ce diable, dont il sentait les griffes lui entrer dans les épaules, allait-il le

mener dans quelque coin perdu ou peut-être même jusqu'en enfer où on le ferait frire comme une truite dans le beurre, en expiation de tous ses péchés?

Baptiste n'eut pas le loisir de s'en demander davantage. Le diable venait de le laisser tomber dans un sentier sablonneux, à l'extrémité nord de la paroisse. Ce chemin privé, qui existe encore, mettait en communication le Rang de Sainte-Anne avec l'actuelle paroisse de Saint-Cléophas. On appelle ce chemin le P'tit Sainte-Anne.

On pense bien que Baptiste dut se hâter de rentrer chez lui et surtout qu'il se repentit de ses jurons. On pense aussi qu'il n'aimait pas trop raconter son étrange voyage et qu'il n'en aurait soufflé mot s'il n'avait été aperçu alors qu'il passait au-dessus du Rang de Sainte-Anne.

Si l'on ignore tout à fait ce qu'il advint de Baptiste, on conserve néanmoins le souvenir de son aventure, puisque depuis on a appelé Côte du diable la scène principale de ce drame.

Réal Aubin



Souvenir de la bénédiction du pont de Saint-Liguori, le 1er août 1911.

Noël en 1921 à Sainte-Élisabeth

En ce temps où les événements se succèdent à un rythme effarant, je ferai une brève halte pour me reporter soixante ans en arrière. Et cela avec, en tête, l'idée bien arrêtée de faire passer sous vos yeux un petit film familial dont le déroulement se situe à la campagne, l'endroit: une maison familiale bien modeste.

À cette époque, on était fier de s'éclairer à la lampe à l'huile. Le chauffage, il va sans dire, se faisait au bois. À présent que je vous ai un peu situés, j'essaierai de vous dire de quelle façon se passait la fête de Noël à Sainte-Élisabeth. Tout d'abord, c'était bien différent d'aujourd'hui! N'ayant point d'électricité en ce temps-là signifiait: point de radio ou de télévision. Conséquemment, nous n'étions pas inondés de publicité. L'argent étant plutôt rare, le magasinage ne devenait pas une corvée, une course aux étrennes à n'en plus finir. On fêtait bien à la maison, mais avec les moyens du bord.

Mon père étant cultivateur, nous trouvions à la ferme la majeure partie de notre subsistance. Ah! Il y avait bien quelques petites gâteries, ce qui aujourd'hui est devenu monnaie courante tout au long de l'année. La fête se préparait bien sûr, mais surtout à la maison.

Comme le mois de décembre était le mois des boucheries, l'occasion était belle de festoyer autour d'une table bien garnie. L'accent était surtout et premièrement mis sur le côté religieux. La messe de minuit, c'était tout un événement! La crèche,

dans notre belle église du temps, était disposée dans le transept près de l'autel de Marie. L'intérieur du temple avait plutôt l'aspect d'une cathédrale avec son dôme gigantesque, ses robustes colonnes en imitation de marbre et ses deux jubés dont l'un était orné d'un orgue immense qui, s'il eut été conservé, aurait aujourd'hui une valeur inestimable. L'enfant Jésus couché dans la crèche était le point de mire; jeunes et vieux avaient les yeux tournés de ce côté lorsque le maître-chantre entonnait, de sa voix douce et ferme à la fois, le *Minuit, chrétiens*, puis la messe commençait. Le chant en latin était différent d'aujourd'hui.

Pendant la deuxième messe, les cantiques étaient en français. Le tout se passait dans le plus grand recueillement. Le cœur à la joie, c'était ensuite le retour à la maison. Au son des grelots et du crissement de la neige sous les sleighs, les chevaux se hâtaient d'eux-mêmes, fiers de se diriger vers l'écurie.

Sous la lune et les étoiles, la neige scintillait de mille feux et donnait à la fête une atmosphère de joie quasi céleste. C'est peu dire puisque Jésus était là!

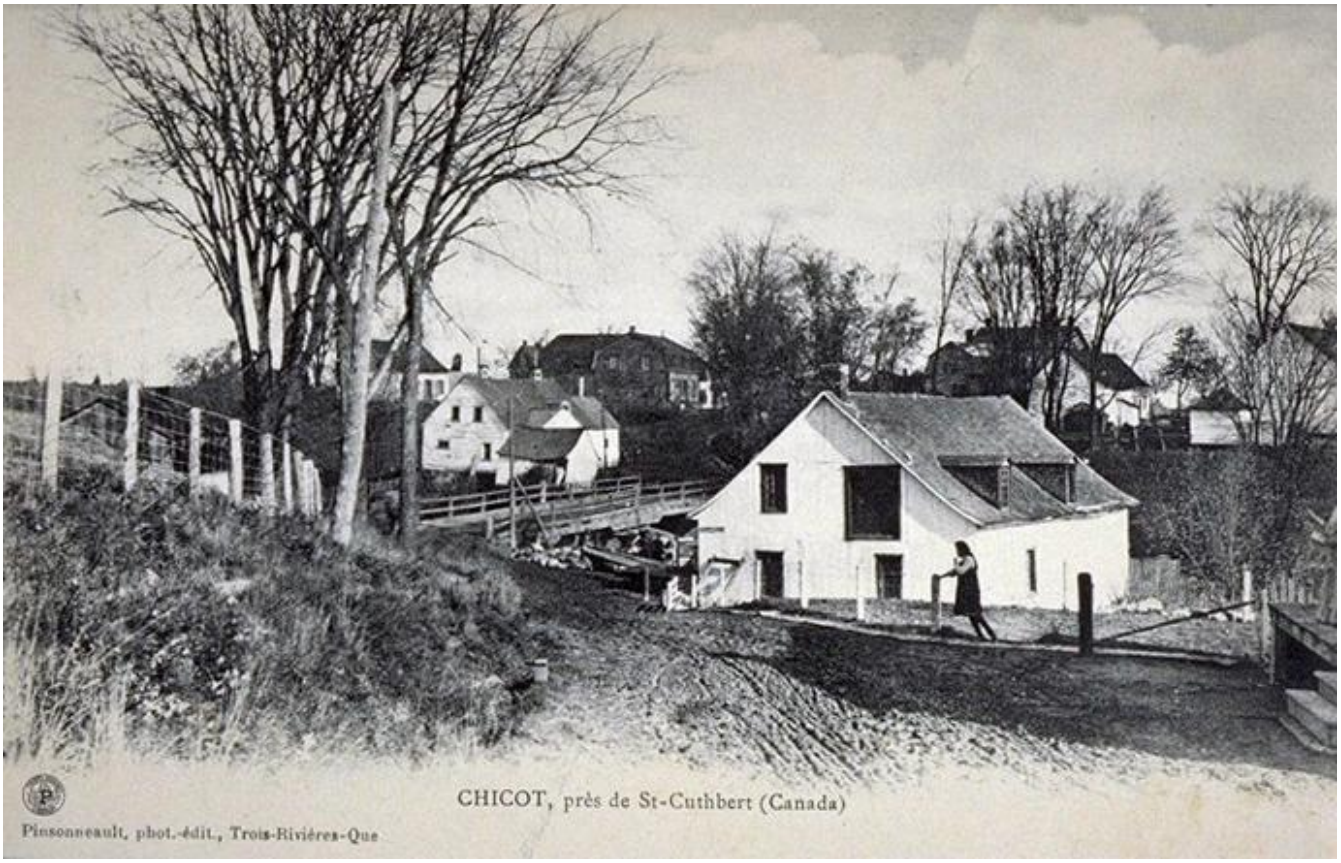
Et nous voilà de retour à la maison, après une brève course, bien emmitouflés dans les robes de chèvres et de moutons. Ma mère qui était demeurée à la maison avait préparé le réveillon. Ce n'était pas un repas à la chandelle, mais il faisait bon, à cette heure de la nuit, prendre place autour de la table où s'étalaient des mets bien ordinaires, tels que ragoût de boulettes, tartes variées, gâteaux ou bûches de Noël. Il y avait variation suivant les années ou les occasions. Une bonne dinde ou une volaille farcie était aussi bien appréciée au temps de ces joyeuses agapes.

Tous ces événements laissent, dans le cœur et dans l'âme, une joie, un souvenir quasi ineffaçable et c'est avec un plaisir sans cesse renouvelé que nous revient chaque année cette fête de l'Enfant-Jésus venu apporter au monde la paix et la lumière. Le cœur n'a pas d'âge et je me rappelle que nos parents l'accueillaient aussi avec le même enchantement que nous les jeunes et, pour eux, il devenait agrandi, multiplié, puisque toute la famille avait pris part à la fête.

La maison, en ces jours, résonnait de rires, de chansons et de danses! Chacun y allait de son appréciation! La vie était belle en ces temps-là et, si nos parents revenaient, ils pourraient constater que ce n'est pas toujours l'opulence qui procure le bonheur, mais le fait de savoir se contenter de peu est déjà une solution préférable à un régime de vie qu'on ne peut atteindre.

Composé en ce troisième dimanche de l'Avent 1981.

Georges Olivier



Pont et moulin sur la rivière Chicot à Saint-Cuthbert.
Photographe : Pinsonneault, Trois-Rivières.

Jean-le-sot

Son mari étant mort, la pauvre femme était restée veuve avec deux enfants, dont l'un encore dans le berceau. L'autre, âgé d'environ douze ans, n'avait pas la réputation d'être une grande intelligence. Au dire de quelques malintentionnés, il n'en avait pas pour deux sous. Son nom était Jean, mais il était plus connu sous le nom de Jean-le-sot. La mère faisait des travaux durs et pénibles pour gagner sa vie et celle de ses deux enfants. De grand matin, elle partait pour le marché avec les quelques sous gagnés la veille, afin d'acheter quelque nourriture pour les enfants, avant de commencer sa journée d'ouvrage.

Or, un matin d'été bien chaud, la mère réveilla Jean-le-sot et dit : « Fais attention d'avoir soin de ton petit frère. S'il se réveille et s'il vient des mouches, tu les enverras.»

Dès que sa mère fut partie, Jean-le-sot se plaça près du berceau et attendit. Tout à coup une mouche vint se poser sur la figure du jeune bébé. «Va-t-en, mouche, dit Jean-le-sot; maman l'a dit.»La mouche continuant à rôder sur la figure de l'enfant, il cria plus fort: «Va-t-en, mouche, maman l'a dit. Va-t-en, mouche, maman l'a dit !» Voyant que la mouche revenait sans cesse rôder sur la figure de l'enfant endormi, Jean-le-sot s'impatienta pour tout de bon.

Il s'en fut quérir un gourdin, et revint vers le berceau, en criant de plus belle: «Va-t-en, mouche, maman l'a dit.» La mouche s'envola, mais revint tout aussitôt.

Alors Jean-le-sot, à bout de patience, souleva son gourdin et le rabattit avec force mais, au lieu de frapper la mouche, le gourdin vint s'abattre sur l'enfant dans le berceau et l'assomma du coup.

La mère entrait en ce moment. Elle s'en vint voir si l'enfant s'était réveillé et s'aperçut qu'il était mort. Saisie d'horreur elle s'écria : «Pauvre enfant, tu as tué ton petit frère. Enfuyons-nous d'ici avant que la nouvelle se répande, car les gendarmes vont bientôt arriver et nous emmener en prison.» La mère, tout affolée, partit en courant, disant à Jean-le-sot de la suivre. Après avoir marché quelque temps, elle se retourna pour voir si Jean-le-sot la suivait, mais elle l'aperçut sur le seuil de la porte, ne semblant pas comprendre ce qu'elle lui avait dit. «Ferme la porte et viens-t-en !», cria la mère, de plus en plus impatiente. «Emporter la porte?» demanda Jean, qui n'avait pas compris. «Non, ferme la porte.» Et la mère partit, pressée, dans la direction du bois le plus proche.

Quelle ne fut pas sa surprise, en se retournant, à l'entrée du bois, d'apercevoir Jean-le-sot qui arrivait derrière elle avec la porte sur son dos. Elle était rendue trop loin pour la lui faire reporter. Elle s'enfonça donc dans la forêt et Jean-le-sot par derrière.

Après avoir marché longtemps, ils arrivèrent près d'un gros arbre fourchu, et la mère résolut d'en faire son refuge pour la première nuit et de se mettre à l'abri des attaques des animaux sauvages qui pouvaient rôder par là. Elle monta donc s'installer dans la fourche de l'arbre, et Jean-le-sot, qui suivait toujours, y monta sa

porte avec lui. La noirceur arrivée, ils s'endormirent tous les deux, mais ils furent réveillés presque aussitôt par un bruit étrange. Sans faire un mouvement, ils écoutèrent. Bientôt ils virent qu'un feu s'allumait, et ils purent voir à la lueur des flammes. C'était une bande de voleurs qui, à 1a clarté du feu, se mirent à compter de l'argent, tandis que l'un d'eux avait dressé une marmite sur le feu, au pied de l'arbre fourchu, pour y faire cuire des aliments.

Tout à coup, par un faux mouvement de Jean-le-sot, la porte dégringola en bas de l'arbre et vint tomber sur la tête d'un voleur qui, à cet instant, était à goûter avec son couteau aux aliments, pour voir s'ils étaient cuits à point. Son couteau lui coupa la langue. Les voleurs, qui étaient à compter l'argent, laissèrent tout sur les lieux et s'enfuirent, épouvantés.

Le voleur qui s'était fait étourdir par la porte se releva du mieux qu'il put et, prenant la même direction que la bande, essaya de les rattraper. Il courait et cherchait à crier, mais ayant la langue coupée, il n'arrivait qu'à articuler des sons rauques du fond de la gorge: «Gara, gara, gara, gara, gara.»

Quand la mère de Jean-le-sot crut que les voleurs étaient rendus assez loin, elle et son fils descendirent de l'arbre fourchu et, à la faible lueur du foyer encore allumé, ils ramassèrent l'argent laissé par les voleurs, et s'éloignèrent de ce lieu, craignant le retour de la bande de malfaiteurs qui venaient de s'enfuir.

Ils marchèrent tout le reste de la nuit. Le lendemain, ils arrivèrent dans un village. Ils y achetèrent une petite cabane, assez éloignée des autres habitations ; ils vécurent et moururent là tranquilles, sans avoir trop éveillé la curiosité des gens des environs.

Cette histoire, pour une histoire de Jean-le-sot, finit ni trop bien ni trop mal. C'est comme dans la vie, il y a des joies et des tribulations jusqu'au jour où tout finit.

Adélard Lambert



Le Domaine seigneurial de Mascouche en 2006



En 1931 après la restauration réalisée par la nouvelle propriétaire, madame Hazel.B. Colville



Le Domaine seigneurial de la famille Pangman en 1846

Le manoir de Mascouche à trois époques différentes.
Montage : Jean-Claude Coutu.

Les cornes d’or

C'était, une fois, un homme qui était devenu veuf et qui avait un jeune garçon. Lorsque le jeune garçon eut atteint l'âge de douze ou treize ans, son père se remaria avec une vieille sorcière méchante, qui s'employait à faire toutes sortes de cruautés au fils de son mari. Par quel artifice la vieille sorcière avait-elle pu enjôler le père qui, jusque-là, avait joui d'une vie tranquille, personne ne pouvait l'expliquer ou s'en faire une idée. Le père s'aperçut bientôt que sa femme faisait souffrir son jeune garçon. Il lui demanda d'être bonne pour lui, et de son côté il achetait toutes sortes de choses pour lui procurer des amusements. Mais à mesure qu'il apportait des jouets, la vieille les faisait disparaître.

Un jour, il arriva à la maison conduisant devant lui un beau petit bœuf à cornes d'or. Vous pouvez imaginer les transports de joie de l'enfant. La vieille sorcière aussi éprouva une grande satisfaction, car elle savait que ce petit bœuf à cornes d'or était un beau prince qui avait été métamorphosé par une jeune fée jalouse. Comme elle-même avait éprouvé de l'amour pour lui, elle se promettait bien de le faire souffrir ou de le faire disparaître. Elle avait une autre bonne raison, c'est que le prince voulait épouser la jolie princesse du roi. Comme la sorcière était mal vue par les gens du château, elle voulait en profiter pour se venger. Elle commença

donc par le faire battre et le priver de nourriture. Puis finalement elle résolut de le faire enterrer vivant. Mais elle avait beau faire creuser fosse après fosse, aucune n'était assez creuse. Toujours les cornes d'or du petit bœuf sortaient de terre. Elle travailla longtemps pour les faire disparaître, mais comme celles-ci revenaient toujours à la surface de la terre, elle abandonna la tâche.

Quand l'enfant s'aperçut de la disparition du petit bœuf à cornes d'or, il s'informa, mais ne recevant pas de réponse satisfaisante, il pleura longtemps, puis se mit à sa recherche. Bientôt il aperçut quelque chose qui brillait au Soleil. Il s'approcha et vit les deux cornes d'or de son petit bœuf. Il se mit tout de suite à l'ouvrage pour enlever la terre et mit à découvert son petit bœuf, qu'il réussit à sortir de la fosse. Il était temps, car celui-ci était presque mort mais, à force de le frotter, il le ramena complètement à la vie et bientôt le petit bœuf était sur pattes, aussi vigoureux que jamais auparavant. Le jeune garçon était transporté de joie d'avoir retrouvé son petit bœuf à cornes d'or. Mais quelle ne fut pas sa surprise d'entendre celui-ci parler et lui dire: « Mon petit garçon, tu es bien bon pour moi, mais si tu veux me conserver en vie, il faut que tu montes sur mon dos, et que nous fuyions d'ici. » — « Mais que pensera mon père, qui est si bon pour nous deux? » — « Ne sois pas inquiet. Je te ramènerai plus tard; pour le moment, si nous ne fuyons pas, la vieille va nous faire mourir

tous deux. Dépêche-toi, car si la sorcière nous trouve, elle ne manquera pas de nous faire périr ce soir. »

Sans plus de réplique, le jeune garçon monte sur le petit bœuf, et les voilà partis. Ils marchèrent le reste de l'après-midi et toute la nuit sans arrêt. Le lendemain matin, au petit jour, comme ils étaient à se reposer, le petit bœuf tout à coup dit au jeune garçon: « Ne vois-tu pas venir quelque chose là-bas? » — « Oui, répondit le petit garçon, et je reconnais la vieille sorcière. Elle doit être à notre poursuite, et elle devra nous rejoindre bientôt, car elle a pris le meilleur cheval de l'écurie de mon père. » — « Monte sur mon dos et fuyons. Je vais aller aussi vite que mes pattes me le permettront, et tu feras tout ce que je te dirai de faire. »

Après avoir couru quelque temps, le jeune garçon dit:— « La vieille sorcière va bientôt nous rejoindre, car le cheval l'emporte comme le vent. » — « Mon petit ami, je vais te demander une chose qui va te faire de la peine, mais il le faut pour notre salut. Arrache-moi une de mes cornes d'or et jette-la derrière nous. Fais vite, car si tu laisses approcher la sorcière trop près, ce sera notre mort à tous deux. »

Le jeune garçon fit à regret ce que lui commandait son petit bœuf, et il fut bien étonné, en jetant la corne d'or, de voir surgir une montagne. La corne d'or était tombée la pointe en l'air. Il en sortit une montagne hérissée de pointes tellement dangereuses que le cheval s'arrêta et refusa d'aller plus

loin. La vieille sorcière résolut donc de faire le tour de la montagne, espérant que la vitesse de son cheval viendrait à bout de regagner ce temps perdu. Le petit bœuf continuait à fuir avec toute la vitesse possible, lorsque le jeune garçon s'écria tout à coup:—« Voilà encore la vieille qui arrive sur nos talons! » — « Mon petit ami, quand tu verras qu'elle approche trop près, malgré la peine que tu éprouveras, arrache mon autre corne d'or et jette-la derrière toi. »

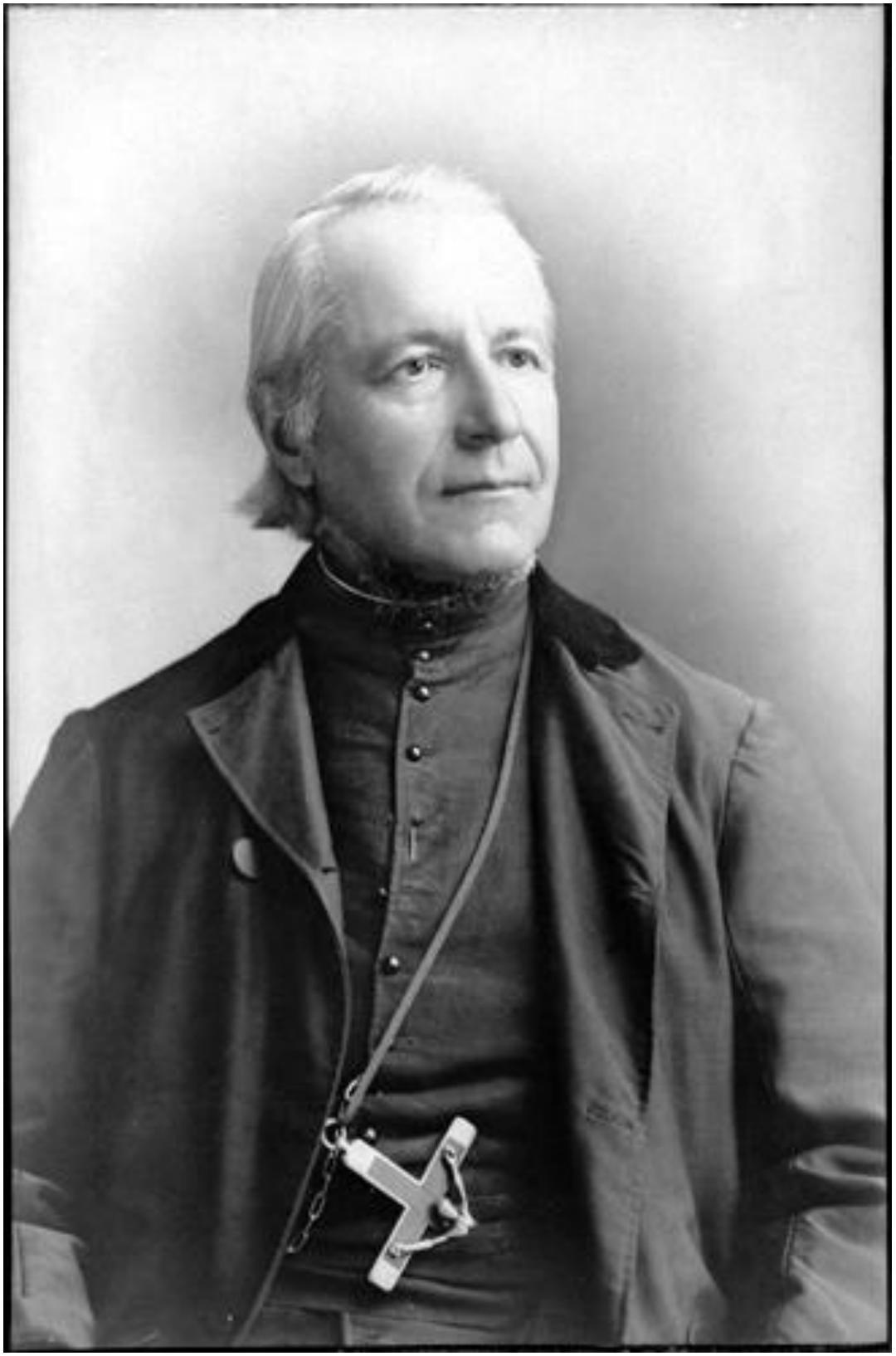
En effet, malgré la peine qu'il en avait, quand le jeune garçon jugea que la vieille était assez proche, il arracha la dernière corne et la jeta derrière lui. Cette fois la corne tomba la pointe en bas et, entrant dans la terre, elle y creusa un lac large et profond.

Il était temps, car la vieille sorcière, sur le point d'atteindre les fuyards, arrivait sur eux à une vitesse vertigineuse, tellement qu'elle n'eut pas le temps d'arrêter son cheval qui s'engouffra avec elle dans le lac où tous deux se noyèrent aussitôt.

Au même moment, le petit bœuf, dépouillé des cornes d'or, qui étaient le sortilège le retenant sous cette forme d'animal, reprit son apparence de jeune prince. Transporté de joie, accompagné du jeune garçon, il reprit le chemin du château du roi.

Tout le monde était heureux du retour du jeune prince, car on avait été fortement inquiet de sa longue absence. La jeune princesse surtout était tellement enchantée qu'on décida de faire les noces tout de suite. Peu d'années après, le jeune garçon qui avait aidé à la délivrance du prince, épousait, lui aussi, une jeune princesse du château. La méchante fée, plus jalouse, plus enragée que jamais, s'était faufilée dans le château sous la forme d'une petite chatte blanche. Mais le gros chien du roi, l'ayant vue, comme elle venait d'entrer, se jeta sur la chatte et l'étrangla d'un seul coup de gueule.

Adélard Lambert



Le Père Albert Lacombe. Photo : Canadien Pacifique.

Le père Albert Lacombe, missionnaire catholique franco-canadien, a vécu parmi les Premières nations crie et Pieds-Noirs de l'ouest du Canada. Né à Saint-Sulpice, au Québec, le 28 février 1827, il a passé sa jeunesse à la ferme familiale avant son ordination au sein des Oblats, en 1849. En 1852, le père Lacombe a pris la route vers l'ouest en direction de Fort Edmonton, où il a passé l'hiver parmi les Cris et les Métis. Cette expérience l'a amené à traduire le Nouveau Testament en cri et à rédiger un dictionnaire de cette langue. En 1861, il a joué un rôle crucial dans l'établissement d'une nouvelle mission le long de la rivière Sturgeon, où se trouve aujourd'hui St. Albert.

Par la suite, en 1880, le père Lacombe a déménagé à Calgary, où il est surtout connu pour avoir négocié la paix entre les nations crie et Pieds-Noirs, dans l'ouest du Canada. C'est en 1883, alors que les Pieds-Noirs menaçaient de bloquer le nouveau parcours du Chemin de fer Canadien Pacifique traversant la réserve, à l'est de Calgary, que le père Lacombe est devenu une figure légendaire du secteur ferroviaire canadien. Considéré comme un ami fidèle par les leaders des Premières nations et capable de parler leur langue, le père Lacombe a pu négocier avec le chef Pied-de-Corbeau, de la nation des Pieds-Noirs, afin de mettre fin au litige, permettant ainsi la poursuite de la construction de la ligne du CFCP. En récompense de ces services, le père Lacombe a reçu un laissez-passer à vie du CFCP des mains de son président, William Cornelius Van Horne, et a été nommé président du CFCP pour une heure! La collectivité de Lacombe, en Alberta, a été nommée en son honneur. Le chef Pied-de-Corbeau a également été honoré, puisque son nom a été donné à une voie d'évitement du CFCP, à l'est de Calgary, qui joue encore aujourd'hui un rôle important dans l'exploitation de la ligne principale.

Sir John A. Macdonald, premier ministre de l'époque, a retenu les services du père Lacombe, dont l'amitié avec les Premières nations a permis de maintenir la paix sur les prairies durant la rébellion du Nord-Ouest de 1885. Plus tard, le père Lacombe a continué d'exercer son ministère auprès des Premières nations et fondé un hospice à Midnapore, en 1909.

Chef spirituel influent, le père Lacombe est décédé le 12 décembre 1916. En dépit de leurs anciennes rivalités, les nations crie et Pieds-Noirs se sont unies pour pleurer la perte de leur ami. Dans un poignant témoignage de respect envers le père Lacombe, on a enterré son corps dans la crypte de l'église paroissiale de St. Albert, en pays cri, tandis que son cœur a été inhumé à Midnapore, au sud de Calgary, dans le territoire des Pieds-Noirs.

Rendez-moi ma bourse

Une fois, c'étaient un vieux et une vieille qui étaient bien pauvres, si pauvres que souvent ils passaient des journées entières sans avoir un morceau de pain à se mettre sous la dent. Si, comme l'affirme le vieux dicton populaire, pauvreté n'est pas vice, c'était du moins pour eux une source de chicanes à n'en plus finir. Un jour, l'unique coq que possédaient ces deux vieux, en grattant la terre, mit à découvert une bourse qui était remplie de pièces d'argent. Cela aurait dû apporter le contentement et la paix dans le ménage, mais ce fut tout le contraire qui arriva, tellement la vieille était aigrie contre son mari.

En effet, la vieille, ayant vu la bourse, courut la ramasser et la cacher soigneusement pour que son mari n'en eût pas connaissance, mais elle avait compté sans le coq, qui l'avait suivie et, se juchant sur la fenêtre, chantait sans cesser ce refrain désagréable: «Rendez-moi ma bourse ! Rendez-moi ma bourse ! Rendez-moi ma bourse !»

Le soir, lorsque le mari arriva à la maison, il fut étonné d'entendre le coq et demanda à sa femme si elle savait ce que cela voulait dire. La vieille envoya son mari se promener, en lui disant que le coq était fou et aussi désagréable que lui, et que le plus tôt ils disparaîtraient, l'un et l'autre, le plus tôt elle serait débarrassée. D'un mot à l'autre, la chicane reprit de plus belle et le mari résolut de s'en aller, emportant le coq; mais la vieille ne l'entendait pas ainsi. Montée par la colère, elle

dit à son mari que, puisqu'il partait, ce n'était pas juste d'emporter tout ce qu'il avait, qu'il fallait que le coq fut séparé en deux parties égales. Enfin, devant les protestations de sa femme, le mari consentit au partage, et le coq fut coupé en deux, la vieille gardant la partie de derrière. Le vieux prit la partie de devant, mais il ne put se décider de le faire cuire pour le manger. Il raccommoda donc un derrière a son coq avec un morceau de toile qu'il bourra avec de la paille et il partit, emportant son coq sous son bras.

Après avoir marché deux ou trois semaines, errant de village en village, demandant sa nourriture, comme c'était l'automne et qu'il faisait froid, les chemins mauvais, il se découragea et résolut de s'en retourner à sa maison et d'endurer les misères que sa femme lui ferait subir plutôt que de continuer cette vie de vagabond et de misère. Comme il s'en retournait toujours avec son coq sous le bras, il vit venir un essaim d'abeilles qui, s'adressant au coq, lui dirent: «Mon bon coq, voilà l'hiver qui approche et il va faire froid; veux-tu nous emmener avec toi? — Si fait, dit le coq, embarquez dans mon derrière de paille et vous y serez chaudement logées.» Les abeilles ne se firent pas prier et l'homme continua à marcher.

Rendu au milieu d'un bois qu'il avait à traverser, il vit venir un loup qui, s'adressant au coq, lui dit: «Bon coq ! Voilà bientôt l'hiver arrivé; il va faire froid; veux-tu m'emmener avec toi? — Oui, dit le coq, embarque dans mon derrière de paille.» Arrivé de l'autre côté de bois, le vieux aperçut une fontaine qui, s'adressant au coq, lui dit: «Bon coq ! Voilà l'hiver qui approche; le froid comme d'habitude

voudra geler mon eau; veux-tu m'emmener avec toi? — Oui, dit le coq, embarque dans mon derrière de paille.»

En arrivant, le vieux alla porter le coq à la grange et revint tout de suite à la maison. Il trouva sa vieille à table, en frais de faire un bon repas. Il ne fut pas peu surpris de trouver sa femme de bonne humeur, qui s'empressa de l'inviter à souper avec elle. Le vieux soupa avec appétit, car il avait marché toute la journée sans manger et, quand l'heure du coucher arriva, l'accord semblait de nouveau régner entre les deux époux. Mais sur le matin, il s'en fallut bien peu que revint la discorde dans le ménage car, en se réveillant, quelles ne furent pas la surprise et la colère de la vieille d'entendre le coq qui était venu se jucher sur la fenêtre et qui chantait de plus belle: «Rendez-moi ma bourse ! Rendez-moi ma bourse ! Rendez-moi ma bourse !

— Comment, vieux ! Tu as eu l'audace de ramener ce coq enragé. Tu vas te lever tout de suite et aller le renfermer dans la bergerie. Les deux moutons, que j'ai achetés hier, vont ne faire qu'une bouchée de son derrière de paille que tu lui as posé.

Le vieux prit son coq à regret pour le porter à la bergerie, mais il avait promis l'obéissance à sa femme pour conserver la paix et il fallait agir en conséquence. Quand le coq fut jeté dans la bergerie, il appela le loup à son secours et lui dit: «Si tu veux passer un hiver avec moi, chaudement, c'est le temps de venir à mon secours en me débarrassant de ces moutons.» Le coq n'eut pas besoin de répéter

l'invitation. Le loup ne demandait pas mieux que de sauter sur les moutons. Il les étrangla à l'instant.

Le coq, débarrassé des moutons, revint se jucher sur la fenêtre et se mit à chanter: «Rendez-moi ma bourse ! Rendez-moi ma bourse ! Rendez-moi ma bourse !»

— Comment, vieux, tu n'as pas porté le coq à la bergerie?

— Oui je l'ai porté.

La vieille alla voir et trouva ses deux moutons étranglés.

— Vieux, ton coq a étranglé mes moutons. Comme j'ai allumé le four pour faire cuire un pain, tu vas jeter le coq dans le four chaud, afin qu'il rôtisse. De cette manière nous allons nous en débarrasser.

Le vieux prit le coq et alla le jeter dans le four, mais le coq appela la fontaine à son secours. «Fontaine, si tu ne viens pas éteindre le feu du four tu ne pourras passer 1'hiver chaudement avec moi.» La fontaine ne demandait pas mieux que d'éteindre le four, et le coq retourna à la fenêtre et chanta: «Rendez-moi ma bourse ! Rendez-moi ma bourse ! Rendez-moi ma bourse !»

— Comment, vieux, dit la femme en colère, tu n'as donc pas renfermé le coq dans le four, comme je te l'avais dit

— Oui, je l'ai enfermé.

La vieille alla voir et trouva son four éteint.

Outrée de colère, elle empoigne le coq, et dit: «C'est moi, cette fois, qui vais lui tordre le cou à ton coq enragé.» Elle mit le coq entre ses deux genoux et s'apprêtait à lui tordre le cou. Mais le coq dit : «Abeilles, abeilles, venez à mon secours, sinon vous ne pourrez pas passer l'hiver chaudement dans mon derrière de paille.» À cet appel, les abeilles sortirent et se mirent à piquer la vieille à tel point qu'elle criait et se lamentait, si bien que finalement elle dit: «Ôte tes abeilles d'après moi, coq, et je vais aller te la chercher, ta bourse.»

Le coq arrêta les abeilles, la vieille alla chercher la bourse, qu'elle donna au coq; le coq donna la bourse à son maître, en reconnaissance pour le derrière de paille qu'il lui avait posé. Le maître, ayant la bourse en main et de quoi vivre, tout alla bien et la paix régna dans le ménage. Et le coq, malgré son derrière de paille, vécut encore de nombreuses années.

Adélard Lambert



Le Collège de l'Assomption. Photographie : Jean-Sébastien Brideau.

Fondé en 1832, le collège a vue plusieurs élèves devenir d'importantes personnalités dans leurs domaines. Pensons aux comédiens Albert Millaire, Hector Charland, Paul Guevremont et Martin Drainville, aux économistes André Raynauld et Jean-Luc Migué, au sociologue Guy Rocher, au lieutenant-gouverneur du Québec, Louis-Amable Jetté, au premier ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier, au commentateur sportif, Jean-Pierre Roy, au cardinal Édouard Gagnon, au père Albert Lacombe, missionnaire, au docteur Judes Poirier, lauréat d'un prix international en recherche médicale, à l'architecte-paysagiste Lise Cormier, directrice des parcs de la Ville de Montréal, au journaliste Richard Hétu, au sénateur Jean-Claude Rivest, aux anciens ministres Pierre Laporte et Camille Laurin ainsi qu'à Edmond Archambault, fondateur du réputé magasin de musique du même nom.

Le renard du Père Durand

Par une belle nuit de Noël, Louis Durand, son épouse et leur fille Carmélice, partirent de Saint-Henri afin de se rendre au village assister à la messe de Minuit.

Il y avait une bonne distance entre la maison des Durand et l'église et Louis craignait d'être en retard pour la messe, chose que Monsieur le curé Loranger tolérait difficilement.

Les sapins pointus avec leur neige sur le dos semblaient danser comme des lutins dans la savane.

Au cordon du Petit Saint-Henri, au bout de la terre de Gaspard Coutu, près de la savane Ponteuse, un beau renard roux se promenait au clair de lune juste au moment où le Père Durand allongeait un coup de fouet à sa jument. Celle-ci fit un écart et la voiture passa sur la pauvre bête. On s'arrêta. Louis ramassa le renard, lui assena un vigoureux coup de grâce avec le manche de son fouet et le mit dans le grand sac de toile où se trouvait la ration d'avoine de Café.

— Ça va me faire de bonnes mitaines, se dit-il, en entrant dans l'église, la bête ne gèlera pas et sera plus facile à plumer.

Les trois Durand prirent leur place habituelle, au jubé, à côté de Tanfant Bonin, en avant du banc d'Olivier Boucher, près de la corniche.

Peut-être ignorez-vous que l'ancienne église avait une grande corniche d'un pied de large, qui partait d'un côté du jubé pour rejoindre l'autre en passant par le chœur.

La messe commença enfin, l'église était remplie. Le maître d'école, Baptiste Gallien, entonna l'*Introït*, les actes de foi montaient des cœurs et les plus beaux cantiques ébranlaient la voûte sacrée.

La dévotion gagnait les âmes et au moment où Louis Plante chantait avec une conviction presque surhumaine « Satan est enchaîné », on vit, sur la corniche, une espèce de diable à la queue énorme et traînante, au regard fuyant. La «chose» s'avançait silencieusement puis, dans un élan infernal, sauta dans la crèche et bouscula le bon petit Jésus, rédempteur du monde.

Le brave Durand, qui revenait de la Sainte Table, eut un moment de distraction en reconnaissant son renard et en regrettant ses chaudes mitaines.

— Miséricorde, dit Gilberte Champagne, Satan n'est pas enchaîné, c'est lui, le diable!

Le sourd à Baril qui s'y connaissait en fait de revenants et de possédés du démon, affirma sans réplique que c'était un loup-garou de première classe, même si on avait appris que Louis Durand avait assommé un renard dans le chemin de ligne.

Le lendemain matin, le bedeau, Edmond Lippé, remarqua une vitre brisée à l'un des soupiraux de la cave de l'église et dans la neige, des pistes de renard se distinguaient nettement. Pourtant on voulut bien croire au loup-garou qui avait voulu dévorer l'Enfant-Jésus et on en parla longtemps.

Les renards de chez nous seraient-ils plus rusés que ceux d'ailleurs?

Louis-Joseph Doucet



Groupe d'autochtones à Saint-Michel-des-Saints. Photo : Société d'histoire de Joliette-de Lanaudière.

Le rêve de Champagne

Rémi Dalcourt de Lanoraie était un de nos meilleurs farceurs, sinon le plus fécond dans ses trouvailles, du moins, et à coup sûr, le plus philosophe ou le plus humoriste.

Je n'ai pu connaître ses meilleurs contes, ses contes de jeunesse, mais j'ai conservé souvenir de ses paraboles de vieillesse, et permettez-moi de vous rappeler celle-ci.

□

La veillée se passait chez mon oncle Camille, un soir de Noël, naturellement. Nous n'étions pas plus nombreux que d'habitude, mais la maison était remplie, celle du chemin de ligne, la première que je désigne, car il en a bâti un grand nombre, il était bon ouvrier charpentier, belle profession anoblie par le bon Saint-Joseph sans que ses fils, mes petits cousins, fussent pour cela des explicateurs des Livres saints parmi des docteurs. Ce soir-là, il y avait le docteur Fleury, qui n'était pas le docteur de la loi de Moïse. Je crois que Moïse Prud'homme s'y trouvait. Quand tout le monde eut parlé de tout: des terres et des animaux de la création, y compris l'homme, le singe et le cheval, quelqu'un avec air un peu triste, parla de la mort de Louis Champagne, un concitoyen que tous avaient connu. Rémi Dalcourt nous dit qu'il venait d'entendre parler de cette mort par quelqu'un qui y avait assisté, avec des détails précis.

On affirma qu'il y a eu dans notre bonne paroisse, comme le disait toujours Messire Clément Loranger, deux Louis Champagne, même trois, celui de Saint-Henri, mort célibataire en parlant des chevaux, celui du village mort aux États-Unis et celui qu'on nommait le gros ou le voyageur, parce qu'il était parti lorsqu'il n'avait que 23 ans, était fils de Gros Louis et frère de la grande Odile. Celui-ci avait épousé une demoiselle Mondor et, plus tard, sur la fin de sa vie, ce détail est de moi, vint s'établir à Contrecœur presqu'en face de la paroisse de Lanoraie.

— Je ne parle pas de celui-ci, dit Rémi, mais de celui qui restait voisin du notaire Latour et qui avait épousé la fille de Cyprien Côté. Lui aussi s'est adonnée à parler de chevaux en mourant.

— Lequel, interrogeai-je, était l'homme le plus à chevaux, celui de Saint-Henri de Lanoraie ou celui du village ? C'était deux amateurs reconnus de la chevalerie campagnarde.

— Oui, dit Joseph Lasette, mais celui du village n'était pas seulement un amateur, il était devenu un professionnel et jouissant d'une grande réputation comme tel aux États-Unis.

— Il ne s'agit pas de savoir lequel avait meilleur réputation comme ami des chevaux, mais celui qui était le plus homme à chevaux, dit le docteur Fleury.

— Je n'avais pas suivi jusque-là toute la conversation, mais sur l'identité des noms et des hommes je me rappelais bien la boutade de Marc Twain qui ignorait s'il était bien lui-même étant né avec un frère jumeau, portant le même nom, et

mort sans qu'on puisse savoir lequel des deux jumeaux était mort; mais dont l'un vivait sans savoir au juste lequel des deux vivait.

La logique des conversations des veillées campagnardes n'est pas toujours des plus serrées, étant donné que le ton, les sous-entendus, les rires qui soulignent l'intention, suppléent souvent à la phrase brusquée et écourtée. Je dois donc résumer le fond de celle-ci en tâchant de vous transmettre l'idée plutôt que le mot à mot précis.

On sait aujourd'hui que chacun des trois Louis Champagne nés à Lanoraie a eu un songe, une vision en mourant; le premier, celui qui avait épousé une demoiselle Côté dit

— J'ai fait un rêve, j'avais rendu l'âme et je marchais quand même, comme sur la Terre gardant toujours la forme et l'apparence seulement du corps que j'avais quitté; la seule différence qu'il y avait, c'est que mes mouvements étaient cent fois plus libres, que je me transportais facilement et que ma mémoire était parfaite. Je fus conduit dans une très grande plaine de verdure, émaillée de mille fleurs de tous les tons d'une propreté extrême, gazon rasé, tout y était d'une douceur, d'une paix si reposante, d'une sérénité si complète, que je compris que ce pouvait être 1e portique du vrai paradis, une des parties du ciel. L'horizon bleu contrastait harmonieusement avec cette plaine divisée en petits carrés aux multiples couleurs qu'on eut dit des arcs-en-ciel taillés en cases de damiers ou d'échiquiers. Quel beau jour c'était; jour tamisé par des treillis de fils d'argent, on eut dit que les écailles de

tous les poissons et les perles des mers et les pierreries de toutes les terres mêlées à des parcelles d'étoiles, comme aussi les prismes de tous les couchants du monde, y étaient artistement tissés ensemble pour égayer et réjouir les yeux enfiévrés de ceux qui viennent d'être lancés dans l'éternité. Puis je vis venir en rangs harmonieux, heureux et bénis, du fond de l'horizon, tous les chevaux que j'avais connus et conduits dans ma vie, braves bêtes remises de leurs fatigues et de nos coups brutaux et traîtres. J'étais donc dans les prairies divines et ces pacages célestes étaient peut-être le paradis des chevaux: chaque brin d'herbe était propice à leur santé. Je fus pris d'un grand amour pour mes anciens amis, ces trotteurs; mais je souffrais de chaque coup de fouet injuste que je leur avais donné ! Mon cœur fut pris de regret de ne pas avoir été meilleur et plus honnête envers ces belles bêtes, ces belles sœurs, excusez le mot de Saint-François. Chaque animal avec souplesse et grâce se plaçait comme à tour de rôle sur le carré de l'échiquier. Je les aimais, je les aimais, et je compris enfin qu'aimer c'est comprendre, et je compris qu'ils portaient sur leur dos des rois, des reines, des tours, des cavaliers, il y avait des fous et des pions. Ce fut alors la plus belle partie d'échecs. Mon grand Nez-blanc portait un roi, ma jument blonde Fane, que j'avais achetée d'Eugène Laventure et que j'avais souvent battue parce qu'elle était un peu lente dans ses mouvements, Fane portait une reine plus belle que Cléopâtre, Brimbelle était la monture vive d'un Cavalier. La partie était engagée, quelle partie d'échecs ! Lasker et Maréchal, mon ami Bertrand, n'en eussent jamais joué de meilleurs. Quelle ouverture grandiose, quelle

justesse de coup d'œil, quelle marche triomphale, quel jeu royal et loyal ! À chaque veille de Noël, il se joue à la même place et à la même heure une de ces belles parties dans les vastes avenues de Dieu : depuis Abraham c'est la tradition. Sachez que les traditions sont scrupuleusement respectées au ciel et dans ses parages. Les plus grands saints y prennent les plus grandes parts. Cette fois, Saint-Michel, organisateur du jeu, était sur le point d'être battu, quand Bergère, ma vive petite Bergère que j'avais si souvent maltraitée parce qu'elle était trop vive, arriva, le poil doux comme de la soie, frétillante, pétillante comme un oiseau !... J'abrège. Bergère manœuvra de telle sorte que l'adversaire de Saint-Michel fut fait échec et mat en deux sauts à plomb de ma bonne petite jument Bergère. »

□

L'inactivité partout serait désolante, c'est pourquoi il doit y avoir comme ça des concours de toutes sortes de choses autour du ciel, et de bien beaux concours. Tous les spécialistes, du moins c'est ce que j'ai compris, tous les spécialistes ont des exercices et des spectacles spéciaux: les musiciens, les peintres et les poètes ont leurs terrains de jeux et de gloire. Mais moi je n'étais là qu'en ma qualité de postulant de mon salut, après avoir été mauvais entraîneur de chevaux sur la Terre.

Après cette merveilleuse partie d'échec, je ressentis vraiment un profond remords du mal inutile que j'avais causé à ces braves bêtes, si douces, si dévouées et que, je le sentais bien, j'avais gâtées du temps de notre séjour terrestre.

Mes anciens chevaux votèrent une motion à leur chef d'équipe qui était, je crois, Saint-Hyppolite, pour me condamner à recevoir un coup de fouet pour chaque millier de coups que je leur avais octroyés injustement sur la Terre. Je souriais de la légèreté de la punition: ce fut pour moi une autre histoire, lorsque je vis apparaître un ange dont le nom m'échappe, à consonance anglaise, qui pourrait bien rimer avec Tripping, mettons Fripping, Fripping portait un fouet de fer. Quant au manche c'était une espèce de pince monseigneur d'une vingtaine de pieds de longueur munie d'une mise de 100 pieds au moins en fil de laiton. Je tremblais de tous mes membres, car un coup de cette affaire là, bien appliqué, valait à mon sens mille coups de fouet ordinaire.

Ma petite Bergère qui venait de faire gagner la partie d'échecs de Noël au vaillant lutteur qu'est Saint-Michel avait droit à une récompense dans les prairies divines; cette pauvre petite bête confondant mon nom avec celui d'Anthime Champagne qui l'avait bien traitée, Bergère demanda ma grâce, preuve que souvent nos chevaux veulent nous rendre le bien pour le mal. Une petite neige fine tombait sur les jardins du ciel dont les fleurs rouges étaient teintes du sang des justes, une brise légère emportait le bruit des sabots des chevaux sur les routes infinies.

La prière des cloches de la Terre montait toujours vers les jardins du ciel.

Car dans les soirs de Noël la grande bénédiction qui vient de loin veut atteindre les âmes, car chaque tache rouge faite dans les jardins du ciel par le sang des justes, injustement versé, s'efface sous les petites neiges fines; ce sont des neiges fines qui

y tombent et qui viennent jusqu'ici; ce sont des messages de l'au-delà. Et le premier des trois Champagne rendit l'âme.

□

Rémi Dalcourt ralluma sa pipe de bon tabac canadien. Il avait été charmant par le ton. Sa manière de raconter valait mieux que ma manière d'écrire. Le dernier coup de la messe de Minuit sonnait, nous sortîmes de chez mon oncle Camille.

Une petite neige fine tombait du ciel, semblable on eut dit, à celle qu'avait vu Champagne dans son dernier rêve.

Je montai à l'orgue où mon ami le maître de chapelle, Edgar Arpin, me fit la politesse de me faire chanter un cantique, Hélas! Je faillis m'éclater de rire au second couplet; les dernières paroles du grand Rémi Dalcourt me revinrent à la mémoire, Il avait dit en bégayant un peu : «Avant de partir pour venir à la messe, j'ai aperçu une affaire noire qui venait en flottant sur l'eau, en remontant le courant vers Lavaltrie, imaginez-vous que c'était un grand bâton de fer, un grand bâton de fer». Quelqu'un dit à travers la foule qui rentrait à l'église, au tinton : «Ce doit être le manche du fouet que Champagne a vu au ciel.»

Les derniers communiants défilaient à la Sainte Table, vis-à-vis la crèche du petit Jésus qui semblait sourire tristement à la foule, en lui tendant les bras; c'étaient Narcisse Nadeau, Joseph Stynk, le bossu à Guinbette, Jean Fernet, le bossu à Laroche et le bossu à Labrèque.

«Mon Dieu !» chuchota quelqu'un, pendant qu'à l'orgue on entonnait l'antienne de la Communion, on est inquiet quand deux bossus se présentent à la naissance d'un enfant, on craint pour son avenir. Hélas! En voici trois, Seigneur Jésus, c'est donc encore la croix qui vous attend !»

Louis-Joseph Doucet



Famille Ferland.
Photo : Société d'histoire de Joliette-de Lanaudière.

Philidor Mascapoux

En ce moment, je crois avoir deux lectrices, une brune et une blonde; trois lecteurs, un brun, un blond, un châtain; je serais des plus surpris si mes lecteurs, le châtain et la brune surtout ne connaissaient pas, du moins de nom, Philidor Mascapoux, puisque mes lecteurs en savent ou devraient en savoir plus long que j'en sais sur les personnes et les choses, ayant eu l'occasion d'en voir plus que j'en ai vu, puisqu'ils sont plus mondains que je ne le suis.

Je vous avoue tout de suite que je ne connaissais que bien peu à venir jusqu'à ces jours derniers, bien peu sur la conduite de Philidor, n'eut été l'obligeance opportune de Baptiste Frappier, un cocher de la place qui m'en a parlé verbeusement, ayant été sur le point de recevoir une morale de son client, car Philidor a eu la malencontreuse idée de morigéner Baptiste, après un voyage impayé et presque impayable.

Philidor qui n'eut de près avec le grand organiste et très grand joueur d'échecs que son prénom de même consonance et que la ressemblance éloignée d'une partie d'échecs unique en son genre, partie que, pour la circonstance, j'appellerai un gambit.

Connaissez-le ou non, je vais vous dire comme dans la chanson de Nicholas : «Je vous le présente.» Vous vous rappelez cette chanson :

Jadis à Pontoise

Y avait un beau gars,

Que toutes les fill's de Loise

Trouvaient plein d'appas.

On gagne à l'connaître,

Soit dit sans trop m'flatter,

Veuillez me permettre

De vous l'présenter,

Le voilà

Nicholas, ah! ah! (ter)

Seulement, il ne faut pas que je m'embrouille, ce n'est pas Nicholas que je vous présente aujourd'hui, mais bien Philidor Mascapoux, lequel était grand, brun, cheveux frisés, moustache fine, élégamment retroussée, portant lorgnon, les yeux noirs et petits, clignotants, trop enclin au clin d'œil.

Je l'avais connu de vue et de réputation, lorsque je faisais la cour du Recorder pour un journal.

La première fois, c'était pour une affaire de bicycle volé dans laquelle Philidor était le plaignant au commencement; à la fin, après l'interrogation du juge et ses réponses qui ne tenaient pas tout à fait debout, c'est lui Philidor qui aurait dû être condamné, du moins pour les frais, c'est bien ce qui est arrivé, je crois.

Une autre fois, je le vis s'obstiner à réclamer cinq centins d'un conducteur de tramway, lorsqu'il n'avait mis que ce même montant dans la boîte, prix des passages du temps; c'est donc qu'il avait voulu passer gratuitement. Il affirmait avec jurement qu'il avait déposé dix centins.

J'ai compris que ce Philidor aimait les trucs sans franchise: je le classai dans ma mémoire et les jours où il me demanda dix dollars à emprunter, je n'en avais pas naturellement. Bien m'en pris, car il revint plus tard à la charge et m'en demanda cinq. Je fus constant dans ma pauvreté jusqu'à l'heure où il me demanda vingt-cinq centins, que je lui prêtai volontiers afin de pouvoir lui faire refus quand il m'en redemanderait.

Je fus tenace dans ma pauvreté, autant qu'il l'était dans sa richesse, car c'était un homme toujours riche du lendemain : il y a, comme ça des gens qui se croient sûrs de l'avenir, mais l'avenir n'est à personne. Victor Hugo l'a dit et bien d'autres avant lui.

Philidor se piquait de littérature et s'amassait peu à peu une jolie bibliothèque à crédit, naturellement. Elle lui fut, hélas! enlevée, comme un habit qu'on enlève, avec cette différence qu'il revêtait les habits qu'il n'avait pas payés. Ce qu'il se payait le mieux et plus vite, c'était un verre de liqueur forte, ce qu'il faisait aussi payer à l'occasion, habituellement provoquée.

À l'âge de vingt-huit ans, il épousa mademoiselle Urina Sucré qu'il flatta bien, mais qu'il nourrit mal, lui fut fidèle autant qu'il put, elle aussi.

Une année qu'il gagnait un peu d'argent dans sa profession de chevalier d'industrie, Urina dit à Philidor ces paroles mémorables et dévotieuses: « Je crois, Philidor, qu'il serait bien que j'aille prier la bonne Sainte-Anne-de-Beaupré, nous sommes arrivés à la veille de Noël et le miracle que je veux obtenir te concerne autant que moi. »

Les Mascapoux n'avaient pas d'enfants, bien que mariés depuis bientôt huit ans, mais leurs amis, Monsieur et Madame Saint-Amour avaient une fille âgée de dix ans, pensionnaire au couvent. Madame Saint-Amour, née Couchina Huette, avait l'œil clair et caressant, ce qui plaisait fort à Monsieur Mascapoux, le deuxième voisin.

Remarquez qu'Éphrem Saint-Amour, coïncidence curieuse, avait été piqué en même temps qu'Urina Mascapoux d'une dévotion subite pour la bonne Sainte-Anne; il était donc parti avec l'intention subite d'obtenir un miracle lui aussi. Je le vois partir ce brave Éphrem, en vue de faire ses dévotions de Noël. Il avait pris une voiture pour se rendre à la gare. Il était merveilleusement frotté, ganté, bel homme blond qui traitait tout le monde de singe, parce qu'il était beau, qu'il le savait et ne l'oubliait pas, étant bougrement vaniteux.

Il faut vous dire qu'avant d'arriver à la gare, il eut l'occasion de faire monter dans la voiture Madame Philidor Mascapoux: petite, élégante, fantasque, mondaine et sans calcul dans la tête que celui de suivre ses caprices.

Saint-Amour occupait une jolie position qui dépendait du gouvernement d'Ottawa, avait déjà avancé quelqu'argent à Monsieur et Madame Mascapoux, habitait Québec ou ses environs depuis toujours, y étant né.

Il y avait à peine une heure qu'Urina avait quitté le foyer pour aller se jeter aux pieds de Sainte-Anne, que Mascapoux, son mari, avait déjà pompé cinq à six verres de bière et qu'il s'abouchait avec Madame Saint-Amour :

— Allons passer la veillée de Noël au Kent, hôtel fashionable près des chutes Montmorency, entre Québec et Sainte-Anne. Allons au Kent ! dirent-ils en chœur et à l'unisson.

Philidor Mascapoux avait trente beaux dollars dans sa poche. On partit en voiture.

Les chemins étaient beaux, la soirée splendide.

Philidor murmurait la chanson qui commence par ces mots, quant au refrain : «Viens Poupoule…»

Ensuite lui vint cette pensée: «Comme le ciel est beau, comme l'azur s'élargit à l'horizon! Racine avait bien raison de dire que Le ciel est bien plus pur que le fond de mon cœur.

La voiture filait bon train, Madame Saint-Amour articula: «File, file, ô mon navire», puis bientôt les chutes se firent entendre; les chutes de Montmorency!

Que de chutes passées, présentes, à venir ! L'été, c'est la verdure et les arômes des champs riches et vermeils; l'hiver, ce sont les neiges, les glaces et leurs cristaux infinis.

L'heure passait aux frissons des grelots, au train cahoteux de la carriole dans ce beau soir de Noël, cette température pleine d'échos et de pénombre, ce paysage laurentien, pittoresque, tout charmait le regard des nouveaux arrivants.

— Au Kent, dit le cocher. On y est.

— Vous nous attendrez, nous allons réveillonner. Et ce sera ?

— Et ce sera 5$. C'est ici chambre et pension. Signez Monsieur, Madame.

Philidor Mascapoux signa: Phili Mascapère et sa dame.

Le commis lut d'une voix qui cassait le français.

— Monsieur Philippe Masca-pair-and-Dam.

Philidor se disait: c'est comme ça qu'il faut faire et écrire, car si le nom était imprimé dans le journal, on ne sait jamais. Urina qui prie pour moi à Sainte--Anne, pourrait lire et v'lan, je pourrais être déclaré. N'est-ce pas, Couchina ? Vous aurais-je nommé Madame Saint-Amour? Pardon! Son nom de famille est celui-ci: Couchina Huette, tandis que la véritable Madame Mascapoux était Urina Sucré comme vous savez, sœur de père seulement d'Edmarda Sucré, épouse de Noël Batistaire. Vous avez connu Noël Batistaire ?

— Non, qu'importe !

Vers minuit les cloches sonnèrent aux clochers environnants, excepté à celui de Beauport, lequel était brulé, réduit au silence et en cendres.

Au Kent, le réveillon commença. Quelle surprise ! Un petit frisson traversa son être, une voix connue venait de se faire entendre à une table voisine, au moment où Mascapoux passait la main dans le dos de sa compagne, par mégarde.

— Mais, chuchota Philidor, c'est la voix d'Urina.

— Mais, gromela Couchina, c'est mon mari, avec votre femme, Monsieur Mascapoux.

— Ah! Tu n'es donc pas à la bonne Sainte-Anne ? dit, tout haut Philidor à Urina.

— Hélas, non, malheureux Saint-Amour. À quoi bon s'appeler Saint-Amour? affirma Couchina.

— Couchina, je t'en prie !

Urina balbutia une petite litanie de mots douceureux.

Mascapoux lui-même clignotait des yeux enfiévrés et inquiets.

Ce fut le cocher Baptiste Frappier qui rompit le demi silence qui se faisant, en disant :

— Voulez-vous de la bière ?

L'appétit des quatre convives était à ce moment bien diminué, bien tombé, comme la conversation, d'ailleurs.

Chaque ménage s'en revint sans verve ni tapage; mais chaque couple s'était reconstitué, comme avant l'organisation du réveillon de Noël au Kent.

Louis-Joseph Doucet



Magasin Archambault, Saint-Michel-des-Saints.
Photo : Société d'histoire de Joliette-de Lanaudière.

Le quêteux Sucré

J'avais bien sept ou huit ans quand, pour la première fois, je vis Sucré. Depuis longtemps, avec celui de Poil-fin, du Quêteux-tâteux, du Bonhomme Sept Heures, aussi bien que celui de la fée Ferlute, le nom de Sucré était prononcé par les parents des plus petits villageois lanoréens sur un ton qui voulait un peu faire peur, afin de modérer leurs criailleries ou de les décider à se mettre au lit à l'heure convenable.

Fée Ferlute et Bonhomme Sept heures sont évidemment du domaine de la fable, mais Quêteux-tâteux et Poil-fin ont existé en chair et en os; je les ai vu, mieux qu'il est dit dans le refrain des *Deux grenadiers*.

Le premier était bien portant, de taille moyenne, n'atteignant que l'âge mûr, il nous menaçait de nous couper les oreilles. Le second, très âgé, famélique, aigrefin, dégingandé, long et l'air sérieux, serrait les dents en parlant de son passé lointain, d'où son unique épouse semblait encore le provoquer en quelques diatribes inoubliables et impardonnables; le regard un peu voilé semblait évoquer le mystère soupçonneux, jalousé, d'une autre époque.

Mais puisque ma mémoire ne se soutient que dans les images de lieux et de temps, je reviens à Sucré, ce pauvre quêteux Sucré.

C'était en été, presque à la tombée du jour, température idéale au long du fleuve paisible et bleu comme le ciel.

C'était l'heure de la poste et le courrier Pierre Delisle avait lancé quelques cris de porte-voix, avant de remettre le sac aux lettres au notaire Latour qui tenait alors le bureau postal.

Bien des chose ont changée depuis ce temps; le fleuve même est plus large d'un bon arpent, puisque près du tournant où Sucré débouchait en l'an de grâce 1884, il n'y a plus de route, et les beaux arbres ornementaux de cette époque sont tombés et disparus sous les vagues traîtresses des tempêtes; le quai sur des chevalets, semblable à un mille-pattes qui boirait à l'onde fuyante et douce, s'est mué en un énorme carré de ciment gris sur un fond de cailloux innombrables comme une base de pyramide.

Soudain des cris joyeux, ainsi qu'un retour de victoire, se firent entendre et le héros de la fête, n'en doutez pas, c'était Sucré égayant les enfants et quelques badaux adultes, au long de sa route et au cours de ses coq-à-l'âne monstrueux.

Il était doué d'une éloquence fruste et peu coûteuse, étant donné que sa personne seule éveillait le rire et la bonne humeur.

C'était un homme très court et gras, marchant pieds nus, à petits pas saccadés et craintifs, précédé d'un gros chien noir, le nez bas, tirant une petite charette grise.

Maître Sucré lui-même, qui suivait au milieu d'une troupe rassemblée à l'entrée du village, portant panier au bras gauche et, sur son dos, une espèce

de boîte ronde comme une énorme bosse; le chef sous un feutre antique aussi rond et aussi régulièrement rabattu qu'un grand plat de faillance, il débouchait à la tête de sa clientèle conquise au charme de sa parole primesautière et à bâtons rompus. Je ne puis me rappeler tous ses mots prononcés sur un ton parfois vulgaire et parfois narquois.

Portant de la droite un bâton ferré, pourquoi disait-il, avoir peur des chiens? Aucune bête humaine ou sauvage n'aurait pu l'effrayer, mais dès qu'un chat ou le moindre animal apparaissait, on eut dit qu'il se trouvait mal, ne pouvant se servir ni de sa canne, ni de ses pieds sans chaussures ; son chien, par contre, se dételait seul de dessus la charrette; et d'un rire béat, Sucré semblait alors se remettre de ses énormes surprises. Et les enfants riaient aux éclats en s'apercevant de l'abîme qui séparait ses actes de ses paroles.

— Ah! s'écriait-il. Je vais pourfendre à l'instant le premier pourceau qui me refusera à couvert pour la nuit, et cela des épaules aux hanches, d'un seul coup de bâton.

L'instant après, timide et plein de componction, Sucré demandait à loger; lui et son chien ne prendraient pas grand'place, le temps était beau, pourquoi ne le laisserait-on pas dormir dans sa charrette, à la belle étoile, dans cette cour qu'une telle charité honorerait, bien sûr.

Puis il se plaignait de ses rhumatismes abominables qui lui paralysaient la chair et les os : « C'est toujours long une nuit d'été; des étoiles du soir à celles du matin, le jour ne s'absente que peu d'heures », ajoutait-il pourtant, pour décider son protecteur.

Si on lui refusait l'objet de son humble demande, il s'en allait souriant, après une toute petite pose, puis un geste assoupli, simulait un pas de danse, et posait, en s'inclinant un peu du torse, le dessus du pied droit sur son mollet gauche, faisant le pied de grue, parfois en même temps qu'un pied de nez.

L'on riait et à ceux qui s'étonnaient de cette clémence subite :

— Ce n'est rien, disait-il, cet homme n'a aucunement la bosse des affaires, je ne lui donnerai pas ma poule aux oeufs d'or. J'ai fait taire ma puissance et ma colère, je me reprendrai bientôt et ceux qui veulent être édifiés devant un crime de première qualité n'ont qu'à me suivre, je leur garde un régal de choix. Qu'ils prennent patience, s'ils n'ont jamais vu de scalps et d'écorchements, tout vifs, je leur réserve la joie d'un cyclone de chair à pâté après un désentripaillement dysentérique et dynastique. Vous allez me voir bientôt à l'œuvre, car il m'arrive de faire beaucoup de pécune par la vente de peaux humaines que je mets à sécher sur les ravellements de mon château d'Espagne.

Je possède aussi des chats tôt levés contre toutes les vermines du monde.

Néanmoins, les contradictions de sa vie rendaient Sucré l'égal d'un fondateur de secte.

Je n'en veux pour preuve que le fait suivant.

Il arriva ce qui devait arriver, que Sucré fut presque pris au dépourvu; ce fut, je crois, Moïse Joessin qui le reprit rudement dans ses rodomontades.

— Ah! Ah! Je te surprends à vouloir écrabouiller ceux qui ne t'obéiront pas à la parole. Tu parles de défoncer avec ta canne les crânes récalcitrants et rebelles ? Si la Terre n'était peuplée que de femme et d'enfants, tu aurais beau jeu, Sucré, pour imposer tes lois et tes quatre volontés au long de tes routes de quêteux. Heureusement qu'il se trouve encore des Moïse Joessin qui n'ont pas froid aux yeux et qui peuvent faire face aux va-nu-pieds comme toi. Oui, j'y suis et je sais que les peaux que tu as fait sécher dans ta vie ne doivent être que des peaux de rats et de souris.

— Écoutez, Monsieur Joessin, avez-vous déjà entendu des orateurs qui crient, qui s'époumonent, et qui promettent mer et monde, comme s'ils pouvaient recommencer tout ce que le bon Dieu du ciel a inventé? À les entendre, ils savent les plus petites pensées du Créateur; ils bénissent comme ils maudissent en son nom,

Sucré disait : « Vous savez, je ne vous nommerai pas celui qui m'a volé dix piastres; non, car à part ça, à part de ne pas aimer à remettre ce qu'il

m'empruntait, c'était un bon garçon, pieux, dévot et qui faisait ses Pâques au moins vingt-cinq fois par année; c'était un garçon de bonne famille, excepté que dans les affaires d'argent, il n'était pas honnête, il avait ça, mais on ne peut pas tout avoir; il était assez bon ivrogne aussi; pas bien fin, un peu menteur, boudeur et batteur de femmes, la sienne surtout. J'en passe un peu, joli sacreur, par exemple, rien que dans les jeunes sacres; c'était un peu sa spécialité; il y avait des fois qu'il jurait si éloquemment qu'il pouvait faire redresser les cheveux sur la tête chauve des Occasions. »

— Ah! Nom d'un nom! J'la saisirai c't'occasion par les cheveux !

Non, je ne vous nommerai pas celui qui m'a gardé dix piastres; mais l'autre fois, quand j'ai vu qu'il ne me paierait jamais, je me suis décidé à l'aborder, et je l'ai apostrophé à mon saoul :

— Boiron, que je lui crie, Boiron, remets-moi donc mes dix piastres.

— Je les ai employées aux bonnes œuvres, qu'il me répondit.

— Oui da! Ah! Ah! Hen! Ben! Fais-tu partie toi aussi de la société des crices de Montréal ?

— Boiron, je suis trop poli pour te télégraphier tout haut, mais sois sûr que si la loi me permet de t'appeler tout bas, je ne manquerai pas de te bénir au fond de ma mémoire. Boiron, j'ai fait une sottise en te prêtant ce montant. Oui, c'est une sottise, Boiron, c'est bien, nous la boirons ensemble !

Ce courteau et va-nus-pieds, qui ne prêchait aucune croisade, si ce n'est celle de l'humilité joviale et la contradiction burlesque, devait ressembler par la taille à quelque Pierre L'Hermite moyenageux et rustique; il est mort me dit-on, en racontant une histoire rabelaisienne et sans modestie, sur un siège presque improvisé auquel on peut à peine donner le nom même de chaise percée:

— C'était aux environs de Sorel, disait-il, un navigateur constipé faisait des efforts surhumains, afin de se dégager de sa pénible position. Aggripé des deux mains au bastingage ou aux pavoies, les deux pieds sur l'ancre pendant que son bateau à voiles montait lentement le courant du fleuve, le pauvre, décidé, rougissant, le corps replié sur lui-même, ouvrant sa nudité à la lune et aux étoiles, à l'ombre du beaupré, mais en dehors des bordages, fit entendre un bruit émitatif, un « floc » dans l'eau glauque et moirée. « Es-tu correct, Pierre ?» cria son compagnon, l'homme à la barre, au constipé.

— Hélas non ! répondit celui-ci. C'est pas ça, c'est ma montre qui est au fond du fleuve.

Sucré serait mort en imitant le « floc » de la montre qui tombe à l'eau. Ce n'est évidemment pas une mort héroïque, ni brillante, mais son cousin dont il parlait souvent, et dont j'ai lu les manuscrits inédits, l'abbé O. affirmait que plusieurs de ses parents sont morts ainsi, tous des forts à bras, pourfendeurs verbaux et verbeux, de chimériques insultants ou de combattants pleins de

morgue. Il les faisait mourir au son d'un mot typique et bref, trônant sur une chaise non curule, mais muni de secours spirituels opportuns ou un peu retardés.

Je ne dirai pas que Sucré avait joui, avant sa dernière heure, d'une grâce spéciale et d'un mouvement pieux et salutaire; car modeste chroniqueur, des choses et des êtres qui méritent l'oubli, je dois m'arrêter, non seulement aux rebuts de l'histoire, mais même, et surtout, aux histoires de rebuts, mais véridiques, Le nom familial de Sucré était Olivier, sans aucune analogie avec les deux neveux célèbres de l'empereur Charlemagne: Roland et Olivier.

Mais je revois, parfois, par une pensée drôlatique et fuyante, le pauvre Sucré portant à dos sa boîte ronde, marchant à pas saccadé, précédé de son chien, faisant rire les enfants qui l'entouraient comme une garde, débouchant par une rue disparue et sombre, lui qui soulevait la poussière du chemin en compagnie de sa petite armée enfantine; je le revois contournant le coude de la route, les pieds noirs dans la poussière bleue, le teint sombre et l'habit sombre, le tout auréolé d'un magique rayon d'un couchant doré de juillet.

Et, par contraste, les vers du grand poète Victor Hugo, chantent dans ma mémoire : « Le soir tombait; la lutte était ardente et noire, il avait l'offensive et presque la victoire, soudain.... »

Et dire que Sucré aussi s'appelait Napoléon.

Avec un peu d'argent, il eut pu faire initialer ses nippes d'un grand « N ».

L'un est mort, l'empereur, exilé à Sainte-Hélène, à 900 lieues de son pays; Napoléon Sucré, le quêteux, est mort à 9 milles de sa place natale, Berthier--en-haut.

Louis-Joseph Doucet



Prière à la croix de chemin, Saint-Alexis (1952).
Photo : Société d'histoire de Joliette-de Lanaudière.

Un charivari

Le docteur Xavier-Narcisse Gervaise étant mort, la ville de Berthier vit arriver en calèche, par un joli matin de mai, M. Daniel-Emmanuel Bonald, son successeur. Le nouveau médecin était jeune, sa bourse était légère et son âme pleine d'espérances. Après avoir attendu avec assiduité la fortune dans son lit, comme le recommande La Fontaine, il avait décidé de s'avancer au devant d'elle pour lui épargner la moitié du chemin. Il s'était alors rappelé avec beaucoup d'à-propos que son humble patelin natal contenait de vieilles résidences de rentiers et s'entourait de prairies florissantes qu'il ferait bon d'exploiter.

M. Daniel-Emmanuel Bonald se mit en campagne le lendemain de son arrivée, suivant un plan conçu d'avance par lui-même pour donner une haute opinion de sa personne. D'abord, il se fit suivre de deux bassets à poil noir et porta la canne. Puis il ne craignit pas de s'adoniser, étant joli et bien fait de son corps. Un habit gris à collet et à revers de velours noir moulait bien sa taille élégante. Son couvre-chef n'avait pas eu l'audace de s'élever jusqu'au haut de forme mais y tendait néanmoins d'assez près pour être respectable. Des favoris encadraient une face régulière et pâle que de beaux yeux bruns éclairaient d'une douce lumière. Avec ça, fleurant la rose ou le muguet, et relevant, d'un coup de pouce, selon la verticale, les pointes d'une belliqueuse moustache.

Toute la population de Berthier fut interloquée d'un spectacle aussi rare. Peu disposée à faire crédit sur la mine, elle se tenait sur la défensive. Les vieux joueurs de dames s'expliquaient mal d'ailleurs les allées et venues du nouveau médecin, ses sorties multipliées et précipitées, comme si la ville eût été subitement atteinte d'une épidémie. Ils savaient pertinemment qu'il n'y avait pas, pour lors, plus de cinq ou six malades dans la paroisse.

Les habitants, de leur côté, habitués au tutoiement du défunt Gervaise, du curé et du notaire, étaient complètement désorientés par les «vous» polis et l'air distant du docteur Daniel-Emmanuel Bonald. Ce frais émoulu d'université, ne s'informait point des récoltes, des enfants et de la femme, il ne commentait pas les dernières nouvelles qui agitaient ce milieu si spécial.

Quant à la gent féminine de Berthier — délicieuses bachelettes en crinoline —, elle n'avait pas su résister à l'appât de tant de charmes physiques unis dans la même personne. La belle prestance de notre héros lui avait recruté plus d'une soupirante admiratrice. Et, cela va sans dire, lorsqu'il déambulait par les rues paisibles, beaucoup de regards charmants l'épiaient derrière les rideaux de dentelle et rayonnaient à lui voir exécuter de si nobles écarts de poitrine.

Or, vivait à cette époque, à Berthier, dame Xavier-Narcisse Gervaise, veuve de feu le docteur Xavier-Narcisse Gervaise. C'était une maîtresse femme, des plus accortes, fraîche et dodue à souhait, portant son deuil et ses trente-cinq ans comme une parure. Elle aimait à rire et suait la bonne humeur et la santé

par tous les pores de sa peau. On la disait propriétaire d'un patrimoine considérable et elle occupait l'endroit stratégique de la ville. Un vrai chef-d'œuvre, cette maison enfoncée sous les arbres dans une manière de petit parc! Les murs étaient peints en bleu-pâle, les portes et les persiennes en rouge-pâle, la corniche et le toit en vert-pâle. Les habitants la contemplaient avec respect, chaque dimanche.

Il advint donc qu'on s'aperçut, un jour, que M. Daniel-Emmanuel Bonald ne regardait pas sans plaisir madame veuve Xavier-Narcisse Gervaise. En y pensant deux fois, on en vint à la conclusion que la dame était bien le fait du médecin. Peu riche, celui-ci ne pouvait que se trouver dans d'excellentes dispositions pour aimer une femme fortunée. Et depuis ce jour, on se mit en frais de surveiller attentivement les péripéties de cette cour. Aussi, après la grand'messe, lorsque le docteur, alerte et guilleret, abordait, plein de civilités et de courbettes, Mme veuve Gervaise, lorsque cette délicieuse ingénue, rougissante, souriante, un peu gênée, acceptait cette compagnie, il fallait voir la figure de nos gens! Ce n'est pas à eux qu'on pouvait en faire accroire! La malice pétillait dans leurs yeux narquois et la fumée de leur pipe s'enroulait en volutes polissonnes. Le gros bourdon s'ébaudissait avec fracas dans le clocher et les petits moineaux pétulants, juchés dans les grands ormes, raillaient à visage découvert.

Les amours suivirent leur cours légal et coutumier et, un dimanche de septembre, ce fut la publication des bans. Du haut de sa chaire roulante, le curé vit un tel amusement dans les regards braqués sur lui qu'il en pensa perdre sa gravité.

Sitôt que la messe fut terminée, habitants et rentiers se réunirent en conciliabule sur le perron de l'église. Dans leur sagesse, ils décidèrent à l'unanimité de courir un charivari aux nouveaux époux. La veuve était bien recevante, et verrait cet événement sans déplaisir. D'un autre côté, les projets matrimoniaux du docteur indiquaient son intention de ne pas quitter la place et il devenait urgent de lui faire prendre l'air de la paroisse. Le charivari, d'ailleurs, n'est-ce pas le sou du franc du public sur les joies nuptiales renouvelées, un impôt établi par nos pères sur les personnes que le petit dieu amour ramène une seconde fois dans ses filets roses?

Le mariage fut célébré le mardi matin. Et tout l'après-midi, un observateur attentif aurait pu remarquer des allées et venues mystérieuses des maisons aux hangars, des caves aux greniers. Puis, vers huit heures, toute la population mâle de Berthier se rassembla autour de la maison de feu Xavier-Narcisse Gervaise où s'étaient gîtés les nouveaux époux. Elle s'était armée de vieilles casseroles, de chaudières trouées et de chaudrons hors d'usage; elle ouvrit aussitôt le bal en battant de cacophoniques mesures avec des bâtons.

Ce fut un beau vacarme entrecoupé d'invectives homériques. Les clameurs poussées en commun succédaient aux appels gutturaux. Une bande de bambins dépenaillés, à cheval sur une clôture, huchaient d'un ton aigu et traînant, sans cesser: « Ohé, Ohé, Ohé, le marié ! » D'autres donnaient jour à leurs tendances musicales en imitant, avec une ressemblance frappante, les cris de nombreux quadrupèdes et bipèdes, le chant du coq, le miaulement lent et strident du chat, le hennissement du cheval. Et pour éclairer cette scène, des jeunes gens avaient enduit de pétrole des quenouilles cueillies dans les marais et les agitaient au vent, au-dessus des têtes.

Vers onze heures, lorsqu'il devint évident que Daniel-Emmanuel Bonald serait sourd aux sommations de la multitude, ce fut une excitation complète, un délire, une folie. Le charivari tripla d'intensité. Ce n'est pas peu dire. Et jusqu'à trois heures du matin, ce fut un chahut à réveiller les morts. On s'égayait bellement.

Le lendemain, prévoyant que le siège serait difficile et long, les assiégeants élirent un général et un maître des cérémonies. L'effectif des troupes s'augmenta aussi considérablement et l'on suivit un programme élaboré avec soin, de sorte que les assiégés n'eurent aucun répit. À un solo exécuté sur les chaudières bossuées succédait une clameur puissante puis, les plus gaillards entonnaient la complainte de Toronto ou celle du Juif errant. Un virtuose inconnu des autres et de lui-même se découvrit du talent pour l'ophicléide,

tandis que la trompette et le basson improvisaient des airs propres à maintenir l'ardeur des combattants. Le tambour ne chômait point et tapait à tour de bras sur la peau d'âne.

Ce siège de bruits fut courtois et les belligérants s'abstinrent de tout acte déloyal. Aussi l'armée menaçait-elle de s'éterniser dans l'assaut lorsqu'un médiateur imprévu intervint. Monsieur le Curé de Berthier était un digne et saint prêtre. Les paroissiens ne se lassaient pas d'admirer sa carrure athlétique, son verbe haut, son interpellation familière et ses gestes brusques. Ouailles et pasteur s'aimaient réciproquement, se comprenaient, et gravissaient au pas de charge les sentiers escarpés du ciel. Mais le bon Dieu, pour des raisons de lui seul connues, ne voulant pas que la perfection absolue se rencontre sur la terre, avait laissé à l'excellent ecclésiastique un défaut, un petit défaut mignon, un défaut de patience.

Fils de paysan lui-même, il n'avait pas appris sans un peu de délectation intérieure qu'on courait un charivari à son nouveau paroissien. Cette idée lui avait paru opportune et sensée. Aussi, le premier soir, il s'était amusé considérablement. Mais le presbytère était proche, bien proche de la maison de feu Xavier-Narcisse Gervaise et, le deuxième soir, monsieur le Curé s'avisa que l'idée était beaucoup moins plaisante qu'il ne l'avait d'abord pensé. Ce qui est sûr, c'est que le troisième et le quatrième soir, le vicaire entendit, à travers la cloison, des grognements et des soupirs significatifs.

Et le samedi matin, monsieur le Curé s'amena chez les nouveaux mariés. Madame Bonald était là, toujours heureuse et amoureuse. Cette grosse réjouie n'aurait pas donné son charivari pour tout l'or du monde tant il lui plaisait d'occuper l'attention publique. Mais Daniel-Emmanuel avait chaud quelquefois, le pauvre hère, et trouvait le temps plus long qu'il n'était en réalité.

— Ah ça, Bonald! Il faut que ce charivari-là cesse!

— Nul n'en serait plus charmé que moi, monsieur le curé !

Il y avait dans cette voix un accent de sincérité qui ne trompait pas.

— Alors, pourquoi ne pas les recevoir dans ta maison?

— Monsieur le curé, j'aime beaucoup la ville et les habitants de Berthier, mais je ne peux pourtant pas abreuver toute une population. D'ailleurs, je ne dois rien à personne et je ne me mêle des affaires de personne.

— Ta ! Ta ! Ta ! Ce n'est pas du tout ça dont il s'agit, Bonald. Si tu avais ouvert ta porte le premier soir, la danse serait terminée maintenant et à peu de frais. Maintenant, il vient des gens de partout et nous ne pouvons compter sur la pluie pour les disperser. Le mieux, vois-tu, c'est de les recevoir gentiment et je t'assure que tu t'en trouveras bien. Plus tu retarderas et plus tu paieras. Au revoir, Bonald.

Malgré ces excellents conseils, Bonald demeura perplexe. Personnellement, il n'avait aucune objection à trinquer avec ses compatriotes de mœurs si pittoresques.

C'était un bon vivant, pas trop porté vers l'avarice, et qui consentait plutôt facilement à se mettre en belle humeur. Mais, voilà, sa bourse était à sec, et il hésitait à mettre à contribution tout de suite celle de Madame veuve Xavier-Narcisse Gervaise, sa nouvelle femme. Ayant quelque teinture des lettres, il se prenait à méditer dans son désarroi la pensée de La Bruyère : « Épouser une veuve en bon français, signifie faire sa fortune; il n'opère pas toujours ce qu'il signifie. » Il y avait de quoi se mettre martel en tête.

Parce que les relations conjugales sont chose délicate, Mme Bonald n'avait pas voulu s'immiscer dans cette affaire. Elle s'amusait tant aussi! Mais tout à coup, pendant la conversation avec le curé, voici qu'elle avait compris la situation, la fine mouche! Nous ne dirons rien du colloque qui s'ensuivit entre les deux époux, des effusions, marques de reconnaissance, etc., parce que nous n'étions pas présent et que la tradition ne les rapporte pas. Mais il est établi irrévocablement que vers les trois heures de l'après-midi, un charretier déposa à l'entrée de la cuisine trois barriques de cette bonne bière de Sorel dont nos pères ne parlaient qu'avec attendrissement et un petit tonneau de Jamaïque fraîchement arrivé des Iles.

Et le soir, vers 10 heures, alors que le charivari battait son plein, les assiégeants virent avec surprise la porte s'ouvrir, et le médecin s'avancer sur le perron: « Messieurs, si vous voulez vous donner la peine d'entrer. » Une acclamation couvrit sa voix: « Vive le docteur Bonald ! »

Tous deux étaient là, dans le vestibule, pour recevoir les convives, la mariée bien avenante, le marié regaillardi par quelques accolades à une dame-jeanne d'allure respectable, débraillé pour la première fois et prodiguant les « tu » avec son plus aimable sourire. Et tous, habitants et rentiers, jeunes et vieux, rendirent honneur à leur réputation et à la politesse qu'on leur faisait.

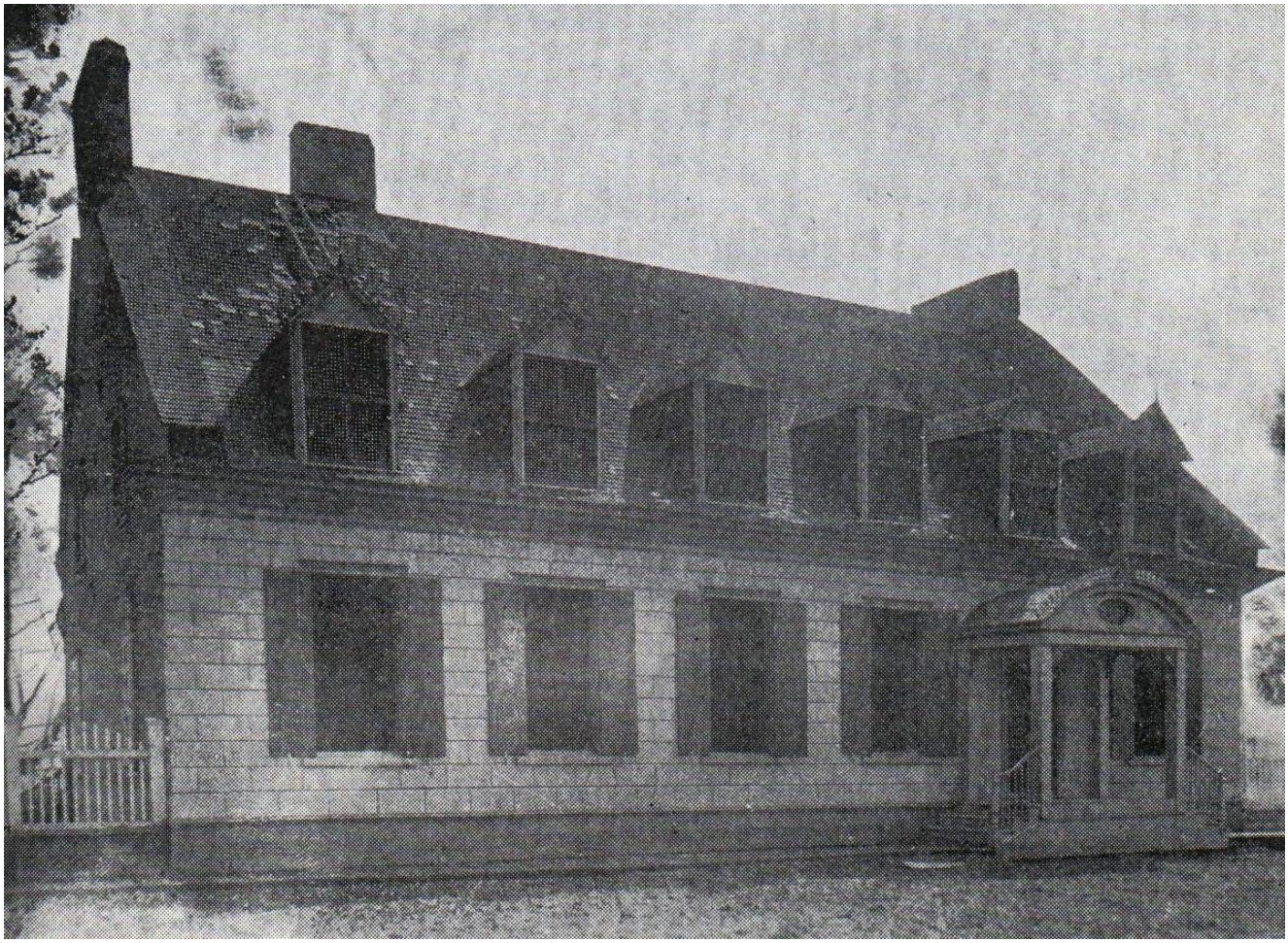
Puis, un des plus délurés cria: « Une chanson, la mariée. » Le violoniste se fit une tribune des marches de l'escalier et la pétillante Madame Bonald se plaça près de lui. Elle était tout je ne sais comment, sous le feu des regards braqués sur elle, faisait la charmante et chanta, avec des mines accommodées au sujet, À la claire fontaine. Afin de l'honorer ensuite, l'assistance tournée vers elle entonna *Vive la Canadienne*.

Pendant ce temps, Daniel-Emmanuel avait bien rabattu de ses airs de petit-maître. Il se promenait d'un groupe à l'autre, jovial, communicatif, retrouvant partout des amis. Et lorsqu'un des assistants lui demanda de remercier la foule, il n'avait plus de bourre dans ses gestes et il s'acquitta de sa tâche d'une manière remarquable.

Sa péroraison surtout fut goûtée et excita du délire: « Messieurs les électeurs du comté de Berthier, vous vous êtes souvenus de moi lorsque j'étais dans le bonheur et je vous remercie. J'espère que vous vous souviendrez de moi dans vos malheurs, vos maladies, et soyez certains que je serai aussi heureux de partager vos peines que vous l'avez été de partager ma joie. Et conservez alors cette ténacité dont vous avez donné une preuve si éclatante. » Il obtint ainsi une ovation et le départ de ses invités.

C'est ainsi que débuta à Berthier, dans la pratique de sa profession, le docteur Daniel-Emmanuel Bonald qui se fit en peu de jours la clientèle la plus nombreuse qui fut et devint député sans y mettre beaucoup du sien.

Léo-Paul Desrosiers



« Le manoir de Saint-Ours à L'Assomption… était à deux milles environ du village, sur la route de Montréal. C'était une grande maison de pierre, à long toit percé de lucarnes. Un porche de bois, auquel on accédait par un perron, servait d'entrée. Ce porche était situé à l'extrême droite de la maison. Une rangée de cinq fenêtres s'ouvrait dans la façade. Le grand toit et ses cinq lucarnes complétaient cet ensemble fort simple mais harmonieux. Aux deux bouts, des cheminées dépassaient le faîte… »

Robert de Roquebrune, *Testament de mon enfance*.

Le boulanger et le voleur

Il y avait une fois un boulanger qui, ayant entendu parler que, dans un village assez éloigné, la gêne y régnait en maîtresse, résolut de s'y rendre afin d'essayer d'y vendre son pain. Il fit donc une cuite de pain, chargea sa voiture et le voila parti de grand matin dans cette direction. Il y avait un long bois à traverser, les chemins étaient mauvais, de sorte que cela prit une bonne partie de sa journée pour s'y rendre. L'on avait baptisé le village du nom de *Pauvre* parce que la misère s'y était toujours plus ou moins fait sentir. Le village n'était pas gros, et le boulanger eut bientôt fait de se défaire de son pain. Il était deux heures après dîner, et 1e boulanger songea à s'en retourner chez lui. Après avoir jugé que son cheval avait suffisamment mangé, il embarque dans sa voiture et le voilà parti. Mais il n'avait pas fait dix pas qu'il voit venir a sa rencontre un bœuf qui lui cria d'arrêter :

— Bon boulanger, dit-il, depuis longtemps les voleurs dévastent ce village. Il n'y a plus que moi de bête à corne, ici, et je crois que bientôt ils vont être obligés de me tuer pour avoir de quoi manger. Emmène-moi loin d'ici.

— Mais les habitants vont m'arrêter.

— Ne crains rien, dit le bœuf, ils sont tellement occupés à dévorer le bon pain que tu viens de leur apporter qu'ils ne s'apercevront point de ma disparition.

— Embarque, dit le boulanger.

Quelques pas plus loin, il voit venir un gros chien.

— Bon boulanger, dit le chien, depuis longtemps je n'ai pas mangé un bon gigot de bœuf, et je vois que tu emmènes le dernier bœuf qu'il y a dans le village. Laisse-moi suivre ta voiture.

— Suis, dit le boulanger.

Rendu a la troisième maison, il voit un coq sauter sur le seul piquet qu'il y avait devant la maison et le coq cria :

— Bon boulanger ! Emmène-moi loin d'ici car les voleurs sont venus hier chercher la dernière poule qu'il y avait dans le poulailler. Demain sera mon tour, emmène-moi.

— Embarque !

Un demi-arpent plus loin, il voit venir un gros rat.

— Bon boulanger, dit le rat, il n'y a plus rien a voler dans le village, je crois que je vais mourir de faim, emmène-moi.

— Embarque, dit le boulanger.

Tout à coup le boulanger voit venir un gros chat en courant.

— Bon boulanger, je vois que tu es en frais d'emmener le seul rat qu'il y dans le village. Moi qui attendais qu'il fut gros pour le dévorer, qu'est-ce que je vais faire à présent ? Emmène-moi donc avec toi.

— Embarque.

Et voilà le boulanger parti pour se rendre chez lui. Mais sa voiture était pas mal chargée, les chemins mauvais, et il n'était rendu qu'à demi-chemin dans le grand

bois, et la noirceur était arrivée. Tout à coup, il arrête sa voiture. Il croit voir une lumière dans ce qu'il lui paraît être une petite cabane pas très loin, au milieu du bois. Il laisse sa voiture et s'avance doucement vers la cabane pour s'enquérir de ce qui se passe là. Il est bientôt rendu et aperçoit par la seule petite fenêtre, assis autour d'une table, trois voleurs qui sont à compter de l'argent. Sans rien dire, le boulanger va chercher son cheval et tous les autres animaux qu'il avait avec lui, et vint les ranger en arrière de la cabane. Les voleurs étaient tellement occupés à compter leur argent, même qu'ils se chicanaient assez haut, qu'ils n'entendirent aucun bruit. Le boulanger donna un mot d'ordre aux animaux, et au signal donné, le cheval se mit à hennir et à ruer sur la maison, le bœuf se mit à beugler et à corner de même, le chien se mit à japper et à gratter la terre. Le coq se mit à chanter et à battre les ailes, le chat se mit à miauler, et le rat à crier pip-pip de son mieux. Le boulanger lui-même, muni d'un bâton, se mit à frapper le mur de la cabane à tour de bras. Les voleurs, surpris et épouvantés en entendant ce vacarme, furent pris de panique folle et déguerpirent, ne prenant même pas le temps de ramasser leur argent qui resta sur la table. Le boulanger entra dans la cabane, s'empara de l'argent laissé sur la table, mais craignant le retour des voleurs, car il voulait passer là le reste de la nuit, il disposa, rangea les animaux dans l'ordre suivant afin de n'être pas pris par surprise. Il placa le chien sous le perron de la porte d'entrée, le bœuf près de la table, le chat dans l'escalier, le rat dans le foyer éteint, le coq sur la

cheminée au dehors, le cheval près du lit, et lui-même bien gardé, se coucha et s'endormit sans plus d'inquiétude.

Après que les voleurs épeurés eurent couru assez longtemps, ils s'arrêtèrent, et se mirent de nouveau à se chicaner entre eux.

— C'est de ta faute, disait l'un.

— Non, c'est toi qui n'es qu'un peureux, disait l'autre.

Ils se battirent si bien que deux d'entre eux restèrent sans connaissance, couchés sur le terrain. Le troisième après avoir réfléchi quelque temps se décida d'aller faire un tour vers la cabane abandonnée, pour prendre l'argent laissé sur la table en partant. C'était en pleine noirceur, car le boulanger avait éteint la chandelle. Le voleur n'entendant rien, car tout reposait dans la cabane, devint plus hardi et monta le perron. Alors le chien, sortant tout à coup de dessous le perron, sauta sur le voleur et lui arracha la queue de sa capote. Le voleur effrayé se jeta dans la cabane et alla du côté de la table pour voir si l'argent était encore là. Le bœuf se levant lui envoya ses cornes et le fit voler dans l'escalier, le chat se réveillant ne demandait pas mieux que de lui labourer le visage avec ses griffes.

Le voleur encore surpris roula en bas de l'escalier et alla tomber tête baissée dans le foyer, le rat lui mordit le nez jusqu'au sang et cria pip-pip. Le voleur étourdi prit son élan pour se jeter sur le lit, mais le boulanger à son tour, prenant son gourdin, le frappa et le rejeta à côté du lit, où le cheval, ne goûtant pas sa visite, lui envoya une ruade qui l'envoya passer à travers la porte de sortie. Là, l'air réveilla mon voleur, et

la peur aidant, malgré ses meurtrissures, il prit ses jambes à son cou pour déguerpir et s'éloigner de cet endroit qui était en possession des mauvais esprits. Le chien, le voyant s'enfuir, se mit à sa poursuite, mais le coq, se mettant à chanter son chant de victoire: coucouricou, coucouricou, le chien vint prendre sa place de gardien sous le perron.

Le boulanger riche de l'argent des voleurs arriva le lendemain à son village avec sa ménagerie. Le boulanger était riche, il fêta largement son retour.

Après le passage du boulanger, les gens du village "pauvre", s'étant aperçu de la disparition du peu d'animaux qu'ils avaient, envoyèrent une délégation protester auprès du boulanger. Mais tout s'arrangea pout le mieux: le boulanger garda les animaux et, à toutes les semaines, il envoyait porter une cuite de pain blanc à ces malheureux qui trouvaient toujours son pain meilleur d'une fois à l'autre. Tout est bien qui finit bien.

Adélard Lambert



Capitaines de milice : Euclide Dugas, Auguste Guilbault, Médéric Foucher et Gustave d'Orsonnens – Saint-Jacques-de-l'Achigan (1870). Photo : *Une nouvelle Acadie, Saint-Jacques-de-l'Achigan*. - Par Guy Courteau et François Lanoue. Page 273.

Puce est morte

C'était une fois un pou et une puce qui s'étaient mariés, le pou un peu sournois, comme la plupart des autres poux, et la puce pas mal étrivante, elle aussi, comme ses sœurs les autres puceronnes. Mais, malgré leurs petits défauts naturels, ils faisaient assez bon ménage. Un jour, le pou partit comme d'habitude pour aller faire une bonne journée d'ouvrage. Après son départ, la puce se met en frais de faire son ménage, laver sa vaisselle, et ranger tout en ordre dans la maison, car c'était la journée pour faire sa cuite de pain pour la semaine. En soulevant le couvercle, elle se pencha trop, tomba dans la huche, s'empêtra dans sa pâte, et mourut là, étouffée, n'ayant personne pour venir à son secours.

Quand le pou arriva pour 1'heure du repas, il fut très étonné, en entrant, d'apercevoir le poêle éteint. La table n'était pas dressée comme à l'ordinaire et dans la maison régnait un silence de mort. Il crut d'abord à un tour de la puce, mais apercevant la huche ouverte, il eut la curiosité de regarder dedans, et il trouva, à son grand chagrin, la puce étouffée dans sa pâte, victime de son devoir. Pas besoin de dire l'étonnement du pou, qui se met à crier et à se livrer aux pires lamentations.

La porte, restée entr'ouverte, entendant le pou crier et se lamenter, lui demanda:

– Qu'as-tu donc, pauvre pou, à tant pleurer?

— Tu sais donc pas?

— Non !

— Puce est morte, puce est morte et moi je pleure.

— Eh, dit la porte, si puce est morte et que pou pleure, moi je vais sortir de mes gonds.

Le chat, voyant la porte se dégonder, lui demanda :

— Qu'as-tu donc, pauvre porte à te dégonder?

— Tu sais donc pas?

— Non !

— Puce est morte, pou pleure, et moi je me dégonde.

Le chat dit :

— Moi, Je vais miauler.

Le tas de fumier devant la grange dit :

— Qu'as-tu donc pauvre chat à tant miauler?

—- Tu sais donc pas?

— Non !

— Puce est morte, pou pleure, porte se dégonde, chat miaule, moi, je me charrie.

Le chien dit :

— Moi, je vais japper.

Les poules, entendant le chien japper, disent:

— Qu'as-tu donc pauvre chien à tant japper?

— Vous ne savez donc pas?

— Non !

— Puce est morte, pou pleure, porte se dégonde, chat miaule, fumier se charrie, moi, je jappe.

Les poules disent :

— Nous, nous allons jeter nos plumes au vent.

Le voisin, sortant de sa porte pour aller chercher de l'eau avec ses seaux, dit :

— Qu'avez-vous donc pauvres poules à jeter vos plumes au vent?

— Tu ne sais pas?

— Non !

— Puce est morte, pou pleure, porte se dégonde, chat miaule, fumier se charrie, chien jappe, nous, nous jetons nos plumes au vent.

Le voisin dit :

— Moi, je défonce mes seaux.

Un homme qui se rendait au marché, passant devant la porte, s'arrête et dit :

— Qu'as-tu donc, pauvre homme, à défoncer tes seaux?

— Tu sais donc pas?

— Non !

— Puce est morte, pou pleure, porte se dégonde, chat miaule, fumier se charrie, le chien jappe, les poules jettent leurs plumes au vent, et moi, je défonce mes seaux.

L'homme dit :

— Moi, je brise mes tinettes de beurre.

Jean Sauteux qui du village aperçut cet homme dans le chemin brisant ses tinettes en deux sauts, arriva à lui et dit :

— Qu'as-tu donc, pauvre homme, à briser tes tinettes de beurre?

— Tu sais donc pas?

— Non !

— Puce est morte, pou pleure, porte se dégonde, chat miaule, fumier se charrie, chien jappe, poules jettent leurs plumes au vent, voisin défonce ses seaux, moi, je brise mes tinettes.

— Moi, dit Jean Sauteux, je vais m'accrocher le menton à la lune.

D'un saut, Jean était accroché à la lune. Mais il se rendit bientôt compte qu'il avait fait une bêtise, pire que toutes les autres bêtises, et il se mit à jongler pour se tirer de sa mauvaise position. Il commença par attacher un cheveu à la lune et descendit d'autant, mais qu'est-ce que la longueur d'un cheveu? Jean jongla encore. Il faisait froid, il cracha : cela fit un glaçon et il descendit encore un bout. Mais qu'est-ce que la longueur d'un glaçon de crachat pour une telle hauteur ? Jean se gratta la tête pour trouver quelqu'autre plan. Son ongle rencontra un pou, Jean lui attacha une patte au glaçon et, lui prenant l'autre, il descendit encore un bout. Le cheveu, le glaçon étaient matière qui pouvaient endurer le poids de Jean, mais le pou ne l'entendit pas ainsi. Bientôt fatigué de supporter la pesanteur de Jean, il lâcha le glaçon et Jean Sauteux s'abattit sur la Terre, le pou par-dessus lui. Jean était étourdi de cette chute, le pou en profita pour lui administrer une dégelée en règle.

Je voulus aller les séparer, mais le pou s'est fâché, il m'empoigna par le chignon, et voulut m'emmener en prison. Il me relâcha, cependant, quand je lui ai promis que jamais je me mêlerais des affaires de poux.

Adélard Lambert



Le Père Albert Lacombe et les évêques du Nord-Ouest : Lacombe, Legal, Grouard, Brénat, et Husson. (Éditions Septentrion)

Marie Bouilli

Marie Bouilli était une femme qui demeurait dans un rang éloigné. Elle avait une grosse famille et elle était débordée de travail. Un jour, elle était en train de filer et elle était très fatiguée. Elle regardait le gros tas de laine qu'elle avait près d'elle. Elle était complètement découragée. «Je donnerais n'importe quoi pour voir toute cette laine filée», qu'elle dit à un moment donné.

C'est alors qu'un monsieur très chic se présente dans l'embrasure de la porte (c'était le diable en personne) et lui dit: «Bonjour, chère madame, mais comme vous semblez fatiguée? Est-ce que je ne pourrais pas faire quelque chose pour vous aider?» Marie lui répond: «Oh! Je ne penserais pas, gentil monsieur. Ce qui m'embête le plus, c'est toute cette laine que j'ai à filer comme vous voyez.» — «Ah! Oui! Mais chère madame, je peux vous la filer votre laine si vous voulez!» — «Oui, mais», lui répondit Marie, «je n'ai même pas d'argent pour vous payer pour vos services.» — «Bah! Ça ne fait rien du tout. Ce que vous aurez à faire c'est seulement de dire mon nom lorsque je vous rapporterai votre laine ou bien vous deviendrez à mon service.»

Alors, sans plus réfléchir, Marie Bouilli accepte le marché.

Mais une fois que le monsieur est parti avec la laine, elle pense à son affaire et réalise qu'elle ne connaît pas le nom de ce monsieur. Alors, elle commence à invoquer tous les saints du ciel de lui suggérer une façon de s'en sortir.

Tout à coup, il y a un voisin qui frappe à la porte. «Bonjour, Marie!» lui dit-il. «Bonjour, voisin!» qu'elle lui répond. Alors le voisin lui dit : «Je ne sais pas ce qui se passe mais je viens de voir quelque chose de bien étrange.» — « Qu'est-ce que vous avez donc vu ?» demanda Marie. «Ben, j'ai vu dans un buisson, pas bien loin d'ici, un monsieur très bien vêtu, pis qui est en train de filer de la laine tout en chantant, pis dans sa chanson y parle de vous.» — «Ah! Oui, c'est sûrement le monsieur qui est venu chercher ma laine, mais qu'est-ce qu'elle disait donc sa chanson?» — «Ben, ça, ça allait à peu près comme ça, lui répondit le voisin : Si Marie Bouilli savait que je m'appelle Quejallais, elle serait contente et elle me réjouirait.» — «Ah! Ben là par exemple, vous savez pas, voisin, le service que vous venez de me rendre. Marci ben gros, là!»

Le voisin a rien compris, puis il est reparti. Mais quand le diable est revenu avec la laine, la dame se promenait dans la maison ben d'bonne humeur. Ce qui a surpris un peu monsieur le diable. Alors, il lui a dit: «Tiens, voilà votre laine toute bien filée. Asteur, êtes-vous capable de dire mon nom?» Toute contente, Marie lui répond: «Ben sûr, votre nom est Quejallais.» Le diable a tombé dans une grande colère, une grosse boule de feu est apparue et le diable a disparu.

Marcel Ducharme



Noces d'or de Ludger Plouffe et de Philomène Quesnel dit Lajoie et de Simon Plouffe, frère de Ludger, et Marie-Louise Mireault (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1909) Photo : Réjeanne Plouffe Laroche.

L'hiver des corneilles

Nos grands-mères étaient d'excellentes diseuses et se rappelaient tous les récits que, dans leur enfance, elles avaient entendus. Leurs dires contenaient tant de merveilles, leur visage à la fois sérieux et comique, reflétait tant d'imagination et de croyance, que les petits enfants, enchantés, se laissaient transporter par elles sur le canot volant aux chantiers de la Gatineau, aux soirées de danse où le diable déguisé en beau danseur, contait fleurette aux belles filles du canton, ou même plus loin, aux royaumes féeriques où l'on peut s'attendre à toutes ces merveilles.

Grand-mère Angèle, par exemple, achevant de laver la vaisselle, le soir, et rangeant les chaudrons sur le poêle à trois ponts, disait:

— Mes petits enfants, asseyez-vous autour de la table. Si vous êtes sages, je vous dirai un conte ou une légende.

Après avoir accroché le plat à vaisselle dans l'armoire ouverte et passé le linge humide sur le tapis ciré de la table autour de laquelle les enfants, tout oreilles, étaient assis, elle venait tranquillement s'asseoir au bout de la table. Elle tirait de la poche de son tablier une tabatière de jais, lui donnait, avant de l'ouvrir, trois petites tapes de ses vieux doigts, prenait une prise de tabac, puis elle commençait la légende de *L'Hiver des corneilles*. Cette légende, d'abord racontée par Adélard Lambert, de Berthier en haut, était un peu connue sur le parcours du Saint-Laurent. N'importe quel habitant pourrait vous dire, un jour de printemps :

— Aujourd'hui, le temps est beau, mais ça ne durera pas longtemps. J'ai vu trois corneilles; elles passaient à tire d'ailes, s'en allant au sud. Elles étaient poussées par un fantôme.

Si vous voulez lui faire expliquer ce qui pousse ces corneilles à retourner vers le sud, d'où elles ne faisaient qu'arriver, il vous répondra :

— En s'en retournant, elles annoncent le petit hiver. Pauvres corneilles! Elles paient bien cher une incartade qui remonte si loin en arrière qu'on l'a presque oubliée. Et dire qu'elles sont condamnées à subir ce châtiment jusqu'à la fin des temps!

On s'en tient souvent à ce dicton, mais le soir au foyer, on raconte souvent au long la légende des corneilles, et on la termine même par la morale qui suit :

«Si la colère de Dieu descend comme ça sur les simples oiseaux, qui furent maudits de Noé, combien plus ses châtiments s'appesantissent sur l'homme infidèle qui désobéit à ses commandements et méprise ses représentants.»

Il est impossible ici de dire au long cette légende. Il suffit de rappeler qu'après que le patriarche Noé, pour obéir à Dieu, eut travaillé cent ans à construire l'arche, il y fit embarquer les représentants de toutes les espèces animales de la terre, et s'y logea lui-même avec sa famille.

Des pluies torrentielles inondèrent toute la surface de la Terre et les êtres animés hors de l'arche périrent jusqu'au dernier. L'arche, portée par les eaux gonflées, se balança sur les flots.

Plus tard, après le retrait partiel des eaux, Noé voulut s'assurer que la Terre était devenue habitable. Ouvrant une fenêtre, il lâcha le corbeau, qui jusque-là avait été l'oiseau favori de la création, au plumage coloré et magnifique, et dont la voix peuplait l'air de joyeux ramages.

— Parcours au vol la surface de la Terre, commanda Noé au corbeau. Si tu y trouves de la verdure, rapporte-m'en un rameau.

Le corbeau aperçut des cadavres flottant à la dérive et, satisfaisant ses appétits voraces, se mit à les dévorer. Il oublia le commandement de son maître et ne revint plus à l'arche, qui s'était échouée sur une montagne. Noé maudit alors le corbeau pour son infidélité; sa malédiction noircit le plumage de cet oiseau et changea son ramage en un croassement rauque et plaintif.

Deux fois, Noé envoya la colombe à la recherche de la verdure. La première fois, elle revint le bec vide; la seconde, elle rapporta un rameau vert où mûrissait un fruit. Le patriarche bénit la douce messagère, qui devint blanche et jolie, et qui, depuis, n'a cessé d'être l'oiseau chéri de tous.

Le temps de la libération était venu. Noé ouvrit portes et fenêtres et congédia les espèces captives, qui se dispersèrent de tous côtés. Aussitôt qu'il aperçut la corneille, parente du corbeau, qui passait au vol, il l'arrêta et, sous l'emprise du ressentiment, lui dit :

— Toi et ton cousin le corbeau, soyez condamnés à voyager sans trêve, toujours. Vos goûts seront voraces et sanguinaires, et vos voix éclateront en cris lugubres. À

votre approche, les éléments se réveilleront et par leur courroux chercheront à vous chasser de leur présence.

La corneille, poursuivie par toute la gent ailée, s'enfuit en poussant des cris lamentables. Elle se réfugia dans un lieu désert, puis erra seule, morose et abandonnée. Pour nourriture, elle gobait la chair qui restait sur les cadavres échoués dans la vase. Elle rencontra, un jour, son cousin le corbeau qui, comme elle, se nourrissait de dépouilles. La corneille et le corbeau, se sachant à tout jamais bannis de la présence de l'homme, se lièrent d'amitié dans leur malheur et, poussés par le remords, s'éloignèrent au loin vers le nord.

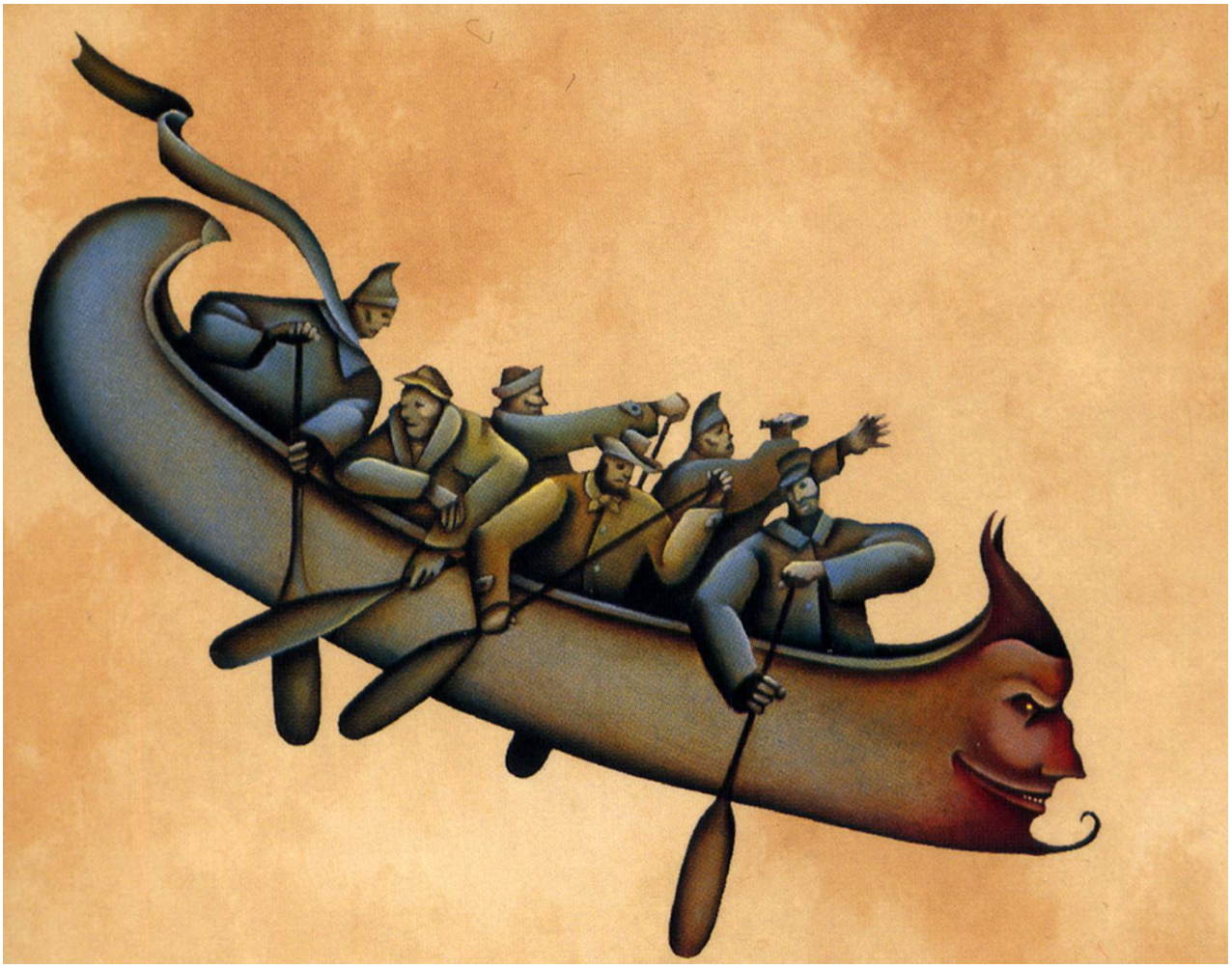
Après un voyage long et pénible, ils se juchèrent, pour se reposer, sur un arbre au milieu d'une grande forêt de pins et de sapins, où régnaient la paix et le silence. Cette forêt devait être une des nôtres, au Canada, il y a longtemps. Le sol, couvert d'un manteau de neige, n'avait pas la tristesse coutumière des lieux déserts. Les rayons du soleil avaient percé, ici et là, ce blanc manteau, comme pour y faire des bigarrures. Tout souriait aux fugitifs, qui se crurent enfin à l'abri des opprobres de l'homme et de la nature.

L'illusion de la corneille et du corbeau dura peu. Dès le lendemain, leur réveil fut pénible. Les vents du nord, soulevés à leur approche, soufflaient en tempête, et le firmament, chargé de nuages menaçants, faisait tourbillonner des flocons de neige. Le froid, descendant du nord, mordit au vif les exilés. Ils reprirent la fuite, devant les protestations de la forêt qui leur refusait un asile.

Tous les ans, depuis ce temps, les corneilles émigrent vers le Canada à l'arrivée du printemps, et la forêt se soulève contre elles à cause de la malédiction de Noé.

Cette légende tient des contes populaires en ce que sa source n'est pas canadienne; elle est en marge de la Bible. Mais le conteur la rattache vers la fin aux corneilles du Canada et à l'hiver des corneilles au pays. La plupart des légendes, toutefois, ont trait à des faits canadiens, et on les donne souvent comme véridiques, bien qu'ils soient pure fiction. Le thème folklorique qui les inspire seul est ancien; la forme en est relativement nouvelle, ou plutôt elle varie suivant les conteurs, comme « La Poule noire », « Le château Bigot », « Le beau danseur », « La mouche dans le manche de hache », « La chasse-galerie », « Le rocher Malin », « Le père Labrosse » et combien d'autres. Ces légendes sont tirées de l'imagination populaire, et elles ne sont que fantaisie. N'empêche pas que, dans leur ensemble, elles donnent une image vraie et frappante du peuple, qui s'y peint largement et s'y exprime dans un langage plein de coloris.

Marius Barbeau



La chasse-galerie par Jacques Cournoyer. Extrait de la 4e de couverture de *Les Meilleurs contes fantastiques québécois* du XIXe siècle (Fides, 2001)

La chaumière Cinq guerlots

En ce qui concerne l'appellation Cinq guerlots, M. Forest ne sait pas d'où origine ce surnom donné au rang Saint-Charles, mais il se rappelle les farces qu'on faisait à ce sujet : «Il n'y en a plus rien que quatre, les renards en ont mangé un.»

Cependant, M. Forest pense que le nom serait attribuable au temps où les carrioles arboraient des grelots à leurs côtés.

L'appellation Cinq guerlots proviendrait, selon M. Valmore Lapierre, d'une sangle avec des grelots qu'un gypsee possédait et aurait accroché à un bouleau quelque part dans le rang de façon à ce que les enfants n'y touchent pas. M. Lapierre croit qu'on oublia la sangle de cheval et, tout au long des jours, le vent faisait sonner les grelots. Aussi les habitants de l'endroit surnommèrent leur rang Cinq guerlots.

Le surnom de Cinq guerlots pour le rang Base-de-Roc prend racine dans plusieurs légendes.

Une autre plus plausible provient des gens âgés qui vivent encore dans Base-de-Roc. Avant l'époque de l'automobile, le courrier était distribué par carriole. Le facteur qui était assigné à la livraison suspendait cinq clochettes au collier de son cheval, trois d'un côté et deux de l'autre, de sorte que lorsque les gens entendaient les clochettes au loin, ils s'exclamaient : «Tiens, voilà Cinq Guerlots avec la malle!»

Enfin, une histoire veut que l'on ait essayé de faire la culture des pommes de terre avec de piètres résultats. Lorsque l'on récoltait les patates à l'automne, on rejetait les guerlots près du chemin public, d'où le surnom de rang Cinq guerlots.

Rémi Duchesne



La chasse-galerie par Caroline Bouchard de Repentigny.

Adelaïde Lanouë

La corde à sauter

à Christiane

J'avais coupé la plus belle corde qui se trouvait dans le magasin de mon père. Avec cette espèce de vertige qui me saisit à la veille d'un acte important dans ma pensée ou mon désir, je m'étais précipité sur une hache, et soulevé d'une ardeur irraisonnée, j'avais tranché la corde enroulée. L'acte accompli, j'étais parcouru d'un frémissement animal, pareil à celui que j'éprouvais lorsque, la nuit tombée, j'allais avec des camarades voler des pommes vertes dans le jardin du voisin. Le fruit défendu, nous savions y mordre de toutes nos dents neuves et avides!

Hélas ! j'avais été surpris par le commis du magasin qui me dit : « Je vais te dénoncer à ton père. »

N'étais-je pas déjà assez bourrelé par la voix de ma conscience? Je dus boire, en grimaçant, un calice de reproches de cet employé avant le châtiment dont j'entrevoyais le terrible résultat : je serais dans quelques heures couvert de dérision en présence de toute la famille. Cette vision m'était odieuse, insupportable. Je savais que mon père serait absent jusqu'à l'heure de midi. Il était parti à la ville voisine y faire des achats.

Je ne voulais plus voir personne, sauf ma mère qui me prit dans ses bras et murmura: « Qu'est-ce que tu as fait ? » Elle m'embrassa et me fit asseoir. Mais ne pouvant rester en place, je rôdai partout, dans la cour, aux champs où je demeurai

quelque temps sur le bord du ruisseau à regarder passer les poissons. Comme un chien fou, revenant au magasin, je guignai cette corde, qui, semblable à un serpent engourdi, gisait sur le plancher et dont je ne voulais plus me servir. La corde que j'avais tellement désirée pour sauter, je ne concevais plus pour elle qu'une indicible horreur, car elle était le crime, le péché, la preuve irréfutable de ma volonté orgueilleuse, méprisante de tout frein.

Je désirais la cacher, la jeter au fond du puits. Mais le commis savait, et par lui, je serais accusé. Enveloppant d'un regard colérique cette corde dénonciatrice, je m'enfuis. Cherchant à me distraire de cette unique pensée, j'allai à dix heures au jardin. Plein d'inquiétude, redoutant les formes que prendrait la punition. Car j'entrevoyais la hart, mes culottes baissées, la. Fessée. J'entendais le cri que j'exhalerais et le rire de mes frères aînés; je sentais peser sur moi le regard ironique de mes grandes sœurs; je voyais la tristesse apitoyée de ma mère; tout un chassé-croisé d'affronts que je cherchais vainement d'éloigner de mon esprit.

Au jardin, plongé dans la végétation de légumes et de fleurs, je respirai plus à l'aise. J'aimais ce coin de terre, et, souvent, seul, je venais écouter le rossignol du matin avec une ivresse sans cesse renaissante. Au retour j'exprimais mon plaisir, disant que j'avais écouté des chants merveilleux, et je me précipitais dans les bras de ma sœur Corinne que je chérissais tendrement.

Cette fois-ci, je m'approchai du carré de concombres. Je vis celui que ma mère couvait de l'œil chaque matin, qu'elle regardait grandir et réservait à tous comme

une surprise heureuse. Je volai ce concombre, et me couchant sur le dos dans la rigole du jardin, je le dévorai. La brise caressait mes narines, entrait dans mes oreilles, soulevait mes cheveux.

Je jouissais de mes crimes, et le merle du cerisier égrenait ses colliers de trilles qui couraient autour des résédas, des roses et des pivoines. Il y avait dans l'air une douceur qui se mêlait au parfum des fleurs. Par son chant, l'oiseau augmentait mes délices. Enivré et repu, et cependant angoissé, dominé par des craintes qui perçaient ma poitrine comme si c'eût été des aiguilles. Je m'endormis, brisé d'émotions et riche de culpabilité.

Soudain, je m'éveillai et m'aperçus que le soleil s'était caché derrière les nuages. Et j'avais, précise, ainsi qu'un témoin, la sensation de la faute répandue autour de moi. Le lit de terre et d'herbes n'avait pas bu mes remords; il me les restituait tous. J'en eus le cœur malade. La nature s'attristait, je quittai le jardin.

Quelques instants plus tard, je me réfugiai sous le grand tilleul, en face de la maison. Seul dans l'obsession du méfait réalisé, me sentant menacé et pâlir devant les approches de la punition. Une feuille, lasse de vivre, se détacha de l'arbre et vint frôler ma joue d'une caresse furtive. De l'autre côté de la rue, immobiles, les deux ormes des grands-parents se taisaient.

La nouvelle de l'événement s'était répandue au village comme une traînée de poudre et ma corde à sauter était entrée dans les demeures des habitants. On disait:

« Le fils du capitaine va être puni.[22]» J'étais flétri par l'opinion. Des femmes bavardes se parlaient d'une fenêtre à l'autre commentant ce coup de tête : je devenais la fable du village. Mais, heureusement, je serais puni. Mes petits compagnons, les gredins ! se promettaient d'assister à ma correction; ils se tiendraient collés à notre maison pour entendre le cri de douleur qui les ferait rire.

L'heure inévitable approchait.

Soudain, j'aperçus grand'mère, fermant sa porte à clef. (Notre servante l'avait mise au courant de ce qui était arrivé.) Je la vis s'avancer. Elle avait revêtu sa robe noire des grands jours, s'était parée de son bonnet de tulle, de sa chaîne d'or, héritage de ses ancêtres, de son épingle qu'un vicaire lui avait rapportée de Rome et qui représentait le Vatican; sur ses épaules, elle avait jeté son châle garni d'une frange de velours de soie. Elle venait à mon secours. La voisine, la croisant, lui dit: « Madame Dugas, est-ce que vous allez aux noces ? » Elle ne répondit pas, et majestueuse, imposante, continuait de traverser la rue. Car, il y a quelque chose de plus important dans son cœur que les noces les plus brillantes de la terre, et c'est de me sauver. Elle sait que c'est difficile de m'arracher au châtiment. Et elle s'est faite belle pour émouvoir davantage; elle a dressé un plan de bataille où elle croit déployer son amour, ses ruses de femme, sa partialité fervente. Rapidement elle franchit le seuil de notre maison.

---

[22] Mon père était commandant d'une compagnie de soldats qui fut créée pour combattre les Fénians

Grand' mère s'assoit dans la berceuse de la salle à manger, toujours muette, répliquant à peine aux questions qu'on lui pose. Elle médite, se ramasse sur elle-même, prête à bondir si on lève le doigt sur son petit. Chère tigresse ! Car c'est au repas du midi que mon père distribuait récompenses, remontrances et corrections.

Le temps, avec ses pas rapides, s'enfuit, et l'aiguille de l'horloge, dans un instant, ira égratigner la douzième heure. Mon père est revenu de la ville voisine. Il sait tout; il a son air irrité des mauvais jours. Tous gardent silence, car on sent que la réprimande et la répression seront impitoyables.

«Trainant la queue, portant bas l'oreille, je m'assois au bout de la table. La soupe est servie et le fumet monte dans l'air. Patient, le fricot, déposé sur la nappe, dégage ses odeurs de clous de girofle et de marjolaine. C'est alors que mon père éleva la voix: « Marcel, s'écrie-t-il... » Il ne continua pas, interrompu par l'intervention de grand'mère. Grandiose, sublime d'iniquité, haussant sa haute taille, grouillante de toutes ses chairs, le bras levé, et dans un en terrible, elle glapit : « Je ne veux pas que tu touches à mon vif-argent. »

Ce cri avait glacé tout le monde. Ce beau cri passionné, qui résonne encore dans ma mémoire et mon cœur, avait transformé la salle à dîner en une salle de spectacle. On se sentait transporté dans un autre monde.

Je portai la main à mon ventre. Bouleversé, il frémissait. Je regardais grand'mère, livide et pathétique, débordante encore de frémissements; elle m'apparaissait comme une femme de roman, l'image même des héroïnes dont j'écoutais l'histoire,

l'oreille collée sur la serrure de la chambre de mes sœurs, et qui me passionnait comme si c'eut été la vérité.

Papa, qui, dans la vie, n'obéissait qu'à sa mère, avait pâli et baissait la tête. Ma mère, qui tenait la corbeille de pain, se tenait immobilisée de stupeur. Mes sœurs, ébahies, laissaient tomber les bras le long des hanches. Mes frères eux-mêmes, médusés, n'esquissaient pas même un geste.

Je mangeai peu, et déjà dans mon cerveau naissait l'idée de la reconnaissance et comment je pourrais récompenser grand'mère.

□

Grand-père était absent. Il lui arrivait de se transporter à Montréal pour vendre ses ceintures fléchées. En effet, il confectionnait des ceintures en grand nombre, avec une habileté qui me remplissait d'admiration. Je passais des après-midi entières à le regarder travailler, et il supportait volontiers ma présence et mes jacasseries. Quelquefois, en hiver, il m'amenait avec lui. Et c'était un grand jour pour moi. Voir Montréal, les magasins, la foule nombreuse sur les trottoirs, et manger dans un grand restaurant. Je n'imaginais pas de voyage plus enivrant. J'étais transi de félicité. Et c'était si amusant que de s'y rendre. Emmitouflé de lainages, le nez, les yeux, la bouche seuls étaient libres. Assis près de grand-père, je me sentais déjà un homme et, malgré sa défense, je saisissais le fouet, et, bravement, je fouettais le cheval qui s'élançait sur la route. Grand-père, de temps à autre, arrêtait la voiture pour constater si j'étais bien protégé contre le froid. Il

enfonçait ma tuque, bordait mes jambes avec des couvertures et me disait qu'il ne fallait pas que j'aie froid. Oh ! non, je n'avais pas froid, car j'étais si heureux: je verrais Montréal dans quelques heures.

Montréal, la fabuleuse, Montréal, qui courait dans mon esprit, avec ses jouets, son peuple inconnu, ses attraits de toute sorte. Riquet à la Houpe, Peau d'Anne, Poucet m'accueilleraient aux portes de la ville, car je pensais bien me trouver en présence de ce petit monde. Je le rêvais. Après s'être assuré que j'étais bien enveloppé et à l'abri des morsures de la bise, mon grand-père sortait une bouteille de genièvre qui était cachée sous le siège, et dans un gobelet, s'en versait une rasade. Et je disais: « Quand je serai grand, je boirai comme toi. » Fort heureusement, je me vantais. Il riait et commençait à me raconter des histoires qui n'en finissaient plus et qui, cependant, me soulevaient de joie.

La route semblait s'étendre à l'infini. Grand-père, garni de neige, ressemblait au père Noël. Il portait un gros casque de fourrure; une crémone entourait son cou et les bouts flottaient dans l'air. Et c'était un père Noël qui parlait, s'agitait, gourmandait. Il était plus complet que celui de la fiction.

Le cheval devenait blanc de neige friselée, et c'était, à mes yeux, celui de la légende, des contes de fée. Il secouait les aigrettes de givre qui ornaient sa tête. Je ne voulais plus toucher, à ce moment-là, au fouet, car j'aurais eu crainte qu'il ne s'évanouît, et je le contemplais avec des yeux exaltés. Et lorsque grand-père, plus réaliste, s'en emparait pour activer son trot, je poussais un cri comme devant un

sacrilège. Il perdait un peu de sa robe d'hermine, de son irréalité, et mon imagination s'abîmait dans la route de frimas et de diamants. Mais, tenace, partait vers de nouvelles envolées au pays de cocagne. Et puis, de temps en temps, s'élevait le soupir de l'hiver qui paraissait s'échapper de la terre morte et qui montait jusqu'au ciel gris et impassible. Il y avait de grandes heures de silence où grand-père songeait à ses affaires, et moi, endormi par le froid, mais l'esprit allumé aux cimes du rêve.

Arrivés à ce que l'on appelait la savane, je perdais entièrement contact avec la réalité. Cette traversée à travers le bois était pleine d'émerveillements, d'embûches radieuses. Les pins énormes, les sapins neigeux et givrés succombant presque sous le verglas, les arbustes criblés d'étoiles, ce poudroiement de fleurs liliales, l'irisation de la lumière quand le soleil se dégageait des nuages, me transportaient de ferveur. Ce n'étaient plus des arbres ordinaires, mais les fûts, les colonnes d'un palais enchanté. Je voyais des choses que mon imaginative façonnait au fur et à mesure que nous avancions. J'aurais vou.lu quitter la voiture, me promener, toucher à ces merveilles, ces coraux, cette efflorescence enchanteresse, cet émail, ces rameaux où régnait l'art libre de la nature qui, en se jouant, créait une magie de cristaux. J'en manifestais à haute voix le désir, mais le vieillard se refusait à ma prière; Tout devenait mirifique et adorable: la terre, le ciel, la sleigh, grand-papa, ce qui m'entourait et ce que je ne pouvais atteindre que par le regard. L'univers constituait un royaume divin, et il semblait que les êtres qui peuplaient mon esprit allaient

surgir et se mêler à mes transports, à l'enivrement de tout moi-même. Dans ma bouche, j'avais le goût du bonheur.

Si, parfois, le vent secouait les arbres de gel et de givre, une branche en craquant s'effondrait sur le sol, je croyais que le diable dérangeait la beauté de la nature. Cette chute se répercutait dans mon cœur, et j'enveloppais cette branche de mes regrets. Car je savais qu'elle commençait de ne plus être, qu'elle venait de mourir. Et j'étais arraché de ma rêverie par le fouet claquant sur les flancs du cheval ou manié sous le rire de grand-père qui s'amusait souvent à l'agiter dans l'atmosphère, à le faire siffler sans l'abattre sur l'animal.

Le trajet était long. Nous apercevions tout à coup la banlieue de Montréal. Des hommes, des femmes, des enfants ! Sûrement, parmi eux, Geneviève de Brabant, Fridolin, la reine Blanche et le pèlerin de Sainte-Anne. Ils allaient me prendre dans leurs bras, me serrer sur leur cœur. Et, à vive allure, le cheval de nouveau fouetté, nous entrions dans la terre promise.

□

Ma grand' mère était retournée chez elle. Vers deux heures de l'après-midi, l'idée d'aller la voir me faisait frissonner; mon cœur débordait de reconnaissance, et je cherchais dans ma cervelle ce qui pourrait lui être une preuve que je l'adorais et que je n'étais pas un ingrat. Et soudain, je crus avoir trouvé ce qui la surprendrait et l'amuserait. Je tenais le moyen, la trouvaille. Du moins, j'étais sûr que, à nouveau, et après tant d'autres manifestations, je m'engageais dans le chemin qui aboutirait à

son cœur, à ses larmes de joie, à son rire perlé, à son ineffable amour. Cachant mon secret comme un trésor, je commençai de traverser la rue avec la peur d'être découvert, et marchant à quatre pattes autour de la maison des grands-parents, je pénétrai dans le magasin de ceintures. La porte qui donnait sur la salle où se trouvait grand'mère était fermée. À travers le rideau, je l'aperçus. Elle était assise dans une grande chaise et s'était endormie. Pas une minute à perdre. Je me déshabillai et commençai d'enrouler mon corps de ceintures fléchées. Dans un vieux miroir suspendu au mur, je me pouvais voir. Je fis une grande boucle autour de mon cou, pareillement aux bras, à la taille, aux jambes, et pieds nus, vif et alerte, je pénétrai en trombe dans la salle. Grand'mère eut un cri de surprise, et je me pris à sauter en chantant. Je grimpais sur les chaises, la table, le sofa. J'en descendais aussitôt, et me livrais à une danse folle, courant d'ici, de là, revenant sur mes pas, faisant de grands saluts, des sauts nerveux, et repartant de plus belle. Grand'mère riait et pleurait de joie. Elle applaudissait, et je chantais et dansais toujours. Les chansons qu'elle m'avait apprises s'échappaient de mes lèvres. Je m'arrêtais pour lui réciter, en bredouillant, *La Cigale et la Fourmi,* lui parlais de mes rêves, de mon chien Poppé, de mon carrosse qui était brisé, des pommes que j'avais volées, et je continuais à danser, ouvrant toutes les portes, pénétrant dans la cuisine, et revenais, toujours animé par la folie de la danse. Mais les perles de verroterie dont grand-père parsemait ses ceintures, me déchiraient la chair et du sang en sortait. Je ne m'occupais pas de ce sang répandu par moi-même, et voyant grand'mère joyeuse, je

persistais à gambader, à courir, à danser. Quelques gouttes de sang ayant taché mes pieds nus, grand'mère s'en aperçut, et le drame de l'inquiétude traversa son visage. « Mais tu saignes, mon petit ! » Elle me prit dans ses bras et m'étouffa de ses embrassements. Elle ne finissait plus de me cajoler de la racine des cheveux jusqu'à l'orteil. Puis, soudain, devenant grave, elle dit d'une voix changée: « Toi, tu seras un pape ou un démon. »

Je n'ai pas été pape. Peut-être suis-je un démon? Mais je ne le sais pas.

□

Adelaïde La Nouë, grand'mère adorée, qui es maintenant au ciel, parce qu'un jour pour me sauver, tu mis ta belle robe noire, ta chaîne d'or, ton épingle de Rome, sois bénie entre plusieurs femmes.

Marcel Dugas



La chasse-galerie par Caroline Bouchard de Repentigny.
(Propriété de La maison des contes et légendes de Lavaltrie)

La porte

Il y avait une fois un forgeron, et si je dis qu'il vivait pauvre et solitaire, on sait tout de suite qu'il était libre et probablement sage. Il n'avait jamais pris femme, peut-être parce que le bruit de son enclume couvrait le glissement des sandales féminines? Il habitait en retrait de la ville dont il semblait rythmer de loin toutes les activités. Depuis le Roi jusqu'à l'esclave, qui donc n'avait besoin de remettre sous le marteau tout objet laminé ou rompu par l'usage ?

Le soir venu, le forgeron fermait sa boutique à cette heure où le soleil évasé venait croiser la braise basse de la forge. Puis, portes closes, il continuait à battre le fer. Pourquoi prolongeait-il ainsi la fièvre de la chaleur et de la fatigue? Seul le pêcheur n'ignore point que son ami le forgeron travaille à une œuvre belle, rare, et sans doute réservée au Roi ; mais il n'a pas encore jeté l'œil sur cette chose façonnée entre la crépitation des étincelles et des étoiles.

Le jour, le forgeron obéit aux ordres de sa clientèle. Il voit beaucoup de monde.

Le guerrier entré tout armé comme l'enfer et qui, sans descendre de son coursier, vocifère:

— Forgeron! ferre mon cheval afin que de ses quatre pattes il crève autant de ventres que mon épée tranchera de têtes!

Le paysan qui interroge calmement :

— Forgeron, peux-tu apointer le soc de ma charrue, car il est déjà temps d'ouvrir la terre à la force mâle du soleil?

Le riche marchand qui s'assied, s'assure que nul ne l'entend, souffle à l'oreille du forgeron :

— J'ai de grandes richesses! Fais-moi deux coffrets si lourds que cinq voleurs ne suffiraient pas à les soulever, et si hardiment fermés que nul autre forgeron ne saurait les déverrouiller.

La femme pauvre hésite sur le seuil, ne dit rien, tourne entre ses mains l'unique vase de sa maison, et son doigt difforme en révèle la fissure. L'habile artisan ne dit rien non plus, n'exige point à l'avance le sou qu'elle ne peut donner en retour. Puis, quand elle est repartie, à la fois honteuse et rassurée, tu le vois saisir le vase vulgaire et le retaper sans surseoir.

Le futur marié, loquace et joyeux chante presque :

— Forgeron, forgeron, j'aurai la plus belle épouse; mais à quoi bon la perle précieuse si la maison n'a pas de double fermeture. Vite, fais-moi des verrous et que personne ne pénètre chez moi sans passer par ma juste jalousie!

La fille fardée n'ira pas ternir sa mule d'argent chez le forgeron. Elle dépêche son serviteur et exige que dans trois jours soit ressoudé le trépied des parfums.

Parfois s'arrête le pêcheur, encore tout salé de la salure de sa solitude marine, tout éclaboussé du limon de sa poissonnée. Il tire à soi le soufflet, ravive le feu de la chaufferie en pensant au vent qui allume la mer et forge des houles de fer. Il pense

surtout à ce chef-d'œuvre auquel le forgeron a peiné depuis le cheveu noir jusqu'au cheveu gris. Aucun doute, cette pièce ornementale, enfin livrée à l'approbation du marin, ressemble fort à un chef-d'œuvre, mais à qui et à quoi servira-t-elle? Lui, le pêcheur, il veut chaque chose, utile ou inutile, à sa place; ainsi le sel des étoiles pour empêcher la nuit de tout corrompre; le vent de la mer pour empêcher la mer de s'endormir sur ses fruits. Mais, sauf à l'extravagance du Roi, à qui réserver un ouvrage sans destination imaginable? Et le forgeron l'a affirmé: «Ce n'est pas pour le Roi que j'ai durci la graisse de mon bras et diminué la lumière de mes yeux; c'est pour la jeunesse de ma vieillesse».

Le forgeron en forgeant forge toujours quelque anneau du destin des autres, sans savoir si c'est heur ou malheur; qu'a-t-il voulu forger pour lui-même? Un rêve, une fantaisie, une folie?

Tout est achevé, tout est prêt. Le forgeron a éteint son feu, vidé sa boutique, troqué son tablier tanné contre une robe blanche. Il a érigé, sur la plus haute terrasse de son jardin qui domine la ville, son œuvre d'art, sa Belle Porte. Il l'a dressée nue dans l'espace. Elle n'a besoin ni de portail ni de chambre. Elle n'a point d'autre entrée ni d'autre sortie que le puits de la ville enserrée dans la vallée, et le fleuve du ciel engagé dans son embrasure.

Cette porte treillissée ne présente ni figure d'homme ni profil d'animal; le dessin purement géométrique n'a voulu retenir du métal que ces entrelacs à la fois denses et légers; ainsi l'épure à peine opposée au néant attentif de la page blanche. La

feuille de fer si patiemment affeuillée, assouplie, si artistement assemblée, divisée, est devenue ce fin rideau foré où se déconcerte le vent.

Cette porte sans défaut, tu ne la découvres qu'après avoir gravi un lent escalier de pierre où tu peux compter soixante-dix degrés. Et ta main, tu la sens soudain alentie sur une rampe également forgée. La rampe formera cette transition entre l'impatience des visiteurs et la longue patience de l'œuvre achevée.

Au bas de l'escalier, les fleurs, auréolées d'odeurs, amorcent l'ascension; plus haut, les oiseaux se chargent de colorer l'espace perdu par les fleurs; et plus haut encore, le silence de la Belle Porte suggère répit de vaines paroles.

C'est là que s'incline le forgeron pour poser la ride de son front dans la poussière; c'est là qu'il s'assied pour purifier ses mains jadis mordues par la gueule rouge du feu; des mains pourtant émondées de gestes inutiles; c'est là qu'il se recrée autant de regards qu'il découvre de clartés dans la lumière; c'est là qu'il se fond à la lumière à travers le lacis de sa Belle Porte, tel un poisson à la fois immergé et captif au filet de la mer. Quand il ouvre les yeux, il voit bien au delà du dôme du palais, du cône de la chaumière, et du voile de la paupière dont joue l'œil de celui qui le flatte ou l'interroge.

Autre est la sagesse du sage de la montagne appliqué à la vision ; la sagesse du sage de la mer appliqué à l'interprétation; la sagesse du sage de la cellule appliqué à la scrutation. La sagesse du forgeron participait surtout des deux premières; de la mystique et de la poétique, car il n'avait pas d'autre science que celle de son art.

Cette porte tirée des lentes et contradictoires épousailles du feu et du fer symbolisait pour lui une sagesse qu'il convoitait doucement: devenir, comme cette porte, à la fois toujours close et toujours déclose, un passage humble et beau entre la -matière et l'esprit.

Ces arabesques du métal, qu'était-ce sinon la profusion soumise à l'ordre de beauté; et cet innervement ne figurait-il pas la circulation brûlante de l'inspiration et ce qu'il reste de beau après le retrait de la vision? Ces ajours communiquant sans cesse à l'immense, n'étaient-ils pas, tour à tour, cette oreille tendue vers la parole sans son; cet œil tendu du haut en bas de l'espace ?

Ces jeux du plein et du vide ne marquaient-ils pas la double face, le double destin de toute durée, absence et présence ?

Aussi, bien plus proche la musique que ta flûte colle à ton âme; et bien plus proche la lumière que l'embrasure de ta fenêtre introduit dans ta demeure; bien plus proche le Roi si tu sais le portail et la salle du trône; bien plus proche la nuit si tu épèles, lettre à lettre, chaque étoile immobile, et fil à fil, chaque course d'astres.

Mais combien lointaine cette musique que ta flûte arrache de ton souffle et tu ne sais à quoi elle se mêle; trop lointain le Roi s'il te tourmente de faveurs et t'oublie derrière son vantail barré; trop inaccessible cette nuit qui te prête ses perles et ses nacres, et le matin, ton doigt ne touche que fantôme de rosée et réalité de larmes.

La rose elle-même sait-elle si son parfum augmente sa présence ou précise son absence ?

Une à une, le forgeron retournait ses pensées dans l'ombre et la lumière de sa Belle Porte, comme on retourne une pierre mouillée dans le soleil, et la pierre elle-même se souvient qu'elle n'est pas seulement dure et moite, mais tendre et fusible. Il méditait près de sa Belle Porte, tout noir, tout tassé sur lui-même, et on eût dit qu'il s'y enfonçait comme la mèche dans la lampe.

Souvent l'honnête artisan n'existe que le jour où il cesse de besogner car sa clientèle ne lui permet guère de se soustraire aux services qu'elle en exige; elle nomme volontiers trahison l'œuvre édifiée en marge des travaux ordinaires.

Aussi le guerrier coléreux revint-il dans la boutique du forgeron avec l'intention de le prendre à partie pour son oisiveté. Il franchit d'abord quatre à quatre les premiers degrés de l'escalier; mais deux écureuils forcent son attention. Il s'arrête pour suivre leur querelle tout en éclairs de cris et de courses. Il distingue alors les milliers de fleurs qui n'ont pas d'autre sort que de fleurir sur la pierre du matin et de sécher sur la pierre du soir. Le guerrier se refuse à cette paix du jardin et de la montée; il la repousse comme un piège, et il arrive là-haut soufflant comme un soufflet de forge.

Le forgeron l'a entendu, et reconnu au fracas de sa colère. Sans décroiser ses doigts, il se tourne un peu vers le soldat, et le salue ainsi :

— Noble guerrier, que la paix habite ta victoire!

— Quoi, je suis borgne et manchot et tu dis: Paix à ta victoire? Le fer de mon bras et le fer de ma bête ont forgé une victoire pour la mort; comment peux-tu dire, paix aux morts?

— Le chef a forgé ton bras, la guerre a durci ton sang; que la paix soit ta propre conquête. La paix sait passer à travers le fer comme la lumière à travers cette porte trouée. Regarde!

À ce moment, le soleil se levait et les diagonales des rayons traversaient la Belle Porte comme des épées de feu attaquant l'obscur et l'humide de toutes parts. Le forgeron ajouta:

— Vois, la pointe de la lumière est justice, mais le bras qui la dirige est amour.

Monte à son tour le paysan matineux et terreux; et s'assied en retrait du forgeron. Ce n'est pas la robe blanche de l'ancien artisan qui le gêne, mais ce poids de silence sur des mains jadis mêlées au vacarme d'un métier, oui, des mains jadis enfermées dans la routine de gestes précis et prévus. La lumière, maintenant droite comme une moisson mûre, laisse à chaque interstice de la Porte un grain d'or vierge. Le forgeron sourit, montre l'immatérielle moisson du jour et dit :

— Ami, voici le blé de la lumière; il est de suavité comme le ciel d'où il descend, et de force comme la ténèbre dont il a tiré croissance. Déjà cette clarté est joie dans les yeux qu'elle a rassasiés; et douleur sur les plaies qu'elle a révélées. Et toi, ta récolte, comment la lieras-tu à ta faim sinon par le pain; et comment ouvriras-tu le pain et la bouche de tes enfants sinon par la parole qui bénit le pain et nourrit les

enfants de corps en âme? Frère, je me nourris de lumière, et cette Porte percée est pour moi le crible à séparer le bon grain du mauvais grain ...

Le paysan soupire, regarde les paumes meurtries du forgeron, et dit:

— Je vois bien que tu tiens maintenant les racines de toutes choses, et que pour toi, le temps n'est que tige à mûrir fleur et semence sans pourriture.

Et le paysan s'en retourna heureux de sa provende sans pesanteur, de cette parole sage et fraternelle.

Quand à l'heure de vêpres parut le riche marchand, la Porte éclatait d'escarboucles, d'améthystes, de sardoines et de plus de gemmes qu'un vitrail ou qu'une cassette éventrée. L'amateur de trésors dit:

— Forgeron, tu possèdes d'incalculables richesses; mais elles te sont sans cesse ôtées par la nuit.

— Oui, marchand, elles me sont ôtées, mais comme le miel à l'alvéole, comme la couleur à la verrière, afin que je les retrouve nouvelles à chaque fois. À toi tes richesses sont ôtées par la crainte, ou par les voleurs, et comment les recouvres-tu ?

Le marchand regarda les ruisseaux de rubis partis du couchant et noyant le maigre pectoral du forgeron. Il dit:

— Comment recouvrer le seul vrai trésor, cette enfance à la fois riche et dépossédée?

Le forgeron en se retournant secoua de sa poitrine les rubis intouchables et dit:

— Marchand, rachète les pas du pauvre, et les pas du pauvre danseront autour de toi comme l'enfance. Rachète la nudité de l'orphelin, et la sécurité le l'orphelin allègera tes épaules du fardeau des ans. Rachète l'amertume de la veuve ou de l'artiste méconnu et la murée de ton jardin se couvrira de grappes sucrées que tu partageras avec les oiseaux, comme un enfant. La pierre, même précieuse, engendre la pierre; mais le partage engendre la faim du partage.

Le marchand s'éloigne et reconnaît qu'en forgeant sa Porte sans verrou, le forgeron a forgé des trésors sans dol et sans ternissure.

À la brunante, quand le jour ne touche plus que le décalque des formes défaites, et quand le forgeron, replié sur ses genoux est pareil à un bâtonnet d'encens épuisé sur ses cendres, se profile la femme pauvre.

Préservant entre elle et le forgeron la distance d'un écart de gazelle, elle élève la voix et dit:

— Père, toi qui t'allaites au sein du ciel, toi qui pends à la Porte comme un rameau surchargé de fruits, demande-moi quelque chose afin que je meure en paix; car tu n'as pas permis que le vase de ma maison se rompît avant l'heure !

Le forgeron tressaille et dit :

— Femme, nous sommes tous des vases fêlés et fatigués. Même quand le vin ou l'huile remplit l'amphore et la tient droite et assurée sur la table, nous sommes pauvres, car nos dons se dédoublent, se séparent de nous, sans nous. Mais toi, tu as trouvé l'abondance qui n'engorge point celui qui reçoit, qui ne tarit point l'amphore

qui la répand. Tu as trouvé le suint intérieur, le ferment à préserver la pureté du don; et qu'as-tu besoin de courir à la fontaine pour une eau plus fraîche, et chez le forgeron pour un vase plus stable? ... Femme, donne-moi une seule larme de ton amour, cent fois humilié et perdu ... et va en paix!

Avec la première étoile éclatée faiblement au bas de la Belle Porte se présente le jeune époux attristé.

— Forgeron, à quoi bon le verrou au pan de la porte si ta maison brûle, et la perle dans l'écaille si elle se rive à l'écaille ?

Le forgeron sourit et dit :

— Le diamant inséré dans ton œil, tu ne le vois point, et il te rend aveugle; éloigne-le jusqu'à ton doigt et il t'est buisson de lumière. L'oiseau, tu ne l'apprivoises point en froissant ses ailes entre tes mains de proie, mais tu lui apprends le chemin de ta voix et la récompense amoureuse de ta nourriture. La tendresse est respect et émerveillement de libre connaissance à travers la fibre dure de la fidélité, telle l'alliance de cette Porte avec l'espace.

Soupire l'époux, et se dilate son cœur rendu intelligent.

Plus tard, quand la couronne boréale fixe la royauté de la nuit, passe, désœuvrée, la fille fardée. Elle traîne sa sandale rutilante sur les degrés de l'escalier comme traîne sur les cailloux un ruisseau boueux qui a perdu ses sauts d'argent. Elle monte et ne songe qu'à la lassitude de sa cheville étroite. Là-haut, elle voit le gros

chrysanthème de la lune, les œillets des étoiles pris aux lacets de la Belle Porte; et le forgeron immobile ne tire point à soi cette gerbe profuse. La fille rit et dit :

— Homme fol, qu'attends-tu pour cueillir ce que tu n'as point semé? Ne suis-je pas belle comme le lotus de la lune et rieuse comme le pétillement des étoiles ?

Le forgeron lève sa face vers les eaux pures de la lune et dit :

— Mon enfant, à chaque nuit fleurit, intacte, ma gerbe et ma rose bleue; à chaque nuit se fanent beaucoup de fleurs froissées de lèvres. L'oiseau, tu lui brûles les ailes et il n'y a plus qu'échouerie de vols. La fleur, tu l'enfouis dans la glace et elle n'est plus que verroterie. Mais la rose que se réserve le jardinier et qu'il n'expose ni au soleil de midi ni à la salissure de la place du marché; celle que toute la ville respire sans la voir, sera-t-elle moins aimée de n'être que devinée? Ma sœur, la lumière est la grande rose éblouie et éblouissante, et si tu veux être éblouie à ton tour, couche-toi aux pieds de la lumière comme l'ombre ...

Au versant de l'aube, quand le coq jalouse la crête rouge du soleil enfin dressé sur le mulon de la nuit, se présente le Roi. Il a entendu parler de la Belle Porte comme d'un talisman conférant la sagesse à celui qui en sait la magie. Les rois ne dorment guère et leur œil n'est que sombres desseins. Le Roi avait donc résolu de s'emparer de la Belle Porte, et du forgeron, si ce dernier ne la lui cédait pas de bon gré, comme il se doit.

Ce tout-puissant laissa ses reîtres au jardin et gravit seul les soixante-dix degrés. Homme de goût, ce seigneur admira la légèreté inouïe de la rampe forgée comme à

coups d'ailes, mais cette admiration ne le purifia point de sa convoitise ni de sa mauvaise intention. Il accélère donc sa montée. Il trouve le forgeron debout, dans l'attitude de la piété confuse, les larmes inondant sa face, car il faut bien que la lumière du regard passe du ravissement de la vision à l'impuissance de l'amour.

Le Roi ne comprit point ces larmes et crut que l'artisan soupçonnait la perte de son chef-d'œuvre ... et de sa vie peut-être. Il le rassura, car il voulait percer le mystère du sage.

— Ami, condescendit-il, assieds-toi; nous sommes seuls. Apprend-moi donc le secret de cette Porte qui a mis tant de sagesse sur ta langue, et dans tes yeux tant de paisible puissance. Livre-moi la clef et je te laisse en paix ; ou si tu le désires, je t'honore devant le peuple et les grands du royaume.

Le forgeron semblait ne pas le voir quand il répondit au Roi avec assurance:

— Roi, pourquoi m'appelles-tu ami quand tu mêles aux fleurs de mon jardin les épées de ta violence? Pourquoi te lèves-tu si tôt pour écraser sous ton talon un seul fruit blet? Vois, le soleil aussi s'est levé, mais c'est à son heure et pour féconder, réchauffer. Seigneur, tu as beaucoup de demeures, beaucoup de portes cadenassées; moi, je n'ai que cette Porte sans serrure .et sans maison. Tu as beaucoup de serviteurs et d'esclaves pour ouvrir et fermer tes portes et en augmenter le cérémonial; moi, je n'ai que le jour et la nuit pour clore ou déclore les visions arrivées jusqu'à mon attente obscure.

Tu entres et tu sors par tes cent portes, et tu n'es jamais chaussé du même désir; sans bouger et sans user de sandales, je suis sans cesse invité à sortir de moi-même pour posséder la vérité multiple et une.

Le ciel est trop grand si tu ne le prends dans ta demeure par la percée du mur; la mer est trop grande si tu ne la prends dans ta barque par l'embrun; et l'amour est trop grand si tu ne le prends dans ton cœur par la pitié et la miséricorde. Ainsi, toute fissure n'est point faiblesse, mais ouverture proposée à l'infini; et tout embrun, attouchement tendre de la puissance; et tout amour pitoyable, égalité de poussière sous la foulée des dieux.

Le vent de ta puissance peut jouer avec les hommes comme le vent joue avec des feuilles déjà mortes; mais il ne peut rien contre une seule parole qu'un enfant met sur sa lyre ou qu'un vieillard oublie au fond de son regard. Vois, le vent obéit à la structure de ma Belle Porte, il en épouse chaque repli et détour, car j'avais librement choisi cette forme de sagesse, ce passage étroit et beau vers l'autre rive. Ôte la Porte, ô Roi, emporte-la si tu peux en supporter le poids! Je n'ai plus besoin de ce prétexte et de cette mesure. Ôte la chair, ôte le temps, car je suis tout ajouré et transpercé d'éternité. Ôte le portail de mon corps car voici pour moi l'accueil de la Lumière! ...

Et mourut le forgeron transfiguré.

Le Roi redescendit muet et troublé. Dans le jardin, il croisa l'ami du forgeron, le pêcheur. Il lui dit :

— Ton ami a franchi la Porte Belle. Qu'elle lui soit un mémorial devant le peuple. Laissez au peuple la sainteté du saint; pour le Roi, qu'il emporte, ayant vu le saint, la clef de la sagesse.

Rina Lasnier



La chasse-galerie par Caroline Bouchard de Repentigny.
(Propriété de La maison des contes et légendes de Lavaltrie)

Le saule

Il occupait seul un vaste espace entre les bâtiments et la haute maison blanche de la ferme. Son tronc divisé à ras de terre s'élevait en deux fontaines d'ombre. Cette ombre il la rattachait à soi, comme une jupe maternelle où attirer et appuyer l'enfant. L'orme du champ, au contraire, offrait, détaché de lui, l'abri de son parasol royal, et seules les bêtes ruminaient cette douceur hautaine.

Le saule formait le centre de la ferme, nœud vert de la réconciliation entre le corps et l'âme, entre l'effort et le rêve. Son heure à lui c'était la cime de midi; non pas le midi montant en spirale avec la poussée de l'angélus et l'embrasement de la faim, mais le midi rassasié de soleil, le midi apaisé de pain quand l'homme s'assied sous le feuillage et devient avec lui un réseau de songes.

Pourtant en ce jour torride d'août, le saule semblait désaffecté, abandonné des oiseaux et même de ces souilles légers qui provoquent les conversations des feuilles. La chaleur desséchait jusqu'à ces propos brefs qu'échangent les moissonneurs entre une pipée et un somme. Aujourd'hui, hommes et femmes préféraient sécher leurs fatigues sur la galerie nord de la maison et Messadée voyant le saule délaissé désira son silence. Elle quitta la cuisine qu'on assombrissait comme une cave dès la vaisselle lavée, et alla se réfugier dans le giron de l'arbre. Elle décida de voyager, en hauteur, puisque le Soleil battait de feu toutes les routes rondes. Elle grimpa à la première branche forte et aussitôt une transformation s'opéra en elle. Elle n'était

plus une fillette de sept ans collée à sa timidité comme une feuille à la pluie; elle se dépouillait de la contrainte des adultes et allégée de cette robe étroite, elle commençait par épanouir son regard, par regarder les choses juste comme elle les trouvait, sans personne pour les nommer avant elle. Que de fois perdue, à la dérive au milieu de ses oncles et tantes et du brouhaha des repas, elle avait envié le pot à tabac, l'horloge, les statuettes des saints défendus par la hauteur de la corniche ou de l'étagère d'où l'on surveillait tout sans être asservi à rien. Le saule, c'était son vaisseau. Du premier pont elle surveillait la marée de surface, tout ce qui remuait dans la cour. Elle s'amusait de la vanité de la poule parce qu'elle prend la peine d'arrondir la fraise de son col à chaque coup de bec dans la terre. La clôture de perches devenait la dure épine dorsale du pacage; et la remise à foin mal affermie, le château de cartes équilibré la veille par son grand-père.

Au deuxième pont, Messadée se trouvait au plus touffu de l'arbre et ne distinguait plus rien, rien que le saule lui-même. Elle caressait les feuilles longues car elle aimait leur fraîcheur d'averses. En inventoriant le chassé-croisé de l'écorce, elle surprenait la chenille à houppes ondulantes ou la libellule faussement angélique.

Tout là-haut, au dernier pont de la dernière grosse branche, Messadée s'agrippe, connaît un instant de vertige, et presque d'envol dès que son regard quitte le saule pour le ciel, car le ciel voyage lui aussi. Il passe comme l'eau, et dessus il y a les grandes pierres blanches et moussues des nuages pour le

traverser de bord en bord. Où va le ciel? Personne ne le sait, sauf quelques oiseaux qui vont parfois le reconduire et reviennent vers le soir. Messadée habite son royaume et nul ici ne scrute son visage, excepté cette brise qui lui cède un coup d'éventail en passant. Ce discret coup de vent c'est déjà le signal du démarrage, ainsi que ce mouvement de pluie verte autour de Messadée, et vite elle redescend sur les genoux plus sûrs de l'arbre bas. Elle ferme les yeux, car doucement, pour ne pas la secouer, le saule a retiré toutes ses racines, et sans même rouler ses cordages, il s'élève dans les airs. Elle entend tout et ne voit rien; elle nage dans une fête comme l'aveugle dans la musique. Une grande chute d'eau accompagne son envolée. Soudain éclate un bruit menaçant, un grincement douloureux. Le saule hésite, on a dû lui barrer la route ou peut-être a-t-il heurté, très haut, un astre mort? Puis on plane à nouveau à travers des nappes liquides. Un choc, un coup de lance au flanc de l'arbre et Messadée aperçoit, sous la vague du sommeil qui se retire, cette étrange lumière noire que voit l'œil juste avant de s'ouvrir. Le saule a jeté l'ancre en face de grand-père et Messadée soupçonne l'aïeul d'avoir commandé ce brusque retour, probablement parce qu'il avait besoin de la feuillure pour travailler au frais. Il a installé sa meule près de sa petite fille et il chantonne très bas en aiguisant les faulx. Quand il appuie la lame sur la pierre tournante, les veines grises de ses mains saillent comme les racines du saule au moment du décollage. Quand il verse l'eau dans l'augette, eau vite lapée par la meule, Messadée recompose

vaguement les éléments de son voyage aérien. Elle frisonne devant le tranchant sur lequel grand-père glisse un doigt précautionneux, car ce doit être cette lame qui a coupé son voyage.

Voyant Messadée tout à fait éveillée, grand-père dit :

— Hé, petit, tu as caillé. Si tu viens aux champs tout à l'heure, n'oublie pas ton chapeau, car il fait chaud à plumer!

— Qu'est-ce que tu vas couper avec ton couteau croche, grand-père?

— Le blé, tout le blé, repepetit! Ensuite on battra le blé, on le portera à grand-mère et grand-mère fera du pain chaud.

Messadée réfléchit et dit:

— Faut couper le cou à tous les champs pour manger?

— Mais non, repetit, on ne leur coupe pas le cou, on les rase et ça leur fait du bien, car eux aussi ils ont trop chaud!

Rassurée, Messadée consent alors à suivre son grand-père, mais en trottinant à côté de lui dans le raidillon, elle se retourne plusieurs fois et s'étonne que de loin le saule puisse rapetisser, se fondre avec les arbres du chemin du Roi. Elle se dit que peut-être le saule-vaisseau est-il déjà reparti en voyage dans les airs, et sans elle, cette fois.

Mais qu'arrivera-t-il de l'ombre et des songes si là-haut les grands couteaux des éclairs lui coupent les cheveux?

Rina Lasnier



Le père Louison par Caroline Bouchard.
(Propriété de La maison des contes et légendes de Lavaltrie)

Pépère

À mes grands-parents paternels, Victorin Chevrette et Irène Dubeau,
À mes parents, Gérard Chevrette et Marie Pilon,
À mes sœurs, Lise et Monique, et à mon frère, Sylvain,
À Monique, Marie-Christine et Olivier.

Jamais je ne pourrai oublier le premier jour de l'année 1957. Comme à chaque année, l'après-midi me semblait bien long. Enfin, vers seize heures, mon père nous dit qu'il était temps de partir. Ma mère s'occupait de vêtir notre petit frère Sylvain, qui allait vivre son premier Jour de l'An chez nos grands-parents Chevrette. Pendant ce temps, Lise, Monique et moi nous nous empressions de revêtir nos manteaux, foulards, gants, tuques et chapeaux. En un rien de temps, nous étions déjà assis dans la voiture et nous attendions avec impatience le moment où papa allait nous conduire vers la Petite Rivière où habitaient nos grands-parents et où nous allions retrouver nos oncles, tantes, cousins et cousines.

Après un voyage de courte durée (nous habitions Berthierville et le rang Nord de la Rivière Bayonne Nord est situé à une dizaine de kilomètres de la maison de mes parents), nous arrivions enfin chez pépère Chevrette. Après être descendu de voiture, je prenais toujours le temps de m'arrêter pour écouter le bruit de la Chute-à-Magnan: sans doute à cause de mon âge, j'étais fasciné par cette eau qui ne gelait pas en dépit du froid qui nous mordait les joues. Mon père me tirait de ma rêverie en me rappelant qu'il fallait entrer. Je dois dire que je ne me faisais pas prier, car

j'avais hâte de retrouver cette atmosphère de fête qui, au fil des années, m'était devenue si chère.

À peine avions-nous franchi le seuil de la petite cuisine que déjà nous étions entourés par nos oncles, tantes, cousins et cousines qui étaient arrivés avant nous. Mais mon père s'empressait de nous faire signe afin que nous le suivions dans la chambre du rez-de-chaussée où nous attendait notre grand-père. Ce moment m'avait toujours impressionné: mon père serrait la main de mon grand-père, lui souhaitait une bonne année et lui demandait de nous donner sa bénédiction. Moi qui étais servant de messe et qui avais toujours entendu dire que seuls les prêtres étaient autorisés à accorder la bénédiction divine, je n'arrivais pas à comprendre où et comment pépère Chevrette avait acquis ce droit. Mes interrogations ne m'empêchaient cependant pas de recevoir cette bénédiction comme un gage de bonheur et de réussite pour l'année qui s'amorçait. Une fois cette solennité terminée, mon grand-père redevenait rapidement un simple mortel en offrant un coup de p'tit blanc à mon père. Notre mère et nous les laissions pour aller souhaiter la bonne année à ceux et celles qui nous attendaient dans la grande cuisine où flottaient les odeurs des délices que grand-mère Irène avait préparés à l'intention de sa famille.

Après cet échange de bons vœux, tous les enfants retournaient au jeu qui occupait ce moment de la fête. Rassemblés par petits groupes dans les grandes fenêtres embuées, nous attendions d'apercevoir les phares d'une voiture (nous

étions très patients). Dès le moment où nous voyions surgir ces yeux de lumière, nous tentions de deviner s'ils appartenaient à l'automobile de l'un de nos oncles. Notre plaisir atteignait son comble lorsque nous avions reconnu le véhicule et que celui-ci tournait dans la cour qui bordait la maison de nos grands-parents.

Le cérémonial se répétait jusqu'à ce que toute la famille soit enfin rassemblée. Pour les plus vieux des garçons, ce moment annonçait une étape de la fête que nous avions attendue avec une grande impatience. En effet, maintenant que notre grand-père avait accueilli chacun de ses enfants, il devait se rendre au bâtiment pour y faire le train. Aujourd'hui, je suis convaincu qu'à chaque premier de l'an, il retardait volontairement l'accomplissement de cette tâche afin de l'effectuer en compagnie de ses fils, ses gendres et ses petits-fils.

Comme nous l'espérions, mon grand-père ne tardait pas, après avoir quitté la chambre où il se tenait jusque-là, à s'écrier: «Y faudrait ben aller faire le train! Habillez-vous, les hommes pis les p'tits gars! Si vous voulez qu'on soupe de bonne heure pis qu'la veillée commence, y va falloir que vous v'niez m'aider.» Son visage arborait alors un sourire qui en disait long sur ses véritables intentions.

En un rien de temps, nous avions revêtu, sous la surveillance de nos mères, une véritable armure contre le froid. Mon cousin X. et moi étions toujours les premiers à être prêts et à nous précipiter vers la porte de la petite cuisine où nous attendions notre grand-père, nos pères et nos oncles. Enfin la porte s'ouvrait en laissant entrer un nuage de vapeur qui nous donnait l'impression que nous allions affronter une

aventure peu commune. Un à un, les hommes et les garçons quittaient la maison en direction du bâtiment où les attendait le travail. Nous empruntions le petit sentier qu'avaient battu notre grand-père et oncle Paul. Nous, les garçons, suivions immédiatement notre grand-père, fascinés par le fanal qu'il portait afin d'éclairer notre marche. Derrière nous, nos pères et nos oncles remplissaient la nuit de leurs blagues, de leurs éclats de rires, de bribes de chansons et des souvenirs qu'évoquait notre caravane.

Vous ne serez pas étonnés d'apprendre que cette atmosphère de fête se poursuivait dans le bâtiment. Comme nous la trouvions belle et confortable cette vieille bâtisse où nous entouraient la douce chaleur des animaux et, il faut bien en parler, une odeur qui nous surprenait mais que nous devions, pour mériter d'être là, accepter sans broncher et même avec le sourire. Les hommes, eux, semblaient s'en accommoder facilement. Il faut dire que ce lieu leur était plus familier qu'il ne l'était pour nous. D'ailleurs n'étaient-ils pas là d'abord et avant tout pour se retrouver et pour donner le coup d'envoi des célébrations de la nouvelle année? Il faut dire que, comme par miracle, ils trouvaient, qui sur une poutre, qui dans un seau, des munitions qui n'appartenaient habituellement pas à ce lieu. À partir de ce moment, mon cousin X. et moi savions que notre mission était accomplie (nous avions justifié le départ de nos pères de la maison) et que nous pouvions nous livrer à un jeu que nous avions inventé quelques années auparavant.

Nous laissions à leurs occupations grand-père, pères et oncles, et nous nous dirigions vers la grange, plus exactement vers la tasserie. Nous aimions nous asseoir dans le foin, nous enfoncer dans cet abri qui sentait l'été. Après nous être installés confortablement, entourés par le froid et la nuit, nous écoutions d'abord les voix et les rires qui provenaient du bâtiment. C'était là notre façon de nous convaincre que nous n'étions pas seuls et que nous pouvions commencer, que nous pouvions laisser vagabonder notre imagination. En effet, notre objectif, en nous isolant de la sorte dans ce lieu qui nous était peu familier et où les ombres de la nuit faisaient naître des ombres étranges, était d'inventer des histoires où s'entremêlaient le rêve et la réalité.

Un de nos personnages préférés était notre arrière-grand-père, cet homme que nous ne connaissions que par les souvenirs qu'évoquaient nos parents et les quelques photos de lui que nous avions vues. Nous ne pouvions commencer nos racontages sans d'abord nous rappeler tout ce que nous savions à son sujet. Invariablement, nous en venions à dire à quel point nous aurions aimé le connaître, ce Joseph Chevrette qui, dans notre esprit, avait acquis la dimension d'un mythe, d'un personnage de légende. Nous le voyions comme un géant qui n'avait peur de rien, comme un être d'une force incomparable, comme un protecteur avec qui nous aurions pu partager des moments d'une qualité exceptionnelle.

«Y'm'semble que l'Jour de l'An s'rait encore plus beau s'y était encore avec nous autres...!» Mon cousin venait à peine de prononcer cette phrase lorsque la nuit de la

tasserie fut envahie par une lueur étrange. Nous avons d'abord pensé que la porte qui reliait le bâtiment à la grange avait été ouverte et que c'était là la source de cette lumière inhabituelle. Nous avons quitté nos cachettes afin de jeter un coup d'œil en direction de cette porte pour découvrir qu'elle était fermée et que la lumière que nous apercevions provenait du côté opposé. Je dois dire que je ne me sentais pas très brave et je suis persuadé qu'il en était de même pour mon cousin. D'ailleurs son regard m'a vite confirmé que ses émotions étaient très semblables à celles que j'éprouvais. Pour ajouter à nos craintes, nous avons vite compris que cette lueur bleutée se déplaçait dans notre direction. Je voulais m'enfuir, mais tout mon corps était devenu un bloc de glace. Je n'arrivais plus à effectuer le moindre petit geste. Je ne pouvais même pas, et Dieu sait que j'aurais voulu pouvoir le faire, fermer les yeux afin de ne plus voir ce qui venait vers nous.

La lueur s'arrêta devant nous. Lentement, elle commença à s'estomper et à se transformer en une forme humaine. Il fallut quelques minutes avant que ce processus de transformation ne fût totalement achevé. Là, tout près de nous, se trouvait un vieil homme au regard empreint de tendresse qui tenait à la main le même fanal que celui qu'avait utilisé notre grand-père pour nous conduire jusqu'au bâtiment. Il était là et nous regardait sans dire un mot. Je réussis finalement, au prix d'un effort surhumain, à articuler quelques mots :

— Qui... qui êtes-vous?

— Quoi... tu me r'connais pas? Voyons, p'tit gars, r'garde-moé comme faut!

J'avais beau le regarder, je ne le reconnaissais pas. Je me tournai vers mon cousin dans l'espoir qu'il m'aiderait, mais je ne rencontrai qu'un regard vide et effrayé. Mon regard se reporta sur le vieil homme. À ce moment, il souleva lentement son fanal afin de mieux éclairer son visage et ainsi nous permettre de mieux le voir. Pendant qu'il effectuait ce mouvement, je me rendis compte qu'il n'était pas vêtu pour ce moment de l'année. Il portait des vêtements légers qui auraient mieux convenu à la saison estivale qu'au froid qui régnait tant dans la tasserie qu'à l'extérieur. Ces mêmes vêtements me semblaient également appartenir à une autre époque et pourtant il me semblait les avoir déjà vus. C'est alors qu'une idée étrange commença à envahir mon esprit. Je ne pouvais ou ne voulais pas croire en ce que me suggérait mon imagination. Malgré mes craintes, je me décidai à parler et je demandai à l'homme qui demeurait silencieux et immobile :

— Euh... Êtes-vous... pe... pépère Joseph?

— Bon... enfin, y'était temps! Ça fait une coup' d'années que vous dites que vous aimeriez ça m'voir, pis, quand ch'us là, vous me r'connaissez même pas.

— Ouais... mais faut dire qu'on s'attendait pas à vous voir parce qu'y nous ont dit qu'vous étiez mort; ça fait que...

— Ben oui, mais c'est vrai qu'ch'us mort.

Je dois dire qu'à ce moment de notre aventure, j'aurais voulu être ailleurs. Comment cet homme, qui avouait être bel et bien mort pouvait-il être avec nous,

bouger et nous parler ? Mon cousin pensait très certainement la même chose que moi, car il posa la question qui me brûlait les lèvres :

— Vous... vous dites que vous êtes mort. Si c'est vrai, comment ça s'fait que vous êtes icitte? Moé... j'comprends pus rien!

— Même si j'voulais t'expliquer comment ch'us v'nu icitte, tu pourrais pas comprendre, mon p'tit gars. Contente-toé d'savoir que j'avais l'goût d'vous parler pis qu'y m'ont donné la permission d'le faire. Mais là, faudrait pas perdre de temps parce que j'ai rien queques minutes, pis j'voudrais vous dire des choses qui sont ben importantes pour moé.

— Ben... on vous écoute.

— Vous êtes des bons p'tits gars. C'est pour ça que j'voulais vous parler. C'que j'veux vous dire, c'est pas ben ben compliqué, mais c'est important. Pis j'pense que vous allez l'comprendre. D'laut' bord d'la porte, j'entends parler pis rire : c'est bon d'entendre ça, Je r'connais mon gars, Victorin, ses gars pis ses gendres. Y'ont du fun pis c'est correct comme ça: ça veut dire qu'y sont heureux. C'est ça une famille. C'est à ça qu'ça sert. Pis là, vous deux, vous êtes encore ben jeunes, mais oubliez pas que c'te famille-là, c'est la vôtre. Un bon jour, vot' grand-père, y va faire comme moé, y va partir. Pis vos pères, y vont vieillir. Pis vous allez vieillir. La vie, c'est comme ça, pis c'est pas triste. Moé, j'dirais plutôt qu'c'est beau. Pis, même si j'peux pas toute vous dire, y m'ont donné la permission d'vous dire qu'on est toujours ensemble. C'est pour ça que, quand vous allez être plus vieux, y va falloir

que vous fassiez vot' bout' de ch'min pour que la famille continue. C'est p't'êt' pas toujours facile, mais c'est beau pis ça rend heureux. Arrangez-vous pour le connaître c'te bonheur-là pis pour le donner aux autres. J'sais pas si vous êtes assez grands pour comprendre toute c'que j'vous dis là, mais j'sais qu'vous êtes des p'tits gars intelligents pis que, même si vous comprenez pas aujourd'hui, ben... vous allez vous en souv'nir plus tard.

Mon cousin et moi étions bouche bée. C'est vrai que nous ne comprenions pas tout ce que notre arrière-grand-père nous disait. Cependant, tout cela semblait si important pour lui que je me disais qu'il fallait que je lui réponde quelque chose, que je lui fasse comprendre que je n'oublierais pas ce qu'il nous avait dit. D'une voix qui se voulait assurée, je ne sus lui dire que ces quelques mots : « J'te promets qu'on va faire c'que tu viens de nous d'mander. J'sais pas quand, j'sais pas comment, mais on va l'faire.

À peine avais-je prononcé ces paroles qui me semblaient trop simples qu'un merveilleux sourire éclaira le visage de pépère Joseph. Je compris que ma réponse avait été la bonne et qu'elle l'avait rendu heureux.

— Salut! Les p'tits gars. Bonne année pis une belle vie!

Sur ces mots, il nous tourna le dos et se dirigea vers la porte située à l'arrière de la grange. Il redevint lumière et il disparut dans la nuit. Mon cousin et moi ne bougions toujours pas. Nous n'arrivions pas à croire ce que nous venions de vivre. Nous n'arrivions même plus à parler. Tout à coup, une voix nous interpella : « Hé!

Les p'tits gars, c'est l'temps de r'tourner à maison. On a faim, nous autres. Dépêchez-vous! Les autres nous attendent pour manger. » Mon cousin me regarda. Je compris que, comme moi, il tenait à garder secret l'instant merveilleux que nous avions vécu en compagnie de notre arrière-grand-père. Pour ma part, je me promettais de ne jamais oublier ce que m'avait demandé mon aïeul et de répondre à ses attentes. Avant de quitter la tasserie, je ne pus m'empêcher de tourner la tête et de regarder l'endroit où quelques minutes plus tôt s'était tenu celui que j'avais tant rêvé de rencontrer.

La suite de ce premier de l'an fut très particulière. En effet, tout au long du repas et de la soirée qui suivit, je me rendis compte que, sans doute à cause de ce qu'avait dit mon arrière-grand-père, je ne voyais plus les membres de ma famille du même œil qu'auparavant. Je percevais, entre autres, le bonheur et la fierté qu'éprouvaient mon grand-père et ma grand-mère du fait qu'ils étaient entourés de tous ceux et toutes celles qui leur étaient chers, en qui ils voyaient la continuité. Je ressentais le plaisir que prenait oncle Roger, l'aîné de la famille, à manger et à rire en compagnie de ses frères, de ses sœurs, de ses beaux-frères et de ses belles-sœurs. Bien sûr, tante Georgette, son épouse, jouait son rôle et lui disait de faire attention, mais il était évident qu'elle partageait sa joie et qu'elle n'aurait surtout pas voulu qu'il soit différent.

Quant à oncle Georges, le médecin de Joliette, je comprenais à quel point une telle réunion de famille était importante pour lui. Elle lui permettait, bien sûr,

d'oublier tous les soucis liés à sa profession. Ce soir-là, j'ai également compris le sens de ses paroles quand il disait que, pour lui, la famille était sacrée. Tante Thérèse s'amusait et espérait que le téléphone ne sonnerait pas et que son Georges-Aimé (le bien nommé) ne serait pas obligé de quitter la fête pour se rendre d'urgence auprès d'un malade ou d'un blessé.

Quand je regardais oncle Paul, qui allait succéder à mon grand-père sur la ferme familiale, je savais qu'il allait, en compagnie de tante Céline qu'il regardait d'ailleurs sans cesse avec amour et admiration, perpétuer les traditions familiales et que, grâce à eux, une partie des souhaits de mon nouveau pépère Joseph allait être réalisée.

Je voyais aussi toute la générosité de tante Jeanne D'Arc qui, malgré son handicap, s'empressait autour des tables afin d'aider sa mère, mais aussi afin de s'assurer que personne ne manquait de quoi que ce soit. J'admirais également cette façon qu'elle avait d'effectuer tout ce travail avec le sourire et en prenant le temps de rire en compagnie de son Rogatien, son Tit-Homme, et de ses filles qu'elle couvait du regard.

Lorsque mes yeux se posaient sur tante Jacqueline, je ne pouvais faire autrement que de la voir comme le reflet de grand-mère Irène. Elles auraient pu être les deux sœurs tellement elles se ressemblaient à tous points de vue. Comme j'aimais l'entendre rire et parler, son Tit-Paul à ses côtés, forte comme une source qui trace son chemin à travers la forêt et qui sème la vie autour d'elle.

Un peu plus tard, après que oncle Yvon eût amorcé la soirée à l'aide de son violon magique, je remarquai, sans doute pour la première fois ce soir-là, que tante Madeleine, tout en lavant la vaisselle, anticipait le moment où, en compagnie d'oncle Paul, elle allait chanter leur chanson. Je réalisai alors à quel point cette chanson ne représentait pas qu'une simple tradition, mais qu'elle constituait un point de ralliement, un signe que la famille existait. À partir de ce moment, je ressentis la même hâte que celle de ma tante.

Moi qui ne connaissais encore rien aux choses de l'amour (sinon qu'elles étaient réservées aux adultes), je commençai ce soir-là à en saisir un peu mieux le sens. Cela s'est passé à travers les yeux d'oncle Jean-Claude, le cadet de la famille et un peu notre grand frère de mes cousins et moi, qui ne cessait de regarder sa belle Lucille. Là encore, je perçus une lumière, celle que pépère Joseph avait allumée pour mon cousin et moi. Je voyais bien, sans trop savoir comment, que oncle Jean-Claude et tante Lucille allaient, eux aussi, perpétuer le sens de la famille.

C'est également en ce soir du premier janvier 1957 que j'ai compris à quel point la famille était importante pour oncle René. Je sais qu'elle l'était pour tous et toutes, mais j'ai soudainement réalisé que oncle René se faisait un point d'honneur, tout comme sa chère et riante Madeleine, de prendre le temps de jaser avec chacun et chacune et qu'il faisait siens les bonheurs et les peines de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants qui formaient la famille Chevrette.

Bien sûr, il me serait impossible d'oublier celui qui, depuis notre naissance, ne cessait de s'occuper de nous et même de jouer avec nous. Oncle Guy, qui passait le plus clair de son temps en compagnie de ses enfants, neveux et nièces, m'est soudainement apparu comme étant celui qui (et en cela, il accomplissait une part importante des rêves de mon arrière-grand-père) nous enseignait le plaisir d'être ensemble, la joie de former un beau clan fort, solide et heureux. Tous ces gestes, il les posait sous le regard bienveillant de tante Gaby qui semblait non seulement accepter mais encourager cette attitude. Malgré tout le plaisir que je prenais à ces jeux, je ne pus, encore une fois, résister aux chansons d'oncle Gaétan. Celles-ci, par la joie de vivre qu'elles reflétaient, ne pouvaient que m'entraîner, comme elles le faisaient pour toute la famille, dans un tourbillon où nous découvrions le véritable sens de la fête, la joie d'être réunis. Au cours de cette soirée je remarquai avec quelle fierté tante Bernadette regardait son mari et à quel point elle semblait partager sa joie.

Et le temps passait. En fin de soirée, fatigué par les surprises que m'avait réservées cette journée unique, je me rapprochai de mon père et de ma mère. À leur contact, je compris encore davantage toute la beauté que représente la famille. J'étais bien, assis sur les genoux de mon père où je me balançais au rythme de la musique et des chansons. Sa large main se posa sur mon épaule et je me sentis en sécurité. Rien ne pouvait m'arriver tant et aussi longtemps qu'il était là pour me protéger. Plus tard, je me retrouvai dans les bras de ma mère et là aussi, je ressentis

un bien-être que seul le contact d'un être cher peut nous procurer. Finalement, tombant de fatigue, je demandai la permission d'aller me coucher.

Je me retrouvai, comme toujours, dans la chambre où tous les invités avaient déposé leurs manteaux. Je m'enfonçai dans cette montagne de fourrure, de laine et de tissus tous plus confortables les uns que les autres. Je m'empressai de fermer les yeux : je voulais revivre cette journée. À mon grand étonnement, je ne vis rien d'autre qu'une douce lueur bleue et j'entendis une voix, une voix que je connaissais maintenant, qui chantonnait:

Dernier amour de ma vieillesse,

Venez à moi petits enfants;

Je veux de vous une caresse

Pour oublier mes cheveux blancs.

Réal Chevrette



Le père Louison (détail) par Caroline Bouchard.
(Propriété de La maison des contes et légendes de Lavaltrie)

Un cadeau embarrassant

J'avais quatorze ans en ce début d'année scolaire 1963-1964. J'envisageais alors l'année à venir avec la confiance que m'avaient procurée les résultats académiques enviables de mes «Éléments latins». Je me promettais bien de me consacrer un peu plus à ma grande passion: le hockey sur glace.

Tout alla pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ma réputation de «fort en thème» m'avait sûrement précédé auprès de mes professeurs de Syntaxe, car je n'eus aucune difficulté à reprendre là où j'avais laissé en juin. J'avais même l'esprit assez en paix et me sentais assez confiant pour penser jouer dans un club «midget » d'une ligue de hockey municipale de Joliette.

Je ne demandais vraiment rien d'autre que de garder cet état de semi-conscience, de semi-bonheur dans lequel réussissaient à me maintenir mes relatives réussites scolaires et sportives. Je maniais aussi bien l'un que l'autre, plume et hockey; cela suffisait amplement à mon bonheur quotidien.

Mais voilà, la quiétude, la paix intérieure et l'estime de soi sont des trésors dont la vie allait trop tôt se charger de m'apprendre le caractère de fugacité, d'éphémérité... Noël, comme à toutes les années, vint... ou plutôt survint! J'avais, bien sûr, remarqué, sous l'arbre de Noël, ce cadeau au format d'autant plus intrigant qu'il provenait de ma belle-mère, Marie-Ange. Quelle ne fut pas ma

surprise, mon ahurissement, mon ébahissement, ma déception, lorsque j'ouvris le cadeau en ce fatidique 25 décembre 1963.

Ma bonne étoile m'avait permis jusqu'à ce jour d'arborer des couvre-chefs qui m'autorisaient à me fondre dans la masse rassurante des jeunes de mon âge. Ainsi, au primaire, j'avais porté, pour quelques années, un seyant casque d'aviateur en cuir brun qui avait dû céder sa place à toute une série de tuques des Canadiens de Montréal, tuques portées, le plus souvent, à l'image d'un des héros de ma prime jeunesse, à la Robin des bois, à savoir une pointe fort prononcée se terminant sur le haut du front.

J'eus un incontrôlable et irrépressible haut-le-cœur, un évident recul convulsif : « Oh! Le beau casque kaki! Quelle belle surprise! » Et je m'empressai d'embrasser chaleureusement l'aimable donatrice du surprenant présent.

Troublé! Catastrophé! Désemparé! Et il fallait encore que je fasse bonne figure, que j'irradie la joie de pouvoir éventuellement porter cette innommable coiffe. C'était un genre de casquette couleur vieux canon, à longue palette frontale piquée, aux rebords repliés, munie d'oreilles rabattues à l'intérieur, toute doublée de simili-chamois; mi-képi, mi-chapeau de mousquetaire, c'était le genre de capote que portaient généralement les ouvriers de la construction et que j'avais même vue sur la tête d'un de mes oncles maternels, honnête travailleur de la terre, alors qu'il conduisait un traîneau de fumier dégoulinant au bout de son champ.

Mon accablement se trouvait décuplé par le contentement rayonnant qu'illuminait la figure angélique de ma douce belle-mère.

Ébranlé, démoralisé, assommé, j'avais la mort dans l'âme. Je fus, à partir de cet instant précis, pris d'un indéfinissable et tenace spleen de la calotte.

Je reportai le plus loin que je pus l'échéance inévitable du port en public de l'affreux gibus. Le congé de Noël fut un bon prétexte pour retarder le moment fatidique. Je n'allais quand même pas risquer d'abîmer ce trésor chapelier en m'escrimant sur la patinoire du village!

L'inexorable écoulement des jours eut bientôt raison des vacances et janvier rougit plus qu'à l'habitude mes pauvres pavillons auditifs sous l'innommable chose dont je n'osais pas rabattre les hideux cache-oreilles.

Je me sentais continuellement la cible de regards lourds de sarcasmes et de remarques empreintes de subtiles moqueries : « T'en sers-tu pour rapporter les patates du marché?» — « On dirait une bouse de vache séchée! »

Un soir, dans l'autobus du retour, un étudiant plus âgé et fort porté sur la raillerie, déposa une futile boulette de papier au faîte de l'honnie coiffure. Je ne découvris les raisons véritables de l'hilarité générale qu'à la toute fin du trajet.

De jour en jour, ma haine contre l'infâme calotte grandit démesurément de telle sorte que je n'eus de cesse de trouver un moyen ingénieux de me débarrasser de l'horrible chose... mais je n'en eus pas le courage, le chagrin éventuel de ma bienfaitrice ayant toujours retenu la fébrilité de ma main vengeresse ou oublieuse.

Et l'hiver fut interminable... Mais comme tout vient à point à qui sait attendre, la fâcheuse casquette finit sa carrière quelques années plus tard sur la tête salvatrice de mon paternel qui ne la portait, lui, que pour creuser les fosses des macchabées de la paroisse!

Daniel Olivier



Réjean Olivier présente l'édition format papier des *Contes, légendes et récits de Lanaudière.*

Le p'tit mon oncle

René, «le p'tit mon oncle», est mort. Lui qui enregistrait minutieusement les nécrologies de toutes les personnes qu'il avait connues préciserait qu'il a quitté ce monde, le 9 mai 2001, à l'âge de 81 ans.

Un emphysème pulmonaire a mis fin à son pèlerinage terrestre; ainsi, d'ailleurs, voyait-il la vie, à travers le prisme de la foi chrétienne. Le célébrant, mon cousin, Paul Léveillé, l'a souligné de belle manière, lors de son homélie: trois f, disait-il, peuvent le résumer : foi, famille et fête. Les monologuistes québécois, tel Yvon Deschamps, descendraient en ligne droite des prédicateurs, selon mon confrère, Laurent Mailhot, auteur d'une *Histoire de la littérature québécoise*[23]; comme eux, debout à l'avant-scène, ils s'adressent à un auditoire qu'ils tâchent de captiver. Les prédicateurs d'aujourd'hui n'auraient-ils pas subi à leur tour l'influence des monologuistes? On l'admettrait volontiers, si l'on en juge par la tonalité comique du sermon prononcé par l'abbé Paul, neveu du défunt. Comme à la fête, les éclats de rire fusaient de toutes parts. Ont-ils banalisé le message? Je ne le crois pas. Ils l'ont plutôt édulcoré.

René a vécu de sa foi comme de l'air qu'il respirait. Dieu, les fins dernières, l'autorité et la primauté du pape, la messe du dimanche, l'obéissance à ses parents formaient son horizon religieux, tout comme le pont du village, le magasin général,

[23] Laurent Mailhot, *Histoire de la littérature québécoise*, Paris, P.U.F., Coll. que sais-je, n. 1579, 1975.

le salon du barbier, le clocher de l'église, les côtes et la rive du ruisseau Vaché, le rang des continuations, la ligne estompée de la forêt formaient le décor dans lequel il évoluait. On lui a inculqué la croyance au surnaturel, que rien n'a pu ébranler. Son comportement illustrait à merveille la pratique religieuse du Québec des années 1920 à 1960 : observance du précepte dominical, à laquelle il ajoutait l'assistance à Vêpres et au Salut du Très Saint-Sacrement, récitation du Bénédicité et des Grâces, prières du matin et du soir, étude scrupuleuse, dans son enfance, des répons du catéchisme de la province de Québec, qu'une mémoire ingrate contraignait à d'incessantes répétitions; je me souviens de ses pas perdus, le matin, avant le départ pour l'école, sur le perron de la maison, alors qu'il répétait à haute voix le texte de ses manuels scolaires, sans en comprendre toujours le sens, loin de là. Pas perdus, peine perdue : dix minutes plus tard, il avait tout oublié. Mon père ne comprenait pas ce blocage: « Quand on a lu un texte une fois, on s'en souvient toujours », disait-il du haut de son talent.

Un physique revêche a marginalisé notre oncle: jambes fluettes et courtes, bras sans biceps, qu'un longue manche de chemise, jamais roulée, conservait dans leur blancheur en les soustrayant aux rayons du soleil, le limitaient aux travaux de la ferme qu'une femme aurait pu tout aussi bien exécuter : désherbage du jardin, plantation, sarclage, enlèvement des drageons, coupe et enfilage du tabac, cueillette des cerises de terre, des tomates et des concombres, raclage de l'entrée et de la cour, lavage et étendage du linge. Tous les jours, il entrait le bois de chauffage par

brassées en chantant dans la plus pure cacophonie : « Une vieille fille de quatre-vingt-dix-neuf ans en mangeant de la crème s'est cassé une dent. » À chaque reprise du refrain, il ajoutait une dent cassée. Bénédiction pour sa génitrice, qu'il assistait dans les travaux ménagers, il soulevait le dédain et la colère de son procréateur, humilié d'avoir contribué à la conception d'un «membre inutile», échappant de si peu au nanisme. Comme l'Enfant-Jésus, René obéissait à Joseph, son père, et à Marie, sa mère. La voix paternelle proférait des impératifs catégoriques et, souvent, de dures remontrances, parfois même des invectives; l'attitude autoritaire et grognonne de notre grand-père a sûrement contribué à former un rejeton timoré, bien peu sûr de lui-même. Ainsi pourrait s'expliquer le besoin pathologique éprouvé, plus tard, par René de revenir plusieurs fois sur ses pas pour vérifier s'il avait bien fermé à clef la serrure de la porte. La tendresse et la douceur de Marie versaient certainement un peu de baume sur les plaies de son fils.

Benjamin prédestiné à la garde de ses parents sénescents, il ne s'est jamais interrogé sur l'orientation de sa vie. Son destin avait été implacablement fixé. Intégré dans l'ordre voulu par Dieu de toute éternité, René, aussi bien enfant qu'adolescent, jeune homme ou adulte, vaquait aux occupations familiales et aux exercices paroissiaux de piété. Le matin, à jeun depuis minuit, il se rendait à l'église, se joignait aux femmes pieuses et assistait à la messe, le chapelet à la main. Occupant toujours le même banc, il dodelinait de la tête et du corps, tournait les yeux à gauche, à droite, à l'arrière, à l'avant, Dieu ne pouvait l'en distraire. À l'instar

des vieilles demi-sourdes dispersées dans la nef, il chuchotait ses dizaines d'Ave. À vrai dire, René n'avait rien du mâle conquérant, à l'affût d'une proie docile, mais tout de l'enfant soumis et inoffensif.

Dans le Québec rural du temps, les activités paroissiales n'existaient pratiquement pas. Les occupations se concentraient au foyer et sur la ferme, où, à la belle saison, on trimait du matin au soir. L'esprit familial se développait pour autant; René l'a cultivé à un haut degré. De temps en temps, les disputes fraternelles donnaient du relief à une vie autrement monotone. Certes, les chicanes ne peuvent être a priori exclues de la vie commune, surtout si celle-ci se déroule dans un espace limité. À cet égard, la famille de René n'a pas infirmé les statistiques. Les moustiquaires de la cuisine d'été transmettaient indiscrètement aux voisins les âpres échanges de certains tempéraments survoltés. De notre jardin, situé à un arpent de distance, nous entendions les vociférations de René, qui, malgré ou plutôt à cause de sa basse stature, ne voulait pas être réduit à une quantité négligeable.

Règle générale, cependant, notre oncle affichait une grande serviabilité. Il aimait notre visite, tout comme sa mère. Il y a quelques années, il me rappelait une question que tout jeune enfant je leur avais posée, alors que je me berçais dans leur cuisine, non loin de grand-mère qui repassait le linge: «Mangez-vous, des fois, l'après-midi?» Mon aïeule amusée et désarmée m'avait immédiatement apprêté une

beurrée; elle a gravé pour toujours dans sa mémoire mon rappel insinuant de l'heure de la collation.

À mon tour, j'ai raconté à mon oncle une anecdote de mon enfance, où il figurait comme principal interlocuteur. Avais-je six ans, sept ans? Je revenais de l'école, à onze heures ou midi; ma grand-mère m'interpelle et m'invite à dîner chez elle. Mon oncle me donne l'explication suivante: « Ton père et ta mère sont partis pour Joliette. » Perplexe, je l'interroge: « Comment se fait-il alors qu'il y ait une automobile dans la cour de notre maison? » Le soir, j'apprends la vérité, en voyant la binette d'un nouveau-né : le médecin était venu assister ma mère accouchant à domicile, comme le voulait l'usage. Tant mon aïeule que René lui-même n'auraient jamais fait allusion ne serait-ce qu'au résultat des relations sexuelles, sujet complètement tabou. Dans l'atmosphère aseptisée de l'époque, l'enfant apparaissait sous une feuille de chou; certains adultes contentaient la curiosité des jeunes en leur disant que le Sauvage était passé. La mère recevait son bébé comme un don du ciel.

René aimait notre visite, ai-je dit. Il aimait tout aussi bien nous visiter, comme notre grand-mère, d'ailleurs. Une chaudière de vingt livres à la main, tantôt l'un, tantôt l'autre venait pomper l'eau de notre puits artésien, beaucoup plus potable que la leur. Très communicatifs, ils profitaient de l'occasion pour converser avec nous. René, surtout, puisait à une source intarissable de renseignements et de potins. Se disposait-il à quitter, il ouvrait légèrement la porte, mais la refermait aussitôt, afin de compléter son discours ou d'aborder un autre thème qu'il s'en

serait voulu de passer sous silence. Il lui arrivait de répéter ce scénario à plusieurs reprises. Mais comme toute bonne chose a une fin, il partait, le seau rempli d'eau aux trois quarts de sa capacité. Si grand-mère portait le contenant à bout de bras, ce qui le balançait et le vidait peu à peu du précieux liquide, son garçon le serrait près de lui. Il le stabilisait ainsi à deux ou trois pouces du sol.

Des années durant, le lundi matin, René descendait la côte située derrière la maison paternelle, franchissait une passerelle de bois légère, suspendue au-dessus du ruisseau Vaché, montait la pente de la rive opposée et se dirigeait chez sa sœur, Marie-Anna (que son père appelait Marianne), mère d'une nombreuse famille, et la secondait dans le lavage hebdomadaire du linge. Rien, j'en suis sûr, ne surpassait le plaisir qu'il ressentait à jaser en si agréable compagnie; l'absence du téléphone, à l'époque, raréfiait les communications. Conséquence : au bout d'une semaine l'accumulation des nouvelles impressionnait. Je ne vois pas pourquoi René se serait abstenu de raconter et commenter tout ce qu'il avait observé chez nous, espace privilégié de son champ de vision.

René se rendait souvent, quoique moins régulièrement, à Saint-Jacques, chez Justine, sa sœur aînée. Un service d'autobus l'accommodait. Il y vivait sans conteste des heures bénies; son caractère totalement extraverti s'épanouissait on ne peut mieux parmi ses nombreux neveux et nièces qui, à leur tour, se plaisaient à lui communiquer en toute ouverture leurs sentiments et leurs états d'âme, à le taquiner, voire à le provoquer.

Les visites à ses frères et sœurs comblaient ses aspirations à la vie familiale. Car tout célibataire qu'il fut, que dis-je? à cause même de son célibat, il raffolait des rencontres avec la parenté; non seulement elles exaltaient son sens de la fête, mais elles trompaient la solitude, sinon l'isolement, où le confinait sa condition sociale. Jamais, en effet, René n'a participé aux exercices d'une équipe de base-ball; son incapacité à lancer la balle l'éliminait dès le départ de la cour de l'école. On n'a pas eu à attendre les résultats de l'éthologie, cette nouvelle science qui compare le comportement de l'homme à celui de l'animal, pour se rendre compte que tout comme les oiseaux se précipitent sur le membre faible et blessé de leur groupe pour l'assaillir et même le dévorer, le handicap physique de René l'a exposé aux quolibets non seulement des jeunes, mais aussi, plus tard, des adultes. Ma mère, attendrie par le grand âge, ne pouvait supporter que l'on bafouât son beau-frère.

Nullité au jeu, le «p'tit mon oncle» s'affirmait par la parole. Allergique au silence, les sujets de conversation lui surgissaient à l'esprit aussi naturellement que les couleurs sautent aux yeux. Il avait une prédilection, toutefois, pour les questions de généalogie; son dictionnaire, purement oral, alignait la nomenclature des ascendants de la plupart des paroissiens, allant jusqu'à la troisième et même parfois la quatrième génération; les Acadiens, dont il provenait de par sa mère, Marie-Louise Mireault (Amireault), rangent rapidement un individu dans son arbre généalogique; par exemple, Louis à Philippe à Joseph à Médard. René maîtrisait le procédé comme pas un. Véritable compétence dans le domaine, les gens pouvaient

le consulter en toute sûreté. Comme héritage, il a laissé un album contenant les photos ancestrales, qui a été tiré au sort, lors du repas suivant les funérailles. Je l'ai feuilleté quelque peu; il m'aurait fallu l'aide du testateur pour identifier nombre de personnages. Tous ces portraits, glissés dans un papier transparent, ramènent à la surface des gens dont notre oncle pouvait raconter la vie de la naissance au trépas. Il décrivait même à l'occasion les combats héroïques qu'ont livrés des agonisants.

René ne bornait pas sa faconde au registre des défunts, cependant. Celui des naissances et des mariages, les cérémonies mondaines lui fournissaient une ample matière à commenter. Dans la conversation privée, il affichait plus de modération qu'en groupe, où il s'affichait; d'une voix forte, il dominait le cercle des personnes qui l'entouraient. On ne manquait pas alors de le taquiner, de le tourner en dérision, afin de le sensibiliser à son empiétement verbal. Une fois, au magasin général, il raconte qu'une allumette avait pris feu dans le fond d'une poche de son pantalon; le curé de l'époque, Chrysologue Bonin, venu faire ses achats, lui demande alors, avec un sourire moqueur :

« Vous êtes-vous servi de votre petit boyau d'arrosage pour éteindre le feu? »

La mort de Marie bouleverse la vie de René. Seul avec Joseph, que ni la tendresse ni la patience ne caractérisent, il pratique à un haut degré la vertu de piété filiale, pendant de nombreuses années encore. Puis, complètement orphelin, il se trouve seul, face à lui-même. Jusque-là, en effet, sa nature consistait à être fils, sa raison d'être, à prendre soin de ses parents; maintenant, le lien ombilical se rompt

complètement et même brutalement; il est, pour ainsi dire, jeté là, dans l'existence. À quarante ans, il a l'opportunité d'accéder à l'âge adulte, de prendre ses responsabilités.

Sans la tutelle parentale, René recourt à la religion pour peupler sa solitude. Son besoin de contact humain et de parole le sort fréquemment de la maison natale, dont il a hérité. Il s'embauche, entre autres, à la boulangerie du village. Le métier de mitron lui convient à merveille; le bonnet blanc qu'il doit porter dans l'accomplissement de sa tâche le grandit non seulement aux yeux des autres, mais à ses propres yeux, puisqu'il témoigne de son intégration au monde du travail et de son utilité sociale. En outre, ce gagne-pain le dispense de puiser au compte en banque que lui a légué son père.

Quelques mois, quelques années peut-être, René s'adonne à ce travail. Des facteurs imprévus l'éloignent du four à pain. Il décide alors de se consacrer à une œuvre de miséricorde temporelle : il prend soin d'un célibataire que l'âge prive de son autonomie. Il le sert comme un esclave. L'autre l'inonde des bienfaits de sa reconnaissance et lui révèle la magie de la dive bouteille. Combien de temps le service dure-t-il? Je l'ignore. René devient ensuite travailleur saisonnier; dans les champs de tabac, surtout, il rend de précieux services.

Le goût de la lecture se prend à un âge préscolaire, affirmait un pédagogue, récemment; l'enfant qui, avant d'aller à l'école, feuillette un livre illustré et adapté à son âge se familiarise d'agréable façon avec le monde de l'imprimé, car,

contrairement à l'écolier non initié, il ne l'associe pas aux difficultés de l'apprentissage de l'écriture, de la grammaire et de l'orthographe; plus tard, il se complaira à puiser à une fontaine qui lui a procuré de si heureux moments. Contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, au Québec surtout, pionnier en ce domaine, les éditions de l'époque publiaient peu de livres pour enfants. Comme la plupart, sinon tous les marmots de son temps, René n'a pas ouvert un livre avant de franchir le seuil de l'école; il lie donc cette activité à la peine, aux répétitions, aux insuccès plutôt qu'aux délices d'un passe-temps. Dommage! Seul, dans le silence de sa demeure, il aurait pu recourir à ce loisir pour meubler son esprit et son cœur. Il n'a pas suivi la tradition de son père, friand des Annales de Sainte-Anne-de--Beaupré et de l'Oratoire Saint-Joseph. Y eût-il eu, à l'époque, une bibliothèque municipale à Sainte-Marie-Salomé, Joseph en eût certainement emprunté des livres, René, non. Durant quelques années, j'ai déposé chez ce dernier plusieurs caisses de volumes que m'avaient légués les bibliothèques de maisons religieuses, fermées les unes après les autres dans le raz de marée de la Révolution tranquille. Lorsque j'avais à me référer à ces livres, j'étais sûr d'une chose : je retrouverais intacts, à l'étage, contenants et contenus.

Comme à peu près tous les gens de sa génération, René préfère donc le livre de la nature à celui, plus petit, des écrivains. Comme ses concitoyens, René alterne de la radio à la télévision. Mais les heures passées à l'écoute de feuilletons radiophoniques ou devant le petit écran ne peuvent canaliser toutes ses énergies ni

combler toutes ses aspirations. Peut-être l'ouvrent-elles sur un monde dont il se sent exclu! S'agit-il d'un retour du refoulé, d'un besoin de rattrapage, toujours est-il qu'il déroge plus aisément aux règles de discipline qui avaient encadré sa vie jusque-là. Son agressivité prend des proportions parfois surprenantes. Rivé à la tradition, il digère mal les bouleversements de l'ère moderne. Il n'éprouve aucune gêne à faire la leçon à qui que ce soit. Frustré et aigri, il jette des regards réprobateurs et revendique avec hargne le droit de s'exprimer autrement, quitte à devenir la voix qui crie dans le désert.

Après avoir perdu, depuis quelques décennies déjà, sa mère et son père, les deux êtres qui formaient son entourage immédiat, René doit se départir de son entourage même. En effet, débonnaire, peu soucieux de l'administration de ses biens, il a inconsidérément prodigué le peu qui lui restait. Ses réserves testamentaires sont depuis belle lurette épuisées et la pension qu'il reçoit du gouvernement s'avère insuffisante pour tenir maison. Une solution de compromis le tire d'embarras : il vend sa demeure, mais une clause du contrat stipule qu'il peut l'habiter à volonté. Il vivra de ce régime, plusieurs années. Cependant, les ennuis de santé, amenés par l'âge, suscitent de l'inquiétude et le contraignent à trouver refuge dans un centre d'accueil; après un an et demi environ d'hébergement dans un Foyer de Sainte-Élisabeth, il se retire au Foyer Saint-Jacques. Dépossédé de tout, en compagnie de sa sœur, Marie-Anna, il y écoulera le reste de ses jours.

«Non, je ne mourrai pas», a-t-il protesté, quatre ou cinq heures avant de rendre l'âme. Son dernier souffle met fin au drame de celui dont le besoin même de parler, par son insatiabilité monstrueuse, chassait les interlocuteurs. Les humains lui ont souvent présenté une sourde oreille. Mais Dieu l'a entendu et a exaucé son désir de prolonger l'existence: René vit toujours et s'épanouit sans doute dans un dialogue éternel avec son Créateur et Sauveur.

Maurice Léveillé



Séance de signatures à la Librairie Martin.

Le livre d'image de Lanaudière

Quand tu viendras dans ma maison,

tu connaîtras tes saisons;

dans notre grand livre d'images,

les pages sont des paysages.

Avaient-ils eu le cœur chagrin

tant ils étaient venus de loin?

De Bretagne, de Normandie,

d'Écosse, Irlande et l'Acadie.

Ancrées au bord du Saint-Laurent,

belles nefs de pierres d'antan,

ces églises de mes ancêtres,

témoignent d'une dure quête.

Maisons de pierres ou bien de bois

sur l'illustre Chemin du Roy

te jaseront de Seigneuries

à l'aube de la colonie.

Sur les vallons et sur les monts,

ils ont ouvert de grands cantons.

Ces paroisses qu'on ensemence

pour enterrer sa vieille errance.

Le labeur sans fin des pionniers

hante la ceinture fléchée.

Le bois, la terre et le calcaire

charment toujours les gens d'affaires.

Bois francs, mélèzes ou grands pins,

de nos richesses, les gardiens.

Sirop dans les érablières

quand réchauffe soudain la terre.

Courtepointe d'orge et tabac,

concombres et rutabagas;

nappes de lin et confitures:

fraises, framboises, bleuets, mûres.

Petits personnages sculptés,

loin dans les montagnes, cachés

plus haut qu'eaux vives qui serpentent

tout autour des lacs qu'ils enchantent.

Un bon jour, je t'emmènerai

sur nos rivages, contempler

nénuphar aux jolis pétales,

Joliette, notre capitale.

Charmantes demeures ombrées,

boutiques, restaurants variés,

Musée d'Art, grouillante Esplanade...

seront au coeur de la ballade.

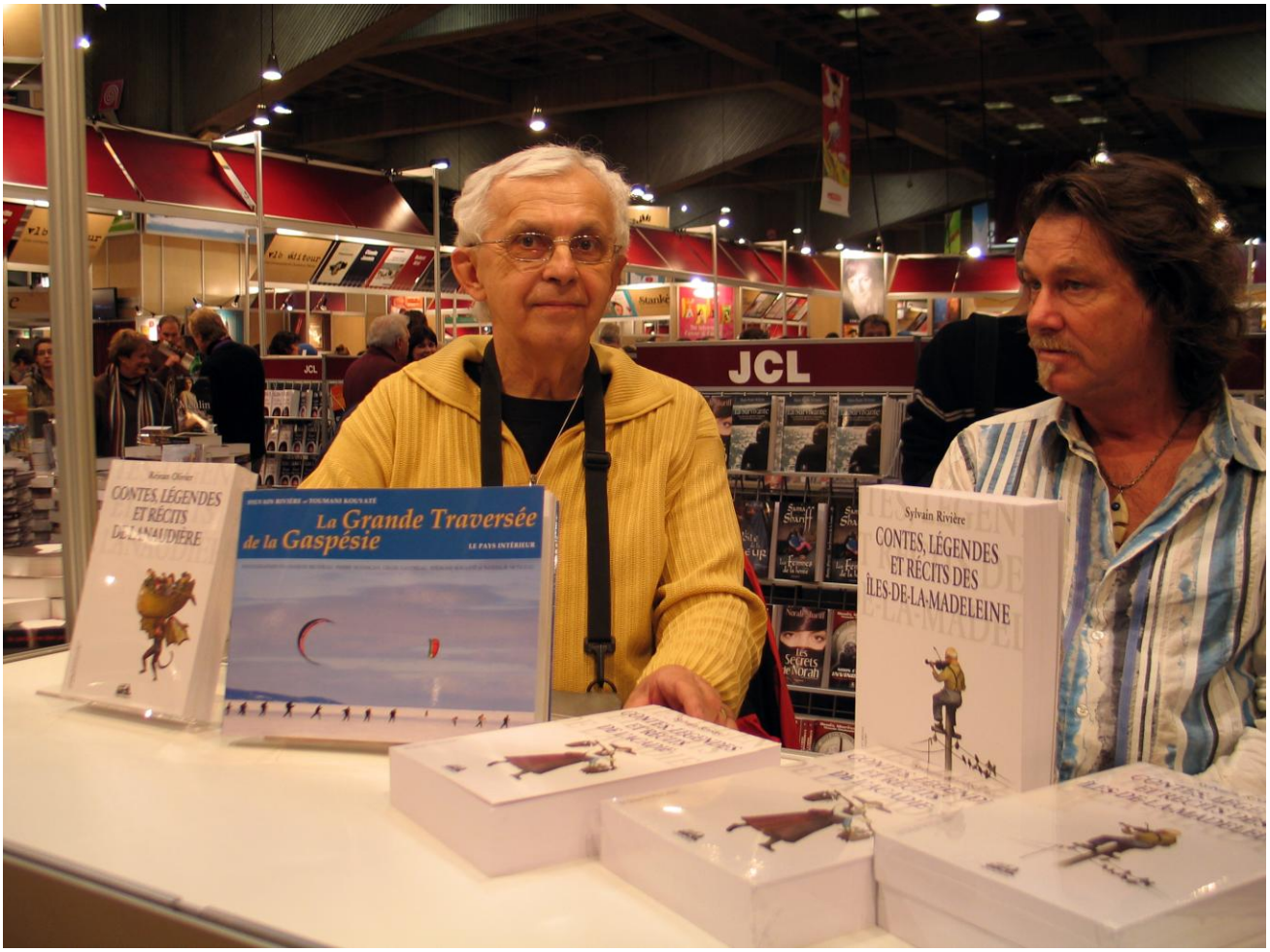
Comme en un Festival d'été,

deux amoureux s'en sont allés.

Sur la gamme d'or de solfège,

scintille le mot Lanaudière.

Cajetan Larochelle



Séance de signature au Salon du livre de Montréal en compagnie de Sylvain Rivière.

Épanchement sur la rivière L'Assomption

Depuis que j'habite sur ses rives, je me suis habitué à elle, à ses flots argentés au milieu du jour, à ses reflets fugaces lors de certains crépuscules enflammés où se mirent les arbres et les maisons de l'autre rive; je me suis habitué à ses sautes d'humeur à chaque printemps; je me suis habitué à son long sommeil hivernal durant lequel elle se cache sous une épaisse couverture de glace. Vous voulez savoir pourquoi? Et bien, c'est sa manière à elle d'inviter les enfants et les amants de la nature à venir patiner, à faire du ski de fond, à se promener. Quel beau spectacle me donne-t-elle alors, de costumes, de coloris, de mouvements! Comme elle en a de l'imagination, ma rivière!

Trois décennies à ses côtés m'ont tellement familiarisé avec elle que j'en suis venu à croire qu'elle m'appartient, qu'elle est devenue ma chose. Ainsi est fabriquée l'humaine nature qu'elle finit par s'imaginer qu'elle peut s'accaparer les êtres qui l'entourent.

Mais au fait, je ne vous l'ai pas nommée, ma rivière! Vous voyez bien qu'elle est devenue trop mienne. Pourtant elle est loin d'être un quelconque cours d'eau. Elle prend sa source dans un lac perdu au milieu de ces vieilles montagnes rondes des Laurentides. De là, elle descend en mille cascades et sinuosités vers un vaste plan d'eau. En chemin, elle recueille précieusement, depuis des millénaires, l'eau claire et pure d'innombrables ruisselets et ruisseaux.

Depuis un demi-siècle, des hommes se sont mis à y jeter toutes sortes de détritus, au point d'en faire un cloaque à certains endroits. Leur inconscience ou leur soif de gains rapides ont souillé sa limpidité. Lorsque mes amis viennent et s'approchent de ma rivière, ils me demandent parfois avec une pointe de malice : « Est-ce qu'elle est encore polluée ta rivière? » Comment puis-je me parer d'un tel traquenard? Je vous le demande!

Au fait, derechef, je ne vous l'ai pas encore nommée! C'est que, au fond, j'en ai encore un peu honte. Vous me direz que maintenant, de grands efforts ont été déployés pour lui rendre sa pureté originelle. Vous avez raison; néanmoins je dois vous avouer que je ne réussis pas à me débarrasser d'une certaine inquiétude. En cela, je me laisse peut-être influencer par mon gros patelin qui ne cesse de grossir et qui, au cours des ans, a manqué de belles occasions de prendre des initiatives pour en montrer au moins la discrète beauté par un ou deux belvédères. À ce jour, pas le moindre kilomètre de sentier le long de son interminable rive! Pourtant ma rivière est généreuse; elle offre une accueillante berge aux randonneurs désireux d'activité physique au grand air et permet de jouir de magnifiques crépuscules.

Mais, adieu les rêves! Revenons à la réalité. Pour le moment, c'est assez d'abuser de votre patience. Le voici, son nom est L'Assomption, un toponyme qui lui vient probablement de Jacques Cartier lors de l'un ou l'autre de ses deux voyages de 1535 et de 1541. Pour se rendre sur l'île de Montréal, il a monté en barque la spacieuse rivière des Prairies jusqu'au Gros-Sault.

Il a donc bien vu l'embouchure de la rivière des Lanaudois et cela, un quinze août. Alors ma rivière ne peut plus me narguer. Mais qui sait? Je n'ai peut-être pas percé vraiment le mystère de son nom!

Aurélien Boisvert



Au Salon du livre de Montréal avec Marie-Berthe Guibault.

Darwin au Québec, il y a 100 ans

C'est un véritable trésor qu'a déniché Marcel Sylvestre, ex-enseignant de philosophie au cégep de Joliette, en mettant la main sur *La Vie: considérations biologiques*[24], un ouvrage du médecin québécois Albert Laurendeau, publié en 1911. Devenu introuvable depuis plusieurs années, ce livre est un vibrant et solide plaidoyer en faveur de l'évolutionnisme. Médecin de campagne à Saint-Gabriel-de-Brandon, Albert Laurendeau, qui était l'oncle d'André et le grand-oncle de Marc, impressionne par sa culture scientifique et philosophique, de même que par son style limpide et élégant. Partisan d'une séparation entre la science et la religion et d'une éducation scientifique moderne, le courageux médecin n'est pas tendre envers une Église qui, résume Sylvestre, impose un bâillon aux nouvelles connaissances scientifiques en contrôlant les institutions d'enseignement.

En 2008, dans *La peur du mal; le conflit science et religion au Québec: l'affaire Laurendeau* (PUL), Sylvestre avait raconté la réception courroucée réservée par le haut clergé lanaudois aux idées du docteur Laurendeau. Dans la présentation qu'il signe de cette réédition de *La Vie : Considérations biologiques*, il revient plutôt sur les fondements du débat.

Est-ce le dualisme (esprit-matière), le monisme (matière seulement) ou l'unicisme de Laurendeau (matière seulement, mais créée par Dieu à l'origine) qui

[24] **Laurendeau, Albert, *La vie : considération biologiques*. Présentation de Marcel Sylvestre. Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, 210 pages**

définit le mieux l'humain? Sylvestre, on s'en doute, choisit le monisme. « Le rat comme l'homme, écrit-il, sont influencés par ces hormones et si, chez l'humain, l'amour est plus qu'une question de lulibérine, c'est que la culture et le langage viennent troubler la fête hormonale. » Il ajoute que ce qu'on appelle l'âme n'a rien d'immatériel et serait essentiellement la réverbération de la parole.

Cette conception, dit-il, si elle était partagée, permettrait d'en finir avec les divisions religieuses. Or les religions ne sont-elles pas des faits de culture et de langage? Le saut qualitatif qui caractérise l'humain par rapport au reste du vivant, précisément grâce à la culture et au langage, ne reste-t-il pas, en ce sens, une énigme?

Louis Cornellier



Au Salon du livre de Montréal avec le romancier bayollais René Forget.

Notices biographiques[25]

Abbé des Chaleurs, pseudonyme de Joseph Martel, avocat joliettain de la fin du 19e siècle. - Il est l'auteur de la *Chanson pour Louis Bazinet*.

Aubin, Réal, né le 28 décembre 1927 à Saint-Norbert, ordonné prêtre dans la communauté des Clercs de Saint-Viateur le 30 mai 1953, il enseigne au Séminaire de Joliette et à l'Académie Antoine-Manseau. Humaniste accompli, il s'intéresse à l'histoire et a édité, aux Éditions Aubin-Lambert, plusieurs ouvrages sur sa paroisse natale et un recueil d'actes notariés sur les Lambert-Champagne-Aubin en collaboration avec Georges Aubin. - Il est l'auteur de deux légendes « La côte du diable » et « Le lac des innocents ».

Baillairgé, Frédéric-Alexandre, né près d'Edwardsburg en Ontario, le 6 janvier 1854, fils de Georges-Frédéric Baillairgé, sous-ministre des travaux publics à Ottawa, et de Charlotte Giroux, baptisé aux Cèdres, fait ses études à Montréal, à Paris et à Rome, où il est ordonné prêtre le 20 avril 1878; il revient docteur en philosophie de l'Université Grégorienne. Il est vicaire à Laprairie (1881-1883), professeur de philosophie, de dogme et d'économie politique au Collège Joliette (1883-1893), rédacteur et éditeur de trois revues pour les étudiants et auteur de nombreux ouvrages; curé de Rawdon (1893-1899), il prend la défense de Tom Nulty. Il est nommé curé de Verchères en 1910 jusqu'à sa mort survenue le 12 mars 1928. Sa biographie a été composée et éditée par Réjean Olivier : *Vie de l'abbé Frédéric-Alexandre Baillairgé, notre polygraphe québécois* (2e édition, 1980). - Il est l'auteur des textes suivants : « La boucherie de Rawdon : le cas de Tom Nulty », « Le chemin de fer le Grand Nord » et du récit d'une excursion champêtre : « Île Dupas, vendredi midi, premier juillet 1887 ».

Barbeau, Marius, anthropologue, ethnologue et folkloriste québécois, né à Sainte-Marie-de-Beauce le 5 mars 1883, considéré comme le fondateur de l'anthropologie canadienne et québécoise. Il décède à Ottawa le 27 février 1969. - Il est l'auteur de la légende « L'hiver des corneilles », inspirée d'Adélard Lambert.

Barry, Robertine, voir :
Françoise, pseudonyme,

Beaugrand, Honoré, né le 24 mars 1848 dans le village de Saint-Joseph-de-Lanoraie, aujourd'hui Lanoraie, journaliste et politicien québécois, débute ses études au Collège Joliette et fait un bref séjour au noviciat chez les Clercs de Saint-Viateur. En

[25] **Les textes cités à la fin des notices sont reproduits dans le présent livre.**

1868, il déménage à la Nouvelle-Orléans en 1868 et devient journaliste à Saint-Louis, Boston et Fall River, Massachusetts. En février 1879, à la demande du Parti libéral, il fonde un quotidien promis cette fois au plus brillant avenir, *La Patrie*, dont il demeure propriétaire jusqu'en 1897. Ce journal qui exprime les thèmes du libéralisme sera une grande réussite commerciale et fait sa fortune. Beaugrand s'est bâti un nom comme reporter et écrivain politique. En 1885, il reçoit la croix de la Légion d'honneur et devient maire de Montréal de 1885 à 1887. Il décède le 7 octobre 1906 à Montréal. – Il a composé de nombreux contes et légendes. Nous en avons choisi trois : « Le fantôme de l'avare », « La chasse-galerie » et « La bête à grand'queue ».

Bernard, Harry, né à Londres en 1898, sa famille vit successivement en France, puis au Vermont, avant de s'établir au Québec. En 1918, il termine son baccalauréat ès arts au Séminaire de Saint-Hyacinthe, étudie par la suite à Lowell (Mass.), puis à l'Université de Montréal et obtient une licence ès lettres en 1921. Dès 1919, Harry Bernard est rédacteur et correspondant parlementaire au *Droit* à Ottawa, puis en 1923 devient directeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Pendant cinquante ans, il collabore à plusieurs journaux, signant des articles du pseudonyme L'Illettré. En 1932, il dirige la revue *L'Action nationale*. Il est également membre fondateur de l'Association des hebdomadaires de langue française. Élu membre de la Société royale du Canada en 1943, Harry Bernard obtient, la même année, une bourse de la fondation Rockefeller et en 1949 publie *Le Roman régionaliste au États-Unis*, fruit d'une thèse de doctorat présentée l'année précédente à l'Université de Montréal, des romans et des nouvelles. Ses œuvres *L'Homme tombé*, *La Terre vivante* et *Juana mon aimée* lui ont valu le prix David à trois reprises : en 1924, 1926, et 1932. Passionné de nature, Harry Bernard publie, de 1936 à 1946, la collection *ABC du petit naturaliste canadien* et, en 1953, *Portages et routes d'eau en Haute-Mauricie*. Enfin, en 1969, le Prix Olivar-Asselin souligne son activité journalistique. Il décède en 1979. - Il est l'auteur des récits « Au grand lac Clair » et « Chez les Têtes-de-Boule » qui se passent au nord de Saint-Michel-des-Saints et dans les réserves indiennes dont la Manouane.

Boisvert, Aurélien, né en 1927, il fait ses études primaires au Collège Saint-Louis de Terrebonne, son cours classique au Séminaire Saint-Sacrement au même endroit et étudie à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Après l'obtention de sa licence, il suit le cours de droit notarial, puis pratique le notariat à Repentigny jusqu'à sa retraite. Il s'intéresse à l'histoire du Québec. Ses huit volumes portent sur l'histoire de la Nouvelle-France. Aurélien Boisvert remporte le Prix Percy-W.-Foy de la Société historique de Montréal en 2006 pour son livre *Dollard, ses compagnons et ses alliés, selon les textes du XVIIe siècle* (2005). - Il est l'auteur du texte « Épanchement sur la rivière L'Assomption ».

Bonin, Joseph, né à Lanoraie, le 6 janvier 1845, il fait ses études classiques (1859-1865) et théologiques (1865-1868) au Collège Joliette. Ordonné prêtre à Montréal le 22 novembre 1868, il est vicaire à Joliette (1868-1869), à Vaudreuil (1869-1871), professeur au Collège Joliette (1871-1876), puis curé à Saint-Michel-des-Saints (1876-1877), à Sainte-Émélie-de-l'Énergie (1877-1884), à Saint-Augustin-des-Deux-Montagnes (1884-1895) et à Saint-Charles de Montréal (1893-1906), puis il se retire au Manoir d'Autray, où il est décédé le 26 décembre 1917. - Il est l'auteur du livre : *Biographies de l'Honorable Barthélemy Joliette et de Monsieur le Grand Vicaire Manseau*, duquel est extraite la légende « La seigneuresse de Lavaltrie ».

Brien, Marc, né le 25 avril 1906, chanteur de musique traditionnelle et conteur, fils d'Octave Brien et d'Ernestine Amireault de Sainte-Marie-Salomé, il étudie au Collège de l'Assomption (87e cours, 1919-1920). Il épouse Marie-Anna Blanchard; ils auront 14 enfants. En 1976, il a l'honneur d'être invité au Smithsonian Institute à Washington pour le 200e anniversaire de la fondation des États-Unis, comme représentant de la culture traditionnelle francophone du Canada. Plusieurs de ses chansons et de ses contes sont enregistrés et conservés au Centre d'archives de folklore de l'Université Laval à Québec et au Centre régional d'archives de Lanaudière à L'Assomption. Il est décédé le 12 juillet 1990. - Il est l'interprète de la complainte « Le crime de Tom Nulty » et du conte « Jean Nicoquette ».

Cartier, Georges, né à L'Assomption en 1929, après ses études classiques au Collège de l'Assomption, il fait des études à l'Université de Montréal où il obtient une licence en lettres et un baccalauréat en bibliothéconomie et bibliographie et termine sa scolarité de doctorat à la faculté des Lettres. En 1964 il prend la direction de la Bibliothèque Saint-Sulpice avec l'objectif de donner à cette institution le statut de Bibliothèque nationale et en 1967, devient le conservateur en chef de la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec. De 1973 à 1977, Georges Cartier est professeur agrégé et directeur de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal dont il avait rédigé le rapport de fondation en 1961. Il décède en 1994. - Son livre *Les fougères de l'enfance: récits* (1993) raconte ses souvenirs à L'Assomption. Le texte « Aux premières loges des inondations » est extrait de celui-ci.

Champagne, Antoine, né à Saint-Norbert (Manitoba) le 21 janvier 1892, fils de Joseph et Henriette Grégoire, il fait son cours classique à Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) dans la communauté des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. À partir de 1937, il consacre une large partie de son temps à la recherche généalogique et historique sur l'Ouest canadien, particulièrement sur les La Vérendrye et les Riel. Il décède en 1980. Antoine Champagne est l'auteur du livre *Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest* dont la famille a vécu dans les îles de Berthier. - Le texte suivant est extrait de celui-ci : « La Vérendrye : la vie en ménage».

Chevrette, Jean, photographe et collectionneur, né à Joliette le 23 avril 1959, il fait ses études secondaires et collégiales au même endroit et vit à L'Assomption pendant 17 ans. Photographe indépendant, il travaille pour *L'Action*, s'intéresse à l'histoire de la Lanaudière et possède une collection importante de monographies, de photographies et de cartes postales. - Il collabore à la présente anthologie en tant qu'auteur des légendes « Louis Cyr et le Grand Capot » et « L'exhumation des restes funéraires de Louis Cyr ».

Chevrette, Réal, né à Berthierville le 17 décembre 1947, il fait ses études primaires dans sa paroisse natale, son cours classique au Séminaire de Joliette (1960-1968, 117e cours), obtient une licence en Lettres de l'Université de Montréal et un certificat en pédagogie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, puis entreprend une carrière comme professeur de français au Collège de l'Assomption. - Il est l'auteur du conte noéliste « Pépère Joseph ».

Clavel, Bernard-F., architecte et urbaniste lanaudois, né à Saint-Michel-des-Saints en 1944, il est l'arrière-petit-fils de Louis-Joseph-Alexandre Ménard, le protégé du curé Thomas-Léandre Brassard (1805-1891) et premier maire de Saint-Michel-des-Saints de 1884 à 1901. Il est aussi le neveu d'Athanase Ménard dont nous publions un texte dans ce livre. - Il est l'auteur, avec Carol Roy, d'un article « Bâtir le pays », extrait de la revue *Continuité*.

Cornellier, Louis, né à Saint-Gabriel-de-Brandon en 1969, il fait des études en sciences humaines au Cégep de Joliette et des études littéraires à l'Université du Québec à Montréal. Professeur de français et de littérature au Cégep régional de Lanaudière à Joliette depuis 1991, écrivain et journaliste, il s'est surtout fait connaître par ses multiples interventions polémiques parues dans les principaux journaux et revues du Québec (*L'Action nationale*, *L'Aut'journal*, *Cité libre*, *Le Couac*, *Lectures*, *Possibles* et *Québec français*). Critique de romans québécois au *Devoir* (1991-1992), il revient à ce quotidien à l'été 1998 en tant que chroniqueur libre et il y est, depuis septembre de la même année, chroniqueur aux essais québécois. Louis Cornellier a été cofondateur (avec André Baril et Alain Houle) de la revue *Combats* en 1995, dont il fut aussi le rédacteur en chef. Il est chroniqueur à l'hebdo lanaudois *L'Action* depuis 2007 et a déjà 12 livres à son actif. Son premier recueil de poésie lui a valu une mention au Prix Octave-Crémazie et son second a été mis en nomination au Prix Émile-Nelligan. Il a publié quelques poèmes dans la revue *Estuaire*. Les trois frères Cornellier, Éric, Louis et Dominique, publient tous de la poésie. Ils sont les fils de Denis Cornellier et de Danielle Roberge; ceux-ci portent un grand intérêt aux lettres. - Dans la recension de Louis Cornellier, publiée dans *Le Devoir* et citée dans le présent livre, laquelle est intitulée « Un vibrant plaidoyer en faveur de l'évolutionnisme : Darwin au Québec », Louis Cornellier nous présente

un commentaire du livre de Marcel Sylvestre, *La Peur du mal: le conflit science et religion au Québec : l'affaire Laurendeau*, paru aux Presses de l'Université Laval en 2008. Cette recension est ici présentée sous le titre suivant : « Darwin au Québec, il y a 100 ans ».
Marcel Sylvestre a en effet publié une étude détaillée de la vie du libre penseur, le docteur Albert Laurendeau, de Saint-Gabriel-de-Brandon. On présente ainsi le livre de Marcel Sylvestre: « Engagé envers la vérité, Albert Laurendeau se fit un devoir de la répandre auprès de ses concitoyens. Mal lui en prit. Au début du XXe siècle, au Québec, la diffusion de la connaissance ne pouvait s'exercer qu'à l'intérieur des bornes très limitées qu'avait fixées l'Église. Ce joug sur la science, Laurendeau refusa d'y souscrire. L'Église lui a intimé de se taire et l'a menacé d'excommunication par la voix de Mgr Alfred Archambault, premier évêque du diocèse de Joliette. Correspondance et documents d'archives à l'appui de cet *incident* peu banal, ce livre montre le combat incessant que la connaissance doit mener contre le conservatisme religieux, l'obscurantisme et la superstition. » (Presses de l'Université Laval, 2008). Ayant été condamné par le premier évêque de Joliette, Mgr Joseph-Alfred Archambault, le livre *La Vie - Considérations biologiques* d'Albert Laurendeau, paru en 1911, finira ses jours dans le grenier de la maison du docteur. Drôle de retour des choses, les Presses de l'Université Laval viennent de le rééditer, en 2009, avec une présentation de Marcel Sylvestre. «Un siècle plus tard, la pensée audacieuse de ce libre-penseur redevient accessible.» (Idem)

Courteau, Guy, né en 1897 à Saint-Jacques-de-l'Achigan, fils du docteur Gaspard Courteau, il fait ses études classiques au Collège de l'Assomption (79e cours, 1911-1919), puis entre chez les Jésuites. Il est auteur, avec l'abbé François Lanoue, d'*Une nouvelle Acadie, Saint-Jacques-de-l'Achigan : 1772-1947*. Il décède en 1970. Voir aussi : Lanoue, François. - Ils sont les auteurs du texte « L'insurrection de 1837 à Saint-Jacques ».

Despatis, Aimé, né à Terrebonne en 1922, il fait ses études jusqu'en neuvième année au Collège Saint-Louis du même endroit. Journaliste de carrière, il débute comme correspondant de *La Presse* à la fin des années 1930, puis de *L'Écho du Nord* de Saint-Jérôme et fonde en octobre 1949 *Le Courrier de Terrebonne*, journal mensuel, puis en mai 1959, *La Revue de Terrebonne*, journal hebdomadaire. Ses écrits sur l'histoire de la région de Terrebonne comprennent des milliers de textes accompagnés de photographies appropriées qui ont été publiés dans les deux journaux du territoire. On lui doit la fondation de la Société d'histoire de Terrebonne. Il écrit en collaboration avec Jacques Corbeil l'histoire du conseil municipal de Terrebonne en deux volumes et publie un volume portant sur les maires de Terrebonne. Sa collection de photographies et de dossiers historiques s'accumule durant plus de cinquante ans. Son fonds d'archives est conservé au

Centre régional d'archives de Lanaudière (L'Assomption). Son dévouement à la chose publique est reconnu quand il est choisi Grand Lanaudois en 1991 par la Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière. Un malencontreux accident se produit à L'Assomption alors qu'il participe à une exposition de livres et il décède des suites d'un traumatisme crânien à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur de Lachenaie le 25 avril 2009. Il a donc été actif jusqu'à la fin. - Il est l'auteur des textes « Quelques jours avant Noël de l'an 1742 » et « La seigneurie de Terrebonne ».

Desrosiers, Léo-Paul, né à Berthier-en-Haut en 1896, il fait ses études classiques au Séminaire de Joliette et ses études en droit à l'Université de Montréal. Il subit, à cette époque, l'influence de Lionel Groulx. Il commence une carrière de journaliste au *Canada*, puis au *Devoir* en 1920, et devient courriériste parlementaire à Ottawa. Il entre ensuite au service civil comme chef adjoint aux journaux français de la Chambre des communes, puis devient en 1929 conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal qui connut alors, grâce à lui, un grand essor. Il écrit, entre autres, *Vous qui passez* (1958-1960), trois livres autobiographiques ainsi que des contes et des romans dont certains ont pour cadre Berthier, Saint-Gabriel-de-Brandon et Lanaudière ainsi que des essais historiques. Il a été récompensé à plusieurs reprises et a été membre de la Société des écrivains, de la Société des Dix, de la Société historique de Montréal et de l'Académie canadienne française, dont il est l'un des membres fondateurs. Il est l'époux de Marie-Antoinette Tardif, native de L'Assomption; cette dernière publie sous le pseudonyme de Michelle Le Normand. Léo-Paul Desrosiers décède en 1967 à Saint-Sauveur-des-Monts. Il est le grand-oncle de l'auteur des *Contes, légendes et récits de Lanaudière*. - Le conte « Un charivari » se passe à Berthierville.

Doucet, Louis-Joseph, né à Lanoraie en 1874, il entreprend ses études classiques au Collège Joliette à l'âge de 20 ans et devient fonctionnaire au Département de l'instruction publique à Québec en 1911. Poète et conteur, il est admis à l'École littéraire de Montréal en 1902 jusqu'en 1907. Cofondateur de la Société des poètes du Canada français en 1923, il reçoit le titre de « Prince des poètes » en 1924. Il décède en 1959. - Il est l'auteur des contes suivants : « Le colporteur », « Philidor Mascapoux », « Le quêteux Sucré », « Le renard du Père Durand » et « Le rêve de Champagne ».

Ducharme, Gonzague, né en 1875 à Saint-Gabriel-de-Brandon, il est diplômé de l'École normale Jacques-Cartier de Montréal en 1894 puis enseigne jusqu'en 1914 à l'école Champlain et à l'école Montcalm. Il devient ensuite libraire et bibliophile. Dès 1911 il publie de petites brochures publicitaires invitant à l'achat et à l'échange de volumes anciens. Cette carrière dure jusqu'en 1947. Il est l'auteur de l' « *Histoire de Saint-Gabriel-de-Brandon* » en 1917 puis, la même année, établit sa librairie sur trois étages, rue Saint-Laurent à Montréal. Celle-ci demeure à cet endroit une

trentaine d'années. C'est là qu'est rédigée la bibliographie la plus complète sur le Canada à l'époque. La librairie Ducharme a été une des plus florissantes de Montréal. Elle se spécialisait dans la vente et l'échange du livre ancien, canadiana et americana. Elle ferme ses portes vers 1968 mais nous pouvons encore consulter « le fichier Ducharme » à la Bibliothèque nationale du Québec, lequel a été rédigé à la plume et en entier de sa main. Il décède le 30 août 1950. Sa dépouille mortelle est inhumée le 2 septembre suivant à Saint-Gabriel-de-Brandon. - Il est l'auteur de la légende « La cloche de Saint-Gabriel-de-Brandon ».

Ducharme, Marcel, folkloriste, né à Sainte-Marcelline le 14 février 1930, il fait son cours de mécanique, puis de pédagogie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il est gérant de compagnies, président-fondateur de l'Association folklorique de Lanaudière en 1989 et trésorier. Cette association publie la revue *Folklore*. - Il est l'auteur de légendes « Marie Bouilli », « Le gros caillou » et « Pourquoi la rivière L'Assomption est-elle si croche? »

Dugas, Marcel, né en 1883 à Saint-Jacques-de-l'Achigan, poète et essayiste, il fait ses études au Collège Joliette et au Collège de l'Assomption, où il obtient un baccalauréat en 1906 puis suit également des cours de droit à l'Université Laval à Montréal. De 1915 à 1920, il publie beaucoup, donne des conférences et collabore à *L'Action*, au *Pays* et au *Nigog*. Il part à Paris en 1920 et ne reviendra au Canada qu'en 1940; il travaille pour les Archives publiques du Canada. En 1930, Marcel Dugas reçoit le Prix David pour son livre sur Louis Fréchette et le Prix de la fondation Marcellin Guérin de l'Académie française. Il est considéré comme le pionnier de la critique au Canada-français. Marcel Dugas décède à Montréal en 1947. - Il est l'auteur des textes « Adélaïde Lanoue » et « Salve alma parens ». Dans ce premier texte, l'auteur, en quelques pages, fait l'éloge de sa grand-mère maternelle et, dans le second, « il présente une gerbe de sa vie, fruit de sa « petite patrie adorée », Saint-Jacques-de-l'Achigan qu'il appelle sa mère nourricière » (François Lanoue).

Filteau, Gérard, né le 9 mars 1906, il mène de front un travail d'inspecteur d'écoles et une production d'historien. Il obtient le prix David en 1937 et publie son livre *Histoire des patriotes* qui aura trois éditions (1938-1942, en 3 vol., 1975 et 2003). Il décède le 20 octobre 1986. - Il est l'auteur du texte « Le Frères Chasseurs de Lanaudière ».

Fontaine, Joseph-Octave, né à Saint-Jacques-de-l'Achigan le 11 décembre 1845, fils de François Fontaine et de Sophie Gaudet, il fait ses études classiques au Collège de l'Assomption (28e cours, 1860-1865), et sa cléricature comme avocat chez son frère Ludger-Urgel à Québec en 1865. Il épouse Alphonsine Dugal et est nommé

directeur de colonisation. Joseph-Octave Fontaine décède à Québec en 1890. - Il est l'auteur du texte sur les Acadiens : « La corvée des fileuses ».

Fontaine, Ludger-Urgel, né à Saint-Jacques-de-l'Achigan le 3 juillet 1835, fils de François Fontaine et de Sophie Gaudet et frère aîné de Joseph-Octave. Il fréquente l'école du Bas-du-Ruisseau-Vacher, puis fait ses études classiques au Collège de l'Assomption (20e cours, 1852-1859), étudie ensuite à l'école de droit du Collège Sainte-Marie (1859-1861) et est admis au Barreau du Bas-Canada le 1er septembre 1862. Avocat et juge de circuit, il travaille pour le journal *Le Colonisateur* (1862-1863), commissaire d'écoles et préfet du comté de Montcalm, nommé juge à Joliette et procureur de la couronne en 1875. En 1880, il participe aux conventions acadiennes au Nouveau-Brunswick et écrit dans le journal joliettain *La Rive-Nord : agriculture, industrie et chemins de fer* (1880-1881); en 1882, il prend le poste de directeur de colonisation à Québec en remplacement de son frère, Joseph-Octave. Ludger-Urgel Fontaine épouse en premières noces Léa Lemire-Marsolais. Ils ont des enfants dont Trefflé-Ludger-Urgel et Léa. Son épouse décède à L'Assomption à l'âge de 38 ans. Il se remarie à Georgina Riverain et décède à L'Assomption le 31 août 1892. - Il est l'auteur du texte : « Les Acadiens du district de Joliette ».

Françoise, pseudonyme de Robertine Barry, née le 26 février 1863 à L'Isle-Verte, elle est l'une des premières femmes journalistes québécoises. Rédactrice et journaliste, d'abord à *La Patrie* et plus tard dans sa revue bimensuelle *Le Journal de Françoise*. On la décrit comme une pionnière du journalisme et du féminisme québécois. Elle décède célibataire le 7 janvier 1910 à Montréal. - Elle est l'auteure du conte « Madeleine de Repentigny » (1698-1739), religieuse Ursuline, petite-fille du seigneur Pierre Le Gardeur de Repentigny.

Franquet, Louis, baptisé le 11 juin 1697 à Condé (Condé-sur-l'Escaut, France), fils de Jean-Baptiste Franquet et de Marie-Marguerite de Romby, il est officier et ingénieur militaire, nommé colonel en 1751, brigadier d'infanterie et directeur des fortifications de la Nouvelle-France en 1754, ingénieur à l'Île Royale à compter de 1750 et dirige les travaux de restauration de la forteresse de Louisbourg de 1754 à 1758. Il décède le 12 avril 1768 à Condé. - Il est l'auteur du texte « Les fistons », tiré des *Voyages et mémoires sur le Canada* dans lequel il raconte une visite à Saint-Sulpice en 1752.

Gélinas, Claude, né en 1969, professeur adjoint, directeur du programme de Maîtrise en sciences humaines des religions et directeur du Département d'études religieuses à la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie de l'Université de Sherbrooke, il est un anthropologue spécialisé sur l'histoire et les cultures autochtones, co-dirige un projet de recherche sur le rapport entre religion et politique chez les autochtones du Québec et du Brésil (avec Robert Crépeau,

Université de Montréal) et mène des recherches sur l'histoire post-confédérale des autochtones du Québec. Il s'intéresse plus particulièrement, depuis 1994, à l'histoire sociale et économique des Atikamekw de la Haute-Mauricie. Ses recherches actuelles portent également sur les systèmes religieux autochtones. - Il est l'auteur du texte sur « La réserve de Manouane ».

Gérin-Lajoie, Antoine, né à Yamachiche le 4 août 1824, il étudie au Collège de Nicolet (1837-1844), journaliste, avocat (1848), fonctionnaire et écrivain, il écrit le poème « Un Canadien errant » (1842) et *Le Jeune Latour* (1844), première tragédie canadienne. Membre fondateur (1844), président et illustre conférencier de l'Institut canadien, journaliste à *La Minerve* (1844-1849), auteur du *Catéchisme politique* (1851), puis fonctionnaire, traducteur remarqué à l'Assemblée législative de la province du Canada-Uni (1852-1856), il devient bibliothécaire adjoint (1856-1880) et principal compilateur du *Catalogue de la bibliothèque du parlement* (2 vol., 1857-1858) et participe à la fondation des *Soirées canadiennes* (1861) et du *Foyer canadien*, dont il sera le grand artisan (1862-1865). Son œuvre la plus célèbre est un roman : *Jean Rivard le défricheur* (1862) et *Jean Rivard économiste* (1864), qui prône le défrichement des terres incultes du Québec comme un moyen d'assurer la survie de la nation canadienne-française. Il décède en 1882. Après sa mort paraîtront une partie de ses *Mémoires* (1885) et un important ouvrage historique : *Dix ans au Canada, de 1840 à 1850* (1888-1891). - Il est l'auteur du texte « Une paroisse comme on en voit peu », tiré du livre *Jean Rivard économiste*, lequel décrit un village modèle, Rivardville, dont il a pris le modèle sur l'Industrie (plus tard, Joliette).

Héroux, Joseph, né le 6 mars 1831, il est le fils de Georges Héroux et d'Antoinette Bellemare de Yamachiche et s'associe avec son frère, Georges-Félix, né le 12 mai 1833. On sait aujourd'hui que le talent des frères Héroux, architectes, est à l'origine de leur réputation de bâtisseurs d'églises. Ne travaillant pas seuls, les Héroux ont jusqu'à une trentaine d'ouvriers à leur service. Ils ont aussi une équipe de menuisiers et de maçons composée principalement de membres de la famille. Ils ont tous deux fait leur apprentissage en architecture chez Alexis Milette, frère de Benoni et Michel Milette, tous deux architectes. Les frères Héroux furent les meilleurs élèves de ces maîtres renommés. Leur talent se fixa à la construction des églises et leur entreprise ne fut dissoute qu'à la mort. Ils ont aimé la beauté de la maison de Dieu et ils ont mis à sa décoration le meilleur de leur intelligence et de leur cœur. Georges-Félix est décédé le 8 mars 1901 et Joseph le 20 août 1901. - Ce dernier est l'auteur de « La légende de l'île du Pads ».

Lacombe, Albert, né à Saint-Sulpice dans le Bas-Canada en 1827, il fréquente le Collège de l'Assomption (8e cours, 1840-1847) et étudie la théologie à Montréal. Ordonné prêtre en 1849, il part dans l'Ouest et, pendant deux années, aide le clergé qui travaille avec la population métisse à Pembina. De retour brièvement au Bas-

Canada, il propose ses services à l'évêque Taché en 1852 et accompagne ce dernier à la colonie de la Rivière-Rouge. Il passe sa vie dans les diocèses de Saint-Boniface et de Saint-Albert (Alberta) comme vicaire général. Envoyé d'abord au lac Sainte-Anne (Alberta), il commence son noviciat chez les Oblats et intègre la congrégation en 1856. Il travaille inlassablement les 18 années suivantes à évangéliser les Cris et les Pieds-Noirs, principalement dans ce qui constitue aujourd'hui l'Alberta et la Colombie-Britannique. En 1874, il est affecté à l'archidiocèse de Saint-Boniface pour prêter main-forte à Mgr Taché et promouvoir la colonisation canadienne-française. À plusieurs reprises, il se rend au Québec et en Nouvelle-Angleterre pour encourager les Canadiens-français à venir s'installer au Manitoba. Six ans plus tard, l'évêque Grandin l'appelle de nouveau en Alberta pour travailler avec la population autochtone. En effet, la carrière missionnaire de Lacombe se déroule principalement en Alberta. Il retourne à Saint-Boniface en 1894 pour aider Mgr Taché, malade, à restaurer les droits scolaires de la population francophone catholique du Manitoba. Il représente également l'archevêque Mgr Langevin, successeur de Mgr Taché, dans les négociations entre la hiérarchie catholique et les hommes politiques fédéraux concernant la question des écoles. Nommé « Grand Cœur » par les Pieds-Noirs, il mène une longue et distinguée carrière de missionnaire et de négociateur dans le Nord et l'Ouest canadiens. Il s'éteint à Midnapore (Alberta) en 1916. - Dans « Un enlèvement par les Algonquins au XVIIe siècle », il raconte le rapt de son aïeule par les Algonquins.

Lambert, Adélard, bibliophile, folkloriste et polémiste, né à Saint-Cuthbert, le 17 mars 1867, après une enfance partagée entre le Québec et les États-Unis, il s'installe à Manchester au New Hampshire en 1892 où il côtoie les Franco-américains, y exerce le métier de colporteur et, grâce à ses nombreux contacts, rassemble une importante collection d'ouvrages, livres et documents, ayant trait à la vie française en Amérique.
Avant de s'installer définitivement à Drummondville en 1921, il vend sa collection d'ouvrages à l'Association canado-américaine de Manchester. S'intéressant au folklore, il est un collaborateur de Marius Barbeau. Il décède en 1946. - Il est l'auteur de plusieurs contes populaires dont la plupart ont été publiés aux États-Unis dans le *Journal of american folk-lore*. La présente anthologie présente « L'aiguille qui parle », « Le boulanger et le voleur », « Les cornes d'or » et « Puce est morte ».

Lanctôt, Gustave, archiviste et historien, né à Saint-Constant en 1883, il fait ses études classiques au Collège de Montréal et son droit à l'Université de Montréal, étudie l'histoire à l'Université d'Oxford (1909-1911) et la littérature à la Sorbonne (1911). Revenu au Canada, en 1912, il travaille aux Archives publiques du Canada, en 1915, s'enrôle dans l'armée jusqu'en 1918 et, en 1919, obtient un doctorat de l'Université de Paris pour une thèse sur *L'Administration de la Nouvelle-France*. Rentré au pays, il retourne aux Archives en qualité de directeur de la section

française, et, en 1937, est nommé archiviste du Dominion, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite, en 1948. Il donne aussi des cours à l'Université d'Ottawa. Auteur d'une quinzaine d'ouvrages et d'un grand nombre d'articles, il prend part à divers congrès d'histoire et est membre actif de plusieurs organismes : Société historique du Canada, Société royale, Société canadienne d'histoire de l'Église catholique et Académie canadienne-française. Il est en outre chevalier de la Légion d'honneur, professeur émérite de l'Université d'Ottawa, et reçoit pour ses travaux le prix Champlain, le prix Montcalm, le prix du Gouverneur général (1963) et la médaille du Conseil des Arts du Canada (1965). Il décède en 1975. - Il est l'auteur du conte « Janvier le quêteux » qui rôdait dans les parages de Saint-Cuthbert.

Lanoue, François, né à Saint-Jacques-de-l'Achigan en 1918, il fait ses études primaires à l'Académie Saint-Louis-de-France (1924-1931), ses études classiques au Collège Saint-Alexis à Ottawa (1931-1934) puis au Séminaire de Joliette (1934-1938) où il obtient un baccalauréat-ès-arts, fait des études théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1938-1943), les poursuit au Scolasticat Saint-Charles à Joliette (1943), puis s'inscrit en pédagogie à l'Université de Montréal et obtient un baccalauréat (1948-1950). Ordonné prêtre le 19 décembre 1943 dans sa paroisse natale, il commence une carrière en enseignement au Séminaire de Joliette (1943-1959) et à l'École Normale de Joliette (1961-1964). Vicaire à la cathédrale (1959, 1965), à Rawdon (1964), à Saint-Paul (1971-1973), aumônier d'écoles et de diverses communautés (1964-1973) et curé de Saint-Alexis (1973-1985). Retraité, il exerce un ministère dominical et est choisi comme avocat dans deux causes de béatification (Montréal). Depuis 1978, il est membre du Comité des fondateurs de l'Église canadienne. C'est aussi un admirateur de la Gaspésie, de Charlevoix, de l'Europe et de presque toutes les églises anciennes du Québec. Écrivain, conférencier, photographe, il collabore au mouvement d'art sacré Le Retable et propose la restauration de l'église de Saint-Paul. Cofondateur du Musée d'art de Joliette, organisateur des fêtes du bicentenaire de la déportation des Acadiens à Saint-Jacques (1955) et du 150e anniversaire de la paroisse-cathédrale (1993). Il est l'auteur d'une vingtaine de livres sur Lanaudière. Il est nommé conseiller ecclésiastique des Amis de Saint-Benoît-du-Lac et chevalier-commandeur de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Prix reçus: Prix Charbonneau-Rioux (1990) de la Société nationale des Québécoises et des Québécois de Lanaudière et Prix Marc-Lescarbot (1992) pour bénévolat culturel. Il décède le 3 mars 2010 à Joliette. - Il est l'auteur des deux textes suivants : « De grands territoires : des seigneuries, des cantons » et de la légende « Ipsa duce ».

Laporte, Marc, né à Joliette le 6 février 1936, il fait ses études primaires et obtient un diplômé en Commerce junior et senior bilingue à Joliette et des études en histoire, en français et en économie politique à l'Université de Montréal; il est aussi diplômé en géographie économique du Canada et opticien d'ordonnances diplômé.

Journaliste à *L'Action*, il a toujours aimé l'écriture depuis qu'il a été encouragé à composer alors qu'il était élève au secondaire. - Il est l'auteur du texte « L'industrie du tabac : un beau souvenir ».

Larochelle, Cajetan, né à Manneville (Abitibi-Témiscamingue) en 1948, il est philosophe et professeur de philosophie et obtient une maîtrise de l'Université de Montréal en présentant une thèse sur Eugène Ionesco. Il est aussi poète et conteur. En 1987, il présente un livre-objet, *Le Livre d'images de Lanaudière*, sur des assiettes en émail sur cuivre de Bluette Lalande (en montre à la Bibliothèque nationale du Canada). En 1989, il publie un essai *Une expérience vécue de conscience cosmique* chez les Éditions de l'Éveil. Puis en 1990, tous ses contes sont réunis sous le titre *Les Contes de l'Éveil* et en 1999, un essai *Socrate, sage et guerrier* est qualifié de « travail d'érudition » (*Le Devoir*, Louis Cornellier, octobre 1999). Il enseigne durant une trentaine d'année, avec passion, la philosophie aux cégeps d'Ahuntsic et Joliette-De Lanaudière.
À la retraite, Cajetan Larochelle se consacre à l'écriture et à l'embellissement de « son coin de terre ». - Il est l'auteur du poème *Le Livre d'images de Lanaudière*, édité sur papier de luxe, tiré à 100 exemplaires seulement et cité in-extenso dans le présent livre.

Lasnier, Rina, née à Saint-Grégoire-d'Iberville en 1915, elle a fait ses études au collège Marguerite-Bourgeoys, au Palace Gate (Exeter, Angleterre) et à l'Université de Montréal. Diplômée en littérature française en 1931, en littérature anglaise en 1932 et en bibliothéconomie en 1940, elle est devenue journaliste à l'hebdomadaire *Le Richelieu*, où elle a dirigé une section pendant sept ans. Elle a collaboré, entre autres périodiques, aux *Carnets viatoriens*, fondés par Gustave Lamarche. Élaborant une œuvre au lyrisme spirituel, Rina Lasnier fait partie, avec Hector de Saint-Denys Garneau et Alain Grandbois, de la génération-phare des « grands aînés » de la poésie québécoise. Elle a signé plus de trente titres, dont des poésies, des pièces de théâtre, des biographies, des essais et des contes. Membre fondatrice de l'Académie canadienne-française et du Conseil des arts de la province de Québec, elle a également été membre de la Société royale du Canada et membre d'honneur de l'Union des écrivains québécois. Elle décède en 1997 à Saint-Jean-sur-Richelieu. - Elle est l'auteure de deux contes extraits des *Carnets viatoriens* : « La porte » et « Le saule ». La bibliothèque de Joliette a été nommée Bibliothèque Rina-Lasnier.

Lemarbre, Robert, né le 29 février 1908 à Saint-Jacques-de-l'Achigan, épouse Albina Duval le 18 juillet 1936, il est peintre en bâtiments. Ils ont 16 enfants. Il décède le 13 janvier 1988. - Il est l'auteur et l'interprète de la chanson folklorique « Chanson de la coopérative de tabac ».

Léveillé (Galèze), Maurice, né en 1930 à Sainte-Marie-Salomé, après des études classiques au Séminaire de Joliette (1944-1951), il entre au Grand Séminaire de Montréal. À la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, il obtient une licence en la matière en 1955 et complète sa scolarité du doctorat (1976-1977). La revue américaine *Augustinian Studies* publie sa thèse *Baptême et don de l'Esprit selon une prédication augustinienne*. De 1959 à 1961, il parfait, à l'Angelicum de Rome, ses études philosophiques; il en obtient le doctorat, dont la thèse *Amour et altérité* sera publiée en 1965. Puis, auditeur libre en philosophie, il fréquente la Sorbonne et l'Institut catholique de Paris puis se rend ensuite à Münster (Westphalie), où il apprend l'allemand. Durant quatre ans, il enseigne la philosophie et la théologie à Manizales, en Colombie. De retour au pays, il donne des cours de philosophie aux étudiants du collégial et de l'éducation permanente. *Textes et prétextes* regroupe ses réflexions personnelles et ses critiques d'œuvres de philosophie et d'histoire publiées dans divers périodiques. *L'Analyste*, entre autres, consacre des pages entières aux considérations de l'auteur sur la civilisation du Mexique, où il a enseigné quelque temps. Depuis 1996, il publie annuellement son *Journal d'un retraité*, lequel contient des réflexions philosophico-théologiques, des recensions de livres, de pièces de théâtre et de concerts musicaux, ainsi que des portraits et événements lanaudois. - Il est l'auteur du portrait suivant : « Le p'tit mon oncle » tiré de son *Journal d'un retraité*.

Mackay, Julien Samuel, né à Québec en 1929, notaire à Verdun depuis 1950 et résident de Terrebonne, il fait des études historiques sur le notariat québécois et compile un livre sur les *Notaires et patriotes, 1837-1838* chez Septentrion en 2006. Coïncidence spéciale, son ancêtre Julien Mackay était soldat aux côtés du Général James Wolfe lors de la Bataille des Plaines d'Abraham en 1759. - Les notices biographiques intitulées « Les patriotes lanaudois de 1837-1838 » sont extraites de son livre.

Martel, Claude, originaire de Lanaudière, il habite Lachenaie depuis son enfance et poursuit des études en géographie au Cégep d'Ahuntsic (1980-1983) et à l'Université du Québec à Montréal (1983-1987). Dès sa jeunesse, il s'intéresse à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel. Cet intérêt l'amène à occuper différentes fonctions dans sa région, dont celle de vice-président de Tourisme Lanaudière et conseiller municipal à Lachenaie. Géographe-historien, il œuvre principalement à titre de consultant. Parallèlement à cette fonction, il est titulaire de charges de cours au niveau collégial et universitaire, notamment en géographie des transports, en aménagement du territoire et en développement rural et régional. Ses travaux de recherches traitent du domaine des transports et des communications. Il s'intéresse particulièrement aux impacts sociaux et économiques qu'ont eus les chemins de fer dans le développement des communautés et des régions du Québec. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'il crée, en 2005, l'Institut de recherche sur

l'histoire des chemins de fer au Québec, dont il dirige les activités. Sur le plan régional, il est impliqué auprès de nombreux organismes s'intéressant à l'histoire et au patrimoine. Il est, entre autres, vice-président de la Société d'histoire de la région de Terrebonne et il s'implique au Centre régional d'archives de Lanaudière. Auteur de plusieurs ouvrages dont *Lachenaie : du fort à la ville* (1994), il signe chaque semaine la chronique Un brin d'histoire dans le journal *La Revue*. - On peut lire dans cette anthologie les textes suivants : « Le temps d'un fort (1647-1730) », « La guerre franco-iroquoise (1684-1701) », « L'affaire Banchot » et « Le scandale de Pierre Roy ».

Martel, Joseph, voir
Abbé des Chaleurs, pseudonyme

Ménard, Athanase, né le 22 décembre 1900 à Saint-Michel-des-Saints, il étudie au Séminaire de Joliette, puis il entre chez les Clercs de Saint-Viateur où il est ordonné prêtre à Montréal par Mgr Georges Gauthier le 29 juin 1927. Il passe la majeure partie de sa vie à La Ferme (Abitibi) et occupe différentes fonctions dans le ministère. Il décède en 1993. Il est l'oncle de Bernard Clavel, architecte, dont nous publions un texte dans ce livre. – Athanase Ménard est l'auteur du conte « Tragique rencontre ».

Morissonneau, Christian, né à La Rochelle (France) en 1946, il étudie à l'Université Laval, à Québec et obtient un baccalauréat (1968, une maîtrise (1970) en géographie, un baccalauréat en histoire (1971) et maîtrise en sociologie (1974), puis poursuit ses études à la Sorbonne et obtient son doctorat en géographie historique en 1988. Il est chercheur au Centre d'études nordiques de l'Université Laval (1970-1974). À partir de 1976, il enseigne à l'Université Laval, à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il fait de la recherche sur le Nord québécois, la colonisation, l'Amérique française et les régions, publie articles et livres sur ces sujets, écrit et parle sur Lanaudière (médias, livres, expositions, vidéos et conférences). Il s'engage dans plusieurs domaines : culture, patrimoine, tourisme et monde municipal, siège également sur plusieurs organismes, président du Conseil régional de la culture de Lanaudière et administrateur au Conseil régional de développement de Lanaudière (1984-1992), conseiller municipal à Saint-Zénon (1991-1999), membre du conseil d'administration de l'Association touristique régionale (ATR), du comité national de mise en valeur du chemin du Roy Québec-Montréal et président de la Corporation histoire et patrimoine de Repentigny. - Il est l'auteur du texte « Les premiers arrivés ».

Nadeau, André, né à Joliette le 6 mai 1952, il étudie au Cégep de Joliette puis aux Hautes études commerciales. Journaliste depuis une trentaine d'années, il est

maintenant directeur de l'information au journal *L'Action*. - Il est l'auteur de la légende « Monsieur Malo et la chasse aux renards ».

Obomsawin, Alanis, née au New Hampshire le 31 août 1932, elle est une cinéaste documentariste abénaquis québécoise, réalise plusieurs documentaires avec l'Office national du film sur la culture et l'histoire des Amérindiens, le plus connu étant sans doute *Kanehsatake - 270 ans de résistance*, premier de quatre documentaires traitant de la Crise d'Oka de 1990, qui gagna 18 prix de par le monde. À l'âge de six mois, sa mère et elle retournent à la réserve Odanak, au Nord-est de Montréal, où ils vivent neuf ans. Son cousin du côté maternel, Théophile Panadis, l'initie à l'histoire de la nation Abénaquis et lui apprend plusieurs chansons et légendes. À l'âge de 10 ans, ils quittent Odanak pour s'installer à Trois-Rivières. Parlant peu le français et aucunement l'anglais, et étant la seule famille amérindienne du quartier, elle s'y sent isolée et se concentre sur ses légendes et chansons apprises à Odanak. Son thème fréquent est l'imaginaire « mère et fille » et elle tire son inspiration de ses rêves, des esprits des animaux, des événements historiques et de la mémoire de ses ancêtres. En 2007, elle présente ses pièces à la Maison Antoine-Lacombe, dans la municipalité de Saint-Charles-Borromée. - Elle est l'auteure de la légende « L'enfant dans la lune ».

Olivier, Daniel, né à Sainte-Élisabeth en 1949, fils de Georges Olivier et Édouardina Roch, il fait ses études primaires dans sa paroisse natale (1956-1963), son cours classique au Séminaire de Joliette (1963-1970), des études françaises à l'Université de Montréal (1970-1971), son baccalauréat en bibliothéconomie et bibliographie à l'Université d'Ottawa (1971-1972), et sa maîtrise en bibliothéconomie et bibliographie à l'Université de Montréal (1975-1976). Il occupe la fonction de bibliothécaire de référence à la Salle Gagnon de la Bibliothèque centrale de la ville de Montréal depuis 1972 où il jette les assises d'une solide collection de généalogie. Sa principale collaboration à l'étude de la bibliophilie québécoise demeure le portrait qu'il a tracé du bibliophile québécois Philéas Gagnon, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise; ouvrage publié en 1990 sous le titre suivant : *Dans l'arrière-boutique : naissance d'un bibliophile québécois, Philéas Gagnon, 1854-1915*. - Il est l'auteur du conte noéliste « Un cadeau embarrassant ».

Olivier, Georges-Alphonse, né à Sainte-Élisabeth le 11 août 1907, fils de Zéphirin Olivier et de Germina Desrosiers, sœurs de l'écrivain Léo-Paul Desrosiers. Georges Olivier fait ses études primaires dans sa paroisse natale, puis secondaires au Séminaire de Joliette. Il épouse Édouardina Roch le 30 juin 1937. Ils sont les parents de Réjean et Daniel Olivier. Beurrier puis sacristain au même endroit. Il est l'auteur du *Journal intime du sacristain de Sainte-Élisabeth : 1972-1987* et *Les Anciennes chansons que mon père chantait dans son jeune âge* (enregistrement sonore). Il

décède à Joliette le 8 mai 1993. - Il compose le récit « Noël en 1921 à Sainte-Élisabeth ».

Olivier, Réjean, né le 20 avril 1938 à Sainte-Élisabeth, fils de Georges Olivier et Édouardina Roch, il fait ses études primaires dans sa paroisse natale, ses études classiques au Séminaire de Joliette (1953-1960: 109e cours), puis ses études en pédagogie (1961) et en bibliothéconomie (1965) à l'Université de Montréal. Bibliothécaire au Collège de l'Assomption de 1965 à 1998, puis bénévole au Centre régional d'archives de Lanaudière (1998-2000), il remporte le Prix Percy-W.-Foy de la Société généalogique canadienne-française de Montréal en 1985 pour son ouvrage bibliographique *Le Lanaudois ; bibliographie de la région de Lanaudière*. La Corporation Champs Vallons lui décerne le titre de Grand Lanaudois en 2004 et la Société nationale des Québécoises et des Québécois de Lanaudière lui attribue le Prix Charbonneau-Rioux en 2007. Il est l'auteur et l'éditeur de plusieurs livres dont le *Répertoire des auteurs contemporains de la région de Lanaudière* (1981), *Légendes de Lanaudière*, *Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière* et *Dictionnaire des auteurs de Lanaudière.* - Il est aussi l'auteur du présent livre et de la légende « Louis XVII à l'Île-du-Pads en 1875 ».

Panet-Berczy, Louise-Amélie, née à Québec le 27 janvier 1789, seigneuresse d'Ailleboust, elle est la fille de Pierre-Louis Panet, écuyer, greffier, et de Marie-Anne Cerré et se marie à la cathédrale anglicane de Montréal le 27 septembre 1819 à William Bent Berczy, fils aîné de William Berczy, artiste-peintre, et de Charlotte Allamand, professeur d'art. Elle décède au manoir d'Ailleboust. Sa dépouille mortelle est inhumée au cimetière de Sainte-Mélanie. Sur l'obélisque de marbre blanc, on peut y lire : « Ici reposent les restes mortels de Dame Louise-Amélie Panet, épouse de William Berczy, décédée le 24 mars 1862, âgée de 73 ans et 2 mois. Ce monument a été érigé par son affectionné mari. » Elle est sans aucun doute la première poétesse du Québec. Le 29 mars 1839, elle termine son œuvre la plus importante, un long poème de 1 101 vers, lequel est publiée aux Éditions David en l'an 2000 : *Quelques traits particuliers aux saisons du Bas Canada et aux mœurs de l'habitant de ses campagnes il y a quelque quarante années mis en vers*. - Elle est l'auteure des récits « La fête du mai » et « Je vais vous décrire ma journée d'aujourd'hui ».

Pelletier, Louis, né à Joliette en 1952, il étudie au Séminaire de Joliette, aux polyvalentes Barthélemy-Joliette et Thérèse-Martin ainsi qu'au Cégep de Joliette, fréquente ensuite l'Université Laval à Québec où il obtient un baccalauréat ès arts avec une majeure en journalisme et une mineure en littérature d'expression anglaise (1975). Il est embauché par le service des nouvelles du poste radiophonique CJLM et devient, en 1975, principal correspondant de l'un des volets du *Joliette Journal*, *L'Écho de Montcalm*. On retrouve ensuite ses textes dans les hebdomadaires

***Joliette Journal*, *Le Régional*, *L'Action* et, depuis 1998, *L'Expression*. Il a aussi réalisé des mandats spécifiques pour le Conseil de la culture de Lanaudière et est membre depuis plusieurs années de la Société d'histoire de Joliette-de Lanaudière où il présente deux conférences, l'une sur l'histoire des médias locaux, l'autre sur la ville de Joliette telle que représentée par les cartes postales. Il publie en collaboration *Les Mille et un attraits de la région Lanaudière* pour la Chambre de commerce de la cité et du district de Joliette et quatre textes sur Lanaudière pour *Le Canada des routes tranquilles* dans le *Sélection du reader's digest* en 1993. Il collabore également à *100 ans d'histoire de Lanaudière*, un cahier souvenir réalisé par le journal *L'Expression* à l'occasion de l'avènement du deuxième millénaire. - Il est l'auteur du texte « Le village qui n'existe pas : Saint-Edmond ».**

Plinguet, Vincent, né le 7 juillet 1810 à Montréal, il est ordonné prêtre par Mgr Jean-Jacques Lartigue le 21 septembre 1833. Il occupe plusieurs postes dans le ministère paroissial dont le dernier comme curé de l'île Dupas (1861-1891). Il décède le 23 juillet 1891. - Il est l'auteur du texte « Inondation à l'île Dupas ».

Poulin, Pierre, né le 7 juillet 1823 à Saint-Roch-de-l'Achigan, de Joseph Poulin et de Marie Lemire Marsolais, il fait ses études classiques au Collège de l'Assomption (1835-1842, 3e cours). Après ses études théologiques, il est ordonné prêtre à L'Assomption le 5 octobre 1845 et fait du ministère dans différentes paroisses du diocèse de Montréal. Il accumule quantité de documents et rédige des mémoires profitables à l'histoire. Il décède le 11 janvier 1901. - Il est l'auteur des textes la « Légendes de Walker » et « Le militaire de l'Hôtel James Wright ».

Provencher, Jean, né à Trois-Rivières en 1943, il est historien, essayiste et animateur de radio et de télévision québécoises, spécialiste de l'histoire du Québec et s'intéresse surtout à l'histoire de la vie quotidienne (climat, alimentation, saisons, fêtes, transports, commerce de détail) et de la santé. Il travaille aussi sur l'histoire de la ville de Québec et de la région de Québec. Il est le premier biographe de René Lévesque. Avec Lacoursière et Vaugeois, il est aussi l'auteur, en 1968, du premier manuel d'histoire utilisé dans les polyvalentes. En 1996, il a participé à l'élaboration d'un nouveau programme du cours « Histoire du Québec et du Canada ». Pour son ouvrage *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, il reçoit en 1989, du ministère de l'Agriculture et de la Forêt de France, le Prix Sully-Olivier-de-Serres. Au Québec et au Canada, seule Germaine Guèvremont s'était déjà mérité ce prix français en 1946 avec son roman *Le Survenant*. Toujours pour le même livre sur les saisons du Québec, il se mérite en 1989 le Prix de l'Union des éditeurs de langue française du Québec, de France, de Suisse et de Belgique. - Il est l'auteur de la légende « Claude Grenache, l'homme fort ».

Provost, Théophile-Stanislas, né le 31 juillet 1835 à Varennes, il fait ses études classiques et théologiques tant au Séminaire de Saint-Hyacinthe qu'à celui de Montréal et est ordonné prêtre à Varennes par Mgr Joseph Larocque le 19 décembre 1857. Il occupe plusieurs postes dans le ministère paroissial dont le dernier comme curé de Saint-Jean-de-Matha (1885-1899). Retiré à Joliette, il y décède le 23 mai 1904. - Il est l'auteur du texte « La colonisation des Cantons du Nord ».

Puibusque, Louis-Adolphe de, né le 7 mars 1800 à Paris, fils du Vicomte Louis-Guillaume de Puibusque qui fit la campagne de Russie à côté de Napoléon 1er, il épouse Clémence-Odile Chasles, sœur de l'auteur Philarète Chasles. Après des études de droit, il est nommé sous-préfet de Cherbourg en 1830. Il épouse en secondes noces Élisabeth Taylor, dont le père était colonel au département de l'Ordonnance à Québec. Il vient au Canada vers 1846 pour régler la succession de sa seconde épouse et se lie d'amitié avec Jacques Viger, François-Xavier Garneau et Barthélemy Faribault. Auteur bien oublié de nos jours, on lui doit l'importante *Histoire comparée des littératures française et anglaise* éditée à Paris chez Dentu en 1843 (2 volumes). Il traduit en français *Le Comte Lucanor* de Don Juan Manuel. Parmi les travaux d'Adolphe de Puibusque figurent ses *Notes sur un voyage d'hiver de Montréal à Québec*, suivi de *Le Coureur des bois, le Saint-Laurent, Stadacona*, publiés à Saint-Jacques-de-l'Achigan, aux Éditions du Pot de fer en 1992. On lui doit également un *Dictionnaire municipal*, publié à Paris, chez Dupont en 1847 (2 volumes). Il occupe la fonction de préfet et il est membre de plusieurs académies. Malade depuis 1859, il décède le 1er juin 1863. Sa bibliothèque est alors vendue; un catalogue intitulé *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. Adolphe de Puibusque* est édité à Paris, chez L. Potier en 1864. Sa dépouille mortelle repose dans la 14e division au Cimetière du Père-Lachaise avec celle de sa seconde épouse, Élisabeth Taylor (1802-1877). - Il est l'auteur du texte « Notes d'un voyage d'hiver » dans lequel il décrit son départ de Montréal et la traversée de Lanaudière au milieu du 19e siècle.

Rivest, Gilles, né le 9 août 1960 à Saint-Michel-des-Saints, il fait des études en histoire à l'Université de Montréal puis il enseigne dans sa paroisse natale. Il est l'auteur de deux volumes sur l'histoire de Saint-Michel-des-Saints et sur Saint-Ignace-du-Lac. - Il a composé les deux légendes « La montée au chantier » et « Légende de Joe l'embûché ».

Rondeau, Clovis, né le 25 octobre 1881, à Saint-Félix-de-Valois, il fait ses études classiques au Collège Joliette (1898-1905) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal et au Séminaire de Joliette (1905-1909). Ordonné prêtre le 1er avril 1909 à Saint-Félix-de-Valois par Mgr Alfred Archambault; après avoir été vicaire dans quelques paroisses du diocèse de Joliette, il devient missionnaire à Willow Bunch, Saskatchewan (1917-1918), puis curé à Saint-Victor, Saskatchewan

(1918-1921). Il entre dans la Société des Missions étrangères de la province de Québec en 1921, travaille à l'organisation de cette Société et fait différents ministères. Après quelques mois en mission aux Philippines en 1937, il revient au Québec, étant malade. Il décède le 9 mars 1969. Il a composé une monographie sur Saint-Félix-de-Valois et une autre sur la Montagne de Bois (Willow Bunch, Saskatchewan). - Il est l'auteur de la légende « Assassinat de Beau-Bec ».

Roquebrune, Robert de, romancier et essayiste né à L'Assomption en 1889, il étudie à Paris au Collège de France et à la Sorbonne. En 1912, il s'établit à Beloeil et collabore à *L'Action*, puis participe en 1918 à la fondation de la revue *Le Nigog*. Il retourne s'établir à Paris pour entrer aux Archives publiques du Canada où il fait des recherches historiques sur les origines de son pays. Il est nommé directeur des Archives publiques de France après la deuxième guerre mondiale. On lui doit aussi, entre autres, trois livres de mémoires. Il décède à Montréal en 1978. Il a vécu sa jeunesse au manoir de L'Assomption. Dans son livre *Testament de mon enfance* (1951), il raconte cette partie de sa vie. - Les trois textes suivants sont extraits de ce livre : « Le manoir », « Catalognes et ceintures fléchées » et « L'hiver à L'Assomption ».

Roy, Carol, anthropologue et urbaniste lanaudoise, née à Joliette en 1946. - Elle est l'auteure, avec Bernard-F. Clavel, d'un article « Bâtir le Québec ».

Roy Gabrielle, née le 22 mars 1909 à Saint-Boniface, elle est une écrivaine canadienne francophone et obtient un brevet d'enseignement à l'école normale de Winnipeg. De 1927 à 1937, elle est institutrice dans sa province, puis séjourne en France et en Angleterre où elle étudie l'art dramatique. Elle s'établit ensuite au Québec et collabore jusqu'en 1945 à titre de journaliste pigiste à différents journaux : *Le Bulletin des agriculteurs, Le Jour* et *Le Canada*. Elle vit de nouveau en Europe de 1947 à 1950, puis revient définitivement à Québec. En 1947, elle reçoit pour son premier roman, *Bonheur d'occasion*, le Prix Fémina, une Médaille de l'Académie canadienne-française et le Prix du Gouverneur général du Canada. De nombreuses autres récompenses littéraires ont depuis couronné son œuvre : le Prix du Gouverneur général en 1957 et en 1977 pour respectivement *Rue Deschambault* et *Ces enfants de ma vie*; le Prix Duvernay pour l'ensemble de son œuvre dès 1956; les prix Athanase-David (1970), Molson (1978) et Gibson (1978), ainsi que le Prix de littérature de jeunesse du Conseil des arts pour *Courte-Queue* (1980). - Dans le texte « L'interminable exode », elle nous raconte quelques passages de la vie de ses parents maternels, les Landry, Acadiens de Saint-Jacques-de-l'Achigan, qui ont émigré à Saint-Alphonse-Rodriguez puis dans l'Ouest.

Royal, Joseph, né le 7 mai 1837 à Repentigny, il fait ses études au Collège Sainte-Marie et entre ensuite dans l'étude de sir George-Étienne Cartier. Il épouse, en 1856,

Agnès Bruyère. Attiré par le journalisme, il est d'abord rédacteur à *La Minerve* (1857), fonde *L'Ordre* (1858-1860) avec Cyrille Boucher, acquiert les droits de *L'Écho du cabinet de lecture paroissial* (1862) et participe à la fondation de la *Revue canadienne* (1864), dont il devient le secrétaire gérant. Admis au barreau en 1864, il collabore au *Nouveau Monde* (1867), après avoir quitté la *Revue canadienne*. En 1869, il publie *La Vallée de la Mantawa : récit de voyage*. Cette expédition organisée par le ministère de l'Agriculture du Québec veut attirer l'intérêt des lecteurs sur la question de la colonisation. Monseigneur Taché lui demande de se rendre à Saint-Boniface, où il est élu député en 1870. L'année suivante, il fonde *Le Métis* (1871-1881, Saint-Boniface, Manitoba). « Orateur » (président) du parlement du Manitoba en 1871, il est nommé secrétaire provincial l'année suivante. Député du comté de Provencher à la Chambre des communes en 1879, il sera plus tard lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest (1888-1893). De retour à Montréal en 1893, il publie des ouvrages sur l'Ouest canadien. Il décède à Montréal le 23 août 1902. - Il est l'auteur du récit de voyage : « La Mantawa » extrait de son livre *La Vallée de la Mantawa : récit de voyage.*

Sarrazin, Michelle, née à Berthierville en 1959, fille de Monique Martin et de Marcel Sarrazin, petite fille de Clémentine Roch et de René Martin, fondateur de la Librairie Martin de Joliette, après des études à l'Académie Antoine-Manseau et à l'Université de Montréal, elle fait carrière dans l'enseignement. - Elle nous présente son interprétation du conte « Le fin voleur » qui s'est transmis de génération en génération depuis l'ancienne France jusqu'au Québec.

Stevens, Paul, né à Bruxelles, Belgique le 1er mai 1830, c'est vraisemblablement avant juillet 1854, après des études à l'Université de Bruxelles, qu'il immigre au Canada et se fixe d'abord à Berthier-en-Haut (Berthierville). Il laisse une œuvre littéraire considérable et variée. Son recueil de *Fables* (1857) est un travail d'imitation des prédécesseurs dans ce genre littéraire (Simonide, Phèdre, Ésope), mais il sait, en plus d'un endroit, faire œuvre originale. Ses *Contes populaires* (1867), parus antérieurement pour la plupart dans *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial*, furent édités par G.-E. Desbarats, à Ottawa. Il n'a pas joui, malgré la qualité de son écriture, d'une grande popularité auprès du public lecteur. Il décède en 1881. - Il est l'auteur du conte « Pierre Souci dit Va-de-Boncoeur ».

Tellier, Henri, auteur de la « Nipissingue, le sorcier indien à la tête de pierre », paru, entre autres, dans la monographie de Rawdon, par Marcel Fournier.

Valois, Omer, né le 22 octobre 1897 à Saint-Barthélemy, il fait ses études classiques au Séminaire de Joliette (1911-1918) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1918-1922). Ordonné prêtre le 10 juin 1922, il est assistant, puis directeur du journal *L'Action populaire* de 1938 à 1969. En 1942, il participe activement à la Société historique de Joliette dont il est le secrétaire et, en 1956, est nommé archiviste du diocèse de Joliette. Il décède à Joliette le 16 juin 1973. - Il est l'auteur de la légende « Des sabots noirs » et du texte « Je me souviens de mémère ».

Bibliographie

Ouvrages généraux

Boivin, Aurélien. - *Les Meilleurs contes fantastiques québécois du XIXe siècle*. – Introduction et choix de textes par Aurélien Boivin. - (Saint-Laurent) : Fides, 2001. – 3e édition. 361 pages.

Brouillette, Normand, Pierre Lanthier et Jocelyn Morneau. - *Histoire de Lanaudière*. – Québec : Presses de l'Université Laval, 2009. 828 p. (Collection Les régions du Québec, 20). – Publié en collaboration avec l'Institut national de la recherche scientifique.

Charbonneau, Anthime. – « Glanures historiques et légendaires au diocèse de Joliette ». - Dans : *Notes d'histoire sur le diocèse de Joliette*. – Joliette : (Sans éditeur), 1951. - Pp. : 113-157. - « (...) quelques notes historiques compilées lors du dix-septième congrès annuel de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, tenu à Joliette, en septembre 1950. »

***Dictionnaire biographique du Canada*. – Québec : Presses de l'Université Laval, 1966. – 15 vol.**

Dupont, Jean-Claude, dir. - *Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière*. - Par Yves Bergeron, Jean-Claude Dupont et Gynette Tremblay. – Sous la direction de Jean-Claude Dupont. - Québec : Loisir, chasse et pêche, 1983. – iv, 262 p., ill.

Hamel, Réginald, John Hare et Paul Wyczinski. – *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*. – Montréal : Fides, 1989. – XXVI, 1364 p., portr.

Hamel, Réginald. - *Créer ou ne pas créer dans Lanaudière : survol littéraire de la région verte*. - Édité par Réjean Olivier. – Joliette : Édition privée, 2002. - (Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière; no 50. - Sous-collection L'Association littéraire lanaudoise, no 1). – Causerie donnée au Collège de l'Assomption, le dimanche 12 août 2001. - Pp. 15-39.

Hamel, Réginald et Marc-Aimé Guérin. - *Dictionnaire Guérin des poètes d'ici : de 1606 à nos jours*. – 2e édition. – Montréal : Guérin, 2005. – XIV, 1359 p., portr.

***Île (L'); l'infocentre littéraire des écrivains québécois*. Conçu, pensé et mis en ligne par Jean-François Gauvin; rédaction de Katia Stockman. Montréal, Union des écrivains et écrivaines québécois, 1999- Localisation électronique et accès : http://www.litterature.org/**

Lanaudière en toutes lettres (Ressource électronique); d'après le Dictionnaire des auteurs de Lanaudière. – Créé par Connexion-Lanaudière. – Réjean Olivier éditeur. - Joliette : Connexion-Lanaudière, 2002. Localisation électronique et accès : http://lettres.connexion-lanaudiere.ca/index.htm

Lemire, Maurice, dir. – *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. – Montréal : Fides, 1978-2003. – 7 vol., ill., portr.

Olivier, Réjean, dir. - *Dictionnaire des auteurs de Lanaudière*. - Joliette : Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière, Conseil de la culture de Lanaudière, Centre régional d'archives de Lanaudière, 2000. - 455 p., 1 carte, portr. - Sous la direction de Réjean Olivier; recherchiste et compilateur, Gérard Brisson.

Olivier, Réjean. - *Le Lanaudois : bibliographie de la région de Lanaudière ou Extraits du catalogue de la collection de la famille Olivier de Joliette*. – Joliette : Édition privée, 1985. 134 p., 12 p. de planches, portr. – (Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière no 15).

Olivier, Réjean et Anne Le Blanc, éd. - *Légendes de Lanaudière*. – Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. – Joliette : Édition privée, 1997. – 177 p., ill., carte, portr. - (Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière, no 43)

Olivier, Réjean et Anne Le Blanc, éd. - *Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière*. - Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. – Joliette : Édition privée, 1998. 187 p., 62 p. de planches, ill., 1 carte, portr.

Olivier, Réjean. – *Répertoire des auteurs contemporains de la région de Lanaudière*. Joliette : Éditions Pleins Bords, 1981. – 320 p., portr.

Textes

Abbé des Chaleurs, pseudonyme de Joseph Martel. - « Chanson pour Louis Bazinet ». - Chantée par Marc Brien. - Sainte-Foy : Université Laval, Archives de folklore et d'ethnologie, 1987. – (Collection Raoul Roy). - F-631, no 29. - Vernier 000. - Enregistrée à 3 ¾. 4.57 minutes. - 2 pages.

Anonyme – « Le crime de Tom Nulty ». - Complainte folklorique chantée par Marc Brien (Sainte-Marie-Salomé). - Sainte-Foy : Université Laval, Archives de folklore et d'ethnologie. - Collection Monique Jutras. - F-631, no 56. 7.17 minutes. - 2 pages.

Aubin, Réal. – « La côte du diable ».- Ce récit est extrait de *Saint-Norbert de Berthier*. - Manuscrit dactylographié de 112 pages (1947) conservé aux archives des Clercs de Saint-Viateur à Joliette, dossier Légendes et dans : *Légendes de Lanaudière*.

Aubin, Réal. – « Le lac des innocents ». - Ce récit est extrait de *Saint-Norbert de Berthier*. - Manuscrit dactylographié de 112 pages (1947) conservé aux archives des Clercs de Saint-Viateur à Joliette, dossier Légendes et dans : *Légendes de Lanaudière*.

Baillairgé Frédéric-Alexandre. – « La boucherie de Rawdon : le cas de Tom Nulty ». - Dans : Riopel, Simon. *Tom Nulty : le drame de Rawdon*. – Outremont : Éditions Quebecor, 1995.

Baillairgé Frédéric-Alexandre. – « Île Dupas, vendredi midi, premier juillet 1887 ». - Dans : *Coups de crayon*. - Saint-Jacques : Éditions du Pot de fer, 1990. - (Collection Les Oubliés du 19e siècle québécois, no 2). - Réimpression de l'édition de 1889 publiée par le Bureau de *L'Étudiant* et du *Couvent*, Joliette.

Baillargé, Frédéric-Alexandre, voir
Baillairgé Frédéric-Alexandre

Barbeau, Marius. – « L'hiver des corneilles ». - Dans : *L'Almanach de l'Action sociale catholique*. - 26e année, 1942. - Page 17 et dans : *Légendes de Lanaudière*.

Barry, Robertine, voir :
Françoise, pseudonyme,

Beaufort, Blanche Ida – « Être institutrice à Berthier ». - Dans : Dorion, Jacques, *Les Écoles de rang au Québec*. – Montréal : Éditions de l'Homme, 1979.

Beaugrand Honoré. – « La bête à grand'queue ». - Dans : *La Patrie*, le 20 février 1892 et dans : *La Chasse galerie; légendes canadiennes*. – Montréal : Fides, 1972. - (Collection du Nénuphar).

Beaugrand Honoré. – « La chasse-galerie ». - Dans : *La Patrie*, le 31 décembre 1891, dans : *La Chasse galerie; légendes canadiennes*. – Montréal : Fides, 1972. - (Collection du Nénuphar). - Pp. 19-32 et dans : *Légendes de Lanaudière*.

Beaugrand Honoré. – « Le fantôme de l'avare ». - Dans : *Le Courrier de Montréal*, le 25 août 1875, dans : *La Patrie*, 31 décembre 1896, dans : *La Chasse galerie; légendes canadiennes*. – Montréal : Fides, 1979. - (Collection du Nénuphar). - Pp. 83-92 et dans : *Légendes de Lanaudière*.

Bernard, Harry. – « Au grand lac Clair ». - Dans : *Portages et routes d'eau en Haute-Mauricie*. - Trois-Rivières : Éditions du Bien Public, 1953. - (Collection L'Histoire régionale, no 12). - Pp. (49)-59.

Bernard, Harry. – « Chez les Têtes-de-Boule ». - Dans : *Portages et routes d'eau en Haute-Mauricie*. - Trois-Rivières : Éditions du Bien Public, 1953. – (Collection L'Histoire régionale, no 12). - Pp. 99-110.

Boisvert, Aurélien. – « Épanchements sur la rivière L'Assomption ». - Dans : *Lanaudière en poésie*. - Collectif par les membres de la Galerie des auteurs lanaudois contemporains ; édité par Réjean Olivier. – Joliette : Éditions Artdoise, 2003. - (Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière, no 51). - Pp. 28-29.

Bonin, Joseph. – « La seigneuresse de Lanaudière ». - Dans : *Biographies de l'Honorable Barthélemy Joliette et de Monsieur le Grand Vicaire Manseau*. – Montréal : E. Senécal, 1874. - P. 87 et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 57-58.

Brien, Marc. – « Jean Nicoquette ». – Conte-type 1655. - Raconté par Marc Brien, 69 ans, le 3 décembre 1974, à Sainte-Marie-Salomé. - Enregistrement 160. - 4.23 min. – (Collection Robert Bouthillier et Vivian Labrie). - Dans : *Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière*. - Pp. 157-160.

Cartier, Georges. – « Aux premières loges des inondations ». - Dans : *Les fougères de l'enfance: récits*. - Illustrations d'Irina Aszalos. - (Saint-Laurent) : Fides, 1993. - Pp. : 13-16.

Champagne, Antoine. – « La Vérendrye : la vie en ménage; le cultivateur de l'île aux Vaches; premières échappées vers la vie d'aventure : la Gabelle ». - Dans : *Les La*

***Vérendrye et le poste de l'Ouest*. - Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1968. - (Collection Les Cahiers de l'Institut d'histoire, 12). - Pp. 70-80.**

Chevrette, Jean. – « Louis Cyr et le Grand Capot ». - Propos recueillis par Pierre-Michel Gadoury. - Dans : *Légendes de Lanaudière*. - P. 105.

Chevrette, Jean. – « L'exhumation des restes funéraires de Louis Cyr ». - Propos recueillis par Pierre Michel Gadoury et raconté par madame Ducharme de Saint-Jean-de-Matha, alors âgée de douze ans au moment des événements. - Dans : *Légendes de Lanaudière*. - P. 107.

Chevrette, Réal. – « Pépère Joseph ». - Dans : *Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière*. - Pp. 25-38.

Clavel, Bernard-F. et Carol Roy. – « Bâtir le pays ». - Dans : *Continuité*. - Printemps 1989. - Pp. : 22-27.

Cornellier, Louis. – « Darwin au Québec, il y a 100 ans ». - Dans : *Le Devoir,* 9 janvier 2010. 1p.

Courteau, Guy et François Lanoue. – « L'insurrection de 1837 à Saint-Jacques ». - Dans : *Une nouvelle Acadie : Saint-Jacques de l'Achigan, 1772-1947*. - (Montréal : Imprimerie populaire, 1949). - Pp. 290-292.

Despatis, Aimé. – « La seigneurie de Terrebonne ». - Dans : *La Revue de Terrebonne*. – Le 18 décembre 2007. - Chronique Brin d'histoire. 1 p.

Despatis, Aimé. – « Quelques jours avant Noël de l'an 1742 ». - Dans : *La Revue de Terrebonne*. – Le 16 décembre 2008. - Chronique Brin d'histoire. 1 p.

Desrosiers, Léo-Paul. – « Un charivari ». - Dans : *Âmes et paysages*. – Montréal : Éditions du Devoir, 1922. - Pp. (25)-36.

Doucet, Louis-Joseph. – « Le colporteur ». - Dans : *Les Palais d'argile*. - Québec : L'Auteur, 1916. - Page 25, et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 17-18.

Doucet, Louis-Joseph. – « Philidor Mascapoux ». - Dans : *En regardant passer la vie*. - Montréal : Édition de la Tour de pierre, Publié par la Maison J. G. Yon, 1925. - Pp. 53-59.

Doucet, Louis-Joseph. – « Le quêteux Sucré ». - Dans : *Autant en emporte le vent*. – Montréal : Maison J.-G. Yon, Éditrice, 1928. - Pp. 36-44.

Doucet, Louis-Joseph. – « Le renard du Père Durand ». - Dans : *En regardant passer la vie*. – Montréal : Éditions de la Tour de Pierre, 1925, dans : *Les Soirées de l'École littéraire de Montréal*. - Montréal, 1925. - P. 285 et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 111-112. - Une version modifiée se trouve aussi dans les Archives des Clercs de Saint-Viateur à Joliette, dossier Légendes.

Doucet, Louis-Joseph. – « Le rêve de Champagne ». - Dans : *En regardant passer la vie*. Montréal : Édition de la Tour de pierre, Publié par la Maison J. G. Yon, 1925. - Pp. 7-14.

Ducharme, Gonzague. – « La cloche de Saint-Gabriel-de-Brandon ». - Dans : *Histoire de Saint-Gabriel-de-Brandon*. – Montréal : Librairie Ducharme, 1917. - P. 81 et d »ans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 91-92.

Ducharme, Marcel, folkloriste. – « Le gros caillou ». - Dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 89.

Ducharme, Marcel, folkloriste. – « Marie Bouilli ». - Chanson notée. - Dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 47-48.

Ducharme, Marcel, folkloriste. – « Pourquoi la rivière L'Assomption est-elle si croche? » - Dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 55-56.

Duchesne, Rémi. – « La chaumière Cinq grelots ». - Dans : *Essai pour retrouver l'historicité de la chaumière « cinq guerlots », sise au 1437 Base de Roc, Joliette*. – Joliette : La cité de Joliette, Le 19 mai 1978. - Pp. 22-23 et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 33-34.

Dugas, Marcel. – « Adélaïde Lanouë; la corde à sauter ». - Dans : *Gants du ciel.* – Montréal : Fides. - Septembre 1943. - Pp. 37-46.

Dugas, Marcel. - *Salve alma parens*. - Suivi de deux articles par Jean-Éthier Blais au sujet de *Que sont mes amis devenu*. - Par Louis-Guy Gauthier. - Introduction par François Lanoue. - Édité par Réjean Olivier. – Joliette : Édition privée, 2007. – Pp. : 15-25.

Filteau, Gérard. – « Les Frères Chasseurs dans Lanaudière ». - Dans : *Histoire des patriotes*. – Montréal : L'Aurore/Univers, 1980. - Pp. 405-407.

Fontaine, Joseph-Octave. – « La corvée des fileuses ». - Dans : *Annuaire de l'Institut canadien de Québec*. – Québec : Imprimerie Augustin Côté et cie, 1875. - No 2, pp. 27-37.

Fontaine, Ludger-Urgèle. – « Les Acadiens du district de Joliette ». - Dans : Dièreville, Monsieur de, *Voyage du Sieur de Diéreville en Acadie : précédé d'une introduction et suivi de notes et d'extraits*. - Saint-Jacques-de-l'Achigan : Éditions du Pot de fer, 1990. - (Collection Le Bibliophile de la seigneurie, no 16). - Titre de départ : *Relation du voyage de Dièreville en Acadie ou Nouvelle-France*. - Réimpression de l'édition de 1885 publiée par l'Imprimerie A. Côté, Québec. - Pp. 123-141.

Françoise, pseudonyme de Robertine Barry.- « Madeleine de Repentigny ». - Dans : *Chroniques du lundi*. – Montréal : Sans éditeur, 1895. - Pp. 143-146, et dans : *Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière*. - Pp. 83-86.

Franquet, Louis. – « Les fistons en 1752 ». - Extrait de: *Voyages et mémoires sur le Canada*. - Dans : *Anecdotes canadiennes; suivies de Mœurs, coutumes et industries d'autrefois; mots historiques, miettes de l'histoire*. - Par Édouard-Zotique Massicotte, 1867-1947. - Montréal : Librairie Beauchemin, 1925. - P. 190.

Gélinas, Claude. – « La réserve de Manouane ». - Extrait de « La création des réserves atikamekw (1895-1950), ou quand l'Indien était vraiment un Indien ». - Dans : *Recherches amérindiennes au Québec*. - Vol. XXXII, no 2, 2002. - Pp. 41-43.

Gérin-Lajoie, Antoine. – « Une paroisse comme on en voit peu ». - Dans : *Jean Rivard, économiste*, pour faire suite à *Jean Rivard, le défricheur*. - 4e édition revue et corrigée. – Montréal : J.-B. Rolland & Fils, Libraires-éditeurs, 1925. - Pp. 107-112.

Héroux, Joseph. – « La légende de l'île du Pads ». - Dans : *En bâtissant des églises...: souvenirs*. – Montréal : Imprimé au Devoir, 1917. - Pp. (5)-10.

Lacombe, Albert. – « Un enlèvement par les Algonquins au XVIIe siècle ». - Dans : *Le Père Lacombe: l'homme au bon cœur d'après ses mémoires et souvenirs* recueillis par une sœur de la Providence (Marie-Olive, sœur, f.c.s.p., née Marie-Armina Lavallée). – Montréal - Imprimé au Devoir, 1916. - Pp. (1)-4.

Lambert, Adélard. – « L'aiguille qui parle ». - Raconté par madame J.-B. Lambert. - Dans : *Contes populaires canadiens : collection Adélard Lambert*. - Préparée et préfacée par Gustave Lanctôt. - [Lancaster, Pa.] : Published by The American Folk-lore Society with the cooperation of the National Museum of Canada and the Canadian Branch of the American folk-lore Society, [1923?]. - Pp. 18-20.

Lambert, Adélard. – « Le boulanger et le voleur ». – Conte-type 130. - Recueilli par Adélard Lambert. - Dans : *Journal of american folk-lore*. - 1931. - Vol. 44. - Pp. 255-257 et dans : *Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière*. - Pp. : 128-131.

Lambert, Adélard. – « Les cornes d'or ». - Raconté par Olivine Lambert. - Dans : *Contes populaires canadiens : collection Adélard Lambert*. - Préparée et préfacée par Gustave Lanctôt. - [Lancaster, Pa.] : Published by The American Folk-lore Society with the cooperation of the National Museum of Canada and the Canadian Branch of the American folk-lore Society, [1923?]. - Pp. 39-41.

Lambert, Adélard. – « Jean-le-sot ». – Contes-types 1681B. 1586A(a) et 1653A. – Recueilli par Adélard Lambert. - Dans : *Journal of american folk-lore*. - Vol. 36, 1923. - Pp. 235-237 et dans : *Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière*. - Pp. : 148-150.

Lambert, Adélard. – « Puce est morte ». – Conte-type 2021. - Recueilli par Adélard Lambert, originaire de Berthier, qui l'avait entendu conter par une de ses sœurs vers 1880. - Dans : *Journal of american folk-lore*. - Vol. 44. 1931. - Pp. 257-259 et dans : *Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière*. - Pp. : 151-153.

Lambert, Adélard. – « Rendez-moi ma bourse ». – Conte-type 715. – Recueilli par Adélard Lambert. - Dans : *Journal of american folk-lore*. - Vol. 36, 1923. - Pp. 239-241 et dans : *Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière*. - Pp. 143-147.

Lanctôt, Gustave. – « Janvier le quêteux ». - Dans : *Contes populaires canadiens : contes de Québec*. – Boston : Édité par *Journal of American folk-lore*. - Vol. 39, no 151, janvier 1926. - Pp. : 444-447 et dans : *Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière*. - Pp. 218-222.

Lanoue, François. – « De grands territoires : des seigneuries, des cantons ». - Dans : *Joliette-de Lanaudière : fragments d'histoire*. - (Saint-Alexis : L'auteur, 1977). - Pp. : 17-30.

Lanoue, François. – « Ipsa duce ». - Dans : *Joliette-de Lanaudière; fragments d'histoire*. - Joliette : L'auteur, 1977. - Pp. 136-142 et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 95-100.

Laporte, Marc. – « L'industrie du tabac : un beau souvenir ». - Dans : *Les 30 ans de « L'Action », l'héritier des grands journaux lanaudois : album-souvenir.* – Joliette : Transcontinental, 2003. - Page 34.

Larochelle, Cajetan. - *Le Livre d'images de Lanaudière*. - Saint-Liguori, La-Coulée-des-Pins : Éditions de la plume bleue, 1987. – Tirage limité à 100 exemplaires. - 1 page.

Lasnier, Rina. – « La porte ». - Dans : *Les carnets viatoriens*. Vol. XVIII, no 1, janvier 1953. - Pp. (33)-41.

Lasnier, Rina. – « Le saule ». - Dans : *Les carnets viatoriens*. Vol. XV, no 4, octobre 1950. - Pp. : (276)-278.

Lemarbre, Robert. – « Chanson de la coopérative de tabac ». - Chanson folklorique. - L'Assomption : Centre régional d'archives de Lanaudière, (Vers 1925-1926). - P0174. – (Collection Philippe Jetté. Série Clarisse Landry-Croze). - Entrevue avec Clarisse Landry-Croze le 13 janvier 2009. - Piste no 6. - 3.03 min. - Timbre : *On est canadien ou ben on l'est pas*.

Léveillé, Maurice. – « Le p'tit mon oncle ». - Dans : *Journal d'un retraité 2001*. – Lachine : Galèze, 2002. - Pp. 69-82.

Loyer, Josée. – « Le trou du diable ». - Dans : *Sainte-Béatrix d'hier à aujourd'hui*. - Sainte-Béatrix : Comité du développement touristique, 1983. - P. 106 et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 153-154.

Mackay, Julien Samuel. – « Les patriotes lanaudois de 1837-1838 ». - Dans : *Notaires et patriotes, 1837-1838*. – Sillery : Septentrion, 2006. - Pp. 87, 107, 132-133, 161, 203-204, 231.

Martel, Claude. – « L'affaire Banchot ». - Dans : *Journal Le Trait-d'union,* 2 août 2008 - Chronique Au gré du temps. - 2 p.

Martel, Claude. – « La Guerre franco-iroquoise (1684-1701) ». – Dans : *Journal Le Trait-d'union*. – 26 novembre et 6 décembre 2008. 2 p.

Martel, Claude. – « Le scandale de Pierre Roy». - Dans : *Journal Le Trait-d'union*. - 8 novembre 2008. 3 p.

Martel, Claude - « Le temps d'un fort (1647-1730) ». - Dans : *Lachenaie : du fort à la ville*. Lachenaie, Ville de Lachenaie, 1994. - Pp. 5-15.

Martel, Joseph, voir :
Abbé des Chaleurs (pseudonyme)

Ménard, Athanase. – « Tragique rencontre ». - Dans : *Les Premiers coups d'ailes*. – Montréal : Les Clercs de Saint-Viateur, 1918. - Pp. (99)-108 et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 115-120.

Morissonneau, Christian. – « Les premiers arrivés : une histoire amérindienne ». - Dans : *Filles du fleuve : les îles de Berthier et de Sorel*. - Montréal : Hurtubise HMH, 2002. - Pp. 59-73.

Nadeau, André. – « Monsieur Malo et la chasse aux renards ». - Dans : *Le Pionnier* (Bulletin paroissial de Saint-Paul de Joliette), août 1980. - Vol. 1, no 1, page 3, et dans: *Légendes de Lanaudière*. - P. 145.

Obomsawin, Alanis. – « L'enfant dans la lune ». - Dans : *Manowan*. - (1972). - Pp. 26-27 et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 71-72.

Olivier, Daniel. – « Un cadeau embarrassant ». - Dans : *Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière*. - Pp. 71-74.

Olivier, Georges-Alphonse. – « Noël en 1921 à Sainte-Élisabeth ». - Dans : *Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière*. - Pp. 75-78.

Olivier, Réjean. – « Louis XVII à l'Île-du-Pads en 1875 ». - Dans : *Joliette-Journal*, mercredi, le 13 janvier 1982. - P. D-2, dans : *Contes pour la Noël à Sainte-Élisabeth de la Bayonne*, par Réjean Olivier, son père Georges et ses trois fils : Sébastien, Stéphane et Jérôme. Illustrations de Chantal Olivier. - Présentation par Yolande Pelletier Olivier. – Joliette : Édition privée, 1983. - Pp. 67-73 et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 27-29.

Panet-Berczy, Louise-Amélie. – « L'arbre de mai au manoir d'Ailleboust ». - Dans : *La vie aux Illinois au XVIIIe siècle : souvenirs inédits de Marie-Anne Cerré ; Un voyage de Montréal à Kamouraska en 1840*. Eidition [sic] critique Marthe Faribault-Beauregard. - Montréal : Société de recherche historique archiv-histo, 1987. Pp. : 48-52.

Panet-Berczy, Louise-Amélie. – « Je vais vous décrire ma journée d'aujourd'hui ». - Extrait de Marthe Faribault-Beauregard. - *La vie aux Illinois au XVIIIe siècle; souvenirs inédits de Marie-Anne Cerré*. Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 1987. - Pp. 30-36.

Pelletier, Louis. – « Le village qui n'existe pas : Saint-Edmond ». - Dans : *Joliette-Journal*. - 22 août 1990. - P. 27.

Plinguet, Vincent. – « Inondation à l'île Dupas ». - Dans : *Histoire de l'île Dupas et de l'île Saint-Ignace*. - Par Vincent Plinguet et Sylvio Laporte. – Joliette : Sylvio Laporte, 1974. - Pp. 60-64.

Poulin, Pierre. – « Légende de Walker ». - Dans : *Légendes du Portage*. - Manuscrit. - 1897. - P. 27, dans : *Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière*. - Pp. 226 et dans : *Légendes du Portage*. – Montréal : Maxime, 2001. – À partir d'un manuscrit original de 1897. - Pp. 123-124.

Poulin, Pierre. – « Le militaire de l'hôtel James Wright ». - Dans : *Légendes du Portage*. - 1897. - P. 28, et dans : C*orpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière*. - P. 244.

Provencher, Jean. – *«* Claude Grenache, l'homme fort ». - Extrait d'une carte dessinée par C. Courcy (1973). - Dans la collection Quelques hommes forts du Québec, réalisée par Réjean Courcy, Michel Hamelin, Donald Labrecque et Michel Vanasse. – Montréal : Éditions Québécoises, 1973 et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 101-102.

Provost, Théophile-Stanislas. – « La colonisation des Cantons du Nord ». - Dans : *Journal de l'instruction publique*, 1866. - Pp. 162-163.

Puibusque, Adolphe de. – « Notes d'un voyage d'hiver ». – Dans *Notes d'un voyage d'hiver de Montréal à Québec, suivi de Le coureur de bois; Le Saint-Laurent ; Stadacona*. - Saint-Jacques : Éditions du Pot de fer, 1992. - (Collection Les Oubliés du 19e siècle, no 43). - Reproduction de : Paris : Bureaux des Causeries de familles, 1861. - Pp. 1-5.

Rivest, Gilles. – « Montée au chantier ». - Dans : *Bulletin*. - Saint-Michel-des-Saints : Association pour la protection du lac Taureau. - No 10, hiver 2006-2007. - Pp. 27-30 et no 11, été 2007. - Pp. 24-26.

Rivest, Gilles. – « Légende de Joe l'embûché ». - Dans : *Bulletin*. - Saint-Michel-des-Saints : Association pour la protection du lac Taureau. - No 14, hiver 2008-2009. - Pp. 24-27.

Rondeau, Clovis. – « Assassinat de Beau-Bec ». - Dans : *Saint-Félix-de-Valois*. – Montréal : Société des missions-étrangères, 1953. - Pp. 91-92 et dans : *Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière*. - P. 254.

Roquebrune, Robert de. – « Les catalognes et les ceintures fléchées ». - Dans : *Testament de mon enfance*. – Montréal : Fides, 1979. - (Collection Bibliothèque québécoise). - Pp. 120-122.

Roquebrune, Robert de. – « L'hiver à L'Assomption ». - Dans : *Testament de mon enfance*. – Montréal : Fides, 1965. - Pp. 38-43.

Roquebrune, Robert de. – « Le manoir ». - Dans : *Testament de mon enfance*. – Montréal : Fides, 1965. - Pp. 17-23.

Roy, Gabrielle. – « L'interminable exode ». - Dans : La détresse et l'enchantement. Montréal, Boréal express, 1984. P. 15 et 24-31.

Royal, Joseph. – « La Mantawa; récit de voyage ». - Dans : *La Vallée de la Mantawa : récit de voyage*. – Montréal : Typographie Le Nouveau-Monde, 1869. - Pp. (7)-18.

Sarrazin, Michelle. – « Le fin voleur ». – Raconté par Michelle Sarrazin, qui lui vient de sa tante Béatrice Sarrazin-Beausoleil de Saint-Gabriel-de-Brandon, qui le tenait elle-même de sa grand-mère Dina Majeau-Sarrazin, décédée en 1950, à l'âge de 98 ans. – Février 2010. - Transcription par Monique Martin Sarrazin. - 5 pages.

Stevens, Paul. – « Pierre Souci dit Va-de-Boncoeur ». - Dans : *Contes populaires.* - Ottawa : G.E. Desbarats, 1867. - Pp. (109)-143.

Talbot, G. R. – « Légende des vieux moulins ». - Dans : *La Revue moderne*. - Décembre 1933 et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 79-82.

Tellier, Henri. – « Nipissingue, le sorcier indien à la tête de pierre ». - Dans : *Rawdon : 175 ans d'histoire*. - Par Marcel Fournier. – Joliette : Marcel Fournier, 1974. - Pp. 220-225 et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 75-78.

Valois, Omer. – « Des sabots noirs ». - Manuscrit conservé aux archives de la Société d'histoire de Joliette-de Lanaudière. - Dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 31.

Valois, Omer. – « Je me souviens de mémère ». - Dans : *Les Premiers coups d'ailes*. - Montréal : Les Clercs de Saint-Viateur, 1918. - Pp. (153)-161 et dans : *Légendes de Lanaudière*. - Pp. 39-42.

Table des matières

Dédicace

Remerciements

Préface

Salve Alma Parens (Marcel Dugas)

PREMIÈRE PARTIE - LA RÉALITÉ DU RÊVE

Les premiers arrivés (Christian Morissonneau)

Le temps d'un fort (1647-1730) (Claude Martel)

La guerre franco-iroquoise (1684-1701) (Claude Martel)

Un enlèvement par les Algonquins au XVIIe siècle (Albert Lacombe)

De grands territoires : des seigneuries, des cantons (François Lanoue)

La Vérendrye : la vie en ménage (Antoine Champagne)

Le manoir (Robert de Roquebrune)

L'affaire Banchot (Claude Martel)

Le scandale de Pierre Roy (Claude Martel)

Les fistons (Louis Franquet)

Quelques jours avant Noël de 1742 (Aimé Despatis)

Les Acadiens du district de Joliette (Ludger-Urgèle Fontaine)

L'interminable exode (Gabrielle Roy)

La Réserve de Manouane (Claude Gélinas)

Chez les Têtes-de-Boule (Harry Bernard)

Notes d'un voyage d'hiver (Adolphe de Puibusque)

Je vais vous décrire ma journée d'aujourd'hui (Louise-Amélie Panet-Berczy)

L'arbre de mai au manoir d'Ailleboust (Louise-Amélie Panet-Berczy)

La seigneurie de Terrebonne (Aimé Despatis)

Les Frères Chasseurs de Lanaudière (Gérard Filteau)

L'insurrection de 1837 à Saint-Jacques (Guy Courteau et François Lanoue)

Les patriotes lanaudois de 1837-1838 (Julien Samuel Mackay)

Catalognes et ceintures fléchées (Robert de Roquebrune)

Une paroisse comme on en voit peu (Antoine Gérin-Lajoie)

Inondation à l'île Dupas (Vincent Plinguet)

La colonisation des Cantons du Nord (Théophile-Stanislas Provost)

La Mantawa; récit de voyage (Joseph Royal)

La corvée des fileuses (Joseph-Octave Fontaine)

Île Dupas, vendredi midi, premier juillet 1887 (Frédéric-Alexandre Baillairgé)

La boucherie de Rawdon : le cas de Tom Nulty (Frédéric-Alexandre Baillairgé)

Le crime de Tom Nulty (Anonyme)

Aux premières loges des inondations (Georges Cartier)

Au grand lac Clair (Harry Bernard)

Être institutrice à Berthier (Blanche Ida Beaufort)

L'industrie du tabac : un beau souvenir (Marc Laporte)

Chanson de la coopérative de tabac (Robert Lemarbre)

Bâtir le pays (Bernard-F. Clavel et Carol Roy)

Le village qui n'existait pas : Saint-Edmond (Louis Pelletier)

DEUXIÈME PARTIE - LE RÊVE DE LA RÉALITÉ

Nipissingue, le sorcier indien à la tête de pierre (Henri Tellier)

Pourquoi la rivière L'Assomption est-elle si croche? (Marcel Ducharme)

L'enfant dan la lune (Alanis Obomsawin)

Le gros caillou (Marcel Ducharme)

Jean Nicoquette (Marc Brien)

Légende des vieux moulins (G. R. Talbot)

L'aiguille qui parle (Adélard Lambert)

Madeleine de Repentigny (Françoise, pseudonyme de Robertine Barry)

Janvier le quêteux (Gustave Lanctôt)

La cloche de Sait-Gabriel-de-Brandon (Gonzague Ducharme)

Pierre Souci dit Va-de-Boncoeur (Paul Stevens)

La chasse-galerie (Honoré Beaugrand)

Le fantôme de l'avare (Honoré Beaugrand)

Des sabots noirs (Omer Valois)

La seigneuresse de Lavaltrie (Joseph Bonin)

Louis XVII à l'Île-du-Pads en 1875 (Réjean Olivier)

La bête à grand-queue (Honoré Beaugrand)

Le fin voleur (Michelle Sarrazin)

Le lac des innocents (Réal Aubin)

Assassinat de Beau-Bec (Clovis Rondeau)

Montée au chantier (Gilles Rivest)

Légende de Joe l'embûché (Gilles Rivest)

Monsieur Malo et la chasse aux renards (André Nadeau)

Chanson pour Louis Bazinet (Abbé des Chaleurs, pseudonyme de Joseph Martel)

Légende de Walker (Pierre Poulin)

Le militaire de l'Hôtel James Wright (Pierre Poulin)

Le trou du diable (Josée Loyer)

Claude Grenache, l'homme fort (Jean Provencher)

Louis Cyr et le Grand Capot (Jean Chevrette)

L'exhumation des restes funéraires de Louis Cyr (Jean Chevrette)

L'hiver à L'Assomption (Robert de Roquebrune)

Le colporteur (Louis-Joseph Doucet)

La légende de l'île du Pads (Joseph Héroux)

Tragique rencontre (Athanase Ménard)

Je me souviens de mémère (Omer Valois)

La côte du diable (Réal Aubin)

Noël en 1921 à Sainte-Élisabeth (Georges Olivier)

Jean-le-sot (Adélard Lambert)

Les cornes d'or (Adélard Lambert)

Rendez-moi ma bourse (Adélard Lambert)

Le renard du Père Durand (Louis-Joseph Doucet)

Le rêve de Champagne (Louis-Joseph Doucet)

Philidor Mascapoux (Louis-Joseph Doucet)

Le quêteux Sucré (Louis-Joseph Doucet)

Un charivari (Léo-Paul Desrosiers)

Le boulanger et les voleurs (Adélard Lambert)

Puce est morte (Adélard Lambert)

Marie Bouilli (Marcel Ducharme)

L'hiver des corneilles (Marius Barbeau)

La chaumière Cinq guerlots (Rémi Duchesne)

Adélaïde Lanouë ; la corde à sauter (Marcel Dugas)

La porte (Rina Lasnier)

Le saule (Rina Lasnier)

Pépère (Réal Chevrette)

Un cadeau embarrassant (Daniel Olivier)

Le p'tit mon oncle (Maurice Léveillé)

Le livre d'images de Lanaudière (Cajetan Larochelle)

Épanchement sur la rivière L'Assomption (Aurélien Boisvert)

Darwin au Québec, il y a 100 ans (Louis Cornellier)

Notices biographiques

Bibliographie

Études des *Contes, légendes et récits de Lanaudière* de Réjean Olivier

1) Compte rendu
par Bertrand Bergeron

Il revient à Réjean Olivier le mérite d'avoir mis toutes ces voix au diapason pour nous proposer une œuvre bien orchestrée

Rabaska; revue d'ethnologie de l'Amérique française
publiée par la Société québécoise d'ethnologie. Vol. 9, novembre 2011.



Bertrand Bergeron, docteur en ethnologie
et auteur des *Contes, légendes et récits du Saguenay - Lac-Saint-Jean*

OLIVIER, RÉJEAN. *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, Paroisse Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, 2010, XL-658 p. ISBN 978-2-89583-230-0.

Dans les années 80 de l'autre siècle, Jacques Labrecque (1917-1995), qui s'était établi aux Éboulements en Charlevoix, fonda les Éditions et Disques Patrimoine avec l'ambitieux projet de diffuser des échantillons de la tradition orale de chacune des régions du Québec et de la francophonie canadienne. La collection qu'il créa pour l'occasion porte le titre évocateur de Géographie sonore du Québec et du monde francophone du Canada. Le temps lui a manqué pour mener à bien cette tâche gigantesque. Il est décédé au moment où il mettait en chantier le coffret (CD et livret d'accompagnement) consacré aux Îles-de-la-Madeleine mettant en valeur les contes recueillis par Anselme Chiasson qu'il voulait faire dire par la comédienne Viola Léger. De la géographie sonore, il nous reste les coffrets consacrés à Québec, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, au monde de la mer, aux contes et légendes. Faut-il voir dans son entreprise l'ancêtre des Éditions Planète rebelle? Cette avenue reste à explorer.

Avec sa collection «Contes, légendes et récits», qui ambitionne de recouvrir tout le Québec d'une immense courtepointe aux motifs variés, on peut légitimement se demander si Victor-Lévy Beaulieu ne poursuit pas, sur le mode littéraire, le projet initié par Labrecque. À la géographie sonore répondrait la géographie littéraire, au disque numérique, le livre.

Il y a du Rimbaud et du Ferron dans la motivation de Beaulieu. Qu'on se rappelle l'Alchimie du verbe dans laquelle l'auteur raconte l'«histoire d'une de [ses] folies». Il se délecte, écrit-il de «littérature démodée, latin d'église, livres érotiques sans orthographe, romans de nos aïeules, contes de fées, petits livres de l'enfance, opéras vieux, refrains niais, rythmes naïfs». Pour sa part, Ferron s'explique, dans une lettre au *Devoir* datée de 1980 (L'Alias du non et du néant), sur sa prédilection pour les monographies de paroisse : «Je me plais donc dans les humbles livres que leur conversion [les "Messieurs de l'Action catholique" devenus fédéralistes] a purgé de toute malice». Et, pour n 'être pas en reste, il y a du Beaulieu dans l'entreprise de Beaulieu tant les fantasmes de la jeune maturité nous poursuivent jusqu'à la prime vieillesse. En 1974, il faisait paraître aux Éditions de L'Aurore, Manuel de la petite littérature du Québec, ouvrage inspiré, de son propre aveu, par l'auteur des Contes du pays incertain, Jacques Ferron, dont l'ombre tutélaire plane sur la présente anthologie. Une boucle ne saurait être mieux bouclée. Voilà, en gros, une belle et généreuse généalogie. «Le fait est que chaque auteur crée ses précurseurs», écrivait avec justesse J. L. Borges.

De la belle région de Lanaudière — Ferron dirait «province» — nous parvient le dixième volume de cette mosaïque nationale en pleine élaboration. Beaulieu fut bien inspiré d'en confier la compilation à Réjean Olivier dont la feuille de route

impressionne : bibliothécaire, bibliophile, écrivain, éditeur (Édition privée). Ces talents multiples transparaissent dans les plus infimes détails de l'anthologie. La bibliographie est un modèle de précision et d'exactitude, les notices biographiques ne dépareraient pas un dictionnaire consacré aux auteurs, bien au contraire. L'iconographie est rien de moins que superbe. Travail d'orfèvre donc dans la réalisation éditoriale de l'ouvrage.

Réjean Olivier est un homme d'équipe qui a su s'entourer d'hommes et de femmes compétents pour le guider, au besoin, dans le choix de ses textes. Pour réaliser son anthologie, il a rassemblé pas moins de 450 écrits qu'il a proposés à l'éditeur, ce dernier en retenant 101, introduction et conclusion incluses, de 67 auteurs dont un anonyme. L'ampleur de cette compilation initiale s'explique par plusieurs facteurs : l'ancienneté de la colonisation de Lanaudière, une histoire qui s'échelonne du Régime français au Régime fédéral actuel en passant par le Régime britannique, la richesse de la vie intellectuelle de la région. En effet, nous apprend Olivier, «j'ai pu […] dénombrer les auteurs décédés (500) et les auteurs vivants (plus de 500). Une région qui peut se vanter de posséder une mosaïque de 1 000 auteurs est certes bénie des dieux» (p. XVIII).

Ouvrir une anthologie, c'est comme répondre à une invitation. On y renoue avec d'anciennes connaissances qu'on avait un peu négligées, on s'en fait de

nouvelles qui nous surprennent par leur originalité. À côté des Morissonneau, Roquebrune, Gérin-Lajoie, Stevens, Beaugrand, Barbeau, Lasnier retrouvés avec plaisir, figurent des noms connus des spécialistes, des érudits et des férus d'histoire locale : Martel, Lanoue, Lambert et tant d'autres. Représentants de la culture lettrée et de l'orature font bon ménage ainsi que le souhaitait, à l'origine, Beaulieu. Réjean Olivier a eu l'heureuse idée de diviser son anthologie en deux parties : «La réalité du rêve» (38 textes) et «Le rêve de la réalité» (61 textes). Rêve et réalité sont cités à comparaître pour témoigner de leur cohabitation. De leur confrontation et des textes qui en résultent, on peut induire deux démarches : la première, horizontale, qui arpente le territoire et l'offre à découvrir au lecteur (la réalité du rêve), la seconde, verticale, qui élève la pensée vers d'autres dimensions (le rêve de la réalité). Réjean Olivier nous conduit insensiblement de l'une à l'autre par deux textes : «Le village qui n'existait pas : Saint-Edmond», (Louis Pelletier, p. 274) et «Louis XVII à l'Île-du-Pads (ancienne appellation pour île Dupas) en 1875» (Réjean Olivier, p. 381). Le territoire réel débouche sur un village imaginaire, un fils de roi décapité finit ses jours à Lanaudière en dépit de la vérité historique. Était-ce voulu? On en doute, car alors le second texte aurait ouvert la deuxième partie.

Que sont les rêves devenus, questionne la première partie, rêves d'épopée en terre d'Amérique au contact de la brutale réalité d'une nature à domestiquer, d'Amérindiens à pacifier, d'inondations à affronter? Cette partie, diachronique, nous

fait connaître les événements marquants de la vie lanaudoise : ses guerres avec les natifs du pays, son système seigneurial, l'immigration acadienne résultant du Grand Dérangement de 1755. «La corvée des fileuses» (J.-O. Fontaine, p. 201) recrée en Lanaudière l'atmosphère qui a présidé à la naissance, en France, des Évangiles des quenouilles. Pour un commentateur du Royaume du Saguenay qui est né et vit toujours sur un territoire qui s'est ouvert à la colonisation sous le Régime britannique, l'évocation du régime seigneurial relève de l'exotisme. «Je vais vous décrire ma journée d'aujourd'hui» de Louise-Amélie Panet-Berczy (p. 146), seigneuresse d'Ailleboust, est instructif à cet égard et illustre que le Québec s'est développé de manière différente d'une région à l'autre à des époques diverses. Bien des rêves se sont échoués sur les écueils du réel, alors que d'autres ont échappé au naufrage et nourri la marche civilisatrice des Lanaudois en leur procurant cette tension essentielle sans laquelle rien de durable n'est entrepris. Les rêves déçus d'hier ont été ravivés par les Lanaudois d'aujourd'hui qui leur ont conféré une nouvelle ferveur.

«Le Rêve de la réalité», d'intention synchronique, peut se comprendre autant comme une évasion temporaire du carcan du réel que la constitution d'un imaginaire qui, seul, donne sa dignité aux entreprises humaines. L'humanité n'est pas une fourmilière abêtie par un instinct grégaire, elle se définit par l'élan qu'une génération communique à une autre, un appel au dépassement. Dans cette partie

foisonnent les contes et les légendes ainsi que l'y contraint le titre programmatique de la collection. Un merveilleux rampant qui colonise le quotidien comme la «Légende de Joe l'embûché» (Gilles Rivest, p. 419) ou «Le fantôme de l'avare» (Beaugrand, p. 369) ; un merveilleux ascendant qui nous extirpe du réel pour nous introduire en maraude dans des contrées de Nulle Part comme les contes de Marie Bouilli (Ducharme, p. 519) et «Le fin voleur» (Michelle Sarrazin, p. 397). «Claude Grenache, l'homme fort» (Jean Provencher, p. 435) et «Louis Cyr et le Grand Capot» (Jean Chevrette, p. 436) se livrent au même tour de force, induisant à croire que le motif préexistait à leur performance. Le dessein de verticalité s'infléchit parfois dans la chronique familiale («Je me souviens de mémère» d'Omer Valois (p. 456), «Adélaïde Lanouë» de Marcel Dugas (p. 528)) ou la restitution de coutumes disparues comme le charivari (Léo-Paul Desrosiers, p. 502), pour reprendre son élan dans un morceau de sagesse digne du *Prophète* de Gibran («La porte», Rina Lasnier, p. 538).

Quelques idiolectes et anglicismes (team, blackeye, shilelagh, chire, reel, snaque, boss, parsouète) trop peu nombreux pour dresser un lexique auraient nécessité, pour le bénéfice de lecteurs de la francophonie, une note explicative en bas de page.

Réjean Olivier a respecté l'esprit du projet éditorial de Beaulieu. Il nous présente un ouvrage riche et varié, accessible à tous les publics. Réservée aux seuls spécialistes, l'anthologie échouerait dans sa mission d'élaborer une culture commune. Aussi s'en dégage-t-il quelque chose qu'on peut nommer l'âme d'un peuple. Cet heureux mélange d'auteurs connus et d'autres plus humbles, de littérature, de chroniques, d'histoire, d'orature, chacun y faisant entendre sa voix, tantôt discrète, tantôt triomphante, offre un beau démenti à Durham : nous avons une histoire et une littérature. Le chœur de ces auteurs, s'il comporte quelques solistes de haute volée, fait entendre une voix unanime qui permet à Lanaudière de s'inscrire dans la grande chorale nationale. Pouvait-on attendre moins d'une région qui convie chaque été les Québécois et ceux qui les visitent à un festival de musique classique? Il revient à Réjean Olivier le mérite d'avoir mis toutes ces voix au diapason pour nous proposer une œuvre bien orchestrée.

Bertrand Bergeron, docteur en ethnologie (Université Laval)
et auteur de 5 livres sur les contes et les légendes
dont *Contes, légendes et récits du Saguenay - Lac-Saint-Jean*
(Trois-Pistoles, 2004)

Rabaska : revue d'ethnologie de l'Amérique française

Volume 9, 2011, p. 189-198

Direction : Jean-Pierre Pichette (directeur)

Rédaction : Jean-Pierre Pichette (rédacteur en chef)

Éditeur : Société québécoise d'ethnologie

ISSN : 1703-7433 (imprimé) 1916-7350 (numérique)

Note

Récits retrouvés, médias d'antan. Comprendre le discours sur l'actualité des récits du passé OLIVIER, REJEAN. *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, « Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs », 2010, XL-658 p. ISBN 978-2-89583-230-0

Pascal Chevrette

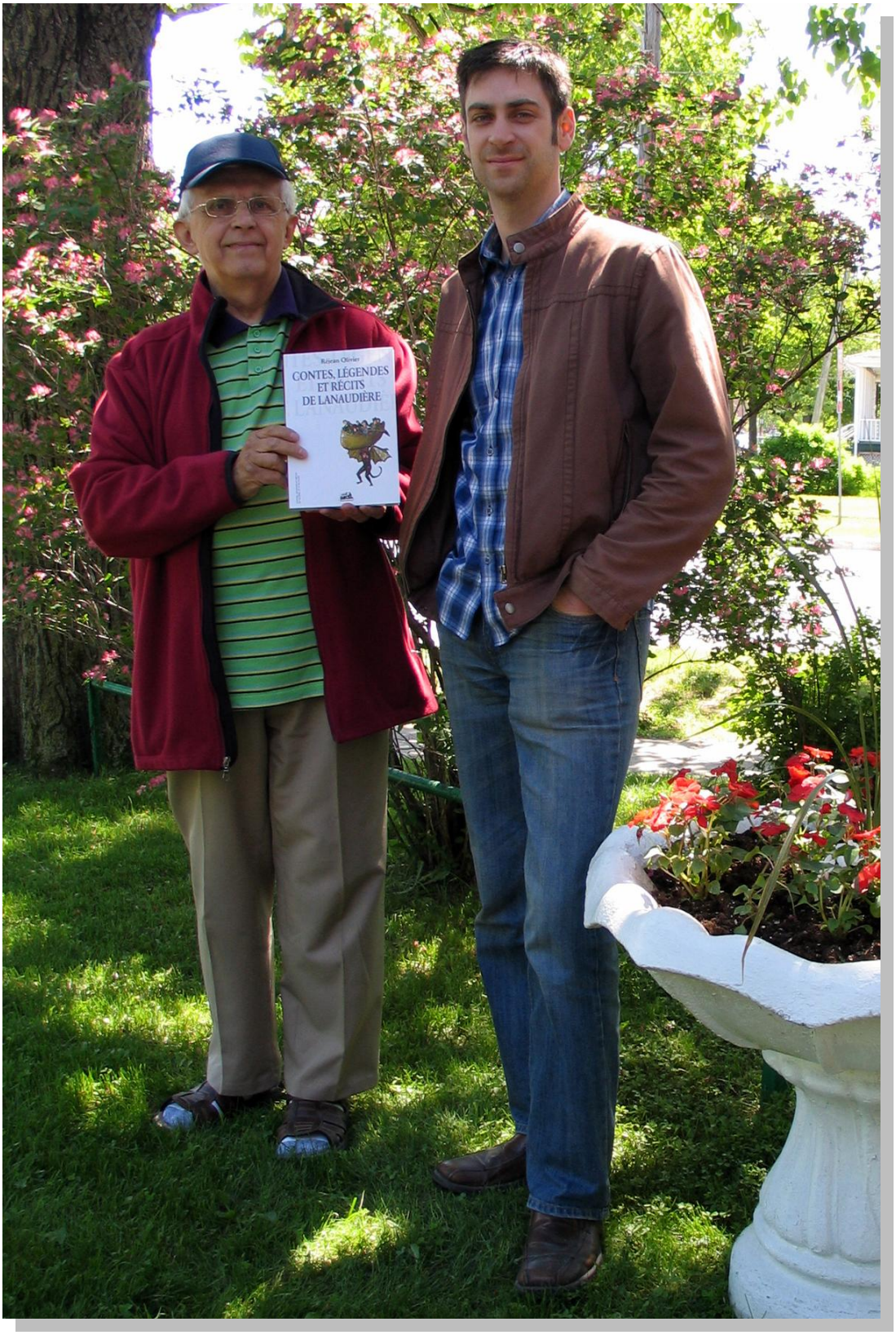
Cégep Montmorency, Laval

Révision [du résumé] : Ronald Labelle, Université de Moncton

2) Note critique
par Pascal Chevrette

Récits retrouvés, médias d'antan

Une piste de lecture pour apprécier les *Contes, légendes et récits de Lanaudière*



Réjean Olivier, auteur des *Contes, légendes et récits de Lanaudière* et Pascal Chevrette, professeur au Cégep Montmorency (Laval)

OLIVIER, Réjean, *Contes, légendes et récits de Lanaudière*. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2010. (Collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs) xxxix, 657 p., [24] p. de pl. : ill., cartes, portr. ; 24 cm.

– Notices biographiques : pp. 601-635

- Bibliographie : p. 637-[654]

ISBN 978-2-89583-230-0, 74.95$

Résumé :

Cette étude propose quelques pistes de réflexion pour mieux comprendre *Contes, légendes et récits de Lanaudière* ainsi que l'insertion de certains textes dans le discours social à l'époque de leur rédaction (fin du XIXe siècle, première moitié du XXe). Constatant que plusieurs récits du recueil cadrent difficilement avec les définitions des contes et légendes, centrées surtout sur la dimension fantastique, l'analyse met en évidence des thèmes réalistes liés aux évènements et aux préoccupations du moment. L'auteur de l'étude les présente comme une couverture de l'« actualité », avant même que ce terme ne caractérise le discours médiatique contemporain. S'inspirant des travaux de Philippe Breton, mais aussi de ceux de Marshall McLuhan, il présente certains auteurs lanaudois et leurs textes comme des « médias d'antan ». L'étude s'interroge donc sur la réception de ces textes sur les lecteurs d'une époque qui méconnait l'environnement médiatique du XXIe siècle mais qui entretient toutefois des réactions similaires à l'égard des faits et de l'actualité.

Abstract :

This study offers some ideas for a better understanding of *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, and situates some of the texts in the social discourse at the time of their writing (late nineteenth and early twentieth centuries). Noting that many stories in the collection do not correspond well to definitions of tales and legends, which focus mainly on the fantastic, the analysis reveals realist themes that are linked to current events and issues. The author presents them as covering current events at a time when the concept was not yet a part of the contemporary discourse. Inspired by the works of Philippe Breton and Marshall McLuhan, the author presents some of the texts by authors from the Lanaudière region as the news reports of a past era. The study questions the reception of readers at a time when the media environment of the twenty-first century did not yet exist, but when people nevertheless had similar reactions to current events.

C'est souvent par le biais du surnaturel et du fantastique que l'on entre dans les contes et légendes. Voilà sûrement notre repère de lecture le plus sûr. Fantômes et apparitions, loups-garous et feux follets, maisons hantées, chasses-galerie et diables sont ce que l'on associe spontanément à l'univers de ces récits traditionnels. C'est bien de cette façon – qui n'est pas la seule d'ailleurs – qu'on peut pénétrer dans *Contes, légendes et récits de Lanaudière*.

Ce volumineux recueil, de plus d'une centaine de textes, rassemble plusieurs auteurs originaires de cette région qui s'étend des rives du Saint-Laurent, de Berthier à Charlemagne, jusqu'aux territoires éloignées de la Matawinie. Marcel Dugas, Léo-Paul Desrosiers, Robert de Roquebrune, Honoré Beaugrand, Rina Lasnier et, même, Gabrielle Roy, dont les grands-parents ont vécu dans le village à Saint-Alphonse-de-Rodriguez, voilà quelques noms qui témoignent que Lanaudière est un terreau fertile de la littérature québécoise. D'autres auteurs, plus mineurs et méconnus, mais tout aussi intéressants, ont de leurs pages habité cette région que l'écrivain Jacques Ferron qualifierait volontiers de province d'un pays, celui de Québec. Pour n'en nommer que quelques-uns : Adélard Lambert, Robertine Barry, Paul Stevens, Louis-Joseph Doucet, Joseph-Octave Fontaine. En plus : des historiens, des curés de paroisse, des notaires, amusés et inspirés par la chose littéraire.

Si dans le recueil se trouvent des récits que l'on attribue surtout à l'héritage culturel et à la tradition, il n'en demeure pas moins qu'on peut lire à travers eux autre chose que les épisodes imaginaires et superstitieux des vieux conteurs. Qu'y trouve-t-on d'autre ? À l'opposé du fantastique : un discours sur le réel, sur le quotidien, sur le présent. Dans le titre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, c'est « récits » qui nous intrigue ici, car le lecteur le verra à ses dépens : certains textes ne cadrent pas toujours avec les critères que l'on applique habituellement au conte et à la légende. Défaut qui n'en est pas un…

Le présent du passé

Nous nous proposons ici de mener une réflexion – amusante – qui ne nous semble ni frivole ni exagérée, et qui considère ces textes comme porteurs d'un discours qui s'enracine bien dans le présent. Rappelons d'abord que la plupart de ces textes nous proviennent d'une autre époque, une époque étrangère aux formes plus actuelles et techniques de narration (radio, télévision, cinéma). Nous oserons même, à la fin, rapprocher ces textes de ce qui fait la une de ce mois de mai 2011, où ces lignes furent écrites, afin de mettre en évidence la proximité qui existe entre la couverture médiatique d'aujourd'hui et celle, moins sophistiquée, de ces textes d'antan. Comme ils datent de la fin du dix-neuvième siècle et de la première moitié du vingtième, on les reçoit souvent avec un sentiment étrange, mélange de modestie et

de respect qu'on leur doit. Ayant traversé le temps, ils sont évidemment dignes d'être reconnus.

Mais nous attendant à être charmés par leurs envoûtements et leurs intrigues, nous sentons à l'occasion passer à côté de quelque chose. Un peu comme s'ils étaient loin de nous et que nous peinions à rejoindre, au fond, leur réalité, leur « actualité » perdue.

En ce qui les concerne, les récits de Lanaudière se nourrissent de la même matière que nos médias : catastrophes naturelles, inondations, tempêtes, réalités économiques, mais aussi actualités judiciaires, disparitions, décès, crimes. Mais aussi : scènes de la vie privée, scènes de la vie communautaire. Ils ne nous sont pas transmis de la même manière journalistique que l'on connait, mais nous pensons fortement qu'ils ont surgi en leur temps un peu comme ces nouvelles qui meublent les contours de notre quotidien, à l'exception près que nos « anciens » n'étaient pas aussi gavés d'informations que nous le sommes. Les contes et les légendes, nous les lisons comme s'ils étaient en eux-mêmes des objets indépendants, artistiques. Ce qui est loin d'être faux. Mais nous oublions trop vite qu'ils se collent à l'actualité de leur temps, qu'ils s'y greffent et que bien les déchiffrer est exigeant.

Des écrits d'antan aux médias d'aujourd'hui

Autre remarque : l'écriture littéraire du dix-neuvième siècle et des débuts du vingtième comportait plusieurs traits stylistiques propres à l'art oratoire. On ne pourra, par exemple, l'ignorer à la lecture des magnifiques textes de Marcel Dugas ou de la poétesse Rina Lasnier, tout empreints de symbolisme. Les figures de style, parfois ampoulées, donnent néanmoins à l'esprit sa capacité d'imaginer – et d'imager – ce qui est décrit. Ce travail littéraire est, vu sous un certain angle, l'ancêtre de la couverture médiatique d'aujourd'hui, qui n'est jamais aussi objective qu'on le croit. Ce qui se rend à nous par l'écran, par le reportage ou par le commentaire et la chronique se rendait jadis aux gens par la voie plus directe de la parole, par les illustrations ou les gravures, et ils sont nombreux ces écrivains ayant cherché à immortaliser ces faits par l'écrit. L'efficacité désarmante des spécialistes des médias d'aujourd'hui à décortiquer le fait, à en recomposer chaque épisode, rejoint le travail plus modeste de nos auteurs, observateurs, lettrés, qui trouvaient les mots pour rapporter le fait, mais qui savaient aussi synthétiser ce qui, chez les gens, faisait réagir.

On appréciera ces récits que l'on peut lire comme une tentative des écrivains lanaudois de narrer et de décrire les évènements qui ont marqué le quotidien de leur communauté. Dans le vocabulaire littéraire qui est le leur, ils disent vouloir, comme

Joseph-Octave Fontaine, faire une « peinture des mœurs » et sont sensibles à la « poésie du décor », comme l'écrit Robert de Roquebrune, à celles des lieux, des gens, des métiers, des modes de vie. Ils veulent, par l'écriture, donner à voir, être « fidèle à la réalité », et on peut s'amuser à croire que s'ils avaient eu la caméra, ils auraient saisi sur le vif ces scènes dont ils sont par la plume les médiateurs les plus efficaces de leur temps.

Météo – la nature se déchaîne

Tempêtes, orages, inondations, poudreries, les phénomènes climatiques et météorologiques occupent une place importante dans plusieurs de ces textes. Qu'on pense d'abord à la légende d'Honoré Beaugrand, « Le fantôme de l'avare »[26], qui raconte l'expérience inédite d'un vieillard surpris, dans son jeune temps, par une tempête de neige et qui dut trouver refuge dans la maison hantée par un homme solitaire. En toile de fond, Beaugrand y décrit l'hiver, grandiose et violent, avec ses rudesses que l'on connait : « Je ne voyais ni ciel ni terre […] bientôt, une obscurité profonde et une poudrerie qui me fouettait la figure m'empêchaient complètement d'avancer. » Outre l'intrigue, qu'elle sert bien, la description de la tempête de neige

[26] CLRL. Pp. : 369-377. - Beaugrand Honoré, « Le fantôme de l'avare ». Dans *: La chasse-galerie*. Montréal, Fides, 1979. (Collection du Nénuphar) Pp. : 83-92 et dans : *Légendes de Lanaudière*. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 147-152.

a aussi pour autre fonction de référer aux conditions climatiques dures du territoire canadien et québécois ; le lecteur y reconnaît une réalité familière, qu'il a sans doute expérimentée. « Le fantôme de l'avare » enseigne l'hospitalité à quiconque a osé avec trop de témérité affronter les vents forts et la poudrerie, mais avant tout, c'est une légende qui nous parle des dangers de l'hiver, à une époque où le chemin de la ville à la maison est long et moins sécuritaire. C'est une façon qu'a Beaugrand de nous parler de son présent.

Le texte du curé Vincent Plinguet, de l'île Dupas, est à cet égard très révélateur. Contrairement à Beaugrand, Plinguet ne fait pas dans la légende, il se contente avec beaucoup d'habileté de relater les faits qu'ont occasionné cette « véritable calamité » que fut l'inondation de l'île Dupas en 1865[27]. Il informe son lecteur que l'eau « ne s'était pas élevée à cette hauteur depuis soixante-sept ans », que « des maisons, des granges étaient renversées, disparaissaient, emportées », que « plusieurs familles avaient vu une partie des maisons qu'elles occupaient s'en aller à la dérive. » Ni totalement objectif ni complètement partial, Plinguet cherche à faire connaître le désastre qui a ravagé sa paroisse. Le fait est véridique. Dans son texte, il chiffre même le bilan des pertes humaines et matérielles, comme le ferait un journaliste. Il parle de la campagne de charité mis en branle après le passage des eaux, suit le fil

[27] **CLRL. Pp. : 181-186. - Plinguet, Vincent, (1810 – Île Dupas, 1891) et Sylvio Laporte, (Berthierville, 1898 - Joliette, 1977), « L'inondation de 1865 à l'Île Dupas ». Aussi dans : *Histoire de l'Île Dupas et de l'Île Saint-Ignace*. Joliette, Sylvio Laporte, 1974. Pp. : 60-64 et dans : *Légendes de Lanaudière*. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. :17-18.**

chronologique des épisodes de cette débâcle. Malgré son statut d'homme d'Église, Plinguet s'en tient tout de même à ne pas laisser trop teinter sa description d'une interprétation religieuse qui verrait dans cette catastrophe une version lanaudoise du Déluge biblique.

Pour un texte de 1865, la narration de Plinguet ne diffère pas fondamentalement de la tâche journalistique de relayer l'information. Nous ne sommes pas dans la légende, nous sommes dans quelque chose qui se rapproche du reportage. Ce processus descriptif, le chercheur en communication Philippe Breton le comprend très bien. Il le fait d'ailleurs remonter à l'Antiquité afin de bien faire comprendre la couverture médiatique d'aujourd'hui : « le monde antique [était] le siège d'une prise de conscience toute particulière de l'intérêt qu'il peut y avoir à produire des descriptions objectives. Les Grecs anciens commencent à concevoir une distinction entre un récit subjectif, personnel, poétique et perçu comme tel, ou encore un récit globalement mythique, et une description qui tend à être un fidèle reflet du réel. […] C'est en partie de cette distinction que naîtra la différenciation des formes modernes de la communication. »

Alors que Plinguet fait bien voir la nature qui se déchaine dans un ton réaliste, l'auteur de la « Légende des deux moulins »[28], G.R. Talbot, s'attarde plutôt à décrire les actions et les émotions des hommes face à la catastrophe. Cette légende nous amène plus en amont du fleuve, à la hauteur de Repentigny. Elle raconte la disparition de deux jeunes gens sur les eaux du Saint-Laurent, des suites d'un orage meurtrier, puis la découverte de leurs corps inertes sur les berges d'une île. Si Talbot tente d'immortaliser le tragique accident en le symbolisant par l'image triste de deux moulins à vent qui « se regardent par-dessus la route poudreuse qui longe le fleuve », il demeure près de l'évènement. Sa légende, c'est d'abord les circonstances du malheur qu'il décrit dans ses moindres détails. Il relate même les interventions de la communauté à la recherche des deux jeunes gens égarés au large ; on y retrouve alors une image fidèle d'un drame qu'on suppose vrai, à l'origine de la légende : « On alerta les voisins et bientôt six chaloupes montées par les Goulet, les Rivest, les Juneau, les Laporte, les Grenier, partirent dans différentes directions pour explorer les îles. Tout l'après-midi et jusqu'au coucher du soleil, on fit des recherches. » Le texte de Talbot se laisse prendre comme une légende, mais souvent il semble lui aussi relever du reportage tant il rapporte efficacement les actions et le fil des évènements.

---

[28] CLRL. Pp. : 293-298. Talbot, G. R., « Légende des vieux moulins (Repentigny) ». Dans *: Revue (La) moderne*, décembre 1933 et dans : *Légendes de Lanaudière*. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 79-82.

Actualité judiciaire, fait divers

Si les phénomènes météorologiques occupent une grande place dans nos médias, il en est de même de l'actualité judiciaire, qui de tout temps suscite à la fois répugnance et fascination. Ce qu'on a nommé « Le drame de Rawdon » [29] **semble s'être transformé avec le temps en une légende sinistre. L'épisode demeure celui d'un crime sordide, qui provoqua toutes sortes de réactions dans la population lanaudoise. En 1897, en retrait de la ville de Rawdon, Thomas Nulty, le fils d'un fermier irlandais, assassina sauvagement à coup de hache ses parents, ses sœurs et son jeune frère. Les textes qui en traitent gardent intacte la trace que le meurtre fut l'objet de maintes discussions au cours des semaines qui suivirent. Les remous qu'il causa dans la communauté montrent l'incompréhension du geste, le désarroi de la population mais aussi la tentative de donner des explications valables à cet acte d'horreur et de désespoir. L'acte, au moment où tout le monde en parlait, n'était pas encore légende. C'était un fait comme un autre, mis davantage à l'avant-plan en raison de sa troublante gravité. Pour qu'il devienne légende, il fallut au moins que sa trace fut profondément inscrite dans les esprits pour faire de ce triste récit un contre-exemple de comportement, capable de susciter à la fois la pitié et la peur.**

---

[29] **CLRL. Pp. : 226-234. - Baillairgé Frédéric-Alexandre, (1854-1928), « La boucherie de Rawdon : le cas de Tom Nulty; lettre de Monsieur l'abbé Baillargé ». Dans : Riopel, Simon, (1972- *), Tom Nulty : le drame de Rawdon*. Outremont, Éditions Quebecor, 1995. Pp. : 149-157.**

Lorsque survint l'affaire Tom Nulty, le curé de sa paroisse, Frédéric-Alexandre Baillairgé, comme le chroniqueur Pierre Foglia l'a fait récemment dans *La Presse* à propos de l'affaire Turcotte, tenta de comprendre avec compassion le geste coupable. Dans une lettre adressée au directeur de *La Presse*, Baillairgé tente de voir plus loin et sent le besoin primordial d'apporter des nuances : « Je dois à l'opinion publique des explications ». Le texte est soigneusement retranscris dans le recueil, aux côtés d'une complainte poétique d'un auteur anonyme intitulé « Le crime de Tom Nulty »[30]. Baillairgé reconstitue le milieu dans lequel vivaient les Nulty et s'empresse dans sa lettre de livrer ses impressions à leur propos : « Ils me faisaient l'impression d'immigrants encore dépaysés » ; il cherche les causes : « Ajoutez au défaut d'instruction et d'éducation, le lointain du monde, une nature inculte et sauvage ».

Baillairgé n'excuse pas le crime, son rôle ne relève pas du judiciaire mais en homme de foi il veut manifestement, par le biais de ses convictions religieuses, combler le vide qui, dit-il, « choque nos idées ».

À l'instar des psychologues et des commentateurs invités sur les tribunes radiophoniques et télévisuelles d'aujourd'hui, il a la même réaction face au crime et

[30] CLRL. Pp. 235-238. « Crime (Le) de Tom Nulty ». Complainte folklorique. Chantée par Marc Brien (Sainte-Marie-Salomé). Sainte-Foy, Université Laval, Archives de folklore et d'ethnologie. Collection Monique Jutras, F-631, no 56. 7.17 minutes.

cherche à approfondir, un peu comme certains l'ont fait dans le cas du docteur Turcotte en affirmant qu'« il est plus malheureux que le coupable. » Par ses explications, Baillairgé espère que « la tragédie de Rawdon commence à s'expliquer » ; il souhaite que « la scène change ; [que] les personnages se dessinent et [que] l'acteur principal paraît sous son vrai jour. » Il conclut : « Les victimes restent victimes, mais le scandale diminue, les responsabilités s'amoindrissent et la justice… »

Un texte comme « La boucherie de Rawdon – Le cas de Tom Nulty » fait bien voir que l'on a affaire ni à un conte ni à une légende mais à un commentaire sur un fait divers perdu dans les archives locales et méconnu pour la plupart d'entre nous. Le redécouvrir nous met cependant dans cette étrange position où l'on constate des réactions étonnantes mais similaires aux nôtres face à la tragédie.

Vedette locale, vie de communauté

Le texte « Un charivari »[31] de Léo-Paul Desrosiers est un autre exemple de cette saisie du vécu lanaudois du siècle dernier. Il a pour scène principale Berthier et

[31] CLRL : Pp. : 502-509. - Desrosiers, Léo-Paul, (Berthierville, 1896 - 1967), « Un charivari ». Dans : *Âmes et paysages*. Montréal, Éditions du Devoir, 1922. Pp. : (25)-36.

raconte l'histoire d'un médecin venu s'établir dans cette ville, berceau de la colonisation de la région, et de sa bruyante et remarquée introduction dans cette circonscription où il deviendra plus tard député. Reposant surtout sur sa liaison secrète avec la veuve du précédent médecin, la nouvelle de Desrosiers met plutôt l'accent sur la réaction de la population et du charivari qu'elle organisera pour rendre transparentes les rumeurs et commérages véhiculés sur le dos de ce nouveau membre de l'élite bourgeoise de la place. Le charivari, cette ancienne coutume canadienne-française, consistait en une forme de manifestation sociale, bruyante et ininterrompue visant surtout à attirer l'attention sur un fait demeuré jusque-là non-officiel. Le texte de Desrosiers puise toute sa dynamique dans cet attrait indéfectible des gens autour des histoires de mœurs ; c'est, à une échelle plus locale, un reflet de cet engouement qu'ont les gens pour ces racontars sur la vie privée des élites.

De la vie privée de l'élite, nous retombons dans l'univers plus modeste des gens du peuple qui vivent et travaillent dans l'anonymat. Dans le magnifique texte « La corvée des fileuses »[32], l'auteur, Joseph-Octave Fontaine de Saint-Jacques-de-l'Achigan, plonge son regard dans le monde de ces vieilles femmes dont les habitudes de vie, au cœur de la Nouvelle-Acadie, « dans un canton presqu'inconnu du district de Joliette », se font les échos des lointains expatriés acadiens. Par son

[32] **CLRL : Pp. : 201-214. - Fontaine, Joseph-Octave, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1845 – Québec, 1890), « La corvée des fileuses; scènes acadiennes ». Dans : *Annuaire de l'Institut canadien de Québec*. Québec, Imprimerie Augustin Côté et cie, 1875, no 2. Pp. : 27-37.**

texte, Fontaine veut « esquisser un tableau de ces mœurs naïves » en décrivant l'activité quotidienne de ces femmes qui filent la laine pour confectionner les vêtements de leurs familles. Soucieux, tout comme le fera au début des années 1960 un Pierre Perrault avec sa trilogie de l'Île-aux-Coudres, de montrer ces « charmants usages [qui] tombent chaque année en désuétude », il écrit que « la chronique doit se hâter de les peindre, pour en garder au moins quelque chose et les sauver de l'oubli. » Aucun doute ici que Fontaine veut faire voir le présent.

Il montre son présent, notre passé, en tâchant de mettre en évidence comment s'articule la tradition au quotidien, dans les gestes de ces femmes qu'on jugerait anodins.

C'est cette perspective unique sur le présent qui l'enjoint à procéder un peu comme le ferait un documentariste d'aujourd'hui, préoccupé à faire découvrir à son téléspectateur un univers qui lui est à la fois près, à la fois éloigné. Même l'enchaînement de ses phrases relève du style du reporter qui entre dans un milieu qu'il souhaite faire découvrir : « Profitons de l'hospitalité proverbiale de nos paysans pour nous introduire », écrit-il.

Ressources naturelles et développement économique

Le volet « économique » n'échappe pas aux récits de Lanaudière. Le texte étoffé de Théophile-Stanislas Provost, « La colonisation des cantons du Nord »[33], présente le rapport de celui qui fut l'équivalent du curé Antoine Labelle pour la région. Provost raconte son parcours « à travers les terrains encore inexplorés de la chaîne des Laurentides jusqu'à la vallée de la rivière Mantawa. » Dans son rapport, il indique scrupuleusement toutes les ressources sur son chemin en vue d'y planifier la colonisation de ce que l'on nommait l'arrière-pays. Son contemporain, Joseph Royal, qui fut d'ailleurs journaliste et rédacteur au journal *La Minerve* et qui eut une carrière politique, nous fait découvrir, comme son contemporain Provost, les ressources du Nord, l'industrieuse Joliette et les abondantes forêts environnantes dans un extrait de son livre paru en 1869 intitulé *La Mantawa – Récit de voyage*[34].

---

[33] **CLRL. Pp. : 187-192. - Provost, Théophile-Stanislas, (1835-1904), « Agriculture : lecture sur la colonisation des cantons du nord, par le Rév. Monsieur Provost ». Dans : *Journal de l'instruction publique*, 1866, pp. : 162-163 et 1867, pp. : 4-9.**

[34] **Royal, Joseph, *Vallée (La) de la Mantawa : récit de voyage*. Montréal, S.é., 1869.**

Vu sous l'angle de l'économie et du développement, il peut paraitre bien étrange de lire la célèbre « Chasse-galerie »[35] d'Honoré Beaugrand en s'attardant à ces aspects. Après tout, ne retenons-nous pas de la légende le canot volant et le pacte scellé entre le Diable et des bûcherons éloignés de leur Lavaltrie natale ? Pourtant, l'on aurait tort de négliger que la légende naît surtout des conditions difficiles de ces travailleurs lanaudois dans les grands chantiers forestiers de la Gatineau. Le texte de Beaugrand a pour toile de fond une réalité économique et sociale, celle de l'industrie forestière, qui exigeait de sa main-d'œuvre de nombreux déplacements sur le territoire. Il en est de même pour plusieurs autres textes, dont « Montée au chantier »[36] de l'historien Gilles Rivest. Il s'agit assurément d'une réalité économique qui, vue du point de vue de ses principaux acteurs, permet à la légende et aux récits de toutes sortes de se développer.

Loin des faits, loin du cœur

---

[35] CLRL. Pp. : 355-368. - Beaugrand Honoré, « La chasse-galerie ». Dans : Beaugrand, Honoré, *La chasse-galerie*. Montréal, Fides, 1972. (Collection du Nénuphar) Pp. : 19-32 et dans : *Légendes de Lanaudière*. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 59-66.

[36] CLRL. Pp. 410-418. - Rivest, Gilles, (Saint-Michel-des-Saints, 1960-), « La montée au chantier ». Dans : *Bulletin*, Saint-Michel-des-Saints, Association pour la protection du lac Taureau. No 10, hiver 2006-2007. Pp. : 27-30 et no 11, été 2007. Pp. 24-26.

Il est étonnant de constater à quelle vitesse et avec quelle efficacité l'on relaie aujourd'hui la nouvelle. Or, on semble oublier parfois, saturés que nous sommes des images venant de partout, ce que l'expérience de la vie laisse en émotions et en réactions avant que tout ne soit rapporté en messages médiatiques. Cette expérience du présent se trouve au cœur des *Contes, légendes et récits de Lanaudière*.

Aujourd'hui, on rapporte le fait, il devient « nouvelle ». Les chroniqueurs s'en emparent : on analyse, on commente. Un scandale éclabousse un individu : ce dernier devient un personnage. Une catastrophe surgit dans tel coin du pays ou du monde : on pronostique, on anticipe sur le devenir de la planète. Une histoire de mœurs fait la une des journaux : elle devient une intrigue. Ces évènements, nous ne les vivons pas de manière neutre : ils heurtent les sensibilités. Ce sont des malheurs pour ceux qui les vivent. Rapportés, ils ont néanmoins une autre vie. Ils suscitent colère, indignation, incrédulité, parfois sollicitude, compassion. Les faits sont commentés par des spécialistes des médias qui en tissent les grands épisodes sur ces nouveaux rouets que sont les journaux, la radio, la télévision, l'Internet. La nouvelle s'impose, durant quelques heures, dans nos esprits, et nous nous positionnons, face à elle, consciemment ou non ; nous condamnons ou approuvons tel geste ou telle parole, nous nous identifions à telle personne ou nous la rejetons.

Comme dans la légende, le fait entre dans la sphère de la subjectivité, il n'est pas si objectif. De bouche à oreille, de la caméra aux médias sociaux, du journal à la radio, le fait circule, comme dans la légende. Nos valeurs, nos convictions, nos opinions l'interprètent, le façonnent, le transforment, comme dans la légende.

Le plaisir de lire les récits de Lanaudière est là. Les voir, comme s'ils étaient des médias avant leur temps, voilà l'axe de lecture que nous avons proposé. Avant que le monde ne se télécharge en images portables, il se livrait davantage en paroles. Démultiplié par les mots, à la dimension de l'oreille plutôt que celle de l'œil, il se révélait plus directement. Mais avant l'image, c'est l'écrit qui en était son médiateur le plus efficace. Certains des récits de ce recueil valent assurément au 19e siècle un documentaire, un film ou même un reportage d'aujourd'hui. On peut entrer dans *Contes, légendes et récits de Lanaudière* de cette manière et accéder, pour notre plus grand plaisir, à une immense mosaïque de scènes de la vie quotidienne, de paysages, de mœurs, de faits divers, d'accidents, de mémoires qui imprègnent le réel de sa diversité. On ne se les représentera pas sur une pellicule en noir et blanc, ces récits, mais dans les couleurs vives de l'esprit.

Attardons-nous un instant sur l'actualité de ce mois de mai 2011 pendant lequel fut rédigée cette réflexion. Qu'en retiendrons-nous une fois que les eaux du temps

l'auront lavée de la mémoire collective ? Les inondations en Montérégie et le malheur des sinistrés du Richelieu ne sombreront sûrement pas de si tôt dans l'oubli. Les élections fédérales du 2 mai et le mystère de la député-fantôme de Berthier, le corps retrouvé de la petite Jolène Riendeau, disparue depuis près de dix ans, le Plan Nord du Premier Ministre Charest, le procès du cardiologue Guy Turcotte qui a tué ses deux enfants sont aussi ce que couvre les médias. Il y a une étrange continuité dans le cycle des évènements. L'inondation de l'île Dupas, le charivari autour de ce futur député de Berthier que fut le médecin Bonald, les corps retrouvés des deux amants de la légende des deux moulins, le « plan nord » de Théophile-Stanislas Provost et de Joseph Royal, l'affaire Tom Nulty et son crime horrifique. Ces chaînes d'évènements, aucune théorie ne saurait articuler intelligemment un lien entre elles. Contentons-nous de dire qu'il s'agissait pour notre part de la volonté – un peu ludique, reconnaissons-le – de laisser croire que par-delà les analogies de circonstances, même si nous ne coulons jamais dans les mêmes eaux, comme le disait le vieux poète Héraclite, assurément c'est toujours de l'eau qui coule ! C'est aussi une manière de montrer qu'enfin, contes et légendes naissent forcément quelque part parmi l'innombrable quantité de faits qui ponctuent la vie humaine, c'est ce que dépeint richement le recueil des récits de Lanaudière.

Enfin…

Qu'il soit déformé, amplifié ou repensé, le réel des contes est celui qu'on doit cerner. Cette analogie entre la culture littéraire des sociétés lettrées du siècle dernier et les médias contemporains montre que la société lanaudoise parlait un discours sur le présent, sur ce qu'il convient de nommer aujourd'hui « l'actualité ».

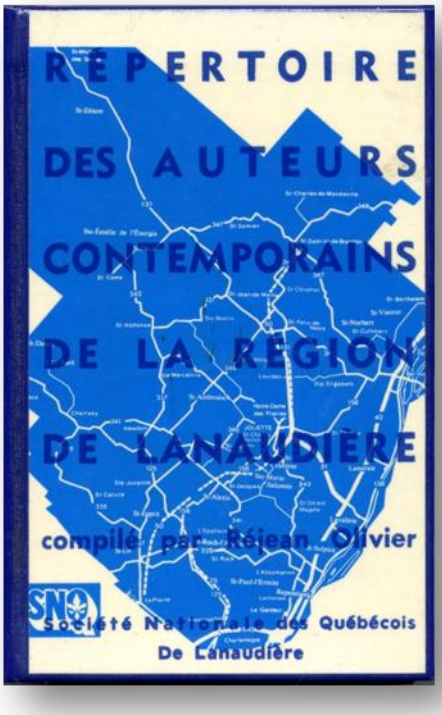
Saisir l'actualité de ces textes, c'est ainsi devoir reconnaître que nous sommes loin des faits qui ont façonné les légendes, et que les textes de ce recueil en sont un peu les diamants bruts, comme nos nouvelles du jour, qui synthétisent ce qui advient et ce qui en est dit, au carrefour des conversations et des évènements. Nos minutieux auteurs ont cru bon d'en conserver l'essentiel. Ces auteurs étaient nos médias d'antan. Ils n'avaient pas les mêmes tribunes, pas de lectures de nouvelles de fin de soirées, ni blogues ni reportages, mais ils avaient leur façon de faire image pour que l'on se rappelle des évènements et des actions des hommes.

Avancer que les textes de *Contes, légendes et récits de Lanaudière* sont l'équivalent de nos médias d'aujourd'hui peut donner l'impression de restreindre grandement leur portée universelle. Cela laisse également sous couvert tous les enjeux politiques et sociaux qui, du talent littéraire aux technologies numériques, les différencient.

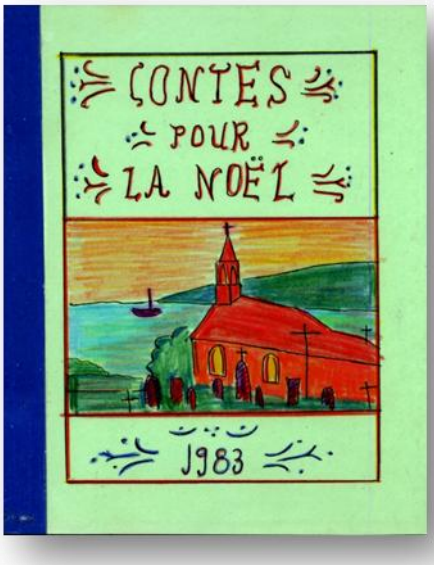
Cependant, nous croyons fortement que sous un certain angle, ce sont assurément nos médias d'antan. Ces textes ne sont pas uniquement les dépositaires de la tradition orale et des histoires de chasse-galerie ; ils témoignent d'un réel souci de rendre tangibles les faits, de faire acte de leur présence, de les prendre en « photo », de saisir le cliché. Des catastrophes naturelles aux crimes sordides en passant par les commérages rapportés sur les « vedettes du coin », nos « anciens » ne diffèrent, au fond, pas fondamentalement de nous : ils réagissaient à ce qui leur arrivait, donnaient du sens à ce qui surgissait dans leur quotidien, donnaient du récit comme l'on crée toujours du récit à partir de ce que nous croyons être la réalité.

Pascal Chevrette
professeur de français et de littérature
au Cégep Montmorency (Laval)

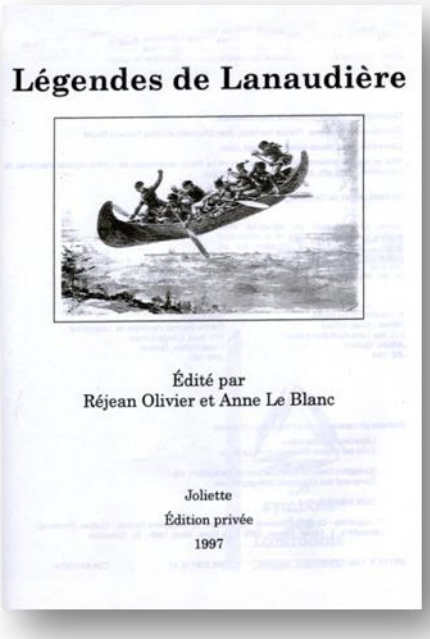
Livres précurseurs des *Contes, légendes et récits de Lanaudière*



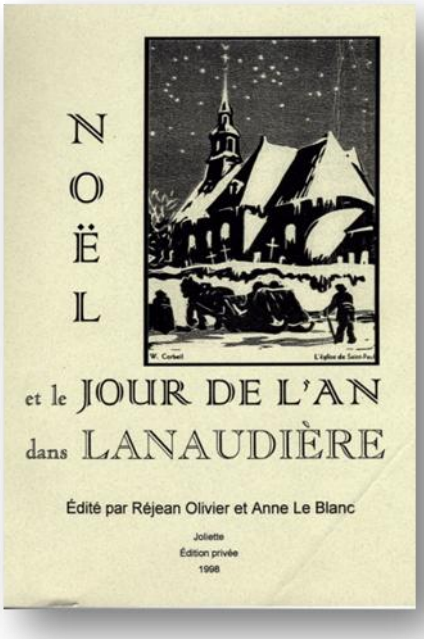
Répertoire des auteurs contemporains de la région de Lanaudière **(1981).**
(Contient la biobibliographie et la photo de 153 auteurs vivants.)



Contes pour la Noël à Sainte-Élisabeth de la Bayonne **(1983).**
(Contes composés par Réjean Olivier et sa famille sur Noël, le Jour de l'an chez les grands-parents Roch et le Temps des fêtes.)



Légendes de Lanaudière **(1997)**
(Corpus de légendes avec une introduction de Léo-Paul Hébert.)

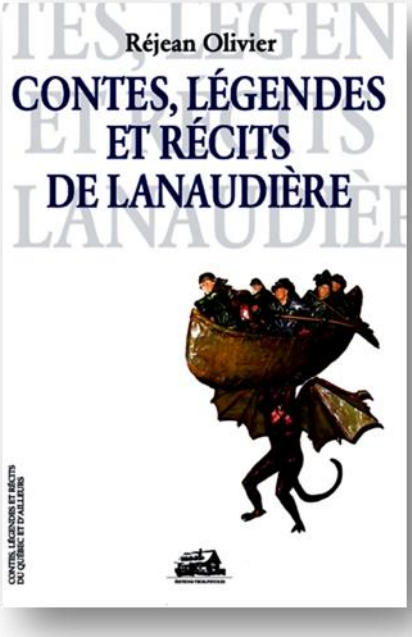


Noël et le Jour de l'an dans Lanaudière **(1998)**
(Anthologie d'une quinzaine d'auteurs
qui racontent leurs souvenirs du Temps des fêtes.)



Le *Dictionnaire des auteurs de Lanaudière* (2000)
contient la biobibliographie et la photo de 365 auteurs.
Un site web *Lanaudière en toutes lettres* (2002) qui présente 500 auteurs vivants
complète avantageusement ce livre.

Et voici l'œuvre ultime…



Publiée aux Éditions Trois-Pistoles en 2010 (xxxx, 658 p., 48 ill.)
100 contes, légendes et récits de 70 auteurs lanaudois
choisis parmi plus de 1000 anciens et contemporains.

Appréciations – Les personnes

Premier de 5 autographes personnels
de mon éditeur à un collaborateur

Au nom de mon ami Réjean Olivier,
il me fait plaisir de vous dédicacer cet ouvrage, SUBLIME.
Amitiés,

Victor-Lévy Beaulieu
14 avril 2011

Bonjour Réjean,
Je te félicite.
Je me procurerai les *Contes, légendes et récits de Lanaudière* que je lirai avec grand plaisir et je serai présent au lancement.

Alain Bergmans,
Directeur du Collège de l'Assomption puis de l'Académie Antoine-Manseau

---

Monsieur Olivier,

Félicitations pour le beau travail accompli! Cela doit représenter une somme importante d'heures de recherches.
Vous aimez bien votre région et la faites aimer.
Quant à moi, je n'y ai séjourné que six ans et elle reste dans mon cœur...
Salutations à Mme Yolande.

Sr Estelle Messier, m.i.c.

Félicitations Réjean.

C'est le couronnement de ta carrière!

Claude-R. Blouin, écrivain

Toutes mes félicitations Monsieur Olivier.
Un travail colossal!

Claudette Morin, écrivaine

Rawdon, 7 juin 2010

Cher Réjean,

J'ai regardé avec beaucoup d'intérêt le site Lanaudière en toutes lettres.
Mes plus sincères félicitations pour ce colossal travail de moine. Et j'ai aussi pris plaisir à voir les photos de plusieurs confrères qui se sont distingués dans les écritures.
Vraiment Lanaudière a toujours été un phare éclairant le Québec par ses esprits clairvoyants et lumineux.

Bruno Breault prêtre

Bonjour Monsieur Olivier.
Vous êtes une perle précieuse pour notre région.
Félicitations et merci pour votre travail et votre engagement.

Petite question: le nord de la région sera-t-il représenté dans le livre...?

Gilles Rivest, historien de la Matawinie

Wow! Réjean,
Tout cela est fantastique.
Je te félicite et te remercie aux noms des Lanaudois et Lanaudoises.

Manon Langlois, poète et auteure

Bravo et félicitations Monsieur Olivier.

Pierre Carle, ancien d.g. du Collège de l'Assomption

Bravo, Réjean.
Tu fais honneur au métier!
Cordialement,

Jean Lafontant, sociologue et ancien du Collège de l'Assomption

---

Monsieur Olivier,

Félicitations pour ce beau livre qui s'en vient.
Il me fera un plaisir d'aller vous voir au Salon du livre et m'en faire dédicacer un.

Suzanne Joly, écrivaine

Je suis fier d'avoir un confrère actif!
Je te félicite et t'encourage à continuer.
Au revoir.

Gaston Bernier, retraité, ancien bibliothécaire
Directeur de la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

---

Bonjour Réjean,

Félicitations pour cette collaboration avec Victor-Lévy Beaulieu et j'ai bien hâte de voir ce volume.

Renée Blanchet,
Écrivaine et épouse de Georges Aubin, historien des Patriotes

---

Bonjour Monsieur Olivier,
Que de travail! Merci de vous donner tout ce mal pour notre région extraordinaire.
Toutes mes félicitations! Vous nous donnerez, bien sûr, la date du lancement...
Encore merci à vous!

Manon Leblanc, écrivaine de Lanaudière

Merci de l'information,
Tout ce qui touche de près ou de loin aux histoires et légendes m'intéresse beaucoup.
J'attendrai ce livre avec impatience.

Patrick Mailloux, ami de mon fils Stéphane

Bonsoir Monsieur Olivier,

Tout d'abord, toutes mes félicitations pour ce magnifique livre qui nous renseignera sur les contes et légendes de Lanaudière. Je peux m'imaginer que vous n'avez laissé aucune information passer inaperçue à vos yeux de lynx auxquels rien n'échappe. C'est merveilleux d'arriver à la conclusion d'un travail aussi passionnant. J'ai bien hâte de tenir ce livre dans mes mains.
J'espère qu'il sera en vente à Joliette chez Martin.
Merci beaucoup de partager avec moi cet événement très important à notre culture.
Passez un très bel été, vous et Yolande.

Marie Côté, poète

Merci de ce beau cadeau... Nous l'attendons avec fébrilité!

Michel Léveillé, médecin-chirurgien retraité et frère de Maurice Léveillé, auteur

Il remplacera ce dernier pour venir chercher son livre puisque Maurice est malade et trop âgé.

Félicitations Monsieur Olivier!

Vous étés un historien patient qui ne connaîtra jamais l'ennui par vos écritures, vos lectures et vos recherches. Hélas, je n'ai vu que la lettre rédigée en premier mais non la table des matières des titres choisis pour paraître dans votre livre. Revenant à votre livre, je suis sûrement intéressée. Se vendra-t-il ailleurs qu'à Montréal ? C'est pourquoi j'aimerais qu'on me réserve un livre. On peut savoir le prix?
J'ai un livre *Mœurs et coutumes d'autrefois* de Reine Parent Lafortune. C'est l'histoire d'une époque qui rappelle la vie de nos ancêtres dans les localités rurales du Québec à partir du 19e siècle jusqu'aux environs des années 1950. J'ai aussi le livre de Saint-Ambroise-de-Kildare qu'on appelle aujourd'hui Kildare.
Merci de me faire part de ce qui se passe dans la petite histoire.

Louise Laurin, sœur de Camille

Félicitations Monsieur Olivier!

Quel beau cadeau que de prendre le temps de rassembler nos belles légendes et de les publier! Ça prend un maître pour condenser la sève de notre imaginaire et Victor-Lévy Beaulieu est allé quérir la bonne personne. J'avais déjà le livret boudiné que vous aviez publié et laissez-moi vous dire que le texte que vous aviez composé sur le présumé dauphin du Roy à L'Isle-Dupas m'a bien fait rêver. J'avais aussi été émerveillée de voir la légende du prêtre fantôme écrite car, lorsque j'étais jeune, on me l'a tellement racontée. C'est donc avec grand intérêt que j'attends la publication de votre livre.

Oups! Juste pour vous rappeler, je suis celle qui vous avait contacté il y a un an quand j'ai fait l'acquisition du bien paternel des Gervais à la rivière Bayonne. Depuis, j'ai fait plusieurs découvertes. Premièrement, oui, il y avait bien un moulin derrière chez nous et j'ai mis la main sur le livret des moulins de la Bayonne. Deuxièmement, en marchant sur les rives cet automne, j'ai découvert de nombreux fossiles datant de l'Ordovicien (45 millions d'année). J'ai contacté la société de paléontologie du Québec et j'ai eu beaucoup d'informations sur mes "bibittes". La plus grosse est située près d'un ancrage du moulin. Ceux qui l'ont construit devaient bien se demander ce que ça pouvait être!

Troisièmement, j'ai découvert que j'avais de l'ADN de Charles Gervais dit Gervaise car le grand-père de mon arrière-grand-mère a vécu sur la terre ici. Le plus vieux, Maxime, a gardé la terre et Pierre, mon ancêtre, a choisi de s'installer à Saint-Viateur. C'est ma cousine Jacqueline Sylvestre qui a participé au livre de Saint-Viateur et qui a récemment écrit un livre sur les descendants de Louis Sylvestre et Eugénie Gervais qui m'a donné les informations. Enfin, notre belle maison fera partie de l'exposition sur les maisons anciennes de Sainte-Geneviève-de-Berthier. Monsieur Rainville est venu la photographier la semaine dernière. Je suis heureuse de vivre ici et j'adore discuter avec mes nouveaux voisins sur les traditions de l'époque. C'est fascinant!

Je vous souhaite donc une bonne journée et encore merci pour nous léguer ces légendes. Je fais de mon mieux pour transmettre celles que je connais à mes élèves. C'est fou comme ils n'ont reçu aucun bagage de ce côté-là! Je fais toujours une période spéciale où je ferme les rideaux, allume des bougies et leur raconte Rose Latulipe, la Corriveau, les feux-follets, le prêtre fantôme. Je mets le paquet: je décris les costumes, les meubles, les moyens de transport (ils sont toujours surpris de voir que le diable arrive en catherine, héhé) et j'essaie le plus possible d'utiliser des expressions d'époque. C'est facile pour moi ayant été élevée par ma grand-mère. Quand je leur demande ce qu'ils ont le plus aimé dans l'année, cette période revient toujours. Ils apprécient énormément; donc avec votre livre, ça me permettra de renouveler mon répertoire. Sur ce, je vous souhaite donc une belle journée Monsieur Olivier et encore merci pour ce beau travail.

Maryse Laferrière, professeure et Bayollaise

Merci Monsieur Olivier et bravo pour votre beau travail!
Lanaudière a une vie, une histoire... une mémoire. Encore félicitations!
Vous avez toute mon admiration! Bon été!

Marianne Binette,
Gagnante du Prix Réjean Olivier du Concours littéraire de Lanaudière 2008
auteure de *Shamane* (2010)

Bonjour Monsieur Olivier,
Bravo et toutes mes félicitations pour ce travail titanesque! Quel beau défi vous avez relevé!
J'ai très hâte de voir le résultat, assurée que je suis de lire des contes et légendes qui sauront me passionner!
Tenez-moi informée quand le livre paraîtra.
Au plaisir!

Dorothy Leigh, poète et auteure

Félicitations Monsieur Olivier...!
J'ai hâte de me procurer ce livre.

Ghislaine Gamache, Collège de l'Assomption

Réjean,
Ce sera sans doute un très beau cadeau. J'ai hâte de voir cela! Bon été!

Donald Alarie, écrivain

Bonjour Réjean,
Toutes mes félicitations pour le travail réalisé. Bel été à vous ainsi qu'à Yolande.

Carmelle Mireault, ancienne supérieure provinciale des Sœurs des Saints-Cœurs

---

Bonjour Monsieur Olivier,

Merci de me communiquer cette excellente nouvelle... Je veux me procurer ce trésor dès sa parution. Quel travail! Ces temps-ci, j'emmagasine plein d'informations et de faits qui me serviront à rédiger mon roman (état embryonnaire) qui racontera la vie de mon personnage principal vivant au début des années 1900. Les événements seront fictifs et inspirés aussi, mais le cadre et le temps seront réels. Peut-être auriez-vous quelques titres de livres à me conseiller, qui parlerait des québécois qui allaient aux États pour travailler dans les moulins à scie ou filatures. Qui les recrutait? Et où? Etc.
Merci et n'arrêtez pas de nous surprendre. Vous avez le talent et les connaissances... Pas étonnant que Victor-Lévy Beaulieu vous appelle! Félicitations! 

Jeannine-B.-Riopel, auteure

Mon cher Monsieur,

Quelle surprise! Jamais je n'aurais imaginé qu'un tel honneur me soit présenté. Et si çà c'est présenté, c'est grâce à vous et je vous en suis très reconnaissant. Je ferai tout en mon possible pour bien représenter notre belle région lanaudoise. Ce ne sera pas la première fois que notre région sera reconnue pour sa richesse culturelle. Et c'est grâce à des gens comme vous. Félicitations pour tout le travail que vous faites pour faire reconnaître la richesse de notre patrimoine culturel. Merci mille fois et au plaisir de vous revoir.

Marcel Ducharme, folkloriste et auteur de trois légendes dans le livre

---

Bonjour Victor-Lévy Beaulieu, mon éditeur,
Éditions Trois-Pistoles,

Bonjour cher ami,
Je voulais vous dire que je suis très content du cheminement de mon livre.

D'abord, Messieurs Leblond et Morin furent très gentils avec moi lors de mes téléphones. J'ai aimé connaître le déroulement informatif dont ils m'on fait part. Pour la fête du lancement, deux personnes se sont spontanément et gracieusement offertes pour l'organiser. Cajetan Larochelle, professeur de philosophie à la retraite et auteurs de livres sur les contes et sur la philosophie avec PUL, et Réal Chevrette, ancien professeur de français, qui demeure aux îles, veulent s'investir à plein pour cette fête.

Nous devons aller visiter l'église de La Visitation de l'Île Dupas au début de la semaine prochaine. Ensuite, la Brasserie L'Alchimiste de Joliette a accepté de nous offrir de ses bières et une compagnie de fromage de Saint-Roch-de-l'Achigan fera de même avec ses fromages, etc.

Le déroulement de la cérémonie devrait contenir des contes, légendes et autres événements connexes.

Mais, la principale chose, les Lanaudois que j'ai contactés veulent tous voir et entendre Victor-Lévy. Tu pourrais parler de tes éditions et de la collection. Si je ne m'abuse, ce serait le 10e livre…

Pour ce faire, nous attendrons après le 3 septembre pour t'appeler et décider de la journée de l'événement. Ce pourrait être un samedi soir ou un dimanche après-midi. Mais pour vous, qui avez un long chemin à faire, je crois que ce serait mieux le dimanche après-midi, comme au milieu d'octobre… Mais vous me donnerez votre avis au début de septembre.

Comme je suis à taper ma lettre, je reçois un téléphone d'un couple de Joliettains qui sont aux Trois-Pistoles. Je leur suggère d'aller vous visiter et vous saluer de ma part.

Mes amitiés et à bientôt.

Réjean Olivier

Bonjour cher ami Réjean,

J'ai bien reçu ta belle invitation pour le 30 octobre 2010. Ce sera un événement d'importance que le lancement du livre Contes, légendes et récits de Lanaudière en la petite église de l'Île Dupas. J'aurais aimé y assister. Cet événement arrive le même jour que la célébration montréalaise de la canonisation du FRÈRE ANDRÉ au STADE OLYMPIQUE. Je vous souhaite donc BON LANCEMENT et également BEL AUTOMNE 2010. Je ne pourrai malheureusement y assister. Amitiés à TOI, à ta charmante épouse et à tous les membres de TA FAMILLE. QUELLE BELLE FAMILLE!

Bruno Breault, prêtre du diocèse de Joliette depuis 1955
et vicaire à la Cathédrale de Joliette de 1965 à 1977.

P.S. J'ai toujours une photo de votre famille de ce temps-là.

Monsieur Olivier,

Félicitations d'avance pour un travail qui a dû provoquer beaucoup de recherches, d'informations puisées ici et là, de temps et d'acharnement.

Vous êtes prolifique dans vos écrits. L'amour de l'histoire habite son homme et sa plume coule avec grâce et ambition à partager son savoir avec les amis de l'histoire.
Il vous a fallu beaucoup d'énergie pour mettre au monde ce petit dernier rempli de pages et d'illustrations. Bravo!

J'attendrai des nouvelles pour le « Jour J » et si ma santé le permet, j'irai au dévoilement de votre livre.

Louise Laurin-Fortin, sœur de Camille Laurin

Cher ami,

D'abord je tiens à vous féliciter pour occuper votre retraite à produire des choses utiles.

Il y a malheureusement trop de nos gens qui sont très compétents dans un domaine et qui ne savent que faire durant ce temps si précieux de la retraite.

Je vous félicite pour la somme de travail que vous avez dépensée au service des nôtres dans le domaine de la culture et de l'histoire de La Naudière.

Je vous remercie de m'inviter ainsi que mes proches à cette fête dans l'église de l'Île Dupas. J'ai un de mes amis, Me Jacques Périgny, notaire, qui y a une terre ancestrale.

Vous pouvez être sûr que vous pouvez le compter sur ma liste d'invités.
Je vous souhaite tout le succès possible.

Aurélien Boisvert,
Notaire émérite, écrivain et historien

Monsieur Olivier,

Je compte beaucoup être présent.

L'île Dupas est un coin de pays que je ne connais pas et qui a été mis en évidence par les succès de Madame Rochette, notre médaillée olympique.
Bonne journée,

Julien S. Mackay,
Notaire, auteur d'un livre sur les notaires patriotes et d'un article dans le livre

Il est un descendant de la famille du général britannique James Wolfe qui remporta la bataille des Plaines d'Abraham.

Salut bien mon frère,
Fort curieux que mon texte ait été retenu par Victor-Lévy Beaulieu ! Probablement le fait que je sois le frangin de l'auteur y est pour quelque chose. D'après ce que je peux voir selon l'information contenue dans ton courriel, on s'apprête à faire les choses en grand. Simone et moi nous nous ferons un plaisir d'être sur place... possiblement avec notre littéraire de fille, Laurence. J'espère que vous vous portez bien tous les deux. Bonjour à Yolande.

Daniel Olivier, frère de Réjean

Bonjour Monsieur Olivier,

Malheureusement, je ne serai pas des vôtres pour votre lancement le 30 octobre prochain.
Je tiens à vous féliciter pour tout ce travail et j'espère pouvoir me procurer ce livre qu'il me fera plaisir de découvrir! Bon lancement!

Ghislaine Gamache,
Direction générale, Collège de l'Assomption

Bonjour Réjean,

Félicitations pour cette magnifique réalisation!
Il semble que le lancement sera à la hauteur de l'œuvre!
Il nous sera malheureusement impossible d'être présents puisque nous serons à l'extérieur pendant cette période. Dommage...
Salutations à toute ta famille.

Alain Proulx, professeur de géographie retraité,
Confrère dans l'enseignement au CLA

---

cher réjean,

je t'écris de bonne heure car je dois partir d'urgence vers québec ce matin.

d'abord, une bonne nouvelle, en tout cas en ce qui me concerne: je suis finaliste pour le Prix Décembre. pour toi, ce sera sans doute une mauvaise nouvelle: je dois aller à paris dès lundi prochain parce que sinon, je ne peux pas recevoir le prix s'il m'est accordé... et 50 000 $, ça vaut je crois le déplacement. ça signifie que je ne pourrai pas être là samedi pour le lancement. je le regrette beaucoup, infiniment.

nous avons tellement travaillé ensemble sur le beau livre que j'aurais bien aimé fêter la chose avec toi et tous les tiens.

je te promets toutefois d'aller en ton pays à mon retour de paris. michel leblond et andré morin me remplaceront. Téléphone-leur cet avant-midi si tu peux.

bon, très bon lancement... et encore une fois, toutes mes excuses... mais ce fameux prix Décembre, je ne croyais vraiment pas que <u>Bibi</u> y serait jusqu'en fin de course!

toute mon amitié,

Victor-Lévy Beaulieu, éditeur

Bonjour Monsieur Olivier,

Je vous remercie du fond du cœur de m'envoyer cette magnifique invitation et quel programme!

C'est certain que je serai présente car je ne manquerais pas cet événement, qui sera pour tous inoubliable.

On se reverra le 19 à L'Assomption, pour le Concours littéraire de Lanaudière.

Merci encore et à dimanche.

Marie Côté, poète et auteure

Bonjour.

Un petit mot pour vous faire savoir que je m'occupe d'avoir suffisamment de copies de votre livre pour répondre à la clientèle qui sera très nombreuse a vouloir vous lire, j'en suis persuadée.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous accordée et soyez assuré que tout sera mis en œuvre pour donner une grande visibilité a votre livre et que nous essayons de promouvoir nos auteurs autant que faire se peut.

Si vous avez quelques communiqués, j'appécierais que vous me les fassiez parvenir à mon attention étant donné que je m'occupe de tous les achats et de toutes les promotions concernant le livre. Si cela vous intéresse nous pourrions organiser une séance de signatures à la librairie, c'est avec grand plaisir que nous vous recevrons.

Bien à vous et félicitations pour toutes vos publications.

Nicole Lebeau,
Gérante, Rayon du livre, Librairie Martin inc.

Bonjour Monsieur Olivier,

J'ai lu le bel article sur vous dans le journal et j'ai vu la belle photo avec tous les documents. C'est impressionnant!

Pour le 30 octobre, je voulais vous demander si je peux amener une amie qui est très intéressée même si elle n'est pas dans ce domaine de l'écriture elle-même et qui le sera peut-être un jour ainsi que dans la photographie.

Sur ce, je vous souhaite une bonne journée.

Marie Côté, poète

Bonjour Réjean,

Merci pour ton invitation qui m'a fait grandement plaisir.

Je te félicite pour ta ténacité et pour ton ardeur au travail. Tu viens d'accomplir une tâche colossale en mettant en évidence une de nos richesses régionales.
Lanaudière est riche en contes et légendes et tu as réussi à colliger les plus significatives. Ton livre va faire partie d'une grande collection. Une fois de plus, tu mènes à terme un projet très valorisant pour toi et les tiens, un projet qui rejoint les racines profondes de notre vécu. Je savais que tu avais du talent. Je sais maintenant qu'il demeure toujours bien vivant.
Continue dans cette voie et tu vivras une vieillesse digne des « grands seigneurs ». Comme je te l'ai déjà mentionné, nous ne pourrons malheureusement pas participer au lancement de ton livre. Nous quittons le Québec pour un séjour de trois semaines en France à compter du 23 octobre.

Je te laisse sur cette note en te félicitant une fois de plus et en te souhaitant du beau, de bon et du bien.

Sois heureux!

Normand Therrien, ancien recteur du CLA

Bonjour Réjean,

Je tiens d'abord à te féliciter pour tout ce travail de recherche et d'édition que tu accomplis sans relâche.
Je te remercie vivement pour ton invitation au lancement de ton anthologie.
Malheureusement, je ne pourrai y assister; je dois accompagner ma plus vieille amie pour une fête de famille à Boston durant la dernière semaine d'octobre. Mille regrets!
J'espère que tu vas bien ainsi que ta famille. Pour ma part, ça va, la vieillesse ne m'a pas encore interdit de voyager, j'en profite au maximum.
Amitiés et bon souvenir!

Céline Cartier, épouse de Georges Cartier,
Ancien directeur général de la Bibliothèque nationale du Québec, natif de L'Assomption.

Georges Cartier a publié un texte dans le livre.

Bonsoir Monsieur Réjean Olivier,

Je vous remercie de votre invitation à votre soirée du 30 septembre prochain.

Je vous félicite de tout ce que vous faites en faveur de la culture de la région de Lanaudière.

C'est magnifique.

Malheureusement, je ne pourrai participer à votre soirée.

Je ne peux plus me permettre ces honorables loisirs.

Bon succès!

Léo-Paul Hébert, c.s.v., auteur

Bonjour,

J'ai reçu votre invitation pour le lancement du livre contes et récits de Lanaudière et nous aimerions y participer et ma demande est es-ce que il y a encore des places de disponible pour cette soirée.

Es-ce qu'il y a un coût pour l'entrée du spectacle?
Merci pour cette belle invitation et j'attends votre réponse.

Bonne journée,

Florence et Anne-Marie Lincourt, libraires,
Librairie Lincourt,
Terrebonne

Monsieur Cajetan Larochelle,

Pour faire suite à votre courriel du 13 septembre, nous tenons à vous confirmer que nous avons ajouté le lancement du livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière* qui aura lieu le 30 octobre prochain, à l'agenda de Monsieur Gaudet.

Nous tenons également à vous confirmer que, suite à votre demande, Monsieur Gaudet offrira 100 $ en échange d'une publicité lors de l'événement. Afin de vous faire parvenir une entente de publicité, nous devons connaître le nom de l'organisme et ou de l'entreprise ainsi que ses coordonnées postales.

Aussi, nous aimerions savoir de quelle façon vous entendez utiliser cette publicité : sous forme de carte d'affaires publiée dans le programme, pancarte sur le site, etc.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée ou Élisa-Ann Sourdif, attachée politique.

Dans l'attente de ces informations, nous vous prions d'agréer, Monsieur Larochelle, l'expression de nos sentiments distingués.

Carole Tousignant, adjointe administrative,
Bureau du député Roger Gaudet

Cher Réjean,

Bon succès dans ton lancement,

Jacques Dufresne,
Philosophe, ancien co-paroissien et confrère au Séminaire de Joliette

---

Bonjour,

Comme je suis sur appel pour assurer les services en salle au Centre d'archives en cas d'absence d'un employé, je ne pourrai malheureusement être présente à votre lancement.

Toutefois, je tiens à vous féliciter et je vous souhaite de nombreuses autres publications à venir.
Mes salutations distinguées.

Estelle Brisson, coordonnatrice, section Diffusion
Direction du Centre de Montréal et des archives privées, judiciaires et civiles
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bonjour Réjean.

Excellente nouvelle que l'arrivée de ce nouveau "bébé"!... Félicitations!
Je n'ai pas vu ces informations nulle part: doit-on annoncer notre présence pour cet événement? Y a-t-il un coût d'admission?
Peut-être les informations étaient-elles dans le document joint du premier envoi, mais malheureusement, pour des raisons techniques, il m'a été impossible d'ouvrir le fichier en question...
Si je n'ai aucun empêchement, il me fera plaisir de partir de Sainte-Julie pour assister à cette importante fête. Merci!

Meilleures salutations!

Jean Desjardins,
Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption

---

Mille mercis, Réjean, pour cette belle invitation!
Tu es toujours aussi gentil et accueillant!
Ça fait chaud au cœur de savoir que je reverrai les amis du collège.
J'ai l'impression de rajeunir de 10 ans...
Je donne priorité à ce merveilleux rendez-vous.
Je serai présente, quoi qu'il arrive!
À très bientôt!

Nicole Lacourse Pellerin, jadis infirmière au CLA

Salut Réjean,

Je ne pourrai malheureusement pas être là. C'est bien dommage.
Ce ne sont pas tous les auteurs qui font un lancement en compagnie d'un géant comme Victor-Lévy Beaulieu.
Georgette est au courant de ce lancement. Elle ne pourra cependant pas y assister. Elle se trouve actuellement en Chine. Elle ne rentrera au pays qu'à la mi-novembre. Bonne chance pour samedi.
Et bravo pour tout ce que tu fais.

Gilles Loyer, journaliste

Merci beaucoup, Monsieur Olivier, pour cet article de journal de La Revue concernant la perte de votre ami Aimé Despatis.

Je suis désolée pour vous mais par ses écrits, il demeure présent dans votre souvenir.
À samedi et toutes mes salutations ainsi qu'à Yolande.

Marie Côté, auteure et poète

Bonjour Réjean.

Désolé pour ton ami Aimé Despatis.
Je serai présent samedi soir - après tout, c'est mon patelin, et je suis auteur de livres de contes. J'ai bien hâte.
Si, par hasard, ça se présentait, pourrais-tu mentionner la sortie de La mer en contes et légendes, de Michel Savage de l'Ile-Dupas?
C'est que je suis candidat comme conseiller à l'élection du lendemain, le 31 octobre, et cela pourrait m'aider un tantinet.
De toute manière, j'ai bien hâte de te serrer la pince.

À samedi donc.

Michel Savage, auteur de 3 livres sur les contes et légendes
***Le Québec en contes et légendes, L'Amérique…*, *La Mer…* (Éditions Modus vivendi)**
Île-Dupas

Bonjour Monsieur Olivier,

D'abord je m'excuse pour l'immense retard à répondre à votre aimable invitation à assister au lancement de votre plus récent ouvrage. Hélas, Il ne m'est pas possible d'y assister.
Mais je tiens à vous offrir toutes mes félicitations pour ce nouveau livre et pour tout le travail de bénédictin que cela vous a demandé, je n'en doute pas.
Bonne journée et bon lancement demain soir!

Réjean Dubois, archiviste des c.s.v.

Bonjour Réjean,

Je viens juste de recevoir ton très beau livre. Merci beaucoup, beaucoup. Mes félicitations, Tu as créé une vraie merveille! C'est facile à voir que tu as travaillé bien fort sur ce projet énorme. Bravo!
Je vais certainement avoir, quel que choses à lire pour «plusieurs jours »! J'ai bien hâte de le commencer.

Bonne Journée.

Amitiés,

Yvonne Olivier, Edmonton, Alberta

Quand, demain, le coq chantera,
le songe de l'île Dupas,
ton âme, habitera, mon gars.

Un grand canot, au firmament,
près du clocher, par de bons vents:
sonnez, cloches du Lancement!

Cajetan Larochelle, professeur de philosophie et écrivain

Bonjour Réjean,

Je t'avais déjà manifesté mon intérêt pour être présent au lancement de ton livre demain. C'était presque insoluble, j'avais trois événements en même temps. C'était presque insoluble... Finalement, il ne m'en reste que deux.

Samedi, il y a un «5 à 7» au Théâtre Hector-Charland au cours duquel on remerciera et rendra hommage à des commanditaires majeurs et des bénévoles du Théâtre Hector-Charland. Ce sera suivi d'un spectacle...

Je me dois d'être présent à cet événement. Je n'assisterai pas au spectacle - ça ne sera pas trop remarqué - et quittera discrètement vers 18 h 45 pour me rendre à Berthier.

Mais il me fallait un conducteur, car la dégénérescence maculaire qui m'affecte depuis quelques années a continué à faire des ravages, si bien que je conduis le moins souvent possible le soir, surtout dans des petits chemins de campagnes où parfois les lignes blanches dont le rôle est de guider les conducteurs sont quasiment inopérantes. Lucie a bien voulu accepter de me conduire et elle m'accompagnera.

En résumé, à moins d'un revirement de situation, je serai là demain soir, mais il se peut que j'arrive un peu en retard

Amitiés

René Gaboury, Association des Anciens du Collège de l'Assomption
P.S. Je vais offrir à l'abbé Laliberté de venir avec nous. Moi aussi, je serais renversé s'il acceptait.

Bonjour Réjean,

Merci pour tes informations concernant le lancement de ton livre.

Je vois que tu ne chômes pas et que tu produits encore de beaux documents.

Bonne chance.

Mgr Pierre Gaudet

Cher Réjean,

Très bonne idée d'ajouter la légende; la boucle est refermée, le passé rejoint le présent...

En arrivant, quel bonheur de découvrir, cette pierre fondamentale que fut, pour toi, Pierre Hamel...

Tu l'honores en rapaillant nos paroles qui témoignent que notre fragile patrie a une histoire, des histoires et une littérature orale et écrite!

Avec ses bateaux de papiers, ses bateaux-livres, Victor-Lévy Beaulieu oppose sa flotte è celle de Mister Wooooooolfe....

Mon élève Yolande, âme animée de Khalil Gibran,

J'ai lu ton beau livre de pensées.

J'y vois l'amour de ton homme et de ta famille sans oublier ton humanité dont la source est Amour!

Allez, je m'en vais dehors
de tous mes sens
savourer
la pomme de l'automne
sans en enlever la pelure.

Car il m'arrive d'écrire
avec des pierres
et des mots
creusant
sans cesse
les méninges.

De tout cœur,

Cajetan

Le 20 octobre 2010

SUITE AU LANCEMENT

Cher Monsieur Olivier,

Mille mercis et BRAVO pour la belle soirée que nous avons passé en votre compagnie, soirée baignée de merveilleuses découvertes sur notre beau Lanaudière!

Mille mercis et BRAVO pour votre magnifique livre qui bercera nos soirs d'hiver comme vous l'avez suggéré: un conte par jour pendant tout l'hiver!

Mille mercis et BRAVO pour vos recherches, vos découvertes partagées, votre labeur et votre admiration pour notre coin de pays!

Mille mercis et BRAVO, pour l'homme merveilleux que vous êtes et mille mercis à Yolande de partager son " écrivain de mari " avec nous!

Le bon curé Plinguet doit être fier de ce qui s'est vécu dans sa belle église de l'Île du Pas et du haut du ciel il doit vous bénir et vous remercier!

Amicalement,

Suzanne et Pierre Gagnon, écrivain

Et ma réponse :

Suzanne,

Tu m'attires les larmes ce dimanche matin par ton courriel, comme hier avec la belle prestation du conte Pépère Joseph par Réal Chevrette et de la rencontre des membres de la Famille Chevrette.

Merci et merci!

Tu sais, c'était mon rêve que de faire revivre le curé Plinguet (curé à la paroisse La Visitation-de-l'Île-Dupas de 1861 à 1891) et il était avec nous hier. Je suis béni du ciel d'avoir pu assister à sa résurrection.

Et j'étais tellement content de vous voir, Pierre et toi.

Car toi aussi, tu as un "écrivain de mari". Il te fait peut-être suer par son dynamisme et le travail que ça t'apporte, mais il est tout entier et Lanaudois et Québécois et catholique.

Ah bien oui. Merci aussi pour les beaux mots que tu m'envoies régulièrement à propos de littérature, de culture et autre.

Et pour terminer, j'ai un spécial pour vous.

Hier après-midi, en préparant cette veillée, le sacristain de la paroisse de l'île Dupas m'a fait visiter le tombeau du curé Vincent Plinguet (1861-1891).

J'étais très ému.

En plus, j'ai eu plusieurs témoignages des gens des îles et j'en suis renversé. Ce sont des personnages typiques et originaux, de vrais Lanaudois!

Seulement un témoignage : un camionneur de cette municipalité a entendu à la radio l'annonce de notre lancement.

Eh bien, il est venu avec son épouse, il a acheté le livre et il est venu me dire comment il était heureux.
Un autre témoignage : le sacristain (depuis 50 ans) un nommé Latour est un homme de grande culture et un grand humanisme malgré qu'il ne doit pas avoir fait tellement d'études.

Eh bien, il a le profil de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. Par hasard, dans ma légende sur Louis XVII à l'île Dupas, ce sacristain-bedeau portait le nom de Latour. J'en suis renversé.
Voici une photo de Monsieur Latour auprès du curé Plinguet. C'est très émouvant pcq ça nous plonge dans notre histoire...

Je transmets ton message à quelques amis et aux trois organisateurs de la veillée du lancement.
Amitiés à vous deux et j'attends impatiemment le 4e livre de Pierre.

Ouf! Je t'en mets beaucoup sur les épaules...!

Réjean Olivier

Bonjour Réjean,

Tout d'abord, sincères félicitations pour une soirée superbe, organisée de manière magistrale et fort enrichissante. Ça valait la peine de m'extirper de mon souper d'anniversaire pour venir te rencontrer.

Voici quelques photos prises hier - je suis loin d'être photographe professionnel, mais ces images pourront être rangées parmi tes beaux souvenirs.

J'ai bien hâte de parcourir les pages de ton recueil. On se reverra sûrement au Salon du livre de Montréal, très bientôt. On aura, alors, plus de temps pour faire connaissance.

Michel Savage, auteur de 3 livres sur les contes et légendes
***Le Québec en contes et légendes, L'Amérique…, La Mer…* (Éditions Modus vivendi)**
Île-Dupas

Mon cher Réjean.

T'inquiètes pas pour le mot de présentation à mon égard : j'ai réalisé dès le début de la soirée que ce n'était ni le temps, ni le lieu pour parler de mon livre, et j'espérais que tu oublies ça.

C'était ta fête hier. La mienne, c'est aujourd'hui.
Tes mots gentils me touchent beaucoup.

Dans le livre de la mer, il y a beaucoup de vécu, j'espère que ça se sent...
Après tout, j'ai vagabondé sur les mers du monde pendant 14 ans...

À bientôt et félicitations encore pour hier...

Michel Savage

Bonjour Monsieur Olivier,

Quelle magnifique soirée avec tellement d'intérêt vers les contes et légendes de Lanaudière. Et tous les protagonistes étaient excellents.

Quand je suis allée vous saluer, je tenais mon argent dans ma main depuis plus d'une heure et comme les livres n'étaient pas encore disponibles ni en avant ni en arrière, je ne pouvais pas faire attendre mon amie Jocelyne qui m'a voiturée pour l'événement... et nous sommes parties.

J'espère que je pourrai aller chez-vous pour me le procurer.

Mardi, je vais à Joliette pour des examens à la Cité dans l'après-midi et je pourrais passer ensuite chez-vous. Je vous téléphonerais avant d'y aller bien sûr. Si cela vous convenais, je serais enchantée de pouvoir l'avoir en ma possession pour le lire et l'apprécier pleinement.

Encore une fois, je tiens à vous féliciter pour cet énorme travail de tout compiler mais votre récompense est la réussite d'un volume de grande qualité comme tout le monde vous sait un connaisseur en la matière.

Mon amie a été éblouie d'une telle soirée et c'était son premier lancement. Je lui ai dit que ce n'était pas le cas pour aucun autre lancement. Elle était très émue d'avoir pu y assister, moi de même il va sans dire.

Alors, profitez de ce bon temps de récolte pour vous rendre compte combien de gens vous allez combler avec ce livre de toute beauté.

Merci de procurer à tout le monde un si beau cadeau.

Une amie admiratrice et reconnaissante.

Marie Côté, auteure et poète

Bonjour Monsieur Olivier,

J'ai essayé de vous parler cette semaine, mais je crois que vous étiez absent. Ce soir, je ne pourrai être présente. Il y a une rencontre dans ma famille et celle-ci ne pouvait être remise. Je vais penser à vous, je suis certaine que tout ira bien. J'ai une rencontre mardi à Joliette, je pourrai passer vous saluer et voir ce très beau livre. Encore mille regrets. Je ne pourrai être avec vous demain, s'il y a un brunch, car je couche dans les Cantons de l'est finalement.

Bonne soirée et félicitations!

Yolande Gingras, auteure et éditrice

Bonjour mon frère,

Je veux te féliciter pour la superbe soirée consacrée au lancement de Contes, légendes et récits de Lanaudière ... La soirée a été un peu victime de sa popularité et de l'exiguïté de la superbe église de L'Ile-du-Pas...

Compte tenu des conditions météorologiques (il neigeait au retour sur l'autoroute 40 et la 15 en remontant vers les Laurentides) nous avons jugé plus sécuritaire de quitter plus tôt.

J'ai laissé à ton intention à Brigitte quelques plants d'hémérocalles (à racines nues, nous les avons extraites des plates-bandes de notre ancienne demeure de la montée des Perron, le propriétaire actuel souhaitant tourber plusieurs espaces, il nous a aimablement offert de prendre toutes les plantes que nous souhaitions ... nous y avons mis presque une semaine de travail et avons fait quelques heureux autour de nous ... même si c'est un peu tard pour jouer dans la terre) mais si tu n'as pas le temps ou l'espace pour les récupérer, Brigitte pourra toujours les buter dans son potager pour les planter tôt au printemps prochain.

Encore une fois, je pense que les hommages qui t'ont été rendus sont plus que mérités; Lanaudière t'est et te sera redevable pour ton travail de récupération et de mise en valeur de la mémoire collective de ses sujets.

Bravo et prends un peu de repos avant d'entreprendre un autre projet ... que tu as peut-être déjà sur le métier.

Salutations à Yolande, aux enfants et petits-enfants.

Daniel Olivier, bibliothécaire retraité

Merci, mon frère Daniel.

Nous n'avons pas eu la chance de nous parler.
Mais Jean Olivier et son épouse étaient présents. Mes 4 enfants et leurs familles étaient là. C'est un exploit de pouvoir tous les avoir. Les petits-enfants ont été gentils. Yolande leur avait préparé des jouets et des friandises, foi de grand-mère.
J'ai adoré cette soirée. Je ne m'attendais pas à une telle manifestation. Ça va rester dans ma mémoire longtemps.
Quand à nos talents littéraires, je crois que tu es meilleur que moi, dixit ton ancien prof Laurent Mailhot. Mais notre père aussi était un très bon écrivain.
Je crois qu'il devait en être redevable à Léo-Paul Desrosiers, son oncle, le frère de sa mère Germina.

Amitiés et au plaisir.
P.S. Je transmets ton message aux trois organisateurs de la veillée du lancement.

Réjean Olivier

Bonjour Réjean.

Tu excuseras mon départ précipité hier soir. Après la conclusion de la soirée, mon nerf sciatique m'a brusquement rappelé sa présence.
Je te félicite encore une fois pour la publication de ton plus récent ouvrage. Je te félicite aussi pour l'ensemble de ton œuvre. Lanaudière te doit beaucoup.

Ton allocution était un petit bijou. Je ne te connaissais pas cet humour pince-sans-rire.
Comme je te l'avais dit, je ne suis pas très bien équipé pour faire des photos dans des conditions semblables. Il y en a cependant une vingtaine, sur les 300 que j'ai prises, qui ont trouvé grâce à mes yeux. Malheureusement, pour une raison que j'ignore, j'ai raté toutes celles où tu remettais ton livre aux auteurs. Je suis certain que le photographe professionnel qui était sur place pourra t'en fournir qui sont réussies. Je t'envoie trois photos, en petit format, que je trouve assez jolies.

Amitiés.

Jean-Pierre Goulet, professeur d'anthropologie et pédagogue

Réjean,

Quel beau lancement! L'église remplie à pleine capacité. Des spectacles fort bien réussis. Une ambiance vraiment captivante. Une réussite à tous les égards. Bravo à toi et à tous ceux qui ont rendu cet événement possible. Bon succès avec ce magnifique livre.

Cordialement.

Louis-Marie Kimpton, auteur

Bonjour Réjean,

Quelle merveilleuse soirée! Comme il faisait bon se reconnecter à nos racines et savourer le bonheur de quelques souvenirs d'antan!
L'animation fort réussie de Réal, nous a clairement fait comprendre l'importance de garder vivants nos liens trans-générationnels et ce magnifique volume nous y aidera encore longtemps!

Merci de tout cœur et bravo!

Nicole Pellerin Lacourse,
Infirmière au Collège de l'Assomption retraitée

Cher Monsieur Olivier,

Le lever du corps est devenu ce matin une élévation de l'esprit avec la grande joie de parcourir ce grand œuvre colligé par vos grands soins, vous qui avez été aux petits soins avec ces auteurs aimés, si prolifiques et inconnus pour la plupart.

La soirée a été un feu roulant dans cette belle -que dis-je- magnifique église. Avec mon mari Normand, nous y retournerons bientôt pour la voir en plein jour. Oh oui, quelle belle soirée malgré la déception de l'absence de Victor-Lévy Beaulieu. Cependant, j'ai considéré que cela avait permis de focuser les gens sur vous qui avez été l'âme de ce volume qu'on déguste comme le premier café du matin, un véritable éveil à nos racines, nos empreintes, nos mémoires oubliées.

J'ai acquis deux exemplaires. Le premier pour mes matins, mes heures de journée délicieuses, mes soirées au coin du feu. Le second pour l'exposition "Aimé Despatis, journaliste engagé et gardien de la mémoire" qui prendra place dans la Maison de pays dans le vieux-Terrebonne en mai-juin 2011. Il restera par après dans la bibliothèque de Richard Lagrange, historien et professeur d'histoire maintenant à la retraite, membre de la Société d'histoire de la région de Terrebonne. Richard est aussi le mari de ma chère cousine Marlène, une fille de Terrebonne.

Petit regret, l'absence des auteurs vivants de mon coin, Claude Martel et Julien Mackay dont j'aurais fixé le portrait pour parution dans La Revue la semaine prochaine. Autre petit regret, de n'avoir su être patiente pour attendre mon tour afin d'obtenir votre dédicace. Peut-être pourrais-je aller la quérir un bon jour chez-vous ? Ce serait très apprécié.

Toutes mes félicitations et mon admiration pour cette "belle ouvrage", menée de main de maître. Vos paroles au début en préface m'ont tout simplement ravi. Quel homme vous êtes Monsieur Olivier!

À bientôt.

Au bonheur de vos nouvelles.

Marie-France Despatie, fille d'Aimé

Salut,

Je n'ai pu être présent au lancement de ton livre hier à l'Ile Dupas. J'ai parlé à ma sœur qui était allé et qui m'a procuré ton livre que tu as bien voulu autographié. Je t'en remercie.
Ma sœur a beaucoup apprécié sa soirée, et comme je suis sur mon départ pour la Floride, elle aura le temps de le lire.
Salut bien et félicitations.

Eddy Guèvremont, confrère au Séminaire de Joliette

Cher vieil Olivier,
Savoure la sève
des bons commentaires
qui montent entre l'âme et l'écorce.
... Que d'élan de vie dans ta belle prestation!
... Amitiés à Yo et toi-même.
... La meilleure des nuits.

Cajetan

Bonjour Monsieur Olivier,

Je viens de feuilleter votre magnifique ouvrage et j'ai lu le texte d'Albert Lacombe sur l'enlèvement d'une jeune fille par les Amérindiens. J'ai collecté cette histoire à Lavaltrie auprès de Jules Lacombe. Il l'a entendue raconter lorsqu'il était enfant et l'a gardée en mémoire jusqu'à aujourd'hui. Je suis content, la Nouvelle-Acadie est très bien représenté! Les photos sont excellentes aussi.
Merci.
Au plaisir!

Philippe Jetté, musicien et folkloriste

Cher monsieur Olivier.

Mon épouse et moi, nous tenons à vous féliciter pour la magnifique soirée d'hier au soir. Tout nous a plu: l'endroit (l'île), la charmante petite église, les gens et surtout les acteurs et les chanteurs.

Ces jeunes promettent beaucoup. Il y a parmi eux des talents enrichis de beaucoup de technique. Ils ont sûrement des maîtres compétents et exigeants.

Il n'en fallait pas moins pour le lancement de votre magnifique volume qui a dû vous demander des heures et des heures de travail minutieux.

Vous avez puisé dans l'expérience et dans le savoir de toute votre vie d'homme de lettres. Le résultat est concluant.

Ce livre va rester un phare pour toutes les régions du Québec.

Soyez certain que vos patientes et longues recherches vont faire connaître et apprécier notre belle région de Lanaudière, chargée d'histoire et de traditions.

Émilienne Barrault et Aurélien Boisvert, notaire émérite et écrivain

---

Merci d'être là dans nos vies,
sacrée vieille branche
vieil Olivier
nourri
à la source même de nos racines.

Cajetan

Bonjour Monsieur Olivier,

D'abord je m'excuse pour l'immense retard à répondre à votre aimable invitation à assister au lancement de votre plus récent ouvrage.

Hélas, il ne m'est pas possible d'y assister.

Mais je tiens à vous offrir toutes mes félicitations pour ce nouveau livre et pour tout le travail de bénédictin que cela vous a demandé, je n'en doute pas.

Bonne journée et bon lancement demain soir!

Réjean Dubois, c.s.v., archiviste

Maryse Drainville,

Heureux et très ému, à l'église de la Visitation de l'Ile-du-Pads, samedi soir dernier, de voir renaître sous vos traits et grâce à votre performance, cette personne que j'admire grandement, LOUISE-AMÉLIE PANET, seigneuresse (1832-1862) de d'Ailleboust et de Ramesay. Personnalité exceptionnelle. Belle, intelligente, cultivée et moderne.

Artiste-peintre, poète, musicienne et polyglotte. Et elle tient dans son salon du manoir de d'Ailleboust des rencontres littéraires avec des personnalités amies et aimées.

Le 30 novembre 1833 lorsqu'elle raconte sa journée de seigneuresse à son amie de Québec, elle est âgée de 44ans.

Une personnalité attachante...et merci de nous l'avoir ramenée.

Mes hommages madame MARYSE DRAINVILLE.

Marcel Ducharme de Saint-Paul

P.S. Mon ancêtre François Charon-Ducharme a vécu à l'ILE-du-PADS et était propriétaire des ÎLES MADAME et DUCHARME...

Marcel,

C'est tellement beau ton témoignage! J'en suis émerveillé et très content.
J'y tenais beaucoup à cette prestation de Louise Amélie Panet!
Et de savoir que ta famille a des attaches dans les îles... quel témoignage.
J'ai de très belles photos de Maryse Drainville. J'en choisis une pour accompagner ce message.
Merci Marcel. Tu ajoutes une lettre de noblesse à cette soirée patrimoniale.
Envoyé à Réal Chevrette, Cajetan Larochelle, Gérard Héroux, Maryse et Mgr Gérard Drainville.

Réjean Olivier

Bonjour RÉJEAN,

MERCI pour la photo de Maryse, digne " réincarnation" de la seigneuresse d'Ailleboust.
J'aimerais bien, si c'est possible, une photo lorsqu'elle est debout, afin de voir le costume au complet.
Que je conserverai précieusement dans mes archives.

MERCI encore.

Marcel Ducharme

Bonjour Réjean,

J'espère que le grand lancement de samedi a été une pleine réussite.
De mon côté, je n'ai pas cessé de courir à gauche et à droite ces derniers jours. Vendredi, j'avais mon propre lancement à Montréal où il y avait beaucoup de monde. Par la suite, je suis allé à Sherbrooke où ma filleule faisait baptiser, plus précisément à Saint-Élie-d'Orford. Et hier, je suis passé chez ma fille à Chambly. Ouf...
Je te propose un échange de livres, mais tu as le droit de ne pas être d'accord... Je t'échangerais un exemplaire de l'anthologie *Contes, légendes et récits de Lanaudière* contre un exemplaire de chacun de mes trois plus récents livres publiés en 2010 : *Thomas est de retour* (roman), *Comme on joue du piano* (essai) et *J'admets que cela est éphémère* (poésie). Qu'en penses-tu?...
Bonne journée,

Donald Alarie, écrivain

Cher Donald.

J'ai aimé ta visite hier p-m et notre échange de livre. Je suis absolument pour cette manière de procéder et je l'encourage fortement.

Ce matin, j'ai lu une bonne partie de Comme on joue du piano et j'ai beaucoup aimé. Ton écriture est très belle. Aussi les bibliothécaires et les bibliophiles aiment toujours entendre parler des auteurs, de leurs relations avec leurs manuscrits, leurs éditeurs, distributeurs et salons du livre. C'est fait de façon simple mais détaillée et captivante. Merci.

Au plaisir de nous revoir maintenant que nous faisons partie de la même maison d'édition... Ah! Ah! Ah!
Je n'ai pas osé employer le mot "écurie" avec un écrivain reconnu comme toi. Amitiés lanaudoises et littéraires...

Réjean Olivier

Réjean,

Je n'ai pas commencé vraiment la lecture de l'anthologie, mais je l'ai feuilletée durant plusieurs minutes (pour l'apprivoiser...) et j'ai pu constater de mes yeux l'immense travail que tu as réalisé. Tu peux te reposer un peu... satisfait de toi-même.

Salutations amicales,

Donald

Bonjour Monsieur Olivier,

Merci pour la belle rencontre de cet après-midi à regarder les superbes photos du lancement unique et spectaculaire de samedi dernier.

Cela met un baume sur l'âme.

Merci pour le livre extraordinaire que je vais lire un conte à la fois bien sûr.

À la prochaine,

Marie Côté, auteure et poète

Bonjour Monsieur Olivier,

J'espère que vous avez pu vous reposer depuis les émotions de la fin de semaine dernière. Des fois, c'est plus facile à dire qu'à faire mais vous aviez de bonnes raisons, car ce fut tout un événement que vous avez vécu là.

J'ai essayé d'imprimer le programme que vous m'aviez envoyé mais ce ne sont pas les mêmes images qui sont apparues et aussi je n'ai pas pu l'imprimer du tout.

Pourriez-vous me l'envoyer de nouveau avec la sculpture magnifique de la page couverture. J'en donnerai une copie à mon amie Jocelyne qui a pour nom, Des Rosiers de Saint-Gabriel.

Je lui ai montré votre livre et elle l'a trouvé de toute beauté.

Merci beaucoup pour tout et je suis contente d'être votre amie et de vous avoir aussi comme ami.

À la prochaine,

Marie Côté, auteure et poète

Bonsoir Réjean,

Ma messagerie est réparée. Je t'envoie deux photos prises à ta soirée qui fut magnifique et qui a souligné le travail de titan que tu as accompli par les générations montantes de notre belle région De Lanaudière.

Dimanche à Repentigny je tâcherai de saluer les gens du Concours littéraire de Lanaudière.

À la prochaine,

jean-pierre rivest, auteur

Bonjour Réjean,

Mes plus sincères félicitations pour ton livre sur les contes et légendes dans Lanaudière. Le lancement fut sans aucun doute un très grand succès, si l'om en juge par les reportages dans les journaux locaux.
Il s'agit là d'un fort précieux héritage que tu laisses à notre chère région de Lanaudière.
Salutations cordiales à toi et à Yolande

Raymond Lapierre, secrétaire retraité du Cégep de Joliette

P.S. : Nous avons bien reçu ton invitation au lancement et nous nous proposions d'y assister. Mais un événement de dernière minute nous a retenus à la maison. Merci d'avoir pensé à nous.

Bonjour à vous deux,

J'aimerais vous remercier pour l'opportunité que vous m'avez donnée de participer à cette magnifique soirée! Ce fut non seulement un réel plaisir mais aussi chance incroyable de vous connaître. Décidément, la vie est bonne avec moi!

Merci pour les multiples photos et pour les beaux commentaires. Réal, est-ce possible d'obtenir l'adresse courriel de Monsieur Ducharme, j'aimerais bien répondre à son petit mot.
Messieurs, au plaisir de retravailler avec vous.

Tourlou.

Maryse Drainville, professeur de théâtre
(Elle a joué le rôle de Louise-Amélie Panet Berczy.)

Bonjour Monsieur Olivier,

Quel honneur, en effet! Honneur mérité.
Toutes mes félicitations!

Manon Leblanc, poète lanaudoise

Bonjour Réjean,

Nous avons passé une excellente soirée lors du lancement de ton livre.
Nous étions heureux de partager avec toi et les tiens ce moment de gloire. Tu l'as bien mérité après tout ce gros travail.
Félicitations et continue de partager tes grands talents!
BRAVO! BRAVO!

Suzanne et Rolland Houde, confrère de classe au Séminaire de Joliette

---

Merci Réjean,

C'est certainement un honneur pour Lanaudière et aussi pour toi et toutes les autres personnes qui t'ont aidé à faire ce travail immense.

Je vous félicite tous et chacun.

Amitiés

Yvonne Olivier,
Cousine d'Edmonton (Alberta)

Monsieur Olivier

Merci pour le beau conte de Noël chez les Desrosiers 1936!

Sur les photos on y reconnait bien le pont et la maison.

J'ai revérifié avec ma conjointe Josée et effectivement la maison a appartenu à Monsieur André Saint-Denis comédien assez connu dans les téléséries de l'époque (décédé à l'âge de 50 ans en 1988 je pense) de Lanoraie.

La maison aurait été démolie par le temps vers le début des années 80.

On a passé une fin de semaine dedans en 1975!

Pour ce qui est du grand éboulis, d'après Monsieur Denis Savignac (petit-fils de Pierre Savignac) les fondations de la maison déménagée après le drame se trouve encore à l'arrière du 960 rang rivière Bayonne nord chez Monsieur Réjean Sylvestre.

J'attends de vos nouvelles avec impatience pour le rencontre avec le groupe de la soirée-lancement.

Au plaisir!

Jean-Pierre Gagnon,
Chansonnier et auteur de la « La Bayonne »

Bonjour Monsieur Olivier,

Merci pour ces belles photos; je les ai transférées aux membres de la famille Martin.
Concernant votre séance de signatures, Nicole Lebeau a pensé qu'un jeudi soir (19h à 20h30) et un vendredi après-midi (14h à 16h) seraient de bons moments. Cela pourrait se faire soit les 18-21 novembre, soit les 2-5 décembre ou les 9-12 décembre.
J'attends de vos nouvelles.
Je vous souhaite une bonne journée.

France Martin, directrice générale de la Librairie Martin

Bonjour Monsieur Olivier,

Je me demandais si votre ami photographe Monsieur Jean-Pierre Goulet n'avait pas dans sa collection une photo de Pierre Drainville et de moi-même lors du conte du curé fantôme? Si oui, serait-il possible de me la faire parvenir?
Merci à l'avance pour votre réponse.

François Desjardins, conteur d' « Une histoire de revenant du curé Vincent Plinguet »

Bonjour Monsieur Olivier,

Je vous offre toutes mes félicitations! Vous les méritez amplement!
Où pourrais-je me procurer ce volume ?

Merci de me répondre et bonne journée.

Ghislaine Gamache, secrétaire administrative au Collège de l'Assomption

---

Très sincères félicitations RÉJEAN.
Tu es extraordinaire!

Bruno Breault, prêtre

Bonsoir Monsieur Olivier,

Merci de nous partager ces photos de cette soirée certainement mémorable.
Votre photo avec Madame votre épouse est bien spéciale.
Félicitations et merci.
Dommage d'être maintenant trop loin de Joliette pour profiter de ces belles choses.

Irène Archambault, CND, animatrice à la Maison Saint-Gabriel et originaire de L'Assomption

---

Monsieur Olivier,

Merci pour ces belles photos. Elles démontrent que vous événement a remporté tout le succès escompté. Soyez assuré qu'elles seront transmises à Monsieur Marceau.
Veuillez recevoir nos salutations les meilleures.

Nicole Savard, directrice du bureau de circonscription du Nicolas Marceau, député de Rousseau
Porte-parole de l'opposition officielle en matière des finances publiques

---

Comment vous remercier, Monsieur Olivier, pour ce superbe diaporama sur la soirée du lancement.
Vous êtes très généreux de partager ces trésors à regarder pour illuminer encore plus les souvenirs de cette mémorable soirée.
Si quelque instant aurait pu nous échapper, il est aisé de se les rappeler avec ces si belles images.
Tout le monde a l'air si heureux de participer et joyeux dans leur performance.
Encore une fois, toutes mes félicitations pour cet événement des plus réussis.
Merci et bonne journée.

Marie Côté, auteure et poète

Bonjour Monsieur Olivier,
J'ai regardé avec intérêt les photos que vous avez envoyées par courriel. J'aurais bien aimé être présente, mais ce soir-là, je recevais pour un souper-anniversaire. Je me réjouis de votre succès et vous remercie de l'attention accordée.
Il me fera toujours plaisir de vous aider pour les photocopies à l'évêché.

Colette Gravel, votre voisine de la rue Richard

Cher Réjean,

JE VIENS TOUT JUSTE DE TÉLÉPHONER À UN AMI HOSPITALISÉ AU CHRDL.
Très souffrant, il se concentre sur ton livre acheté par sa compagne, Reine.
D'origine acadienne, il considère la lecture de ton livre comme un baume.
Il ignore ce dont il souffre. Douleur vive près du sternum.
Son nom, Daniel Tétreault ; quatrième étage.
Tu lui ferais un grand bonheur de l'appeler si tu veux, bien sûr.

Merci!

Cajetan

Je m'en vais dans le bois
voir si le loup n'y est pas.

Merci pour les très belles photos!

Félicitations encore une fois pour ton livre. J'ai commencé à le lire. C'est passionnant.
Tu as fait un travail de moine.
MAGNIFIQUE!

Monique Martin Sarrazin, mère de Michelle, auteure du « Fin voleur »…
Je crois bien que je ressens une marée ascendante de tristesse...
Il me faut être sage et penser à l'unité au-delà des dualités... en tout cas, au bonheur, par le souci de ton œuvre, d'avoir contribué à tes propres instants de joie...

J'étais triste en coupant du bois et je me dis que si ce temps est passé, celui du lancement, je n'ai pas perdu pour autant mon ami Réjean qui a toutes les raisons du monde d'être fier de sa vie : études classiques, compagne solide, beaux enfants, humanisme pour les écrivains, souci du patrimoine oral, statut-statue d'écrivain...

Que peut-il manquer à ta vie?
Sois festif, mon cher ami Réjean...
Désormais, la vie se chargera bien de te rendre ta générosité.
Actuellement, tu es un baume pour mon ami cayen.
Toute ma déférence la plus affectueuse.

Cajetan

Salut Réjean,

Je te remercie beaucoup de m'avoir fait parvenir cette photo que, tout comme toi, je trouve très belle. Celui qui accompagne mon père est effectivement son frère, le père de Jean. Ils sont respectivement âgés de 88 et de 81 ans. Ils se côtoient encore régulièrement et se parlent au moins une fois par semaine. Comme tu peux le constater, ils ont encore le sens de la famille.

Petit à petit, en prenant du recul par rapport au lancement, je prends conscience que cet événement a été non seulement un succès en termes de participation et de retombées, mais aussi un grand moment sur le plan humain. Il a permis à beaucoup de gens de faire de belles rencontres, voire même de lier de nouvelles amitiés, à d'autres de se retrouver et de se reconnaître.

Je dois t'avouer que cette dimension du lancement me rend très heureux et cela, nous le devons au fait que tu as construit ce livre qui devient un pont entre les humains.

Merci!

Réal Chevrette
Animateur principal de la veillée du lancement

Bonjour Réjean.

Merci pour les photos du lancement.
Je m'étais bien proposé d'être là, mais ce fut malheureusement impossible.
J'étais prêt à partir de Sainte-Julie pour y aller.
Mais je suis "affligé" d'une méchante bronchite depuis maintenant 3 semaines!...
Je l'ai encore: elle ne veut pas me lâcher!...
Je ne croyais vraiment pas que je l'aurais si longtemps!...

Meilleures salutations et à un de ces jours!...

Jean Desjardins (122e cours)
Membre du c.a. de l'Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption

P.S. Je me suis procuré, il y a quelques années, ton édition de 1997 de *Légendes de Lanaudière*. Certaines de ces légendes se retrouvent-elles dans la nouvelle édition?... J'ai trouvé vraiment intéressante la lecture de ce recueil!

Je me considère privilégié de vous connaître toi et Yolande.

J'ai passé plus de deux mois, sur la marée ascendante, avec toi à surfer sur commandites, programme de la veillée, publicité...

Je crois bien que je ressens une marée ascendante de tristesse...

Il me faut être sage et penser à l'unité au-delà des dualités... en tout cas, au bonheur, par le souci de ton œuvre, d'avoir contribué à tes propres instants de joie...

J'étais triste en coupant du bois et je me dis que si ce temps est passé, celui du lancement, je n'ai pas perdu pour autant mon ami Réjean qui a toutes les raisons du monde d'être fier de sa vie: études classiques, compagne solide, beaux enfants, humanisme pour les écrivains, souci du patrimoine oral, statut-statue d'écrivain...

Que peut-il manquer à ta vie?

Sois festif, mon cher ami Réjean...

Désormais, la vie se chargera bien de te rendre ta générosité.

Actuellement, tu es un baume pour mon ami cayen.

Toute ma déférence la plus affectueuse,

Cajetan

Bonsoir Monsieur Olivier,

Merci beaucoup pour ces magnifiques photos. Que de beaux souvenirs!

Maryse Drainville

P.S. Bien que mon métier d'enseignante me comble de petits et grands bonheurs au quotidien, je veux aussi vous mentionner que je suis comédienne professionnelle.

Bonjour Réjean,

Je viens de regarder les photos qu'a prises Jean-Pierre Goulet. Elles sont magnifiques. Dans chacune d'elles, Jean-Pierre a su capter l'esprit de ceux et celles qu'il a photographiés et à travers eux, c'est toute l'atmosphère de cette soirée qu'il a donné à voir. C'est purement magique. Dans un autre ordre d'idée, je dois t'avouer que le courriel que tu m'as fait parvenir hier et dans lequel tu me parles d'un grand-père devenu prêtre et qui veut me parler m'a beaucoup intrigué. J'ai hâte de connaître la "clé du mystère".

À bientôt!

Réal Chevrette, animateur de la veillée du lancement

Bonjour Vous….

Merci pour les photos, de beaux souvenirs et encore félicitations pour le recueil et la soirée.

Marie-Ange Fernet-Sylvestre (EBI)

Bonjour Réjean,

Je veux en premier lieu vous féliciter pour l'immense et excellent travail que vous avez fait. Un 2e point pour vous dire que j'ai bien apprécié la soirée du lancement à l'église de La Visitation. L'activité a été bien réussie. Merci également pour l'envoi des photos.
Bonne fin de semaine à vous et à Yolande.

Carmelle Mireault, s.c.j.m, ancienne supérieure provinciale

Bonjour Réjean,

GRAND MERCI pour le souvenir de la soirée historique de L'ISLE DU PAS et pour LE CONCOURS LITTÉRAIRE DE LANAUDIÈRE. C'est samedi que tu seras au SALON DU LIVRE ? Je te souhaite une journée agréable.
Amitiés.

Marcel Ducharme de Saint-Paul

Mon cher Réjean,

Merci de tout cœur de penser à m'informer sur les évènements de la région.

Je vais féliciter Jean-Pierre qui ne se vante jamais de rien!

Il y a aussi des visages qui me sont familiers; alors je ne manquerai pas de les féliciter quand je les verrai.

A+ Nicole Lacourse, ancienne infirmière du CLA

P.S. Le soir des *Contes et légendes*, j'ai été émue quand j'ai vu ton beau grand garçon avec son fils venir chercher un prix pour un conte qu'il a composé quand il était plus jeune. Les 3 générations étaient présentes... C'était touchant!

Je t'envie. Tu as vraiment bien réussi avec tes enfants! Et je sentais aussi tout l'amour qui se dégageait de votre belle famille!

Nicole Lacourse, jadis infirmière au Collège de l'Assomption

Réjean,

Félicitations pour ton livre.
« Les cheveux blancs sont les archives de notre passé. »

Suzanne Lefebvre, présidente de l'Association des infirmières et infirmiers retraités de Lanaudière

---

Bonjour Yolande et Monsieur Olivier,

J'ai commencé à lire votre magnifique volume... mais je n'ai pas suivi la posologie recommandée par vous... (1 conte par jour).

En fait, hier soir, j'en ai lu quelques-uns... les plus courts... Je trouve cela tellement beau...
J'ai été bouleversée par l'histoire de Tom Nulty et j'ai dû aller vérifier sur Internet pour vérifier si cette histoire était vraie...

Le curé qui a pris sa défense mérite toute notre reconnaissance compte tenu des circonstances...

Je continue tranquillement et pour les plus longs je suivrai votre recommandation afin d'en savourer tous les instants! Bonne semaine.

Suzanne Gagnon

Bonjour Réjean,

J'ai beaucoup aimé ton livre. Il a une belle présentation. Je suis fière que notre père, Daniel, toi et Sébastien y aient contribué.
J'ai voyagé samedi, dimanche et lundi. Nous sommes au 307 Layne boulevard depuis lundi 15h30. Je suis à défaire mes bagages, toutes mes malles pour l'hiver.
Il fait ici un beau soleil avec 27 degré centigrade. Que demander de mieux!

Bonne journée. Avec toute mon affection,

Ghislaine Olivier

Bonjour Réjean.

J'ai suivi avec intérêt la couverture médiatique du lancement de ce livre. Je voulais te faire parvenir mes plus sincères félicitations.
Maintenant... si je voulais m'en procurer une copie (et je ne prévois pas être dans la région d'ici le mois de juin prochain), comment puis-je m'y prendre?

Au plaisir!

Stéphane-D. Perreault, Red Deer, Alberta

« Salve Alma Parens » de Marcel Dugas. Quel texte magnifique!

Merci de nous l'avoir fait partager dans votre livre!

Suzanne Gagnon

Bonjour Monsieur Olivier.

Merci beaucoup pour ces superbes images de la veillée du lancement de votre livre que j'ai commencé à lire.

Les surprises m'attendent car cette lecture, différente de mes habitudes, m'initie à ces genres entièrement nouveaux pour moi.

C'est une expérience que je suis très heureuse de vivre.

Merci encore pour tout et bonne journée malgré le temps maussade.

Marie Côté, auteure et poète

J'apprécie beaucoup. M. C.

Bonjour Réjean.

Je voulais aussi vous remercier pour votre magnifique livre de contes et légendes que Guylaine m'avait remis; il est toujours à ma main quand je relaxe en après-midi et en le feuilletant, je me rends compte d'immense travail vous avez effectué pour le créer.

Bravo.

Avec mes amitiés,

Jiri Janu, artiste-peintre

Merci Monsieur Olivier de tous ces renseignements sur la soirée de lancement du livre le 30 octobre.

Je vous prie de m'excuser à cause d'une bronchite que je traite encore. Ce 30 octobre, j'étais plus misérable que les autres jours.

Jean-Claude Coutu est venu me porter mon exemplaire et je vous félicite et vous remercie pour ce magnifique travail.

On m'a confirmé qu'il y avait beaucoup de monde et c'est tant mieux.

Je sors de moins en moins le soir.

Merci encore.

Julien S. Mackay, auteur et biographe des Patriotes de '37-'38

Monsieur Olivier,

Content de vous lire.

Je viens de recevoir votre anthologie -- jolie brique quand même! -- que je n'ai pas encore eu le temps de feuilleter : le Salon du livre, que je couvrais quotidiennement, s'étant terminé aujourd'hui, lundi.

Je vous contacterai quand je saurai ce que je suis en mesure de faire avec ce beau livre.

Au plaisir de vous revoir. Bien à vous,

Daniel Lemay, journaliste à *La Presse*
(Collège de l'Assomption - 132e cours)

Cher Réjean, noble rapailleux d'histoires...

Je suis tellement heureux pour toi!

Nouées d'impuissances, les Érynies peuvent bien gémir dans l'ombre...

Ne t'avais-je point dit que la marée, par toi, provoquée,
était encore bien haute... Elle te sur-vi-vra!

Merci pour la si belle carte. Je sais bien que quand tu viens à la maison en pensées, quelqu'un te précède maintenant, d'un pas aussi légendaire que le tien, un encensoir à la main. Eh oui, j'ai nommé notre bon curé Plinguet.

Merci pour Marie Noël, ce solide témoignage d'authenticité.

Comme j'aime ces perles culturelles!

Ayant repris du poil de la bête, je te préciserai de visu sous peu les coordonnées de mon projet d'écriture, qui bien sûr, concerne ton livre.

En attendant, n'avons-nous pas convenu de le tenir secret, afin que comme graine déposée dans la terre, il germe pleinement? Si le grain ne meurt...

Merci d'être là!

Mes affections à ta bien-aimée, mon ami Yolande.

C. L.

Je pense déjà à la pub d'après le temps des Fêtes... You'r gonna be surprised... astonished!

Le 18 novembre dernier, dans le cadre d'une déclaration de député, André Villeneuve a vanté les mérites de l'ouvrage *Contes, légendes et récits de Lanaudière* et rendu hommage à son auteur, Monsieur Réjean Olivier.

On peut visionner la déclaration du député Villeneuve sur Youtube.

Ajoutée le 2010-11-22

Félicitations Réjean. Tu l'as bien mérité.

Bruno Breault, prêtre

BRAVO ENCORE POUR L'EXCELLENCE DE VOTRE TRAVAIL.

UN TRÈS BEL OUVRAGE.

Nicole Lebeau
Gérante de la Librairie Martin

Bonjour,

Et j'ajoute mes félicitations personnelles.

Sr Estelle Messier,
m.i.c.,
Supérieure du couvent de Joliette

Félicitations, Réjean.
Tu l'as bien mérité.

Bruno Breault, prêtre

Merci Réjean,

Je conserve ce document précieusement. Merci de me faire ainsi confiance.

Tandis qu'hier, je te consacrais 4 pages d'écriture, mon épouse -qui t'a rencontré à la librairie-se démenait pour me rapporter deux livres*: 13 contes fantastiques québécois*, chez xyz, excellent dossier d'accompagnement et *Journal de John Winslow à Grand-Pré*, chez Perce-neige, première traduction intégrale du journal d'un indiciblement - pas disable- odieux personnage.
Pour l'émission TV communautaire, je t'exhorte* -très fort conseil! - à envoyer à Suzanne, l'animatrice:
- courriel concernant le parlement d'Ottawa : éloge du lancement
- cours vidéo concernant ton livre au parlement de Québec;
il peut à la rigueur s'inscrire dans son émission au tout début pour signaler le caractère unique de ta démarche de noble écrivain.
-tous tes articles de journaux: avant et après le lancement
-une courte biographie + bibliographie
De plus, lui signaler qu'un document télévisuel fut consacré à ton lancement. Elle peut y puiser des segments et les ajouter à son émission. Ex: ta répartie au maire qui en dit long sur la densité de ton lancement.
Suzanne travaille très sérieusement; elle prépare professionnellement ses questions tout en étant très aimante. Si tu as des questions, n'hésite pas à me téléphoner.
Et que ton corps se berce sur la marée de tes mots...
Cajetan, conseiller dans la plantation d'arbres nobles dont tu es, toi, l'olivier sacré... sacré écrivain!
Affections à Yo.

***souviens-toi de ce mot d'exhortation...** **C. L.**

Réjean,

Je travaille en retrait à l'élaboration d'un livre qui accompagnera le tien, cette pierre fondatrice de notre culture qui mérite bien des égards.

Essaie, par le biais de Madame Rainville- ou encore d'Élise de faire annoncer pour mercredi tes séances de signature à la librairie Martin avec ta photo.

Carpe diem.

Essaie de parler à Madame Bourcier, de ta voix de Roméo...

Votre heure de rendez-vous sera mienne...

Si je reprends du poil de la bête, prière cependant de ne pas me confondre avec la bête à grande queue!

Au plaisir,

C. L.

Réjean,

Un solide dossier de presse précède mes pas chez mon ami Jacques Houde : article de journaux, photos du lancement, mentions aux deux parlements....

En plus, ce qui lui plaira, la présence de Marie Noël.

Le tapis numérique est donc déroulé.

Au plaisir,

Cajetan

Monsieur Olivier et ses *Contes*... donnent lieu à un bon article dans *Le Devoir* de fin de semaine.

Félicitations Réjean!

Normand Breault
Confrère de classe au Séminaire de Joliette

---

bonjour RÉJEAN,

Je me réjouis de l'hommage qu'on te rend à la réunion de L'ILE DU PAS.

Je me réjouis également du bon papier de Michel Lapierre dans *Le DEVOIR* de samedi.

J'ai grandement apprécié la comparaison entre la Seigneuresse Louise-Amélie Panet et l'administrateur de la Seigneurie de Lavaltrie, Barthélemy Joliette.

Bonne journée et bonne semaine,

Marcel Ducharme de Saint-Paul de Joliette

Bonjour

J'ai bien reçu les photos.

Félicitations, ça te fait de beaux souvenirs pour cette soirée.

J'espère que tes livres se vendent bien; ça doit être un succès.

Bonne journée

Danielle Delangis

Cher Réjean

Nous avons reçu avec plaisir les renseignements et les photos relatifs à la publication de ton livre sur Lanaudière. Nous avons hâte de le lire. Les belles photos que nous avons reçues nous ont mis dans l'ambiance.

Tu as raison de souligner le merveilleux travail qu'accomplit l'éditeur Victor-Lévy Beaulieu en faveur de notre patrimoine.

Joyeux Noël et Bonne Année!

Jean-Paul et Adrienne de Lagrave
Écrivain, bibliophile et historien

Réjean: quel grand plaisir de te revoir et de rencontrer toutes ces personnes de qualité.

Et un GROS GROS GROS merci pour la copie de ton livre. Ce riche et précieux recueil va me faire passer de belles soirées au coin du feu. Merci. À bientôt.

Michel Savage, auteur de 3 livres sur les contes et légendes
***Le Québec en contes et légendes*, *L'Amérique*…, *La Mer*… (Éditions Modus vivendi)**
Île-Dupas

Marcel,

Merci de ton gentil petit mot.

J'ai aimé le parallèle que tu fais entre Barthélemy Joliette et Louise-Amélie Panet, deux Grands Lanaudois.

Je n'y avais aucunement pensé.

C'est merveilleux!

Je transmets ton message à Maryse Drainville et aux 3 organisateurs de la veillée du lancement.

P.S. Samedi, j'ai pris 15 minutes, seul avec moi-même, pour faire le tour de l'église et du jubé tout en méditant. Il était 17h, à la brunante. Quel plaisir. L'église de l'île Dupas est un lieu enchanteur, mystique et mythique.

Et lorsque je suis sorti, je voyais les lumières allumées se reflétant sur la neige... Quelle poésie!

Nous sommes chanceux dans Lanaudière d'avoir un tel lieu patrimonial!

Je dois y retourner jeudi. Le sacristain dont faire la crèche. Je me propose d'y prendre d'autres photos.

Réjean Olivier

Bonsoir Monsieur Olivier,

De quel article Monsieur Ducharme fait-il allusion?

Maryse

Bonsoir Maryse.

C'est la recension du livre dans *Le Devoir* samedi passé :

http://www.ledevoir.com/culture/livres/312783/contes-offrir-les-mots-de-lanaudiere

Je dois retourner à l'église de l'île Dupas jeudi pour voir Monsieur Réal Latour, sacristain, qui va commencer à faire la crèche.

J'étais très content que tes parents aient été avec nous pour la petite fête.

Amitiés insulaires.

Réjean Olivier

Bonsoir Monsieur Olivier,

"Amitiés insulaires"! Comme j'aime ça!

Mes parents étaient très heureux de l'invitation.

Je trouvais votre description de l'église et des lieux très poétique. C'est vrai que nous habitons dans un coin de pays magnifique!

Grâce à nos rencontres, j'ai découvert chez Monsieur Latour une passion pour l'histoire de notre belle île, que je ne lui connaissais pas.

Merci!

Merci aussi pour le lien. J'irai faire un tour lorsque j'aurai deux minutes.

Maryse Drainville

Merci beaucoup Monsieur Olivier de nous faire parvenir ce beau conte de Noël.

J'ai demandé votre livre en cadeau et j'espère bien que « l'Père Noël m'oubliera pas, m'laissera pas le cœur brisé ».

J'en profite également pour vous souhaiter un beau temps des Fêtes avec vos parents et amis.

Maryse Laferrière
Bayollaise et amie des contes et légendes lanaudois

Cher Réjean,

Je me permets de t'écrire pour te dire combien je suis content du magnifique accueil que ton livre a reçu. Accueil fort mérité.

Je ne l'ai pas encore, mais j'ai bien l'intention de me le procurer sous peu. Travail titanesque que tu as fait.

Bravo!

Et j'en profite pour te souhaiter de vivre de très beaux moments en ce temps des Fêtes, entouré des gens que tu aimes.

En passant, j'ai maintenant un site web: www.jeanpauldaoust.com

Modernité oblige!

Mes amitiés,

Jean-Paul Daoust, poète

Cher « grand-papa Réjean Olivier »,

Merci pour ce partage. Pour notre part, mon mari et moi avons choisi « Le violon de Noël » que nous avons lu à nos convives le 24 au soir.

Depuis de nombreuses années, nous célébrons avec famille et amis en leur demandant de préparer chacun qui, une chanson, qui une histoire ou un conte. Mon fils François-René connaît au minimum 100 chansons à répondre alors c'est la fête traditionnelle. Il invite aussi un grand ami, Vincent Lacroix qui joue de la cornemuse, de la flûte, fait de la podorytmie et joue dans deux groupes de chansons trad' dans son pays du Bas-du-Fleuve.

Quelle réjouissance que tous ces trésors.

Le conte inspiré de Gilles Vigneault a vraiment ému les gens, petits et grands. J'ai donc fait la promotion de votre livre....

Soyez béni pour votre cœur, votre esprit et vos passions!

Amitiés et souhaits sincères,

Marie-France
(fille d'Aimé Despatis)

---

cher réjean,

merci de tes bons mots et du succès des contes. tout l'honneur te revient: tu as travaillé eau et sang, comme on dit.

merci aussi pour le beau cadeau... quel ouvrage, quelle reliure. remercie pour moi l'artisan-relieur. je suis d'accord pour la demande qu'on t'a faite. tout ce que je demande, c'est que les sources soient signalées.

je te souhaite une bonne année, à toi et à tous les tiens.

c'est un grand plaisir de travailler avec toi.

je te serre amicalement la main,

Victor-Lévy Beaulieu, éditeur

le 30 décembre 2010

Cher Réjean,

D'abord, je te félicite pour le livre. Je sais le travail que tu y as mis. Cet ouvrage, d'une certaine façon, est un document précieux pour le patrimoine lanaudois et, sans toi, sans tes efforts constants, il n'aurait pas existé. Je t'en remercie.
Je te remercie, aussi, de m'avoir inclus dans ses pages. La soirée d'hier a été un franc succès d'assistance. Pour ça, qui n'est déjà pas facile à réaliser, tu mérites, avec les autres organisateurs, des félicitations.
J'ai aimé les jeunes danseurs, le comédien qui jouait le conte de Cajetan, François Desjardins et la chanson sur la Bayonne. Toi, je te le dis sans flagornerie, ta présentation a été bonne. Tu as été clair, bref et enthousiaste. Ce livre est beau, substantiel et existe grâce à toi.
Encore une fois, donc, merci et félicitations.

Louis Cornellier

Cher Réjean,

Ton bel ouvrage, tout compte fait, a reçu un accueil très enthousiaste. C'est mérité. Je t'en félicite encore une fois. Ton dévouement à l'égard des écrivains lanaudois est digne d'admiration. Je suis néanmoins bien content de figurer dans ce bel ouvrage que notre histoire régionale retiendra. Merci encore, donc.

Je suis sûr que d'autres projets vont bientôt surgir dans ton esprit. Quand on aime quelque chose, il est bien difficile de s'en passer, n'est-ce pas? Surtout que nous aurons l'éternité, en bonne compagnie, pour nous reposer! Reçois mes amitiés,

Louis Cornellier

Monsieur Olivier,

Bonjour,
Recevez les félicitations de Mgr Lussier pour votre livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*.

Mgr Lussier s'en est procuré un pour sa famille et un autre qu'il a offert aux Moines de Val Notre-Dame, à Saint-Jean-de-Matha.

Bien vôtre,

France Lévesque, secrétaire de l'évêque de Joliette

Le 19 janvier 2011

Mgr Gilles Lussier,

Merci de votre message par l'entremise de Madame France Lévesque, votre secrétaire.

Votre petit mot me touche beaucoup. D'abord parce que je vous estime beaucoup, que vous êtes un Ancien du Collège de l'Assomption et que vous êtes notre évêque. Lorsque je vous avais invité à la veillée du lancement à l'église de l'île Dupas, vous aviez regretté de ne pas être des nôtres puisque vous étiez au Stade olympique pour la Fête du Frère André.

Nous avons eu une soirée exceptionnelle! Les Insulaires nous ont accueilli les bras ouverts. La présidente de la Fabrique, le sacristain et le maire ont été d'une gentillesse innommable. Nous sommes chanceux d'avoir dans Lanaudière ce microcosme spécial bien particulier. Je ne connaissais pas ces gens, mais j'ai appris à les connaître et à les aimer. Tous les gens des îles ou presque étaient là pour nous accueillir...! D'ailleurs la soirée était menée de main de maître par un résident de l'île Saint-Ignace, Réal Chevrette, qui fut professeur de français aimé et apprécié au Collège de l'Assomption.

D'ailleurs en organisant cette belle fête dans cette très belle église de la plus ancienne paroisse du diocèse, c'était un peu Vous qui nous accueilliez chez-vous.

Vous faites la preuve par votre missive que notre gros livre (750 pages, 100 chapitres et 70 auteurs et 48 magnifiques illustrations anciennes) est important pour une meilleure connaissance de notre milieu. Merci beaucoup! Aussi dans mon livre, j'ai fait une place importante aux îles (10% des textes) et aussi au côté religieux de notre région (témoignages de prêtres, de curés ou d'événements religieux au cours de notre histoire lanaudoise). Et je transmets votre message à certaines personnes que j'apprécie et qui m'ont soutenu au cours de cette édition.

P.S. Je suis allé avec mon épouse 5 fois dans l'église de La Visitation-de-L'Île-Dupas depuis octobre; la dernière fois, ce fut le 11 janvier, pour voir la crèche de NOËL de Monsieur Réal Latour. Nous étions accompagnés de Réal Chevrette, le principal organisateur de la veillée du lancement. Quel lieu patrimonial mythique et spirituel à la fois!

Réjean Olivier

Ces félicitations de Mgr Lussier sont pleinement méritées.

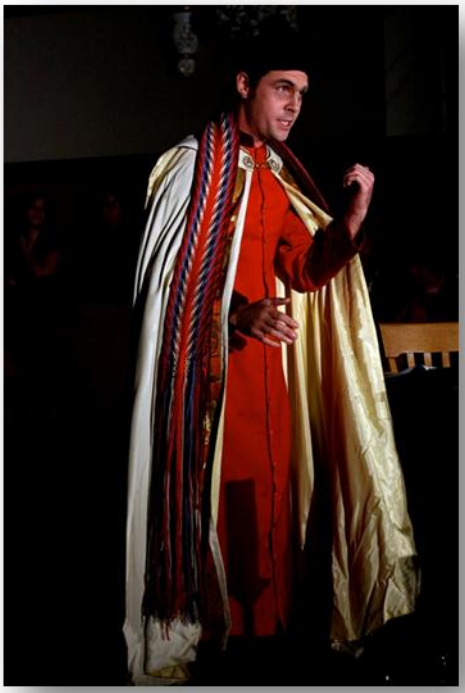
J'ai offert un exemplaire de votre livre à mon beau-père pour Noël et il m'en a reparlé avec beaucoup d'enthousiasme depuis et plus d'une fois!

Je compte m'en procurer un à mon tour.

Dr Jean Depelteau

Félicitations pour votre travail qui se poursuit pour la vente de votre livre. Les photos du Salon du livre de Montréal montrent combien vous restez impliqué.

Odile et Albert Pelsser



Simon Mercier, acteur professionnel lanaudois, a très bien rendu le personnage de Vincent Plinguet, curé de l'île Dupas (1861-1891) lors de la veillée du lancement le 30 octobre 2010 dans un texte de Cajetan Larochelle « Le revenant du curé Vincent Plinguet » (pp. : 595-599).

Photo : Jean-Pierre Goulet.

Appréciations – Les médias

Deuxième de 5 autographes personnels
de mon éditeur à un collaborateur

Au nom de mon ami Réjean Olivier,
il me fait plaisir de vous saluer
et de vous offrir cet ouvrage, ESSENTIEL !

Victor-Lévy Beaulieu

Une rencontre marquante à l'église de l'Île Dupas



Réjean Olivier a retenu 206 des 400 dossiers et plus qu'il a postés à Victor-Lévy Beaulieu. Le colis pesait 12 livres.

Photo Gracieuseté.



Pierre Bellemare

Publié dans le *Journal L'Action* le 4 Octobre 2010

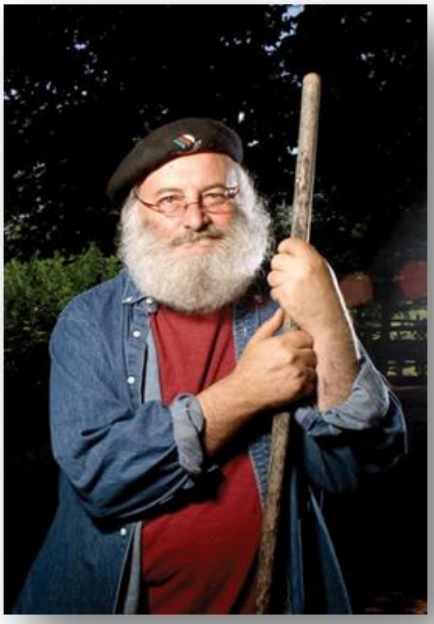
Un moment particulier de la littérature lanaudoise fera vibrer les murs de l'église de l'Île Dupas dans quelques semaines. Victor-Lévy Beaulieu sera sur place (30 octobre) pour rencontrer 20 des auteurs de *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, un imposant ouvrage (700 pages) publié par sa maison d'édition.

C'est le dixième volume que Les Éditions Trois-Pistoles présentent sous forme d'anthologies dans une collection qui regroupe les meilleurs contes, légendes et récits provenant des grandes régions du Québec, de l'Acadie, de l'Ontario francophone, du Nord-Ouest canadien et de la Nouvelle-Angleterre.
Énorme travail

Retenus pour la valeur patrimoniale et culturelle des sujets abordés, les textes de 75 Lanaudois figurent dans le volume. Cinquante-cinq auteurs sont décédés.

Bibliothécaire, auteur, éditeur et passionné de littérature, le Joliettain Réjean Olivier est celui à qui Victor-Lévy Beaulieu a demandé de faire une sélection des meilleurs contes, légendes et récits de Lanaudière. Il y a 13 ans, Monsieur Olivier a publié *Légendes de Lanaudière*.

Il y a consacré un an de patient travail de recherche et de lecture. Il a examiné les écrits de 500 auteurs décédés et de 500 contemporains.



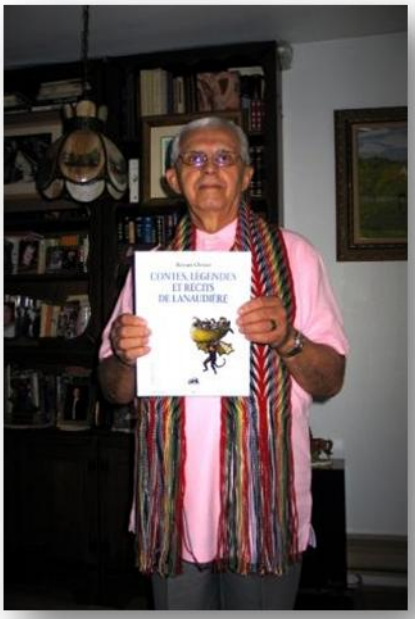
Victor-Lévy Beaulieu, directeur des Éditions Trois-Pistoles.

Il a préparé 450 dossiers pour en arriver à retenir 206 textes qu'il a transmis à Monsieur Beaulieu. Celui-ci a pris un mois pour tout lire. Il a finalement sélectionné 100 textes.

Réal Aubin, Aurélien Boisvert, Jean Chevrette, le duo Bernard-F. Clavel et Carol Roy, Louis Cornellier, Marcel Ducharme, Marc Laporte, Cajetan Larochelle, Maurice Léveillé, Josée Loyer, Christian Morissonneau, Claude Martel, Julien Samuel Mackay, André Nadeau, Daniel Olivier, Sébastien Olivier, Louis Pelletier, Gilles Rivest, et Michelle Sarrazin sont les vingt auteurs contemporains auxquels on veut rendre hommage lors du lancement. Ils doivent être sur place en compagnie de leurs proches.

Les invités se rassembleront dans l'église et sous le chapiteau installé à proximité. *Contes, légendes et récits de Lanaudière* contient une préface substantielle, des notices biographiques de chaque auteur et une explication succincte du texte choisi. Le volume sera disponible en librairie.

Contes, légendes et récits de Lanaudière prennent vie



Réjean Olivier, auteur du livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, dont le lancement aura lieu le 30 octobre, à l'église de La Visitation-de-l'Île-Dupas.

Publié le 20 Octobre 2010 dans *L'Action*.

La veille de l'Halloween

De 1535 à aujourd'hui, des hommes et des femmes ont écrit Lanaudière. Quelque 70 d'entre eux, revenants (50) et vivants (20), invitent la population à une veillée des mots lanaudois, qui aura lieu en l'église de La Visitation-de-l'Île-Dupas, berceau de la région, le samedi 30 octobre, à 20 h. C'est en effet ce soir-là qu'aura lieu, grâce au travail de Réjean Olivier, le lancement du livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, publié aux éditions Trois-Pistoles dans la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs. Notons que Victor-Lévy Beaulieu, fondateur et directeur des éditions Trois-Pistoles, sera présent lors de la soirée.

Afin de permettre à tout un chacun de découvrir cette œuvre lanaudoise, la population est invitée à une veillée au cours de laquelle un spectacle multidisciplinaire (chanson, théâtre, danse, poésie, musique) permettra aux personnages de ces contes, légendes et récits lanaudois de quitter, un instant, les pages du livre pour venir à la rencontre du public et fêter avec lui la fierté d'appartenir à la région de Lanaudière.

Soulignons que l'ensemble des participants au spectacle sont des artistes de la région, qui feront la preuve que celle-ci possède une créativité qui reflète son âme et sa joie. Au cours de la veillée, il sera possible de rencontrer Réjean Olivier, Victor-Lévy Beaulieu et les 20 auteurs d'aujourd'hui qui, tous ensemble, ont contribué à tracer, comme ceux qui les ont précédés, un portrait vivant de Lanaudière et de son esprit. L'admission est gratuite.

La parution de ce livre constitue un événement de première importance puisque, pour la première fois, on y trouvera rassemblés des textes qui, sur un mode réaliste ou fictif, présentent les regards que des femmes et des hommes ont jeté sur la région au fil des siècles et qui ont marqué sa naissance et sa croissance.

L'existence de cette œuvre a été rendue possible grâce au travail de Réjean Olivier, passionné de l'histoire et de la culture lanaudoises, qui, à la demande de Victor-Lévy Beaulieu, a consacré les deux dernières années à la lecture de milliers de pages écrites dans et à propos de Lanaudière.

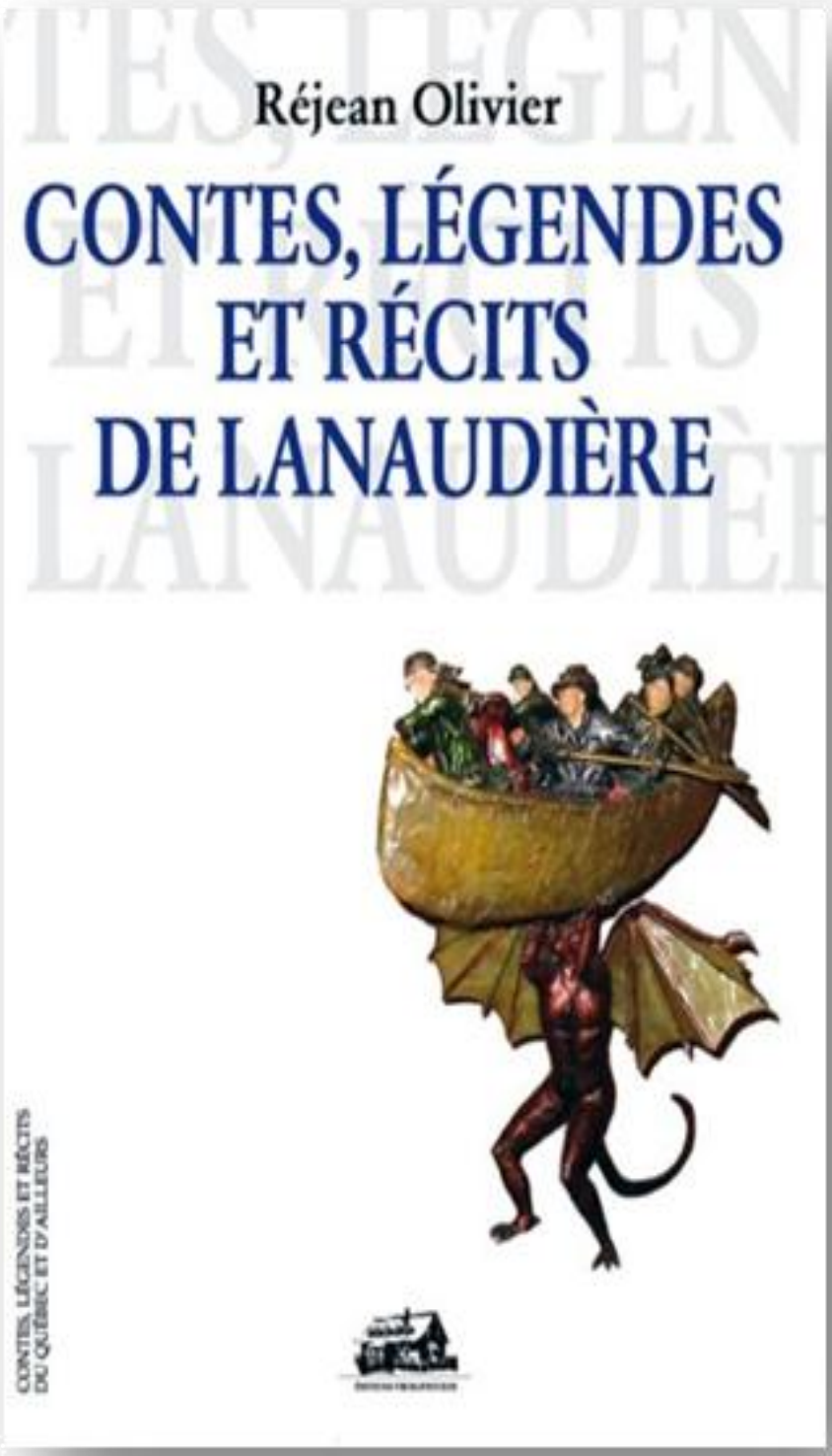
Après avoir effectué ce travail colossal, Réjean Olivier a proposé un premier choix de textes à Victor-Lévy Beaulieu, qui a retenu les 100 contes, légendes et récits que l'on retrouve dans les 700 pages de ce livre.

Réal Chevrette



**Réjean Olivier et Caroline Bouchard, sculpteure, lors de la veillée du lancement.
Elle a créé « La chasse-galerie » qui orne la première de couverture du livre.
Cette pièce est exposée à la Maison des légendes à Lavaltrie.**

Photo : Jean-Pierre Goulet.



L'ouvrage de 750 pages réunit 100 contes, légendes et récits de Lanaudière.



Maryse Drainville a joué avec brio le personnage de la seigneuresse d'Ailleboust Louise-Amélie Panet, dans un texte intitulé : « Je vais vous décrire ma journée d'aujourd'hui » lors de la veillée du lancement le 30 octobre 2010 à l'église de l'Île Dupas.

Contes, légendes et récits de Lanaudière

Un lancement à la hauteur du livre de Réjean Olivier

Elise Giguère journaliste



Réjean Olivier et son épouse Yolande Pelletier Olivier
Avec, derrière eux, leurs enfants et petits-enfants. Photo Jean Chevrette.

Publié dans le journal *L'Actio*n le 1 Novembre 2010.

L'église de La Visitation de l'Île Dupas était remplie à craquer samedi soir pour le lancement du livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière* de Réjean Olivier.

Publié aux Éditions Trois-Pistoles, l'ouvrage regroupe des textes de 70 auteurs, 50 décédés et 20 contemporains, minutieusement réunis par Réjean Olivier. À travers les 658 pages, on peut lire une centaine de récits, de contes et de légendes liés à la région.

«En parcourant les textes de cette anthologie, vous vivrez des moments intimes avec nos gens, nos manières, nos coutumes, par l'entremise de notre littérature régionale mise à l'honneur et ouverte à tous ceux qui voudront revisiter Lanaudière, cette terre des contes et des légendes», écrit Réjean Olivier en préface de l'ouvrage.

Parmi les auteurs, on compte plusieurs gens du journal L'Action: le directeur de l'information André Nadeau, le journaliste Louis Pelletier, le photographe Jean Chevrette, le chroniqueur Louis Cornellier et le journaliste à la retraite Marc Laporte. Le livre s'inscrit dans une collection qui vise à regrouper des textes importants du patrimoine québécois. «C'est comme une bible des contes et légendes de Lanaudière», a illustré Réjean Olivier au lancement. Attendu et annoncé, Victor Lévy Beaulieu était absent de la fête. Dans une lettre lue à l'assistance, il explique devoir s'envoler pour la France, où il figure parmi les finalistes au prix Décembre. «50 000 $, ça vaut, je crois, le déplacement», écrit Victor-Lévy Beaulieu dans sa lettre en parlant de la bourse liée au prix.



Une foule nombreuse était réunie
pour célébrer le lancement de cette anthologie lanaudoise.
Photos : Jean Chevrette.



Les danseuses de l'ensemble Rococo sous la direction de Bruno Breault ont interprété deux chorégraphies.

Fête des mots

Le lancement du livre a servi de prétexte pour tenir un spectacle alliant des numéros de contes, de musique et de danse traditionnelle, présentés par des artistes de la région. Plusieurs extraits de l'œuvre ont été lus durant cette soirée dense, animée par Réal Chevrette, qui a eu l'idée du lancement avec Cajetan Larochelle.

L'événement se tenait à l'Île Dupas, berceau de la première seigneurie et de la première paroisse lanaudoise. Au début de la veillée, il y avait plusieurs personnes debout et dans les escaliers en colimaçon qui montent au jubé.

Le livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière* a été tiré à 1500 exemplaires et se vend 75 $ en librairie. Un ouvrage incontournable pour qui s'intéresse à l'histoire et à la culture lanaudoise.



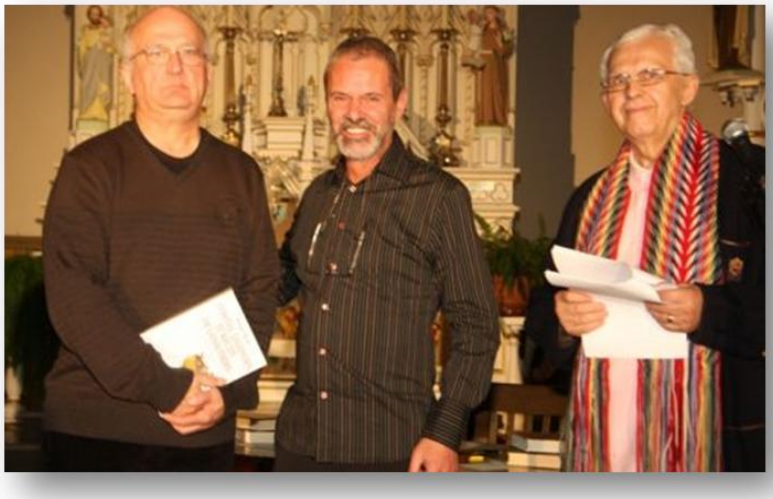
L'ensemble folklorique lanaudois Rococo dirigé par Bruno Breault ouvrait la soirée avec une chorégraphie intitulée : « Le bateau, l'eau et l'écrit ».

Photo : Jean Chevrette



Réjean Olivier a travaillé de façon acharnée le matin, l'après-midi et le soir, durant une année complète. Il est ici en compagnie de son épouse Yolande Pelletier.

Photo : Jean-Pierre Goulet



L'animateur et organisateur principal de la veillée du lancement, Réal Chevrette, reçoit un exemplaire du livre des mains d'André Morin, adjoint à l'éditeur, en présence de Réjean Olivier, l'auteur.

Photo : Jean Chevrette

Réjean Olivier rencontrera les lecteurs à la Librairie Martin

Publié le 30 Novembre 2010 dans le *Journal L'Action*



Réjean Olivier, compilateur du livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, remet un exemplaire de celui-ci à Marcel Ducharme, folkloriste lanaudois, auteur de trois légendes et conteur-musicien interprète du « Réel du pendu » lors de la veillée du lancement le 30 octobre dernier à l'église La Visitation-de-l'Île-Dupas.

Photo : Réal Chevrette

Réjean Olivier convie la population à deux séances de signatures pour son livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, à la Librairie Martin, le jeudi 9 décembre, de 19h à 21h et le dimanche 12 décembre, de 14h à 16h.

Ce livre contient 100 contes, légendes et récits historiques et véridiques de 70 auteurs de Lanaudière, soit un chapitre par soir durant tout l'hiver…Le livre est accompagné des biographies de chaque auteur et de renseignements bibliographiques. Une véritable bible pour Lanaudière et un parfait cadeau de Noël lanaudois.

OLIVIER, Réjean
Contes, légendes et récits de Lanaudière

Dans *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, Réjean Olivier nous fait redécouvrir la fabuleuse histoire de cette région luxuriante qu'est Lanaudière : des guerres franco-iroquoises à l'établissement du sieur de La Vérendrye à l'île aux Vaches, de l'accueil des réfugiés acadiens à l'intégration des seigneurs anglais, de Madeleine de Repentigny à Louis Cyr, du meurtrier Tom Nulty à la culture du tabac. Réjean Olivier donne ainsi la parole à des conteurs aussi colorés que les ceintures fléchées qui ont fait la gloire de Lanaudière, dont les Adélard Lambert, Louis-Joseph Doucet, Marcel Dugas, Robert de Roquebrune, Honoré Beaugrand et Rita Lasnier.

Contes, légendes et récits de Lanaudière
Collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs, 2010
ISBN 978-2-89583-230-0, 74.95$

Site web des Éditions Trois-Pistoles

PARU RÉCEMMENT

Bulletin *Souvenance*

de la Société d'histoire de la MRC de L'Assomption

Yolande Gingras

***Contes, légendes et récits de Lanaudière* de Réjean Olivier aux Éditions Trois-Pistoles.**

Ce très beau livre, dont le lancement avait lieu le 30 octobre 2010 devant près de 400 personnes réunies dans la petite église de l'île Dupas, témoigne une fois de plus de l'excellent travail que Monsieur Olivier pouvait accomplir relativement à la recherche de textes littéraires qui révèlent la culture lanaudoise. Cent textes qui nous racontent une partie de notre riche patrimoine et les auteur(e)s qui nous les ont légués.

Réjean Olivier a mis de longs mois à accomplir ce qu'il aime le plus au monde : valoriser la littérature et les écrivains de Lanaudière. De Marcel Dugas à Aurélien Boisvert, en passant par Gabrielle Roy et Rina Lasnier, les lecteurs iront de découverte en découverte; de Lanoraie à Saint-Michel-des-Saints, sans oublier L'Assomption et Sainte-Mélanie, vous y reconnaîtrez du beau pays.

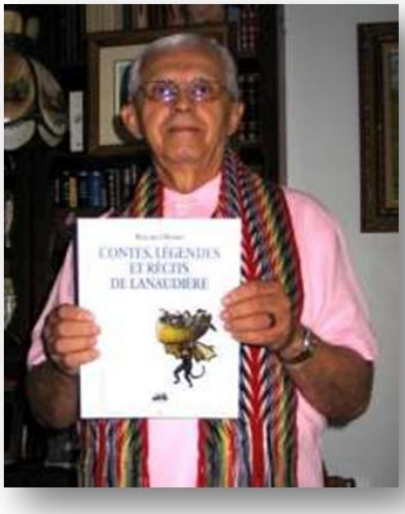
Finalement, un bijou dans la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs.

Des siècles de contes, de légendes et de récits

La Revue **(Terrebonne)**

Véronick Talbot

Mardi 26 octobre 2010



Réjean Olivier a travaillé pendant plus d'une année sur son livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*.

Depuis 1535, des centaines d'hommes et de femmes ont contribué à écrire l'histoire de la région. Dans le livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, l'auteur Réjean Olivier présente les textes de 70 de ces auteurs qui, au fil des siècles, ont jeté un regard très personnel sur notre coin de pays.

Pendant près de 35 ans, Réjean Olivier a occupé un poste de bibliothécaire au Collège de l'Assomption. Véritable amoureux des mots et de la région, il s'est rapidement intéressé aux œuvres des auteurs d'ici et a publié, en 1981, le «Répertoire des auteurs contemporains de Lanaudière».

Au cours des années suivantes, il aura signé plusieurs autres documents, dont le «Dictionnaire des auteurs de Lanaudière», en 2000. C'est aussi lui qui a initié le site Internet «Lanaudière en toutes lettres», lequel regroupe plus de 450 écrivains.

Avec tant de connaissances, pas étonnant que Victor-Lévy Beaulieu, directeur des Éditions Trois-Pistoles, l'ait choisi pour concevoir le livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*.

Celui-ci s'ajoutera aux 10 ouvrages de la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs, qui s'étend à l'ensemble de la francophonie.
725 pages d'histoire

Pendant deux ans, Réjean Olivier a multiplié les recherches afin de mener à bien le mandat qui lui a été confié. «J'ai lu des milliers de textes que j'ai classés par sujet et par date, et j'ai monté un total de 450 dossiers. J'en ai ensuite sélectionné plus de 200 et je les ai fait parvenir à Victor-Lévy Beaulieu, qui en a retenu une centaine», détaille l'auteur.

Dans l'ensemble, les 725 pages de l'ouvrage contiennent les textes de 70 auteurs, dont 20 contemporains. Le livre est divisé en deux sections : «La réalité du rêve», à caractère historique, et «Le rêve de la réalité», qui regroupe des contes et légendes. Les lecteurs pourront également apprécier un fascicule de 48 photos historiques en couleurs. «C'est une véritable bible», précise Monsieur Olivier.

Hommage à Aimé Despatis

Somme toute, l'ancien bibliothécaire admet qu'il a été difficile de ne sélectionner qu'une centaine de textes sur les milliers qu'il a eu la chance de lire. «Évidemment, ma connaissance des auteurs et de la littérature de la région m'a beaucoup aidé dans mes décisions, mais je me suis aussi basé sur mes goûts personnels. Pour moi, les œuvres qui se trouvent dans ce recueil sont les plus belles et les plus pertinentes», argue-t-il.
Dans ce livre, il rend d'ailleurs un hommage à Aimé Despatis, fondateur du journal *La Revue* et véritable protecteur du patrimoine régional.

«Que ce soit à titre de journaliste, d'auteur ou d'historien, il a marqué notre région et mérite sa place dans ce recueil. En plus, c'était un grand ami. C'est donc ma façon de lui faire un beau clin d'œil», confie-t-il. Les lecteurs pourront notamment y lire deux textes de cet auteur lanaudois, l'un portant sur la Seigneurie de Terrebonne et l'autre sur les festivités de Noël de l'an 1742.

Claude Martel, historien bien connu dans la région des Moulins, apparaît également *dans Contes, légendes et récits de Lanaudière*. Il y signe quatre textes historiques.

Spectacle multidisciplinaire

C'est le 30 octobre à 20 h qu'aura lieu le lancement officiel du livre de Réjean Olivier, en présence de Victor-Lévy Beaulieu et des 20 auteurs contemporains dont les textes apparaissent dans l'ouvrage. Plusieurs surprises attendent alors les participants, dont un spectacle multidisciplinaire et des prix de présence. La soirée, qui est gratuite, se tiendra à l'église de La Visitation-de-l'Île-Dupas, au 121, rue de l'église, à l'Île Dupas. Dès lors, le livre sera disponible au coût de 75 $ dans toutes les librairies. Pour de plus amples informations sur les œuvres de Monsieur Olivier, veuillez visiter le site Internet de «Lanaudière en toutes lettres» au http://lettres.connexion-lanaudiere.ca.

Bonjour Monsieur Olivier,

Cette galerie de photos donne vraiment une bonne idée de vos activités récentes. Le salon du livre et aussi le lancement, tant de beaux souvenirs à conserver. La recension est d'une clarté touchante, on croirait y être en le lisant. Cela me touche car il a si bien mis en importance l'essentiel.
Je vous félicite pour ce succès bien mérité et je vous en souhaite autant pour votre présent projet qui semble une superbe continuation de l'œuvre publiée. Toutes mes meilleures pensées vous accompagnent,

Marie Côté, poète et auteure

cher réjean,
j'espère que tu vas bien.
une bonne critique sur ton superbe livre.
au plaisir de te parler l'un de ces quatre.
toute mon amitié,
Victor-Lévy Beaulieu

La mémoire du temps qui passe

Jean-François Crépeau

Le Canada français
10 février 2011

Parmi les grandes réussites des Éditions Trois-Pistoles, il y a la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs dont le douzième volume, *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, est paru récemment. Ayant découvert le fonds culturel de neuf régions – dont le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine, la Montérégie et d'autres -, j'étais heureux de revenir dans Lanaudière, berceau de mon enfance.

Mieux, c'est Réjean Olivier qui a assemblé cette remarquable collection de contes, légendes et récits. J'étais rhétoricien au Collège de l'Assomption quand Monsieur Olivier en est devenu le bibliothécaire, en 1965.

Dès la première page de la préface, le lecteur à qui l'anthologiste s'adresse apprend la nature de son projet: «C'est ici un livre de bonne foi, comme dirait Michel de Montaigne. J'y ai mis tout mon attachement et ma connaissance des écrits lanaudois depuis 50 ans.» Je peux vous assurer que ce ne sont pas là que des intentions, mais que tout de ce livre de plus de 650 pages relate fidèlement le but de son concepteur.

J'ai d'abord été charmé par les pages de garde qui reproduisent deux cartes du territoire de la région de Lanaudière du temps du régime seigneurial; l'une intitulée «L'occupation du territoire (1670-1735)», l'autre «La consolidation du peuplement (1736-1850)». Ces plans nous permettent de situer très exactement chacun des territoires de la région occupés par les cantons et seigneuries au temps jadis.

En parcourant les œuvres retenues, cela donne à comprendre les coins de pays où la mémoire du temps qui passe a été le plus, sinon le mieux décrite, puis recueillie.

Monsieur Olivier a divisé l'imposante matière recueillie – j'imagine aisément qu'il a dû faire des choix déchirants – en deux parties: dans «la réalité du rêve», «au fil des textes, les auteurs tracent l'Histoire de Lanaudière»; puis, il y a «le rêve de la réalité… [qui] entre dans le vif du sujet en proposant des textes riches en imagination et en poésie dans le domaine des légendes et des contes lanaudois.»

Cette façon de rassembler les textes, certains s'appuyant sur les faits de l'Histoire et les autres sur l'imaginaire que la région inspire aux auteurs, nous donne l'occasion de mieux connaître la géopolitique du territoire d'alors et d'en cerner les pistes qui ont alimenté l'inspiration collective.

Du côté historique, on retrouve entre autres des récits qui rappellent, en évoquant des détails oubliés, la présence amérindienne et la création de la réserve de la Manouane, en haut de Saint-Michel-des-Saints (texte de Claude Martel). Ailleurs, on lit avec intérêt «Je vais vous décrire ma journée d'aujourd'hui» de Louise-Amélie Panet d'Ailleboust, seigneuresse d'Ailleboust (aujourd'hui Saint-Mélanie et ses environs) au 18e siècle.

Du côté de l'imaginaire, Monsieur Olivier a retenu autant d'écrivains reconnus, notamment Robert de Roquebrune, Honoré Beaugrand ou Rina Lasnier, mais aussi d'autres dont la réputation a pris naissance dans Lanaudière dont l'abbé François Lanoue à qui l'on doit «Ipsa Duce» portant sur les Acadiens. Je pense aussi à Omer Valois, à Louis Pelletier et à Louis Cornellier, trois hommes de presse.

Une chronique comme celle-ci peine à rendre vraiment justice aux 704 pages, auxquelles s'ajoutent 24 pages de photos, d'une œuvre aussi vaste que *Contes, légendes et récits de Lanaudière* (Éditions Trois-Pistoles, 2010).

Je peux cependant vous assurer qu'en vous laissant captiver par son Histoire et par ce que la région de Lanaudière a inspiré à de nombreux écrivains, vous comprendrez mieux les différents rôles que cette région a joués, et joue encore, sur de la mosaïque socioculturelle québécoise.



Jean-François Crépeau

Après des études classiques au Collège de l'Assomption et l'obtention d'un B.A. de l'Université de Montréal, Jean-François Crépeau a complété, à l'Université McGill, une maîtrise en langue et littérature françaises et québécoises par un mémoire sur L'univers féminin dans l'œuvre de Marcel Dubé. Il a ensuite enseigné le français au secondaire, puis la littérature au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. À compter de 1973, il a signé une chronique sur les arts et les lettres dans *L'Avenir-du-Haut-Richelieu*, puis dans *Le Richelieu*.

Depuis 1979, il tient une chronique hebdomadaire consacrée aux livres et aux auteurs québécois dans *Le Canada français* ; il y a aussi tenu un billet d'humeur pendant une dizaine d'années. Il collabore à *Lettres québécoises* depuis 2003. Enfin, il a fait paraître *Soleitude* (Éditions Mille Roches, 1978), un recueil de poésies et de proses.

Le Conseil montérégien de la culture et des communications lui a décerné le Prix du journalisme culturel 1998 en reconnaissance de l'œuvre accomplie pour la promotion et l'essor de la culture en Montérégie

Lettres québécoises

Nouveauté aux Éditions Trois-Pistoles

Infodimanche.com

19 novembre 2010 à 15h35



Contes, légendes et récits de Lanaudière **de Réjean Olivier compte 704 pages plus un encart photos de 24 pages et est actuellement disponible en librairie.**

Trois-Pistoles - Victor-Lévy Beaulieu, directeur des Éditions Trois-Pistoles, a annoncé cette semaine la parution de *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, de Réjean Olivier.

Anthologie préparée et présentée par l'éminent bibliophile Réjean Olivier, *Contes, légendes et récits de Lanaudière* constitue le 10e titre de la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs.

Le pays de Lanaudière, qui occupa longtemps une position stratégique dans la colonisation de la vallée du Saint-Laurent, est certes l'un des plus riches du Québec par l'histoire et la culture qui en ont marqué l'évolution depuis ses commencements.

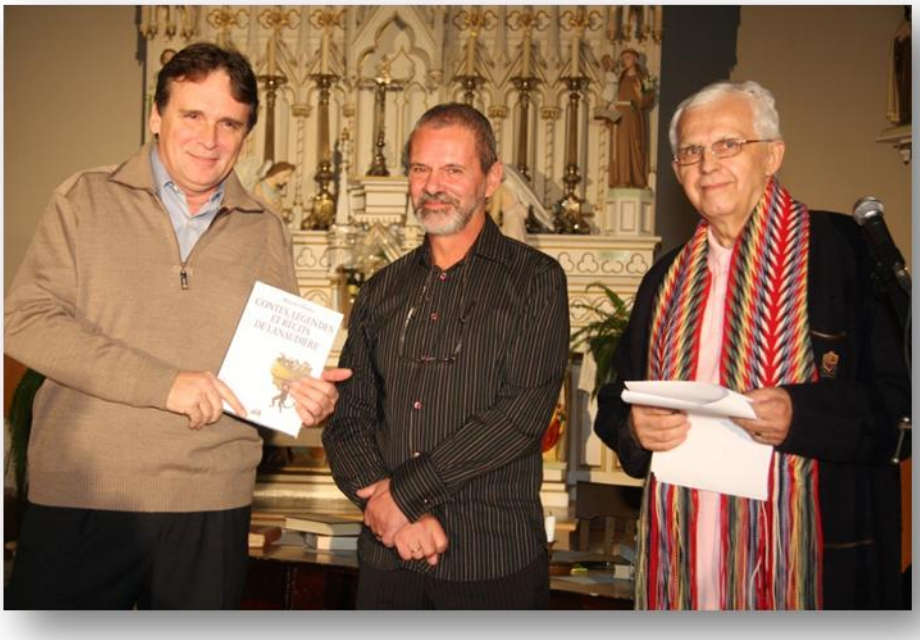
Les Amérindiens, premiers occupants des lieux, ne firent pas la vie facile aux arrivants français mais la paix conclue, le pays de Lanaudière se peupla rapidement, donnant naissance à plusieurs des plus belles seigneuries du Québec et devenant le paradis des entrepreneurs, des maisons d'enseignement, des historiens, des romanciers et des poètes.

C'est à Réjean Olivier, un passionné d'histoire, personnage pivot de la vie culturelle de son coin de pays, éminent bibliophile, bibliothécaire, éditeur et lui-même auteur, il a notamment publié le *Dictionnaire des auteurs de Lanaudière*, qu'a été confiée la tâche de préparer l'ouvrage, tâche dont il s'est acquitté avec le doigté d'un véritable chef d'orchestre.

Dans *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, Réjean Olivier nous fait redécouvrir la fabuleuse histoire de cette région luxuriante qu'est Lanaudière : des guerres franco-iroquoises à l'établissement du sieur de La Vérendrye à l'île aux Vaches, de l'accueil des réfugiés acadiens à l'intégration des seigneurs anglais, de Madeleine de Repentigny à Louis Cyr, du meurtrier Tom Nulty à la culture du tabac.

Réjean Olivier donne ainsi la parole à des conteurs aussi colorés que les ceintures fléchées qui ont fait la gloire de Lanaudière, dont les Adélard Lambert, Louis-Joseph Doucet, Marcel Dugas, Robert de Roquebrune, Honoré Beaugrand et Rita Lasnier. Somme toute, une œuvre rien de moins que monumentale.

Aussi dans : *L'Horizon ; presse coopérative des Basques*.



André Nadeau, auteur de la légende « Monsieur Malo et la chasse aux renards » (p. 427) reçoit un exemplaire du livre des mains de d'André Morin, adjoint aux Éditions Trois-Pistoles, en présence de Réjean Olivier.

Photo : Jean Chevrette

UN LIVRE-EVENEMENT – UN LIVRE, UN EVENEMENT!

SADC D'AUTRAY-JOLIETTE
ACTUALITES

Paru dans : *Journal L'Image*, 14 octobre 2010

Retrouvons-nous ce samedi 30 octobre prochain, à l'église de l'Île Dupas.

De 1535 à aujourd'hui, des hommes et des femmes ont écrit Lanaudière. Soixante-dix d'entre eux, revenants (50) et vivants (20), vous invitent à une veillée des mots lanaudois, qui aura lieu en l'église de La Visitation de l'île Dupas, berceau de notre région, le samedi 30 octobre prochain à 20h. C'est en effet ce soir-là qu'aura lieu, grâce au travail de Monsieur Réjean Olivier, le lancement du livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, publié aux éditions Trois-Pistoles dans la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs. Il faut d'ailleurs noter que Victor-Lévy Beaulieu, fondateur et directeur des éditions Trois-Pistoles, sera présent lors de ce lancement.

Afin de vous permettre de découvrir cette œuvre lanaudoise, vous êtes tous et toutes invités à une veillée au cours de laquelle un spectacle multidisciplinaire (chanson, théâtre, danse, poésie, musique, etc.) permettra aux personnages de ces contes, légendes et récits lanaudois de quitter, un instant, les pages du livre pour venir à votre rencontre et fêter avec vous votre fierté d'appartenir, comme eux, à la région de Lanaudière. Il est important de noter que tous les participants à ce spectacle sont des artistes de notre région, qui feront la preuve que celle-ci possède une créativité qui reflète son âme et sa joie. Il va de soi qu'au cours de cette soirée, vous pourrez rencontrer Monsieur Réjean Olivier, Monsieur Victor-Lévy Beaulieu et les vingt auteurs d'aujourd'hui qui, tous ensemble, ont contribué à tracer, comme ceux et celles qui les ont précédés, un portrait vivant de Lanaudière et de son esprit. Il faut ici préciser qu'aucun frais d'admission n'est requis; il s'agit d'une fête pour tout le monde!

La parution de ce livre constituera un événement de première importance puisque, pour la première fois, on y trouvera rassemblés des textes qui, sur un mode réaliste ou fictif, présentent les regards que des femmes et des hommes ont jeté sur notre région au fil des siècles et qui ont marqué sa naissance et sa croissance. L'existence de cette œuvre a été rendue possible grâce au travail de Réjean Olivier, passionné de l'histoire et de la culture lanaudoises, qui, à la demande de Victor-Lévy Beaulieu, a consacré les deux dernières années à la lecture de milliers de pages écrites dans et à propos de Lanaudière. Après avoir effectué ce travail colossal, Monsieur Olivier a proposé un premier choix de textes à Victor-Lévy Beaulieu qui a retenu les quatre-vingt-dix-sept contes, légendes et récits (700 pages) que vous retrouverez dans ce livre.

En terminant, il faut espérer que de nombreux Lanaudois et Lanaudoises participeront à ce lancement, à cet événement unique, où l'histoire, la culture, la créativité et la fierté de notre région occuperont tout l'espace de la belle église de La Visitation de l'île Dupas en ce soir du 30 octobre prochain.

Source : Marie-Julie Asselin, Agente de développement culturel, MRC de D'Autray

Texte : Réal Chevrette

Chroniques du passé

Guide culturel

Le BabillArt

Dans son livre Contes, légendes et récits de Lanaudière, Réjean Olivier nous expose sa vision de l'évolution d'une région qui s'est avérée des plus stratégiques au début de la colonie. Pour le faire d'une façon extrêmement documentée, il a colligé des textes signés par de nombreux écrivains québécois qui se sont penchés sur l'histoire, les légendes et les événements qui ont marqué la région de Lanaudière.

C'est ainsi qu'on y trouve des écrits de Gabrielle Roy, de Robert de Roquebrune, d'Honoré Beaugrand… qui nous livrent, à leur manière, des fragments d'histoire du Québec. Une œuvre gigantesque, illustrée de magnifiques photos et tableaux de notre passé.

Aux Éditions Trois-Pistoles (74,95 $)

Portail régional de Lanaudière

« Littérature lanaudoise »

Donald Alarie



Autre ouvrage important, celui de Réjean Olivier, une anthologie intitulée *Contes, légendes et récits de Lanaudière* (Éditions Trois-Pistoles).

C'est là un travail gigantesque que seule une personne comme Réjean Olivier pouvait réaliser dans notre région. Il a réuni quelques centaines de textes d'auteurs décédés ou vivants parmi lesquels son éditeur, Victor-Lévy Beaulieu, a fait un choix.

Cela donne un fort volume de sept cent cinquante pages qui témoigne de belle manière de l'imaginaire lanaudois.

Réjean Olivier a également réédité deux livres d'histoire régionale: un raconte la vie paroissiale de Sainte-Élisabeth de 1798 à 1911 et l'autre est une biographie du premier curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan (Édition privée).

GOUVERNEMENT DU CANADA
CHAMBRE DES COMMUNES
40e LÉGISLATURE, 3e SESSION
HANSARD RÉVISÉ • NUMÉRO 090
TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 29 octobre 2010

La région de Lanaudière

Monsieur Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ)

Louiseville, le 29 octobre 2010 - Le député de Berthier-Maskinongé, Guy André, est intervenu aujourd'hui, à la Chambre des communes, afin de souligner le lancement du livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière* qui se déroulera le samedi 30 octobre à La Visitation-de-l'Île-Dupas.

Le député est intervenu en ces termes :

« Monsieur le Président, permettez-moi de souligner le lancement du *livre Contes, légendes et récits de Lanaudière* par Réjean Olivier, lequel se déroulera demain à la Visitation-de-l'Île-Dupas. Le livre a été édité par Victor-Lévy Beaulieu aux Éditions Trois-Pistoles.

Il s'agit d'un événement important, car pour la première fois seront réunis des textes qui illustrent les regards que les femmes et les hommes ont posés sur la région au cours des siècles et qui ont imprégné sa naissance et sa croissance.

La population est d'ailleurs invitée à une soirée au cours de laquelle un spectacle multimédia des plus originaux permettra aux personnages de ces contes, légendes et récits lanaudois de rencontrer le public et célébrer avec lui la fierté d'appartenir à la région de Lanaudière.

Félicitations au comité organisateur, dont Messieurs Réal Chevrette, Cajetan Larochelle et Gérard Héroux.

Merci d'avoir contribué à nous présenter cet héritage qui reflète ce qu'a été, et ce qu'est aujourd'hui, la région de Lanaudière. »

P.S. Le texte a aussi été traduit en anglais.

(Voir le *Journal des débats* (*Hansard*) de la Chambre des Communes, Ottawa).

Region of Lanaudière

[Table of Contents]

Mr. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ)

Mr. Speaker, I would like to announce that a book titled *Contes, légendes et récits de Lanaudière* will be launched tomorrow in La Visitation-de-l'Île-Dupas. This is a significant event because this book brings together, for the first time, documents showing how men and women over the centuries have viewed the region and how these reflections have shaped the region's birth and growth.

The public is invited to an evening that will include a unique multimedia show in which the characters from these tales, legends and stories of the Lanaudière region will meet the audience and celebrate their pride in being part of this region.

Congratulations to the organizing committee, which includes Réjean Olivier, Réal Chevrette, Cajetan Larochelle and Gérard Héroux. We thank them for helping share this legacy that reveals what Lanaudière was and is.

*** * ***

[English]



Le père et l'oncle de Réal Chevrette, animateur de la soirée.
Photo : Jean Chevrette.

Souligner le lancement du livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière* de Monsieur Réjean Olivier

Journal des débats de l'Assemblée nationale du Québec

Version finale

39e législature, 1re session
(début : 13 janvier 2009)

Le jeudi 18 novembre 2010 - Vol. 41 No 157

André Villeneuve

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci, Monsieur le député. Je reconnais maintenant Monsieur le député de Berthier.

Monsieur André Villeneuve

Monsieur Villeneuve: Merci, Mme la Présidente. L'histoire littéraire de la région de Lanaudière prend racine dès 1535. Afin d'en conserver la mémoire, un passionné de la culture lanaudoise vient de faire paraître l'ouvrage *Contes, légendes et récits de Lanaudière*.

Cet homme, Réjean Olivier, a consacré les deux dernières années de sa vie à la lecture de milliers de pages écrites à propos de sa région. Après avoir effectué un travail de moine, 97 textes de quelque 70 auteurs différents ont été retenus.

À travers cette impressionnante entreprise, on revit avec émotion les moments marquants de la région, des guerres franco-iroquoises à l'établissement du sieur de La Vérendrye à l'île aux Vaches, de l'accueil des réfugiés politiques acadiens à l'intégration des seigneurs anglais, de Madeleine de Repentigny à Louis Cyr, du meurtrier Tom Nulty à la culture du tabac, et bien d'autres.

Monsieur Olivier, pour cette œuvre passionnante qui confirme que les Lanaudois font bel et bien partie d'un grand peuple avec une grande histoire et une grande littérature, merci. Merci, Mme la Présidente.

**** (9 h 50)**

La vice-présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, Monsieur le député de Berthier.

Voir et écouter aussi :

https://www.youtube.com/watch?v=h6Z62KQQ1VM

Un cadeau de Noël lanaudois approprié

Le Journal de Joliette

Actualités culturelles - Publié le 3 décembre 2010 à 10:03

L'auteur lanaudois Réjean Olivier convie le public à deux séances de signature pour son livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière* à la Librairie Martin le jeudi 9 décembre de 19h à 21h et le dimanche le 12 décembre de 14h à 16h.

Le livre de 750 pages, qui s'accompagne de 48 illustrations sur papier glacé, contient 100 contes, légendes et récits historiques et véridiques par 70 auteurs de Lanaudière. Le document inclut aussi la biographie de chacun des auteurs.

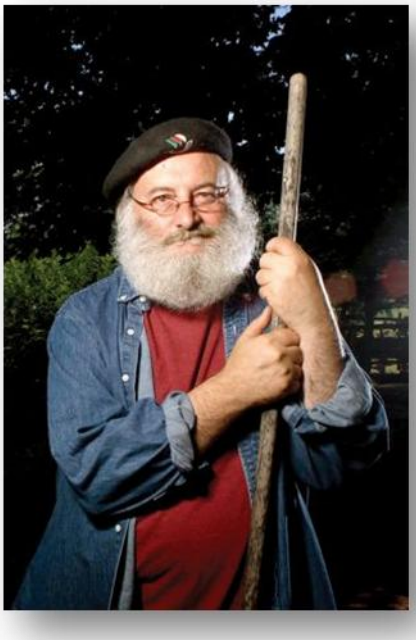
Le livre de Monsieur Olivier, bibliothécaire de formation, est le 10e de la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs par les Éditions Trois-Pistoles dirigées par l'auteur et polémiste Victor-Lévy Beaulieu.

Monsieur Olivier souligne que son livre que l'on peut considérer comme une bible pour Lanaudière sera distribué dans toute la francophonie.



Monsieur Réal Latour, sacristain de l'église de La Visitation-de-l'Île-Dupas où eut lieu le lancement du livre le 30 octobre 2011, près du tombeau du curé Vincent Plinguet au sous-sol de l'église.

Victor-Lévy Beaulieu: gardien du patrimoine



Victor-Lévy Beaulieu

Publié le 5 décembre 2010 dans le *Journal L'Action*

Élise Giguère

En publiant la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs, Victor-Lévy Beaulieu est en train d'accomplir un véritable travail de sauvegarde du patrimoine littéraire de la francophonie d'Amérique.

Lancé il y a environ un mois, le livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière* s'inscrit dans une collection des Éditions Trois-Pistoles qui vise à préserver les récits fondateurs de la francophonie d'Amérique. Lorsqu'elle sera complète, la collection comprendra une vingtaine d'ouvrages, répertoriant des contes, des légendes et des récits du Québec, de l'Acadie, de l'Ontario, du Nord-Ouest canadien et de la Nouvelle-Angleterre.

Victor-Lévy Beaulieu s'est attaqué à ce travail par crainte que ce patrimoine ne se perde. «Si personne ne fait ça maintenant, à un moment donné ça va disparaître», s'est-il dit. «C'est un projet qui permet de retrouver une mémoire que souvent, même dans les régions, on a perdu.»

Pour monter l'anthologie sur Lanaudière, Victor-Lévy Beaulieu a fait appel à Réjean Olivier.

Bibliothécaire au Collège de l'Assomption durant 35 ans, Monsieur Olivier avait déjà publié deux ouvrages sur les légendes lanaudoises. Victor-Lévy Beaulieu le savait grand collectionneur d'écrits sur sa région. «J'ai connu Réjean Olivier il y a très longtemps, mentionne-t-il. On s'échangeait des ouvrages. On est toujours restés amis.»

Pour monter le livre, Réjean Olivier a préparé 450 dossiers et en a envoyé plus de 200 à Victor-Lévy Beaulieu dans un colis qui pesait 14 lb. «Quand j'ai reçu ça, c'était quasiment effrayant. Il n'y avait pas loin de 2 000 pages de documents», lance celui-ci, qui a tout lu. «Il y en avait évidemment trop. Le but, ce n'est pas de raconter l'histoire de Lanaudière dans le sens exhaustif.»

L'éditeur a choisi parmi les différentes versions d'un même conte, fait des suggestions à Réjean Olivier, standardisé l'écriture d'un texte à l'autre pour aboutir à un ouvrage de plus de 650 pages. Des guerres franco-iroquoises, en passant par l'accueil des Acadiens, la culture du tabac et la force de Louis Cyr, le livre raconte la fabuleuse histoire de Lanaudière à travers 100 textes d'auteurs décédés et contemporains.

Victor-Lévy Beaulieu connaît bien la région pour avoir habité sur une fermette à Sainte-Émélie-de-l'Énergie dans les années 1970. «Quand j'ai vendu, ça été pour m'en venir à Trois-Pistoles. On n'avait plus la même tranquillité à Sainte-Émélie.» Il a aussi travaillé pendant cinq ans au Théâtre des Prairies avec Jean Duceppe, où il était l'homme à tout faire.

S'il arrive aujourd'hui à combiner le travail d'écrivain et celui d'éditeur, c'est grâce à un horaire de moine. Levé à 4 h tous les matins, il écrit jusqu'à 7 h 30 avant de déjeuner et de se consacrer à ses activités d'éditeur jusqu'à 17 h 30. Il écrit ensuite jusqu'à 19 h avant de souper. Un horaire qui lui permet d'écrire cinq heures par jour, 7 jours sur 7. Et cela, tout en vaquant à ses activités d'éditeur. «C'est un métier qui demande beaucoup de patience, constate Victor-Lévy Beaulieu à propos du travail d'édition. Il n'y a pas un livre qu'on publie que je ne relis pas deux fois.»



François Desjardins, conteur. a interprété « Le revenant du curé Vincent Plinguet » accompagné à la guitare par Pierre Drainville. Tous deux sont natifs de l'île Dupas.
Photo : Jean Chevrette

Un livre à découvrir sur les *Contes, légendes et récits de Lanaudière* !

Hélène Lessard de Laplante

***Journal des berges* (Lanoraie) 17 décembre 2010. Page 20.**

Il y avait du monde à l'église de l'île Dupas, ce samedi 30 octobre 2010, pour le lancement du magnifique livre de Réjean Olivier intitulé Contes, légendes et récits de Lanaudière, 10e titre de la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs. Ce n'est pas un hasard de se retrouver dans cette petite église car l'île Dupas fut la première seigneurie et la première paroisse de Lanaudière.

Plusieurs élus municipaux ainsi que Monsieur André Villeneuve, député de Berthier et Monsieur Guy André, député de Berthier-Maskinongé, ont assisté à ce lancement ainsi que de nombreux dignitaires et invités de la région et de l'extérieur.

C'est Victor-Lévy Beaulieu qui a demandé à Réjean Olivier s'il voulait bien réaliser ce livre. Monsieur Olivier a accepté, tout en sachant qu'il s'agissait d'un travail phénoménal.

Réjean Olivier a été bibliothécaire au Collège de l'Assomption durant 35 ans (1965-2000). Ce dernier est l'auteur de 2 dictionnaires des auteurs de Lanaudière (1981 et 2000), d'un livre sur les légendes de Lanaudière (1997) et d'un livre sur des récits du Temps des fêtes dans Lanaudière (1998).

De plus il a publié un livre sur des récits du Temps des fêtes à Sainte-Élisabeth de la Bayonne, par les membres de sa famille (1983). De plus, il a édité des petits livres de contes de ses 4 enfants alors qu'ils étaient jeunes.

C'est donc dire que Réjean Olivier était la personne toute désignée pour réaliser cet ouvrage. Il a d'abord, fait une première sélection de 450 œuvres et finalement l'éditeur a arrêté son choix sur 100 contes, légendes et récits provenant de 70 auteurs (dont 20 sont encore vivants). Le livre de Monsieur Olivier compte 704 pages plus 48 illustrations anciennes sur papier glacé ainsi que les notices biographiques des auteurs.

L'animateur de la soirée, Monsieur Réal Chevrette, a présenté quelques personnages du livre, parfois joués par des comédiens ou racontés par leur auteur. L'ensemble Rococo, troupe de danse folklorique lanaudoise, a présenté deux danses. Madame Manon Chevrette a interprété la chanson « Les gens de mon pays » de Gilles Vigneault, accompagnée à l'orgue par Madame Sylvie Toupin, organiste de la paroisse.

À la fin de la soirée, on a remis un volume aux 20 auteurs contemporains présents ainsi qu'aux artistes et techniciens qui ont collaboré au spectacle.

Un buffet a terminé la soirée et les gens présents on pu échanger entre eux, se procurer un livre et le faire dédicacer par l'auteur.



Réjean Olivier porte fièrement sa ceinture fléchée et est très heureux de l'hommage qu'on lui a rendu en cette soirée du 30 octobre 2010.

Photo : Jean-Marie Savage

Contes, légendes et récits de Lanaudière



Réjean Olivier

Dans *L'Encyclopédie de L'Agora*, section géographie.

Dans *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, Réjean Olivier nous fait redécouvrir la fabuleuse histoire de cette région luxuriante qu'est Lanaudière : des guerres franco-iroquoises à l'établissement du sieur de La Vérendrye à l'île aux Vaches, de l'accueil des réfugiés acadiens à l'intégration des seigneurs anglais, de Madeleine de Repentigny à Louis Cyr, du meurtrier Tom Nulty à la culture du tabac. Réjean Olivier donne ainsi la parole à des conteurs aussi colorés que les ceintures fléchées qui ont fait la gloire de Lanaudière, dont les Adélard Lambert, Louis-Joseph Doucet, Marcel Dugas, Robert de Roquebrune, Honoré Beaugrand et Rina Lasnier.

Contes, légendes et récits de Lanaudière

Collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs, 2010

ISBN 978-2-89583-230-0 - 74.95$

Réjean Olivier est né le 20 avril 1938 à Sainte-Elisabeth, comté de Berthier.
Ce bibliothécaire, bibliographe, bibliophile...



Sébastien Olivier, fils-aîné de l'auteur, reçoit un exemplairedu livre. Il est l'auteur d'un conte intitulé : « Le violon de Noël ». Il est accompagné d'un de ses jumeaux, Raphaël.

Photo : Stéphane Olivier

L'Histoire à apprendre

Le Blogue des Éditions de la Noraye

Claude Daigneault

CONTES, LÉGENDES ET RÉCITS DE LANAUDIÈRE
Auteur : Réjean Olivier
Éditions Trois-Pistoles

C'est une vaste entreprise dans laquelle se sont lancées les Éditions Trois-Pistoles afin de rassembler en gros volumes de près de 700 pages la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs. À ce jour, dix régions (y compris celle de Lanaudière) ont fait l'objet d'une publication, dont une « d'ailleurs », soit l'Acadie.

À une époque où Le Ministère de l'Éducation a fait disparaître, à toute fin pratique, l'enseignement de l'Histoire dans les écoles du Québec, il est heureux que des maisons d'édition comme Trois-Pistoles et Septentrion, entre autres, aient décidé d'y suppléer par la publication de textes qui révèlent de multiples facettes de notre passé francophone.

Le gros livre de 656 pages de Réjean Olivier m'a plu dès les premiers textes qu'il a assemblés. Depuis 20 ans que j'habite cette région, je n'avais pas imaginé que j'ignorais tant de faits historiques et tant d'auteurs.

Je n'ignorais pas que les Amérindiens avaient laissé des artéfacts, il y a des milliers d'années dans ce qui est devenu le village de Lanoraie, mais on ne m'avait pas enseigné l'intérêt que les îles de Berthier et de Sorel avaient représenté pour les chasseurs et cueilleurs qui furent les premiers habitants de cette région baignée par le fleuve.

Christian Morissonneau fait une récapitulation historique « sur les premiers arrivants » particulièrement intéressante ; les dates sont précises et les extraits de documents anciens qu'il cite jettent un éclairage fascinant sur des aspects peu connus ou pas du tout des débuts de l'histoire de la Nouvelle-France.

Au fur et à mesure que les pages filent sous nos doigts, on a l'impression d'être un touche-à-tout dans la bibliothèque d'un collège d'antan où les journées de congé pluvieuses ou neigeuses se passaient à la bibliothèque pour y découvrir des livres anciens et des auteurs oubliés.

Les livres de la série publiés par Trois-Pistoles, du moins ceux que j'ai consultés à des salons du livre depuis deux ans, ont une façon bien à eux de nous révéler des textes courts qui sont de véritables perles, comme de gros « morceaux choisis » à la prose emphatique représentatifs de leur époque.

Dans le livre de Réjean Oliviers des auteurs tels Honoré Beaugrand et Gustave Lanctôt, se révèlent d'excellents conteurs. Plus loin, c'est une véritable surprise de découvrir que la région de Lanaudière a été le lieu de naissance de personnages historique comme Chevalier de Lorimier qui a vu le jour à Saint-Cuthbert (la patrie des Villeneuve), non loin de Berthierville.

Des écrivains qui ont dépeint et raconté cette région portent des noms que l'on retrouve dans l'histoire de la littérature francophone du Québec : Robert de Roquebrune, Gabrielle Roy, Louis-Joseph Doucet, Léo-Paul Desrosiers, Marius Barbeau, Marcel Dugas, Rina Lasnier, etc.

Le texte de Ludger-Urgel Fontaine sur les déportés acadiens qui sont venus s'établir dans Lanaudière est très évocateur de cette nation et de son esprit d'entraide qui est encore aujourd'hui l'un des plus beaux traits des Acadiens.

« L'interminable exode », un récit de Gabrielle Roy, est très émouvant. Elle y raconte des épisodes de la vie de ses parents maternels, les Landry, des descendants d'Acadiens de Saint-Jacques-de-l'Achigan qui émigrèrent à Saint-Alphonse-Rodriguez, puis dans l'Ouest canadien.

Quelques textes sont consacrés à la rébellion de 1837-38 et démontrent qu'alors comme aujourd'hui les Lanaudois étaient de farouches nationalistes. Mais ces récits ont aussi l'avantage de nous démontrer que, comme à notre époque, le peuple était divisé en pro-Britanniques et en pro-Patriotes. Les motivations des citoyens ressemblent à celles que nous affichons encore à l'heure actuelle, que l'on soit indépendantiste ou fédéraliste.

On se surprend aussi à constater que certains problèmes sociaux qu'on évoque aujourd'hui à la télévision, comme la fuite des jeunes ruraux vers la ville, existaient déjà il y a 150 ans.

Enfin, ces textes choisis recèlent aussi plusieurs expressions ou vocables du temps passé et évoquent des mœurs et des coutumes dont on a gardé les traces. L'humour et le fantastique se disputent notre attention, autant que les textes plus sérieux.

L'anthologie est complétée par des notices biographiques des auteurs et une courte explication du texte choisi. De tels livres ont une utilité indéniable, bien que tous les textes ne soient pas d'égale valeur.

C'est une pièce de collection pour les bibliophiles avertis. Et les bibliothèques municipales et scolaires se doivent de les acquérir ou à tout le moins de les faire circuler à la demande de leurs abonnés. Un peuple qui ne connaît pas son histoire ne survivra pas.

Un livre de chevet que l'on savoure avec un goût de revenez-y.

Comme vous êtes chanceux, Claude Daigneault de l'avoir déjà en main!

J'ai mis seulement UN livre sur ma liste au Père Noël, et c'est celui-là : je suis bien sage depuis, j'attends et j'espère!

Bref... je suis extrêmement jalouse. (Et le fait que vous l'appreniez devrait logiquement vous faire apprécier encore plus le livre en question! Non, non, ne me remerciez pas.)

Dites, pour ceux qui ont manqué le lancement, y a-t-il d'autres endroits où Le Grand Barbu pourrait envoyer un lutin l'acheter? Près de Terrebonne?

Marie-Claude Ainey, gagnante du Prix de la nouvelle Réjean-Olivier
(Concours littéraire de Lanaudière 2010)

Je suis très heureuse que Monsieur Réjean Olivier ait accepté de venir nous rencontrer à « Pour vous et moi » canal 9 Lanaudière, le 28 janvier 2011.

Nous aurons alors amplement le temps de parler de ce livre qui me semble fort intéressant.

À bientôt Monsieur Olivier!

Suzanne Ferland,
Animatrice à la télévision communautaire de Saint-Gabriel-de-Brandon

---

D’une page à l’autre

Chroniques du passé

Serge Dion

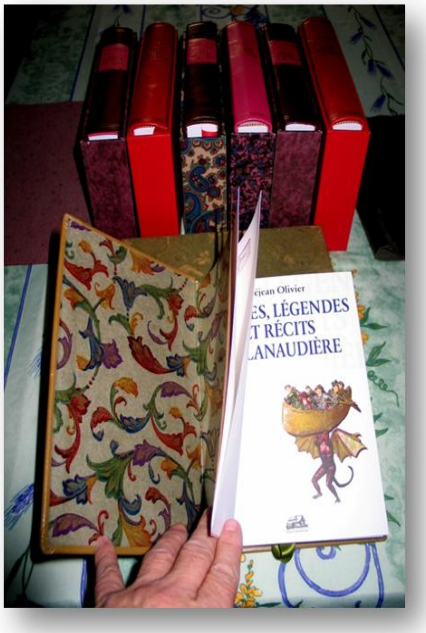
Dans son livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, Réjean Olivier nous expose sa vision de l’évolution d’une région qui s’est avéré des plus stratégiques au début de la colonie. Pour le faire d’une façon extrêmement documentée, il a colligé des textes signés par de nombreux écrivains québécois qui se sont penchés sur l’histoire, les légendes et les événements qui ont marqué Lanaudière. C’est ainsi qu’on y trouve des écrits de Gabrielle Roy, de Robert de Roquebrune, d’Honoré Beaugrand… qui nous livrent, à leur manière, des fragments d’histoire du Québec.

Une œuvre gigantesque, illustrée de magnifiques photos et tableaux de notre passé.
Aux Éditions Trois-Pistoles.

Renaud-Bray, ma librairie coup de cœur

Résumé

Dans *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, Réjean Olivier nous fait redécouvrir la fabuleuse histoire de cette région luxuriante qu'est Lanaudière : des guerres franco-iroquoises à l'établissement du sieur de La Vérendrye à l'île aux Vaches, de l'accueil des réfugiés acadiens à l'intégration des seigneurs anglais, de Madeleine de Repentigny à Louis Cyr, du meurtrier Tom Nulty à la culture du tabac.



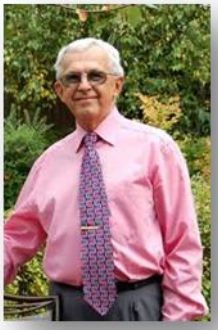
Quelques exemplaires du livre reliés plein cuir par Louis Grypinich, relieur d'art lanaudois. Photo : Réjean Olivier

QUOI DE NEUF À NOTRE LIBRAIRIE

SÉANCE DE SIGNATURE
Par RÉJEAN OLIVIER

Site web de la Librairie Martin

Réjean Olivier, auteur de *Contes, légendes et récits de Lanaudière* offrira des séances de signatures à la Librairie Martin, le jeudi 9 décembre et dimanche 12 décembre.



Un cadeau de Noël lanaudois approprié

Réjean Olivier vous convie à deux séances de signatures pour son livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière* à la Librairie Martin, le jeudi le 9 décembre, de 19h à 21h et dimanche le 12 décembre, de 14h à 16h.

Ce livre contient 100 contes, légendes et récits historiques et véridiques par 70 auteurs de Lanaudière, un chapitre par soir durant tout l'hiver…

Le livre est accompagné des biographies de chaque auteur et de renseignements bibliographiques.

Une bible pour Lanaudière!

Pour connaître les autres titres de Réjean Olivier, cliquez sur le lien suivant:

http://www.librairiemartin.com/productsearch.aspx?qs=olivier%2C+r%E9jean

Discussion du jour

Le Jasoir

Message par Lili, le dimanche 31 octobre 2010 - 11h52:

Hier soir j'ai assisté au lancement du livre de Réjean Olivier, *Contes, légendes et récits de Lanaudière*.

L'évènement se tenait à l'église de l'Île Dupas, la plus vieille paroisse de Lanaudière.

Artistes en arts visuels, danseurs, chanteurs et conteurs étaient au programme.

Coup de cœur pour la mémoire de nos racines!

Une soirée très intéressante!

Mon moment préféré a été lorsqu'un jeune conteur, François Desjardins (de ma famille) nous a raconté de belle façon la légende du curé Vincent Plinguet de l'île Dupas.

Victor-Lévy Beaulieu devait être là mais il est présentement en France pour recevoir un prix.

Sa maison d'édition publie le recueil des *Contes, légendes et récits de Lanaudière* et elle veut couvrir toutes les régions du Québec.

Cette soirée m'a fait me souvenir de mon grand-père maternel car lui aussi était un raconteur de légendes et de « faits » vécus extraordinaires.



Michelle Sarrazin a interprété le conte « Le fin voleur » (p. 397-405).

Ce qu'en pense Joane…

Vizzion 50 : Le Magazine

J'habite Lanaudière depuis peu de temps.

Cette anthologie est un incontournable pour les gens qui, tout comme moi, s'intéressent à l'histoire et à la culture lanaudoise.

L'auteur a regroupé des textes provenant de 70 auteurs différents.

Voici un travail remarquable que nous livre ici Monsieur Réjean Olivier.

Lanaudière surnommée « la région verte » est dotée d'un riche patrimoine à découvrir… Je vous invite donc chaleureusement à satisfaire votre curiosité avec le livre des *Contes, légendes et récits de Lanaudière* publié aux Éditions Trois-Pistoles.

Un très bel ouvrage!

Joane Charron



Réunion à l'église de l'île Dupas le samedi 11 décembre 2010 pour remercier les bénévoles qui ont participé à la veillée du lancement le 30 octobre précédent.

Photo : Jean Chevrette

Contes - Offrir les mots de Lanaudière

Michel Lapierre

Le Devoir **11 décembre 2010 Livres**



À retenir :

- ***Contes, légendes et récits de Lanaudière***
- **Par Réjean Olivier**
- **Éditions Trois-Pistoles**
- **Notre-Dame-des-Neiges, 2010, 664 pages**

À cause de son fondateur Barthélemy Joliette (1789-1850), marié à la seigneuresse Marie-Charlotte de Lanaudière, la ville de Joliette, comme toute la région de Lanaudière, toutes deux appelées ainsi en leur honneur, a la réputation d'être un tantinet conservatrice. Barthélemy Joliette s'opposait à Papineau et aux Patriotes, mais une autre représentante de la caste seigneuriale de la contrée, Louise-Amélie Panet, tante d'un insurgé en exil, lançait: «Vive le peuple!»

Elle poussait ce cri révolutionnaire intérieurement, de crainte de scandaliser ceux qui s'exclamaient en même temps: «Vive la reine!» Ce fait, elle le confia, dans une lettre, à son neveu Guillaume Lévesque, réfugié en France à la suite des révoltes de 1837-1838. L'anthologiste Réjean Olivier a inséré le texte dans *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, son vaste ouvrage illustré

La région est la terre par excellence de la ceinture fléchée, symbole des Patriotes. L'une des localités, L'Assomption, a longtemps développé un style particulier dans le tissage de cette parure populaire.

Écrivain natif de l'endroit, Robert de Roquebrune (1889-1978) raconte, dans *Testament de mon enfance*, qu'il admirait au grenier les vieilles ceintures fléchées dont les «longues franges semblaient des chevelures, le produit d'un scalp, les sanglants trophées d'une victoire iroquoise» ou les témoins des aventures chez les Sioux d'un ancêtre qui avait fait le commerce des fourrures dans l'Ouest nord-américain. Ce récit parlant n'a pas échappé à Olivier, le connaisseur.

Comment résister au charme des souvenirs de Roquebrune qui, grâce à de «longs serpents de laine colorée», met nos «voyageurs» d'autrefois sur le même pied que Sindbad le marin, d'Artagnan ou les personnages de Jules Vernes? L'écrivain a ingénument compris que notre folklore débouche, sans apprêt, sur l'universel.

Quant à Marcel Dugas (1883-1947), poète et essayiste originaire de Saint-Jacques-de-l'Achigan, pourquoi douter qu'il partageât cette vision? Il raconte qu'enfant, pour ébahir sa grand-mère, il se déshabilla pour enrouler autour de son corps des ceintures fléchées, comme autant de bandelettes dignes d'une momie égyptienne. L'Afrique emmaillotée par l'Amérique à la croisée du Nil et de la rivière de l'Achigan!

Dugas descendait de réfugiés acadiens venus dans la région après la Déportation de 1755-1757. L'anthologie présente d'ailleurs une version lanaudoise de la légende immortalisée dans Évangéline, de Longfellow: Martin retrouve son Ursule dans la «Nouvelle Acadie», près de Joliette.

En lisant « La Chasse-galerie », d'Honoré Beaugrand (1848-1906), né à Lanoraie, et « Un charivari », de Léo-Paul Desrosiers (1896-1967), né à Berthier, on songe à la ceinture fléchée des Patriotes et des descendants d'exilés acadiens, ce serpent magique, méprisé à tort, qui serre le monde entier.

Collaborateur du *Devoir*

****

Cher Monsieur Michel Lapierre.

Merci pour votre recension. Elle vient consacrer douze mois de travail acharné sur ma région bien-aimée. Pour moi, bibliothécaire retraité et bibliophile lanaudois, c'est aussi un point d'orgue de tout ce que j'ai fait pour les Miens.

Ainsi ce samedi p-m, nous nous réunissons, une vingtaine de bénévoles qui m'ont aidé lors de la veillée du lancement des *Contes, légendes et récits de Lanaudière* à l'église de La Visitation-de-l'île-Dupas. La soirée du 30 octobre fut un vrai succès.

Et je suis content de présenter aux Miens ce thésaurus de leurs plus beaux textes.

Votre article est pour moi le summum des recensions.

Joyeuses Fêtes alors et Mille fois MERCI!

Réjean Olivier

L'histoire en cadeau



Daniel Lemay

***La Presse*, le 18 décembre 2010**

L'automne nous a apporté un fort lot d'ouvrages sur l'histoire sociale, religieuse et culturelle du Québec, livres de belle tenue qui couvrent en textes et en images de vastes pans de notre passé, lointain ou récent.

Lanaudière en contes

Ils étaient peut-être colporteurs ou quêteux comme ces héros des *Contes, légendes et récits de Lanaudière* que vient de faire paraître aux Éditions Trois-Pistoles Réjean Olivier, l'ancien bibliothécaire du Collège de l'Assomption.

La page couverture montre une image de la chasse-galerie, cette folle équipée en canot - d'écorce, celui-là, mais volant - qui, à la suite d'un pacte entre Baptiste Durand et le diable, avait amené ses voyageurs de la Gatineau à Lavaltrie aller-retour en six heures.

La légende de la « Chasse-galerie » est l'œuvre d'Honoré Beaugrand (1848-1906), journaliste et écrivain qui a donné son nom a une station de métro.

Plus parce qu'il a été maire de Montréal que parce qu'il venait de Lavaltrie, le village voisin de Lanoraie sur le Chemin du Roy, premier chemin carrossable en Amérique du Nord.

Au nord des belles seigneuries de Terrebonne, de L'Assomption et de Saint-Sulpice se sont ensuite développés les cantons du régime anglais: Kilkenny, Rawdon, Kildare, Brandon. Ça fait pas mal d'histoire(s) ...

Ce «livre de bonne foi» illustré de 48 anciennes photographies choisies judicieusement, s'adresse à quiconque habite dans le «carré vert» Lachenaie-Berthier-Saint-Gabriel-Chertsey.

(704 p., 48 photos, 74,95$)

Une œuvre rien de moins que monumentale

Le pays de Lanaudière aussi coloré que ses ceintures fléchées

Planète Québec

Dimanche le 12 décembre, 2010



Victor-Lévy Beaulieu, directeur des Éditions Trois-Pistoles, est heureux d'annoncer la parution de *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, anthologie préparée et présentée par l'éminent bibliophile Réjean Olivier et constituant le dixième titre de la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs.

Le pays de Lanaudière, qui occupa longtemps une position stratégique dans la colonisation de la vallée du Saint-Laurent, est certes l'un des plus riches du Québec par l'histoire et la culture qui en ont marqué l'évolution depuis ses commencements.

Les Amérindiens, premiers occupants des lieux, ne firent pas la vie facile aux arrivants français mais la paix conclue, le pays de Lanaudière se peupla rapidement, donnant naissance à plusieurs des plus belles seigneuries du Québec et devenant le paradis des entrepreneurs, des maisons d'enseignement, des historiens, des romanciers et des poètes.

C'est à Réjean Olivier, un passionné d'histoire, personnage pivot

de la vie culturelle de son coin de pays, éminent bibliophile, bibliothécaire, éditeur et lui-même auteur, il a notamment publié le Dictionnaire des auteurs de Lanaudière, qu'a été confiée la tâche de préparer l'ouvrage, tâche dont il s'est acquitté avec le doigté d'un véritable chef d'orchestre.
Dans *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, Réjean Olivier nous fait redécouvrir la fabuleuse histoire de cette région luxuriante qu'est Lanaudière : des guerres franco-iroquoises à l'établissement du sieur de La Vérendrye à l'île aux Vaches, de l'accueil des réfugiés acadiens à l'intégration des seigneurs anglais, de Madeleine de Repentigny à Louis Cyr, du meurtrier Tom Nulty à la culture du tabac.

Réjean Olivier donne ainsi la parole à des conteurs aussi colorés que les ceintures fléchées qui ont fait la gloire de Lanaudière, dont les Adélard Lambert, Louis-Joseph Doucet, Marcel Dugas, Robert de Roquebrune, Honoré Beaugrand et Rita Lasnier. Somme toute, une œuvre rien de moins que monumentale.

CONTES, LÉGENDES ET RÉCITS DE LANAUDIÈRE
Réjean Olivier
LES ÉDITIONS TROIS-PISTOLES
704 pages plus un encart de 48 photos de 24 pages
2010 - 74,95$



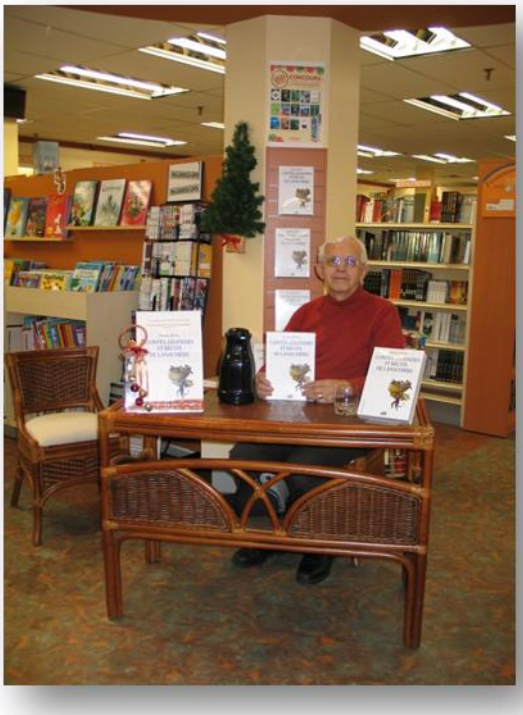
Portrait de Jean-Moyse Raymond (Saint-Mathieu de Laprairie, 1787 – Saint-Jacques, 1843). Vers 1805. Collection Talbot Johnson, Senneville.

(Photographie de la 4e couverture du livre)

Député de Leinster en 1841, marié en secondes noces avec Angélique Leroux, fille de Laurent, marchand de L'Assomption, Jean-Moyse Raymond fut marchand, manufacturier, officier de milice, homme politique, juge de paix et fonctionnaire et milita dans le parti canadien fondé par Louis-Joseph de Papineau. Il était le frère de Geneviève Raymond, épouse de Joseph Masson, seigneur de Terrebonne. Il porte la ceinture fléchée, symbole officiel de la région de Lanaudière.

Description

Dans *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, Réjean Olivier nous fait redécouvrir la fabuleuse histoire de cette région luxuriante qu'est Lanaudière: des guerres franco-iroquoises à l'établissement du sieur de La Vérendrye à l'île aux Vaches, de l'accueil des réfugiés acadiens à l'intégration des seigneurs anglais, de Madeleine de Repentigny à Louis Cyr, du meurtrier Tom Nulty à la culture du tabac.



Séance de signature à la Librairie Martin en décembre 2010.

Rencontre des bénévoles du lancement du livre

Contes, légendes et récits de Lanaudière

Journal L'Action

Le 14 Décembre 2010

Pour remercier les bénévoles qui ont participé à la veillée du lancement du livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière* tenue à l'église de La Visitation-de-l'Île-Dupas le 30 octobre dernier, l'organisateur principal de cette manifestation, Monsieur Réal Chevrette, a organisé une rencontre qui a réuni 15 personnes, dans la sacristie de la dite église, ce samedi 11 décembre dernier.

Avec du cidre de pomme pétillant et une bûche de Noël, ce fut la fête. L'auteur de légendes résidant à l'île Dupas, monsieur Michel Savage, auteur de 4 livres sur le sujet, et le romancier historique dont les ancêtres sont originaires du même endroit, Monsieur René Forget, avec ses faits généalogiques et historiques, tous deux ont su divertir l'assistance par leurs allocutions enrichissantes. Ensuite, le sacristain nous a fait voir un magnifique ostensoir en or orné de pierres précieuses que les paroissiens avaient offert au curé Vincent Plinguet lors de son 50e anniversaire de prêtrise; ce dernier a été curé de l'île Dupas durant 30 ans (1861-1891). Puis il a aussi permis d'observer l'Enfant-Jésus en cire de la crèche paroissiale qu'il montera cette semaine pour le Temps des Fêtes. Il a tenu à souligner que cette magnifique sculpture avait été restaurée il y a quelques années par une communauté de religieuses de Montréal. Pour clôturer la réunion, il a été permis d'aller dans le sous-sol de l'église pour voir le tombeau du curé Plinguet qui veille sur ses anciens paroissiens depuis près de 120 ans. Un après-midi tout en histoire, en généalogie et en éléments patrimoniaux.



Le maire de la municipalité de l'Île Dupas, Maurice Désy, entouré de Réal Chevrette, organisateur de l'événement, Réal Latour, sacristain de la paroisse depuis 50 ans et Réjean Olivier, auteur du livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*.



Le sacristain de l'Île Dupas, Réal Latour, montrant l'ostensoir que les paroissiens ont offert à leur curé, Vincent Plinguet, lors de son 50e anniversaire de prêtrise en 1883.



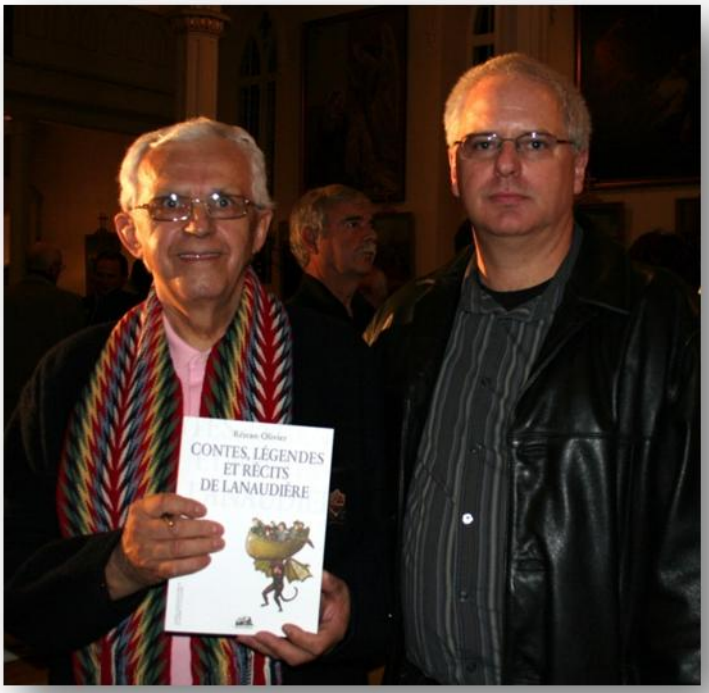
Dans la foulée des *Contes, légendes et récits de Lanaudière*

La SADC d'Autray a procédé à l'embauche de deux étudiants en histoire. Du 17 janvier 2011 au 27 mai 2011, ceux-ci auront principalement pour tâches de répertorier et de colliger l'information historique et littéraire, comme les contes et légendes, ou les récits de nos auteurs concernant les îles, et le fleuve de Lavaltrie à Saint-Barthélemy et d'instaurer le contenu d'un circuit historique. Il va sans dire que les informations ainsi recueillies et colligées orienteront la SADC vers l'identification de projets futurs.

Des contes de Gilles Rivest publiés aux Éditions Trois-Pistoles

La Revue de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie

Volume 19, no 12, 10 décembre 2010, page 8.



Gilles Rivest, historien de Saint-Ignace-du-Lac et de Saint-Michel-des-Saints et Réjean Olivier lors du lancement.

Le samedi 30 novembre dernier avait lieu le lancement du livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, par Réjean Olivier, à l'église de la Visitation-de-l'Île-Dupas.

Ce lancement-spectacle a donné à l'assistance un avant-goût de ce livre qui contient 100 récits de 50 auteurs anciens et 20 contemporains.

Les textes étaient tout d'abord au nombre de 450, puis les différentes étapes de sélection les ont ramenés à 96, par l'éditeur, Victor-Lévy Beaulieu, puis au nombre final de 100 par l'auteur.

Deux textes de notre historien local, Gilles Rivest, se retrouvent dans ce recueil.

Dans sa préface, Monsieur Olivier souligne : « Gilles Rivest, l'historien de Saint-Michel-des-Saints, qui marche sur les traces de Honoré Beaugrand, nous raconte la « Montée au chantier » et la « Légende de Joe l'embûché ».

Une comparaison très flatteuse, Honoré Beaugrand, étant bien connu comme auteur de récits de voyages et de contes, tout autant qu'en tant qu'homme politique, journaliste et propriétaire de journaux.

Les textes de Monsieur Rivest ont été précédemment publiés dans les bulletins de l'Association pour la protection du lac Taureau et peuvent être consultés en ligne sur leur site internet, www.aplt.org, dans les bulletins hiver 2006-07, été 2007, hiver 2007-08 et hiver 2008-09.

Le livre est disponible dans les librairies du Québec.



Réal Chevrette, animateur de la veillée du lancement le 30 octobre 2010.

La bibliothèque de… Christiane Charette, un entretien animé par Guy Berthiaume



Photo : Pierre Dury

Christiane Charette, une femme au parcours exceptionnel, animatrice chevronnée à Radio-Canada, nous parle de ses livres préférés et de sa passion pour la lecture.

Animation : Guy Berthiaume, président-directeur général de BAnQ

À l'Auditorium de la Grande Bibliothèque
Le mardi 1er février 2011 à 19 h 30

N.B. Sur Twitter, on nous annonce que Christiane Charette est en train de lire les *Contes, légendes et récits de Lanaudière*; c'est son livre de chevet.



Jean-Luc Asselin, violoniste, assistée de son épouse, Brigitte Olivier, et Jacques Larocque, crieur public, accueillent les invités sur le parvis de l'église de l'île Dupas lors de la veillée du lancement du livre le 30 octobre 2010.

Bonjour Monsieur Olivier,

Je suis en train de lire votre anthologie. J'en ai bien pour plus d'une semaine, car je le fais à travers d'autres occupations. Dois-je vous dire que je me délecte de cette partie de la vie dans un ancien manoir par Robert de Roquebrune qui me replonge dans mon histoire? Le texte de Monsieur François Lanoue dans lequel il répond à des questions sur le système seigneurial est remarquable.

Bonne journée,

Bertrand Bergeron, docteur en ethnologie
et compilateur des *Contes, légendes et récits du Saguenay-Lac Saint*-Jean (2004)

Merci cher Monsieur Bertrand Bergeron.

Vous ne pouvez pas savoir pas comment je suis si content d'être connecté avec vous...
Justement hier je me suis procuré 2 petits manuels sur les contes :

***Contes du Québec : recueil de contes choisis*. ERPI, 2010. - Vous y êtes cité en bibliographie à la page 249.**

***Treize contes fantastiques québécois : anthologie*. XYZ Éditeur. 2006.**

J'avais jadis déjà acheté ce livre et je l'avais donné à une bibliothèque. Ces deux livres sont présentés comme des manuels scolaires. Le dernier possède même un dossier d'accompagnement.

Quant à mon livre, un professeur de français au cégep Montmorency, Pascal Chevrette, a entrepris une étude pour la revue *Rabaska*. Il veut en faire une approche assez spéciale. Il devrait compléter ce travail d'ici mai. Il veut même intégrer les contes et légendes de Lanaudière dans son cours. Je vous tiens au courant et je vous enverrai son travail dès que je le recevrai.

Mes amitiés légendaires.

Réjean Olivier

Rebonjour Monsieur Olivier,

C'est une bonne chose que votre anthologie figure parmi les livres qu'on enseigne dans les écoles et cégeps de votre région : il rend disponible des textes probablement difficilement accessibles par ailleurs, et de plus, ne prouve-t-il pas, par sa présence, l'existence d'une authentique vie littéraire et intellectuelle dans votre région? Je n'omets pas sa richesse historique. Moi qui suis du Lac-Saint-Jean, j'habite une région qui n'a pas connu le régime seigneurial. De Roquebrune, j'ai lu avec délice tant sa prose est fluide *Testament de mon enfance* et *Les Habits rouges*. Cordialement,

Bertrand Bergeron

Bonjour Monsieur Olivier,

Je viens de terminer la lecture de votre anthologie. Je l'ai bien appréciée. Les contes étaient bien choisis, les légendes également. Certains récits m'ont touché, comme celui sur Adélaïde La Nouë. Votre bibliographie est impeccable, on sent le doigté d'un professionnel. J'avais l'impression de consulter un fichier de bibliothèque, tant vos fiches sont détaillées.

Je devrais rédiger mon compte rendu sous peu. Comme je n'écris pas vite et que je me bats avec la feuille blanche, cela pourra prendre une fin de semaine. Puis je vais le laisser cuver une semaine ou deux pour voir si je ne pourrais pas l'améliorer. Après, je vous l'enverrai. N'ayez crainte, ce sera positif.

Bonne journée,

Bertrand Bergeron

le 2 mars 2011

Recension

***Rabaska*, revue d'ethnologie de l'Amérique française**
Publiée par la Société québécoise d'ethnologie. Vol. 9, novembre 2011.

Bertrand Bergeron, ethnologue

OLIVIER, RÉJEAN. *Contes, légendes et récits de Lanaudière*, Paroisse Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, 2010, XL-658 p. ISBN 978-2-89583-230-0.

Dans les années 80 de l'autre siècle, Jacques Labrecque (1917-1995), qui s'était établi aux Éboulements en Charlevoix, fonda les Éditions et Disques Patrimoine avec l'ambitieux projet de diffuser des échantillons de la tradition orale de chacune des régions du Québec et de la francophonie canadienne. La collection qu'il créa pour l'occasion porte le titre évocateur de Géographie sonore du Québec et du monde francophone du Canada. Le temps lui a manqué pour mener à bien cette tâche gigantesque. Il est décédé au moment où il mettait en chantier le coffret (CD et livret d'accompagnement) consacré aux Îles-de-la-Madeleine mettant en valeur les contes recueillis par Anselme Chiasson qu'il voulait faire dire par la comédienne Viola Léger. De la géographie sonore, il nous reste les coffrets consacrés à Québec, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, au monde de la mer, aux contes et légendes. Faut-il voir dans son entreprise l'ancêtre des éditions Planète rebelle? Cette avenue reste à explorer.

Avec sa collection Contes, légendes et récit du Québec et d'ailleurs, qui ambitionne de recouvrir tout le Québec d'une immense courtepointe aux motifs variés, on peut légitimement se demander si Victor-Lévy Beaulieu ne poursuit pas, sur le mode littéraire, le projet initié par Labrecque. À la géographie sonore répondrait la géographie littéraire, au disque numérique, le livre.

Il y a du Rimbaud et du Ferron dans la motivation de Beaulieu. Qu'on se rappelle l'Alchimie du verbe dans laquelle l'auteur raconte l'«histoire d'une de [ses] folies». Il se délecte, écrit-il de «littérature démodée, latin d'église, livres érotiques sans orthographe, romans de nos aïeules, contes de fées, petits livres de l'enfance, opéras vieux, refrains niais, rythmes naïfs». Pour sa part, Ferron s'explique, dans une lettre au Devoir datée de 1980 (L'Alias du non et du néant), sur sa prédilection pour les monographies de paroisse : «Je me plais donc dans les humbles livres que leur conversion [les "Messieurs de l'Action catholique" devenus fédéralistes] a purgé de toute malice». Et, pour n 'être pas en reste, il y a du Beaulieu dans l'entreprise de Beaulieu tant les fantasmes de la jeune maturité nous poursuivent jusqu'à la prime vieillesse.

En 1974, il faisait paraître aux éditions de L'Aurore, Manuel de la petite littérature du Québec, ouvrage inspiré, de son propre aveu, par l'auteur des Contes du pays incertain, Jacques Ferron, dont l'ombre tutélaire plane sur la présente anthologie. Une boucle ne saurait être mieux bouclée. Voilà, en gros, une belle et généreuse généalogie. «Le fait est que chaque auteur crée ses précurseurs», écrivait avec justesse J. L. Borges.

De la belle région de Lanaudière — Ferron dirait «province» — nous parvient le dixième volume de cette mosaïque nationale en pleine élaboration. Beaulieu fut bien inspiré d'en confier la compilation à Réjean Olivier dont la feuille de route impressionne : bibliothécaire, bibliophile, écrivain, éditeur (Édition privée). Ces talents multiples transparaissent dans les plus infimes détails de l'anthologie.

La bibliographie est un modèle de précision et d'exactitude, les notices biographiques ne dépareraient pas un dictionnaire consacré aux auteurs, bien au contraire. L'iconographie est rien de moins que superbe. Travail d'orfèvre donc dans la réalisation éditoriale de l'ouvrage.

Réjean Olivier est un homme d'équipe qui a su s'entourer d'hommes et de femmes compétents pour le guider, au besoin, dans le choix de ses textes. Pour réaliser son anthologie, il a rassemblé pas moins de 450 écrits qu'il a proposés à l'éditeur, ce dernier en retenant 101, introduction et conclusion incluses, de 67 auteurs dont un anonyme. L'ampleur de cette compilation initiale s'explique par plusieurs facteurs : l'ancienneté de la colonisation de Lanaudière, une histoire qui s'échelonne du Régime français au Régime fédéral actuel en passant par le Régime britannique, la richesse de la vie intellectuelle de la région. En effet, nous apprend Olivier, «j'ai pu […] dénombrer les auteurs décédés (500) et les auteurs vivants (plus de 500). Une région qui peut se vanter de posséder une mosaïque de 1 000 auteurs est certes bénie des dieux» (p. XVIII).

Ouvrir une anthologie, c'est comme répondre à une invitation. On y renoue avec d'anciennes connaissances qu'on avait un peu négligées, on s'en fait de nouvelles qui nous surprennent par leur originalité. À côté des Morissonneau, Roquebrune, Gérin-Lajoie, Stevens, Beaugrand, Barbeau, Lasnier retrouvés avec plaisir, figurent des noms connus des spécialistes, des érudits et des férus d'histoire locale : Martel, Lanoue, Lambert et tant d'autres. Représentants de la culture lettrée et de l'orature font bon ménage ainsi que le souhaitait, à l'origine, Beaulieu. Réjean Olivier a eu l'heureuse idée de diviser son anthologie en deux parties : «La réalité du rêve» (38 textes) et «Le rêve de la réalité» (61 textes). Rêve et réalité sont cités à comparaître pour témoigner de leur cohabitation.

De leur confrontation et des textes qui en résultent, on peut induire deux démarches : la première, horizontale, qui arpente le territoire et l'offre à découvrir au lecteur (la réalité du rêve), la seconde, verticale, qui élève la pensée vers d'autres dimensions (le rêve de la réalité). Réjean Olivier nous conduit insensiblement de l'une à l'autre par deux textes : «Le village qui n'existait pas : Saint-Edmond», (Louis Pelletier, p. 274) et «Louis XVII à l'Île-du-Pads en 1875» (Réjean Olivier, p. 381). Le territoire réel débouche sur un village imaginaire, un fils de roi décapité finit ses jours à Lanaudière en dépit de la vérité historique. Était-ce voulu? On en doute, car alors le second texte aurait ouvert la deuxième partie.

Que sont les rêves devenus, questionne la première partie, rêves d'épopée en terre d'Amérique au contact de la brutale réalité d'une nature à domestiquer, d'Amérindiens à pacifier, d'inondations à affronter? Cette partie, diachronique, nous fait connaître les événements marquants de la vie lanaudoise : ses guerres avec les natifs du pays, son système seigneurial, l'immigration acadienne résultant du Grand Dérangement de 1755. «La corvée des fileuses» (J.-O. Fontaine, p. 201) recrée en Lanaudière l'atmosphère qui a présidé à la naissance, en France, des Évangiles des quenouilles.

Pour un commentateur du Royaume du Saguenay qui est né et vit toujours sur un territoire qui s'est ouvert à la colonisation sous le Régime britannique, l'évocation du régime seigneurial relève de l'exotisme. «Je vais vous décrire ma journée d'aujourd'hui» de Louise-Amélie Panet-Berczy (p. 146), seigneuresse d'Ailleboust, est instructif à cet égard et illustre que le Québec s'est développé de manière différente d'une région à l'autre à des époques diverses.

Bien des rêves se sont échoués sur les écueils du réel, alors que d'autres ont échappé au naufrage et nourri la marche civilisatrice des Lanaudois en leur procurant cette tension essentielle sans laquelle rien de durable n'est entrepris. Les rêves déçus d'hier ont été ravivés par les Lanaudois d'aujourd'hui qui leur ont conféré une nouvelle ferveur.

«Le Rêve de la réalité», d'intention synchronique, peut se comprendre autant comme une évasion temporaire du carcan du réel que la constitution d'un imaginaire qui, seul, donne sa dignité aux entreprises humaines. L'humanité n'est pas une fourmilière abêtie par un instinct grégaire, elle se définit par l'élan qu'une génération communique à une autre, un appel au dépassement.

Dans cette partie foisonnent les contes et les légendes ainsi que l'y contraint le titre programmatique de la collection. Un merveilleux rampant qui colonise le quotidien comme la «Légende de Joe l'embûché» (Gilles Rivest, p. 419) ou «Le fantôme de l'avare» (Beaugrand, p. 369); un merveilleux ascendant qui nous extirpe du réel pour nous introduire en maraude dans des contrées de Nulle Part comme les contes de Marie Bouilli (Ducharme, p. 519) et «Le fin voleur» (Michelle Sarrazin, p. 397). «Claude Grenache, l'homme fort» (Jean Provencher, p. 435) et «Louis Cyr et le Grand Capot» (Jean Chevrette, p. 436) se livrent au même tour de force, induisant à croire que le motif préexistait à leur performance. Le dessein de verticalité s'infléchit parfois dans la chronique familiale («Je me souviens de mémère» d'Olivier Valois (p. 456), «Adélaïde Lanouë» de Marcel Dugas (p. 528)) ou la restitution de coutumes disparues comme le charivari (Léo-Paul Desrosiers, p. 502), pour reprendre son élan dans un morceau de sagesse digne du Prophète de Gibran («La porte», Rina Lasnier, p. 538).

Quelques idiolectes et anglicismes (team, blackeye, shilelagh, chire, reel, snaque, boss, parsouète) trop peu nombreux pour dresser un lexique auraient nécessité, pour le bénéfice de lecteurs de la francophonie, une note explicative en bas de page.

Réjean Olivier a respecté l'esprit du projet éditorial de Beaulieu. Il nous présente un ouvrage riche et varié, accessible à tous les publics. Réservée aux seuls spécialistes, l'anthologie échouerait dans sa mission d'élaborer une culture commune.

Aussi s'en dégage-t-il quelque chose qu'on peut nommer l'âme d'un peuple. Cet heureux mélange d'auteurs connus et d'autres plus humbles, de littérature, de chroniques, d'histoire, d'orature, chacun y faisant entendre sa voix, tantôt discrète, tantôt triomphante, offre un beau démenti à Durham : nous avons une histoire et une littérature.

Le chœur de ces auteurs, s'il comporte quelques solistes de haute volés, fait entendre une voix unanime qui permet à Lanaudière de s'inscrire dans la grande chorale nationale. Pouvait-on attendre moins d'une région qui convie chaque été les Québécois et ceux qui les visitent à un festival de musique classique?

Il revient à Réjean Olivier le mérite d'avoir mis toutes ces voix au diapason pour nous proposer une œuvre bien orchestrée.

Bertrand Bergeron
Docteur en ethnologie (Université Laval)
et auteur de 5 livres sur les contes et les légendes
dont *Contes, légendes et récits du Saguenay - Lac-Saint-Jean* (Trois-Pistoles, 2004)

Bonjour monsieur Olivier,

J'ai trouvé bien mérité l'hommage que vous rend Monsieur Bertrand Bergeron que vous m'avez fait parvenir par courriel. Plus j'avance dans la lecture de ces contes, légendes et récits, plus j'ai plaisir à découvrir ma région d'origine et d'adoption.

J'ai retrouvé aussi des plumes connues, dont celle de Christian Morissonneau que j'avais eu plaisir à interviewer, il y a près de dix ans, alors que je préparais un reportage sur les bâtisseurs en tourisme lanaudois pour le magazine Commerce. Et, brièvement, la plume de Jean Provencher, un historien que je connais depuis une vingtaine d'années, à qui j'avais commandé des articles lorsque j'étais rédacteur en chef de la revue Forces et avec qui j'entretiens encore une correspondance. Évidemment, les noms de Rina Lasnier, François Lanoue, Louis Cornellier me sont familiers.

Bref, c'est non seulement un livre admirable que vous avez publié, mais une œuvre utile.

J'espère que vous vous portez bien, ainsi que votre épouse. Au plaisir,

Claude Gravel
Journaliste et auteur de *La Vie dans les communautés religieuses* (Libre expression)

Félicitations cher M. Olivier.

Quel texte élogieux qui crée en nous le désir de lire votre livre!

Irène Archambault, C.N.D.

Cher Réjean,

Merci pour cette bonne nouvelle. C'est merveilleux. Bravo!

Avec mon amitié.

+ Gérard Drainville, ancien évêque d'Amos, natif de l'île Dupas

---

Bonjour, Monsieur Olivier,

Vous pouvez être fier, avec raison, de votre compilation et de la riche documentation qui la sous-tend. Votre livre est impeccable. Cela d'autant plus qu'on ne sent pas le travail qu'il a fallu déployer pour le réaliser. Cocteau disait que le véritable travail consistait à effacer les marques du travail. Vous y êtes arrivé.
Cordialement,

Bertrand Bergeron

Félicitations, Réjean, pour ce nouvel apport à l'histoire de la communauté lanaudoise!

On peut dire que tu as une « retraite » vraiment prolifique. Tu es un formidable exemple d'implication pour nous qui te suivons. Mais arriverons-nous à réaliser ne serait-ce que le quart de ce que tu as déjà accompli ?

Mais je ne te dis pas cela pour que tu baisses les voiles.

Va aussi loin que tu en auras le goût!

Jean-Marie Gagnon,
Professeur de chimie retraité du Collège de l'Assomption

Bonjour Monsieur Olivier,

Un petit mot en ce dernier matin hivernal pour vous remercier du travail que vous faites. Grâce à vous, de nouvelles générations pourront comprendre leur histoire et s'imprégner de l'imaginaire de leurs aïeux. Monsieur Lévy Beaulieu ne vous a pas choisi au hasard, lui-même étant un grand chercheur. Il a su reconnaître votre talent et votre ardeur à la tâche. Je n'ai pas oublié votre invitation de l'an dernier. Oui, j'aimerais bien partager quelques moments à me balancer, placoter et par la même occasion, vous inviter à signer mon exemplaire.

Déjà demain, le printemps! J'ai vu mon premier voilier d'outarde hier et semé mes annuelles et tomates (fête de saint Joseph oblige, une tradition établie par mon grand-père de qui j'ai hérité mon amour des semences). Je m'émerveille encore à chaque fois et verse toujours une petite larme (un peu braillarde) par le geste posé. À mes yeux, c'est le geste sacré entre tous; celui par qui l'humanité a su prospérer et se développer. J'ai essayé de transmettre ce sentiment à mes élèves (j'avais organisé un midi jardinage) et eux aussi ont été émus. J'ai trouvé ça bien chouette!

Là-dessus, je vous souhaite un beau printemps qui vous chauffera la couenne comme dit la chanson!

Tourlou!

Maryse Laferrière

Bonjour monsieur Olivier,

Je réponds en retard à vos courriels, mais vous savez que je ne fréquente Internet que deux fois la semaine.

Je pense que j'aurais bien du mal à me défaire de ma bibliothèque - infiniment moins garnie que la vôtre - comme vous le faites présentement. Du moins avez-vous la satisfaction de savoir que vos livres seront bien traités.

J'espère que vous répondrez favorablement à l'éditeur qui vous offre de publier la suite lanaudoise de votre compilation. Bonne journée,

Cordialement,

Bertrand Bergeron

Félicitations Monsieur Olivier.

Encore une incomparable réalisation! Que de recherches et de précision…

Vous êtes exceptionnel, franchement, de compiler tous ces renseignements qui seront des archives pour les générations futures.

Merci de me renseigner sur toutes vos entreprises, cela m'inspire et me donne de l'énergie.

À bientôt.

Marie Côté, auteure et poète

Toutes mes félicitations pour cette nouvelle publication, qui s'ajoute à de fort nombreuses autres.

De notre côté, la révision de notre livre avance. Le travail sera terminé sous peu, une fois les cours et les examens complétés.

Bien cordialement,

Pierre Lanthier,
Co-auteur de l'*Histoire de Lanaudière*

Index par sujets des documents consultés

Acadiens

(*)[37] Fontaine, Joseph-Octave, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1845 – Québec, 1890), « La corvée des fileuses; scènes acadiennes ». Dans : Annuaire de l'Institut canadien de Québec. Québec, Imprimerie Augustin Côté et cie, 1875, no 2. Pp. : 27-37.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 201-214.

(*) Fontaine, Ludger-Urgèle, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1835 – L'Assomption, 1892), « Les Acadiens du district de Joliette ». Dans : Dièreville, Monsieur de, 17e siècle, Voyage du Sieur de Diéreville en Acadie: précédé d'une introduction et suivi de notes et d'extraits, par L.-U. Fontaine. Saint-Jacques-de-l'Achigan, Éditions du Pot de fer, 1990. (Collection Le Bibliophile de la seigneurie, no 16). Pp. : 123-141. Titre de départ : Relation du voyage de Dièreville en Acadie ou Nouvelle-France. Réimpression de l'édition de 1885 publiée par l'Imprimerie A. Côté, Québec.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 97-111.

Fontaine, Ludger-Urgèle, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1835 – L'Assomption, 1892), « Le vieillard acadien ». Dans : Diéreville, Monsieur de, 17e siècle, Voyage du Sieur de Diéreville en Acadie : précédé d'une introduction et suivi de notes et d'extraits, par L.-U. Fontaine. Saint-Jacques-de-l'Achigan, Éditions du Pot de fer, 1990. (Collection Le Bibliophile de la seigneurie, no 16). Pp. : 169-172. Titre de départ : Relation du voyage de Dièreville en Acadie ou Nouvelle-France. Réimpression de l'édition de 1885 publiée par l'Imprimerie A. Côté, Québec.

Landry, Jean-Bernard, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1937-), « Le bicentenaire acadien à Saint-Jacques ». Dans : Une nouvelle Acadie : Saint-Jacques-de-l'Achigan [1772-1972]. Joliette, 1972. Pp.361-365.

Poulin, Pierre, (1823-1901), « Les Acadiens ». Dans : Légendes du Portage. Montréal, Maxime, 2001. Pp. : 29-31.

Ricard, François, 1947- , « La saga des Landry ». Dans : Gabrielle Roy, une vie; biographie. Montréal, Boréal, 1996. Pp. : 18-23.

Roy, Pierre-Georges, (1870-953), « Saint-Jacques-le-Majeur de l'Achigan ». Dans : Bulletin des recherches historiques. Vol. 2, no 2, février 1896. Pp. : 17-18.

Agriculture

« Agrotourisme ». Site web Prenez l'air de Lanaudière. 1 p.

Fêtes (Les) gourmandes de Lanaudière. « Goûtez… Une bouchée à la fois! ».
Site web Fêtes gourmandes de Lanaudière. 1 page.

[37] (*) Les textes précédés d'un astérisque entre parenthèses ont été inclus dans le livre Contes, légendes et récits de Lanaudière.

Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918-), « Envol ». Dans : Pour que vivent bêtes et gens : histoire de l'agriculture de Lanaudière. Joliette, La Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière, 1984. Pp. : 190-191.

Amérindiens

Barré, Georges, (1944-), « Amérindiens (Les) à Lanoraie ». Dans : Lanoraie. Rédaction: Comité du livre souvenir, sous la direction de Réjeanne Beaudoin. Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils, 1987. (Collection Les Albums souvenirs québécois). P. : 9.

(*) Bernard, Harry, « Chez les Têtes-de-Boule ». Dans : Portages et routes d'eau en Haute-Mauricie. Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1953. Collection L'Histoire régionale, no 12). Pp. : 99-110.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 125-135.

(*) Gélinas, Claude, « La réserve de Manouane ». Extrait de : « La création des réserves atikamekw (1895-1950), ou quand l'Indien était vraiment un Indien ». Dans : Recherches amérindiennes au Québec. Vol. XXXII, no 2, 2002. Pp. 41-43.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 121-124.

(*) Lacombe, Albert, (Saint-Sulpice, 1827 - 1916), « Un enlèvement par les Algonquins au XVIIe siècle ». Dans : Le père Lacombe : l'homme au bon cœur d'après ses mémoires et souvenirs recueillis par une sœur de la Providence (Marie-Olive, sœur, f.c.s.p., Marie-Armina Lavallée, Saint-Norbert, 4 février 1857 - 15 octobre 1938, fille de Louis et de Olive Briset(te). Montréal, Imprimé au Devoir, 1916. Pp. : (1)-4.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 41-43.

Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918-), « Manawan ». Dans : Regards sur la paroisse cathédrale et le diocèse de Joliette. Joliette, L'Auteur, 1996. Pp. : 126-127.
Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918 -), « Un long travail de la nature et un infini labeur humain : des Amérindiens aux Blancs ». Dans : Joliette de-Lanaudière : fragments d'histoire. Saint-Alexis, L'auteur, 1977). Pp. : 12-16.

Arts, musique et patrimoine

« Église (L') de la Visitation, Île Dupas ». Site web de l'Université du Québec Musique et orgues : église de la Visitation, Île Dupas.

Locat, Raymond, « La musique en ville : les De Lanaudière (Chapitre I) ». Dans : La tradition musicale à Joliette : 150 ans d'histoire. Joliette, S.é., 1993. Pp. : 91-94.

Locat, Raymond, « La première fanfare (Chapitre II)». Dans : La tradition musicale à Joliette : 150 ans d'histoire. Joliette, S.é., 1993. Pp. : 95-97.

Maurault, Olivier, (1886-1968), « Les peintres de la Montée Saint-Michel (Narcisse Poirier) ». Dans : Cahiers des dix, no 6 (1941). Pp. 49-65.

Célébrités

Bibaud, jeune, 1824-1887, « Jean-Baptiste Meilleur ». Dans : Le panthéon canadien : choix de biographies. Nouvelle édition revue, augmente et complétée jusqu'à ce jour par Adèle et Victoria Bibaud. Montréal, Jos. M. Valois, libraire-éditeur, 1891.

Bock, Yvon, « Charles-Baptiste Bouc, député de Terrebonne ». Dans : Bulletin des recherches historiques. Vol. 52, no 9. Pp. : 259-265.

Aumont, Gérald, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1911 -), « Louis Cyr : le tir de chevaux ». Dans : Québec-histoire. Vol. 1, no 5-6 (mai - juillet 1972). Pp. : 87-90.

Casaubon, Louis, (Île Dupas, 1832 – Montréal, 1912), « L'honorable Louis-Siméon Morin ». Dans : Histoire intime du Collège de l'Assomption : 1847-1852. Montréal, Maxime, 2001. Pp. : 154-163.

(*) Chevrette, Jean, (Joliette, 1959 -), « Louis Cyr et le grand capot ». Propos recueillis par Pierre-Michel Gadoury. Dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. P. 105.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : p. : 436.

(*) Chevrette, Jean, (Joliette, 1959 -), « L'exhumation des restes funéraires de Louis Cyr (Saint-Jean-de-Matha)». Propos recueillis par Pierre Michel Gadoury et raconté par madame Ducharme de Saint-Jean-de-Matha, alors âgée de douze ans au moment des événements. Dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. P. 107.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : p. : 437.

Despatis, Aimé, (Terrebonne, 1922 - L'Assomption, 2009), « François-Hyacinthe Séguin, notaire à Terrebonne de 1808 à 1847 ». Texte publié dans La Revue de Terrebonne, sous la chronique « Brin d'histoire ».

Dupuis-Leman, Josette, (1919-), « Fin du XVIIIe siècle : les Dupuis à Saint-Jacques-de-l'Achigan (Chapitre 3) ». Dans : Dupuis frères, le magasin du peuple : plus d'un siècle de fierté québécoise. Montréal, Stanké, 2001. Pp. : 17-20.

Fauteux, Joseph-Noël, « L'abbé Lepage ». Dans : Essai sur l'industrie au Canada sous le régime français. Québec, Imprimé par Ls.-A. Proulx, 1927. Volume II, pp. : 282-307.

Hébert, Bruno, (1937-), « Jean-Léon, le merveilleux! ». Dans : Frère Jean-Léon Riopel, clerc de Saint-Viateur, 1917-2004. Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur du Canada, Secrétariat provincial, 2005. Pp. : 11-13.

Hétu, Jean, (1946-) « L'ancêtre de la famille Hétu, Georges Estu dit Lafleur à Lavaltrie sous le régime seigneurial ». Dans : Georges Estu(r) dit Lafleur, ancêtre de la famille Etu(e) ou Hétu, pionnier de Lavaltrie et sa descendance. Montréal, Archiv-Histo, 2008. 1 page.

Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918-), « Sœur Marie Jean-Eudes, s.s.a. (1897-1978), botaniste ». Dans : Saint-Damien de Brandon, 1867-1994. [Saint-Damien-de-Brandon] : Comité des fêtes du 125e de Saint-Damien-de-Brandon, impression 1994. Pp. : 464-465.

Laporte, Marc, (Joliette, 1936 -), « Camille-A. Roussin aux commandes de Joliette durant quatorze ans ». Dans : Les 30 ans de « L'Action », l'héritier des grands journaux lanaudois : album-souvenir. (Léo-Paul Hébert et alii). Joliette, Transcontinental, 2003. Page 30.

Laporte, Marc, (Joliette, 1936 -), « Monseigneur Joseph-Arthur Papineau, promoteur de nombreuses initiatives ». Dans : Les 30 ans de « L'Action », l'héritier des grands journaux lanaudois : album-souvenir. (Léo-Paul Hébert et alii). Joliette, Transcontinental, 2003. Page 31.

(*) Léveillé, Maurice, (Sainte-Marie-Salomé, 1930 -), « Biographie d'un paroissien dévoué, René Léveillé (Sainte-Marie-Salomé) ». Dans : Journal d'un retraité 2001. Lachine Galèze, 2002. Pp. : 69-82.
- « Le p'tit mon oncle ». Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 571-581.

Léveillé, Maurice, (Sainte-Marie-Salomé, 1930 -), « Mgr Langlois, supérieur du Collège de l'Assomption ». Dans : Journal d'un retraité 1996. Lachine Galèze, 1997. Pp. : 179-190.

Morissonneau, Christian, (1946-), « Une victime de l'hiver, le père Anne de Nouë ». Dans : Filles du fleuve : les îles de Berthier et de Sorel. Par Christian Morissonneau ; photos de Pierre Phillipe Brunet et de Christian Morissonneau ; préface de Normand Gariépy. Montréal, Hurtubise HMH, 2002. Pp. :73-74.

Nantel, Adolphe, (1886-1954), « La femme forte de la Matawinie ». Dans : À la Hache. Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1932. p. 22-25.

(*) Provencher, Jean, « Claude Grenache, l'homme fort (Saint-Jacques-de-l'Achigan) ». Extrait d'une carte dessinée par C. Courcy (1973) dans la collection Quelques hommes forts du Québec, réalisée par Réjean Courcy, Michel Hamelin, Donald Labrecque et Michel Vanasse. Montréal, Éditions Québécoises, 1973 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 101-102.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : p. : 435.

Rondeau, Clovis, (1881-1969), « Les aventures de Jean-Louis Légaré (Chapitre I)». Pp. : 41-49. « La mission métisse (de 1871-77) (Chapitre IV) ». Dans : La montagne de bois, 1870-1920. Willow-Bunch, Sask., 1970. Pp. : (51)-61.

Roy, Christian, (1913-1995), « Juneau Laurent Salomon, fondateur de Milwaukee (et autres biographies) ». Dans : Roy, Christian, (1913-1995) et Onil Therrien (1947-), Histoire de Saint-Paul l'Ermite. Le Gardeur. [Le Gardeur] : C. Roy ; O. Therrien, [1985]. Pp. : 242-243.

Trépanier, Léon, « Cléophas Beausoleil, figure que ne peut oublier Saint-Gabriel-de-Brandon ». Dans : On veut savoir. Montréal, Imprimerie Saint-Joseph, Septembre 1962. Tome IV. Pp. : 89-90.

Trépanier, Léon, « Le fils de Michel Bibaud était aussi une personnalité ». Dans : On veut savoir. Montréal, Imprimerie Saint-Joseph, Juin 1961. Tome II : Pp. : 105-106.

Trépanier, Léon, « L'Irlandais Bernard Monday, fondateur de Saint-Gabriel-de-Brandon ». Dans : On veut savoir. Montréal, Imprimerie Saint-Joseph, Décembre 1961. Tome III : Pp. : 67-68.

Trépanier, Léon, « Maxime Duhaime, l'homme fort de Saint-Didace, a trouvé son Waterloo ». Dans : On veut savoir. Montréal, Imprimerie Saint-Joseph, Juin 1961. Tome II. Pp. 95-96.

Trépanier, Léon, « On l'a beaucoup regretté, et pour cause, le maire Cassidy ». On veut savoir. Montréal, Imprimerie Saint-Joseph, Septembre 1962. Tome IV. Pp. : 72-74.

Trépanier, Léon, « Le premier millionnaire canadien-français a débuté comme commis de magasin ». On veut savoir. Montréal, Imprimerie Saint-Joseph, Décembre 1961. Tome III : Pp. : 96-97.

Weider, Ben, (1924-2008), « Amour, fiançailles et mariage à Saint-Jean-de-Matha ». Dans : Louis Cyr, l'homme le plus fort du monde. Montréal-Nord, VLB Éditeur, 1976. Pp. : 61-72.

Chemin du roi

Caron, Ivanhoé, (1875-1941), « Confection des routes ». Dans : La colonisation du Canada sous la domination française : précis historique. Québec, 1916. Pp. : 63-64.

Laplante, Jean de, (1919 – Lanoraie, 2004), « Notes sur les anciens chemins ». Dans : La Culture de la côte. Beauport, MNH, 2002. Pp. 48-51.

Sanfaçon, Roland, « La construction du premier chemin Québec-Montréal et le problème des corvées (1706-1737) ». Dans : Revue d'histoire de l'Amérique française. Vol. 12, n° 1, 1958. Pp. : 3-29.

Trépanier, Léon, « Ces beaux voyages à pied entre Québec et Montréal ». Dans : On veut savoir. Montréal, Imprimerie Saint-Joseph, Septembre 1962. Tome IV. Pp. : 86-87.

Colonisation

Aubin, Florian, (1922-), « Les engagés du Nord-Ouest ». Dans : La paroisse de Saint-Cuthbert, 1765-1980. Tome 1 : Histoire et album-souvenir. Pp. : 239-240.

Aubin, Florian, (1922-), « Extraits des registres de Saint-Cuthbert : à l'occasion de ces voyages dans les Pays d'En-Haut ». Dans : La Paroisse de Saint-Cuthbert, 1765-1980. Tome 1 : Histoire et album-souvenir. Pp. : 241-242.

Bouchette, Joseph, (1774-1841), « Les townships Kildare et Kilkenny et Abercrombie ». Dans : Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique. Londres, Faden, 1815. Pp. : 251-253. (Colonisation)

Courteau, Guy, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1897 - 1970) et François Lanoue (Saint-Jacques, 1918 -), « Colonisation et émigration ». Dans : Une nouvelle Acadie : Saint-Jacques de l'Achigan, 1772-1947. (Sans lieu, Sans éditeur, 1949). Pp. : 263-266.

Desrosiers, Léo-Paul, (Berthierville, 1896 - 1967), « En pays de colonisation, vers 1848 ». Dans : Nord-sud. Extrait de : Roy, Camille, Morceaux choisis d'auteurs canadiens. 11e édition. Montréal, Beauchemin, 1959. Pp. : 366-368.

Desrosiers, Léo-Paul, (Berthierville, 1896 - 1967), « Les grandes rafales qui nettoyaient le ciel… (Chapitre II) ». Dans : Nord-sud. Présentation et jugements critiques de Maurice Lemire ; chronologie et bibliographie d'Aurélien Boivin. Montréal, Fides, 1980. (Collection Bibliothèque québécoise). Pp. : 30-42.

Desrosiers, Léo-Paul, (Berthierville, 1896 - 1967), « La neige livide… (Chapitre XX) ». Dans : Nord-sud. Présentation et jugements critiques de Maurice Lemire ; chronologie et bibliographie d'Aurélien Boivin. Montréal, Fides, 1980. (Collection Bibliothèque québécoise). Pp. : 210-213.

Drapeau, Stanislas, (1821-1893), « Colonisation des cantons ». Dans : Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans (1851 à 1861) : constatant les progrès des défrichements, de l'ouverture des chemins de colonisation et du développement de la population canadienne française. Québec, Typographie Léger Brousseau, 1863. Pp. : 411-416, 420-426 et 434-435.

Ducharme, Gonzague, (1876-1950), « Description de Saint-Gabriel-de-Brandon (Chapitre I) », « Les pionniers (Chapitre II) ». Dans : Histoire de Saint-Gabriel de Brandon et de ses démembrements : Saint-Damien, Saint-Didace, Saint-Charles de Mandeville, Saint-Cléophas, Saint-Edmond, etc., à travers les registres et en marge / [introduction de Casimir Hébert] ; [lettre-préface de Benjamin Sulte]. Montréal, G. Ducharme, libraire-éditeur, 1917. Pp. : (7)-23.

(*) Gérin-Lajoie, Antoine, (1824-1882), « Une paroisse comme on en voit peu (Rivardville)». Dans : Jean Rivard, économiste, pour faire suite à Jean Rivard, le défricheur. 2e édition revue et corrigée. Montréal, J.-B. Rolland & Fils, Libraires-éditeurs, 1876. Pp. : (198)-209.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 171-180.

Hamelin, Louis-Edmond, (Saint-Didace, 1923 -), « La marche du peuplement à l'intérieur du diocèse de Joliette ». Dans : Notes d'histoire sur le diocèse de Joliette. Joliette, (Sans éditeur), 1951. Pp. : (9)-17. « (...) quelques notes historiques compilées lors du dix-septième congrès annuel de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, tenu à Joliette, en septembre 1950. »

Hamelin, Louis-Edmond, (Saint-Didace, 1923 -), « Le rang à Saint-Didace… ». Dans : Notes de géographie. Université Laval, Publications de l'Institut d'histoire et de géographie. No 3, mai 1953. Pp. : 1-7.

(*) Pelletier, Louis, (Joliette, 1952 -), « Le village qui n'existe pas : Saint-Edmond ». Dans : Joliette-Journal, 22 août 1990. P. 27.
Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 274-275.

(*) Provost, Théophile-Stanislas, (1835-1904), « Agriculture : lecture sur la colonisation des cantons du nord, par le Rév. Monsieur Provost ». Dans : Journal de l'instruction publique, 1866, pp. : 162-163 et 1867, pp. : 4-9.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 187-192.

Provost, Théophile-Stanislas, (1835-1904), « Joliette, Saint-Jean-de-Matha, Saint-Damien, Sainte-Émélie-de-l'Énergie (sic), Saint-Alphonse, Sainte-Béatrix, Saint-Côme, Saint-Zénon de Mantawa ». Dans : La bourse et la vie ou Histoire du Nord de Joliette. Édité par Réjean Olivier. Joliette, Édition privée, 1983. Pp. : 28-57. Comprend la photo reproduction de: La bourse et la vie : recueil de renseignements utiles et d'informations exactes sur les Cantons du Nord et en particulier sur le territoire de la Mantawa / par Th. S. Provost. [Joliette. S.é.], 1883 (Joliette [Québec], Imprimerie du Collège Joliette). Pp. : 32-91.

Rivest, Gilles, (Saint-Michel-des-Saints, 1960-), « Introduction » et « Évolution de la jeune colonie ». Dans : Saint-Ignace du Lac : un rêve inondé : la naissance du réservoir Taureau. Saint-Michel-des-Saints, G. Rivest, 1996. Pp. : (14)-19

Rondeau, Clovis, (1881-1969), « Le curé Louis-Romuald Fournier ». Dans : Saint-Félix-de-Valois. Montréal, Société des missions-étrangères, 1953. Pp. : 89-101.

(*) Royal, Joseph, (Repentigny, 1837 - 1902), « La Mantawa : récit de voyage ». Dans : La vallée de la Mantawa : récit de voyage. Montréal, Typographie Le Nouveau-Monde, 1869. Pp. : (7)-18.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 193-200.

Trépanier, Léon, « Le village de l'Industrie devenu la cité de Joliette ». On veut savoir. Montréal, Imprimerie Saint-Joseph, Septembre 1962. Dans : Trépanier, Léon, On veut savoir. Montréal, Imprimerie Saint-Joseph, Septembre 1962. Tome IV. Pp. : 71-72.

Contes

(*) Aubin, Réal, (Saint-Norbert, 1927 -), « La côte du diable (Saint-Norbert) ». Ce récit est extrait de Saint-Norbert de Berthier. Manuscrit dactylographié de 112 pages (1947) conservé aux archives des Clercs de Saint-Viateur à Joliette, dossier Légendes et édité dans : Légendes de Lanaudière. Par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. P. 121-122.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 462-464.

(*) Aubin, Réal, (Saint-Norbert, 1927 -), « Le lac des innocents (Saint-Norbert) ». Ce récit est extrait de Saint-Norbert de Berthier. Manuscrit dactylographié de 112 pages (1947) conservé aux archives des Clercs de Saint-Viateur à Joliette, dossier Légendes et édité dans : Légendes de Lanaudière. Par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. P. 127-128.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 406-407.

(*) Barry, Robertine, « Madeleine de Repentigny ». Dans : Françoise, pseudonyme de Barry, Madeleine, Chroniques du lundi. Montréal, Sans éditeur, 1895. Pp. : 143-146 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 83-86.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 305-307.

Desrosiers, Léo-Paul, (Berthierville, 1896 - 1967), « Fécite ». Dans : Âmes et paysages. Montréal, Éditions du Devoir, 1922. Pp. : (9)-22.

(*) Desrosiers, Léo-Paul, (Berthierville, 1896 - 1967), « Un charivari ». Dans : Âmes et paysages. Montréal, Éditions du Devoir, 1922. Pp. : (25)-36.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 502-509.

(*) Doucet, Louis-Joseph, (Lanoraie, 1874 - 1959), « Le colporteur (Berthierville)». Dans : Les palais d'argile. Québec, L'Auteur, 1916. Page 25 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. :17-18.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 444-445.

(*) Doucet, Louis-Joseph, (Lanoraie, 1874 - 1959), « Philidor Mascapoux ». Dans : En regardant passer la vie. Montréal, Édition de la Tour de pierre, Publié par la Maison J. G. Yon, 1925. Pp. : 53-59.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 489-494.

(*) Doucet, Louis-Joseph, (Lanoraie, 1874 - 1959), « Le quêteux sucré ». Dans : Autant en emporte le vent. Montréal, Maison J.-G. Yon, Éditrice, 1928. Pp. : 36-44.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 495-501.

(*) Doucet, Louis-Joseph, (Lanoraie, 1874 - 1959), « Le rêve de Champagne ». Dans : En regardant passer la vie. Montréal, Édition de la Tour de pierre, Publié par la Maison J. G. Yon, 1925. Pp. : 7-14.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 482-488.

Farly, Viateur, « Jean-Brette à l'épluchette ». Dans : La corvée / Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Montréal, Éditions de l'Agence Duvernay incorporée, 1946. Pp. : 37-45.

Fontaine, Ludger-Urgèle, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1835 – L'Assomption, 1892), « Le charlatan et les trompettes ». Dans : Une poignée de vérités à propos des dernières fêtes. Par Charles L'Épine. Montréal, Le Nouveau monde, 1872. Pp. : 15-17.

Forest, Ernest, « Madame Jacques ». De source inconnue, peut-être Le guide de Joliette. Voir les archives des Clercs de Saint-Viateur, Joliette, dossier Légendes et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 67-70.

Guilbault, Odilon, (L'Assomption, 1841 – L'Assomption, 1905), « Le diable s'en mêle (L'Assomption) ». Dans : Roy, Christian, L'histoire de L'Assomption. L'Assomption, Édité par la Commission des Fêtes du 250e, 1967. P. 524. Document 29. Extrait des carnets de l'abbé Guilbault conservés au Centre régional d'archives de Lanaudière et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 49-50.

(*) « Jean Nicoquette ». Conte. Raconté par Marc Brien, 69 ans, le 3 décembre 1974, à Sainte-Marie-Salomé. Collection Robert Bouthillier. Enregistrement no 160. 4.23 min.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 289-292.

Laberge, Charles, (1927-1874), « Un conte populaire / Terrebonne ». Dans : L'avenir. Montréal, Samedi 19 février, 1848, no 16.

Lambert, Adélard, (1867-1946), « L'abeille et le crapaud ». Raconté par madame J.-B. Lambert. Dans : Contes populaires canadiens : collection Adélard Lambert. Préparée et préfacée par Gustave Lanctôt. [Lancaster, Pa.]: Published by The American Folk-lore Society with the cooperation of the National Museum of Canada and the Canadian Branch of the American folk-lore Society, [1923?]. Pp. : 17-20.

(*) Lambert, Adélard, (1867-1946), « L'aiguille qui parle ». - Raconté par madame J.-B. Lambert. - Dans : Contes populaires canadiens : collection Adélard Lambert. - Préparée et préfacée par Gustave Lanctôt. - [Lancaster, Pa.] : Published by The American Folk-lore Society with the cooperation of the National Museum of Canada and the Canadian Branch of the American folk-lore Society, [1923?]. - Pp. 18-20.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 299-303.

Lambert, Adélard, (1867-1946), « La belle et la laide ». Journal of american folk-lore, 1923. Vol. 36, pp. : 245-249. Et dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- , et Tremblay, Gynette, 1951- Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. Pp. :136-142.

(*) Lambert, Adélard, (1867-1946), « Le boulanger et les voleurs ». Dans : Journal of american folk-lore, 1931. Vol. 44, pp. : 255-257. Et dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- et Tremblay, Gynette, 1951- Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. Pp. : 128-131.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 510-514.

Lambert, Adélard, (1867-1946), « Le coq, le cochon et le bœuf ». Raconté par Marie-Louise Lambert. Dans : Contes populaires canadiens : collection Adélard Lambert. Préparée et préfacée par Gustave Lanctôt. [Lancaster, Pa.]: Published by The American Folk-lore Society with the cooperation of the National Museum of Canada and the Canadian Branch of the American folk-lore Society, [1923?]. Pp. : 37-39. Et dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- et Tremblay, Gynette, 1951- Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. Pp. : 125-127.

(*) Lambert, Adélard, (1867-1946), « Les cornes d'or ». Raconté par Olivine Lambert. Dans : Contes populaires canadiens : collection Adélard Lambert. Préparée et préfacée par Gustave Lanctôt. [Lancaster, Pa.] : Published by The American Folk-lore Society with the cooperation of the National Museum of Canada and the Canadian Branch of the American folk-lore Society, [1923?]. Pp. : 39-41.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 471-474.

(*) Lambert, Adélard, (1867-1946), « Jean-le-sot ». Dans : Journal of american folk-lore, 1923. Vol. 36, pp. : 235-237. Et dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- , et Tremblay, Gynette, 1951- ,Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. Pp. : 151-153. Et dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- , et Tremblay, Gynette, 1951- Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. Pp. : 148-150.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. :468-470.

(*) Lambert, Adélard, (1867-1946), « Puce est morte ». Recueilli par Adélard Lambert, originaire de Berthier, qui l'avait entendu conter par une de ses sœurs vers 1880. Dans : Journal of american folk-lore, 1931. Vol. 44. Pp. : 257-259. Et dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- , et Tremblay, Gynette, 1951- , Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. Pp. : 151-153. - Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 515-518.

(*) Lambert, Adélard, (1867-1946), « Rendez-moi ma bourse ». Dans : Journal of american folk-lore, 1923. Vol. 36, pp. : 239-241. Et dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- , et Tremblay, Gynette, 1951- , Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. Pp. : 143-147.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 475-479.

Lambert, Adélard, (1867-1946), « Richard sans peur ». Dans : Journal of american folk-lore, 1933. Vol. 26, pp. : 237-239. Et dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- , et Tremblay, Gynette, 1951- , Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. Pp. : 132-135.

(*) Lasnier, Rina, (1910-1997), « La porte ». Dans : Les carnets viatoriens. Vol. XVIII, no 1, janvier 1953. Pp. : (33)-41.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 538-549.

(*) Lasnier, Rina, « Le saule ». - Dans : Les carnets viatoriens. Vol. XV, no 4, octobre 1950. - Pp. : (276)-278.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 550-553.

(*) Ménard, Athanase, « Tragique rencontre (Saint-Michel-des-Saints, Matawinie) ». Dans : Les premiers coups d'ailes. Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1918. Pp. : (99)-108 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 115-120.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. :450-455.

« Noël annoncé aux animaux ». Conte-type 106, raconté par Marc Brien. Québec, Centre d'archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval, 3 décembre 1974. Collection Rober Bouthillier, enregistrement no 161. 0.38 min.

(*) Olivier, Sébastien, « Le violon de Noël ». – Inspiré du début d'un conte de Gilles Vigneault. – Dans : Noël, le jour de l'an et le temps des fêtes chez les Olivier dit Lavictoire et les Roch dit Fuseau dans Lanaudière / édité par Réjean Olivier. – Joliette : Édition privée, 2007. – Pp. : 48-50.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 590-592.

Provost, Théophile-Stanislas, « Le chapelet du père Forget (Saint-Jean-de-Matha) ». Dans : L'histoire d'un établissement paroissial de colonisation, Saint-Jean-de-Matha. Joliette, L'Estudiant, 1888. P. 55 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 101-102.

« Quêteux (le) ». Collection Robert Bouthillier et Vivian Labrie. Sainte-Béatrix. Enregistrement 94. Dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- , et Tremblay, Gynette, 1951- , Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. Pp. : 154-156.

Royal, Joseph, (Repentigny, 1837 - 1902), « Une histoire de revenant ». Dans : Revue canadienne. Vol. 31, no 3-4, 1895. Pp. : 168-178 et 226-235.

(*) Sarrazin, Michelle, « Le fin voleur ». – Raconté par Michelle Sarrazin, qui lui vient de sa tante Béatrice Sarrazin-Beausoleil de Saint-Gabriel-de-Brandon, qui le tenait elle-même de sa grand-mère Dina Majeau-Sarrazin, décédée en 1950, à l'âge de 98 ans. – Février 2010. - Transcription par Monique Martin Sarrazin. - 5 pages.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 397-405.

Sylvestre, Marcel, (Sainte-Élisabeth, 1946 -), « Le dernier patient ». Dans : La peur du mal – Le conflit science et religion au Québec : l'affaire Laurendeau. Québec, Presses de l'Université Laval, 2008. Pp. : 61-62.

(*) Valois, Omer, (Saint-Barthélemy, 1897 – Joliette, 1973), « Je me souviens de mémère ». Dans : Les premiers coups d'ailes. Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1918. Pp. : (153)-161 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 39-42.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 456-461.

Crimes et morts tragiques

(*) Baillairgé Frédéric-Alexandre, (1854-1928), « La boucherie de Rawdon : le cas de Tom Nulty; lettre de Monsieur l'abbé Baillargé ». Dans : Riopel, Simon, (1972-), Tom Nulty : le drame de Rawdon. Outremont, Éditions Quebecor, 1995. Pp. : 149-157.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 226-234.

Despatis, Aimé, (Terrebonne, 1922 - L'Assomption, 2009), « Drames à Terrebonne en 1893 ». Texte publié dans La revue de Terrebonne, sous la chronique « Brin d'histoire ».

(*) Martel, Claude, (1963-), « Le scandale de Pierre Roy ». Journal Le Trait-d'union, 8 novembre 2008.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 87-91.

Tanguay, Cyprien, (1819- 1902), « Éphémérides ». Dans : À travers les registres : notes / recueillies par l'abbé Cyprien Tanguay... Montréal, Librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome, 1886. Pages éparses.

« Une véritable boucherie à Rawdon : Tom Nulty, 21 ans, accusé d'avoir assassiné ses trois sœurs et son frère, est pendu à Joliette ». Dans : Nos sources. Vol. 23, no 3, septembre 2003. Pp. : 93-94. En-tête du titre : L'étoile du nord, 1897.

Éducation et enseignement

Beauregard, Marthe Faribault, (1914-), « Narcisse Guérout ». Extrait du Bulletin des recherches historiques et des Mémoires de la Société généalogique canadienne-française. Dans : Lanoraie. Rédaction: Comité du livre souvenir, sous la direction de Réjeanne Beaudoin. Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils, 1987. (Collection Les Albums souvenirs québécois). P. 171.

Bibaud, jeune, 1824-1887, « Jean-Baptiste Meilleur ». Dans : Le panthéon canadien : choix de biographies. Nouvelle édition revue, augmente et complétée jusqu'à ce jour par Adèle et Victoria Bibaud. Montréal, Jos.-M. Valois, libraire-éditeur, 1891.

Champagneur, Étienne, c.s.v., (1808-1882), « Les idées de Jean Rivard » et « Les débuts du Collège Joliette ». Dans : Le Québec en lettres détachées. Compilé par Léo-Paul Hébert. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1985. (Collection Civilisation du Québec, no 32). Pp. : 214-216, 219 et 229.

« Collège (Le) Masson ». Dans Journal de l'instruction publique, 1867. Pp. : 103-104.
« Le collège Masson de Terrebonne avait grand air; la petite histoire de Terrebonne : l'entrée des classes au Collège Masson de Terrebonne le 5 septembre 1850 ». Dans : La minerve. 29 août 1850. 1 p.

Despatis, Aimé, (Terrebonne, 1922 - L'Assomption, 2009), « Un professeur de français et de latin au bourg de Terrebonne en 1815 ». Texte publié dans La revue de Terrebonne, sous la chronique « Brin d'histoire ».

(*) Dorion, Jacques, « Veillée de Noël à l'école du rang », « Une chansonnette de dérision… » Et « Témoignage d'une ex-institutrice (de Berthier) (Annexe 3) ». Dans : Les écoles de rang au Québec. Montréal, Éditions de l'Homme, 1979. Pp. : 276-283, 292-302, 387-393.
- Beaufort, Blanche Ilda, « Être institutrice à Berthier ». Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 256-260.

Jetté, Édouard, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1898 – Joliette, 1988), « Une école de campagne ». Dans : Les premiers coups d'ailes. Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1918. Pp.: 185-196.

LeMaistre de Lottinville, Wilfrid, « Le collège Masson de Terrebonne ». Dans : Bulletin des recherches historiques. Lévis, 1947. Vol. 53. Pp. : 249-252.

Lemay, Roger, (1913-), « Les commissaires ». Dans : Saint-Roch-de-l'Achigan, 200 ans de souvenirs : 1787-1987. (Saint-Roch-de-l'Achigan, L'Auteur, 1987. Pp. : 97-98.

Maurault, Olivier, (1886-1968), « L'école française de Berthier ». Dans : Cahier des dix, no 3, 1938. Pp. 73-88.

Meilleur, Jean-Baptiste, (1796-1878), « Collège de l'Assomption », « Arrivée des Dames du Sacré-Cœur en Canada », « Fondation du Collège Joliette », « Collège Masson », « L'Honorable Barthélemy Joliette ». Dans : Mémorial de l'éducation du Bas-Canada étant un exposé des principaux faits qui ont eu lieu relativement à l'éducation, depuis 1615 jusqu'à 1865 inclusivement. Seconde édition. Québec, Des Presses à vapeur de Léger Brousseau, 1876. Pp. : 156-158, 191, 205-207, 210-212, 297.

Monty, Iva, et Claude Blouin, « Le collège Masson (1847-1875) ». Dans : Une cure sans dîme: Saint-Louis de France de Terrebonne au XIXe siècle / en collaboration; [rédaction, Claude Blouin et alii ; recherche et compilation, Diane Marcil, Lorraine Roy ; cartes et plans, Lise Latendresse]. [Terrebonne, Québec] : Société d'histoire de la région de Terrebonne, 1978. Pp. : 26- 33.

Rondeau, Clovis, (1881-1969), « La Vie scolaire » Dans : Saint-Félix-de-Valois. Montréal, Société des missions-étrangères, 1953. Pp. : 377-378.

(*) Roy, Gabrielle, (1909-1983), « La petite école de rang à Saint-Alphonse-de-Rodriguez » et « De Saint-Jacques-de-l'Achigan à Saint-Alphonse-de-Rodriguez ». Dans : La détresse et l'enchantement. Montréal, Boréal expresse, 1984. P. 15 et 24-31.
- « L'interminable exode » Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière. Pp. : 112-120.

Folklore

Brien, Hidala, « Le ruisseau Vacher ». Chanson folklorique Composée par Hidala Brien vers 1883-84 et chantée par Marc Brien. P0175. 2 versions. L'Assomption, Centre régional d'archives de Lanaudière, S.d. Fonds Octave et Marc Brien, Cahier 4 (Francine Brien), Page 76. 1.32 min.

Brien, Octave, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1869 - Sainte-Marie-Salomé, 1955), « La Chanson d'Antonio ». Chanson folklorique. L'Assomption, Centre régional d'archives de Lanaudière. P0175 Octave et Marc Brien, Cassette 03, piste 19. 1.51 min. Sainte-Foy, Université Laval, Archives de folklore et d'ethnologie, Août 1919. P0175, PA2. 1.52 min. Chantée par Marc Brien (Sainte-Marie-Salomé, 1905 - Sainte-Marie-Salomé, 1990), fils d'Octave. Marc était donc le cousin d'Antonio, notaire (Sainte-Marie-Salomé, 1892 - Montréal, 1971). Octave Brien a donc composé une chanson pour son neveu, Antonio, alors qu'il devient notaire en août 1919. On peut consulter une conférence donnée au Château Ramezay en 1927, par Louis Fontaine, accompagné d'Octave et de Ludger Brien.

Brien, Octave, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1869 - Sainte-Marie-Salomé, 1955), « Mes amis ». Chanson folklorique composée pour les noces d'argent d'Henri Gaudet. Texte original conservé au Centre régional d'archives de Lanaudière.

« Ce sont les filles de Sainte-Marie ». Chanson folklorique. Chantée par Marc Brien. 1.13 min.
Compagnie Impérial Tobacco. « La Sweet Caporal ». Chanson populaire. L'Assomption, Centre régional d'archives de Lanaudière, (Vers 1930). P0174, Collection Philippe Jetté, Série Chantal Desrochers, Réveillon 2009, Piste no 17 : La Sweet Caporal. Chanson publicitaire de la Compagnie Imperial Tobacco des années 1930, que Rémy Landry chantait au magasin général chez Johnny Gaudet, au Ruisseau Saint-Georges, à Saint-Jacques-de-l'Achigan, pour avoir une Caravan (tablette de chocolat) gratuite avec ses deux demi-lunes pour 1 cent.

(*) « Crime (Le) de Tom Nulty ». Complainte folklorique. Chantée par Marc Brien (Sainte-Marie-Salomé). Sainte-Foy, Université Laval, Archives de folklore et d'ethnologie. Collection Monique Jutras, F-631, no 56. 7.17 minutes.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 235-238.

« Curé (Le) d'Saint-Jean-d'Matha ». Chanson folklorique. L'Assomption, Centre régional d'archives de Lanaudière. P0174 Collection Philippe Jetté, Série Familles Forest-Gauthier, Entrevue 2008, Piste no 30. 1.48 minute
Interprète : Denyse Forest

« Curé (Le) de Terrebonne ». Chanson folklorique apprise de Simone Ricard et chantée par Chantal Desrochers Grégoire et Jean-Benoît Landry; aussi endisquée par le groupe Belzébuth : Les Péchés du diable (2004).

« Du temps que j'étais habitant ». Chanson folklorique, chantée par Marc Brien.
En format Mp3. 2,50 min.

« Filles (Les) de Repentigny ». Chanson folklorique chantée par Marc Brien (Sainte-Marie-Salomé). Sainte-Foy, Université Laval, Archives de folklore et d'ethnologie. Collection Monique Jutras, F-631, no 35. 2.47 minutes.

(*) Lemarbre, Robert, « Chanson de la coopérative». L'Assomption, Centre régional d'archives de Lanaudière, (Vers 1925-1926). P0174, Collection Philippe Jetté. Série Clarisse Landry-Croze, Entrevue avec Clarisse Landry-Croze, Piste no 6 : La Coopérative de tabac. 3.03.
Timbre : On est canadien ou ben on l'est pas.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 265-266.

(*) Martel, Joseph, « Chanson pour Louis Bazinet (1889) ». Chanson folklorique chantée par Marc Brien (1905-1990). Sainte-Foy, Université Laval, Archives de folklore et d'ethnologie. Collection Monique Jutras, F-631, no 29. 4.56 min. Chanson composée à l'occasion de la défaite de Louis Bazinet de Saint-Paul, aux élections de 1887, et chantée par Marc Brien (1905-1990) de Sainte-Marie-Salomé. Honoré Mercier (1840-1894) fut élu Premier ministre de la province de Québec le 29 janvier 1887 et son mandat dura jusqu'au 21 décembre 1891. Dans l'album de la Commission du centenaire, Joliette, 1864-1964, on dit : « Il était de mode, dans le temps, de composer des chants d'élections. Nous avons la bonne fortune de pouvoir mettre la main sur celle qu'avait composée l'avocat Joseph Martel à l'occasion de la lutte Tellier-Bazinet (1892). » Elle est signée du nom de l'abbé des Chaleurs, pseudonyme de l'avocat Joseph Martel.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 428-430.

Massicotte, Édouard-Zotique, (1867-1947) « Une chanson de Repentigny ». Dans : Bulletin des recherches historiques, Mars 1933. Cité dans : Le portage, vendredi, le 19 septembre 1952. P. 5 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 87-88.

« Si vous parlez d'un habitant ». Chanson folklorique. Extrait de : CRAL, P0175. Octave et Marc Brien. Cahier no 1 de Francine Brien.0.24 min. Deuxième version : « J'suis c'qu'on appelle un habitant ». Par Conrad Gauthier. 3.08 min.

« Sur la route de Berthier ». Chanson de route. La bonne chanson [musique imprimée] : un foyer où l'on chante est un foyer heureux. Compilé par Charles-Émile Gadbois (1906-1981). Deuxième album, page 62.

« Ti-Jos Lefèbvre ». Chanson folklorique. Auteur inconnu; répertoire devenu traditionnel, interprété par Marielle Aumont, Audray Bordeleau, Mylène Bordeleau, Carole Marion et Mélanie

Marion. Sur le CD Saint-Côme peut vous en chanter. Saint-Côme, Centre du patrimoine vivant de Lanaudière, 2009.

Immigration

Aubin, Florian, (1922-), « Des Allemands à Saint-Cuthbert ». Dans : La paroisse de Saint-Cuthbert, 1765-1980. Tome 1 : Histoire et album-souvenir. Pp. : 96-98. Tome 2 : Saint-Cuthbert "hier et aujourd'hui". Pp. :111-117.

Beaugrand Honoré, (1848-1906), Jeanne la fileuse : épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis. 2e édition. Montréal, Des presses de La Patrie, 1888. Pp. : 5-15.

Brady, Gérard, (1911-), « Les Russes à Rawdon ». Dans : Rawdon, mon village. Rawdon, Village de Rawdon, 1995. Pp. : 356-361.

« Descendants de familles allemandes ». Dans : Lanoraie. Rédaction: Comité du livre souvenir, sous la direction de Réjeanne Beaudoin. Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils, 1987. (Collection Les Albums souvenirs québécois). P170-171.

« Exode (L') ». Dans : Lanoraie. Rédaction: Comité du livre souvenir, sous la direction de Réjeanne Beaudoin. Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils, 1987. (Collection Les Albums souvenirs québécois). P. 170.

Laporte, Marc, (Joliette, 1936 -), « Ces grandes familles immigrantes qui ont contribué à façonner Joliette ». Dans : Les 30 ans de « L'Action », l'héritier des grands journaux lanaudois : album-souvenir. (Léo-Paul Hébert et alii). Joliette, Transcontinental, 2003. Page 46.

(*) Stevens, Paul, « Pierre Souci dit Va-de-Boncoeur ». - Dans : Contes populaires. - Ottawa : G.E. Desbarats, 1867. - Pp. (109)-143.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 323-354.

Trudel, Marcel, (1917-), « Liste de patronymes de Brunswickers qui ont fort probablement immigré au Canada. ». Dans : Wilhelmy, Jean-Pierre, (1944-), Les mercenaires allemands au Québec du XVIIIe siècle et leur apport à la population / Jean-Pierre Wilhelmy ; [préface de Marcel Trudel]. Beloeil, Maison des mots, 1984. Pp. : 36-38.

Wilhelmy, Jean-Pierre, (1944-), « Quelque temps plus tard… ». Dans : Les mercenaires allemands au Québec du XVIIIe siècle et leur apport à la population / Jean-Pierre Wilhelmy; [préface de Marcel Trudel]. Beloeil, Maison des mots, 1984. Pp. : 171-172, 175, 198-202.

Inondations

Barthe, Georges-Isidore, (1834-1900), « Inondations – pronostics – terrible désastre résultant de l'inondation ». Dans : Drames de la vie réelle : roman canadien. Sorel, J.A. Chênevert, 1896? Pp. : 17-18, 21, 25, 29-30, 33.

(*) Plinguet, Vincent, (1810 – Île Dupas, 1891) et Sylvio Laporte, (Berthierville, 1898 - Joliette, 1977), « L'inondation de 1865 à l'Île Dupas ». Dans : Histoire de l'Île Dupas et de l'Île Saint-Ignace. Joliette, Sylvio Laporte, 1974. Pp. : 60-64 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. :17-18.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. :181-186.

Légendes

(*) Barbeau, Marius, « L'Hiver des corneilles ». Dans : L'almanach de l'Action sociale catholique, 26e année, 1942. Page 17 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 43-46.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 521-525.

(*) Beaugrand, Honoré, « La bête à grand'queue ». - Dans : La Patrie, le 20 février 1892 et dans : La Chasse galerie; légendes canadiennes. – Montréal : Fides, 1972. - (Collection du Nénuphar). - P. 43-54.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 385-396.

(*) Beaugrand Honoré, « La chasse-galerie ». Dans : Beaugrand, Honoré, La chasse-galerie. Montréal, Fides, 1972. (Collection du Nénuphar) Pp. : 19-32 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 59-66.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 355-368.

(*) Beaugrand Honoré, « Le fantôme de l'avare ». Dans : La chasse-galerie. Montréal, Fides, 1979. (Collection du Nénuphar) Pp. : 83-92 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 147-152.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 369-377.

Charbonneau, Anthime, « Glanures historiques et légendaires au diocèse de Joliette ». Dans : Notes d'histoire sur le diocèse de Joliette. Joliette, (Sans éditeur), 1951. Pp. : 113-157. « (...) quelques notes historiques compilées lors du dix-septième congrès annuel de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, tenu à Joliette, en septembre 1950. »

Crépeau, Luc-Antoine-Ferdinand, (1859-), « (Sauvetage de la petite Victoria au moulin du manoir (Légende) ». Dans : Mascouche en 1910. Sans lieu, Sans éditeur, 1910?). Pp. : 87-88.

Doucet, Louis-Joseph, (Lanoraie, 1874 - 1959), « La petite martyre de Noël (Lachenaie) ». Dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 35-38.

(*) Doucet, Louis-Joseph, (Lanoraie, 1874 - 1959), « Le renard du père Durand (Saint-Henri-de-Mascouche) ». Dans : En regardant passer la vie. Montréal, Éditions de la Tour de Pierre, 1925. Il existe aussi une autre édition de ce conte dans Les soirées de l'École littéraire de Montréal. Montréal, 1925. P. 285 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 111-112. Une version modifiée se trouve aussi dans les Archives des Clercs de Saint-Viateur à Joliette, dossier Légendes.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 480-481.

Ducharme, Marcel, folkloriste, (Sainte-Marcelline, 1930-), « L'église de Sainte-Élisabeth ». Dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 157-158.
(Sujet : légendes)

(*) Ducharme, Marcel, folkloriste, (Sainte-Marcelline, 1930-), « Le gros caillou (Rivière Ouareau) ». Dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 89.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 288.

(*) Ducharme, Marcel, folkloriste, (Sainte-Marcelline, 1930-), « Marie Bouilli ». Chanson notée. Dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 47-48.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 519-520.

(*) Ducharme, Marcel, folkloriste, (Sainte-Marcelline, 1930-), « Pourquoi la rivière L'Assomption est-elle si croche? » Dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 55-56.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 283-284.

(*) Duchesne, Rémi, « Historicité de la chaumière Cinq grelots ». Dans : Essai pour retrouver l'historicité de la chaumière "cinq guerlots", sise au 1437 Base de Roc, Joliette. Joliette, La cité de Joliette, le 19 mai 1978. Pp.: 22-23 et dans: Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 33-34.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 526-527.

« Église (L') de Sainte-Élisabeth ». Dans : Guide de Lanaudière: culture, histoire et tourisme. Sous la direction de Christian Morissonneau. Joliette, Conseil régional de la culture de Lanaudière, 1985. P. 225 et dans : Légendes de Lanaudière. Par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. 157-158.

Hébert, Léo-Paul, (1929-), « Lanaudière, terre de légendes ». Dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 9-16.

(*) Héroux, Joseph, « La légende de l'île du Pads ». Dans : En bâtissant des églises... : souvenirs. Montréal, Imprimé au Devoir, 1917. Pp. : (5)-10.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 446-449.

Lamarche, Gustave, (1895 – Joliette, 1987), « Le vieil ermite de Saint-Paul ». Dans : L'Estudiant. Joliette, Séminaire de Joliette, 1952. Vol. 7, no 2, novembre-décembre et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 133-136. Une édition de grand luxe a aussi été éditée (1986) avec des illustrations de Jacques Houle, reliure et boîtier par Pierre Bélanger. Explication de la légende par Armand Caron. Dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 129-131.

(*) Lanctôt, Gustave, « Janvier le quêteux ». Dans : Contes populaires canadiens. Journal of american folklore, 1926. Pp. : 444-447. Et dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- , et Tremblay, Gynette, 1951- , Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. Pp. : 218-222.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 316-320.

(*) Lanoue, François « Ipsa duce - le 23 décembre 1774 (Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie) ». Dans : Joliette de Lanaudière; fragments d'histoire. Joliette, L'auteur, 1977. Pp. : 136-142 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 95-100.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 308-315.

(*) Larochelle, Cajetan, « Le revenant du curé Vincent Plinguet ». - Saint-Liguori, L'auteur, 2010. – 3 pages. – Texte manuscrit présenté au lancement du livre Contes, légendes et récits de Lanaudière, le 30 octobre 2010, à l'église de La Visitation-de-l'Île-Dupas.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 595-599.

Lavallée, Irénée, « Le jour des morts (Saint-Norbert) ». Dans : Les premiers coups d'ailes. Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1918. Pp.: (175)-183. Aussi dans : Légendes de Lanaudière. Par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. 123-126.

Leclaire, Alphonse, (1843-1932), « L'église Saint-Joseph de Lanoraie ». Dans : Le Saint-Laurent historique, légendaire et topographique, de Montréal à Cacouna et à Chicoutimi sur le Saguenay. Montréal, Imprimé par la Compagnie de publications commerciales, 1906. Pp. : 23-24. Et dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- et Tremblay, Gynette, 1951- Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. P. 228.

« La légende de l'étalon noir (Sainte-Élisabeth) ». Dans : Guide de Lanaudière: culture, histoire et tourisme. Sous la direction de Christian Morissonneau. Joliette, Conseil régional de la culture de Lanaudière, 1985. P. 225 et dans : Légendes de Lanaudière. Par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. 155.

(*) Loyer, Josée, « Le trou du diable (Sainte-Béatrix) ». Dans : Sainte-Béatrix d'hier à aujourd'hui. Sainte-Béatrix, Comité du développement touristique, 1983. P. 106 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 153-154.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : p. : 434.

Martel, Claude, (1963-), « La petite martyre de Laprairie». Terrebonne, La revue, chronique « Un brin d'histoire », 13 janvier 2010.

(*) Nadeau, André, « Monsieur Malo et la chasse aux renards ». Dans : Le pionnier (Bulletin paroissial de Saint-Paul de Joliette), août 1980. Vol. 1, no 1, page 3 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. P. 145.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : p. : 427.

(*) Obomsawin, Alanis, 1932- , « L'enfant dans la lune (Manouane) ». Dans : Manowan. (1972). Pp. : 26-27 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 71-72.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 285-287.

Olivier, Louis-Auguste, (Berthier-en-Haut (Berthierville), 1816 - 1881), « Le débiteur fidèle ». Dans : Le répertoire national ou recueil de littérature canadienne. Compilé par J. Huston. Montréal, J. M. Valois, 1893. Vol. IV. Pp. : 256-265.

Paré, Napoléon, s.j., « Le miracle des petits agneaux (Rawdon) ». Dans : Le messager canadien du Sacré-Coeur. Vol. XXXII, no 6, juin 1923. Pp. (263)-265 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 73-74.

Plinguet, Vincent, « Une histoire de revenant (Île Dupas)». Dans Annuaire de Ville-Marie. Tome premier: Histoire des paroisses du diocèse de Montréal : histoire de l'Île Dupas. Montréal, Z. Chapleau, Libraire-éditeur, Rue Notre-Dame, 1867. Pp. : 17-18.

Plouffe, Réjeanne Laroche, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1939 -), « Le cavalier noir ». Dans : Autobiographie. 2e édition. Joliette, Éditions Jacques Laroche, 2007. Tome I. P. 139.

(*) Poulin, Pierre, (1823-1901), « Légende de Walker ». Dans : Légendes du Portage. Manuscrit. 1897. P. 27. Et dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- et Tremblay, Gynette, 1951- , Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. P. 226.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : p. : 431.

(*) Poulin, Pierre, (1823-1901), « Le militaire de l'hôtel James Wright ». Manuscrit. Dans : Légendes du Portage. 1897. P. 28 et dans : Bergeron, Yves, 1956- , Dupont, Jean-Claude, 1934- et Tremblay, Gynette, 1951- , Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. Québec, Loisir, chasse et pêche, 1983. P. 244.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 432-433.

Prud'homme, Maurice, (1942-), « La légende de Saint-Sulpice : « Le fantôme de l'avare (Annexe 17) ». Dans : Les 300 ans de Saint-Sulpice : une fenêtre historique sur le Saint-Laurent : la seigneurie de Saint-Sulpice et la seigneurie des îles Bouchard. Montréal, Société de recherche historique archiv-histo, (2005). Pp. : 361-366 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. P. 147-152.

Rivest, Gilles, (Saint-Michel-des-Saints- 1960 -), « Le clocher de l'église (Saint-Ignace-du-Lac) ».Texte inspiré de Saint-Ignace-du-Lac, un rêve inondé: la naissance du réservoir Taureau. Saint-Michel-des-Saints, L'auteur, 1997. - Lettre de Gilles Rivest du 13 octobre 1996. Dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. P. 93.

(*) Rivest, Gilles, (Saint-Michel-des-Saints, 1960-), « Légende de Joe l'embûché». Dans : Bulletin, Saint-Michel-des-Saints, Association pour la protection du lac Taureau. No 14, hiver 2008-2009. Pp. : 24-27.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 419-426.

(*) Rivest, Gilles, (Saint-Michel-des-Saints, 1960-), « La montée au chantier ». Dans : Bulletin, Saint-Michel-des-Saints, Association pour la protection du lac Taureau. No 10, hiver 2006-2007. Pp. : 27-30 et no 11, été 2007. Pp. 24-26.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 410-418.

Rivest, Gilles, (Saint-Michel-des-Saints, 1960-), « Les travailleurs polonais du barrage Taureau (Saint-Michel-des-Saints) ». Texte inspiré de : Saint-Ignace-du-Lac, un rêve inondé: la naissance du réservoir Taureau, par Gilles Rivest. Saint-Michel-des-Saints, L'auteur, 1997. 134 p., ill. - Lettre de Gilles Rivest datée du 13 octobre 1996. Dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. P. 113.

(*) Rondeau, Clovis, « Assassinat de Beau-Bec ». - Dans : Saint-Félix-de-Valois. – Montréal : Société des missions-étrangères, 1953. - Pp. 91-92 et dans : Corpus de faits ethnographiques québécois, région de Lanaudière. - P. 254.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 408-409.

Rondeau, Clovis, (1881-1969), « Vols de cadavres ». Dans : Saint-Félix-de-Valois. Montréal, Société des missions-étrangères, 1953. Pp. : 109-111.

Roy, Christian, (1913-1995), « Le diable s'en mêle (anecdote) ». Dans : Histoire de L'Assomption. L'Assomption, Édité par la Commission des fêtes du 250e, 1967. P. 524.

Roy, Christian, (1913-1995), « La légende des sauvages ». Dans : Histoire de L'Assomption. L'Assomption, Édité par la Commission des fêtes du 250e, 1967. Pp. 42-43.

Saint-Jean, Claude, (1946-), « Le visiteur du soir (L'Assomption) ». Dans : L'écrivain public, 17 décembre 1993. Pp. : 10-13. Publié aussi dans La lucarne, vol. XIV, no 9, hiver 1994-1995. Pp. : 8-9 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 51-54.

(*) Talbot, G. R., « Légende des vieux moulins (Repentigny) ». Dans : La revue moderne, décembre 1933 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 79-82.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 293-298.

(*) Tellier, Henri, « Légende indienne sur les chutes Dorwin : « Nipissingue, le sorcier indien à la tête de pierre » (Document no 1). Dans : Fournier, Marcel, (1946-), Rawdon : 175 ans d'histoire. Joliette, Marcel Fournier, 1974. Pp. 220-225 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 75-78.
- « Nipissingue, le sorcier indien à la tête de pierre ». Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 279-282.

Trépanier, Léon, « La belle dame blanche » sauva Victoria Morin ». Dans : On veut savoir. Montréal, Imprimerie Saint-Joseph, Septembre 1962. Tome IV. Pp. : 210-211.

Trépanier, Léon, « Maria Saint-Père, morte au cimetière, « pour avoir trop aimé la terre ». Dans : On veut savoir. Montréal, Imprimerie Saint-Joseph, Septembre 1962. Tome IV. Pp. : 52-53.

(*) Valois, Omer, (Saint-Barthélemy, 1897 – Joliette, 1973), « Des sabots noirs (L'Industrie) ». Texte manuscrit conservé aux archives de la Société d'histoire de Joliette de Lanaudière et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 31-32.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : p. : 378.

Livres

« Anciens (Les) Canadiens ». Dans Bulletin des recherches historiques. Vol. 9, no 1, janvier 1903. Pp. : 249-253. (Mœurs et coutumes)

Brady, Gérard, (1911-), « Gabrielle Roy à Rawdon ». Dans : Rawdon, mon village. Rawdon, Village de Rawdon, 1995. Pp. : 323-325.

« Censure (La) des livres » et « Les lecture, les spectacles et la moralité publique : no 286 : les devoirs des pasteurs ». Dans : Actes et décrets du premier synode de Joliette. Publiés et promulgués par son excellence révérendissime monseigneur Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette. Église catholique. Diocèse de Joliette, Synode diocésain (1er : 1945). Joliette, Chancellerie de l'évêché, 1945. P. 144-147.

(*) Cornellier, Louis, (Saint-Gabriel-de-Brandon, 1969 -), « Un vibrant plaidoyer en faveur de l'évolutionnisme : Darwin au Québec, il y a 100 ans ». Dans : Le devoir, 9 janvier 2010. – Recension de : Laurendeau, Albert, La vie : considérations biologiques. Présentation de Marcel Sylvestre. Québec, Presses de l'Université Laval, 2009. 210 pages.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 588-589.

De Grandpré, Marcel, (Berthierville, 1917 - 2001), La riche collection de « canadiana » de Monsieur Georges-Alphonse Daviault de Berthierville. Extrait de L'Estudiant, 1942.

Ducharme, Réjean (Saint-Félix-de-Valois, 1941 -), « Autoprésentation » et citations ». Extrait du site web Réjean Ducharme, Wikipédia. 3 pages.

« Étudiant (L') ». Dans Bulletin des recherches historiques. Vol. 8, no 7, 1902. Pp. : 216-218.

Hamel, Réginald, (1931-), Créer ou ne pas créer dans Lanaudière : survol littéraire de la région verte. Édité par Réjean Olivier. Joliette, Édition privée, 2002. (Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière; no 50. Sous-collection L'Association littéraire lanaudoise, no 1) – Causerie donnée au Collège de l'Assomption, le dimanche 12 août 2001. Pp. : 15-39.

Olivier, Louis-Auguste, (Berthier-en-Haut (Berthierville), 1816 - 1881), « Essai sur la littérature du Canada (1845) ». Dans : Le répertoire national ou recueil de littérature canadienne. Compilé par J. Huston. Montréal, J. M. Valois, 1893. Vol. IV. Pp. : 246-252.

Roy, Pierre-Georges, (1870-953), « Les anciens Canadiens en drame » et « Le discours de Monsieur de Gaspé ». Dans : À travers les « Anciens Canadiens » de Philippe Aubert de Gaspé. Pp. : 206-208. (Mœurs et coutumes)

Vac, Bertrand, (Saint-Ambroise-de-Kildare, 1914-), pseudonyme d'Aimé Pelletier, « Un jour, ils rencontrèrent le père André dans un portage… (Chapitre XII) ». Dans : Louise Genest. Montréal, Stanké, 2001. (Collection Roman 10/10, no 120). Pp. : (185)-192. Édition originale, Montréal : Cercle du livre de France, 1950. (Imaginaire – roman)

Milice

Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918 -), « Guerre des Féniens (1866-1871) » et « Grandes guerres I et II ». Dans : Une nouvelle Acadie : Saint-Jacques-de-l'Achigan [1772-1972]. Joliette, 1972. Pp. 338-341.

Lépine, Luc, « Organisation militaire de la Nouvelle-France ». Dans : Nos sources. Vol. 20, no 1, mars 2000. Pp. : 14-18.

Mœurs et coutumes

« Anciens (Les) Canadiens ». Dans Bulletin des recherches historiques. Vol. 9, no 1, janvier 1903. Pp. : 249-253.

Roy, Pierre-Georges, (1870-953), « Les anciens Canadiens en drame » et « Le discours de Monsieur de Gaspé ». Dans : À travers les « Anciens Canadiens » de Philippe Aubert de Gaspé. Pp. : 206-208.

Caron, Ivanhoé, (1875-1941), « Le paysan canadien ». Dans : La colonisation du Canada sous la domination française : précis historique. Québec, 1916. Pp. : 64.

Champagneur, Étienne, c.s.v., (1808-1882) et Fayard, Augustin, c.s.v., (1821-1854), « Caractères des Canadiens ». Dans : Le Québec en lettres détachées. Compilé par Léo-Paul Hébert. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1985. (Collection Civilisation du Québec, no 32). Pp. : 89-92.

Champagneur, Étienne, c.s.v., (1808-1882), « Usages et coutumes ». Dans : Le Québec en lettres détachées. Compilé par Léo-Paul Hébert. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1985. (Collection Civilisation du Québec, no 32). Pp. : 94-97.

Dalpé, Micheline, (Crabtree, 1938 -), « Le ruisseau Vacher ». Dans Joséphine Jobé, mendiante; roman. Crabtree, Au pied de la lettre, 2003. Pp. : 161-162.

Despatis, Aimé, (Terrebonne, 1922 - L'Assomption, 2009), « Adrien Théberge, bedeau à Terrebonne en 1861». Texte publié dans La revue de Terrebonne, sous la chronique « Brin d'histoire ».

Despatis, Aimé, (Terrebonne, 1922 - L'Assomption, 2009), « Quelques faits et gestes d'autrefois dans l'histoire de Terrebonne ». Texte publié dans La revue de Terrebonne, sous la chronique « Brin d'histoire ».

Despatis, Aimé, (Terrebonne, 1922 - L'Assomption, 2009), « Un charivari à Terrebonne en 1838». Texte publié dans La revue de Terrebonne, sous la chronique « Brin d'histoire ».

« Diable (Le) sorti de l'enfer ». Dans : Berthier, comté. Contestation de l'élection de Berthier, mai 1878; enquête des pétitionnaires tenue à Berthier sous la présidence de l'Honorable Juge Olivier, en mars et avril 1880. Sténographiée par M. D. Phiolkowsky. M. Germain et Brousseau, avocats et pétitionnaires. Sans lieu, Sans éditeur, Sans date (1880). Pp.: 114-115 et 148-151 et 304-305 et 322-323 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. :19-24.

(*) Ducharme, Gonzague, (1876-1950), « La cloche de Saint-Gabriel-de-Brandon ». Dans : Histoire de Saint-Gabriel-de-Brandon. Montréal, Librairie Ducharme, 1917. P. 81 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 91-92.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 321-322.

Dugas, Alphonse-Charles, (Saint-Liguori, 1858 - 1924) et J.-Hector Geoffroy (Sainte-Élisabeth, 1908 – Joliette 2004), « Les amis du curé Benjamin Keller ». Dans : L'intendant fidèle : histoire de la cure de Sainte-Élisabeth de 1798 à 1911. Édité par Réjean Olivier. 3e édition revue et corrigée. Joliette, Édition privée, 2010. Pp. : 103-106

Dugas, Alphonse-Charles, (Saint-Liguori, 1858 - 1924) « La quête de l'Enfant-Jésus ». Dans : Histoire de la paroisse de Saint-Liguori, comté de Montcalm, avec une notice biographique du saint patron. Sans lieu, Sans éditeur, 1902. Pp. : 26-35.

Dugas, Alphonse-Charles, (Saint-Liguori, 1858 - 1924), « La quête de l'Enfant-Jésus ». Dans : Anecdotes canadiennes; suivies de Mœurs, coutumes et industries d'autrefois; mots historiques, miettes de l'histoire. Par Édouard-Zotique Massicotte, 1867-1947. Montréal Librairie Beauchemin, 1925. Pp. : 179-180.

(*) Dugas, Marcel, (Saint-Jacques, 1845 – Montréal, 1922), « Adélaïde La Noue ». Dans : Gants du ciel. Montréal, Fides, Septembre 1943. Pp. : 37-46.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 528-537.

Dupont, P., « Pothier et potier ». Dans : Massicotte, Édouard-Zotique, (1867-1947), Miettes d'histoires canadiennes. Montréal, Librairie Beauchemin, 1913. (Collection Bibliothèque canadienne. Collection Dollard, no 312-B). P. 21. Pp. : 108-109.

Grignon, Edmond, 1861-1939, « L'âge d'or de ma pratique médicale ». Dans : En guettant les ours : mémoires joyeux d'un médecin des Laurentides. Par Vieux Doc (pseudonyme). 3e édition revue, corrigée, augmentée. Illustré par Albéric Bourgeois. A.A. Labelle et Mat. Montréal, Librairie Beauchemin 1930. Pp. : (230)-236.

Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918-), « Coutumes funéraires ». Dans : Saint-Damien de Brandon, 1867-1994. [Saint-Damien-de-Brandon] : Comité des fêtes du 125e de Saint-Damien-de-Brandon, impression 1994. Pp. : 510-512.

Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918 -), « Nos « quêteux ». Dans : Une nouvelle Acadie : Saint-Jacques-de-l'Achigan [1772-1972]. Joliette, 1972. Pp. 344-345.

Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918-), « Pain de ménage économique », « Le Levain », « Le four à pain, foyer de vie ». Dans : Saint-Damien de Brandon, 1867-1994. [Saint-Damien-de-Brandon] : Comité des fêtes du 125e de Saint-Damien-de-Brandon, impression 1994. Pp. : 542.

Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918-), « Un curé de campagne du Canada français au XIXe siècle et jusque vers 1925 ». Dans : À coup d'espérances, Sainte-Julienne de Montcalm : 1849-1989. Sainte-Julienne, Conseil de la Paroisse de Sainte-Julienne, 1989. Pp. : 113-117.

Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918 -), « Une maison jusque vers 1900 ». Dans : Une nouvelle Acadie : Saint-Jacques-de-l'Achigan [1772-1972]. Joliette, 1972. Pp. 90-93.

Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918 -), « La vie aux chantiers ». Dans : Saint-Damien de Brandon, 1867-1994. [Saint-Damien-de-Brandon] : Comité des fêtes du 125e de Saint-Damien-de-Brandon, impression 1994. Pp. : 535-537.

La Valinière, Pierre Huet de, 1732-1806, « Testament de Messr. P. Huet de La Valinière ». Dans : Histoire de L'Assomption. L'Assomption, Édité par la Commission des fêtes du 250e, 1967. P. 512.

Lévesque, Louis-Guillaume, (Montréal, 1819 – Québec, 1856), « De l'habitude de saluer les passants (1845) ». Dans : Le répertoire national ou Recueil de littérature canadienne. Compilé par J. Huston. Montréal, J. M. Valois, 1893. Vol. IV. Pp. : 252-255.

Martel, Claude, (1963-), « Le discours d'élection en 1910 ». Terrebonne, La revue, 28 octobre 2009.

Martel, Claude, (1963-), « Une jeune fille doit apprendre ». Terrebonne, La revue, chronique « Un brin d'histoire », 30 septembre 2009.

Massicotte, Édouard-Zotique, (1867-1947), « La Ceinture fléchée ». Dans Bulletin des recherches historiques, vol. 13, no 4, 1907. Pp. : 154-156 et dans : Anecdotes canadiennes; suivies de Mœurs, coutumes et industries d'autrefois; mots historiques, miettes de l'histoire. Montréal Librairie Beauchemin, 1925. Pp. : 187-188.

Massicotte, Édouard-Zotique, (1867-1947), « Le père Rancé ». Dans : Miettes d'histoires canadiennes. Montréal, Librairie Beauchemin, 1913. (Collection Bibliothèque canadienne. Collection Dollard, no 312-B). P. 21.

Massicotte, Édouard-Zotique, (1867-1947), « Une journée à la sucrerie à Saint-Gabriel-de-Brandon ». Dans Bulletin des recherches historiques. Vol. 53e, no 1, janvier 1947. Pp. : 177-178.

Nantel, Adolphe, (1886-1954), « La corvée du pauvre ». Dans : La corvée / Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Montréal, Éditions de l'Agence Duvernay incorporée, 1946. Pp. : 113-118.

« Nos quêteux ». Dans : Joliette, 1864-1964. Joliette, 1964. P. 140-141.
Édité par J.-Édouard Gervais.

Renaud, Ernest, (Saint-Paul, 1900 -), « Les quêteux et les passants (Chapitre V) » et « Conférence de Ernest Renaud; travail lu le 18 avril 1978 à la réunion socioculturelle de Saint-Paul ». Dans : Saint-Paul. Joliette, Imprimerie Saint-Viateur, 1981. Pp. : 99-106 et 136-148.

Temps des fêtes

Bonin, Camille, « Une leçon du passé : récit de Noël ». Dans : Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 15-22. – Publié aussi dans : Camille Bonin, Un brin de vers; un peu de prose. Joliette, (L'Auteur, S.d.). S.p.

Boulet, Fernand, « Les fêtes au Collège de l'Assomption ». Dans : Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 23-24.

(*) Chevrette, Réal, (Berthierville, 1947 -), « Pépère Joseph ». Dans : Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 25-38.
- « Pépère ». Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 554-566.

Desmarais, Fernande Richard, « Un vrai conte de Noël au pays de mes racines ». Dans : Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 39-48.

Desrosiers, Léo-Paul, (Berthierville, 1896 - 1967), « Marie ». Dans : Le livre des mystères. Montréal, Éditions du Devoir, 1936. Pp. : (7)-36.

Doucet, Louis-Joseph, (Lanoraie, 1874 - 1959), « Oncle Michel ; conte de Noël ». Dans : Les jalons du silence. Montréal, J.-G. Yon, 1933. Pp. : 119-124

Le Normand, Michelle, pseudonyme de Antoinette Tardif, (L'Assomption, 1895 - 1964), « Le coin rond », « Les Avents », « Le Jour de l'An », « Les Petits Jésus ». Dans : Autour de la maison. 2e édition. Montréal, Éditions du Devoir, 1918. Pp. : 82-85, 97-100, 101-104 et 107-110.

(*) Nantel, Adolphe, (1886-1954), « Au lac Clair ». « Veillée de Noël ». « La messe de minuit ». Dans : À la hache. Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1932. Pp. (9)-15, (193)-201, (202)-211.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 246-255.

(*) Olivier, Daniel, (Sainte-Élisabeth, 1949 -), « Un cadeau embarrassant ». Dans : Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 71-74.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 567-570.

(*) Olivier, Georges-Alphonse, (Sainte-Élisabeth, 1907 – Joliette, 1993), « Noël en 1921 ». Dans : Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 75-78.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 465-467.

Olivier, Georgette Forest, (Sainte-Élisabeth, 1941 -), « Noël en famille et avec nos amis les Parent ». Dans : Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 79-82.

(*) Olivier, Réjean, (Sainte-Élisabeth, 1938-), « Louis XVII à l'Île-du-Pads en 1875 ». Dans : Joliette-Journal, mercredi, le 13 janvier 1982, p. D-2, dans : Contes pour la Noël à Sainte-Élisabeth de la Bayonne, par Réjean Olivier, son père Georges et ses trois fils: Sébastien, Stéphane et Jérôme. Illustrations de Chantal Olivier. Présentation par Yolande Pelletier Olivier. Joliette, Édition privée, 1983. Pp.: 67-73 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. 27-29
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 381-384.

Olivier, Réjean, (Sainte-Élisabeth, 1938-), « La préparation de la crèche à l'église de Sainte-Élisabeth ». Dans : Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 99-102.

Olivier, Réjean, (Sainte-Élisabeth, 1938-), « La préparation de Noël chez le père Lavictoire ». Dans : Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 103-106.

Olivier, Réjean, (Sainte-Élisabeth, 1938-), « Souvenirs des Jours de l'an d'autrefois ». Dans : Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 107-112.

Pauzé, Mario, « Chronique du sud de Lanaudière : le Jour de l'An chez mon grand-père Pauzé ». Dans : Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 119-128.

Saint-Jean, Claude, (1946-), « Souvenirs pour Félix-Antoine et Gabrielle ». Dans : Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 129-164.

Multiethnies

Centre d'interprétation multiethnique de Rawdon. « Présentation ». Site web du CIM. 1 page.

Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière. « Qui sommes-nous ? ». Site web du CREDIL. 1 page.

Nature

(*) Boisvert, Aurélien, (1927-), « Ma rivière; épanchements sur la rivière L'Assomption». Dans : Lanaudière en poésie; collectif par les membres de la Galerie des auteurs lanaudois contemporains ; édité par Réjean Olivier. Joliette, Éditions Artdoise, 2003. (Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière, no 51) Pp. 28-29
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 585-587.

Boucher, Pierre, (1622-1717), « L'île Saint-Ignace ». Dans : Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada / composé par Pierre Boucher... Paris, Florentin Lambert, 1664. Pp. 34-35.

Boucher, Pierre, (1622-1717), « Des arbres qui croissent dans la Nouvelle-France », « Noms des animaux qui se rencontrent au Pays de la Nouvelle-France ». Dans : Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada / composé par Pierre Boucher... Paris, Florentin Lambert, 1664. Pp. : 39-45 et pp. : 53-67.

Brassard, Léo, « Qu'est-ce que le trou de fée de Crabtree ? ». Dans : Les carnets pédagogiques. Joliette, Noviciat des Clercs de Saint-Viateur, Cercle Champagneur, 1949. No. 76. Pp. : 1585-1603.

Champagneur, Étienne, c.s.v., (1808-1882) et Fayard, Augustin, c.s.v., (1821-1854), « Le climat et les saisons ». Dans : Le Québec en lettres détachées. Compilé par Léo-Paul Hébert. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1985. (Collection Civilisation du Québec, no 32). Pp. : 72-75.

Corbeil, Wilfrid, (1893 – Joliette, 1979), c.s.v. (1893 - Joliette, 1979), « La rivière L'Assomption ». Dans : Joliette, 1864-1964. Joliette, 1964. P. 126.
Édité par J.-Édouard Gervais.

Coulombe, Guylaine, (1967-), « L'héritage du quaternaire dans Lanaudière ». Dans Carte et guide géotouristique de Lanaudière. Avec la collaboration du Conseil régional de développement Lanaudière. Joliette, Communications Science-nature, 1998. Pp. : 44-45.

Grenier, Claude, « L'eau sulfureuse de Joliette. Dans Ressources; bulletin de la direction générale des eaux. Vol. V, no 4 (Juillet 1974). Pp. :19-20.

Jarry, Paul, « Notre rivière… et ses bateaux ». Dans : Christian Roy, Histoire de L'Assomption. L'Assomption, Édité par la Commission des fêtes du 250e, 1967. P. 525.

Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918 -), « Le climat », « Flore et faune » et « Notre flore ». Dans : Une nouvelle Acadie : Saint-Jacques-de-l'Achigan [1772-1972]. Joliette, 1972. Pp. 40-41, 41-43, 391.

Lévesque, Louis-Guillaume, (Montréal, 1819 – Québec, 1856), « De l'influence du sol et du climat sur le caractère, les établissements et les destinées des Canadiens; discours prononcé à l'Institut canadien de Montréal ». Dans : Le répertoire national ou Recueil de littérature canadienne. Compilé par J. Huston. Montréal, J. M. Valois, 1893. Vol. IV. Pp. :289-318.

Marie-Jean-Eudes, S.S.A., (1897-1978), « Introduction. I : Géologie, II : Hydrographie, III : Climatologie » et « Lac Huard, rivière Ouareau, Marais, Tourbières ». Dans : La flore de Rawdon. Montréal, Université de Montréal, Institut botanique, 1969. (Collection Contributions de l'Institut botanique de l'Université de Montréal, no 79). ». Pp. : (5)-13, 31-41.

Marie-Victorin, (1885-1944), « Grémil ». Dans : Flore laurentienne / par frère Marie-Victorin... ; illustrée par frère Alexandre... 3e édition mise à jour. Boucherville, Gaëtan Morin, 2002. Pp. : 459-460.

Meilleur, Jean-Baptiste, (1796-1878), « Géologie : à Monsieur J. M. Bélanger, curé de Saint-Paul de Lavaltrie (1827) ». Dans : Le répertoire national ou recueil de littérature canadienne. Compilé par J. Huston. Montréal, J. M. Valois, 1893. Vol. I. Pp. : 171-183.

Pelletier, Louis, (Joliette, 1952-), « Félix » révèle enfin ses secrets ». Dans : L'expression, 9 janvier 2008, vol. 15, no 11. P. 1 et 4.
Sous-titre : Le plus beau spécimen en Amérique!

Pelletier, Louis, (Joliette, 1952 -), « Une baleine découverte à Saint-Félix ». Dans : Joliette-Journal, 30 septembre 2001. P. 3.
En-tête de titre : Vieille de 10, 000 ans!

Patrimoine

Carpentier, Paul, « La maison-bloc à Saint-Esprit ». Dans : Habitation rurale au Québec / en collaboration ; sous la direction de Jean-Claude Dupont. Montréal, Hurtubise HMH, 1978. (Cahiers du Québec, no 36. Collection Ethnologie). Pp. : (129)-139.

(*) Clavel, Bernard-F., (Saint-Michel-des-Saints, 1944 -) et Carol Roy (Joliette, 1946-), « Repères du paysage lanaudois » (Dossier). Dans : Continuité, Printemps 1989. Pp. : 22-27.
- « Bâtir le pays ». Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 267-273.

École ménagère régionale. Saint-Jacques (Montcalm), « Le notaire de chez nous ». Dans : Le monde rural; almanach magazine. Montréal, Éditions de la Jeunesse agricole catholique, 1946. Pp. : 207-210.

École ménagère régionale. Saint-Jacques (Montcalm), « Le petit habitant », « Les rouets de chez nous » et « Qu'avons-nous fait de nos traditions nationales ? ». Dans : Le monde rural; almanach magazine. Montréal, Éditions de la Jeunesse agricole catholique, 1945. Pp. : 144-156.

Kittson, Arthur, (1884-), « St. Andrew's chapel, 1786 », « William Morrison, 1785-1866 » et « Carte des îles et îlots du lac Saint-Pierre et des îles de Sorel (1917) ». 1 f. Dans : Berthier : hier et aujourd'hui; Berthier, yesterday and to-day. Sans lieu, Sans éditeur, 1953. Pp. : 19-20, 60-64.

Nantel, Maréchal, (1890-1956), « Une querelle de paroisse en 1805 ». Dans Cahiers des dix. No 13, 1948. Pp. : (249)-268.

Poulin, Pierre, (1823-1901), « La ceinture fléchée ». Dans : Légendes du Portage. Montréal, Maxime, 2001. Pp. : 21-28.

Roy, Christian, (1913-1995), « Ceintures fléchées ». Dans : Histoire de L'Assomption. L'Assomption, Édité par la Commission des fêtes du 250e, 1967. Pp. 201-202.

Roy, Christian, (1913-1995), « Une vieille maison de Repentigny, la maison Juneau ». Dans : Québec histoire. Vol. 2, no 1 (automne 1972). Pp. : 26-28.

Roy, Pierre-Georges, (1870-953), « Saint-Jacques-le-Majeur de l'Achigan ». Dans : Bulletin des recherches historiques. Vol. 2, no 2, février 1896. Pp. : 17-18.

Patriotes de 1837-1838

Beauchamp, Lionel, (1952-) et Jean-René Thuot, (1975-), « Compte rendu d'une assemblée tenue à Saint-Roch-de-l'Achigan le 19 avril 1834 (Document 2)». Dans : Les patriotes de Saint-Roch-de-l'Achigan : idées libérales et agitation politique entre 1830 et 1860. (Saint-Roch-de-l'Achigan), Société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan (2004). Pp. : 47-50.

Beauchamp, Lionel, (1952-) et Jean-René Thuot, (1975-), « Rébellions, idées libérales et rougisme à Saint-Roch-de-l'Achigan, de 1830 à 1860 (Texte 1)». Dans : Les patriotes de Saint-Roch-de-l'Achigan : idées libérales et agitation politique entre 1830 et 1860. (Saint-Roch-de-l'Achigan), Société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan (2004). Pp. : 3-17.

Bernard, Jean-Paul, (1936-), « Liste des patriotes selon les comtés et localités ». Dans : Les rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens. Montréal, Boréal Express, 1983. Pp. : 307, 309-310.

Caron, Ivanhoé, (1875-1941), « Une société secrète dans le Bas-Canada en 1838 : l'Association des Frères chasseurs ». Dans : Mémoires de la Société royale du Canada, 3e série, tome 20. Section A, Mai 1926, pp. 17-34.

(*) Courteau, Guy et François Lanoue, « L'insurrection de 1837 à Saint-Jacques ». - Dans : Une nouvelle Acadie : Saint-Jacques de l'Achigan, 1772-1947. - (Montréal : Imprimerie populaire, 1949). - Pp. 290-292.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 160-162.

Desjardins, Réjean, « L'incident du cimetière paroissial et la rébellion de 1837 ». Dans : Une cure sans dîme : Saint-Louis de France de Terrebonne au XIXe siècle / en collaboration; [rédaction, Claude Blouin et alii ; recherche et compilation, Diane Marcil, Lorraine Roy ; cartes et plans, Lise Latendresse]. [Terrebonne, Québec] : Société d'histoire de la région de Terrebonne, 1978. Pp. : 20-25.

(*) Filteau, Gérard, (1906-1986), « (L'association des Frères Chasseurs) ». Dans : Histoire des patriotes. Montréal, L'Aurore/Univers, 1980. Pp. : 403-407.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 155-159.

Lorimier, Chevalier de, (Saint-Cuthbert 1803 - Montréal, 1839), « Dernières lettres d'un condamné (1839) ». Dans : Le répertoire national ou Recueil de littérature canadienne. Compilé par J. Huston. Montréal, J. M. Valois, 1893. Vol. II. Pp. : 119-131.

Lorimier, Chevalier de, (Saint-Cuthbert 1803 - Montréal, 1839), « Testament politique de Lorimier écrit la veille de son exécution ». Dans : Les patriotes : 1830-1839. Textes présentés et compilés par John Hare. Montréal, Éditions Libération, 1971. Pp. : 217-219.

(*) Mackay, Julien Samuel, (1929-), « Les patriotes lanaudois de 1837-1838 ». Dans : Notaires et patriotes, 1837-1838. Sillery, Septentrion, 2006. Pp. : 86-89, 107-116, 132, 161, 203-204, 230, 231-233.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 163-166.

Masson, Henri, (1912-), « (Première phase de la rébellion à Terrebonne) ». Dans : Joseph Masson, dernier seigneur de Terrebonne, 1791-1847. Montréal, L'auteur, 1972. 354 p., ill., fac-sim., portr. Pp. : 211-214.

Thuot, Jean-René, (Saint-Roch-de-l'Achigan, 1975 -), « Élites locales et institutions à l'époque des Rébellions : Jacques Archambault et l'épisode du presbytère de Saint-Roch-de-l'Achigan ». Dans : Histoire sociale / Social History, vol. 38, no 76 (novembre 2005). Pp. 339 à 365.

Poésie

Cuthbert, Ross, (Berthier, 1776 – manoir seigneurial d'Autray, 1861), « L'aréopage ». Dans : Lortie, Jeanne-d'Arc, Les textes poétiques du Canada français : 1606-1867. Montréal, Fides, 1987. Tome I, pp. : 497-503.

Desroches, Émery, (Joliette, 1877 - Joliette, 1903), « Miettes de rêves » et « Pluie d'hiver ». Dans : Anthologie des poètes canadiens. Composée par Jules Fournier, mise au point et préfacée par Olivar Asselin. Montréal, Granger Frères, 1920. Pp. : 199-201.

Doucet, Louis-Joseph, (Lanoraie, 1874 - 1959), « À la mémoire de feu l'abbé F.-A. Baillairgé, ancien curé de Verchères ». Dans : Autant en emporte le vent. Montréal, Maison J.-G. Yon, Éditrice, 1928. Pp. : 63-65.

Doucet, Louis-Joseph, (Lanoraie, 1874 - 1959), « Le vieux collège ». Dans : Les jalons du silence. Montréal, J.-G. Yon, 1933. Pp. : 13-16.

Doucet, Louis-Joseph, (Lanoraie, 1874 - 1959), « Le vieux pont » Extrait de La jonchée nouvelle, « Les vieilles lettres » Extrait de : Palais d'argile, « Un vieux navigateur », « Le vieux râteau » et « Un jour d'automne », Extraits de Au vent qui passe. Dans : Anthologie des poètes canadiens. Composée par Jules Fournier, mise au point et préfacée par Olivar Asselin. Montréal, Granger Frères, 1920. Pp. 160-162.

(*) Dugas, Marcel, Salve alma parens. Suivi de deux articles par Jean-Éthier Blais au sujet de Que sont mes amis devenu, par Louis-Guy Gauthier; introduction par François Lanoue. Édité par Réjean Olivier. Joliette, Édition privée, 2007.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : Pp. : XXIX-(XXXX).

Gallèze, Englebert, pseudonyme de Lionel Léveillé, (Saint-Gabriel-de-Brandon, 1875 - 1955), « Le galant ». Extrait de Les chemins de l'âme et « Les quêteux ». Extrait de La claire fontaine. Dans : Anthologie des poètes canadiens. Composée par Jules Fournier, mise au point et préfacée par Olivar Asselin. Montréal, Granger Frères, 1920. Pp. : 181-185.

Gallèze, Englebert, pseudonyme de Lionel Léveillé, (Saint-Gabriel-de-Brandon, 1875 - 1955), « Les quêteux » (Poésie). Dans : Joliette, 1864-1964. Joliette, 1964. P. 141.
Édité par J.-Édouard Gervais.

(*) Larochelle, Cajetan, (1948-), Le livre d'images de Lanaudière. Saint-Liguori, P.Q., La-Coulée-des-Pins, Éditions de la plume bleue, 1987. Achevé d'imprimer en mai 1987 chez Ginette Nault et Daniel Beaucaire, à Saint-Félix-de-Valois, En mai 1987. 1 page. Tirage de 100 exemplaires.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 582-584.

Laurier, Wilfrid, (Saint-Lin, 1841-1919), « Le temps » (Poème). Dans : Bélanger, Réal, Wilfrid Laurier : quand la politique devient passion. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986. P. p. : 29-30.

La Valinière, Pierre Huet de, 1732-1806, « C'est toi, tranquille solitude… ». Dans : Lortie, Jeanne-d'Arc, Les textes poétiques du Canada français : 1606-1867. Montréal, Fides, 1987. Tome I, pp. : 417-418.

Lévesque, Charles-François, (Montréal, 1817 – Sainte-Mélanie, 1859), « 1848 Jour des morts ». Dans : Le répertoire national ou Recueil de littérature canadienne. Compilé par J. Huston. Montréal, J. M. Valois, 1893. Vol. IV. Pp. : 186-187.

Lévesque, Charles-François, (Montréal, 1817 – Sainte-Mélanie, 1859), « L'orpheline à son berceau (1848) ». Dans : Le répertoire national ou Recueil de littérature canadienne. Compilé par J. Huston. Montréal, J. M. Valois, 1893. Vol. IV. Pp. : 166-167.
Panet, Louise-Amélie, (Québec 1789 - Sainte-Mélanie-d'Ailleboust, 1862), « Climat du nord, ta rigueur est extrême! » Dans : Quelques traits particuliers aux saisons du Bas Canada et aux mœurs de l'habitant de ses campagnes il y a quelques quarante années mis en vers / Louise-Amélie Panet ; texte édité par Roger Lemoine. Orléans (Ontario), Éditions David, 2000. Pp. : (6)-13.

Panet, Louise-Amélie, (Québec 1789 - Sainte-Mélanie-d'Ailleboust, 1862), « Houipp-Eur-Ouil (Le) et description d'un soir d'été des lieux où débouche la rivière L'Assomption dans le Saint-Laurent ». Dans : La poésie québécoise avant Nelligan : [anthologie] / textes choisis et présentés par Yolande Grisé. (Saint-Laurent, BQ), 1998. Collection Bibliothèque québécoise. Pp. : 167-170.

Prospectives

Parisel, Claude, « Épilogue ». Dans : Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918-), Saint-Damien de Brandon, 1867-1994. [Saint-Damien-de-Brandon] : Comité des fêtes du 125e de Saint-Damien-de-Brandon, impression 1994. Pp. : 627-631.

Recensements

Meilleur, Jean-Baptiste, (1796-1878), Recensement du comté de L'Assomption en 1831 (Extraits). Édité par Réjean Olivier. Joliette, Édition privée, 1983. (Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière, no 2) Reproduction de: [Montréal?, S.é., 1833?] (Montréal : La Minerve) 24 p. ; 17 cm. Titre de la couverture : L'Assomption, Septembre 1833. « Comté de L'Assomption ». Pp. : 7-28.

Perreault, Maurice, « Appendice A : Premiers colons établis à L'Assomption; les noms de leurs épouses sont indiqués entre parenthèse », « Appendice B : Les Acadiens venus s'établir à L'Assomption » et « Appendice C : Soldats de Montcalm établis à L'Assomption ». Dans : La paroisse de L'Assomption. Compilation, Maurice Perreault,...; dactylographie Hubert Houle,... Ottawa, Centre de généalogie S. C., 1981. Vol. 1. (Collection Publication, no 17) (S.p.)

Prud'homme, Maurice, (1942-), « La conquête et ses suites ». Dans : Les 300 ans de Saint-Sulpice : une fenêtre historique sur le Saint-Laurent : la seigneurie de Saint-Sulpice et la seigneurie des îles Bouchard. Montréal, Société de recherche historique archiv-histo, (2005). Pp. : 39-40.

Sulte, Benjamin, (1841-1923), « Recensement de 1681 ». Dans : Histoire des Canadiens-français : 1608-1880. Montréal, Wilson, 1882. Tome V, pp. : 64-66

Récits de voyages

(*) Baillairgé Frédéric-Alexandre, (1854-1928), « Île Dupas, vendredi midi, 1er juillet 1887 ». Dans : Coups de crayon. Saint-Jacques : Éditions du Pot de fer, 1990. (Collection Les Oubliés du 19e siècle québécois, 2). Pp. : (49)- 65. Réimpression de l'édition de 1889 publiée par le Bureau de L'étudiant et du Couvent, Joliette.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 215-225.

Bernard, Harry, « Au grand lac Clair ». Dans : Portages et routes d'eau en Haute-Mauricie. Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1953. Collection L'Histoire régionale, no 12). Pp. : (49)-59.

Ferland, Jean-Baptiste-Antoine, (1805-1865), « Un voyage d'écoliers ». Dans : Massicotte, Édouard-Zothique, (1867-1947), Mœurs, coutumes & industries canadiennes-françaises. Montréal, Librairie Beauchemin, 1913. Pp. : 101-103.

(*) Puibusque, Adolphe de, (1801-1863), (« Le départ de Montréal et la traversée de « Lanaudière » au milieu du 19e siècle »). Dans : Notes d'un voyage d'hiver de Montréal à Québec ; suivi de Le coureur de bois ; Le Saint-Laurent ; Stadacona. Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer, 1992. (Collection Les Oubliés du 19e siècle, no 43). Pp. : 1-7.
Reproduction de: Paris : Bureaux des Causeries de familles, 1861. 19 p. : ill.; 27 cm. « (Extrait du journal Causeries des Familles.) ».
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 136-143.

Récits fondateurs

(*) Champagne, Antoine, (1892-), « La vie en ménage – Le cultivateur de l'île aux Vaches » et « Premières échappées vers la vie d'aventure : La Gabelle ». Dans : Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968. (Collection Les Cahiers de l'Institut d'histoire, 12). Pp. : 70-80.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 61-73.

Champagneur, Étienne, c.s.v., (1808-1882), « Arrivée à Montréal… et à l'Industrie : 28 mai 1847». Dans : Le Québec en lettres détachées. Compilé par Léo-Paul Hébert. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1985. (Collection Civilisation du Québec, no 32). Pp. :199-200. (Transports)

De Koninck, Rodolphe, (1947-), « Introduction : Cartier, Champlain et les Cent-îles du lac Saint-Pierre », pp. : (3)-8, « Étapes et facteurs de l'occupation humaine ». Dans : Les Cent-Îles du lac Saint-Pierre: retour aux sources et nouveaux enjeux. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996. (Collection Géographie historique). Pp. : 29-38.

Fauteux, Joseph-Noël, « L'abbé Lepage ». Dans : Essai sur l'industrie au Canada sous le régime français. Québec, Imprimé par Ls.-A. Proulx, 1927. Volume II, pp. : 282-307.

(*) Franquet, Louis, (1697-1768), « Les fistons en 1752 ». Extrait de : Voyages et mémoires sur le Canada. Dans : Anecdotes canadiennes; suivies de Mœurs, coutumes et industries d'autrefois; mots historiques, miettes de l'histoire. Par Édouard-Zotique Massicotte, 1867-1947. Montréal Librairie Beauchemin, 1925. P. 190.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 92-93.

« Isaac Jogues ». Dans : Lanoraie. Rédaction: Comité du livre souvenir, sous la direction de Réjeanne Beaudoin. Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils, 1987. (Collection Les Albums souvenirs québécois). Pp. : Pp. : 12-14.

Leclaire, Alphonse, (1843-1932), « La paroisse de Repentigny », « Lavaltrie », « Lanoraie », « L'Île Saint-Ignace » et « Ces îles du lac Saint-Pierre ». Dans : Le Saint-Laurent historique, légendaire et topographique, de Montréal à Cacouna et à Chicoutimi sur le Saguenay. Montréal, Imprimé par la Compagnie de publications commerciales, 1906. Pp. : 15-24 et 27-34. (Regards sur les débuts)

(*) Martel, Claude, (1963-), « L'Affaire Banchot ». Terrebonne, Le Trait-d'union, chronique « Au gré du temps », 2 août 2008.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 83-86.

(*) Martel, Claude, (1963-), « La guerre franco-iroquoise ». Terrebonne, Le Trait-d'union, 22 novembre et 6 décembre 2008. (Amérindiens)
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 32-40.

(*) Martel, Claude, (1963-), « Le temps d'un fort, 1643-1730 : présence amérindienne, l'établissement seigneurial, les conflits franco-iroquois (1684-1701) ». Dans : Lachenaie : du fort à la ville. Lachenaie, Ville de Lachenaie, 1994. Pp. 5-15. (Amérindiens)
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 20.31.

Morissonneau, Christian, (1946-), « Lanaudière : un Québec en miniature » (Dossier). Dans : Continuité, Printemps 1989. Pp. : 19-21. Dans : Filles du fleuve : les îles de Berthier et de Sorel. Par Christian Morissonneau ; photos de Pierre Phillipe Brunet et de Christian Morissonneau; préface de Normand Gariépy. Montréal, Hurtubise HMH, 2002. Pp. : 59-74. (Le mieux pour l'avenir)

(*) Morissonneau, Christian, (1946-), « Les premiers arrivés : une histoire amérindienne». Dans : Filles du fleuve : les îles de Berthier et de Sorel. Par Christian Morissonneau ; photos de Pierre Phillipe Brunet et de Christian Morissonneau; préface de Normand Gariépy. Montréal, Hurtubise HMH, 2002. Pp. : 82-86. (Amérindiens)
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 3-19.

« Seigneurie (La) de l'île Dupas » et « À Berthier, le seigneur entrepreneur Pierre de Lestage ». Dans : Filles du fleuve : les îles de Berthier et de Sorel. Par Christian Morissonneau ; photos de Pierre Phillipe Brunet et de Christian Morissonneau; préface de Normand Gariépy. Montréal, Hurtubise HMH, 2002. Pp. : 59-74. (Seigneuries)

Rainville, Jacques, (Berthierville, 1939 -), « L'histoire religieuse de l'île Dupas », « Le peuplement », « Sorel, chef lieu religieux, « L'île Dupas devient le centre religieux », « L'église, le cimetière et le presbytère » et « Les districts paroissiaux ». Dans : Mongeau, Alexandre, dir., Au fil de l'eau : pages d'histoire de l'Île Dupas. (Visitation de l'Île Dupas, Comité du tricentenaire de l'Île Dupas, 2004). Pp. : 11-12.

Rivest, Gilles, (Saint-Michel-des-Saints, 1960-), « Les travailleurs polonais du barrage Taureau (Saint-Michel-des-Saints) ». Texte inspiré de : Saint-Ignace-du-Lac, un rêve inondé: la naissance du réservoir Taureau, par Gilles Rivest. Saint-Michel-des-Saints, L'auteur, 1997. 134 p., ill. - Lettre de Gilles Rivest datée du 13 octobre 1996. Dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. P. 113.

Sallion, Mère, « En arrivant à Montréal… ». Dans Baudouin, Marthe, (1907) Les religieuses du Sacré-Cœur au Canada. Montréal, Les religieuses du Sacré-Cœur, 1992. Vol. 1 : 1842-1868. Pp. : 50-53.

Sulte, Benjamin, (1841-1923), « Gouvernement de Montréal : l'île Dupas, Berthier, ou Dorvilliers, Dautray et Lanoraie, Lavalterie (sic), Saint-Sulpice, les îles Bouchard, Repentigny. La Chesnaye et Terrebonne ». Dans : Histoire des Canadiens-français : 1608-1880. Montréal, Wilson, 1882. Tome VI, pp. : 79-81 et 47-48 88 (tableaux).

« Visites de Mère Gamelin à Sainte-Élisabeth en 1849 et 1851 ». Extraits des Chroniques de la Providence Sainte-Élisabeth 1849-1922. Pp. : 1-2 et 17-18. Et de : Geoffroy, J.-Hector, (Sainte-Élisabeth, 1908 – Joliette 2004), L'Éducation à Sainte-Élisabeth de 1798 à 1965. Joliette, Édition privée, 1995. Pp. : 87-91.

Regard sur les débuts

Bouchette, Joseph, (1774-1841), « Les seigneuries de Terrebonne, de La Chenaie, de L'Assomption, de Saint-Sulpice, de La Valtrie, de La Noraye et Dautré, d'Aillebout, d'Argenteuil, de Ramzay, de Berthier et les îles Bouchard ». Dans : Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique. Londres, Faden, 1815. Pp. : 110-113, 232-248. (Regards sur les débuts)

Directoire de Joliette, 1877 : métiers et professions. Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer, 1991. (Collection du généalogiste, 16). – Cet extrait est tiré de: Directoire de Joliette, Saint-Jacques, Saint-Lin, Saint-Jérôme, Terrebonne, Saint-Eustache, L'Assomption, Sainte-Thérèse, etc., corrigé jusqu'au 1er février 1877 / Watkins et Dorval, compilateurs. Montréal : Cie d'impression et de publication Lovell, 1877. – Voir verso de la p. de titre. « Joliette ». Pp. : (1)-8.

Directoire de Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1877 : métiers et professions. Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer, 1991. (Collection du généalogiste, 9). – Cet extrait est tiré de: Directoire de Joliette, Saint-Jacques, Saint-Lin, Saint-Jérôme, Terrebonne, Saint-Eustache, L'Assomption, Sainte-Thérèse, etc., corrigé jusqu'au 1er février 1877 / Watkins et Dorval, compilateurs. Montréal : Cie d'impression et de publication Lovell, 1877. – Voir verso de la p. de titre. « Saint-Jacques-de-l'Achigan ». Pp. : (I)-VII.

Directoire de Terrebonne, 1877 : métiers et professions. Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer, 1991. (Collection du généalogiste, 11). – Cet extrait est tiré de: Directoire de Joliette, Saint-Jacques, Saint-Lin, Saint-Jérôme, Terrebonne, Saint-Eustache, L'Assomption, Sainte-Thérèse, etc., corrigé jusqu'au 1er février 1877 / Watkins et Dorval, compilateurs. Montréal : Cie d'impression et de publication Lovell, 1877. – Voir verso de la p. de titre. « Terrebonne, ville et paroisse ». Pp. (1)-8.

Drapeau, Stanislas, (1821-1893), « Les comtés de Terrebonne, l'Assomption, Montcalm et Joliette ». Dans : Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans (1851 à 1861) : constatant les progrès des défrichements, de l'ouverture des chemins de colonisation et du développement de la population canadienne française. Québec, Typographie Léger Brousseau, 1863. Pp. : 393-410, 417-420, 432-434.

Seigneuries

Bouchette, Joseph, (1774-1841), « La seigneurie de La Chenaie, de L'Assomption, de Saint-Sulpice, de La Valtrie, de La Noraye et Dautré, d'Aillebout, d'Argenteuil, de Ramzay, de Berthier, les îles Bouchard, les townships Kildare et Kilkenny et Abercrombie ». Dans : Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique. Londres, Faden, 1815. Pp. : 233-253.

Brouillet, Benoît, « De Lanaudière » et « Annexe C : correspondance de Monsieur Vachon et Cogné; le sceau des Tarieu de Lanaudière ». Dans : Lanaudière, d'où viens-tu ? L'origine d'une appellation singulière. Recherche et rédaction : Benoît Brouillet et Germain Ferland. Conception et supervision : Claude Amyot. Joliette, Société de généalogie de Lanaudière, 1995. Pp. : 16, 40-43.

Charbonneau, Anthime, « Seigneuries de Lanaudière et de Lavaltrie ». Dans : Joliette, 1864-1964. Joliette, 1964. P. 92-93. Édité par J.-Édouard Gervais.

Fontaine, Ludger-Urgèle, (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1835 – L'Assomption, 1892), « Système agraire ou tenure seigneuriale dans la Nouvelle-France ». Dans : Dièreville, Monsieur de, 17e siècle, Voyage du Sieur de Diéreville en Acadie : précédé d'une introduction et suivi de notes et d'extraits par L.U. Fontaine,... Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer, 1990. (Collection Le Bibliophile de la seigneurie, no 16). Pp. : (xxvii)-xxxii. Titre départ: Relation du voyage de Dièreville en Acadie ou Nouvelle-France. - « Petit glossaire » : p. 239-240. Réimpression de l'édition de 1885 publiée par l'Imprimerie A. Côté, Québec.

(*) Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918 -), « De grands territoires : des seigneuries, des cantons ». Dans : Joliette de-Lanaudière : fragments d'histoire. Saint-Alexis, L'auteur, 1977). Pp. : 17-30.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 44-60.

Lemay, Roger, (1913-), « Définition d'une seigneurie en Nouvelle-France ». Dans : Saint-Roch-de-l'Achigan, 200 ans de souvenirs : 1787-1987. (Saint-Roch-de-l'Achigan, L'Auteur, 1987. Pp. : 358-361.

Berthier :

Moreau, Stanislas-Albert, (1854-1913), « La seigneurie de Berthier I : La tenure seigneuriale ». Dans : Histoire de Berthier. Édité par Réjean Olivier. Joliette, Édition privée, 1983. Pp. : 11-15.

Rainville, Jacques, (Berthierville, 1939 -), « James Cuthbert fils, no 9 : Les épidémies de choléra de 1832 et 1834 à Berthier ». Dans : Le courrier de Berthier. Berthierville, W. H. Gagné, 1946- 1977. P. 42.

D'Ailleboust :

De Ranville, pseudonyme de Louis-François-Georges Baby, (1832-1906), « Amélie Panet ». Dans La kermesse; revue hebdomadaire. No 9-10, 25 novembre 1892. pp. 129-135.)

Panet, Louise-Amélie, (Québec 1789 - Sainte-Mélanie-d'Ailleboust, 1862), « (La fête du mai : hommage des censitaires, seigneurie d'Ailleboust de Sainte-Mélanie) ». Dans : La vie aux Illinois au XVIIIe siècle : souvenirs inédits de Marie-Anne Cerré ; Un voyage de Montréal à Kamouraska en 1840. Eidition [sic] critique Marthe Faribault-Beauregard = XVIIIth century life in the Illinois : the unpublished memoirs of Marie-Anne Cerré ; A journey from Montréal to Kamouraska in 1840 / annoted by Marthe Faribault-Beauregard; translated by Michel Thibault. Montréal : Société de recherche historique archiv-histo, 1987. Pp. : 46-52.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 150-154.

(*) Panet, Louise-Amélie, (Québec 1789 - Sainte-Mélanie-d'Ailleboust, 1862), «Je vais vous décrire ma journée d'aujourd'hui». - Extrait de Marthe Faribault-Beauregard. - La vie aux Illinois au XVIIIe siècle; souvenirs inédits de Marie-Anne Cerré. Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 1987. - Pp. 30-36.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 146-149.

D'Autray :

« Jean Bourdon, seigneur d'Autray, 1637 ». Dans : Lanoraie. Rédaction: Comité du livre souvenir, sous la direction de Réjeanne Beaudoin. Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils, 1987. (Collection Les Albums souvenirs québécois). P. 12.

Île Dupas :

Morissonneau, Christian, (1946-), « La seigneurie de l'île Dupas » et « À Berthier, le seigneur entrepreneur Pierre de Lestage ». Dans : Filles du fleuve : les îles de Berthier et de Sorel. Par Christian Morissonneau ; photos de Pierre Phillipe Brunet et de Christian Morissonneau ; préface de Normand Gariépy. Montréal, Hurtubise HMH, 2002. Pp. 82-86.

Lanaudière :

Poirier, Gérard-J., « La famille Tarieu de Lanaudière ». Dans : Joliette, 1864-1964. Joliette, 1964. P. 36. Édité par J.-Édouard Gervais.

Roy, Pierre-Georges, (1870-953), « Thomas-Xavier Tarieu de Lanaudière ». Dans : La famille Tarieu de Lanaudière. Lévis, 1922. Pp. : (5)-23.

Lanoraie :

« Charles Sevestre et ses descendants (seigneurs de Lanoraie) ». Dans : Lanoraie. Rédaction: Comité du livre souvenir, sous la direction de Réjeanne Beaudoin. Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils, 1987. (Collection Les Albums souvenirs québécois). P. 14.

Malchelosse, Gérard, (1896-1969), « Niort de La Noraye ». Dans : Les cahiers des Dix. Montréal, Éditions des Dix, 1938. No 3, 1938. Pp. : 283-305.

L'Assomption :

(*) Roquebrune, Robert de (L'Assomption, 1889 – Montréal, 1978), « Les catalognes et les ceintures fléchées ». - Dans : Testament de mon enfance. – Montréal : Fides, 1979. - (Collection Bibliothèque québécoise). - Pp. 120-122.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 167-170.

(*) Roquebrune, Robert de (L'Assomption, 1889 – Montréal, 1978), « Le manoir », « Les visiteurs » et « L'Assomption ». Dans : Testament de mon enfance. Montréal, Fides, 1965. Pp. : 17-23, 42.
- « Le manoir ». Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 74-82.
- « L'hiver à L'Assomption ». Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. :438-443.

Lavaltrie :

(*) Bonin, Joseph, « La seigneuresse de Lavaltrie ». Dans : Biographies de l'Honorable Barthélemy Joliette et de Monsieur le Grand Vicaire Manseau. Montréal, E. Senécal, 1874. P. 87 et dans : Légendes de Lanaudière. Édité par Réjean Olivier et Anne Le Blanc. Joliette, Édition privée. Pp. : 57-58.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 379-380.

Hétu, Jean, (1946-) « Lavaltrie sous le régime seigneurial ». Chapitre IV légèrement modifié de : Georges Estu(r) dit Lafleur, ancêtre de la famille Etu(e) ou Hétu, pionnier de Lavaltrie et sa descendance. Montréal, Archiv-Histo, 2008. 35 pages.

Valois, Omer, (Saint-Barthélemy, 1897 – Joliette, 1973), « Encan au manoir de Lavaltrie en 1822 : inventaire et réflexions ». Dans : L'action populaire, 16 septembre 1964. P. 3.

Mascouche :

Crépeau, Luc-Antoine-Ferdinand, (1859-), « Le manoir de Mascouche (Chapitre VIII) ». Dans : Mascouche en 1910. Sans lieu, Sans éditeur, 1910?). Pp. : 22-23.

Saint-Sulpice :

Dugas, Alphonse-Charles, (Saint-Liguori, 1858 - 1924) « L'origine de la paroisse de Saint-Liguori ». Dans : Histoire de la paroisse de Saint-Liguori, comté de Montcalm, avec une notice biographique du saint patron. (Sans lieu, Sans éditeur), 1902. Pp. : 92-100.

Prud'homme, Maurice, (1942-), « Concessions connues de la seigneurie de Saint-Sulpice ». Dans : Les 300 ans de Saint-Sulpice : une fenêtre historique sur le Saint-Laurent : la seigneurie de Saint-Sulpice et la seigneurie des îles Bouchard. Montréal, Société de recherche historique archiv-histo, (2005). Pp. : 44-45.

Terrebonne :

Auclair, Élie-Joseph, (1866-1946), « Terrebonne, les Masson, leur château. ». Dans Mémoires de la Société royale du Canada. 3e série, no 38, 1954. pp. 1-14.

Blondin, Serge, Sainte-Anne-des-Plaines, une histoire vécue : 1787-1987. Sainte-Anne-des-Plaines, La municipalité, 1986. « Histoire de la seigneurie de Terrebonne en 8 points ». Extraits. Données du site web de la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles.

(*) Despatis, Aimé, (Terrebonne, 1922 - L'Assomption, 2009), « Joseph Masson acquiert la seigneurie de Terrebonne en 1832 ». Texte publié dans La revue de Terrebonne, sous la chronique « Brin d'histoire ».
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 144-145.

(*) Despatis, Aimé, (Terrebonne, 1922 - L'Assomption, 2009), « Quelques jours avant Noël de l'an 1742 ». Texte publié dans La revue de Terrebonne, sous la chronique « Brin d'histoire ».
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 94-95.

« Le manoir seigneurial de Terrebonne ». Dans : Bulletin des recherches historiques. Lévis, 1924. Vol. 30. P. 409.

Souvenances

Bélanger, Henri, « Page émouvante sur les origines de ma petite patrie ». Dans : Lanoue, François, (Saint-Jacques, 1918-), Saint-Damien-de-Brandon, 1867-1994. [Saint-Damien-de-Brandon] : Comité des fêtes du 125e de Saint-Damien-de-Brandon, impression 1994. Pp. : 140-142.

Cartier, Georges (L'Assomption, 1929 - 1994), « Le village entouré d'eau », pp. : 13-16 et « Aux premières loges des inondations ». Dans : Les fougères de l'enfance : récits; illustrations de Irina Aszalos. (Saint-Laurent), Fides, 1993 – Autobiographie. Pp. : 105-114.
- « Aux premières loges des inondations ». Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 239-245.

Jasmin Claude, (1930-), « Je te dis mon nom, tu me dis le tien », « Pour vivre au Portage », « Vieux comme un jouet cassé », « Rire à l'auberge Ritchot », « Notaire Deguilhe, lecteur de Voltaire, honte! », « Douze jeunes filles en une seule bouchée! », « Labine, parle-nous de la Nouvelle-Acadie », « Jean-Baptiste Durocher : patriote du Portage » et « J'aime l'Outaragasipi », Dans : L'Outaragasipi. Montréal, L'Actuelle, 1971. Pp. : 67-69, pp. : 91-95, pp. : 105-107, pp. : 111-115, pp. 131-133, pp. : 137-139, pp. : 143-148, pp. 161-163, pp. : 199-(208).

Lapalme, Paul-Émile, (1907-1985), « Mon père était né en 1874 à plusieurs milles du village de Saint-Esprit… ». Dans : Mémoires. Tome I : Le bruit des choses réveillées. Montréal, Leméac, 1969. (Collection Vies et mémoires) Pp. : 16-23.

Rouleau, Wilfrid, (1864-1940), « À Saint-Cuthbert, en 1870, au rang York ». Dans : La paroisse de Saint-Cuthbert, 1765-1980. Tome 1 : Histoire et album-souvenir. Pp. : 135-139.

Rouleau, Wilfrid, (1864-1940), « De Washington à Saint-Cuthbert, via l'île d'Orléans ». Dans : La paroisse de Saint-Cuthbert, 1765-1980. Tome 1 : Histoire et album-souvenir. Pp. : 556-559.

Thériault, Jean-Paul, (1873-1942), « Notice biographique de Aimé Thériault, (1814-1895) ». Dans : Nos sources. Vol. 11, no 4, décembre 2006. Pp. : 167-177.

Tabac

« Culture (La) du tabac ». Dans : Lanoraie. Rédaction: Comité du livre souvenir, sous la direction de Réjeanne Beaudoin. Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils, 1987. (Collection Les Albums souvenirs québécois). Pp. : 114-116.

(*) Laporte, Marc, (Joliette, 1936 -), « L'industrie du tabac chez nous, ce n'est plus qu'un beau souvenir. Dans : Les 30 ans de « L'Action », l'héritier des grands journaux lanaudois : album-souvenir. (Léo-Paul Hébert et alii). Joliette, Transcontinental, 2003. Page 34.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 262-264.

Sylvestre, Irénée, « Le testament de Mgr Omer Bonin ». Dans : Un pour mille, mille pour un : 25 ans de coopération économique. Saint-Jacques, Société coopérative agricole de tabac du district de Joliette, 1957. Pp. : 100-101.

Transports

Aubin, Florian, (1922-), « Le chemin de fer du Pacifique Canadien (1885) ». Dans : La paroisse de Saint-Cuthbert, 1765-1980. Tome 2 : Saint-Cuthbert hier et aujourd'hui. Pp. : 149.

Berthelot, Hector, (1842-1895), « Les premiers directeurs du chemin de fer de l'Industrie ». Dans : Le bon vieux temps, par Hector Berthelot ; compilé, revu et annoté par E.-Z. Massicotte : deuxième série. Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1924. (Bibliothèque canadienne. Collection Laval, no 615B) Page 77. En-tête du titre : Montréal. Recueil d'articles parus dans La patrie en 1884 et 1885.

« Chemin (Le) de fer de Monsieur Joliette ». Dans : Joliette, 1864-1964. Joliette, 1964. P. 96-97. Édité par J.-Édouard Gervais.

« Chemin (Le) du Roy ». Dans : Lanoraie. Rédaction: Comité du livre souvenir, sous la direction de Réjeanne Beaudoin. Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils, 1987. (Collection Les Albums souvenirs québécois). P. 120.

Gagnon, Jean, (Saint-Liguori, 1942-), « Le Grand Nord ou « The Canadian Northern Quebec Railway ». Dans : Sous le clocher de Saint-Liguori. Sans lieu, Sans éditeur, 1979. Pp. : 154-160.

Martel, Claude, (1963-), « La dépendance des transports ». Dans : Lachenaie : du fort à la ville. Lachenaie, Ville de Lachenaie, 1994. Pp. 18-21.

(*) Martel, Claude, (1963-), « La guerre franco-iroquoise ». Terrebonne, Le Trait-d'union, 22 novembre et 6 décembre 2008.
- Dans : Contes, légendes et récits de Lanaudière : pp. : 32-40.

Roy, Christian, (1913-1995), « Le P'tit Tardif ». Dans : Histoire de L'Assomption. L'Assomption, Édité par la Commission des fêtes du 250e, 1967. P. 241-244.

Sanfaçon, Roland, « La construction du premier chemin Québec-Montréal et le problème des corvées (1706-1737) ». Dans : Revue d'histoire de l'Amérique française. Vol. 12, n° 1, 1958. Pp. : 3-29.

Aux 20 auteurs contemporains des *Contes, légendes et récits de Lanaudière*

J'ai reçu hier mes exemplaires personnels du livre. Après l'euphorie de voir et d'examiner le nouveau-né, j'ai pensé partager avec vous quelques sentiments qui m'habitent.

Origines de la présente édition

D'abord, pourquoi Victor-Lévy Beaulieu m'a-t-il téléphone en octobre 2009 pour m'inviter à écrire ce 10e titre de sa collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs ? Voici un peu le parcours éloigné et plus proche de cette réalisation.

Ainsi on doit se reporter à 50 ans passés. Si on débute alors dans le temps, je dois vous dire qu'en 1960, je terminais ce qu'on appelait, en ce temps-là, le cours classique au Séminaire de Joliette (109e cours : 1953-1960). Nous avons fêté en juin dernier notre 50e de sortie du Séminaire. Avec mes études ultérieures en pédagogie et en bibliothéconomie (Université de Montréal) et mon travail comme bibliothécaire au Collège de l'Assomption durant 35 ans, j'ai toujours été très proche de nos auteurs lanaudois : élaboration de dossiers documentaires qui sont maintenant conservés au Centre d'archives de Lanaudière, intérêts constants pour tous les écrit lanaudois – voir mes bibliographies Le Lanaudois et Bibliographie joliettaine, etc.

Alors je puis dire, preuve à l'appui, que notre belle Région verte peut se vanter d'avoir produit 500 auteurs anciens ou décédés et plus de 500 autres auteurs contemporains. Et j'ai la liste pour ceux qui seraient sceptiques…

Mes loisirs m'ont amené à publier pour le Collège de l'Assomption et surtout pour mon plaisir – Édition privée – plusieurs documents mettant en valeur notre région et les nôtres. Par exemple, lorsque je recevais un chercheur et que je constatais que ce qu'il me demandait n'avait jamais été publié et méritait de l'être, alors je faisais une édition avec tout l'attirail bibliographique et les dépôts légaux.

Exemple plus personnel aussi, quand l'un de mes 4 enfants composait des contes ou des essais valables, je lui préparais comme cadeau de Noël un petit livre. Ainsi je constate que chacun d'eux a eu le plaisir d'avoir comme présent au moins un ou deux livres de contes et des essais sur des auteurs québécois, vg. Germaine Guèvremont, François Barcelo, etc.…

J'ai aussi collectionné de nombreux lanaudiana, des livres sur Lanaudière ou composés par des Lanaudois. J'en ai fait profiter quelques dizaines de bibliothèques du milieu (en fait 30) et surtout l'Université du Québec à Trois-Rivières à laquelle j'ai légué plus de 12,000 livres. Demandez à Daniel Tessier, bibliographe, qui a composé une belle étude au sujet de ce don.
Donc, 50 ans d'affection pour nos imprimés, nos écrits et nos auteurs.

Enfin, les anthologies *Légendes de Lanaudière* et *Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière* publiées il y a une quinzaine d'années sont à la base de la présente édition. J'avais rejoint alors 30 auteurs lanaudois. Il n'y a aucun doute que ces deux livres sont à la base de l'appel téléphonique de Victor-Lévy Beaulieu il y a de cela un an exactement aujourd'hui.

Maintenant, voici la question que j'aimerais élucider avec vous :

Pourquoi figurez-vous dans ce corpus lanaudois ?

Il est certain que j'avais une connaissance assurée de nos auteurs qui ont édité des contes et des légendes. Pour les récits, Victor-Lévy Beaulieu m'a dit de mettre l'accent sur les récits fondateurs, i. e. les débuts de notre histoire; puis sur les récits véridiques qui sillonnent notre parcours littéraire et historique. Alors j'avais une certaine marge à respecter.

Aussi pour mieux me situer, j'ai acquis les 9 premiers livres publiés dans cette même collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs. J'ai lu et analysé le contenu de chacun de ceux-ci. Je suis parvenu à une ligne de constance vers laquelle je devais tendre.

En plus, comme ancien bibliothécaire, comme bibliophile et amant de notre héritage écrit, j'ai retracé au travers de ces 9 livres quelques éléments qui étaient plus présents dans l'un ou l'autre livre. Ainsi, j'ai constaté que dans un livre – le Bas-du-Fleuve – il y avait des notices biographiques; dans celui d'Aurélien Boivin, le spécialiste québécois sur le sujet – la région de Québec – il y avait des notices bibliographiques détaillant l'historique de chaque texte. J'ai donc suivi ces exemples.

Ce qui fait que Lanaudière sera celui qui contiendra le plus d'éléments spécifiques, foi d'amateur de livres!

Avec les connaissances que je possède sur notre région et ses auteurs, avec mes goûts et mes intérêts personnels, j'ai alors élaboré 450 dossiers. Je les ai classés par périodes chronologiques et par grands sujets. Je ne pouvais pas envoyer le tout à Victor-Lévy Beaulieu. Il m'a dit que j'en avais pour 5 livres de 1,000 pages chacun. J'ai fait un choix de 206 dossiers plus prioritaires selon mes connaissances. Puis j'ai attendu 1 mois…

Victor-Lévy Beaulieu les avait lus au complet. Le corpus qui avait cheminé vers Trois-Pistoles aurait pu faire 2 livres de 1,000 pages chacun. Il fallait réduire. L'éditeur a finalement choisi 96 textes. Chose intéressante, j'étais complètement d'accord avec lui, avec con choix. Je lui ai seulement demandé 4 ajouts que je croyais essentiels. Ce à quoi il a acquiescé.

Finalement, lorsque j'ai analysé les écrits qui allaient constituer l'anthologie ou le corpus des contes et légendes de Lanaudière, j'ai constaté qu'ils contenaient 100 textes de 50 auteurs anciens et de 20 auteurs contemporains, dont vous faites partie.

Parmi ces 20 auteurs, je constate aussi que 10 d'entre eux figuraient dans les *Légendes de Lanaudière* en 1997, dont André Nadeau et Jean Chevrette, etc.

C'est donc en votre honneur, cher auteur, que j'ai accepté l'idée de cette veillée du lancement des *Contes, légendes et récits de Lanaudière*.

La veillée du lancement

Pour ma part, je ne tenais pas à faire de lancement. C'est un confrère dans l'enseignement au Collège de l'Assomption, Réal Chevrette qui m'a convaincu de l'importance d'une telle activité. Réal a été un professeur de français et de théâtre très aimé et apprécié de ses élèves. De plus il a la plume facile; à preuve le magnifique conte de Noël qu'il va nous présenter au cours de cette veillée, « Pépère Joseph » nous fait vibrer les fibres patriotiques et humaines. Ce texte a d'ailleurs déjà paru dans *Noël et le Jour de l'An dans Lanaudière* et il en est l'un des meilleurs textes.

Réal me dit : Réjean, il faut organiser un lancement et le faire dans les îles, là où a débuté l'histoire de notre région. Ensuite s'est ajouté Cajetan Larochelle, professeur de philosophie et écrivain lanaudois. Celui-ci a mis à notre disposition ses talents d'écrivain et son expérience éditoriale. Aussi, je dois mentionner que Cajetan est l'auteur d'un très beau texte poétique intitulé « Le livre d'images de Lanaudière » qui a été édité à tirage limité (100 exemplaires) puis qui est devenu un livre-objet conservé à la Bibliothèque nationale du Canada.

C'est l'œuvre de Bluette Lalande, artiste lanaudoise. Ce poème sera lu par Cajetan lui-même au cours de la veillée et le livre-objet présenté au public. Le poème « Le livre d'images de Lanaudière », une œuvre originale et unique pourrait devenir avec le temps le chant de Lanaudière au même titre que la ceinture fléchée en est l'emblème. C'est un souhait.

Or, au cours de cette soirée, vous serez appelé individuellement à vous présenter dans le chœur de l'église et Victor-Lévy Beaulieu vous offrira un exemplaire du livre dans lequel un de vos textes figure. Le photographe immortalisera ce moment spécial.

Voilà donc quelques réflexions bien personnelles que je voulais vous livrer à la veille de cette fête.

Je voulais absolument vous y associer et je suis certain que dans l'avenir ce fort volume aura sa place à côté de notre *Histoire de Lanaudière*.

Bien cordialement vôtre,

Réjean Olivier, compilateur des *Contes, légendes et récits de Lanaudière*

Ce 28 octobre 2010, avant-veille du lancement

Troisième de 5 autographes personnels
de mon éditeur à un collaborateur

Au nom de mon ami Réjean Olivier,
Il me fait plaisir de vous offrir cet ouvrage, FABULEUX !

Victor-Lévy Beaulieu

Allocution du lancement

Réjean Olivier

Comme nous sommes dans une église, mon petit mot ressemblera plutôt à un prône – ensemble des annonces que le prêtre fait à la fin de la messe paroissiale – plutôt qu'un sermon.

Le sermon, ce sera la lecture de la préface de 8 pages; elle présente l'ensemble de la démarche et de la réalisation du volume. Vous pourrez la lire chez vous.

Merci à mon épouse et à mes 4 enfants pour m'avoir soutenu dans cette activité;

Merci à :

Réal Chevrette, citoyen de l'île Saint-Ignace-de-Loyola, professeur de français et de théâtre au Collège de l'Assomption : son conte de Noël intitulé Pépère Joseph;

Cajetan Larochelle, de Saint-Liguori, professeur de philosophie, philosophe-paysan comme Gustave Thibon et écrivain : son poème intitulé Le Livre d'images de Lanaudière qui pourrait devenir notre hymne lanaudois;

Gérard Héroux, de Terrebonne, administrateur à la Société nationale des Québécoises et des Québécois de Lanaudière, qui est un homme engagé dans plusieurs belles causes patriotiques;

Parlons un peu du livre :

Je reçois un appel téléphonique de Victor-Lévy Beaulieu en octobre 2009; il me demande si je veux faire Lanaudière, le 10e livre de la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs.
Tu peux appuyer sur les récits fondateurs, me dit-il.

Comme j'avais fait *Légendes de Lanaudière* il y a 13 ans, le projet m'intéresse…

Et je mettrai une année complète pour le compléter.

- **Étude des écrits de 1 000 auteurs lanaudois depuis le début de la colonie;**
- **élaboration de 450 dossiers qui pourraient faire selon Victor-Lévy Beaulieu 5 livres de 1 000 pages chacun;**
- **j'en choisis 206 que j'envoie à l'éditeur;**
- **celui-ci m'appelle après un mois de lecture assidue; il en a choisi 96, auxquels j'ajoute 4 textes importants.**

Voici donc un livre de 750 pages; il contient 100 textes ou chapitres – pour une lecture de chevet : un par soir durant tout l'hiver. J'ai aussi envoyé 98 illustrations anciennes; j'en ai choisi 48 qui forment un fascicule de 24 pages sur papier glacé; la biographie des 70 auteurs.

Après avoir analysé l'ensemble des textes, je constate que 20 auteurs contemporains côtoient 50 anciens.

Si on fait un lancement, je veux absolument honorer ces 20 auteurs.

Présentation matérielle du livre : graphiste Roger Des Roches qui a fait un travail de collaboration assidu durant les derniers mois; textes aérés, caractères Garamond, notices biographiques et bibliographie complètent le tout.

Merci aux 2 assistants de Victor-Lévy Beaulieu qui sont présents ce soir : André Morin et Michel Leblond qui ont répondu à mes appels téléphoniques.

Merci aux acteurs de la soirée qui nous feront revivre plusieurs parties de ce corpus lanaudois.

Merci de votre présence!



Simon Mercier, représentant le curé Plinguet, dans « Le revenant du curé Vincent Plinguet » (texte de Cajetan Larochelle, pp. : 596-599) fait une croix sur l'autel, à la fin de la veillée du lancement le 30 octobre 2010.

Photo : Jean-Pierre Goulet

Programme de la veillée du lancement
le 30 octobre 2010 à l'église de l'île Dupas



1205

Une histoire de revenant[38]

Vincent Plinguet

... Je ne quitterai pas cette église de la paroisse sans rapporter tout ce qui s'y rattache. L'on croit assez généralement ici qu'il y eut un prêtre inhumé dans cette église; quoique, dans les registres qui existent, je n'aie rien découvert qui pût confirmer cette tradition, je crois celle-ci fondée sur une histoire de revenant, que j'ai hésité à consigner ici; mais me souvenant de celle racontée par Monsieur le chevalier J. C. Taché dans ses « Forestiers et voyageurs » des Soirées canadiennes [39]: pourquoi pas? Me dis-je, et la voici :

On avait remarqué plusieurs fois, dans l'église, au milieu de la nuit, une lumière plus forte que celle donnée par la lampe ordinaire; d'abord, on en fit peu de cas; puis comme la lumière continuait d'apparaître toutes les nuits, on s'en émut, et on résolut d'éclaircir la chose; on se réunit donc au nombre de quatre ou cinq pour se donner un peu de courage, et l'on s'avança sur une seule ligne vers l'église; mais quelle ne fut pas la stupéfaction de ces hommes, lorsqu'ils virent au pied de l'autel un prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux, et demeurant toujours au même lieu! Ils n'osèrent pas entrer et s'en retournèrent, même un peu plus vite qu'ils n'étaient venus, et de retour chez eux, ils se livrèrent à mille conjectures.

En entendant parler de ce qui se passait, un nommé Jacques Valois (le trisaïeul de celui de qui je tiens ces détails, et le père de ceux qui s'établirent à Lachine et à la Pointe-Claire), plus brave que les autres, s'engagea à entrer dans l'église, pour voir de plus près ce dont il s'agissait. Un soir donc, après la veillée avec ses amis, il se rendit à l'église, fit sa prière et attendit. Vers minuit, il vit un prêtre, en soutane, sortir de la sacristie, allumer deux cierges aux extrémités de l'autel, tout préparer pour une messe, et rentrer dans le lieu d'où il venait de sortir. Quelques instants après, il l'en vit ressortir, revêtu de ses ornements, portant le calice, et monter à l'autel. Pensant bien que la messe allait avoir lieu, notre Valois se rend au pied de l'autel, sert la messe qui se dit à l'ordinaire, et reconduit le célébrant à la sacristie; celui-ci, après avoir salué la croix, se tourne de son côté et lui dit : « Depuis trois ans, je viens ici toutes les nuits, pour redire une messe que j'ai dite avec trop de précipitation; pendant ma vie, j'étais condamné à y venir jusqu'à ce que j'eusse trouvé un servant; grâce à vous, ma pénitence est terminée, je vous remercie. » Et il disparut.

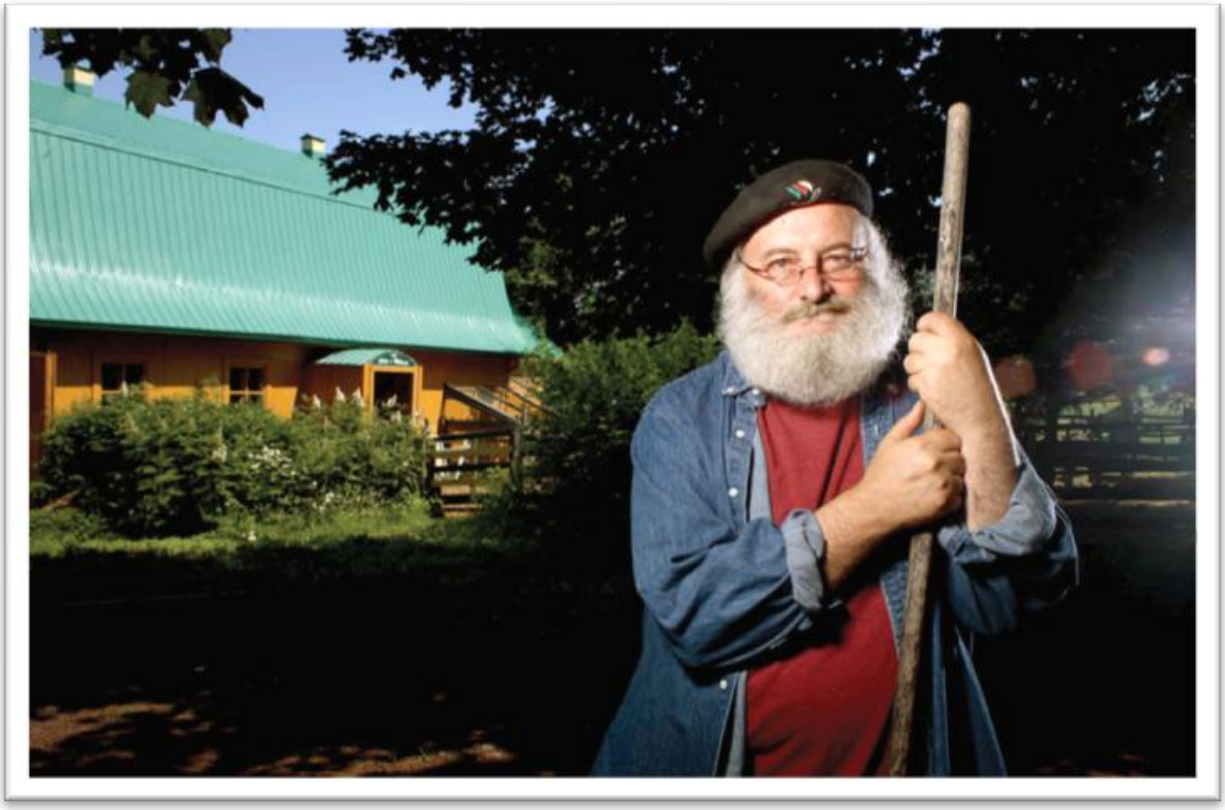
Dans ces traditions, il y a toujours un enseignement; la morale de la légende de Monsieur Taché est: Respect aux morts; la conséquence de celle que je viens de rapporter est qu'il faut rendre service à tous ceux qui ont besoin de nous. N'en pourrait-on pas dire une autre : qu'il ne faut pas avoir peur des morts? De ces trois conséquences, la première et même la seconde seront facilement admises de tout le monde; mais pour la troisième, je pense que d'ici à longtemps, il y en aura plus d'un qui aura de la peine à l'admettre comme règle de pratique. Que voulez-vous? N'est pas Valois qui veut!

---

[38] **Plinguet, Vincent, *Histoire de l'Île Dupas*. Dans *Annuaire de Ville-Marie*. Tome premier: *Histoire des paroisses du diocèse de Montréal*. Montréal, Z. Chapleau, Libraire-éditeur, Rue Notre-Dame, 1867. Pp. : 17-18. Et dans : *Légendes de Lanaudière*. Édité par Réjean Olivier. Joliette, Édition privée, 1998. Pp. : 25-26. – Une autre version de la même légende existe aussi dans *Contes, légendes et récits de la Montérégie* (Éditions Trois-Pistoles, 2008) : « Le prêtre-fantôme », par Philippe Cusson. Pp. : 272-282.**

[39] ***Soirées canadiennes; recueil de littérature nationale*. Québec, 1863. P. 167.**

Sous la présidence d'honneur de Victor-Lévy Beaulieu directeur des Éditions Trois-Pistoles



À l'église de La Visitation-de-l'Île-Dupas, 121 rue de l'Église,
Île Dupas, samedi le 30 octobre 2010 à 20h

1. **En guise de préambule : Les gens de mon pays (Gilles Vigneault) – chanson interprétée par Manon Chevrette et Sylvie Toupin, organiste;**

2. **Introduction : Réal Chevrette, animateur;**

3. **Le bateau, l'eau et l'écrit… par l'ensemble Rococo, troupe de danse folklorique lanaudoise;**

4. **Présentation de la sculpture La chasse-galerie et de l'artiste qui l'a créée (Caroline Bouchard);**

5. **Le livre d'images de Lanaudière (Cajetan Larochelle) : Cajetan Larochelle (lecture) et Pierre Blais (guitare);**

6. **Le revenant du curé Vincent Plinguet (Cajetan Larochelle) - Première partie : interprétation par Simon Mercier;**

7. **Une histoire de revenant (Vincent Plinguet) : légende interprétée par François Desjardins accompagné de Pierre Drainville (guitare);**

8. **Le fin voleur (Michelle Sarrazin) : interprété par Michelle Sarrazin;**

9. **Présentation et historique de la collection Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs par Victor-Lévy Beaulieu, fondateur et directeur des Éditions Trois-Pistoles;**

10. **Le reel du pendu (Marcel Ducharme) : Marcel Ducharme (conteur et violoneux);**

11. **Présentation du livre *Contes, légendes et récits de Lanaudière* par Réjean Olivier, auteur;**

12. **Présentation des vingt auteurs vivants dont les textes sont présents dans le livre : Réjean Olivier (présentateur) et Victor-Lévy Beaulieu qui remet un exemplaire du livre à chacun;**

13. **Je vais vous décrire ma journée d'aujourd'hui (Louise-Amélie Panet D'Ailleboust) : texte interprété par Maryse Drainville;**

14. **Pépère Joseph (Réal Chevrette) : Réal Chevrette (lecteur);**

15. **Le revenant du curé Vincent Plinguet (Cajetan Larochelle) – Seconde partie : interprétation par Simon Mercier;**

16. **Chorégraphie par l'ensemble Rococo;**

17. **Conclusion par Réal Chevrette, animateur;**

18. **Allocution d'André Villeneuve, député de Berthier;**

19. **Tirage de prix de présence et remerciements à nos commanditaires;**

20. **Vente du livre, buffet et dédicaces.**

Exposition de tableaux sur Lanaudière par Jiri Janu, artiste de Saint-Côme

Hommage aux 20 auteurs contemporains

Aubin, Réal, clerc de Saint-Viateur,
(Le lac des innocents, La côte du diable)

Boisvert, Aurélien, notaire émérite et historien de la Nouvelle-France,
(Épanchement sur la rivière L'Assomption)

Chevrette, Jean, photographe au Journal *L'Action*,
(Louis Cyr et le Grand Capot)
(L'Exhumation des restes funéraires de Louis Cyr)

Chevrette, Réal, professeur de français et animateur de la veillée,
(Pépère Joseph)

Clavel, Bernard-F., architecte et urbaniste
et Carol Roy, anthropologue et urbaniste,
(Bâtir le pays)

Cornellier, Louis, professeur au Cégep de Joliette
et journaliste au *Devoir* et à *L'Action*,
(Darwin au Québec, il y a 100 ans)

Ducharme, Marcel, folkloriste et musicien,
(Pourquoi la rivière L'Assomption est-elle si croche?)
(Le gros caillou, Marie Bouilli)

Laporte, Marc, journaliste sportif retraité,
(L'industrie du tabac : un beau souvenir)

Larochelle, Cajetan, professeur de philosophie, écrivain et animateur de la veillée,
(Le livre d'images de Lanaudière, Le revenant du curé Vincent Plinguet)

Léveillé, Maurice, prêtre et écrivain,
Représenté par son frère, Michel Léveillé, médecin au CHRDL,
(Le p'tit mon oncle)

Loyer, Josée, historienne
(Le trou du diable)

Morissonneau, Christian, géographe et historien,
(Les premiers arrivés)

Martel, Claude, géographe-historien,
(Le temps d'un fort : 1647-1730, La guerre franco-iroquoise (1684-1701)
(L'affaire Banchot, Le scandale de Pierre Roy)

Mackay, Julien Samuel, notaire, descendant du Général James Wolfe
et spécialiste des Patriotes de 1837-1838,
(Les patriotes lanaudois de 1837-1838)

Nadeau, André, journaliste et éditeur du Journal L'Action,
(Monsieur Malo et la chasse aux renards)

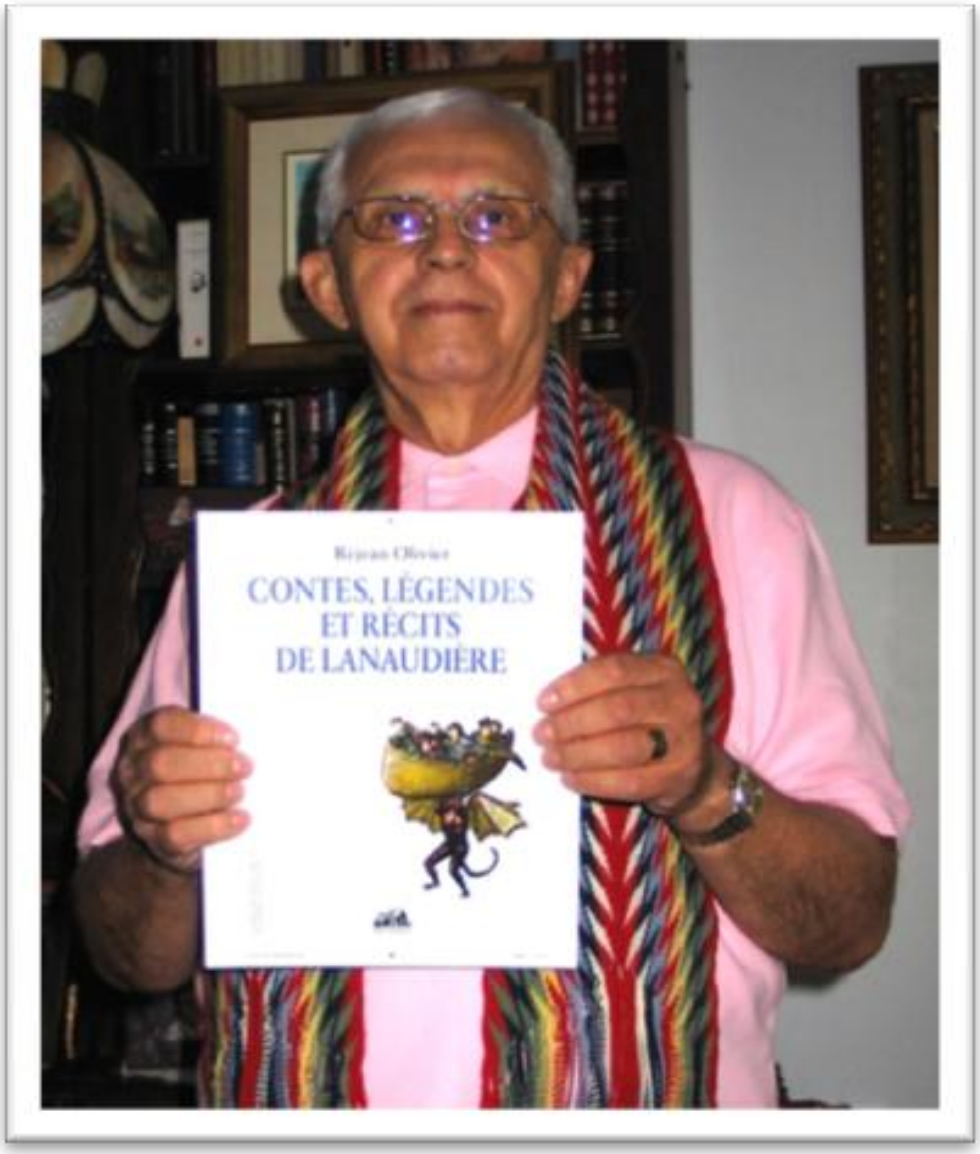
Olivier, Daniel, bibliothécaire retraité comme son frère Réjean
Et son grand-oncle Léo-Paul Desrosiers de Berthierville
(Un cadeau embarrassant)

Olivier, Sébastien, ophtalmologiste à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont,
(Le violon de Noël)

Pelletier, Louis, journaliste au Journal L'Action,
(Le village qui n'existait pas : Saint-Edmond)

Rivest, Gilles, professeur et historien,
(Montée au chantier, Légende de Joe l'embûché)

Sarrazin, Michelle, professeur et responsable des études,
(Le fin voleur)



Réjean Olivier, auteur du livre
Contes, légendes et récits de Lanaudière **(2010)**

MERCI

Dégustation de produits de Lanaudière :

L'Alchimiste, bière lanaudoise, Joliette
La Brûlerie du Roy, 416 boulevard Manseau, Joliette
Choco-chocolat, 69 rue Saint-Barthélemy sud, Joliette

Députés et organismes :

André Villeneuve, député péquiste de Berthier
Caisse Populaire Desjardins de Berthier-et-des-Îles
Caisse Populaire Desjardins de Joliette
Caisse Populaire Desjardins de Kildare
Carrefour professionnel de l'ostéopathie, 35 rue Saint-Barthélemy sud, Joliette
Clinique de physiothérapie Sainte-Anne, 324 boul. Antonio-Barrette, N.D.P.
E.B.I. Environnement, Berthierville
Ébénisterie Serge Rivest, maire, 270 rue Héroux, Saint-Liguori
Guy André, député bloquiste de Berthier-Maskinongé
Pierre Paquette, député bloquiste de Joliette
Roger Gaudet, député bloquiste de Montcalm
Société nationale des Québécoises et des Québécois de Lanaudière
Véronique Hivon, députée péquiste de Joliette

Tirages :

Bouteille de vin du Vignoble Le Mernois, Saint-Thomas
Certificat-cadeau de 50$: Boucherie au Pignon Vert, Saint-Liguori
Emballage-cadeau : Huile d'olive La Belle Excuse, Saint-Liguori
Visite, croisière et repas à la Seigneurie de l'Île Ronde, Saint-Sulpice

Planification et organisation de la soirée :

Réal Chevrette, animateur principal,

Cajetan Larochelle
et Gérard Héroux

Communications : Marie-Julie Asselin,
agente de développement culturel, MRC d'Autray

Quatrième de 5 autographes personnels
de mon éditeur à un collaborateur

Au nom de mon ami Réjean Olivier,
il me fait plaisir de vous autographier cet ouvrage.
Belle et bonne leçon sur notre patrimoine.
Québécoisement vôtre,

Victor-Lévy Beaulieu

Études thématiques

1 -Textes noélistes :

Quelques jours avant Noël de 1742 (Aimé Despatis) 94

Ipsa Duce (François Lanoue) 308

La chasse-galerie (Honoré Beaugrand) page 355

Le fantôme de l'avare (Honoré Beaugrand) 369

Louis XVII à l'Île-du-Pads en 1875 (Réjean Olivier) 381

Noël en 1921 à Sainte-Élisabeth (Georges Olivier) 465

Le renard du Père Durand (Louis-Joseph Doucet) 480

Le rêve de Champagne (Louis-Joseph Doucet) 482

Philidor Mascapoux (Louis-Joseph Doucet) 489

Pépère Joseph (Réal Chevrette) 554

Un cadeau embarrassant (Daniel Olivier) 567

Le violon de Noël (Sébastien Olivier) 590

2 - Les îles :

Les premiers arrivés (Christian Morissonneau) 3

La Vérendrye : la vie en ménage (Antoine Champagne) 61

Inondation à l'île Dupas (Vincent Plinguet) 181

Île Dupas, vendredi midi, premier juillet 1887 (Frédéric-Alexandre Baillairgé) 215

Louis XVII à l'Île-du-Pads en 1875 (Réjean Olivier) 381

La légende de l'île du Pads (Joseph Héroux) 446

Le revenant du curé Vincent Plinguet (Cajetan Larochelle) 595

3 - Les seigneuries :

Le temps d'un fort (1647-1730) (Claude Martel) 20
De grands territoires : des seigneuries, des cantons (François Lanoue) 44

La Vérendrye : la vie en ménage (Antoine Champagne) 61

Le manoir (Robert de Roquebrune) 74

Quelques jours avant Noël de 1742 (Aimé Despatis) 94

Les Acadiens du district de Joliette (Ludger-Urgèle Fontaine) 96

La seigneurie de Terrebonne (Aimé Despatis) 144

Je vais vous décrire ma journée d'aujourd'hui (Louise-Amélie Panet-Berczy) 146

L'arbre de mai au manoir d'Ailleboust (Louise-Amélie Panet-Berczy) 150

Bâtir le pays (Bernard-F. Clavel et Carol Roy) 267

Des sabots noirs (Omer Valois) 378

La seigneuresse de Lavaltrie (Joseph Bonin) 379

L'hiver à L'Assomption (Robert de Roquebrune) 438

4 - Les Acadiens :

Salve Alma Parens (Marcel Dugas), pp. : XXIX-XXXIX.

Les Acadiens du district de Joliette (Ludger-Urgèle Fontaine) 96

L'interminable exode (Gabrielle Roy), page 112

L'insurrection de 1837 à Saint-Jacques (Guy Courteau et François Lanoue), pp. : 160-162.

Chanson de la coopérative de tabac (Robert Lemarbre), pp. : 265-266.

La corvée des fileuses (Joseph-Octave Fontaine), pp. : 201-214.

Jean Nicoquette (Marc Brien), pp. : 289-292.

Ipsa Duce (François Lanoue), pp. : 308-315.

Claude Grenache, l'homme fort de Saint-Jacques (Jean Provencher), page 435

Adélaïde Lanoue (Marcel Dugas), pp. : 528-537.

Le p'tit mon oncle (Maurice Léveillé), pp. : 528-537.

5 - La Matawinie :

La Réserve de Manouane (Claude Gélinas) 121

Chez les Têtes-de-Boule (Harry Bernard) 125

La colonisation des Cantons du Nord (Théophile-Stanislas Provost) 187

La Mantawa; récit de voyage (Joseph Royal) 192

Au grand lac Clair (Harry Bernard) 246

Le village qui n'existait pas : Saint-Edmond (Louis Pelletier) 274

L'enfant dan la lune (Alanis Obomsawin) 285

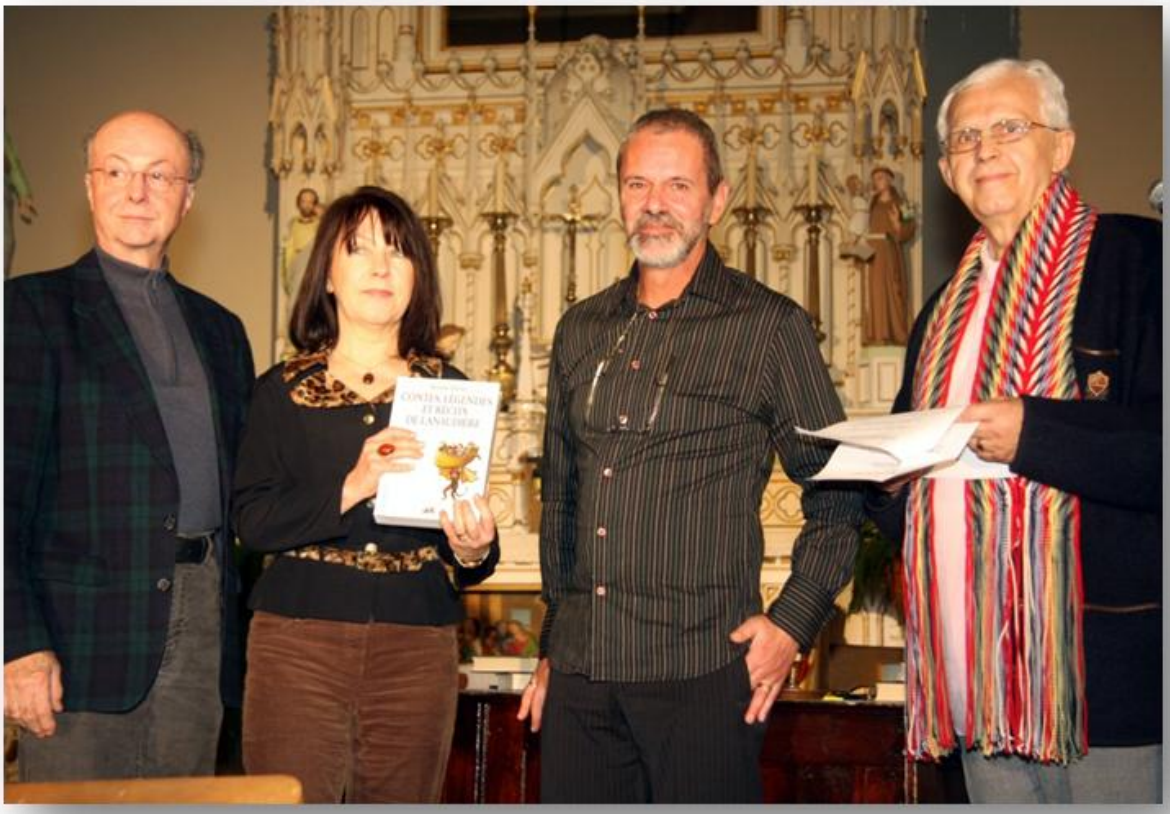
Montée au chantier (Gilles Rivest) 410

Légende de Joe l'embûché (Gilles Rivest) 419

Louis Cyr et le Grand Capot (Jean Chevrette) 436

L'exhumation des restes funéraires de Louis Cyr (Jean Chevrette) 437

Tragique rencontre (Athanase Ménard) 450



Bernard-F. Clavel, architecte et urbaniste et Carol Roy, anthropologue et urbaniste, reçoivent un exemplaire du livre des mains d'André Morin, adjoint aux Éditions Trois-Pistoles.

Photo : Stéphane Olivier

Cinquième de 5 autographes personnels
de mon éditeur à un collaborateur

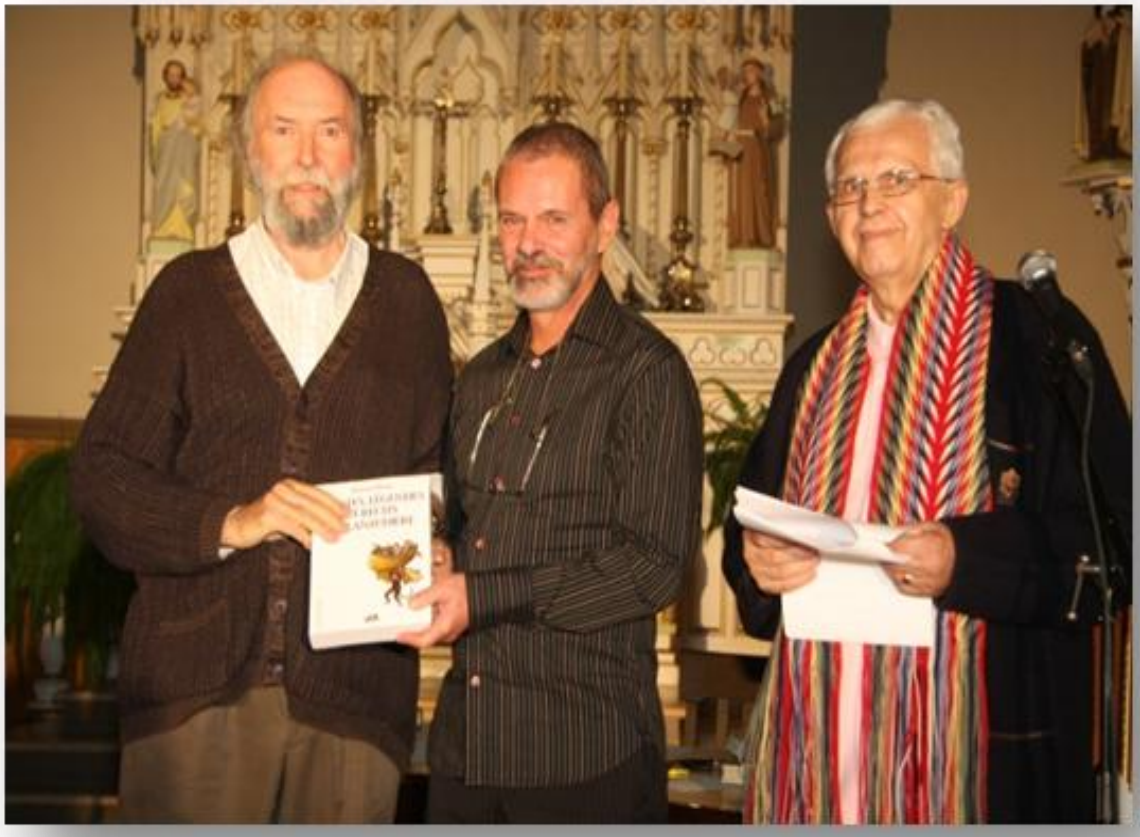
Au nom de mon amitié pour Réjean Olivier,
il me fait plaisir de vous écrire ces mots - un ouvrage savoureux que celui-ci.

Victor-Lévy Beaulieu

Index des auteurs
des *Contes, légendes et récits de Lanaudière*

Abbé des Chaleurs, pseudonyme de Joseph Martel, 428
Anonyme, 235
Aubin, Réal, 406, 462
Baillairgé, Frédéric-Alexandre, 215, 226
Barbeau, Marius, 521
Barry, Robertine, voir Françoise, pseudonyme,
Beaufort, Blanche Ida, 256
Beaugrand, Honoré, 355, 369, 385
Bernard, Harry, 125, 246
Boisvert, Aurélien, 585
Bonin, Joseph, 379
Brien, Marc, 289
Cartier, Georges, 239
Champagne, Antoine, 61
Chevrette, Jean, 436, 437
Chevrette, Réal, 554
Clavel, Bernard-F., 267
Cornellier, Louis, 588
Courteau, Guy, 160
Despatis, Aimé, 94, 144, 150
Desrosiers, Léo-Paul, 502
Doucet, Louis-Joseph, 444, 480, 482, 489, 495
Ducharme, Gonzague, 321
Ducharme, Marcel, 283, 288, 519
Duchesne, Rémi, 526
Dugas, Marcel, xxix, 528
Filteau, Gérard, 155
Fontaine, Joseph-Octave, 201
Fontaine, Ludger-Urgel, 96
Françoise, pseudonyme de Robertine Barry, 304
Franquet, Louis, 92
Gélinas, Claude, 121
Gérin-Lajoie, Antoine, 171
Héroux, Joseph, 446
Lacombe, Albert, 41
Lambert, Adélard, 299, 468, 471, 475, 510, 515
Lanctôt, Gustave, 316
Lanoue, François, 44, 160, 308

Laporte, Marc, 262
Larochelle, Cajetan, 582, 595
Lasnier, Rina, 538, 550
Lemarbre, Robert, 265
Léveillé (Galèze), Maurice, 571
Loyer, Josée, 434
Mackay, Julien Samuel, 163
Martel, Claude, 20, 32, 83, 87
Martel, Joseph, voir Abbé des Chaleurs, pseudonyme
Ménard, Athanase, 450
Morissonneau, Christian, 3
Nadeau, André, 427
Obomsawin, Alanis, 285
Olivier, Daniel, 567
Olivier, Georges, 465
Olivier, Réjean, xvii, 381
Olivier, Sébastien, 590
Panet-Berczy, Louise-Amélie, 146, 150
Pelletier, Louis, 274
Plinguet, Vincent, 181
Poulin, Pierre, 431, 432
Provencher, Jean, 435
Provost, Théophile-Stanislas, 187
Puibusque, Louis-Adolphe de, 136
Rivest, Gilles, 410, 419
Rondeau, Clovis, 408
Roquebrune, Robert de, 74, 167, 438
Roy, Carol, 267
Roy Gabrielle, 112
Royal, Joseph, 193
Sarrazin, Michelle, 397
Stevens, Paul, 323
Talbot, G. R., 293
Tellier, Henri, 279
Valois, Omer, 378, 456



Christian Morissonneau reçoit un livre des mains d'André Morin, adjoint de V.-L. Beaulieu.

Achevé de télécharger

en la fête de saint Georges martyr, patron de mon père,

le 23 mai 2015

à Joliette

pour le compte de Réjean Olivier

et de la maison Édition privée

dont le nom fut donné en l'honneur d'Albert Laberge,

journaliste sportif et écrivain régionaliste,

qui a donné ce nom à ses éditions

dont les ouvrages furent tirés à un nombre d'exemplaires très limité.

La maison Édition privée de Joliette

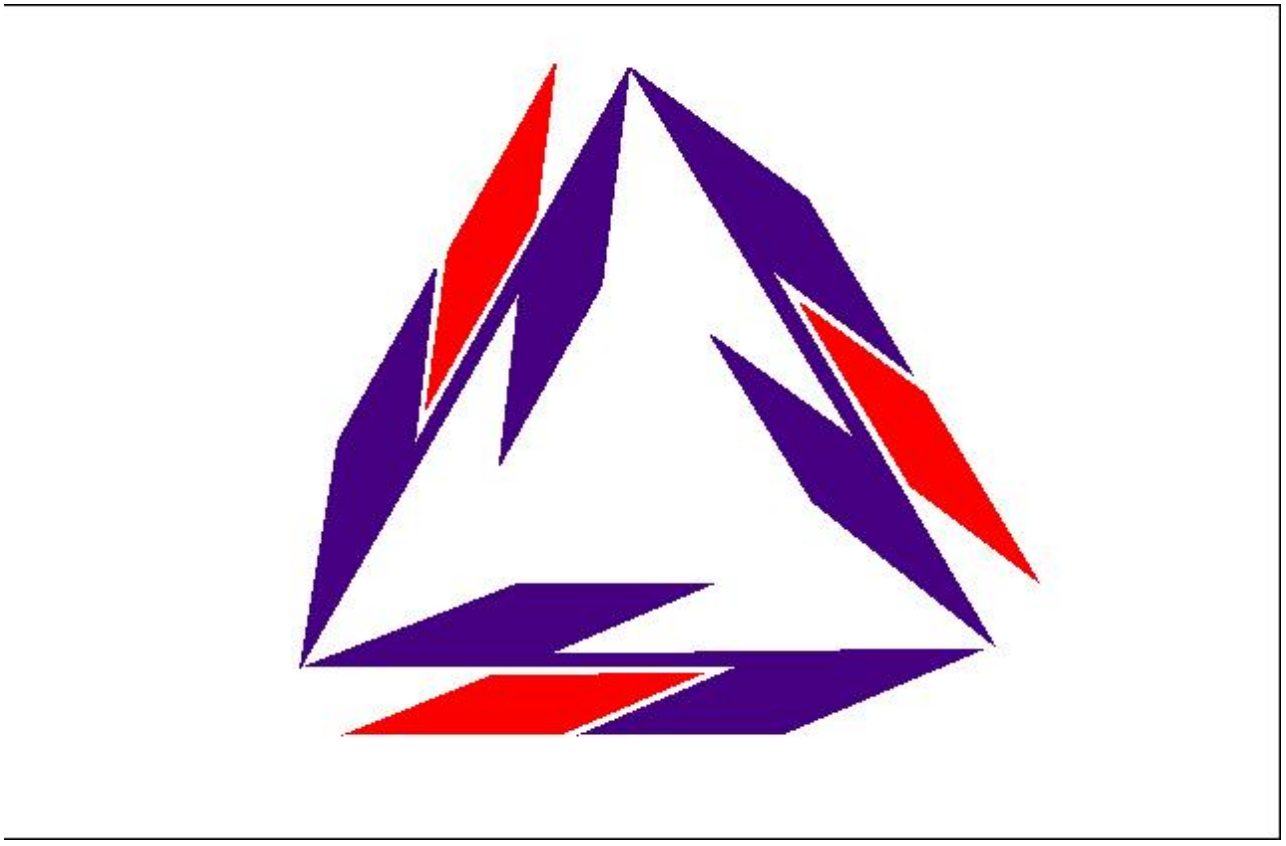
célèbre en 2015 ses 44 ans d'existence

(1971-2015)

et présente son 330e titre

dont 240 format papier et 90 format numérique.

1229



Logo de Lanaudière représentant le fléché.

On peut retracer plusieurs très belles photos avec la ceinture fléchée lanaudoise sur le site suivant : *Encyclopédie du patrimoine vivant culturel de l'Amérique française : ceinture fléchée*, par Monique LeBlanc.